

ARCHIVES DE LA MARNE

PÉRIODE ANTÉRIEURE A 1790

INVENTAIRE DE LA SÉRIE H
CLERGÉ RÉGULIER
TOME III

rédigé par
Françoise GRÉGOIRE
et
Marie-Edith BREJON DE LAVERGNÉE

conservateurs aux Archives de la Marne

sous la direction de
René GANDILHON
et
Philippe DU VERDIER
conservateurs en chef
directeurs des services d'archives du département

CHALONS-SUR-MARNE
ARCHIVES DE LA MARNE
1, rue Just-Berland

1977

INTRODUCTION

Le présent inventaire constitue le tome III des volumes consacrés aux ordres et communautés d'hommes dont les fonds sont conservés aux Archives départementales de la Marne. Il contient les chapitres concernant les abbayes de Reims Saint-Denis et Saint-Nicaise. Le texte de Saint-Denis est dû à Mme Grégoire et celui de Saint-Nicaise à Mme Brejon de Lavergnée, assistées pour la partie matérielle par Mmes Colas, agent de préfecture, Le Coz, auxiliaire, et M. Groy, commis.

ABBAYE DE SAINT-DENIS DE REIMS

L'abbaye Saint-Denis de Reims est une abbaye d'hommes de l'ordre des Augustins. A la fin du IX^e siècle, les moines de Saint-Denis en France, chassés par les Normands, séjournèrent dans une église de Reims avec les reliques de leur patron dont elle prit le nom. Elle était en face de la cathédrale dont elle dépendait, mais fut détruite en 892 lors de la construction des remparts. L'archevêque Hervé la fit rebâtir au X^e siècle hors de la cité. En 1067 l'archevêque Gervais y établit des chanoines réguliers. Elle tomba en commande en 1531 et la communauté fut agrégée à la congrégation des Génovéfains en 1636. — BIBLIOGRAPHIE : Catalogue des imprimés du Cabinet de Reims, t. IV, n° 264-267, Reims, 1896 ; Cottineau (Dom L.H.), Répertoire topobibliographique des abbayes et prieurés, t. II, p. 2434 ; Flodoard, Historia remensis ecclesiae, ed. de l'Académie de Reims, 1854, t. I, p. 307 ; Gallia Christiana, IX, 288 ; Hérelle (G.), Répertoire des principaux fonds anciens conservés aux Archives départementales de la Marne, 1884, p. 47 ; Jadart (H.), L'ancienne abbaye de Saint-Denis de Reims, ses bâtiments et leur intérêt au point de vue de l'histoire et de l'art, in Travaux de l'Académie de Reims, 120^e vol., t. II, 1905-1906, p. 321-357 ; Lecestre, Abbayes d'hommes en France en 1768,

1902 ; Longnon (A.), Pouillés de la province de Reims, VI ; Loriquet (H.), Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, Reims, mss. 1821-1822, t. II, 2^e partie, Paris, 1906 ; Mabillon, Annales, IV, VI ; Marlot (Dom G.), Histoire de la ville, cité et université de Reims, 1846, t. III, p. 379-406, t. IV, p. 308 ; Marlot (Dom G.), Metropolis Remensis historia, t. I, p. 318-362, t. II, p. 138-157 ; Molinier, Les obituaires français au Moyen-Age, 193 ; Robert (G.), Le temporel du clergé régulier du diocèse de Reims en 1384, 1926, p. XXV, 44-49 ; Robert (G.), Le temporel de Saint-Denis de Reims au bailliage de Vitry en 1464, in Nouvelle Revue de Champagne et de Brie, p. 164-179 ; Stein, Bibliographie des cartulaires français, n° 3147.

ABBAYE SAINT-NICAISE DE REIMS

L'abbaye Saint-Nicaise de Reims est une abbaye d'hommes de l'ordre des Bénédictins. Jovin, chef des milices gauloises, vers la fin du IV^e siècle, dédia une basilique aux martyrs saint Agricol et saint Vital. Au V^e siècle saint Nicaise y fut inhumé, après son martyre par les Vandales, et la basilique prit son nom. Aux environs de 1060 l'archevêque de Reims, Gervais, y fit des réparations très importantes et fonda l'abbaye proprement dite où il installa des Bénédictins. En 1090 elle fut réformée par des moines de La Chaise-Dieu ; elle tomba en commande en 1531 ; le monastère fut agrégé à la congrégation de Saint-Maur en 1634 ; la immense abbatiale fut unie à la Sainte-Chapelle de Paris en 1641. — BIBLIOGRAPHIE. — Boussinesq (G.) et Laurent (G.), Histoire de Reims depuis les origines jusqu'à nos jours, Reims, 1933, t. I, p. 320-340, t. II, p. 301-303 ; Bussy (C. de), L'église Saint-Nicaise de Reims d'après les archives et des documents modernes,

Rouen, 1914 ; Cottineau (Dom L.H.), *Répertoire topobibliographique des abbayes et prieurés*, t. II, p. 2434 ; Delisle (L.), *Annales Sancti Nicasii Remensis*, in *Hist. Litt. France*, XXXII, 1898, 245-7 ; Demaison (L.), *Archéologie rémoise, fragments d'un sarcophage chrétien, autrefois dans l'église Saint-Nicaise, conservés au musée de Reims*, in *Trav. Acad. Reims*, LXXIX, 1885-7 ; Denœux (H.), *L'ancienne église de Saint-Nicaise de Reims*, in *Bull. Monum.*, LXXXV, 1926, 117-42 ; Dubrulle, *Suppliques du pontificat de Martin V (1417-1431)* ; Duchesne (A.), *Notice sur deux dalles tumulaires existant à Reims, 17, rue Saint-Guillaume [Pierres tombales d'Haderic et de Guibert, abbés de Saint-Nicaise, XIII^e siècle]*, in *Trav. Acad. Reims*, 7^e vol., 1847-1858 ; Flooard, *Historia remensis ecclesiae*, ed. de l'Acad. de Reims, 1854, t. 1 ; *Gallia christiana*, IX, 203 ; Givelet (C.), *L'église Saint-Nicaise de Reims*, Reims, 1896 ; Gourjault (O. de), *Chartes inédites extraites du cartulaire de Saint-Nicaise de Reims*, Bruxelles, 1882 ; Hérelle (G.), *Répertoire des principaux fonds anciens conservés aux Archives départementales de la Marne*, 1884, p. 39 ; Lebourcq (A.), *La démolition de l'église Saint-Nicaise de Reims, 1791-1805*, Reims, 1883 ; Lecestre, *Abbayes d'hommes en France en 1768*, 22099 ; Longnon (A.), *Pouillés de la province de Reims*, VI ; Loriquet (H.),

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, Reims, mss. 1843-1846, t. II, 2^e partie, Paris, 1906 ; Louis-Lucas, *Fouilles de l'ancien cimetière Saint-Nicaise [à Reims, médailles romaines]*, in *Trav. Acad. Reims*, 1^{er} vol., 1844-45, p. 165 ; Mabillon, *Annales*, II, IV, V, VI ; Marlot (Dom), *Histoire de la ville, cité et université de Reims*, 1846, t. III, p. 318-372 ; Marlot (Dom), *Metropolis Remensis historia*, I, 615-668 ; Martène Charvin, *Histoire de la congrégation de Saint-Maur*, I, 203, II, 82 ; Maxe-Werly (L.), *Les vitraux de Saint-Nicaise de Reims*, in *Bull. com. trav. hist. archéol.*, 1884, 122-30 ; Meinert (H.), *Libelli de discordia inter monachos Sancti Remigii et Sancti Nicasii*, in *Festschrift A. Brackmann*, 259-92 ; Midous, *Maître-autel de Saint-Nicaise, pierres tombales*, in *Bull. monum.*, LXXXV, 1926, 142-52 ; Nanquette, *Monographie de Saint-Nicaise*, in *Trav. Acad. Reims*, II, 1843-4, 239 ; Poirier-Coutansais (F.), *Gallia monastica : les abbayes bénédictines du diocèse de Reims*, 1974, p. 223-299 ; Povillon-Pierrard, *Mémoire historique et descriptif sur l'église abbatiale de Saint-Nicaise*, in *Annu. Marne*, 1825, 239 ; Robert (G.), *Le ban Saint-Nicaise à Reims*, Reims, 1934 ; Robert (G.), *Le temporel du clergé régulier du diocèse de Reims en 1384*, Reims, 1926, p. VI-VIII et 63-73 ; Stein, *Bibliographie des cartulaires français*, n° 3150.

ARCHIVES DE LA MARNE

INVENTAIRE SOMMAIRE DE LA SERIE H

TOME III

AUGUSTINS

54 H ABBAYE DE SAINT-DENIS DE REIMS

54 H 1. — 1 reg. in-f°, pap. de 644 folios.

XVIII^e s. — **Inventaire des archives de l'abbaye Saint-Denis.** Les folios 1-3^{vo}, 15^{vo}-147^{vo}, 627-644 sont blancs. — Table alphabétique des matières (f°^s 4-15). — Inventaire analytique dans l'ordre alphabétique (f°^s 148-626^{vo}).

54 H 2. — 1 reg. in-f°, pap. de 964 pages.

XVIII^e s. — **Cartulaire, t. I (cahiers n° 1 à 19).** Les pages 53-58, 68-92, 142-144, 177-180, 227-228, 272-280, 330-340, 352-368, 406-408, 440-448, 457-460, 520, 571-572, 624, 665-688, 750-752, 812, 847-864, 918-920, 959-964 sont blanches. — **Abbaye.** — 54 H 40, 6 (3 octobre 1537 ; p. 3-22). — 54 H 40, 1 (21 mai 1537 ; p. 22-43). — 54 H 40, 3 (3 août 1537 ; p. 43-52). — 54 H 13, 30 (14 juin 1530 ; p. 59-67). — 54 H 40, 8 (août 1543 ; p. 95-99). — Mandement de François I^{er}, roi de France, pris à la demande des religieux de l'abbaye contre Claude Cauchon, leur abbé, qui avait nommé aux cures de Cauroy et de Chestres, sans leur consentement (6 mars 1544 ; p. 100-104). — Procès-verbal de prestation de serment et pièces de procédure dans l'enquête faite à la demande des religieux contre les sieurs du Bellay et Cauchon, leurs abbés (7-12 février 1544 ; p. 104-136). — Description du convoi funèbre du cardinal Charles de Lorraine, établissant la préséance de l'abbaye Saint-Denis de Reims sur les autres abbayes bénédictines de cette ville (27 janvier 1575 ; p. 137-141). — Partage des menses abbatiale et conventuelle de Saint-Denis (14 août 1537 ; p. 147-176). — Arrêt du Parlement de Paris condamnant l'abbé et les religieux à respecter l'accord conclu

entre eux pour la nomination aux bénéfices (29 août 1547 ; p. 183-216). — 54 H 39, 1 (29 avril 1579 ; p. 216-226). — 54 H 39, 7 (9 février 1580 ; p. 231-236). — 54 H 39, 10 (10 juillet 1587 ; p. 236-241). — 54 H 39, 4 (30 août 1583 ; p. 241-250). — Notification par l'officialité de Reims d'une transaction intervenue entre les religieux et l'abbé de Saint-Denis au cours des réparations des bâtiments et de l'église de l'abbaye (24 janvier 1585 ; p. 250-262). — 54 H 37, 18 (14 avril 1579 ; p. 262-266). — 54 H 39, 4 (30 août 1583 ; p. 266-268). — 54 H 39, 7 (3 mai 1588 ; p. 269-271). — 54 H 40, 15 (1665 ; p. 283-288). — Homologation en Parlement de l'accord entre Louis d'Aquin, abbé, et les religieux, déchargeant le premier des réparations à l'église de l'abbaye (3 avril 1700 ; p. 289-305). — Nomination par Henri de Maupas, abbé, de Pierre Mos comme son grand vicaire avec pouvoir de nommer aux bénéfices, et opposition à cette nomination (23 août 1631 ; p. 305-313). — Transaction entre Mgr de Vintimille, abbé, et les religieux, portant cession du logis abbatial pour 400 livres de rente (15 décembre 1711 ; p. 313-321). — 54 H 39, 14 (1^{er} septembre 1633 ; p. 321-325). — 54 H 39, 19 (21 avril 1650 ; p. 325-329). — 54 H 39, 54 (21 août 1712 ; p. 343-351). — **Alland'huy, [Aix-en-Gohelle].** 54 H 71, 1 (2 octobre 1311 ; p. 371-374). — 54 H 31, 13 (10 décembre 1481 ; p. 374-378). — 54 H 71, 2 (1^{er} juillet 1482 ; p. 379-395). — 54 H 71, 3 (14 juillet 1482 ; p. 399-405). — 54 H 31, 19 (24 novembre 1483 ; p. 411-416). — 54 H 31, 20 (5 juillet 1484 ; p. 416-422). — 54 H 31, 21 (5 décembre 1491 ; p. 422-428). — 54 H 31, 22 (17 avril 1496 ; p. 428-431). — 54 H 31, 23 (13 août 1499 ; p. 432-436). — Déclaration des terres et prés appartenant à l'abbaye à Alland'huy (21 mars 1757 ; p. 436-439). — 54 H 70,

1 (5 février 1098, n. st. ; p. 449-451). — Constatation faite, en présence des habitants de Lens, du droit de justice qu'a l'abbaye de Saint-Denis sur une partie de la ville d'Aix-en-Gohelle, à propos d'un fait divers (21 janvier 1344, n. st. ; p. 451-456). — **Aiguizy, Aure, Amagne.** 54 H 69, 1 (3 octobre 1302 ; p. 463-464). — 54 H 69, 2 (27 juin 1303 ; p. 464-469). — 54 H 80, 2 (novembre 1256 ; p. 463-470). — 54 H 80, 1 (février 1243, n. st. ; p. 471-472). — 54 H 72, 1 (20 octobre 1234 ; p. 472). — 54 H 72, 3 (2 novembre 1476 ; p. 473-480). — 54 H 72, 4 et 5 (6 novembre 1476 ; p. 480-485). — 54 H 72, 6 et 7 (23 avril 1483 ; p. 485-489). — 54 H 72, 8 (7 mai 1662 ; p. 490-492). — 54 H 72, 10 (3 juin 1662 ; p. 491-492). — 54 H 72, 2 (30 janvier 1316, n. st. ; p. 492-494). — Vente par Guillaume de Vaux, seigneur de Vauciennes, demeurant à Crugny-en-Tardenois, à Colinet Charlier, teinturier à Reims, d'un pré sis à Amagne, lieu-dit En Breuil (29 mai 1480 ; p. 494-499). — 54 H 72, 15 (27 décembre 1768 ; p. 499-519). — **Ambly.** 54 H 73, 1 (avril 1229 ; p. 523-524). — 54 H 73, 2 (mai 1317 ; p. 524-525). — 54 H 73, 3 (juin 1259 ; p. 525-528). — 54 H 73, 6 (juillet 1264 ; p. 528-530). — 54 H 73, 4 (février 1260, n. st. ; p. 530-536). — 54 H 74, 1 (15 juin 1263 ; p. 536-539). — 54 H 73, 7-9 (août 1264 ; p. 539-551). — 54 H 31, 1 (6 novembre 1265 ; p. 551-554). — 54 H 74, 3 ([17 février] 1267, n. st. ; p. 555-558). — 54 H 74, 4 (septembre 1270 ; p. 558-561). — 54 H 74, 7 (5 avril 1273, n. st. ; p. 561-564). — 54 H 74, 5 (3 avril 1273, n. st. ; p. 564-566). — 54 H 74, 8 (13 novembre 1273 ; p. 567-570). — 54 H 31, 3 (24 juin 1274 ; p. 575-578). — 54 H 31, 2 (juin 1274 ; p. 578-581). — 54 H 74, 10 (12 août 1276 ; p. 582-584). — 54 H 31, 5 (14 avril 1276 ; p. 584-587). — 54 H 74, 13 (8 novembre 1276 ; p. 587-592). — 54 H 31, 6 (6 avril 1277 ; p. 592-594). — 54 H 74, 14 (27 décembre 1278 ; p. 594-597). — 54 H 74, 15 (6 novembre 1280 ; p. 597-602). — 54 H 31, 7 (28 octobre 1291 ; p. 602-605). — 54 H 31, 8 (28 décembre 1291 ; p. 605-610). — 54 H 74, 16 (18 mai 1292 ; p. 610-613). — 54 H 74, 17 (22 octobre 1292 ; p. 614-616). — 54 H 74, 18 (1^{er} mars 1294 ; p. 616-623). — 54 H 74, 20 (22 février 1296 ; p. 627-630). — 54 H 74, 21 (après le 17 mai 1299 ; p. 631-635). — 54 H 74, 26 (26 février 1301, n. st. ; p. 635-639). — 54 H 74, 25 (10 janvier 1301 ; p. 639-643). — 54 H 74, 23 (19 octobre 1300 ; p. 643-647). — 54 H 73, 12-14 (22-23 mars 1303, n. st. ; p. 647-664). — 54 H 73, 15 (avril 1303 ; p. 691-693). — 54 H 73, 17 (avril 1303 ; p. 693-694). — 54 H 73, 18-21 (18-22 avril 1304 ; p. 694-720). — Lettres de la prévôté de Paris enjoignant au bailli de Vitry de laisser l'abbaye de Saint-Denis en possession de la terre d'Ambly à l'encontre du prévôt de Sainte-Menehould (8 janvier 1305, n. st. ; p. 720-722). — Renonciation de Gilles [de Montcornet], abbé de Saint-Nicaise de Reims, à tout droit sur la seigneurie d'Ambly acquise par l'abbaye Saint-Denis ([24 avril] 1305 ; p. 722-728). — 54 H 74, 30-31 (11 novembre 1309-21

avril 1310 ; p. 728-736). — 54 H 74, 32 (1^{er} janvier 1312 ; p. 737-743). — 54 H 74, 33 (1^{er} janvier 1312, n. st. ; p. 743-749). — 54 H 74, 36 (18 mai 1312 ; p. 755-758). — 54 H 74, 37 (28 mai 1314 ; p. 758-763). — 54 H 74, 38 (5 août 1324 ; p. 763-766). — 54 H 74, 40 (29 juin 1326 ; p. 766-769). — 54 H 74, 39 (6 juin 1326 ; p. 770-774). — 54 H 74, 41 (29 septembre 1328 ; p. 774-779). — 54 H 74, 43 (14 septembre 1333 ; p. 779-782). — 54 H 73, 25 (25 novembre 1335 ; p. 782-793). — 54 H 74, 43 (9 mai 1339 ; p. 793-794). — 54 H 74, 45-46 (17 août 1354 ; p. 794-800). — 54 H 73, 24 (30 juin 1355 ; p. 800-806). — 54 H 73, 29 (10 juin 1395 ; p. 808-811). — 54 H 74, 47 (3 mai 1401 ; p. 815-822). — 54 H 74, 49 (5 mai 1403 ; p. 822-832). — 54 H 74, 51 (19 octobre 1403 ; p. 832-834). — 54 H 74, 54 (3 juillet 1404 ; p. 835-838). — 54 H 74, 55 (4 juillet 1404 ; p. 838-839). — 54 H 73, 31 (17 août 1406 ; p. 840-841). — 54 H 74, 56 (12 juillet 1408 ; p. 841-846). — 54 H 74, 59-60 (2 février 1493, n. st. - 29 février 1495 ; p. 867-872). — 54 H 73, 34 et 36, 37 (5 mai-6 octobre 1512 ; p. 872-875). — 54 H 74, 61 (24 novembre 1618 ; p. 875-877). — 54 H 73, 40 (11 juin 1520 ; p. 877-893). — 54 H 73, 41 (12 février 1532, n. st. ; p. 893-900). — 54 H 73, 42 (2 mai 1531 ; p. 900-912). — Bail de la petite cense d'Ambly passé pour trente et un ans par l'abbaye avec Binet Leclerc, laboureur à Ambly (25 avril 1537 ; p. 912-917). — Arpentage des biens de la pitancerie sis à Ambly (12 octobre 1543 ; p. 923-925). — Arpentage de prés, terres sis à Ambly, Sault et Mont-Laurent appartenant au trésorier de l'abbaye (25 avril 1559 ; p. 925-926). — Echange entre l'abbaye et Nicolas Gaillard, laboureur à Amagne, d'un jardin à Amagne contre une pièce de pré à Ambly, lieu-dit le pré Chassepain (11 avril 1561 ; p. 926-931). — 54 H 73, 33 (20 mars 1510, n. st. ; p. 931-955). — Echange entre Vincent Beausault, prieur et curé d'Ambly, représentant l'abbaye, et Pierre Lépinçois, laboureur à Ambly, d'une « petite place pour jardin » contre une petite chenière (15 février 1725 ; p. 956-958).

54 H 3. — 1 reg. in-f°, pap. de 1206 pages.

XVIII^e s. — Cartulaire, t. II (cahiers n°s 20 à 42 ; manquent n°s 33 et 35). Les pages 51-52, 96, 135-136, 140-142, 144-146, 169-170, 191-212, 214-220, 227-232, 238, 246, 250, 274, 284-286, 337-340, 380-384, 400, 452, 491-495, 547-548, 576-584, 643-644, 685-698, 717-742, 774, 796-806, 833-870, 936-938, 959-986, 1044-1048, 1105-1106, 1141-1170, 1188-1206 sont blanches. — **Ambonnay.** 54 H 75, 1 (28 février 1267, n. st. ; p. 3-6). — 54 H 76, 1 (24 mars 1271, n. st. ; p. 6-7). — 54 H 75, 4 (12 mai 1271 ; p. 8-12). — 54 H 75, 10 (1^{er} août 1345 ; p. 12-14). — 54 H 75, 9 (septembre 1299 ; p. 14-16). — 54 H 75, 7 (24 novembre 1307 ; p. 16-20). — 54 H 75, 11 (20 octobre 1348 ; p. 20-24). — 54 H 75, 12 (20 octobre 1348 ; p. 24-29). — 54 H 75, 13-16 (20 octobre 1348 ; p. 29-

30). — 54 H 75, 17-18 (29 septembre 1354 ; p. 30-32). — 54 H 76, 2-3 (5 novembre 1388 ; p. 32-34). — 54 H 76, 5-6 (24 décembre 1498 ; p. 37-40). — 54 H 76, 7 (8 avril 1499 ; p. 40-43). — 54 H 76, 8-9 (14 octobre 1499 ; p. 43-45). — 54 H 76, 10 (24 septembre 1504 ; p. 46-48). — 54 H 76, 14 (25 février 1512, n.st. ; 48-50). — 54 H 76, 12-13 (18 avril 1509 ; p. 55-58). — 54 H 76, 15 (12 janvier 1513 ; n.st. ; p. 58-61). — 54 H 76, 16-18 (13 mars 1526, n.st. ; p. 61-64). — 54 H 76, 19-20 (15 mars 1526, n.st. ; p. 64-68). — 54 H 76, 21 (11 juin 1525 ; p. 68-70). — 54 H 76, 24-25 (31 janvier 1527, n.st. ; p. 70-77). — 54 H 76, 27 (27 février 1531, n.st. ; p. 77-79). — 54 H 76, 11 (14 avril 1507 ; p. 79-80). — 54 H 76, 26 (7 septembre 1530 ; p. 81-82). — 54 H 76, 28 (28 janvier 1545, n.st. ; p. 82-84). — 54 H 76, 29 (9 février 1545, n.st. ; p. 84-85). — 54 H 76, 30 (18 mars 1546, n.st. ; p. 85-87). — 54 H 76, 32 (26 janvier 1547, n.st. ; p. 87-89). — 54 H 76, 31 (14 novembre 1546 ; p. 89-91). — 54 H 76, 34-35 (17 mars 1551, n.st. ; p. 91-93). — 54 H 76, 33 (18 décembre 1550 ; p. 99-100). — 54 H 76, 36-37 (17 février 1552, n.st. ; p. 100-105). — 54 H 76, 38 (10 juillet 1553 ; p. 105-107). — 54 H 76, 40-41 (10 novembre 1554 ; p. 107-112). — 54 H 76, 43-44 (24 avril 1554 ; p. 112-114). — 54 H 76, 45-46 (21 avril 1556 ; p. 114-116). — 54 H 76, 47 (25 juillet 1556 ; p. 116-118). — 54 H 76, 51 (26 janvier 1558, n.st. ; p. 118-119). — 54 H 76, 48 (19 novembre 1557 ; p. 119-121). — 54 H 76, 53 (25 janvier 1559, n.st. ; p. 121-122). — 54 H 76, 52 (1^{er} décembre 1558 ; p. 122-123). — 54 H 76, 54 (26 août 1568 ; p. 123-125). — 54 H 76, 55 (18 avril 1569 ; p. 125-126). — 54 H 76, 56 (20 décembre 1598 ; p. 126-127). — 54 H 76, 57-58 (4 août 1609 ; p. 127-130). — 54 H 76, 61 (26 novembre 1727 ; p. 130-131). — 54 H 76, 62 (12 décembre 1731 ; p. 131-132). — 54 H 75, 21 (9 août 1746 ; p. 132-134). — **Armoises, Avançon, Attigny, Avègre ou Aubenton.** 54 H 82, 1 (s.d., XII^e s. ; p. 139). — Reconnaissance par Renaud de Loisy d'un cens de cinq sous dû à l'abbaye sur une maison à Attigny (août 1247 ; p. 143 et p. 213). — 54 H 79, 4 (avril 1265 ; p. 147-149 et p. 175-178). — 54 H 79, 5 (5 juillet 1276 ; p. 151-154 et p. 178-182). — 54 H 79, 6 (23 janvier 1285 ; p. 155-158 et p. 182-187). — 54 H 79, 7 (14 septembre 1296 ; p. 159-160 et p. 187-190). — 54 H 79, 1 (1^{er} juin 1248 ; p. 160-161 et p. 171). — 54 H 79, 2 (20 octobre 1251 ; p. 161-162 et p. 171-173). — 54 H 79, 3 (30 juillet 1263 ; p. 162 et p. 173-175). — 54 H 83, 1 (16 juin 1333 ; p. 163-166 et p. 221-224). — 54 H 83, 2 (2 octobre 1353 ; p. 167-168 et p. 224-226). — **Arcis-le-Ponsart.** Notes concernant la cure d'Arcis-le-Ponsart (s.d., vers 1775 ; p. 235-237). — 54 H 78, 2 (avril 1195 ; p. 239 et p. 287-288). — 54 H 78, 1 (s.d., après 1193 ; p. 239-240 et p. 288-290). — 54 H 78, 4 (janvier 1266, n.st. ; p. 240-242 et p. 290-292). — 54 H 78, 5 (mars 1206, n.st. ; p. 242 et p. 292-293). — 54 H 78, 9 (19 juillet 1281 ; p. 243-244 et p. 293-296). — 54 H 78, 10 (8 avril 1287 ; p. 244-245 et p. 296-298). — 54 H 78,

19 (novembre 1311 ; p. 247-249 et p. 305-310). — 54 H 78, 23 (9 mai 1311 ; p. 251-254). — 54 H 78, 28 (novembre 1312 ; p. 255-258 et p. 310-313). — 54 H 78, 27 (11 juillet 1314 ; p. 259-262). — 54 H 78, 32-33 (13 mars 1317 - 20 novembre 1352 ; p. 264-266 et p. 320-327). — 54 H 78, 31 (24 août 1333 ; p. 267-270 et p. 327-332). — 54 H 78, 40 (23 janvier 1404, n.st. ; p. 271-273 et p. 332-336). — 54 H 78, 42 (8 novembre 1442 ; p. 275-278 et p. 343-348). — 54 H 78, 43 (19 février 1483, n.st. ; p. 279-283 et p. 348-356). — 54 H 78, 44 (5 novembre 1494 ; p. 357-369). — 54 H 78, 45 (15 octobre 1495 ; p. 370-375). — 54 H 78, 46 (27 novembre 1564 ; p. 376-379). — **Amortissements.** 54 H 65, 1 (août 1276 ; p. 387-388). — 54 H 65, 3 (septembre 1286 ; p. 388-392). — 54 H 65, 4 et 54 H 127, 11 (août 1294 ; p. 392-397). — 54 H 65, 6 ([4 mai] 1306). — 54 H 65, 10 (14 octobre 1406 ; p. 401-404). — 54 H 116, 4 (16 juillet 1446 ; p. 404-405). — 54 H 65, 16 (13 décembre 1477 ; p. 405-412). — 54 H 65, 13 (février 1475, n.st. ; p. 412-415). — 54 H 65, 14 (7 avril 1475 ; p. 415-419). — 54 H 65, 31 (4 septembre 1640 ; p. 419-425). — 54 H 65, 24 (29 octobre 1522 ; p. 425-446). — 54 H 65, 7 (10 septembre 1405 ; p. 446-451). — 54 H 65, 8-9 (22-27 novembre 1405 ; p. 455-459). — 54 H 65, 14 ou 15 (5 août 1476 ; p. 455-459). — 54 H 65, 28 (24 décembre 1547 ; p. 461-463). — 54 H 65, 12 (2 août 1464 ; p. 463-490). — **Ordonnance de François I, roi de France,** pour informer sur les nouveaux acquêts faits par les religieux et qui doivent être amortis (15 octobre 1520 ; p. 499-511). — Octroi d'un délai de deux ans pour procéder à cet amortissement (4 novembre 1522 ; p. 512-518). — **Amortissement et quittance d'amortissement de biens à Lépinois, Bisseyuil** (20 mai 1523 ; p. 519-521). — Confirmation d'amortissements faits à Grandpré par le roi Philippe le Bel et nouveaux amortissements d'une maison et de deux terres audit lieu (23 novembre 1515 ; p. 522-544). — Mainlevée de biens saisis, faute d'être amortis (16 septembre 1523 ; p. 544-546). — Amortissement par les commissaires spéciaux de biens appartenant aux religieux au bailliage de Vermandois (20 mai 1522 ; p. 551-575). — Quittance de cet amortissement (3 mai 1522 ; p. 573-575). — Mainlevée des biens saisis, faute d'amortissement (9 juillet 1522 ; p. 575). — **Aumône.** Notification par Sanson, archevêque de Reims, de la donation faite par Hugues d'Aizy à l'hôpital de Saint-Denis d'un boisseau de seigle et de soixante livres pour acheter une terre à Burigny (1161 ; p. 587-588). — Testament de Guichard de Château-Porcien, chanoine de l'église de Reims, qui lègue à l'hôpital Saint-Denis une certaine somme ([7 octobre] 1242 ; p. 588-592). — Vente par Marie, veuve de Robert dit de Porte-Chartre, à Henri dit d'Aniz, notaire à Reims, d'une maison qu'elle avait au bourg Saint-Denis, chargée de trois deniers de cens envers l'aumônier ([13 mars] 1361 ; p. 593-600). — 54 H 23, 54 (30 novembre 1398 ; p. 600-607). — 54 H 23, 57 (18 mai 1403 ; p. 607-612). — 54 H 23, 58 (18 novembre 1410 ; p. 612-614). — 54 H 25, 6 (11 mai 1499 ;

p. 614-620). — Sentence arbitrale condamnant les religieux de Saint-Thierry à payer chaque année à l'aumônier de l'abbaye Saint-Denis cinquante-quatre sous parisis (14 août 1508 ; p. 620-641). — Productions de l'abbaye Saint-Denis dans le procès contre Saint-Thierry ([5 novembre] 1509 ; p. 647-650). — Sentence du bailli de Vermandois confirmant l'arbitrage et condamnant l'abbaye de Saint-Thierry à verser à l'aumônier de Saint-Denis cinquante-quatre sous par an (26 avril 1511 ; p. 650-654). — 54 H 24, 6 (1510 ; p. 664-675). — 54 H 25, 7 (19 octobre 1499 ; p. 676-677). — 54 H 24, 4 (26 août 1508 ; p. 678). — 54 H 24, 5 (13 décembre 1509 ; p. 679-682). — 54 H 22, 10 (27 octobre 1555 et non 1551 ; p. 683-684). — 54 H 22, 15 (31 janvier 1587 ; p. 701-705). — 54 H 22, 18 (10 février 1627 ; p. 705-709). — 54 H 22, 19 (8 septembre 1633 ; p. 709-713). — 54 H 22, 20 (15 juin 1635 ; p. 713-716). — Ay. 54 H 251, 5 (4 février 1252 ; p. 745-748). — 54 H 251, 4 (2 octobre 1251 ; p. 748-752). — 54 H 251, 8-9 (8-25 août 1265 ; p. 752-757). — 54 H 251, 11 (avril 1273 ; p. 757-760). — 54 H 251, 17 (24 novembre 1328 ; p. 760-765). — 54 H 251, 16 (20 — et non 24 — novembre 1328 ; p. 765-773). — 54 H 251, 20 (8 mars 1368, n.st. ; p. 775-779). — 54 H 251, 21 (10 décembre 1368 ; p. 780-782). — 54 H 252, 1 (12 février 1397, n.st. ; p. 783-786). — 54 H 251, 18-19 (9 novembre 1329 ; p. 787-795). — 54 H 253, 3 (17 janvier 1552 ; p. 809-811). — 54 H 253, 7 (30 mai 1553 ; p. 811-814). — 54 H 252, 27 (21 novembre 1584 ; p. 815-823). — 54 H 252, 13 (19 novembre 1613 ; p. 824-832). — 54 H 252, 21 (28 mai 1635 ; p. 873-879). — 54 H 252, 22 (4 décembre 1635 ; p. 879-880). — Vente à l'abbaye de plusieurs vignes à Mareuil et à Ay par Pierre Bertaut, bourgeois de Reims (5 avril 1536 ; p. 880-884). — 54 H 251, 30 (27 avril 1537 ; p. 884-889). — 54 H 252, 25 (20 décembre 1642 ; p. 889-897). — 54 H 251, 36 (19 juillet 1670 ; p. 898-900). — 54 H 251, 35 (5 juillet 1670 ; p. 901-904). — 54 H 84, 9 (14 mars 1664 ; p. 905-910). — 54 H 84, 11 (29 juillet 1679 ; p. 911-923). — 54 H 84, 14 (11 janvier 1682, n.st. ; p. 923-928). — 54 H 251, 40 (31 décembre 1699 ; p. 929-931). — 54 H 251, 41 (2 septembre 1724 ; p. 932-935). — **Baslieux et Bayonville.** 54 H 25, 1 (juin 1243 ; p. 941-942). — 54 H 85, 3 (6 avril 1660 ; p. 942-947). — 54 H 85, 4 (11 janvier 1692, n.st. ; p. 948-951). — 54 H 85, 5 (6 septembre 1692 ; p. 951-958). — **Bazancourt.** 54 H 87, 1 (novembre 1214 ; p. 989-991). — 54 H 87, 2 (21 août 1219 ; p. 991-993). — 54 H 87, 4 (septembre 1221 ; p. 993-998). — 54 H 87, 3 (septembre 1221 ; p. 998-1003). — 54 H 87, 5 (30 novembre 1226 ; p. 1003-1006). — Reconnaissance par les habitants de Brieulles qu'ils n'ont pas le droit de couper de bois dans la haie du Vieux baz près de Bazancourt ([24 octobre] 1229 ; p. 1006-1007). — 54 H 87, 6 (août 1248 ; p. 1008). — 54 H 87, 7 (décembre 1248 ; p. 1008-1010). — 54 H 87, 8 (juin 1252 ; p. 1010-1012). — 54 H 87, 10 (juin 1250 ; p. 1012-1013). — 54 H 87, 11 (février 1255, n.st. ; p. 1013-1014). — 54 H 87,

12 (18 juin 1276 ; p. 1014-1018). — 54 H 87, 13 (14 mai 1315 ; p. 1018-1020). — 54 H 87, 14 (17 janvier 1347, n.st. ; p. 1021-1024). — Exploit de rétablissement des religieux de Saint-Denis dans l'exercice de leur justice de Bazancourt troublée par les gens du comte de Flandre qui doivent détruire leurs fourches patibulaires (30 mai 1348 ; p. 1025-1039). — 54 H 87, 18 (16 juin 1348 ; p. 1040-1041). — 54 H 87, 20 (23 février 1355, n.st. ; p. 1041-1043). — 54 H 87, 21-22 (26 mars 1355, n.st. ; p. 1049-1053). — 54 H 87, 19 (16 décembre 1354 ; p. 1053-1060). — Reconnaissance faite par le sire de Vervins, par procuration, qu'il n'a aucun droit de chasse à Bazancourt (3 juin 1356 ; p. 1061-1068). — 54 H 87, 29 (3 août 1387 ; p. 1068-1078). — 54 H 87, 30 (14 octobre 1395 ; p. 1090-1094). — 54 H 87, 35 (31 juillet 1564 ; p. 1094-1101). — Quittance des trois cent soixante deux livres pour les douze arpents de pré vendus par l'abbaye à Bazancourt (13 septembre 1564 ; p. 1101-1104). — 54 H 87, 25 (12 mai 1387 ; p. 1109-1124). — 54 H 87, 33 (27 février 1518, n.st. ; p. 1124-1133). — 54 H 87, 23-24 (14 juin - 4 juillet 1356 ; p. 1133-1140). — **Béguines ou Saint-Marcoul.** 54 H 48, 2-4 (août 1249 ; p. 1173-1176). — 54 H 48, 7-8 (16 juillet 1364 ; p. 1176-1183). — 54 H 48, 11 (1190 ; p. 1183-1185). — 54 H 48, 1 (24 juillet 1249 ; p. 1185-1187).

54 H 4. — 1 reg. in-f°, pap. de 998 pages.

XVIII^e s. — Cartulaire, t. III (cahiers n° 43 à 67). Les pages 33-40, 49-64, 122-124, 137-138, 141-148, 202-204, 216-228, 272-276, 330-332, 341-356, 401-404, 424-436, 475-476, 525-528, 561-564, 578-582, 584-588, 604-608, 612-616, 626-640, 656-668, 705-720, 741-748, 754-762, 775-780, 839-840, 947-950, 994-998 sont blanches. — **Bénéfices.** 54 H 37, 1 (7 février 1276 ; p. 3-5). — 54 H 14, 12 (24 décembre 1359 ; p. 5-11). — Collation d'une bulle du pape Grégoire XI ratifiant des coutumes selon lesquelles l'abbé de Saint-Denis de Reims ne peut nommer aux bénéfices sans le consentement du chapitre (21 janvier 1374, n.st. ; p. 12-15). — 54 H 37, 15 (16 décembre 1547 ; p. 15-16). — Accord entre Claude Cauchon dit de Maupas, abbé, et les chanoines de Saint-Denis pour la nomination aux bénéfices (28 avril 1547 ; p. 16-19). — 54 H 257, 25 (13 août 1632 ; p. 19). — Sommation faite à l'abbé de Saint-Denis pour nommer à la cure de Lagery (29 octobre 1635 ; p. 19). — 54 H 37, 52 (11 février 1688 ; p. 19). — Arrêt du Grand Conseil sur l'institution des chanoines réguliers de la Congrégation de France dans les bénéfices (8 mars 1703 ; p. 19). — 54 H 37, 44 (1704 ; p. 19). — 54 H 37, 59 (2 septembre 1761 ; p. 20). — Sentence arbitrale ordonnant que l'abbé de Saint-Denis ne pourra nommer à aucun bénéfice sans le consentement des discrets de l'abbaye (13 septembre 1636 ; p. 20-25). — 54 H 37, 55 (5 décembre 1704 ; p. 25-31). — 54 H 30, 67 (juillet 1582 ; p. 31). — **Berry.** 54 H 91, 8 (12 novembre 1561 ; p. 43-48). — **Bergnicourt.** 54 H 90, 1 (s.d. [1196] ; p. 67). —

54 H 90, 2 (s.d. [1199] ; p. 67-69). — Vente à l'abbaye par Raoul et Gui d'Inaumont de leur part des dîmes de Bergnicourt (janvier 1221, n.st. ; p. 70-71). — Approbation de la vente ci-dessus par Jean et Rose d'Inaumont, frère et mère des vendeurs (novembre 1220 ; p. 71). — Approbation de cette vente par Jean, seigneur du Châtelet et de Saint-Hilaire (juillet 1235 ; p. 72). — Sentence condamnant le comte de Rethel à laisser à l'abbaye la libre jouissance des moulins du Châtelet (juillet 1271 ; p. 72-75). — Sentence condamnant les abbayes de Saint-Denis et de Signy et le chapelain de Jonval à verser à l'abbaye d'Elan un muid de blé sur la dîme de Bergnicourt ([30 janvier] 1316, n.st. ; p. 75-87). — Sentence décidant que le lieu-dit la Renvoisière entre Bergnicourt et le Châtelet dépend de la paroisse de Bergnicourt ([13 août] 1492 ; p. 87-101). — 54 H 90, 5 (15 avril 1545 ; p. 101-109). — Sentence de l'officialité de Reims condamnant Jean Lardenois, de Bergnicourt, à payer la dîme d'une gerbe par douzaine au curé (17 janvier 1562, n.st. ; p. 109-113). — 54 H 90, 6 (29 juillet 1562 ; p. 113-121). — **Bisseuil et Burigny.** 54 H 92, 4 (29 avril 1689 ; p. 127-132). — Bail par Martin Balourdet, vigneron à Ay, procureur des religieux, à Jacques Guillenette, pêcheur à Bisseuil, de la moitié de la dîme de la Grande Corvée, notamment (1^{er} mai 1639 ; p. 132-133). — 54 H 92, 5 (15 avril 1704 ; p. 133-135). — 54 H 92, 7 (12 avril 1769 ; p. 135-136). — 54 H 98, 7 (21 octobre 1336 ; p. 139-140). — **Bois et forêts.** 54 H 237, 1 (1120 ; p. 151). — 54 H 237, 3 (1146 ; p. 151-152). — 54 H 237, 4 (1154 ; p. 152-153). — 54 H 237, 5 (novembre 1205 ; p. 153-154). — 54 H 237, 7 (23 juillet 1335 ; p. 154-162). — 54 H 237, 9-10 (24 septembre 1335 ; p. 163-165). — 54 H 237, 13 (20 février 1337 ; p. 165-171). — 54 H 237, 14 (3 juin 1365 ; p. 171-177). — 54 H 237, 16-18 (28 mai 1381 - 24 octobre 1404 ; p. 177-182). — 54 H 237, 20 (25 février 1556 ; p. 182-185). — 54 H 237, 25 (13 mai 1659 ; p. 186-192). — 54 H 237, 33 (22 décembre 1664 ; p. 192-201). — 54 H 237, 35 (17 septembre 1674 ; p. 207-209). — 54 H 237, 37 (4 septembre 1675 ; p. 209-211). — 54 H 237, 39 (11 janvier 1681 ; p. 211-212). — Attestation de sceaux de l'acte du 28 mai 1381 (8 juin 1381 ; p. 213-214). — 54 H 237, 19 (18 juin 1405 ; p. 214-215). — **Bouy.** 54 H 94, 2-3 (29 avril 1323 ; p. 231-233). — 54 H 94, 5 (10 août 1345 ; p. 233-237). — 54 H 94, 6-7 (10 février 1349, n.st. ; p. 237-242). — 54 H 94, 8 (12 avril 1383 ; p. 242-258). — 54 H 92, 9 (3 avril 1396 ; p. 258-261). — 54 H 94, 10-11 (18-19 juillet 1482 ; p. 261-271). — 54 H 94, 12 (20 juillet 1482 ; p. 279-286). — Attestation des sceaux de l'acte précédent (7 juin 1483 ; p. 286-288). — 54 H 94, 13 (24 avril 1504 ; p. 289-308). — 54 H 94, 14 (12 décembre 1525 ; p. 309-317). — 54 H 94, 15 (14 juin 1603 ; p. 317-320). — 54 H 94, 18 (2 août 1632 ; p. 320-322). — 54 H 94, 25 (5 décembre 1665 ; p. 322-325). — 54 H 94, 26 (10 décembre 1669 ; p. 325-329). — 54 H 94, 27 (1^{er} janvier 1674 ; p. 335-339). — 54 H 94, 28 (15 juillet 1674 ; p. 339-340). — **Boulençon.**

54 H 93, 4 (juin 1336 ; p. 359-363). — 54 H 93, 6-7 (17-18 mai 1351 ; p. 363-366). — 54 H 93, 5 (30 août 1350 ; p. 366-377). — 54 H 93, 8 (9 août 1352 ; p. 377-381). — Copie d'exploits faits en vertu de lettres royaux à la requête des religieux, contre le seigneur d'Olizy qui prétendait avoir droit de justice à Boulençon (5 février 1399 ; p. 381-397). — Extrait d'un mémoire de procès entre la veuve du seigneur d'Olizy et le prieur de Grandpré (s.d. ; p. 397-400). — 54 H 93, 13 en partie (21 mars 1519 ; p. 407-419). — 54 H 93, 14 (1^{er} février 1557 ; p. 419-423). — **Brécy.** 54 H 95, 1 (1773 ; p. 439-440). — 54 H 95, 2 (décembre 1212 ; p. 440-441). — 54 H 95, 3-4 (décembre 1212 - février 1213, n.st. ; p. 441-442). — 54 H 95, 5-6 (mars 1227 - janvier 1228, n.st. ; p. 442-444). — 54 H 95, 13 (29 mars 1594 ; p. 444-447). — 54 H 95, 17 (5 mai 1650 ; p. 447-459). — 54 H 95, 76-77 (5 septembre 1739 ; p. 459-471). — 54 H 95, 90 (13 juin 1768 ; p. 471-474). — **Breuil.** 54 H 96, 2 (1180 ; p. 479-481). — 54 H 96, 1 (s.d. ; [vers 1770] ; p. 481-482). — 54 H 96, 5 (29 avril 1300 ; p. 482-488). — 54 H 96, 6-16 (avril-juin 1300 ; p. 488-522). — 54 H 96, 17 (août 1300 ; p. 522-524). — 54 H 96, 18 (31 mars 1303 ; p. 531-533). — Donation de deux pièces de terre et d'un pré sis à Breuil par Poncelet de Verpel, sergent de la maison de Vassieux à Constant de Verpel, véturier de Saint-Denis (31 mars 1303 ; p. 533-535). — Sentence arbitrale adjugeant à l'abbaye une certaine somme de grain sur les dîmes du prieur de Ventelay (8 juillet 1304 ; p. 535-538). — 54 H 96, 19-24 (1306-1317 ; p. 538-556). — 54 H 96, 25-26 (4-7 décembre 1329 ; p. 556-560). — **Briquenay et Bury.** 54 H 97, 1-2 (4 mars - 25 mai 1336 ; p. 567-574). — 54 H 97, 3 (4 mars 1462 ; p. 575-577). — Echange entre l'abbaye et Claude Regnard, curé des Istres-et-Bury, de l'obligation qu'elle a de lui verser une portion congrue contre cession pour huit ans de ses dîmes sur deux maisons audit lieu (10 avril 1646 ; p. 583). — **Cathédrale, Caurel-lès-Lavannes.** 54 H 49, 19 (9 décembre 1639 ; p. 591-597). — Liste des jours où les religieux de Saint-Denis s'associent au chapitre cathédral de Reims (s.d. ; p. 597-600). — 54 H 49, 27 (20 juillet 1642 ; p. 601-602). — 54 H 49, 29 (18 juin 1653 ; p. 602). — 54 H 49, 32 (8 juillet 1708 ; p. 602-603). — 54 H 99, 1 (2 mai 1265 ; p. 609-611). — **Cauroy-lès-Hermonville.** 54 H 100, 1 (2 avril 1263, n.st. ; p. 619-622). — 54 H 100, 2 (janvier 1281, n.st., et non 1289 ; p. 622-624). — 54 H 100, 3 (14 février 1643, n.st. ; p. 625). — **Challerange.** 54 H 102, 1 (17 mars 1556, n.st. ; p. 643-655). — **Cauroy-lès-Machault.** 54 H 101, 4 (janvier 1238, n.st. ; p. 671-672). — 54 H 101, 5-6 (avril-mai 1239 ; p. 672-677). — 54 H 101, 7-8 (17 août 1250 - mai 1253 ; p. 677-691). — 54 H 101, 9-10 (décembre 1253 ; p. 691-697). — 54 H 101, 11 (17 novembre 1256 ; p. 697-701). — 54 H 101, 12 (6 juin 1549 ; p. 702-704). — **Chamery.** 54 H 104, 1-5 (1630-1678 ; p. 723-740). — **Champfleury et Chambrecy.** 54 H 105, 1 (1^{er} février 1499, n.st. ; p. 751-753). — 54 H 103, 1 (13 février 1368, n.st. ; p. 763-768). — Accord par lequel les religieuses de

Longueau sont tenues quittes des réparations de l'Eglise de Chambrecy en payant une redevance annuelle aux marguilliers de ladite église (20 novembre 1660 ; p. 769-772). — Déclaration par Philippe Jaillot, curé de Chambrecy, de la dîme de Chambrecy et de la façon de la lever (20 février 1768 ; p. 773-774). — **Champigny.** Restitution aux habitants de Champigny par Bliard, châtelain d'Omunt, de leurs pâts saisis lors d'un procès (s.d. ; p. 783). — Accord au sujet de la justice de Champigny (décembre 1204 ; p. 783-785). — Renonciation par le châtelain d'Omunt à certains droits qu'il prétend avoir sur les habitants de Champigny (mai 1212 ; p. 785-786). — Sentence de l'official de Reims réglant la question des droits seigneuriaux dus à certains seigneurs par les habitants de Champigny et fixant les limites des pâts (avril 1228 ; p. 786-789). — Vente aux religieux de Saint-Denis par Erard de Valeton et par Ade, sa femme, citoyens de Reims, de cens à Champigny (mars 1245, n.st. ; p. 790-791). — Vente par la léproserie de Reims à Adenet, dit Cauchon, citoyen de Reims, de six deniers de surcens à Champigny (juillet 1249 ; p. 791-794). — Accord entre Renier Akarin, chevalier, et Aubri, fils d'Aymon de Champigny, d'une part, et les habitants d'autre part, libérant ces derniers des corvées dues aux seigneurs, moyennant redevance annuelle (avril 1258 ; p. 793-794). — Sentence de l'officialité de Reims permettant aux receveurs des religieux d'être présents lors du paiement du cens dû aux seigneurs du lieu ([3 novembre] 1251 ; p. 795-798). — 54 H 106, 1-4 (juillet-août 1258 ; p. 798-809). — Sentence de l'officialité de Reims ordonnant que le fossé de Warmery sis à Champigny, obstrué avec des pieux par un seigneur du lieu, sera débouché par les religieux, le seigneur pouvant construire un pont sur ledit fossé ([4 octobre] 1259 ; p. 809-812). — Sentence de l'official de Reims interdisant aux habitants de Champigny de vendanger sans permission de l'abbaye ([24] septembre 1260). — 54 H 94, 2 (mars 1263, n.st. ; p. 818-821). — Approbation de l'échange ci-dessus par Manassès, comte de Rethel (mars 1264, n.st. ; p. 822). — 54 H 108, 3 (novembre 1274 ; p. 823-825). — 54 H 108, 4 (30 décembre 1274 ; p. 826-828). — Vente à l'abbaye par Rose, fille de feu Renier dit Akarin, de Champigny, de plusieurs droits seigneuriaux à Champigny ([17 décembre] 1276 ; p. 828-837). — Ratification de la vente ci-dessus par Pierre [1er], archevêque de Reims ([16 septembre] 1284 ; p. 837-838). — Vente d'une partie de la seigneurie de Champigny par Simon de Courtagnon, curateur des enfants de Renier dit Akarin, à Jean dit Bouy, de Reims (25 juin 1281 ; p. 843-850). — Abandon par le vendeur ci-dessus des foi et dommage qui lui sont dus au profit de l'acheteur (juillet 1281 ; p. 850-853). — Règlement d'un conflit entre l'abbaye et Renaud de Cuilly, seigneur en partie de Champigny, par lequel les religieux garderont leur part dans la seigneurie, les acquisitions de l'un ou l'autre devant se faire par consentement mutuel (août 1282 ; p. 853-858). — Vente par Jean Cauchon à Pierre, chapelain d'Avenay, de divers cens

en franc-alieu à Champigny (février 1288, n.st. ; p. 858-864). — Donation de cens à Champigny pour la pitancerie de l'abbaye par Pierre, chapelain d'Avenay (février 1288, n.st. ; p. 865-868). — Vente à l'abbaye d'une terre à Champigny par Guyot, écuyer, de Champigny ([20 mai] 1288 ; p. 868-870). — Approbation par Guyot des acquêts faits par les religieux à Champigny ([26 avril] 1291 ; p. 870-872). — Accord entre l'abbé de Saint-Denis, Guyot, Raoul et son frère, tous seigneurs de Champigny au sujet de la fidélité due par les habitants ([18 octobre] 1293 ; p. 872-875). — Amortissement et quittance de l'amortissement des biens de l'abbaye à Champigny (juillet-août 1294 ; p. 875-876). — Reconnaissance faite par Guyot de Champigny, fils de feu Renier dit Akarin, qu'il n'a droit qu'au seizième de la justice du lieu (août 1298 ; p. 876-883). — Amortissement par les seigneurs de Champigny de rentes acquises par les religieux à Champigny ([15 novembre] 1299 ; p. 883-885). — Amortissement par Robert [1er], archevêque de Reims, de la rente donnée à l'abbaye pour les pitances (30 décembre 1299 ; p. 885-886). — 54 H 31, 10 (26 avril 1300 ; p. 886-890). — 54 H 106, 6 (mars 1302, n.st. ; p. 893-904). — 54 H 106, 8-11 (février-juillet 1302 ; p. 904-918). — 54 H 106, 12-13 (31 mars - 1er avril 1304 ; p. 918-923). — 54 H 106, 14 (26 mars 1304, n.st. ; p. 923-936). — 54 H 106, 7 (29 février 1304 ; p. 937-939). — 54 H 108, 5 (11 août 1304 ; p. 939-943). — 54 H 108, 6 (25 mars 1306 ; p. 953-961). — 54 H 106, 15 (25 mai 1305 ; p. 953-961). — 54 H 108, 7 (14 août 1306 ; p. 962-970). — 54 H 106, 16-18 (mai-septembre 1311 ; p. 971-984). — 54 H 106, 19-22 (juin 1311 ; p. 984-991). — 54 H 108, 8 (9 février 1320 ; p. 991-993).

54 H 5. — 1 reg. in-f°, pap. de 1082 pages.

XVIII^e s. — Cartulaire, t. IV (cahiers n°s 68 à 89). Les pages 25-28, 84-92, 147-152, 213-216, 237-244, 286-288, 340-344, 407-408, 473-484, 522-532, 555-568, 588-592, 610, 620-628, 658, 674, 678-684, 699-712, 722, 726-732, 778-780, 804-808, 862-866, 917-920, 966-974, 1024-1034, 1071-1082 sont blanches. — **Champigny.** — 54 H 106, 23-24 (27 octobre - 11 novembre 1332 ; p. 3-13). — 54 H 106, 25 (28 décembre 1332 ; p. 13-22). — 54 H 107, 5 (12 juillet 1333 ; p. 23-24). — 54 H 106, 26-28 (juin-juillet 1340 ; p. 31-34). — 54 H 107, 6-7 (21 septembre - 31 octobre 1340 ; p. 34-38). — Accord entre l'abbaye de Saint-Denis de Reims et la communauté de Champigny par lequel les habitants payeront une redevance par setier de vin, au lieu du droit de vinage perçu audit lieu (10 novembre 1340 ; p. 48-63). — 54 H 106, 29 (7 août 1349 ; p. 63-67). — 54 H 107, 8 (8 juillet 1363 ; p. 67-73). — 54 H 107, 9-10 (14 janvier 1368 ; p. 73-75). — 54 H 31, 11 (25 août 1368 ; p. 75-83). — 54 H 108, 10-14 (26 décembre 1371 - 12 août 1372 ; p. 95-118). — 54 H 107, 13 (7 juin 1387 ; p. 119-135). — 54 H 31, 12-13 (septembre 1400 - novembre 1401 ; p. 135-146). — 54 H 108, 15 (4 août 1413 ; p. 155-

160). — 54 H 108, 16 (15 février 1510, n.st. ; p. 160-167). — 54 H 108, 17-18 (14 mai 1517 - 20 février 1518 ; p. 167-173). — 54 H 31, 24-26 (28 décembre 1512 - 2 octobre 1520 ; p. 174-184). — 54 H 107, 13 (29 janvier 1535 ; p. 185-187). — 54 H 108, 22 (11 mars 1535 ; p. 188-191). — 54 H 108, 23 (11 mars 1535 ; p. 191-202). — 54 H 108, 21 (27 octobre 1534 ; p. 202-208). — 54 H 107, 14 (4 mai 1536 ; p. 208-212). — Vente à l'abbaye d'une pièce de bois à Champigny par Jean Le Bourlois, manouvrier (4 mai 1536 ; p. 219-221). — 54 H 109, 1-2 (27 mai 1536 ; p. 221-235). — Echange par l'abbaye de six arpents de pré près du moulin de Pinson à Champigny contre trois pièces de pré et bois audit lieu (16 avril 1538 ; p. 247-253). — Donation d'un pré à Champigny et de quatre boisseaux de vigne à Ambonnay par Pierre Gauthier, chanoine de la cathédrale, pour fonder l'office de sous-chantre en l'abbaye Saint-Denis : 54 H 109, 4 (27 juillet 1568 ; p. 253-257). — Ventes par Jacques Bailly et par Jean Bourlois, laboureurs à Champigny, à la veuve Buissonnet de diverses pièces de terre à Champigny ; arpentage d'icelles : 54 H 109, 5 en partie (17-19 février 1600, n.st. ; p. 257-264). — Vente par Hubert Augier, receveur des tailles en l'élection de Reims, à deux laboureurs de Champigny d'une maison sise à Champigny : 54 H 109, 6 (8 décembre 1612 ; p. 264-273). — Vente par Jean Fournier, vigneron à Thillois, à Jean Haugnié, laboureur audit lieu, d'une pièce de terre à Champigny et investiture par la justice de Champigny : 54 H 109, 17 en partie (24 février-2 mars 1628, n.st. ; p. 273-275). — Vente par Jean de Massy, père et fils, laboureurs à Saint-Brice, d'une terre à Champigny à Jean Carré, dudit lieu : 54 H 109, 16 (10 août 1626 ; p. 276-281). — Vente à l'abbaye par Jeanne Huard, veuve Carré, de Champigny, d'une pièce de terre, audit lieu (23 septembre 1644 ; p. 281-285). — Adjudication à l'abbaye de la cense de Champigny : 54 H 109, 22 (12 septembre 1642 ; p. 291). — 54 H 109, 24 (4 mars 1645, n.st. ; p. 333-334). — 54 H 109, 28 (8 mai 1645 ; p. 334-339). — 54 H 109, 31 (15 novembre 1645 ; p. 347-354). — 54 H 109, 33 (14 avril 1646 ; p. 354-358). — 54 H 109, 34 (23 avril 1646 ; p. 358-361). — 54 H 109, 35 (22 mai 1646 ; p. 361-364). — 54 H 109, 36-37 (17 juin 1646 ; p. 364-378). — 54 H 109, 41-43 (26 avril - 27 décembre 1650 ; p. 378-388). — 54 H 109, 45 (29 janvier 1652, n.st. ; p. 388-394). — 54 H 109, 47 (6 février 1652, n.st. ; p. 395-398). — 54 H 109, 49 (17 décembre 1651 ; p. 399-403). — 54 H 109, 50 (28 avril 1652 ; p. 403-406). — Echange de terres à Champigny (9 mai 1642 ; p. 411-414). — 54 H 109, 54 (19 avril 1653 ; p. 414-417). — Vente à l'abbaye par André Chevillet, notaire à Reims, d'une métairie sise à Champigny (18-28 mai 1657 ; p. 417-452). — Opération de vêture et dévêture afférente à l'acte ci-dessus (28 mai 1658 ; p. 452-455). — 54 H 109, 55 (19 novembre 1657 ; p. 455-463). — 54 H 109, 26 (9 septembre 1644 ; p. 463-465). — Accord entre l'abbaye et la communauté de Courcelles et Saint-Brice par lequel cette dernière s'engage à ne

rien planter susceptible d'empêcher les religieux de voir la cathédrale de leur maison de Champigny : 54 H 109, 61 (13 janvier 1674, n.st. ; p. 466-469). — Quittance du curé de Saint-Brice pour la somme donnée par les chanoines selon l'accord ci-dessus (12 mai 1672 ; p. 469). — 54 H 109, 39 (10 novembre 1647 ; p. 470-471). — 54 H 109, 63 (14 septembre 1673 ; p. 471-472). — **Charlefontaine.** 54 H 251, 1 (1118 ; p. 487-488). — 54 H 251, 2 (s.d. ; p. 489-490). — 54 H 251, 3 (mars 1225, n.st. ; p. 490). — 54 H 251, 6-7 (juin 1252 ; p. 490-491). — 54 H 251, 23 (25 octobre 1376 ; p. 492-493). — 54 H 252, 2 (19 janvier 1415, n.st. ; p. 494-496). — Arpentage des biens de l'abbaye de Charlefontaine avec indication des surcens qui lui sont dus à Ay (10 juin 1553 ; p. 497-513). — 54 H 254, 19 (26 février 1573, n.st. ; p. 513-518). — Sentence condamnant le prieur de Charlefontaine à tenir l'accord ci-dessus (26 février 1573, n.st. ; p. 518-521). — 54 H 29, 38-39 (11 juillet 1768 ; p. 535-536). — 54 H 29, 40 (20 août 1768 ; p. 536-549). — 54 H 29, 42 (9 février 1771 ; p. 550-553). — Exécutoire de dépens de l'arrêt du 20 août 1768 (10 avril 1771 ; p. 553-554). — **Chouilly.** Vente à Gilles de Baconnes par Thibaut Challe d'une pièce de vigne de trois quartels à Chouilly, lieu-dit En la Griffaine ([14 avril] 1364 ; p. 571-574). — 54 H 36, 2 (6 décembre 1474 ; p. 574-578). — Vente à Ponce Marlois, trésorier de l'abbaye, par Jean Jeanny, vigneron à Chouilly, d'une pièce de vigne à Chouilly (28 septembre 1570 ; p. 578-580). — Vente au trésorier par Remi Herman, vigneron à Chouilly, d'une pièce de vigne, lieu-dit Brousse (27 décembre 1570 ; p. 580-582). — Vente d'une vigne à Chouilly conclue entre deux vignerons dudit lieu (23 septembre 1733 ; p. 582-583). — Achat par Jean Gosset, agent des religieux à Ay, à divers, de vignes sises à Chouilly (5 février 1734-1^{er} novembre 1737 ; p. 583-587). — **Chesnois.** Erection en cure de l'église de Chesnois par détachement de Sorcy et de Vaux-Montreuil (17 octobre 1693 ; p. 593-609). — **Sous-chantre.** 54 H 109, 11 (21 avril 1558 ; p. 611-617). — Indemnité pour le pré donné au sous-chantre et quittance des droits de vente par l'abbé Claude Cauchon (30 mai 1558 ; p. 617-619). — **Charbogne et Chardeny.** Acquiescement donné par Renier de Charbogne à l'acte suivant (avril 1224 ; p. 631). — Sentence de l'official de Reims maintenant l'abbaye dans la jouissance du seizième de la dîme à Charbogne (novembre 1223 ; p. 631-632). — Cession par Rivard de la part que l'abbaye lui demandait dans le seizième de la dîme de Charbogne (avril 1224 ; p. 632-633). — 54 H 110, 3-4 (6-21 novembre 1368 ; p. 634-636). — 54 H 110, 8-9 (27-28 octobre 1446 ; p. 636-643). — 54 H 110, 12 (11 décembre 1456 ; p. 644-652). — 54 H 110, 14 (18 janvier 1569 ; p. 653-657). — 54 H 111, 1 (juin 1236 ; p. 659). — 54 H 111, 2 (16 août 1240 ; p. 659-660). — 54 H 111, 3-6 (avril-juin 1246 ; p. 660-667). — Approbation de la vente ci-dessus par Joël, archevêque de Reims (août 1246 ; p. 667). — 54 H 111, 8 (23 janvier 1324, n.st. ; p. 667-673). — 54 H 111, 7 (février 1252, n.st. ; p. 675-677). — **Le Châtelet.**

54 H 112, 1 (1196 ; p. 687-689). — 54 H 112, 2-6 (juillet-août 1271 ; p. 689-691). — 54 H 112, 7-8 (20 octobre 1554 ; p. 691-696). — 54 H 112, 8 (15 février 1552 ; p. 697-698). — **Tourcelles-Chaumont et Coulmiers.** 54 H 228, 1 (août 1232 ; p. 715). — 54 H 228, 2 (18 décembre 1233 ; p. 715-716). — 54 H 228, 3 (janvier 1234, n.st. ; p. 716-717). — 54 H 228, 4 (janvier 1234, n.st. ; p. 717-719). — Ratification de la vente ci-dessus par l'official de Reims (janvier 1234, n.st. ; p. 719-720). — Confirmation par Geoffroy de Sommepy de la vente ci-dessus ([7 juin] 1234 ; p. 721). — 54 H 125, 2 (4 avril 1622 ; p. 723-725). — **Chamuzy.** 54 H 114, 1 (mai 1203 ; p. 735). — 54 H 114, 2-5 (5 mai 1271-31 janvier 1272 ; p. 735-753). — 54 H 114, 6 (juin 1273 ; p. 753-755). — 54 H 114, 8 (1^{er} juillet 1273 ; p. 755-758). — 54 H 114, 7 (23 juin 1273 ; p. 758-760). — Vente à l'abbaye par Gauthier dit Le beron, de Marfaux, d'une pièce de terre à Chamuzy (1^{er} décembre 1277 ; p. 760-763). — 54 H 115, 9 (1^{er} décembre 1277 ; p. 763-765). — Vente à l'abbaye par Agnès de Chaumuzy, veuve d'Hugues de Liège et par Péronnelle, sa fille, d'un pré à Chaumuzy, lieu-dit Sorillon (1^{er} décembre 1277 ; p. 765-767). — 54 H 114, 11-12 (février 1304, n.st. ; p. 767-769). — 54 H 114, 13 (1^{er} octobre 1348 ; p. 769-777). — 54 H 114, 14 (juin 1364 ; p. 783-789). — Homologation d'un accord entre les religieux et la communauté de Chamuzy par lequel ceux-ci paieront une partie de la redevance pour frais de sacre à laquelle la communauté sera astreinte, en raison de leurs terres (1^{er} décembre 1365 ; p. 789-792). — 54 H 114, 22 (28 avril 1758 ; p. 800-803). — **Chestres.** 54 H 117, 1 (31 janvier 1256, n.st. ; p. 811-813). — 54 H 116, 1 (juillet 1261 ; p. 813-815). — 54 H 118, 1 (10 avril 1262 ; p. 815-817). — 54 H 118, 2 (25 mai 1266 ; p. 817-820). — Vente à Jean de Nemur, curé de Chestres, par Warnier de Ballay du droit de justice qu'il a sur quatre jours de terre que ledit curé a achetés à Chestres ([20 février] 1266, n.st. ; p. 820-822). — 54 H 116, 2-3 (1266 ; p. 823-824). — Vente au curé par Hoquerel de Chestres d'une pièce de terre sise près de son jardin (septembre 1267 ; p. 824-827). — Reconnaissance par le seigneur de Bourcq qu'il n'a pas de droit de gîte dans la maison de Saint-Denis à Chestres (octobre 1267 ; p. 827-828). — Réserve faite par Pierre [II], abbé de Saint-Denis, du droit de justice sur un journal de terre sis à Chestres acheté par le seigneur de Vandy et sur le droit au passage sur le pont du seigneur ([22 juin] 1269 ; p. 828-833). — Confirmation des lettres précédentes par Baudouin de Vandy (25 juin 1269 ; p. 833-839). — 54 H 115, 1 (juin 1276 ; p. 839-842). — 54 H 117, 3 (août 1278 ; p. 842-845). — 54 H 117, 3 (18 juin 1281 ; p. 845-850). — 54 H 117, 5-8 (février 1285, n.st. - juin 1291 ; p. 850-851). — 54 H 117, 9 (6 juin 1302 ; p. 869-876). — 54 H 117, 15 ([27 septembre] 1324 ; p. 876-879). — 54 H 117, 10 (14 novembre 1324 ; p. 879-884). — Prorogation d'un accord entre les religieux et le prieuré de Landèves au sujet des prés de Chestres (juin 1327 ; p. 884-891). — 54 H 117, 17

(mai 1332 ; p. 891-895). — Vidimus de l'accord passé en 1334 entre les religieux et le prieuré de Landèves pour le partage de plusieurs biens à Chestres (27 janvier 1448, n.st. ; p. 895-916). — 54 H 118, 4 (13 juin 1346 ; p. 921-924). — Reconnaissance d'un cens dû au curé de Chestres sur une fauchée de pré par Havis, veuve de Wautron de Chestres (21 septembre 1349 ; p. 924-926). — Donation à la fabrique de Chestres de six quartiers de pré au Breuil par Jeanne, veuve d'Etienne, de Semide (novembre 1390 ; p. 926-930). — Amortissement des revenus de la fabrique de l'église de Chestres (11 janvier 1460, n.st. ; p. 930-932). — 54 H 116, 5-6 (septembre 1505 - février 1507, n.st. ; p. 932-937). — 54 H 116, 7 (30 novembre 1515 ; p. 937-939). — 54 H 118, 5-8 (9 février 1519, n.st. ; p. 939-956). — 54 H 116, 9 (21 février 1520, n.st. ; p. 956-965). — 54 H 118, 9-11 (24-25 juin 1519 ; p. 977-984). — Déclaration des biens et revenus de la cure de Chestres (21 février 1522, n.st. ; p. 985-1000). — Constatation faite par le lieutenant général du bailliage de Vitry que les biens de la cure de Chestres sis à Clairefontaine, Theline, Blaise et Condé [les-Autry] ne sont pas amortis (8 novembre 1522 ; p. 1000-1006). — 54 H 116, 9 (6 juillet 1538 ; p. 1006-1011). — Sentence de l'officialité de Reims confirmant à Nicolas Frizon, curé de Chestres, la dîme à la treizième gerbe (7 janvier 1545, n.st. ; p. 1011-1023). — 54 H 116, 10 (16 mai 1545, n.st. ; p. 1037-1048). — 54 H 115, 6-7 (18 janvier 1548, n.st. ; p. 1048-1054). — 54 H 117, 19 (18 avril 1673 ; p. 1054-1058). — 54 H 115, 10 (20 décembre 1696 ; p. 1059). — 54 H 117, 22 (11 février 1697 ; p. 1060-1069). — 54 H 115, 11 (5 octobre 1699 ; p. 1069-1070).

54 H 6. — 1 reg. in-f°, pap. de 1004 pages.

XVIII^e s. — Cartulaire, t. V (cahiers n° 90 à 117 ; manquent n° 103 à 105). Les pages 6-10, 22-28, 85-88, 135-136, 149-164, 212, 282, 303-316, 334-344, 382-384, 406-424, 475-476, 498, 503-508, 520-522, 525-528, 539-548, 578-584, 601-612, 623-626, 647-648, 651-656, 662-664, 695-700, 733-740, 802-804, 853-862, 865-868, 885-888, 898-900, 922-928, 972, 1002-1004 sont blanches. — **Condé-sur-Aisne et Coulonges-lès-Attigny.** — 54 H 120, 1 (1166 ; p. 3-5). — 54 H 126, 2-4 (décembre 1320-21 mai 1323 ; p. 11-19). — 54 H 32, 30 (19 juillet 1543 ; p. 19-21). — **Cormicy.** 54 H 122, 1 (23 juin 1182 ; p. 31). — 54 H 122, 2 (mars 1238, n.st. ; p. 32-33). — 54 H 121, 2-3 (10 novembre 1253 ; p. 33-36). — 54 H 121, 1 (juin 1032 ; p. 36-37). — Vente à l'abbaye de Saint-Denis par Jorland de Villeblain, chevalier, de sa part sur la dîme de Cormicy (novembre 1240 ; p. 37-39). — 54 H 121, 4 (21 août 1254 ; p. 39-43). — 54 H 122, 5 (février 1267, n.st. ; p. 43-45). — 54 H 122, 8 (avril 1260 ; p. 45-46). — Donation à l'abbaye par Thibaud, prévôt de l'église d'Arras, de trois vignes à Cormicy et à Hermonville (novembre 1261 ; p. 46-48). — 54 H 122, 4 (24 février 1267, n.st. ; p. 48-51). — 54 H 100, 2 (janvier 1281, n.st. ; p. 51-54). — 54 H 122, 6 (février

1285, n.st. ; p. 54-57). — 54 H 122, 7 (août 1286 ; p. 57-58). — 54 H 122, 9 (décembre 1299 ; p. 58-59). — 54 H 121, 5-6 (novembre 1288 ; p. 59-63). — 54 H 122, 11 (28 septembre 1300 ; p. 63-67). — Sentence adjugeant aux abbayes de Saint-Denis et de Saint-Thierry et au curé de Cormicy la demie dîme du rapport de fer de la paroisse de Berry (20 mai 1344 ; p. 63-67). — 54 H 124, 1-2 (vers 1400 ; p. 71-79). — 54 H 121, 7 (17 avril 1411 ; p. 79-84). — 54 H 121, 8-11 (13 mars 1424-29 septembre 1425 ; p. 91-102). — 54 H 122, 12 (10 juillet 1443 ; p. 103-106). — 54 H 121, 12 (7 février 1456 ; p. 106-114). — 54 H 121, 13-14 (4 février 1494, n.st. ; p. 114-119). — Procédure entre les habitants de Sapigneul et le curé de Cormicy pour une redevance en blé et en avoine à laquelle prétendait ledit curé ([27 juillet] 1495 ; p. 119-134). — Sentence maintenant les religieux en possession de douze setiers de froment sur la part de la dîme que les religieux de Saint-Thierry ont à Cormicy (3 avril 1499 ; p. 139-143). — 54 H 32, 28 (1503 ; p. 143-147). — 54 H 121, 19 (29 décembre 1625 ; p. 167-170). — 54 H 121, 25 (16 mai 1631 ; p. 174-177). — 54 H 123, 15-16 (15 décembre 1632 ; p. 177-181). — 54 H 121, 28 (16 juin 1635 ; p. 181-184). — 54 H 123, 17 (30 janvier 1636 ; p. 184-190). — 54 H 123, 18-21 (20 février - 1^{er} avril 1636 ; p. 190-211). — 54 H 124, 3 (vers 1400 ; p. 215-223). — 54 H 123, 23-24 (15 janvier 1643 - 11 janvier 1644 ; p. 223-230). — 54 H 124, 7 (28 mars 1645 ; p. 233). — 54 H 123, 25 (24 avril 1645 ; p. 234-240). — 54 H 123, 26 (*en partie*) (octobre 1649 ; p. 240). — Vente à Nicolas Roland, marchand à Reims du jardin ci-dessus et contrat de nantissement en faveur de Charles Roland, curé de Saint-Denis (20 octobre 1651 ; p. 240-244). — 54 H 123, 27 (12 juin 1665 ; p. 244-248). — Accord entre les religieux et les habitants de Cormicy par lequel les premiers sont déchargés de l'entretien du chœur de l'église moyennant six setiers de seigle à prendre sur leur part de dîme (10 avril 1675 ; p. 248-253). — 54 H 121, 35 (4 novembre 1690 ; p. 253-264). — Arpentage de pièces de terre appartenant à des particuliers à Cormicy (19 janvier 1693 ; p. 265-271). — Sentence rétablissant les vraies limites de terres appartenant à des particuliers à Cormicy (20 août 1696 ; p. 271-281). — Sentence condamnant Nicolas Gallois, curé de Cormicy, à contribuer aux réparations de l'église de Sapigneul en sa qualité de décimateur (26 août 1756 ; p. 285-287). — Arrêt adjugeant la cure de Cormicy à Pierre de Bassonville contre Louis de La Brigue (9 février 1709 ; p. 287-290). — Arpentage des terres de Cormicy appartenant aux religieux (14 février 1758 ; p. 290-296). — Bail du quart des dîmes en grain et vin et des dîmes novales de Cormicy, Sapigneul et la Neuville, appartenant au curé (17 juillet 1649 ; p. 297-298). — Indulgence plénière accordée à l'église de Cormicy par le pape Innocent XI (27 mai 1680 ; p. 298-300). — 54 H 121, 37 (11 avril 1714 ; p. 300-302). — **Courmas (sic) et Cumières.** 54 H 131, 1 (6 juillet 1614 ; p. 319-323). — 54 H 241, 1 (4 no-

vembre 1623 ; p. 323-329). — 54 H 241, 2 (8 août 1648 ; p. 329-333). — **Courtaumont.** 54 H 127, 1 ([27 septembre] 1242 ; p. 347-348). — 54 H 127, 2 (avril 1245 ; p. 348-350). — 54 H 127, 3 (juillet 1245 ; p. 350-352). — 54 H 127, 4-5 (24 octobre 1251 ; p. 352). — 54 H 127, 6-7 (octobre 1252 ; p. 353). — 54 H 127, 8 (13 décembre 1282 ; p. 353-363). — 54 H 127, 12 (8 juillet 1296 ; p. 364-371). — 54 H 127, 14 (1^{er} avril 1311 ; p. 371-372). — 54 H 127, 15-16 (26 mars-13 mai 1318 ; p. 372-381). — 54 H 127, 17 (7 décembre 1370 ; p. 387-389). — 54 H 127, 18 (8 août 1479 ; p. 390-398). — 54 H 127, 19-20 (3 août 1552 ; p. 398-405). — **Courville.** 54 H 32, 2 (mars 1257, n.st. ; p. 427-428). — 54 H 128, 1 (24 février 1345 ; p. 440-447). — 54 H 128, 3 (9 janvier 1384, n.st. ; p. 447-451). — 54 H 128, 5 (mars 1252, n.st. ; p. 451-455). — 54 H 128, 7 (12 juin 1518 ; p. 455-461). — 54 H 128, 8 (15 mars 1534, n.st. ; p. 461-465). — 54 H 128, 9 (13 décembre 1550 ; p. 465-474). — **La Croix-aux-Bois.** 54 H 129, 1 (mai 1241 ; p. 479-480). — 54 H 129, 3 (14 janvier 1251, n.st. ; p. 481-482). — 54 H 129, 2 (août 1250 ; p. 482-484). — 54 H 129, 5 (2 juin 1688 ; p. 484-497). — **Courville.** 54 H 128, 12 (28 novembre 1733 ; p. 499-502). — **Dricourt, décimes, dîmes.** 54 H 132, 1 (juin 1241 ; p. 511-512). — 54 H 132, 2 (2 juillet 1253 ; p. 512-513). — 54 H 132, 4 (16 septembre 1288 ; p. 513-517). — 54 H 132, 3 (13 novembre 1266 ; p. 517-519). — Conclusion des députés du clergé du diocèse de Reims disant que les offices claustraux ne doivent pas être taxés pour les décimes (19 février 1593 ; p. 523-524). — 54 H 66, 2 (25 octobre 1561 ; p. 529-533). — 54 H 66, 3 (21 juillet 1563 ; p. 533-538). — **Leffincourt.** Vente à l'abbaye par Perrinet de Neuflize du huitième de la dîme de Leffincourt (mars 1351, n.st. ; p. 551-557). — **Ratification d'Humbert,** administrateur de l'église de Reims (2 octobre 1353 ; p. 557-559). — Erection de la cure de Leffincourt par détachement de celle de Vandy (31 mai 1688 ; p. 559-577). — **Elan.** 54 H 135, 1 (14 juin 1362 ; p. 587-590). — 54 H 135, 2 (18 avril 1459 ; p. 590-592). — 54 H 135, 3 (24 octobre 1662 ; p. 592-600). — **Ecueil et Ecordal.** 54 H 134, 2 (5 mai 1631 ; p. 615-622). — 54 H 133, 1-2 (15 novembre 1477-24 janvier 1479, n.st. ; p. 627-636). — 54 H 133, 3 (24 janvier 1479, n.st. ; p. 637-646). — **Faverolles et Falaise.** 54 H 131, 1 (22 juillet 1270 ; p. 657-660). — 54 H 137, 1 (7 décembre 1690 ; p. 660-661). — 54 H 136, 1 (19 février 1353, n.st. ; p. 665-667). — 54 H 136, 2 (10 mai 1530 ; p. 667-679). — 54 H 136, 4 (29 mai 1666 ; p. 679-684). — 54 H 136, 6 (11 juillet 1667 ; p. 684-688). — 54 H 136, 8-9 (20 décembre 1696-14 octobre 1699 ; p. 688-690). — Bail pour quatre-vingt-dix-neuf ans par Noël Bourlois, prieur de Grandpré, de la seigneurie du ban Saint-Médard à Falaise, dépendant de son prieuré, et d'une maison à Falaise (1^{er} août 1599 ; p. 691-694). — **Fleury-la-Montagne.** 54 H 138, 1 (6 mars 1415 ; p. 703-708). — 54 H 138, 2 (3 août 1482 ; p. 708-712). — 54 H 138, 3 (18 février 1484,

n.st. ; p. 713-715). — 54 H 138, 4 (21 décembre 1551 ; p. 715-720). — 54 H 138, 5 (28 juin 1613 ; p. 720-725). — 54 H 138, 6 (2 novembre 1627 ; p. 725-728). — 54 H 138, 7 (3 août 1642 ; p. 728-731). — Arpentage de la vigne du Petit Fleury, lieu-dit la Croix-Fertin, appartenant à l'abbaye (3 février 1739 ; p. 731-732). — **Fondations d'anniversaires.** Donation à l'abbaye par Lambert, évêque de Noyon, de la cure de Montescourt, à charge de célébrer son anniversaire (1116 ; p. 743-745). — 54 H 17, 2 (30 mars 1262 ; p. 745-747). — 54 H 17, 4 (1^{er} mars 1273 ; p. 747-752). — 54 H 17, 7 (11 mai 1350 ; p. 748-752). — 54 H 17, 10-11 (27 juin 1431 ; p. 752-759). — 54 H 17, 12 (1541 ; p. 759-762). — 54 H 17, 38 (17 janvier 1618, n.st. ; p. 762-767). — 54 H 17, 28 (19 novembre 1626 ; p. 767-776). — 54 H 17, 33 (17 mars 1628, n.st. ; p. 776-782). — 54 H 17, 39 (5 avril 1629 ; p. 782-785). — 54 H 17, 7 (4 novembre 1364 ; p. 785-787). — 54 H 17, 26 (30 avril 1646 ; p. 788-792). — 54 H 17, 47 (19 mars 1653 ; p. 792-796). — 54 H 17, 50 (18 mars 1659 ; p. 797-800). — Rappel des fondations de messes pour Arnoul, de Soissons, et Marguerite La Borgne (1351 ; p. 800-801). — 54 H 17, 48-49 (10 février 1656 ; p. 807-822). — 54 H 17, 51 (24 avril 1664 ; p. 822-825). — 54 H 17, 52 (24 décembre 1664 ; p. 825-840). — 54 H 17, 22-24 (février 1615 ; p. 841-844). — 54 H 17, 31 (23 mars 1626 ; p. 845-850). — 54 H 17, 41-42 (25 octobre 1645 ; p. 850-852). — Attestation par Nicolas Pinchart, recteur de l'Université de Reims, du serment prêté par Nicolas Oudinet, novice à l'abbaye Saint-Denis, comme écolier avec les priviléges qui s'y attachent (30 janvier 1603 ; p. 863-864). — **Francs-sergents, Frères prêcheurs et Sainte-Claire.** 54 H 14, 5 (1147 ; p. 871-873). — 54 H 198, 1 (mars 1197 ; p. 873-875). — Confirmation par Philippe Auguste, roi de France, de l'acte ci-dessus (1197 ; p. 875-876). — 54 H 198, 2 (22 avril 1378 ; p. 876-880). — 54 H 52, 2 (mars 1247, n.st. ; p. 881-882). — 54 H 52, 1 (juillet 1246 ; p. 882-884). — 54 H 52, 3 (s.d. [1725] ; p. 884). — 54 H 51, 2 (18 avril 1291 ; p. 889-894). — Extrait d'un compte du revenu de l'office de trésorier de Saint-Denis faisant apparaître que les Jacobins et les Clarisses de Reims lui doivent une certaine somme pour l'assiette de leurs couvents (23 septembre 1632 ; p. 894-897). — **Germigny, Germont ou Gernicourt.** 54 H 142, 1 (octobre 1328 ; p. 903-906). — 54 H 143, 1 (12 juin 1284 ; p. 907-910). — 54 H 144, 1 (12 juin 1369 ; p. 914-921). — **Givry, [et Grivry], Fleury et Montmarin.** 54 H 145, 1 (1207 ; p. 931). — 54 H 145, 3 (août 1221 ; p. 931-932). — 54 H 145, 2 (août 1221 ; p. 932-933). — 54 H 145, 4-5 (6 septembre 1221 ; p. 933-936). — 54 H 145, 7 (janvier 1223, n.st. ; p. 936-937). — 54 H 145, 8 (mars 1223, n.st. ; p. 937-938). — 54 H 145, 9-10 (1223 ; p. 938-940). — 54 H 145, 12 (juin 1247 ; p. 941-942). — 54 H 145, 11 (février 1228, n.st. ; p. 942-944). — 54 H 145, 13 (janvier 1255, n.st. ; p. 944-947). — 54 H 145, 14-15 (mars 1276, n.st. ; p. 947-950). — 54 H 145, 16 (juillet

1276 ; p. 950-952). — 54 H 145, 17 (9 mai 1340 ; p. 952-956). — Sentence de l'officialité de Reims adjugeant à l'abbaye Saint-Denis les trois quarts des dîmes de Grivy et Loisy : 54 H 145, 18 (16 décembre 1478 ; p. 956-971). — 54 H 145, 19-20 (1^{er} février 1493, n.st. ; p. 975-981). — 54 H 145, 21 (1^{er} juillet 1494 ; p. 981-997). — 54 H 145, 27 (18 juin 1678 ; p. 998-1001).

54 H 7. — 1 reg. in-f°, pap. de 874 pages.

XVIII^e s. — Cartulaire, t. VI (cahiers n° 140 à 158 ; manque n° 151). Les pages 52-56, 107-108, 151-160, 212, 267, 293-296, 330-332, 340, 350-352, 397-400, 448-452, 512, 562-564, 617-630, 671-672, 708, 719-740, 744-746, 781-782, 833-834, 874 sont blanches. — **Grivy et Loisy.** 54 H 148, 1 (1149 ; p. 3-6). — 54 H 149, 1 (s.d. ; p. 6-7). — 54 H 148, 2 (février 1223, n.st. ; p. 7-9). — 54 H 149, 2 (20 mars 1230 ; p. 10). — 54 H 149, 3 (juillet 1241 ; p. 11-12). — 54 H 149, 4 (janvier 1252, n.st. ; p. 12-13). — 54 H 149, 5 (3 novembre 1262 ; p. 13-15). — 54 H 31, 4 (31 mai 1275 ; p. 15-21). — 54 H 148, 3-4 (septembre 1265 - janvier 1267, n.st. ; p. 21-23). — 54 H 149, 6-8 (10 octobre 1284 ; p. 24-28). — 54 H 149, 9 (novembre 1285 ; p. 29-33). — 54 H 149, 10-11 (s.d. ; p. 33-36). — 54 H 149, 12 (26 mars 1304, n.st. ; p. 37-39). — 54 H 149, 13 (30 juin 1303 ; p. 39-41). — 54 H 148, 5 (30 mars 1306 ; p. 41-51). — 54 H 148, 6-7 (30 mars 1306 ; p. 59-69). — 54 H 149, 14 (11 mars 1307 ; p. 69-72). — 54 H 149, 15 (9 février 1326 ; p. 72-78). — 54 H 149, 16 (16 mai 1335 ; p. 79-86). — 54 H 149, 19 (26 janvier 1340 ; p. 86-91). — 54 H 149, 20 (5 mai 1356 ; p. 91-95). — 54 H 148, 8-9 (26-31 août 1367 ; p. 95-103). — 54 H 149, 21 (15 juillet 1396 ; p. 103-106). — 54 H 148, 10 (19 avril 1403 ; p. 111-113). — 54 H 149, 22 (6 septembre 1403 ; p. 114-115). — 54 H 149, 23 (9 août 1508 ; p. 116-122). — 54 H 145, 18 (16 décembre 1478 ; p. 123-124). — 54 H 149, 25 (21 avril 1509 ; p. 125-129). — 54 H 149, 25 (26 novembre 1529 ; p. 130-136). — 54 H 149, 26 (20 avril 1534 ; p. 137-138). — 54 H 149, 27 (10 juin 1534 ; p. 139-144). — 54 H 149, 28 (19 janvier 1556 ; p. 144-150). — 54 H 148, 12 (18 juin 1557 ; p. 163-168). — Sentence de l'officialité de Reims déclarant que le lieu-dit Aux Corvées, à Grivy, est dans le dîmage du curé dudit lieu et condamnant le propriétaire à payer la dîme à la douzième gerbe (3 juillet 1557 ; p. 169-179). — 54 H 149, 31 (12 octobre 1559 ; p. 180-190). — 54 H 149, 29 (1^{er} avril 1559 ; p. 190-201). — 54 H 149, 32 (23 juillet 1560 ; p. 201-203). — 54 H 149, 33 (15 mars 1560 ; p. 204-205). — 54 H 149, 34 (17 juillet 1561 ; p. 205-207). — 54 H 149, 35 (18 juillet 1561 ; p. 208-211). — 54 H 149, 36 (20 mai 1572 ; p. 215). — 54 H 148, 14 (15 novembre 1575 ; p. 216-222). — 54 H 148, 17 (20 octobre 1584 ; p. 222-227). — 54 H 148, 18 (5 janvier 1585 ; p. 227-234). — 54 H 148, 22 (18 juin 1586 ; p. 234-237). — 54 H 148, 30 (19 mars 1587 ; p. 237-245). — 54 H 148, 15 (15 janvier

1581 ; p. 245-248). — 54 H 148, 25 (14 mai 1597 ; p. 248-251). — 54 H 148, 27 (11 mars 1599 ; p. 251-253). — 54 H 148, 28-29 (28 décembre 1599 ; p. 253-262). — 54 H 148, 32 (15 mars 1601 ; p. 262-266). — 54 H 148, 26 (6 novembre 1597 ; p. 266-267). — 54 H 148, 33 (16 avril 1601 ; p. 271-274). — 54 H 148, 35 (28 mai 1601 ; p. 274-276). — 54 H 148, 36 (14 juin 1601 ; p. 276-278). — 54 H 148, 48 (25 juin 1674 ; p. 278-284). — 54 H 149, 37 (29 mai 1668 ; p. 284-286). — 54 H 149, 39 (27 novembre 1668 ; p. 286-288). — 54 H 148, 47-48 (1678 ; p. 288-292). — **Guyencourt, Hermonville, Hôtel-Dieu.** 54 H 150, 1-2 (13 novembre 1313 - 16 octobre 1314 ; p. 299-302). — 54 H 150, 3-4 (mai 1322 ; p. 303-306). — 54 H 150, 5 (17 mai 1325 ; p. 306-320). — 54 H 150, 6 (7 novembre 1538 ; p. 320-329). — 54 H 151, 2 (10 février 1364, n.st. ; p. 333-336). — 54 H 151, 3 (3 février 1429, n.st. ; p. 337-339). — 54 H 153, 3 (24 décembre 1520 ; p. 341-349). — **Isse.** 54 H 152, 1 (1129 ; p. 355-357). — 54 H 153, 1 (16 février 1168 ; p. 357-358). — 54 H 152, 2 (1201 ; p. 358-359). — Reconnaissance faite par Renaud de Souain que la justice d'Isse appartient à l'abbaye ([28 mars] 1303 ; p. 359-361). — 54 H 153, 2 (18 février 1304, n.st. ; p. 361). — 54 H 153, 5 ou 6 (6 août 1315 ; p. 362-371). — 54 H 153, 18 (1315 ; p. 371-373). — 54 H 153, 3 (3 août 1315 ; p. 373-377). — 54 H 153, 4 (5 août 1315 ; p. 378). — 54 H 153, 5 ou 6 (6 août 1315 ; p. 378-379). — 54 H 153, 5 ou 6 (6 août 1315 ; p. 379-380). — 54 H 153, 9 (8 août 1315 ; p. 380-384). — 54 H 153, 7 (13 août 1315 ; p. 384-387). — 54 H 153, 8 (8 août 1315 ; p. 387-391). — 54 H 153, 10 (août 1315 ; p. 391-392). — 54 H 153, 11 (16 novembre 1315 ; p. 392-394). — Ratification de l'acte précédent et reconnaissance des sceaux devant l'officialité de Reims ([18 janvier] 1316, n.st. ; p. 394-396). — 54 H 153, 12 (18 novembre 1315 ; p. 403-407). — 54 H 153, 11 (16 novembre 1315 ; p. 407-410). — 54 H 153, 13 (19 novembre 1315 ; p. 411-415). — 54 H 153, 14 (2 décembre 1315 ; p. 416-419). — 54 H 68, 1 (24 décembre 1315 ; p. 419-423). — Hommage rendu à l'abbaye de Saint-Denis par Milet de Souain pour la moitié du four banal (avril 1316 ; p. 423-432). — Vente aux religieux par Milet de Souain d'une rente de seigle et d'avoine et de la moitié du four banal à Isse tenu en foi et hommage des religieux ([30 avril] 1316 ; p. 432-438). — Reconnaissance par Milet de Souain de la vente d'une rente à l'abbaye Saint-Denis ([30 avril 1316] ; p. 438-445). — 54 H 68, 2 (octobre 1316 ; p. 445-447). — 54 H 153, 19 (30 novembre 1319 ; p. 455-462). — 54 H 146, 20-21 (22 août 1329 - 19 juin 1330 ; p. 459-462). — 54 H 153, 23 (17 mars 1340 ; p. 462-465). — 54 H 153, 24-25 (17-18 mars 1340 ; p. 465-468). — Echange entre Adam [de Neuville], abbé de Saint-Denis de Reims, et Gui [II], abbé de Saint-Pierre d'Hautvillers, de plusieurs droits à Aigny, Condé, contre ces cens sur quarante-quatre jours de terre à Isse et quatre fauchées de pré à Condé (décembre 1343 ; p. 468-474). — Ordre donné par le

prévôt d'Epernay au maire d'Isse de payer la rente due au prieur de Charlefontaine ([3 mars] 1345, n.st. ; p. 474-475). — Homologation de l'échange fait entre l'abbaye Saint-Denis et celle d'Hautvillers (28 avril 1344 ; p. 475-476). — 54 H 234, 2 (27 avril 1344 ; p. 477-489). — 54 H 153, 26 (11 février 1349, n.st. ; p. 489-492). — Homologation d'un accord entre les religieux de Saint-Denis, les religieuses d'Avenay et les chanoines de la Trinité de Châlons pour le partage des dîmes à Trépail, Vaudemanges, Isse (10 janvier 1352 ; p. 492-498). — Lettres de garde au profit des chanoines de Saint-Denis par lesquelles plusieurs habitants de Condé sont condamnés à amende pour avoir laissé paître leurs bêtes dans les aisances d'Isse (23 juin 1376 ; p. 498-510). — Reconnaissance des sceaux de l'acte précédent (4 octobre 1378 ; p. 510-511). — 54 H 153, 29 (3 janvier 1380, n.st. ; p. 515-517). — Sentence ordonnant que la saisie opérée par les chanoines de Saint-Denis sur un habitant qui avait violé leur justice, soit faite en vertu de leur qualité de seigneurs haut-justiciers à Isse ([11 janvier] 1401, n.st. ; p. 517-521). — Sentence pour le paiement d'un cens dû aux chanoines sur un pré sis à Condé, lieu-dit le pré Wallon (11 janvier 1401 ; p. 521-524). — Sentence condamnant les habitants d'Isse aux menues réparations de l'église paroissiale ([13 mars] 1410, n.st. ; p. 524-532). — 54 H 153, 22 (8 juin 1334 ; p. 532-535). — 54 H 153, 33 (12 août 1437 ; p. 535-547). — 54 H 152, 5 (23 mars 1501, n.st. ; p. 547-550). — 54 H 152, 6 (19 juillet 1513 ; p. 551-553). — 54 H 152, 7 (12 janvier 1516, n.st. ; p. 553-554). — 54 H 75, 20 (27 juin 1551 ; p. 554-561). — **Jumigny.** 54 H 155, 2-3 (juillet 1289 ; p. 567-568). — Approbation de la vente ci-dessus par l'official de Reims (octobre 1294 ; p. 568). — Autorisation donnée par Félicité, dame de Château-Porcien, à Guichard de Chastel, chanoine de Reims, de vendre tout le droit qu'il a sur vingt muids de vin à Jumigny (mai 1261 ; p. 568-569). — Renonciation par Jacques, seigneur de Château-Porcien, au droit qu'il avait sur lesdits vingt muids de vin ([7 octobre] 1274 ; p. 570-571). — 54 H 155, 14 (2 février 1470, n.st. ; p. 571-583). — 54 H 155, 25 (19 novembre 1499 ; p. 583-589). — Sentence confirmant au pitancier la possession d'une rente de vingt muids de vin à Jumigny (31 décembre 1496 ; p. 589-616). — 54 H 155, 67 (15 mars 1554 ; p. 631-654). — 54 H 155, 70 (12 novembre 1555 ; p. 654-656). — 54 H 155, 72 (7 décembre 1600 ; p. 656-663). — 54 H 155, 75 (23 août 1624 ; p. 664-667). — 54 H 155, 84 (5 novembre 1667 ; p. 667-668). — 54 H 155, 87 (12 décembre 1712 ; p. 668-670). — **Lagery.** Donation par Simon, curé d'Aougny, aux curés de Lagery et de Savigny de deux maisons à Aougny (février 1237, n.st. ; p. 675-676). — 54 H 156, 1 (3 janvier 1257, n.st. ; p. 676-677). — 54 H 156, 3 (23 avril 1270 ; p. 677-679). — 54 H 156, 5-6 (7 février 1314 ; p. 679-682). — 54 H 156, 7 (4 mai 1502 ; p. 682-688). — 54 H 156, 9-10 (10 novembre 1522 ; p. 688-692). — 54 H 156, 17 (26 juillet 1646 ; p. 692-697). — 54 H 156, 18 (18 août 1663 ; p. 697-707). — 54 H 156, 22 (25 juin

1576 ; p. 711-715). — 54 H 156, 23 (29 juillet 1683 ; p. 715-716). — 54 H 156, 24 (30 septembre 1772 ; p. 716-718). — **Louvercy.** Reconnaissance faite devant les échevins de Reims par Huet Regnault, chevalier, de Louvercy, d'un surcens dû à l'abbaye sur les biens audit lieu (6 octobre 1400 ; p. 741-743). — **Lhéry.** 54 H 159, 1 (23 octobre 1264 ; p. 749-751). — 54 H 159, 2 (19 septembre 1271 ; p. 751-752). — 54 H 159, 3 (8 mars 1293, n.st. ; p. 752-755). — Reconnaissance faite par Jean, seigneur de Saint-Soigne, que le prieur de Grandpré a droit de prendre une rente de huit setiers de rente par an sur les terrages de Lhéry (13 mars 1323 ; p. 755-758). — 54 H 159, 4 (18 mars 1334 ; p. 758-762). — 54 H 159, 5 (30 juin 1339 ; p. 762-766). — 54 H 159, 6 (8 septembre 1339 ; p. 766). — 54 H 159, 7 (4 octobre 1341 ; p. 767-774). — 54 H 159, 8 (23 janvier 1343, n.st. ; p. 774). — 54 H 159, 9 (7 février 1368, n.st. ; p. 775-780). — 54 H 159, 10-12 (7 juin 1377 ; p. 785-793). — Lettres royaux maintenant les religieux dans leur justice de Lhéry et condamnant le maire du seigneur de Gueux à amende pour avoir troublé les religieux (26 octobre 1396 ; p. 793-797). — Ratification du titre ci-dessus (30 juillet 1401 ; p. 797-798). — 54 H 159, 13-14 (25 février 1478 ; p. 798-801). — 54 H 159, 15-16 (16 janvier 1518, n.st. - 17 décembre 1524 ; p. 801-811). — 54 H 159, 17 (16 août 1525 ; p. 812-822). — 54 H 159, 18 (28 mai 1691 ; p. 822-832). — **Saint-Lambert.** Echange entre Jean de Saint-Lambert, chevalier, et l'abbaye de plusieurs pièces de terre à Saint-Lambert (décembre 1283 ; p. 837-841). — Approbation des sceaux de l'acte précédent (septembre 1284 ; p. 841-842). — Ratification par Henri de Saint-Lambert, chevalier, de l'échange précédent et affranchissement des biens acquis par les religieux en vertu dudit échange (janvier 1284, n.st. ; p. 842-844). — 54 H 210, 1 (15 mars 1312, n.st. ; p. 844-847). — Vidimus par l'officialité de Reims de l'acte de décembre 1283 (novembre 1313 ; p. 847). — Ratification par le seigneur de Châtillon de l'acte d'échange entre l'abbaye et le seigneur de Saint-Lambert avec amortissement des terres que les chanoines possèdent en vertu dudit échange (juin 1315 ; p. 847-854). — Copie collationnée de l'acte précédent (janvier 1319, n.st. ; p. 854-855). — 54 H 210, 2 (19 février 1517, n.st. ; p. 855-857). — 54 H 210, 3-4 (20 mai 1521 - 13 février 1522 ; p. 857-860). — 54 H 210, 5 (22 novembre 1547 ; p. 860-861). — 54 H 210, 6 (16 novembre 1569 ; p. 861-864). — Déclaration de la cense de Saint-Denis sise sur le ban de Saint-Lambert et sur les bans voisins (1602 ; p. 864-866). — 54 H 210, 7 (30 octobre 1770 ; p. 867-873).

54 H 8. — 1 reg. in-f°, pap. de 897 pages.

XVIII^e s. — **Cartulaire**, t. VII (cahiers n°s 159 à 178). Les pages 8-12, 20-28, 60-62, 68-72, 110-112, 132-144, 153-158, 172-178, 181-188, 202-204, 210-212, 224-228, 237-244, 248-252, 254-256, 289-304, 309-312,

321-326, 331-338, 343-348, 410, 476-478, 496-510, 543-546, 575-590, 632-646, 660-666, 679-682, 690-694, 703-704, 708-710, 766-769, 777, 799-809, 816-823, 851-857, 864-867, 894-897 sont blanches. — **Landèves et Liry.** 54 H 160, 1 (13 mars 1324, n.st. ; p. 3). — 54 H 160, 2-3 (5 juin 1507 ; p. 3-7). — 54 H 265, 1-2 (17 novembre 1394 - 11 juin 1398 ; p. 13-19). — **Loivre et Lucquy, Landres.** 54 H 161, 1 (11 novembre 1416 ; p. 31-34). — 54 H 161, 2 (15 mars 1452, n.st. ; p. 34-37). — 54 H 161, 3-5 (20 juin 1472-29 septembre 1530 ; p. 37-50). — 54 H 161, 6 (10 avril 1554 ; p. 50-54). — 54 H 161, 8 (13 février 1754 ; p. 54-59). — 54 H 163, 1 (29 janvier 1316, n.st. ; p. 63-64). — Bail du huitième des dîmes de Landres appartenant au prieur de Grandpré à Henri Laurent et Pierron Le Chillastre, laboureurs à Landres (22 juin 1546 ; p. 65-67). — **Montescourt-Lizerolles.** 54 H 178, 1 (1116 ; p. 75-76). — 54 H 178, 7-8 (12 juillet 1540 ; p. 76-83). — Sentence adjugeant à l'abbaye Saint-Denis de Reims le tiers des grosses dîmes, les deux tiers des menues dîmes et le jardin du pressoir (26 mai 1578 ; p. 83-90). — Arrêt du Parlement de Paris condamnant l'abbaye de Saint-Denis, celle de Montreuil et le curé de Montescourt aux réparations de l'église, à proportion de leurs dîmes (25 janvier 1672 ; p. 90-92). — Accord entre le prieur de Vendeuil, décimateur pour un tiers de Montescourt, et le curé dudit lieu pour la portion congrue (21 août 1686 ; p. 93-95). — 54 H 178, 23-24 (24 juillet 1692 ; p. 95-97). — 54 H 179, 11 (12 mars 1671 ; p. 97-99). — 54 H 178, 14 (29 septembre 1677 ; p. 99-106). — Bail des dîmes et terres labouables appartenant à l'abbaye à Montescourt avec la reconnaissance par le curé qu'il n'a pas droit aux dîmes et n'a pas de novales (5 janvier 1756 ; p. 106-109). — 54 H 180, 26 (18 juin 1762 ; p. 115-116). — 54 H 180, 32 (7 janvier 1763 ; p. 116-124). — 54 H 180, 34 (12 novembre 1763 ; p. 125-126). — Déclaration des terres sur lesquelles se perçoit la dîme et reconnaissance par François Saline, laboureur à Montescourt-Lizerolles, de la possession desdites dîmes (20 décembre 1772 ; p. 126-128). — 54 H 178, 11 (22 juin 1542 ; p. 129-131). — **Machault, maison de ville, Manre.** 54 H 164, 1 (14 avril 1361 ; p. 147-149). — 54 H 164, 2 (25 avril 1369 ; p. 149-152). — 54 H 54, 1 (19 février 1421 ; p. 159-162). — 54 H 54, 4 (15 février 1639 ; p. 162-171). — 54 H 165, 2 (7 juillet 1683 ; p. 179-180). — **Marqueny, Marfaux, Mareuil, Mars-sous-Bourcq.** 54 H 168, 1 (décembre 1237 ; p. 191). — 54 H 168, 2 (1^{er} mai 1238 ; p. 191-192). — 54 H 168, 3 (juin 1255 ; p. 192-194). — 54 H 168, 4 (28 mars 1685 ; p. 194-199). — 54 H 168, 5-6 (25 septembre 1770 ; p. 200-201). — 54 H 169, 1 (15 juillet 1520 ; p. 205-208). — 54 H 169, 7 (21 avril 1738 ; p. 208-209). — Attribution par l'officialité de Reims d'une terre située à Mareuil, lieu-dit A la Clef, disputée entre Jacques Gerbaut, prieur de Charlefontaine, et Jesson Cochier, demeurant à Ay, au prieuré de Charlefontaine ([7 novembre] 1438 ; p. 213-215). — 54 H 166, 2 (20 mai 1480 ; p. 215-218). — 54 H 166, 3 (12 avril 1611 ; p. 218-221). — 54 H 252, 35 (13 no-

vembre 1669 ; p. 221-223). — 54 H 167, 7 (4 février 1534, n.st. ; p. 229-231). — 54 H 167, 7-8 (19-25 juin 1533 ; p. 231-234). — 54 H 167, 10 (12 avril 1534 ; p. 234). — 54 H 167, 11 (20 mai 1534 ; p. 235-236). — **Montigny, Sainte-Marie-sous-Bourcq, les Mesneux.** Confirmation par le seigneur de Nanteuil du bois de Montigny donné à l'abbaye de Saint-Denis par le seigneur de Lagery (1213 ; p. 247). — 54 H 120, 2 (mai 1227 ; p. 253). — 54 H 177, 1 (24 septembre 1634 ; p. 257-260). — 54 H 177, 5-9 (1658-1663 ; p. 260-286). — 54 H 177, 10 (12 février 1684 ; p. 286-288). — **Saint-Martin-l'Heureux, Merfy, Ménil-Annelles, Marvaux.** 54 H 213, 1 (1205 ; p. 307). — 54 H 213, 2 (septembre 1211 ; p. 307-308). — 54 H 176, 1 (11 juin 1328 ; p. 313-316). — 54 H 176, 2 (12 juin 1352 ; p. 316-320). — Donation à l'aumônerie d'un demi-muid de seigle de rente sur les terrages de Ménil-Annelles par Simon Noiset, chevalier, pour son anniversaire ([9 mai] 1258 ; p. 327-328). — 54 H 171, 2 (20 mars 1345, n.st. ; p. 329-330). — 54 H 170, 2 (3 juillet 1669 ; p. 339-342). — **Ménil-Lépinois.** 54 H 172, 1-6 (28 décembre 1331 - janvier 1333, n.st. ; p. 351-379). — 54 H 172, 12 (10 mars 1333, n.st. ; p. 379-390). — 54 H 172, 7 (1^{er} septembre 1332, n.st. ; p. 390-392). — 54 H 172, 8 (30 septembre 1332, p. 392-396). — 54 H 172, 9 (6 octobre 1332 ; p. 396-397). — 54 H 172, 13 (4 mars 1334, n.st. ; p. 397-406). — 54 H 172, 15 (12 juin 1334, n.st. ; p. 406-409). — 54 H 172, 14 (6 juin 1334 ; p. 413-424). — 54 H 172, 16 (26 juillet 1335 ; p. 424-429). — 54 H 172, 17-18 (31 juillet 1335 ; p. 429-432). — 54 H 172, 19-20 (1^{er}-2 août 1335 ; p. 432-456). — Amortissement par le Seigneur du Bois des terres vendues à l'abbaye par Clarembaut, à Ménil (23 août 1335 ; p. 456-460). — Reconnaissance du prévôt de Rethel qu'il n'a pas droit d'exercer la justice dans la seigneurie de Ménil, l'abbaye en étant, seule, seigneur (10 avril 1350 ; p. 460-468). — 54 H 173, 4 (16 janvier 1357, n.st. ; p. 468-472). — 54 H 173, 1 (23 novembre 1356 ; p. 472-475). — 54 H 173, 2 (7 janvier 1357, n.st. ; p. 475). — 54 H 173, 6 (avril 1380 ; p. 481-490). — 54 H 172, 9 (2 novembre 1332 ; p. 490-495). — Sentence des échevins de Reims maintenant les religieux en droit de percevoir une redevance sur le prix de la vente des héritages sis à Ménil, acquis par Nicolas Frizon, marchand à Reims (12 décembre 1560 ; p. 513-522). — Sentence du bailli de Reims confirmant la précédente (21 juin 1561 ; p. 523-524). — Quittance du droit de vente payé par Jean Frizon (7 mai 1562 ; p. 525-526). — 54 H 173, 11 (19 décembre 1576 ; p. 526-529). — Vente à l'abbaye de treize setiers de terre à Ménil-Lépinois (5 mars 1644 ; p. 529-538). — 54 H 173, 23 (21 novembre 1689 ; p. 538-542). — 54 H 174, 10 (24 novembre 1733 ; p. 549-563). — Reconnaissance par plusieurs habitants de Ménil de diverses redevances de droits seigneuriaux (8 juin 1772 ; p. 564-566). — Sentence condamnant des habitants de Ménil à verser à l'abbaye des droits seigneuriaux qui seront détaillés (14 juillet 1772 ; p. 566-574). — 54 H 172, 23 (30

janvier 1383, n.st. ; p. 593-596). — 54 H 172, 22 (16 mai 1382 ; p. 596-600). — 54 H 172, 24 (12 janvier 1386, n.st. ; p. 600-608). — 54 H 172, 25 (14 novembre 1387 ; p. 609-611). — 54 H 172, 26 (mai 1389 ; p. 611-614). — Lettres de Philippe [II], duc de Bourgogne, défendant aux officiers du comte de Rethel d'exercer d'autre justice que la haute, les moyenne et basse justices revenant à l'abbaye (23 mai 1393 ; p. 614-617). — 54 H 172, 27 (16 novembre 1496 ; p. 617-618). — 54 H 173, 10 (15 juillet 1562 ; p. 618-622). — 54 H 174, 1 (1^{er} mars 1366, n.st. ; p. 622-623). — 54 H 174, 2 (29 mars 1496 ; p. 623-628). — 54 H 173, 10 (15 juillet 1562 ; p. 629-631). — **Muire, Muizon.** 54 H 186, 1 (30 septembre 1275 ; p. 649-650). — 54 H 32, 5 (20 octobre 1276 ; p. 651-652). — Accord entre l'abbaye de Saint-Denis et l'abbé d'Igny, en tant qu'administrateur de l'église de Clairmarais, au sujet d'une rente de froment que l'église doit à l'abbaye (2 août 1483 ; p. 653-656). — 54 H 25, 2 (mars 1246, n.st. ; p. 657). — 54 H 25, 3 (29 novembre 1278 ; p. 658-659). — **Mont-Notre-Dame, Mont-Laurent, Mont-Saint-Pierre, Mont-Saint-Martin.** 54 H 182, 2 (28 novembre 1240 ; p. 669). — 54 H 182, 4 (avril 1257 ; p. 669-670). — 54 H 182, 5 (mai 1260 ; p. 670). — 54 H 182, 6 (mai 1260 ; p. 670-672). — 54 H 182, 11 (13 mai 1362 ; p. 673-675). — 54 H 182, 12 (6 février 1378, n.st. ; p. 675-678). — 54 H 181, 1 (novembre 1293 ; p. 683-684). — 54 H 181, 2 (mai 1336 ; p. 684-689). — 54 H 184, 1 (27 juillet 1509 ; p. 695-701). — 54 H 184, 2 (26 avril 1530 ; p. 702). — 54 H 183, 1 (11 septembre 1274 ; p. 705-707). — **Neuflize.** 54 H 94, 1 (1116 ; p. 713-714). — 54 H 189, 1 (janvier 1222, n.st. ; p. 714-715). — 54 H 189, 2 (février 1222, n.st. ; p. 715-716). — 54 H 189, 4 (septembre 1239 ; p. 716-717). — 54 H 189, 6 (juillet 1254 ; p. 717-719). — 54 H 190, 2-3 (décembre 1283 ; p. 719-721). — 54 H 190, 5-6 (8 avril 1300 ; p. 721-723). — 54 H 189, 7-8 (11 février 1323, n.st. ; p. 723-728). — Reconnaissance des sceaux de l'acte précédent (juillet 1323 ; p. 728-731). — 54 H 189, 10 (11 février 1323, n.st. ; p. 731-736). — 54 H 189, 9 (11 février 1323, n.st. ; p. 736-740). — 54 H 189, 11 (23 février 1323, n.st. ; p. 740-743). — 54 H 189, 12-13 (20 octobre 1233 ; p. 743-746). — 54 H 189, 14 (22 mai 1340 ; p. 747-752). — 54 H 190, 14 (8 juillet 1555 ; p. 757-763). — Déclaration des terres de la cense Oudault (s.d. ; p. 763-765). — 54 H 189, 15 (15 juillet 1560 ; p. 772-774). — 54 H 189, 16 (20 juin 1607 ; p. 774-776). — 54 H 190, 15 (30 avril 1618 ; p. 778-780). — 54 H 190, 18 (16 janvier 1641 ; p. 780-783). — 54 H 190, 19 (31 août 1658 ; p. 783-786). — 54 H 190, 20 (26 octobre 1658 ; p. 786-791). — 54 H 190, 22 (6 juillet 1659 ; p. 791-795). — 54 H 190, 24 (27 novembre 1662 ; p. 795-796). — Délibération sur les réparations de l'église de Neuflize à imputer aux décimateurs (26 juin 1664 ; p. 796-797). — **Novy et la Neuville-lès-Cormicy.** 54 H 192, 1 (1153 ; p. 812-814). — 54 H 192, 2 (7 juillet 1516 ; p. 814-815). — 54 H 191, 3 (3 mai 1627 ; p. 824-828). — 54 H 191, 13 (21 mars 1657 ; p. 828-850). — **Oches, Aougny.**

54 H 193, 1 (1155 ; p. 860-862). — 54 H 192, 2 (5 mai 1382 ; p. 862-863). — Devant Robert de Saint-Quentin, official de Reims, donation à l'abbaye par Simon, curé d'Aougny, de quatre setiers de blé à prendre sur sa grange (février 1237, n.st. ; p. 868). — 54 H 77, 4 (16 août 1662 ; p. 868-870). — 54 H 77, 5 (5 septembre 1662 ; p. 870-871). — 54 H 77, 6 (21 juin 1664 ; p. 871-873). — 54 H 77, 8 (28 août 1667 ; p. 873-877). — 54 H 77, 9-10 (24 novembre 1687 - 13 juillet 1688 ; p. 877-880). — 54 H 77, 2 (21 mars 1336, n.st. ; p. 882-891). — Reconnaissance des sceaux de l'acte précédent (10 juin 1336 ; p. 891). — 54 H 77, 3 (21 décembre 1624 ; p. 891-893).

54 H 9. — 1 reg. in-f°, pap. de 992 pages.

XVIII^e s. — **Cartulaire, t. VIII** (cahiers n°s 179 à 201 ; manque n° 191). Les pages 49-56, 69-88, 137-148, 178-196, 224-228, 230-234, 275-276, 310-320, 367-384, 411-423, 461-472, 517-524, 528-538, 540, 565-568, 599-612, 618-622, 648-668, 685-700, 708-714, 728, 750-756, 758, 765-768, 778, 782-788, 790, 807-810, 818, 826-828, 839-844, 847-850, 852-860, 862, 909-912, 914, 939-948, 950, 958-964, 977-980, 990-992 sont blanches. — **Saint-Pierremont.** 54 H 213, 2-3 (septembre 1283 ; p. 3-5). — 54 H 213, 4 (avril 1284 ; p. 5-7). — 54 H 213, 5-7 (9 mai 1284 ; p. 7-10). — 54 H 213, 8-9 (13 juillet 1285 ; p. 10-17). — 54 H 213, 11 (octobre 1290 ; p. 17-18). — 54 H 214, 1 (30 octobre 1338 ; p. 18-22). — 54 H 214, 2 (2 décembre 1532 ; p. 22-24). — 54 H 215, 7-8 (31 mai 1536 ; p. 24-27). — 54 H 213, 18 (5 janvier 1539, n. st. ; p. 27-30). — 54 H 213, 17 (20 novembre 1538 ; p. 31-36). — 54 H 214, 4 (27 avril 1541 ; p. 36-42). — 54 H 214, 7 (16 juin 1548 ; p. 42-48). — 54 H 214, 8 (1^{er} octobre 1549 ; p. 59-62). — 54 H 214, 10 (10 novembre 1550 ; p. 62-64). — 54 H 213, 22-23 (4 avril 1551 ; p. 65-67). — 54 H 213, 24 (20 novembre 1551 ; p. 67-68). — Sentence maintenant Nicolas Frizon, prieur de Grandpré, en possession des Cent Arpents de bois à Saint-Pierremont en indivis, contre le seigneur de Cadenet (24 janvier 1552 ; p. 91-115). — Echange de quatre-vingts verges de pré à Autruche pour quatre-vingts autres à Saint-Pierremont entre Nicolas Frizon et Jean Forfault, marchands à Mouzon (6 août 1560 ; p. 115-121). — Arrêt du Parlement de Paris confirmant la sentence précédente (18 juillet 1562 ; p. 121-124). — 54 H 213, 34 (18 avril 1564 ; p. 124-127). — 54 H 214, 11 (30 décembre 1586 ; p. 128-136). — 54 H 214, 14 (7 juillet 1606 ; p. 151-166). — 54 H 214, 16 (28 juillet 1626 ; p. 166-171). — 54 H 214, 20 (19 septembre 1626 ; p. 171-177). — 54 H 214, 22 (10 mai 1655 ; p. 199-201). — 54 H 214, 23 (27 septembre 1661 ; p. 201-203). — 54 H 214, 26 (18 mars 1667 ; p. 203-210). — 54 H 213, 37-38 (22 janvier - 19 février 1701 ; p. 210-212). — 54 H 193, 6-7 (13 août 1660 ; p. 213-215). — 54 H 193, 9 (13 novembre 1666 ; p. 215-217). — Bail par Nicolas Pinchart, procureur de Saint-Denis, à Jean Gallot et à Ponce Leplomb, marchands à Harricourt et à Saint-

Pierremont, de deux censes appelées la Sartelle et la Trésorerie à Saint-Pierremont (30 novembre 1725 ; p. 217-222). — 54 H 213, 44 (20 juin 1743 ; p. 222-223). — **Plivot.** 54 H 26, 1-2 (1200 ; p. 235-237). — 54 H 26, 3 (juillet 1227 ; p. 237-239). — 54 H 26, 4 (avril 1241 ; p. 239-240). — 54 H 26, 5 (décembre 1291 ; p. 240-241). — 54 H 26, 9-11 (15 février 1292, n.st. ; p. 241-243). — 54 H 26, 6-8 (8 février 1292 ; p. 243-245). — Approbation de la donation précédemment faite à l'aumônerie par Jean dit Rabais, fils de Guiard dit Rabais ([24 janvier] 1293, n.st. ; p. 245-247). — Approbation des sceaux par Philippe dit Buisine, official de Reims ([7 mai] 1296 ; p. 247). — 54 H 26, 13-14 (juin 1292 ; p. 247-248). — 54 H 26, 17 (17 mai 1302 ; p. 248-251). — 54 H 26, 18 (23 juin 1302 ; p. 251-254). — 54 H 26, 19 (23 juin 1302 ; p. 254-256). — 54 H 26, 21 (4 février 1333, n.st. ; p. 256-258). — 54 H 26, 20 (10 janvier 1333, n.st. ; p. 259-261). — 54 H 26, 22 (2 mai 1367 ; p. 261-263). — 54 H 36, 3 (8 mai 1478 ; p. 264-267). — 54 H 26, 24-26 (22 novembre 1492 ; p. 267-269). — 54 H 26, 27-29 (16 novembre 1493 ; p. 269-274). — 54 H 26, 30 (5-7 juin 1494 ; p. 279-282). — 54 H 26, 31 (24 juin 1496 ; p. 283-285). — 54 H 25, 9 (17 avril 1509 ; p. 286-293). — Sentence de l'officialité de Reims maintenant l'aumônier de l'abbaye en possession des dîmes sur une bande de terre dite à l'Arbre de Givron et sur deux autres à Plivot (8 mai 1514 ; p. 293-297). — Sentence de l'officialité de Reims maintenant les fermiers des dîmes de l'aumônerie dans leurs droits (9 décembre 1634 ; p. 297-301). — Consultation demandée par le Père Martineau, procureur de l'abbaye, sur l'exemption des menues dîmes pour la ferme de Plivot (28 février 1645, n.st. - 1^{er} décembre 1645 ; p. 301-306). — Accord entre l'abbaye et Christophe Pierret, curé de Plivot, sur les frais d'un procès pour les menus dîmes et sur la perception de celles-ci (14 octobre 1649 ; p. 307-309). — 54 H 26, 32 (1741 ; p. 323-344). — Bornage de plusieurs pièces de terre appartenant à l'abbaye à Plivot (28 mars 1740 ; p. 345-346). — Aliénation de la maison de Plivot, enquête de *commodo*, homologations (16 juin - 9 novembre 1173 ; p. 346-366). — **Pontfaverger.** 54 H 193, 1 (26 janvier 1409, n.st. ; p. 387-391). — 54 H 193, 2 (10 juin 1515 ; p. 392-395). — 54 H 193, 5 (23 mars 1518, n.st. ; p. 399-400). — 54 H 193, 4 (27 mai 1517 ; p. 400-401). — 54 H 193, 11 (10 mars 1519 ; p. 401-402). — 54 H 193, 6 (18 mars 1526 ; p. 402-406). — 54 H 193, 7 (9 avril 1529 ; p. 407-409). — Echange entre Jean Garnot, prévôt de l'abbaye, et Pierre Serval, curateur des biens de Poncelet Drouet, d'une pièce de bois sise à Pontfaverger au bout de la rue des Calandes contre un jardin audit lieu, en la rue de Vaux (20 novembre 1541 ; p. 407-409). — 54 H 193, 15 (25 septembre 1574 ; p. 431-433). — 54 H 193, 17 (28 décembre 1616 ; p. 433-434). — 54 H 193, 23 (19 février 1629 ; p. 434-443). — 54 H 193, 24-25 (19 novembre 1630 ; p. 443-444). — 54 H 193, 32 (29 octobre 1668 ; p. 444-451). — 54 H 193, 37 (10 mai 1719 ; p. 452-453). — 54 H 193, 35 (1680 ; p. 453-

457). — 54 H 193, 38 (26 mars 1736 ; p. 458-460). — **Prémecy.** 54 H 194, 1 (juin 1290 ; p. 475-476). — 54 H 194, 2 (juillet 1290 ; p. 476-477). — 54 H 194, 16, 18 (juillet-août 1290 ; p. 477-485). — Vente à l'abbaye par Gaucher d'Autruche des deux tiers des dîmes de Prémecy qu'il possédaient ([29 juin] 1290 ; p. 485-491). — 54 H 194, 3 (4 juillet 1520 ; p. 491-495). — 54 H 194, 5 (19 mai 1626 ; p. 495-500). — 54 H 194, 9 (30 juin 1661 ; p. 500-506). — Sentence de l'officialité de Reims condamnant le curé de Méry à desservir l'église de Prémecy, les décimateurs devant participer à sa rémunération pour soixante livres ou lui abandonner les menues dîmes ou novales (30 décembre 1660 ; p. 507-511). — 54 H 196, 26 (9 mars 1737 ; p. 512-516). — **Pouillon.** Augmentation de charges des différents décimateurs de Puisieux (9 février 1768 ; p. 539). — 54 H 35, 1 (31 mai 1460 ; p. 541-545). — 54 H 35, 4 (28 décembre 1651 ; p. 545-547). — 54 H 225, 1 (19 septembre 1771 ; p. 547-558). — 54 H 225, 2 (3 juillet 1772 ; p. 558-564). — **Rouvroy.** 54 H 208, 1 (février 1204, n.st. ; p. 571). — 54 H 208, 2 (30 avril 1272 ; p. 571-572). — 54 H 208, 3 (septembre 1285 ; p. 573-574). — Enquête d'Oudart du Crues, maître et enquêteur des Eaux-et-Forêts, prouvant que les bois de Rouvroy sont exempts de la gruerie du roi ([26 septembre] 1326 ; p. 574-577). — 54 H 208, 4-5 (12 août - 7 octobre 1352 ; p. 577-581). — 54 H 208, 11, 12, 14 et 15 (13-30 août 1755 ; p. 582-598). — **Rilly-aux-Bois, Rilly près la Mi-Voie, Rilly-aux-Oies.** 54 H 207, 1 (février 1284, n.st. ; p. 615-617). — 54 H 206, 1 (22 décembre 1284 ; p. 623-624). — 54 H 206, 12 et 13 (29 septembre - octobre 1285 ; p. 624-628). — 54 H 206, 14 et 15 (29 septembre - 1^{er} octobre 1285 ; p. 628-632). — 54 H 206, 3 (3 juin 1688 ; p. 632-647). — **Sacre des Rois.** 54 H 55, 1 (mars 1291, n.st. ; p. 671). — 54 H 55, 2 (9 avril 1320 ; p. 671-674). — 54 H 55, 3 (1^{er} décembre 1365 ; p. 674-677). — 54 H 55, 4 (10 octobre 1610 ; p. 677-679). — Déclaration des biens appartenant au prévôt de l'abbaye sujets à l'imposition pour frais de sacre (17 octobre 1610 ; p. 679-681). — 54 H 55, 7 (1610 ; p. 681-684). — 54 H 217, 1 (17 décembre 1248 ; p. 703). — 54 H 217, 2 (29 janvier 1328, n.st. ; p. 703-705). — 54 H 217, 3 (23 mai 1398 ; p. 705-707). — **[Sorcy-Bauthémont].** 54 H 223, 1 (avril 1270 ; p. 715). — 54 H 223, 7 (23 octobre 1277 ; p. 718-722). — 54 H 223, 9 (20 mars 1278 ; p. 723-725). — 54 H 223, 10 (août 1278 ; p. 725-726). — 54 H 223, 11 (octobre 1283 ; p. 726-727). — 54 H 223, 3 (3 juin 1769 ; p. 729-749). — **Sapignies, Seuil et Sommarne, Savigny.** 54 H 216, 1 (1135 ; p. 759-760). — 54 H 222, 1 (juillet 1229 ; p. 761). — 54 H 222, 3 (octobre 1230 ; p. 761-762). — 54 H 222, 4 (janvier 1231, n.st. ; p. 762-764). — 54 H 221, 1 (8 avril 1551 ; p. 769-773). — 54 H 221, 2 (10 mars 1555 ; p. 773-777). — 54 H 218, 1 (1^{er} décembre 1687 ; p. 779-781). — **Saint-Symphorien, Semide, Saint-Nicaise.** 54 H 50, 1 (27 juin 1177 ; p. 791). — 54 H 50, 2 (1177 ; p. 791-793). — 54 H 50, 3 (12 novembre 1330 ; p. 793-

797). — 54 H 50, 4-5 (3 août 1411 ; p. 797-801). — 54 H 50, 7 (21 juin 1628 ; p. 801-803). — 54 H 50, 13 (12 mai 1634 ; p. 804-806). — 54 H 219, 1 (5 novembre 1214 ; p. 811-812). — 54 H 219, 3 (3 juin 1688 ; p. 812-817). — 54 H 51, 5-7 (13 février 1541, n.st. - 6 février 1542, n.st. ; p. 819-825). — **Tinqueux, Saint-Pierre-aux-Nonnains, Sermiers.** Echange entre l'abbaye et celle de Saint-Pierre-aux-Nonnains d'un jardin sis rue des Filles-Dieu à Reims contre un jardin, rue de Montoisson, à Reims, chargé de sa part des frais de sacre (9 novembre 1549 ; p. 831-838). — 54 H 227, 1-2 (6 mars 1253 - août 1341 ; p. 845-846). — 54 H 220, 2 (1^{er} juin 1514 ; p. 851). — **Thillois.** 54 H 226, 1 (27 novembre 1258 ; p. 863-864). — 54 H 226, 2-6 (juillet 1286 ; p. 864-870). — 54 H 226, 7 (22 mai 1312 ; p. 870-873). — 54 H 226, 8 (21 mars 1314, n.st. ; p. 873-875). — 54 H 226, 9-10 (août 1320 ; p. 875-880). — 54 H 107, 11-12 (5 février - 5 juillet 1482 ; p. 880-888). — 54 H 226, 13 (5 mai 1497 ; p. 897-902). — 54 H 226, 14-16 (15 septembre 1527-25 février 1533, n.st. ; p. 903-905). — 54 H 226, 19-20 (24 juin 1649 ; p. 915-917). — 54 H 226, 21 (1^{er} février 1651 ; p. 918-920). — 54 H 184, 3 (3 mars 1676 ; p. 920-924). — 54 H 226, 24 (1^{er} février 1697 ; p. 924-934). — Déclaration des terres appartenant à l'abbaye à Thillois (15 septembre 1738 ; p. 935-938). — **Tramery, Trépail, Trigny.** 54 H 229, 1 (15 mai 1272 ; p. 951-952). — 54 H 229, 3 (juin 1279 ; p. 952-954). — 54 H 229, 2 (7 décembre 1275 ; p. 954-955). — Réapprobation des sceaux cassés de l'acte précédent (30 janvier 1281, n.st. ; p. 955). — 54 H 229, 5 (25 octobre 1309 ; p. 955-957). — Vente à Jean Testée, trésorier et aumônier de l'abbaye, par Poncelet Forcaulx, de Trigny, de trois pièces de vigne à Trigny (22 septembre 1486 ; p. 965-967). — Vente à Jean Testée par Guillemin Freppier, serrurier, et à Jeannette, sa femme, de Reims, d'une pièce de vigne à Trigny (22 septembre 1489 ; p. 967-970). — Vente à Guillaume Chucquelin par Nicolas de Flandres, vigneron à Trigny, d'un petit jardin à Trigny (31 mai 1496 ; p. 970-972). — Vente à Nicole Frizon, aumônier de l'abbaye, par Jean Menissier, marchand à Reims, d'un verger à Trigny (25 janvier 1551, n.st. ; p. 972-974). — Vente à Jean de Monchy, procureur de l'abbaye, par Nicole Belville, veuve de Roger Moineau, de Trigny, d'une pièce de terre à Trigny, lieu-dit En Saulvelle, et mise en saisine de l'abbaye (2 octobre - 14 novembre 1676 ; p. 975-976). — 54 H 230, 2 (13 octobre 1526 ; p. 981-982). — 54 H 230, 3 (22 octobre 1526 ; p. 982-984). — 54 H 230, 1 (11 avril 1526 ; p. 984-986). — 54 H 230, 4 (30 octobre 1529 ; p. 986-988). — 54 H 230, 5 (30 septembre 1713 ; p. 988-989).

54 H 10. — 1 reg. in-f°, pap. de 724 pages.

XVIII^e s. — **Cartulaire, t. IX** (cahiers n°s 202 à 215). Les pages 52, 54, 88, 90, 133-140, 142, 182-200, 202, 231-236, 238, 278, 296-312, 374, 396-404, 406, 461-464, 466, 478, 504-520, 532, 584, 604-620, 622, 667-668, 670-672 sont blanches. — **Reims,**

pitancier. 54 H 30, 1 (juin 1236 ; p. 3). — 54 H 30, 2 (janvier 1239, n.st. ; p. 4). — 54 H 30, 3 (janvier 1239, n.st. ; p. 4-5). — 54 H 30, 4 (23 novembre 1241 ; p. 6). — 54 H 30, 5 (avril 1244 ; p. 6-9). — 54 H 30, 6 (février 1246, n.st. ; p. 9-10). — 54 H 30, 7 (2 mai 1247 ; p. 10-11). — 54 H 30, 8 (30 mars 1254, n.st. ; p. 11-13). — 54 H 30, 11 (14 février 1263, n.st. ; p. 13-15). — Donation à la pitancerie par Pierre, curé de Grandpré, d'une maison rue de la Pelleterie, à Reims ([18 mars] 1263, n.st. ; p. 15-16). — 54 H 30, 10 (17 juillet 1262 ; p. 16-18). — 54 H 30, 13 (11 janvier 1264, n.st. ; p. 18-19). — 54 H 30, 14-15 (avril 1264 ; p. 19-22). — 54 H 30, 19 (25 février 1268, n.st. ; p. 22-23). — 54 H 30, 20 (21 août-septembre 1268 ; p. 24-27). — 54 H 30, 22 (13 février 1270 ; p. 27-29). — Reconnaissance par divers témoins du legs d'un surcens sur une maison rue des Bouchers à Reims fait à la pitancerie par Helvide, veuve de Jacques dit Buiron ([16 juillet] 1269 ; p. 29-30). — 54 H 30, 23 (25 juin 1270 ; p. 30-32). — 54 H 30, 28 (21 mars 1274, n.st. ; p. 32-33). — 54 H 30, 26-27 (8 août 1273 ; p. 34-36). — 54 H 30, 32-33 (29 juillet 1275 - 23 avril 1288 ; p. 37-38). — 54 H 30, 29 (24 août 1277 ; p. 38-39). — 54 H 30, 31 (15 mars 1281 ; p. 39-41). — 54 H 30, 34 (mai 1288 ; p. 41-43). — 54 H 32, 21 (août 1286 ; p. 43-44). — Donation et vente par moitié d'un « étal pour vendre la cire » par Gile, veuve d'Hugues dit Pied de Leu, et par ses fils, en faveur de la pitancerie ([20 juin] 1265 ; p. 44-45). — Donation à la pitancerie par Helvide, veuve de Thomas de Roheuz, d'un surcens sur un étal près du Change de Reims (mai 1231 ; p. 45-46). — Bail par le pitancier d'une mesure rue Saint-Pierre-le-Vieil à Reims, donné en remplacement d'un cens défaillant, à charge de bâtir une maison (31 mai 1290 ; p. 46-50). — 54 H 30, 9 (28 août 1257 ; p. 50-51). — 54 H 30, 35 (30 octobre 1290 ; p. 55-56). — 54 H 30, 36 (12 septembre 1291 ; p. 57-58). — 54 H 30, 38 (octobre 1292 ; p. 58-61). — 54 H 30, 39 (8 décembre 1302 ; p. 61-62). — 54 H 30, 40 (13 février 1303, n.st. ; p. 62-63). — 54 H 30, 41 (24 février 1308 ; p. 63-65). — 54 H 30, 42 (4 septembre 1313 ; p. 65-67). — 54 H 30, 43 (9 novembre 1323 ; p. 67-69). — 54 H 30, 44-45 (8 mai 1326 - 14 juillet 1327 ; p. 69-73). — 54 H 30, 46-47 (9 décembre 1328 ; p. 73-75). — 54 H 30, 24-25 (8 décembre 1264 - 14 février 1271, n.st. ; p. 76-79). — 54 H 30, 18 (5 octobre 1265 ; p. 80-81). — 54 H 30, 30 (18 février 1281 ; p. 81-85). — 54 H 204, 59 (21 avril 1311 ; p. 85-87). — Donation par Jeanne de Maison-Hermand, veuve de Jean dit Chambrelain, d'une maison qu'elle avait rue de Sarre derrière l'église des Frères prêcheurs de Reims, entre les maisons du pitancier de l'abbaye ([13 juin] 1340 ; p. 91-95). — 54 H 30, 50 (17 janvier 1340 ; p. 95-97). — 54 H 30, 51 (17 avril 1342 ; p. 97-99). — 54 H 30, 52 (18 août 1347 ; p. 99-107). — 54 H 30, 53 (31 janvier 1352, n.st. ; p. 107-110). — 54 H 204, 10 (9 octobre 1377 ; p. 110-114). — 54 H 30, 57-58 (4 juin - 9 septembre 1402 ; p. 114-119). — Sentence maintenant l'abbaye en possession d'un surcens sur une maison rue Porte Mars,

contre Jean Jacquemin (10 septembre 1407 ; p. 119-121). — 54 H 30, 61 (26 octobre 1449 ; p. 121-123). — 54 H 30, 64 (12 mai 1523 ; p. 123-127). — 54 H 30, 66 (16 octobre 1549 ; p. 127-129). — Signification d'arrêt condamnant le Père Charlier à verser à l'abbaye un cens pour sa maison dite la Charrue, au bourg Saint-Denis (11 avril 1551 ; p. 129-132). — **Reims, justices.** 54 H 197, 1 (4 septembre 1347 ; p. 143-149). — 54 H 197, 2 (2 septembre 1482 ; p. 149-167). — 54 H 197, 3 (3 août 1541 ; p. 167-172). — 54 H 197, 4 (18 juillet 1545 ; p. 172-173). — 54 H 197, 5 (17 mai 1550 ; p. 173-178). — 54 H 197, 6 (12 février 1653 ; p. 178-181). — **Reims, maisons et terres.** 54 H 200, 1 (1119 ; p. 203-205). — 54 H 200, 2 (juillet 1225 ; p. 205). — 54 H 200, 3 (octobre 1227 ; p. 205-206). — 54 H 200, 4 (13 septembre 1241 ; p. 206-208). — 54 H 203, 29 (mai 1246 ; p. 208-210). — 54 H 203, 36 (décembre 1253 ; p. 210-212). — 54 H 200, 5 (décembre 1253 ; p. 212-214). — 54 H 200, 6 (juillet 1263 ; p. 214-215). — 54 H 203, 46 (septembre 1266 ; p. 216-218). — 54 H 200, 7-8 (août 1269 ; p. 218-220). — 54 H 200, 9 (14 janvier 1270 ; p. 220-223). — 54 H 200, 10 (mai 1272 ; p. 223-226). — 54 H 200, 11 (septembre 1272 ; p. 226-227). — 54 H 200, 12 (20 avril 1273 ; p. 227-230). — 54 H 203, 53 (2 septembre 1285 ; p. 239-242). — 54 H 200, 18 (5 juillet 1305 ; p. 242-246). — 54 H 203, 60 (12 mai 1312 ; p. 247-251). — 54 H 200, 19 (12 avril 1315 ; p. 251-255). — 54 H 200, 20-21 (10 juillet 1321 - 23 avril 1323 ; p. 255-262). — 54 H 200, 23 (13 février 1381, n.st. ; p. 262-268). — 54 H 204, 13 (18 décembre 1381 ; p. 268-270). — 54 H 200, 24 (2 novembre 1446 ; p. 271-273). — 54 H 200, 25 (12 juin 1479 ; p. 273-277). — Sentence d'appointement par laquelle l'hôtel-Dieu de Reims est tenue à trente sous de surcens sur une grange en la Cour Godart de l'hôtel-Dieu et à une rente en seigle sur une pièce de terre au terroir de Courlancy envers l'abbaye qui, elle, doit à l'hôtel-Dieu une redevance en froment sur une terre à Courcelles et six sous sur une maison au bourg Saint-Denis (23 septembre 1446 ; p. 279-283). — Reconnaissance des sceaux (11 janvier 1449, n.st. ; p. 284-285). — Délais accordés pour faire amortir une terre auprès de la Porte Cérès et une maison près du portail de l'église de l'abbaye, donnée par Jean Nayme pour dire son anniversaire (24 avril 1461 ; p. 285-295). — Amortissement par Pierre de Laval, archevêque de Reims, d'une maison léguée à l'abbaye par Guillaume Châtele et sise à la Couture, pour dire un obit (9 mai 1492 ; p. 315-317). — 54 H 200, 26-27 (9 décembre 1483 - 29 juillet 1485 ; p. 317-333). — 54 H 200, 28 (17 mars 1490, n.st. ; p. 333-342). — 54 H 200, 30 (7 juin 1521 ; p. 342-348). — 54 H 200, 31 (11 juin 1521 ; p. 348-355). — 54 H 200, 31 (11 juin 1521 ; p. 355-361). — 54 H 200, 29 (30 novembre 1508 ; p. 361-365). — 54 H 200, 33 (13 juin 1521 ; p. 366-372). — Vente à l'abbaye par Gobert Bon Compaing, Isabelet, sa femme, et divers autres d'une partie de jardin sise derrière leurs maisons au Jard Notre-Dame

(14 juin 1521 ; p. 375-379). — Nantissement des jardins de Colard Guyon, Jehannon Leroux, de Jean Maulevault, au profit de l'abbaye (14 juin 1521 ; p. 379-390). — Lettres royaux pour un surcens sur une maison à la Porte Mars (6 février 1523, n.st. ; p. 390-395). — 54 H 201, 6 (7 juin 1546 ; p. 407-410). — 54 H 201, 7 (16 juillet 1546 ; p. 410-414). — 54 H 201, 12 (24 novembre 1550 ; p. 415-424). — 54 H 201, 14 (24 janvier 1560 ; p. 424-431). — 54 H 201, 15 (6 juillet 1560 ; p. 431-441). — 54 H 201, 16 (23 juin 1563 ; p. 441-451). — 54 H 201, 17 (14 août 1565 ; p. 451-460). — Maisons et terres (suite). 54 H 201, 18 (10 novembre 1568 ; p. 467-477). — 54 H 201, 20 (9 août 1616 ; p. 479-485). — 54 H 201, 23 (20 octobre 1623 ; p. 485-495). — 54 H 201, 25 (8 janvier 1624 ; p. 495-501). — Nantissement de la rente donnée précédemment à l'abbaye par Jean Colardeau-Charlier (12 janvier 1624 ; p. 501-503). — 54 H 201, 26 (31 janvier 1625 ; p. 523-524). — 54 H 201, 27 (18 mars 1627 ; p. 534-537). — 54 H 201, 28 (10 mars 1636 ; p. 537-543). — 54 H 201, 29 (24 avril 1636 ; p. 543-545). — 54 H 201, 32 (21 janvier 1644 ; p. 545-549). — Acquisition d'une maison rue des Capucins sur Guillain By, charpentier à Reims, et Marie Meunier, sa femme (22 avril 1644 ; p. 549-569). — 54 H 201, 35-36 (28 mai 1644 ; p. 569-577). — 54 H 201, 37 (28 mai 1644 ; p. 577-583). — 54 H 201, 38 (19 juillet 1644 ; p. 587-594). — Echange entre Nicolas Godinot l'aîné, marchand à Reims, et l'abbaye, d'une maison rue de Venise, d'un surcens sur une maison dite la Charrue et d'un autre sur une autre maison au bourg Saint-Denis contre un jardin rue des Capucins (27 novembre 1644 ; p. 595-603). — Maisons et terres (suite). 54 H 201, 41 (5 mai 1646 ; p. 623-629). — Bail par l'abbaye à Jean Draveny, laboureur à Reims, de la cense de la ville de Vervins consistant en une maison à Reims, rue de Gueux, et quatre pièces de terre à Reims (2 décembre 1706 ; p. 629-637). — 54 H 201, 48 (29 mai 1665 ; p. 637-645). — Acquisitions, baux divers passés par l'abbaye Saint-Denis de Reims (22 juin 1665 - 8 juin 1666 ; p. 645-666). — Maisons et terres (suite). Quittance donnée à l'abbaye par Henri Bachelier, seigneur de Saint-Marc, de Moncel et du Gré, demeurant à Reims, héritier par Jeanne Cocquebert, sa femme, de Jacqueline Lespagnol, veuve de Charles Cocquebert, du remboursement d'une rente constituée par Claude Bohain, tonnelier à Reims (26 juin 1665 ; p. 673-676). — Acquisition par l'abbaye d'une maison rue des Capucins sur Jean Lequeux, huissier royal, et Perrette Delorme, sa femme, sur Jean Drouin et Marguerite Delorme, sa femme (3 août 1665 ; p. 677-681). — Saisine donnée à l'abbaye de la maison située rue du Jard Notre-Dame (7 août 1665 ; p. 682-683). — Vente aux religieux par Thierry Moet, seigneur de Bronville, Recy, Favières et autres lieux, d'une maison à Reims, rue du Jard (18-27 avril 1669 ; p. 683-690). — 54 H 201, 53 (9 avril 1689 ; p. 691-696). — 54 H 201, 57 (23 avril 1710 ; p. 697-714). — Sentence du bailliage de Reims autorisant l'abbaye à

faire passer l'écoulement des eaux de leur maison proche de l'église Sainte-Catherine par la maison voisine, à l'enseigne de l'Ecu de Bourbon (14 juin 1729 ; p. 714-717). — 54 H 201, 61 (4 juillet 1751 ; p. 717-718). — 54 H 201, 68 (7 mars 1760 ; p. 718-723).

54 H 11. — 1 reg. in-f°, pap. de 858 pages.

XVIII^e s. — Cartulaire, t. X (cahiers n° 216 à 233). Les pages 53-56, 58, 97-108, 110, 146-152, 154, 215-216, 218, 262-268, 270, 323-332, 334, 376-388, 399-406, 408, 447-460, 504-508, 510, 532-536, 538, 591-600, 615-620, 622, 683-684, 686, 738-740, 742, 763-768, 770, 814-816 sont blanches. — Reims, trésorier. 54 H 34, 1 (juin 1250 ; p. 3-5). — 54 H 34, 2 (1^{er} juillet 1287 ; p. 5-10). — 54 H 34, 4-5 (14 mai 1309 ; p. 10-14). — 54 H 34, 6 (10 novembre 1315 ; p. 14-21). — 54 H 34, 7 (15 juin 1320 ; p. 22-27). — 54 H 34, 9 (9 septembre 1340 ; p. 27-28). — 54 H 34, 10 (22 avril 1357 ; p. 28-32). — 54 H 36, 1 (27 avril 1367 ; p. 33-39). — 54 H 34, 12 (1444 ; p. 45-52). — 54 H 34, 14-15 (2 septembre 1506 ; p. 59-65). — 54 H 33, 1 (2 octobre 1520 ; p. 66-78). — 54 H 34, 8 (27 mars 1333 ; p. 79-87). — 54 H 34, 18 (14 août 1567 ; p. 87-90). — 54 H 34, 19 (20 décembre 1591 ; p. 90-96). — 54 H 36, 7 (3 décembre 1612 ; p. 111-115). — 54 H 36, 8 (22 août 1624 ; p. 115-120). — 54 H 36, 9 (12 juillet 1635 ; p. 121-136). — 54 H 34, 21 (19 février 1636 ; p. 136-145). — Reims, Aumône. 54 H 23, 1 (janvier 1232, n.st. ; p. 155). — 54 H 23, 2 (février 1233, n.st. ; p. 155-158). — 54 H 23, 3 (janvier 1236, n.st. ; p. 158-160). — 54 H 23, 4 (janvier 1237, n.st. ; p. 160-162). — 54 H 23, 5 (mai 1237 ; p. 163-165). — 54 H 23, 6 (mai 1238 ; p. 166-168). — 54 H 23, 8 (octobre 1242 ; p. 168-170). — 54 H 203, 24 (novembre 1242 ; p. 177-180). — 54 H 23, 12 (mars 1247 ; p. 180-183). — 54 H 23, 27 (13 décembre 1273 ; p. 183-187). — 54 H 23, 13 (mars 1249 ; p. 187-188). — 54 H 23, 20 (24 mars 1268 ; p. 188-194). — 54 H 23, 21-22 (20 décembre 1268 - 3 septembre 1269 ; p. 194-207). — 54 H 23, 25 (28 mars 1271, n. st. ; p. 208-214). — 54 H 23, 14 (août 1254 ; p. 219-221). — 54 H 23, 23 (30 septembre 1269 ; p. 221-226). — 54 H 23, 19 (3 mars 1267, n.st. ; p. 226-232). — 54 H 23, 28 (10 janvier 1274, n.st. ; p. 232-238). — 54 H 23, 30-34 (février 1275, n.st. - janvier 1278, n.st. ; p. 238-244). — 54 H 23, 37-39 (avril 1289-novembre 1301 ; p. 245-261). — Aumônier. 54 H 23, 40 (16 août 1316 ; p. 271-275). — 54 H 23, 41 (5 mai 1337 ; p. 276-290). — 54 H 23, 49 (mars 1364, n.st. ; p. 291-308). — 54 H 23, 55-56 (14-17 février 1403, n.st. ; p. 308-322). — 54 H 23, 42 (26 juin 1337 ; p. 335-337). — 54 H 23, 65 (3 septembre 1489 ; p. 338-354). — 54 H 23, 67 (20 mai 1538 ; p. 354-367). — 54 H 22, 12 (7 août 1565 ; p. 367-369). — 54 H 22, 22 (10 novembre 1643 ; p. 369-372). — 54 H 22, 21 (13 novembre 1643 ; p. 372-375). — Ronton. Don à la pitancerie de l'abbaye par Gui de Sorbon, seigneur de Tourteron, d'une rente qu'il a sur le moulin de Ronton ([9 avril] 1312 ; p. 391-393). — Ratification

par Wede, femme de Gui de Sorbon, de la donation ci-dessus ([14 avril] 1312 ; p. 393-394). — Ratification de cette donation par l'officialité de Reims ([9 avril] 1312 ; p. 394-397). — Aveu et dénombrement par Jean Dupasquis du moulin de Ronton et d'une terre en dépendant, lieu-dit Au Lery (10 avril 1357 ; p. 397-398). — **Reims, vicomté.** 54 H 199, 1 (1194 ; p. 411). — 54 H 199, 2 (1194 ; p. 411-412). — 54 H 199, 4 (1198 ; p. 412-414). — Rétablissement fait par l'archevêque de Reims d'un certain nombre de charrettes de froment et d'avoine dues à l'abbaye Saint-Denis de Reims en raison de la dîme sur la grange Saint-Antoine, à Reims, et sur le moulin Entre-deux-ponts, à Reims (8 septembre 1393 ; p. 414-429). — Ordonnance de Jean [III], archevêque de Reims, pour le paiement de la dîmes sur les moulins Entre-deux-ponts (24 novembre 1370 ; p. 429-430). — Sentence du bailliage de Reims, condamnant Simon Popelin, fermier de la vicomté de Reims, à verser le complément de ce qu'il doit à l'abbaye (10 février 1485 ; p. 430-436). — 54 H 199, 16 (5 juin 1642 ; p. 442-445). — 54 H 199, 17 (4 juillet 1642 ; p. 446). — **Reims, cens et surcens.** 54 H 203, 1 (1202 ; p. 463). — Approbation par le chapitre cathédral de Reims de la donation précédente (1202 ; p. 463). — 54 H 203, 3-4 (janvier 1223, n.st. ; p. 464-466). — 54 H 203, 5 (novembre 1223 ; p. 467-468). — 54 H 203, 6 (1224, 14-30 avril ou 1225, n.st., avril ; p. 468-469). — 54 H 203, 7-8 (juillet 1225 - 16 mai 1280 ; p. 469-471). — 54 H 203, 9 (septembre 1225 ; p. 471-472). — 54 H 203, 10 (octobre 1225 ; p. 472-473). — 54 H 203, 11 (novembre 1225 ; p. 473). — 54 H 203, 58 (11 mars 1311 ; p. 473-477). — 54 H 203, 12 (juin 1227 ; p. 477-478). — 54 H 203, 13 (décembre 1230 ; p. 478-479). — 54 H 203, 14 (août 1231 ; p. 479-481). — 54 H 203, 15 (octobre 1231 ; p. 481-482). — 54 H 203, 16 (octobre 1231 ; p. 482-483). — 54 H 203, 17 (20 mars 1237, n.st. ; p. 483-485). — 54 H 203, 18 (juin 1237 ; p. 485-486). — 54 H 203, 20 (novembre 1240 ; p. 486-487). — 54 H 203, 21 (août 1242 ; p. 487-488). — 54 H 203, 26 (décembre 1243 ; p. 489). — 54 H 203, 28 (février 1245, n.st. ; p. 490-491). — 54 H 203, 30 (octobre 1246 ; p. 491-494). — 54 H 203, 33 (mai 1253 ; p. 494-495). — 54 H 203, 19 (4 avril 1239 ; p. 495-496). — Reconnaissance par Gilet *citor* [audiencier] de l'officialité, Isabelle, sa femme, et Marie, mère d'Isabelle, que la maison qu'ils tiennent à Reims, rue du Vieux-Marché, doit un surcens à l'abbaye ([3 avril] 1251, n.st. ; p. 495-496). — 54 H 203, 35 (13 juin 1253 ; p. 498-499). — 54 H 203, 27 (avril 1244 ; p. 499-502). — 54 H 203, 37 (mars 1255, n.st. ; p. 502-503). — 54 H 203, 38 (juillet 1255 ; p. 511-513). — Vente à l'abbaye par Belle, veuve de Laurent de Rethel, d'un surcens sur une maison sise rue de la Macequerie, à Reims (septembre 1254 ; p. 513-516). — 54 H 203, 40 (16 juillet 1257 ; p. 516-519). — 54 H 203, 41 (4 février 1259, n.st. ; p. 519-521). — 54 H 203, 42 (15 juillet 1259 ; p. 521-522). — 54 H 203, 43 (août 1259 ; p. 522-526). — 54 H 203, 44 (septembre 1263 ; p. 526-528). — 54 H 203, 49 (juillet

1269 ; p. 528-531). — 54 H 203, 45 (17 décembre 1264 ; p. 539-544). — 54 H 203, 47-48 (juillet 1269 ; p. 544-552). — 54 H 203, 50 (décembre 1269 ; p. 552-555). — 54 H 203, 51 (5 mai 1273 ; p. 555-559). — 54 H 203, 52 (décembre 1279 ; p. 559-561). — 54 H 203, 54 (3 avril 1292 ; p. 561-563). — 54 H 203, 55 (12 mars 1296 ; p. 563-568). — 54 H 203, 56 (2 juillet 1298 ; p. 568-572). — 54 H 203, 60 (12 mai 1312 ; p. 572-579). — 54 H 203, 62 (5 octobre 1323 ; p. 579-582). — 54 H 203, 57 (copie — en octobre 1344 — dans le cartulaire de l'acte du 4 mars 1301 ; p. 582-590). — **Reims, étaux à bouchers.** 54 H 202, 1 (1199 ; p. 603). — 54 H 202, 3-4 (23 février 1250, n.st. ; p. 603-607). — 54 H 202, 5-6 (20 avril 1258 - 21 avril 1259 ; p. 607-614). — **Reims, cens et surcens (suite).** 54 H 203, 63 (14 décembre 1323 ; p. 623-628). — Reconnaissance par Jean dit de Fauteniens, de *Vautello*, d'un surcens sur une maison voisine de celle des Jacobins, à Reims, pour la pitancerie ([1^{er} mai] 1335 ; p. 628-633). — 54 H 203, 65 (9 juillet 1336 ; p. 633-637). — 54 H 203, 67 (11 mai 1338 ; p. 637-639). — 54 H 203, 68 (5 mai 1338 ; p. 639-645). — Legs à l'abbaye par Marie dite La Bergère, veuve de Grégoire dit de Châlons, d'une maison près de l'aumônerie de l'abbaye (novembre 1339 ; p. 645-648). — 54 H 203, 75 (17 avril 1347 ; p. 648-652). — Ratification par Renaud, abbé de Saint-Basle, de l'obligation où est Drouet dit de Chaumont, de verser à l'abbaye Saint-Denis un surcens sur une maison bâtie à l'emplacement d'une mesure que ledit Drouet tenait en emphythéose de Saint-Basle (juin 1346 ; p. 652-654). — 54 H 203, 69 (24 mars 1342 ; p. 654-662). — 54 H 203, 70 (10 juillet 1342 ; p. 662-664). — 54 H 203, 71 (26 avril 1343 ; p. 664-678). — 54 H 203, 72 (19 mai 1343). — 54 H 203, 64 (25 mars 1331 ; p. 687-688). — 54 H 203, 74 (26 mai 1343 ; p. 688-693). — 54 H 204, 1 (16 juin 1348 ; p. 693-697). — 54 H 204, 2 (14 juillet 1350 ; p. 697-703). — 54 H 204, 3 (28 juillet 1350 ; p. 703-709). — 54 H 204, 6 (7 mars, n.st. ; p. 709-712). — 54 H 204, 4 (16 août 1351 ; p. 712-713). — 54 H 204, 5 (7 octobre 1351 ; p. 713-715). — 54 H 204, 7 (28 mars 1369 ; p. 715-718). — 54 H 204, 8 (23 juillet 1371 ; p. 718-719). — 54 H 204, 9 (10 mai 1375 ; p. 719-720). — 54 H 204, 10 (9 octobre 1377 ; p. 721-722). — 54 H 204, 18-19 (9 juillet 1396-18 avril 1404 ; p. 723-725). — 54 H 204, 14 (18 mai 1401 ; p. 725-727). — 54 H 204, 16-17 (23 février 1404, n.st. ; p. 727-736). — 54 H 204, 15 (7 novembre 1402 ; p. 737). — 54 H 204, 16-17 (23 février 1404 ; p. 743-753). — 54 H 204, 20 (4 juillet 1404 ; p. 753-756). — 54 H 204, 21 (7 avril 1407 ; p. 756-757). — 54 H 204, 22 (26 mai 1408 ; p. 757-762). — Quittance donnée par Jacques de Givry, aumônier de l'abbaye, à l'abbesse des Cordelières de Reims d'un surcens sur une maison au Jard, leur appartenant (15 janvier 1417, n.st. ; p. 763). — 54 H 204, 23 (1^{er} décembre 1429 ; p. 771-772). — 54 H 204, 24 (11 janvier 1430, n.st. ; p. 772-779). — 54 H 204, 25 (29 février 1444, n.st. ; p. 779-784). — 54 H 204,

26 (19 juin 1445 ; p. 785-786). — 54 H 204, 27 (31 janvier 1470, n.st. ; p. 787-796). — 54 H 204, 28 (17 mars 1472, n.st. ; p. 796-798). — 54 H 204, 29 (21 mars 1474, n.st. - 30-8 juin 1487 ; p. 798-803). — 54 H 204, 31 (29 octobre 1485 ; p. 803-807). — 54 H 204, 34 (4 septembre 1523 ; p. 807-810). — 54 H 204, 45 (15 février 1541, n.st. ; p. 810-811). — 54 H 204, 40 (29 octobre 1533 ; p. 811-813). — 54 H 204, entre 47 et 114 (7 mai 1550 - 16 mai 1551 ; p. 819-834). — 54 H 204, 121 (22 décembre 1556 ; p. 834-836). — Sentence du bailliage de Vermandois restituant à l'abbaye un surcens qui lui était dû sur une maison de la rue Saint-Denis, à Reims, appartenant à Pierre de Villiers, horloger à Reims (22 janvier 1622 ; p. 836-840). — Mémoire abrégé des surcens dus à l'abbaye en différents quartiers de Reims (s.d., vers 1640 ; p. 840-843). — 54 H 204, 126 (23 février 1654 ; p. 844-847). — 54 H 204, 127 (9 mars 1671 ; p. 847-850). — 54 H 204, 129 (24 janvier 1713 ; p. 850-853).

54 H 12. — 1 liasse (5 pièces parch.), 1 bulle.

1067-1324. — Titres généraux : fondation de l'abbaye. — 1. Charte de Gervais, archevêque de Reims, portant fondation de l'abbaye de Saint-Denis de Reims à l'emplacement d'un ancien sanctuaire, dotation de l'abbaye en revenus divers et nomination d'Odalric, prévôt de la cathédrale, comme procureur (1067) (sceau). — 2. Diplôme de Philippe I^{er}, roi de France, confirmant la fondation de l'abbaye, à la demande de Gervais (1067). — 3. Bulle du pape Alexandre II au prévôt de l'abbaye confirmant les dispositions prises par Gervais, archevêque de Reims, concernant les biens dévolus à l'abbaye et l'élection du prévôt ([s.d., avant 1073, vers 1067]) (bulle). — 4. Bulle du pape Innocent IV à l'abbaye portant vidimus de la bulle précédente d'Alexandre II ([7 juillet 1247]). — 5. Vidimus par l'official de Reims de la charte de Gervais, archevêque de Reims, portant fondation de l'abbaye ([29 mai] 1324).

54 H 13. — 1 liasse (31 pièces dont 31 parch.), 18 bulles, 2 sceaux et 2 fragments de sceaux.

1126-1534. — Titres généraux : bulles pontificales. — 1. Bulle du pape Honorius II plaçant sous sa protection l'abbaye Saint-Denis de Reims et la confirmant dans la possession des divers biens et cures antérieurement acquis [16 février 1126] (bulle). — 2. Bulle du pape Innocent II plaçant l'abbaye sous sa protection et confirmant ses biens et priviléges [23 novembre 1139] (bulle). — 3. Bulle du pape Adrien IV plaçant l'abbaye sous sa protection et confirmant ses biens [2 février 1155]. — 4. Bulle du pape Grégoire IX prenant sous sa protection le prieuré de Grivy et confirmant ses biens [14-30 septembre 1230] (bulle). — 5. Bulle du pape Innocent IV interdisant à quiconque de promulguer une sentence d'excommunication ou d'interdit contre l'abbaye, sans cause canonique et sans mandat spécial du Saint-Siège [12 février 1242] (bulle). — 6. Vidimus par l'officialité de Reims de la bulle ci-

dessus datée cette fois de [23 février] [18 avril 1290]. — 7. Bulle du pape Innocent IV autorisant l'abbaye à célébrer le culte durant l'interdit pesant sur la ville de Reims [13 février 1242]. — 8. Bulle du pape Innocent IV exonérant l'abbaye d'amendes indûment infligées par divers prélates [23 février 1242] (bulle). — 9. Bulle du pape Innocent IV confirmant l'immunité de l'abbaye en matière d'impositions séculières [28 février 1242]. — 10. Bulle du pape Innocent IV autorisant l'abbaye à percevoir les nouvelles dîmes là où elle percevait les anciennes [1^{er} mars 1242] (bulle). — 11. Bulle du pape Innocent IV confirmant les priviléges et immunités accordés à l'abbaye par ses prédécesseurs et négligés jusqu'alors [31 janvier 1243] (bulle). — 12. Bulle du pape Innocent IV confirmant l'existence d'un corps de chanoines dépendant de l'abbaye, ainsi que les possessions de l'abbaye et ses priviléges [13 février 1244] (bulle). — 13. Bulle du pape Innocent IV donnant à l'abbaye le droit de refuser toute nomination à des bénéfices dépendant d'elle qui ne s'appuierait pas sur la présente bulle [17 novembre 1250] (bulle). — 14. Vidimus par l'officialité de Reims de la bulle du pape Honorius II de 1126 confirmant à l'abbaye la possession de divers biens et cures [3 février 1261, n.st.]. — 15. Bulle du pape Grégoire X, confirmant les priviléges accordés à l'abbaye par ses prédécesseurs [9 février 1271] (bulle). — 16. Bulle du pape Jean XXI confirmant tous les priviléges accordés à l'abbaye par ses prédécesseurs [21 décembre 1276] (bulle). — 17. Bulle du pape Martin IV confirmant tous les priviléges accordés à l'abbaye par ses prédécesseurs [15 juillet 1285] (bulle). — 18. Sentence du cardinal de Saint-Marc, délégué du pape Nicolas IV, exonérant les abbayes du diocèse de Reims et les abbayes suffragantes de l'archevêque de l'imposition du centième denier demandée par celui-ci (27 août 1291) (sceau). — 19. Vidimus par l'official de Reims d'une bulle du pape Alexandre III concédant à l'abbaye l'exonération de la dîme sur les jachères mises en culture, lui accordant la présentation d'un chanoine aux églises paroissiales comprenant trois ou quatre clercs et le rachat des dîmes dues aux laïcs [22 juin]. ([13 décembre] 1302). — 20. Bulle du pape Boniface VIII confirmant les priviléges antérieurement accordés à l'abbaye par ses prédécesseurs et restés jusque là sans application [23 mars 1303] (bulle). — 21. Bulle du pape Boniface VIII confirmant les priviléges antérieurement accordés à l'abbaye par ses prédécesseurs [23 mars 1303] (bulle). — 22. Lettres de l'official de Reims attestant l'authenticité de lettres délivrées par l'officialité de Noyon [acte détérioré] ([16 décembre] 1323). — 23. Bulle du pape Benoît XIII autorisant les abbés de Saint-Denis à donner l'absolution aux religieux dans les cas réservés jusque là à la Pénitencerie mineure [5 juillet 1342] (bulle). Joint une copie de la cour archiépiscopale ([18 juillet] 1411). — 24. Quittance donnée par Guillaume, cardinal-camérier, à frère Jean [Gonnion de Mareuil], abbé de Saint-Denis, de sommes que ce dernier devait au Sacré Collège pour le service commun et le service personnel de Guillaume

(23 décembre 1351) (sceau). — 25. Vidimus par l'official de Reims d'une bulle du pape Innocent IV confirmant les priviléges de l'abbaye et d'extraits notariés de décisions capitulaires interdisant aux moines de confier des bénéfices à des enfants, à des religieux inaptes ou incultes ([30 juillet] 1360). — 26. Bulle du pape Grégoire XI dite « Grégorienne » définissant les droits respectifs de l'abbé et des chanoines dans la possession des biens temporels, la perception des recettes, la nomination des chanoines, l'institution ou la destitution des officiers, l'aliénation des livres et approuvant les coutumes observées jusque là [3 octobre 1372] (bulle). — 27. Charte des abbés de Saint-Barthélemy de Noyon, de Saint-Jean des Vignes de Soissons et du doyen de l'église de Reims, délégués par le pape Grégoire XI pour inviter les détenteurs de biens de l'abbaye à les lui restituer ou pour les y contraindre en cas de refus ([26 janvier] 1373). Joint en affixe une attestation de sceau de l'official de Noyon, de la même date. — 28. Vidimus par Jean Noriot, notaire apostolique, de la bulle ci-dessus du pape Grégoire XI [21 janvier 1374]. — 29. Copie de la bulle ci-dessus du pape Grégoire XI (s.d., XVII^e s.). — 30. Collation par l'officialité de Reims d'une bulle du pape Clément III confirmant l'abbaye dans ses possessions [30 juillet 1189] (14 juin 1530). — 31. Bulle du pape Clément VII permettant à l'abbé de Saint-Denis de s'abstenir de se rendre aux synodes qui se tiendront hors du diocèse, à condition d'envoyer un procureur à sa place [26 août 1534] (bulle).

54 H 14. — 1 liasse (14 pièces dont 13 parch.), 4 fragments de sceaux.

1100-1562. — **Titres généraux ; chartes des archevêques de Reims.** — 1. Confirmation à l'abbaye Saint-Denis de Reims par [Manassès II], archevêque de Reims, de divers cures, alleux et autres biens ainsi que des « autels » de Lhéry et de Lagery donnés par Gervais et Rainald [I^{er}], ses prédécesseurs (1100). — 2. Confirmation à l'abbaye par [Manassès II], archevêque de Reims, de diverses cures, notamment celles de Saint-Juvin, *Buceneio*, Bayonville, Boulençon, Condé [lès-Autry], Landèves (1106). — 3. Chartre de [Manassès II], archevêque de Reims, confirmant plusieurs droits de patronage à l'abbaye (1106). — 4. Confirmation à l'abbaye par Raoul [le Vert], archevêque de Reims, des cures et autres bénéfices qui ont été donnés antérieurement à l'abbaye en tous diocèses par divers personnage laïcs ou religieux (1124). — 5. Confirmation par Sanson, archevêque de Reims, de la donation, faite à l'abbaye par Hugues de Montmort, de deux hommes pour le service de l'abbaye (1147). — 6-7. Concession à l'abbaye par Guillaume [aux-Blanches-Mains], archevêque de Reims, d'une rente annuelle de douze livres au Jard et sur la Couture Saint-Jacques et maintien d'une redevance de six sous de rente due par les chanoines pour leurs vignes de Moussy ; confirmation par le chapitre cathédral de Reims (1190). — 8. Confirmation par l'official de Reims du même acte ([18 mai] 1324). — 9. Reconnaissance, à la demande

de l'abbaye, par Robert [I^{er}], archevêque de Reims, de l'exemption du droit de gîte dû lors de la visite archiépiscopale (janvier 1303, n.st.). — 10. Commission donnée par Jean [II], archevêque de Reims, à Louis Thésart, official, et à ses conseillers pour régler le conflit l'opposant à l'abbaye au sujet d'une dîme sur un moulin sis à Entre-Deux-Ponts (8 décembre 1344). — 11. Vidimus par l'officialité de Reims de la concession faite à l'abbaye, en 1212, par Aubri [de Humbert], archevêque de Reims, des moulins et du droit de pêche d'Entre-Deux-Ponts, en compensation d'une diminution de la dîme sur ces moulins, sauf à verser à l'écolâtre et à l'hôtel-Dieu de Reims la quantité annuelle de froment précédemment due par l'archevêque (24 avril 1347). Joint une copie collationnée du XVIII^e s. — 12. Chartre de Jean [III], archevêque de Reims, citant par devers lui Jean Gonnion, abbé de Saint-Denis de Reims, et Pierre Gonnion, moine de la Grande-Sauve, son « vicaire », pour faire droit au chapitre de l'abbaye se plaignant du mépris par les susdits de coutumes l'associant aux nominations de chanoines et à la distribution des bénéfices (24 décembre 1359). — 13. Lettre des vicaires généraux de Guy [III], archevêque de Reims, aux receveurs et officiers de Reims, Courville, Mont-sur-Courville, Chaumuzy, Nogent, Bétheniville et autres lieux, leur ordonnant de verser chaque année à l'abbaye diverses dîmes et redevances dues sur ces territoires (6 février 1396, n.st.). — 14. Cahier contenant la copie collationnée [26 mars 1562] des actes analysés ci-dessus n° 1 (fol. 1-4) et 4 (fol. 4-8), d'une bulle du pape Honorius II confirmant à l'abbaye des cures dans divers diocèses ([16 février 1126] ; fol. 9-12^{vo}), de deux chartes de Manassès, comte de Rethel, portant, l'une, partage de moulins sur la Retourne entre lui-même et son fils, d'une part, l'abbé et le chapitre de l'abbaye, d'autre part (1196 ; fol. 12^{vo}-14), l'autre, interdiction de construire de nouveaux moulins entre celui de Saint-Denis sur la Retourne et celui de Bignicourt (s.d. ; fol. 14^{vo}-15).

54 H 15. — 1 liasse (6 pièces dont 5 parch.), 3 bulles.

1242-1677. — **Indulgences.** — 1. Bulle du pape Innocent IV accordant quarante jours d'indulgence à ceux qui visiteront l'abbaye Saint-Denis de Reims le jour de la fête du saint [11 février 1242] (bulle). — 2. Bulle du pape Nicolas IV accordant un an et quarante jours d'indulgence à ceux qui visiteront l'abbaye le jour et l'octave de la fête du saint [17 septembre 1290] (bulle). — 3. Bulle du pape Nicolas IV accordant un an et quarante jours d'indulgence à ceux qui visiteront l'abbaye le jour et l'octave des fêtes des saints Denis, Laurent et Augustin [12 septembre 1291] (bulle). — 4. Chartre de Guillaume IV, archevêque de Reims, accordant à ceux qui visiteront l'autel de la Vierge situé dans le sanctuaire de l'abbaye cent jours d'indulgence et quarante à ceux qui prieront au cimetière lors des fêtes de la Vierge et de saint Denis (20 août 1499). — 5. Bref du pape Alexandre VII confirmant l'existence de la confrérie de Sainte-Geneviève dans l'église abba-

tiale et y attachant une indulgence (3 novembre 1664). — 6. Copie d'un bref du pape Innocent XI ordonnant la célébration de la fête de saint Augustin dans toute l'Espagne et copie d'une lettre dudit pape à Charles II, roi d'Espagne, du 23 février 1677 (xviii^e s.).

54 H 16. — 1 liasse (14 pièces dont 12 parch.), 2 sceaux et 4 fragments de sceaux.

1138-1664. — Priviléges royaux et seigneuriaux.
 — 1. Lettres patentes de Louis VII, roi de France, adressées à Ursion, abbé de l'abbaye de Saint-Denis de Reims, confirmant les droits de justice foncière possédés à Reims par l'abbaye (1138). Joint une copie et une traduction du xviii^e s. — 2. Lettres patentes de Philippe le Bel amortissant tous les acquêts de l'abbaye et s'interdisant désormais toute réclamation par l'intermédiaire de ses baillis, en échange des subsides accordés par l'abbaye pour la guerre des Flandres (15 juin 1304) (sceau). Joint une copie du xviii^e siècle. — 3. Vidimus par l'official de Reims des lettres ci-dessus de Philippe le Bel ([19 octobre] 1306). — 4. Chartre de Jean [V], comte de Roucy, exemptant l'abbaye de verser vinages, tonlieux et autres redevances pour les denrées transitant sur son territoire ([30 octobre] 1325) (sceaux). — 5. Reconnaissance devant Drouart de Hainaut, garde-sceau du bailliage de Vermandois, par Fourque le Bouchier, maire de la couture de l'archevêque de Reims, de la possession de la juridiction foncière sur la rue de Contrai par l'abbaye et non par l'archevêque de Reims (28 juin 1368). — 6. Vidimus par l'officialité de Reims de la reconnaissance par Gaucher de Châtillon de la franchise de passage sur ses terres pour des charrois de redevances destinées à l'abbaye [6 juillet 1387] vidimé en octobre 1328. — 7. Appel en Parlement par Jean Ternue de Javigny, sergent du roi et gardien des droits de l'abbaye, contre l'archevêque qui avait cessé d'acquitter la dîme annuelle de deux voitures de froment et de deux voitures d'avoine qu'il devait à l'abbaye sur sa grange de Saint-Antoine sise à Reims (8 septembre 1393). — 8. Arrêt du Parlement de Paris condamnant l'archevêque de Reims à payer à l'abbaye quatre livres le lendemain de chaque synode tenu dans son diocèse (3 mai 1399). — 9. Arrêt du Parlement condamnant l'archevêque de Reims à payer à l'abbaye diverses dîmes et redevances, d'échalsas notamment, spécifiées dans l'ordonnance « des Grands Vicaires » (15 juillet 1413). — 10. Vidimus par l'officialité de Reims de l'arrêt ci-dessus ([29 décembre] 1428). — 11. Lettres de *committimus* de Louis XIV en faveur de l'abbaye portant devant les maîtres des requêtes du Parlement les contestations relatives à des dettes d'une certaine importance à percevoir par l'abbaye (26 avril 1656). — 12. Copie collationnée de lettres de *committimus* ayant le même objet, délivrées par Louis XIV en faveur de l'abbaye le 15 janvier 1659 (12 mars 1659). — 13. Copie collationnée de lettres de *committimus* ayant le même objet, délivrées par Louis XIV en faveur de l'abbaye le 31 janvier 1660 (5 mars 1660). — 14. Lettres de *committimus* de même objet, délivrées par Louis XIV en faveur de l'abbaye (29 mai 1664).

54 H 17. — 1 liasse (53 pièces dont 23 parch.), 4 sceaux.

1261-1665. — **Fondations.** — 1-2. Notification par Henri de Fluy et Renier de Paissy, officiaux, de la fondation par Guillaume dit Daufart, chanoine de la cathédrale, de son anniversaire et de celui de ses parents ; approbation par Rose, fille de Guillaume Daufart, de la donation faite par son père (1261, n.s.t. ; mars [30 mars] 1262). — 3. Notification par J., de Villers-le-Sec, official de Reims, de la fondation d'un anniversaire faite par Jean de Heuvin, abbé de Saint-Denis, en faveur de G[uillaume de Bray], cardinal-prêtre de Saint-Marc, archidiacre de Reims ([11 mars] 1272, n.s.t.). — 4. Notification par Bertrand de *Selenario*, official de Reims, de l'approbation par Milet, tailleur d'habits, de la donation faite à l'abbaye par sa défunte femme, Hélène, d'un surcens de quatre sous sur une maison sise au Jard-aux-drapiers, pour son anniversaire ([1^{er} mars] 1273) (sceau). — 5. Notification par Gilles [de Hannonia], abbé de Saint-Denis, de la fondation par Marguerite, veuve de Jacques Le Borgne, d'une messe quotidienne dans l'église de l'abbaye et de l'entretien d'un prêtre pour ce faire ([14 avril] 1327) (sceaux). — 6. Notification par l'officialité de Reims de la donation testamentaire faite par Marie dite La Bergiere en faveur de l'abbaye Saint-Denis d'une maison sise près de l'hôpital de Saint-Denis (novembre 1339). — 7. Donation à l'abbaye par Adam de Neuville, abbé, de sa bibliothèque, et fondation de deux anniversaires pour ses parents et lui-même et de deux solennités aux fêtes de la Saint-Martin (11 mai 1350). — 8. Ratification par Péronnelle, veuve d'Ogier d'Unchair, d'une donation de redevances en grain faite par lui en faveur de l'abbaye (4 novembre 1364). — 9. Notification par Jean Raimond, prévôt et vicaire général de Renaud [III], archevêque de Reims, de la réduction, par mesure d'économie, des fondations faites, notamment, par Arnoul de Soissons et par Marguerite La Borgne (28 novembre 1420) (sceau). — 10-11. Fondation par Agnès, veuve de Raoul de Bazoches, d'une messe hebdomadaire et notification de sa volonté d'être enterrée avec son mari dans une chapelle qu'elle a fondé à l'entrée du chœur de l'église abbatiale ; copie contemporaine de la fondation proprement dite passée devant Jean [Joffrin], abbé de Saint-Denis, ne comprenant que vingt jours de terre au lieu des quarante notifiés dans l'acte précédent (27 juin 1431). — 12. Notification par Claude Cauchon, abbé, de la fondation faite par Nicole Wyart, ancien chanoine, d'obit, vigile et messe dans le chœur de l'église abbatiale, garantis par vingt sous de rente (1541). — 13-14. Fondation par Nicolas Frizon, aumônier de l'abbaye et prieur de Grandpré, de différents services lors de la fête de la Présentation de Notre-Dame et d'un obit pour lui et les siens (6 mai 1550). — 15. Notification par Claude Cauchon, abbé, de la fondation par Paul Grand-Raoul, chanoine et écolâtre de Notre-Dame de Reims, de deux messes du Saint Sacrement deux jeudis de chaque mois (14 août 1554). — 16. Notification par Gérard Colbert, garde-sceau à Reims, de la fondation par Jean Josseteau,

religieux de Saint-Denis, curé de Lagery, de deux processions les jours de l'Invention et de l'Exaltation de Sainte Croix (27 janvier 1588). — 17-19. Fondation faite par Claude Aubert, bourgeois de Reims, en faveur des religieux d'un obit de vigile et de trois messes garanties par six livres à prendre sur une maison sise rue Saint-Denis, à Reims (10 juin 1596). — 20. Augmentation par Pierre Husson de la fondation faite en faveur de l'abbaye par son père et son frère, religieux à Saint-Denis (20 mars 1610). — 21-23. Fondation par Guillaume de Blois, prieur de l'abbaye, de la fête de Notre-Dame-des-Neiges qui sera célébrée en l'abbaye le 5 août ; deux doubles (4 février 1615). — 24. Fondation par Pierre Oudinet, sous-chantre à Saint-Denis, d'un sermon le jour de l'Annonciation et acceptation d'une réduction de rente consécutive (15 janvier 1622 - 23 octobre 1623). — 25. Fondation par Pierre Beguin, conseiller au Présidial de Reims, d'une messe tous les vendredis de l'année moyennant six cents livres (29 avril 1624). — 26-27. Fondation par Jean Delaire, chanoine de l'abbaye et prieur de Neuflize, d'un salut à la Saint Jean-Baptiste (19 novembre 1626). — 28-32. Fondation par François Feret, prévôt de l'abbaye, de messes chaque vendredi des Quatre-Temps, la veille de la Saint-Laurent, les jours de Saint-François et de Saint-Denis et de deux saluts en l'église de l'abbaye des Carmes ; autorisation de rachat des biens aliénés dépendant du prieuré de Grandpré donnée par les religieux de Saint-Denis pour garantir cette fondation ; copies (25 novembre 1623 - 17 mars 1628, n.st.). — 33-36. Copies de l'acte de la fondation de Claude Aubert, de la reconduction de celle-ci et d'une levée d'hypothèque faites par ses héritiers (10 juin 1596 - 19 juin 1626). — 37-38. Testament de Anne Maireau, bourgeoise de Reims, portant fondation, entre autres, d'une messe en l'église de l'abbaye Saint-Denis en octobre ; contrat de vente de la terre supportant la fondation, stipulant cette charge, par Jacques Mobillon et par Jeanne de Flandre, sa femme, héritière de Anne Maireau ; arpentage des mêmes biens acquis par Husson Dannequin, jardinier, et par sa femme (20 février 1615-5 avril 1629). — 39. A la demande de Charles Roland, condamnation des héritiers à acquitter les charges d'une fondation de messes faite pour vingt ans par Jean Herbet, bourgeois de Reims, en 1634 (16 mars 1644). — 40-41. Versement par Pierre Moet, prieur des anciens religieux de l'abbaye, du reste de la somme due aux religieux pour prix de sa pension viagère et d'un obit de vigile et messe de requiem que ceux-ci feront célébrer après sa mort ; double (25 octobre 1645). — 42. Fondation par demoiselle Claude de Villers du catéchisme tous les dimanches, d'une messe basse hebdomadaire et d'une messe anniversaire de sa mort, moyennant trois mille livres dont elle conserve les intérêts sa vie durant (30 avril 1646). — 43-45. Fondation par Charles Roland, religieux ancien et curé de Saint-Denis, d'une messe basse journalière, de quatre saluts à Pâques, Pentecôte, à l'Assomption et à la nativité de la Vierge, et d'un obit annuel ; sentence condamnant les religieux à exécution après un manquement en 1649

(19 novembre 1636 - 25 janvier 1650). — 46. Fondation par Elie Ravaux et par Marguerite Martin, sa femme, d'une messe hebdomadaire en l'église de l'abbaye moyennant cinq cent livres (19 mars 1653). — 47-48. Fondation par Charles Roland, curé de Saint-Denis, de la fête de saint Charles Borromée et augmentation de sa fondation de 1636 (10 février 1656). — 49. Fondation par Jean Le Franc, prieur des anciens religieux, d'un sermon le jour de la Saint-Laurent et d'une messe de requiem le lendemain (18 mars 1659). — 50. Fondation par Pierre Brioland, demeurant à Beaumont, de quatre messes basses aux Quatre-Temps de l'année (24 avril 1664). — 51. Dotation par Charles Roland d'une religieuse à l'hôtel-Dieu, à choisir dans la famille de Sébastien Roland ou à défaut dans la paroisse de Saint-Denis, à charge pour l'hôtel-Dieu d'apposer une épitaphe commémorative de la fondation (24 décembre 1664). — 52. Copie collationnée de la promesse faite par les ayants droit de Raoul, seigneur de Cornay, de ne pas s'élever contre la vente de la dîme faite par celui-ci au prieur de Grivy en novembre 1223 (23 août 1665). — 53. Fondation par divers chanoines de l'abbaye, d'offices à proposer aux paroissiens pour augmenter les revenus de l'abbaye (incomplet, s.d., XVII^e s.).

54 H 18. — 1 liasse (27 pièces dont 21 parch.),
7 bulles, 3 sceaux.

1548-1635. — **Fondation fournérienne.** — 1. Profession de chanoine régulier à l'abbaye Saint-Denis de Reims faite par Antoine Fournier, en présence de Remi Frizon, prieur, et des religieux [1^{er} juillet 1548]. — 2. Permission donnée par les chanoines à Antoine Fournier d'aller à Rome pour suivre Charles, cardinal de Lorraine, archevêque de Reims (15 mai 1572). — 3. Nomination par Louis [II], cardinal de Guise, évêque de Metz, d'Antoine Fournier comme son suffragant et attribution d'une pension (29 mars 1574). — 4. Bulle du pape Grégoire XIII absolvant Antoine Fournier des condamnations qui ont pu être portées contre lui et le déclarant digne de l'évêché de Numidie [2 août 1574] (bulle). — 5. Bulle du pape Grégoire XIII conférant l'évêché de Numidie, à Antoine Fournier (*id.*, 2 août 1574). — 6. Bulle du pape Grégoire XIII demandant à Antoine Fournier, nommé évêque de Numidie, de résider à l'abbaye de Saint-Denis (*id.*, 2 août 1574) (bulle). — 7. Bulle du pape Grégoire XIII ordonnant aux chanoines et à l'official de Metz de verser à Antoine Fournier, évêque de Numidie, une pension annuelle de deux cents ducats d'or sur les revenus de la mense épiscopale de Metz (*id.*, 2 août 1574) (bulle). — 8. Bulle du pape Grégoire XIII accordant à Antoine Fournier l'autorisation de se faire consacrer à Metz après avoir sollicité la permission du cardinal Louis [II] de Guise, évêque de Metz (2 août 1574) (bulle). — 9. Bulle du pape Grégoire XIII accordant à Antoine Fournier l'autorisation de se faire consacrer par l'évêque de son choix assisté de deux ou trois autres et prescrivant la formule du serment à prêter (3 août 1574) (bulle). — 10. Bulle du pape Grégoire XIII nommant Antoine

Fournier, primicer de l'église de Metz, à la suite de la résignation d'Hubert Maure [4 août 1574] (bulle). — 11. Provisions de la primicéries et du canonat de l'église de Metz données à Antoine Fournier par Nicolas Psaulme, évêque de Verdun, au vu de la bulle précédente ([18 août] 1574) (sceau). — 12-13. Procuration donnée par Antoine Fournier à Sébastien Blanchelaine, chanoine de l'église de Metz, pour prendre possession de la primicéries de Metz et prise de possession (15 décembre - 22 décembre 1574). — 14. Serment prêté par Antoine Fournier, reçu évêque de Numidie et primicer de l'église de Metz (1574). — 15-18. Prise de possession réelle de la primicéries par Antoine Fournier, permission à lui donnée par l'évêque de Paris, Pierre de Gondi, de se faire consacrer dans son diocèse par l'évêque de Luçon assisté d'évêques de son choix ; lettres de consécration par Baptiste Tiercelin, évêque de Luçon, et acte du chapitre de Metz le reconnaissant pour suffragant et vicaire général du cardinal de Guise, son évêque (20 mars - 20 juin 1576). — 19-20. Confirmation par Charles [II], cardinal de Lorraine, évêque de Metz, de la désignation d'Antoine Fournier comme son suffragant et vicaire général et délégation de pouvoirs (original et double, 30 décembre 1591 - 6 juin 1592) (sceau). — 21. Avis d'acceptation par le Provincial des Jésuites de la rente faite par Antoine Fournier pour la dotation du collège de Reims à la condition d'y instituer un cours sur les cas de conscience (12 novembre 1607). — 22. Lettre d'Ignace Armand, religieux de Pont-à-Mousson, à Antoine Fournier, primicer de Metz, l'avertissant de l'envoi de quelques reliques en provenance de Rome (10 août 1608). — 23. Réception par les Jésuites des 3600 livres de rente remises par Nicolas Gennetaire, maître des monnaies à Nancy, au nom d'Antoine Fournier (août 1608). — 24. Fondation par Antoine Fournier, primicer de la cathédrale de Metz, de la messe solennelle de la Sainte Croix chaque vendredi des Quatre-Temps et d'un obit (2 juin 1609). — 25. Copie de l'accord donné par Etienne Pennet, abbé de Saint-Denis, au contrat de fondation garanti sur les biens de l'abbaye, passé le 2 juin 1609 par Antoine Fournier (21 décembre 1610). — 26-27. Demande faite par Antoine de Beauchesne, chanoine de l'église cathédrale, au nom d'Antoine Fournier, défunt, de célébrer une procession du Saint Sacrement à Saint-Denis, pendant l'octave de la fête du Saint Sacrement, en vertu de la fondation précédente ; liste des participants réunis en 1635 (9 août 1611 - 12 juin 1635).

54 H 19. — 1 liasse (35 pièces dont 28 parch.),
4 bulles, 3 sceaux et 5 fragments de sceaux.

1209-1746. — Abbés ; élections. — 1. Bulle du pape Innocent III déléguant des juges dans le procès de [Robert], abbé de Saint-Denis de Reims [18 mars 1209] (bulle). Joint une copie du XVIII^e s. — 2. Bulle du pape Innocent III confirmant la sentence de déposition prononcée par Gérard [de Douai], évêque de Châlons, et d'autres juges contre Robert, abbé de Saint-Denis [8 mars 1211] (bulle). — 3. Bulle du pape Martin V

confirmant la nomination de Jean Joffrin et lui permettant de se faire sacrer par un évêque de son choix [27 février 1422] (bulle). — 4. Lettre des prieur et sous-prieur de l'abbaye aux curés de Cormicy, Lagery, Isse et Bouy leur demandant de se rendre à l'abbaye pour pourvoir à l'élection d'un nouvel abbé destiné à remplacer Nicolas Fievet, récemment décédé (1^{er} janvier 1473, n.st.). — 5. Assignation donnée au prieur de Grandpré, aux curés de Chestres, Grivy, Saint-Lambert, Ambly, Neuflize, Bergnicourt de se rendre à l'abbaye pour élire le futur abbé (1^{er} janvier 1473, n.st.). — 6. Assignation donnée aux curés de Lagery, Cormicy et Isse de se rendre à l'abbaye (3 janvier 1473, n.st.). — 7. Notification en forme d'acte notarié du refus signifié par les vicaires généraux aux moines de l'abbaye de nommer un nouvel abbé en l'absence de l'archevêque auquel la nomination des bénéfices est réservée (15 décembre 1484). — 8. Désignation par Jean Charlier, nouvel abbé, de plusieurs religieux comme procureurs pour le remplacer en son absence, notamment pour demander confirmation de son élection à l'archevêque (20 décembre 1484). — 9. Interdiction signifiée aux prieur et moines de l'abbaye par les grands vicaires d'élire un abbé pour remplacer Jean Charlier, décédé, en l'absence de l'archevêque (12 septembre 1500). — 10. Election, comme abbé, par les prieurs et moines de l'abbaye de Guillaume Chuquelin et demande de confirmation aux grands vicaires (17 septembre 1500). — 11. Demande de confirmation de l'élection de Guillaume Chuquelin adressée par les prieurs et moines de l'abbaye à Guillaume [IV], archevêque de Reims, ou à ses grands vicaires (17 septembre 1500). — 12. Procès-verbal de l'élection de Guillaume Chuquelin comme abbé (17 septembre 1500). — 13. Constitution de procureurs par Guillaume Chuquelin, abbé nouvellement élu, pour demander à l'archevêque de Reims ou à ses vicaires généraux confirmation de sa nomination (20 septembre 1500). — 14. Autorisation donnée par Guillaume, grand vicaire de l'archevêque de Reims, à Guillaume Chuquelin, nouvel abbé, d'exercer son ministère (17 février 1501, n.st.) (sceau). — 15. Relation de la bénédiction de Guillaume Chuquelin, abbé nouvellement élu, par Jean de Champigny, évêque de Paris (19 février 1501, n.st.) (sceau). — 16. Prise de possession réelle de l'abbaye, faite devant notaires, par Guillaume Chuquelin, nouvel abbé, le 23 février 1501 (copie légèrement postérieure). Joint un double. — 17. Procuration du prieur et du chapitre de l'abbaye pour présenter au roi les priviléges autorisant les moines à élire leur abbé en cas de décès (27 juillet 1522) (sceau). — 18. Autorisation demandée par le chapitre de l'abbaye à Robert [III], archevêque de Reims, d'élire, conformément aux statuts, un nouvel abbé pour remplacer Pierre Petit-bled, récemment décédé (28 juillet 1522). — 19. Demande de confirmation de l'élection du nouvel abbé, Nicolas Thuillier, présentée par les moines de l'abbaye à Robert [III], archevêque de Reims (7 août 1522). — 20. Compte rendu de l'élection, comme abbé, de Nicolas Thuillier, successeur de Pierre Petit-bled (7 août 1522).

— 21. Charte de Robert [III], archevêque de Reims, commettant ses vicaires généraux pour approuver l'élection de Nicolas Thuillier (14 août 1522). — 22. Confirmation par les grands vicaires de l'élection, comme abbé, de Nicolas Thuillier (1^{er} septembre 1522) (sceau). — 23. Bénédiction par Pierre, évêque de Chalcédoine, suffragant de Robert [III], archevêque de Reims, de Nicolas Thuillier, abbé nouvellement élu (7 septembre 1522) (sceau). — 24. Compte rendu du serment prêté par Nicolas Thuillier à Pierre, évêque de Chalcédoine, suffragant de Robert [III], et mise en possession réelle (7 septembre 1522). — 25. Prise de possession de l'abbaye par le cardinal Jean du Bellay, abbé commendataire, par l'entremise de Walran de La Haye, trésorier de Notre-Dame de Laon, qui, récusé par les moines comme étant séculier, désigne, pour ce faire, deux religieux de l'abbaye (22 février 1537, n.st.). — 26. Confirmation par le concile de Bâle de la nomination de Jacques Fortier comme abbé de l'abbaye de Saint-Denis et permission de se faire consacrer par un évêque de son choix ([26 janvier] 1539). — 27. Bulle du pape Paul III confirmant la nomination de Claude [Cauchon] comme abbé ([14 avril] 1539). — 28. Demande de restitution faite par Claude Cauchon, abbé, de la succession de Nicolas Thuillier, abbé, indûment accaparée à sa mort par les moines, et accord amiable (10 avril 1546, n.st.). — 29. Consultation faite par Henri de Maupas auprès des docteurs en théologie de la Sorbonne en vue d'obtenir l'abbaye en commandement (13 juin 1615). — 30. Copie de la bulle du pape Paul V nommant Henri de Maupas, abbé, et des actes de prise de possession de l'abbaye par le nouvel abbé entre le 19 avril 1614 et le 16 juillet 1616 (s.d., vers le 16 juillet 1616). — 31. Notification des notaires apostoliques aux religieux de l'abbaye de la déposition d'habit faite par Henri de Maupas, abbé et chanoine régulier, devant Henri Clause, évêque de Châlons remplaçant l'archevêque de Reims, le 13 juillet 1631 (copie collationnée du 19 juillet 1631). — 32. Copie pour l'officialité de la bulle du pape Innocent XI nommant Gaspard-Alexandre de Coligny abbé, et des actes de prise de possession de l'abbaye par le nouvel abbé entre le 1^{er} novembre 1676 et le 20 août 1677 (11 décembre 1677). — 33. Bulle du pape Benoît XIV instituant Léon-Ange de Ghistelle abbé (19 septembre 1746) (bulle). — 34-35. Prise de possession de l'abbaye par Léon-Ange de Ghistelle, représenté par le prieur (20 octobre 1746) et extrait justificatif de la procuration de l'abbé en faveur du prieur, le 10 octobre précédent (10 novembre 1746).

54 H 20. — 1 liasse (15 pièces dont 5 parch.).

1241-1726. — **Droits des abbés ; vicaires généraux.** — 1. A la suite d'un différend entre l'abbé de Saint-Denis de Reims et son couvent, arbitrage de Godefroy, écolâtre, et de Gérard de Laon, chanoines de Reims qui définissent et interprètent les statuts régissant les rapports de l'abbé avec son abbaye (18 juin 1241). — 2. Délimitation stricte par les vicaires apostoliques, en présence des ressortissants de l'abbaye, des droits

de l'abbé. Joint un deuxième exemplaire (22 mai 1350). — 3. Reconnaissance devant notaire par Jean Gonnion de Mareuil, abbé, d'anciennes coutumes de l'abbaye limitant ses droits (9 décembre 1362). — 4. Copies de l'acte de reconnaissance des statuts de l'abbaye passé devant notaires par Jean Morel, abbé, le 18 juillet 1407 (s.d., XVI^e s.). — 5. Désignation par Claude Cauchon, abbé, de Pierre Petri, chantre de l'abbaye, comme vicaire général pour présenter et nommer aux bénéfices. Joint copie collationnée du 1^{er} mars 1635 (21 août 1547). — 6. Présentation par Pierre Petri, chantre, des titres le nommant vicaire général de l'abbé Claude Cauchon (26 novembre 1551). — 7. Copie de l'acte de constitution par Henri de Maupas, abbé commendataire, de Pierre Mos, moine, comme son vicaire général le 19 août 1631 ; attestation notariée et promesse faite par Henri de Molin, prieur, de ne pas s'opposer à l'exécution de cette mesure (23 août 1631). — 8. Copie notariée de l'acte de constitution par Henri de Maupas, abbé commendataire, de Michel Cocquebert, chanoine de Notre-Dame, comme son vicaire général, le 10 décembre 1643 (22 décembre 1643). — 9. Signification de l'opposition faite par le chapitre de l'abbaye à la désignation de Michel Cocquebert comme grand vicaire le 21 décembre 1643 (5 avril 1644). — 10. Délégation par Henri de Maupas, abbé, de Jean Le Franc, prieur, pour le représenter au Conseil de ville sans que cette décision puisse préjudicier aux prérogatives des moines en pareil cas (30 juillet 1651). — 11. Copie de l'acte de constitution par Henri de Maupas, abbé commendataire, de Gérard Audry, chanoine de Notre-Dame, comme son vicaire général, le 15 novembre 1671 (s.d., novembre 1671). — 12. Copie de l'acte de constitution par Louis d'Aquin, abbé commendataire, de Henri Blançon, chanoine de Notre-Dame, comme son vicaire général le 29 décembre 1687 (7 octobre 1688). — 13. Copie de l'acte de constitution par Louis d'Aquin, abbé commendataire, de Simon Coquault, chanoine de Notre-Dame, comme son vicaire général le 12 septembre 1704 (7 octobre 1704). — 14. Mémoire produit par l'abbé sur la question de savoir si l'abbé peut choisir pour vicaire général un membre du clergé séculier (s.d., [1704]). — 15. Copie d'une procuration établie par Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille, archevêque d'Aix et abbé commendataire de Saint-Denis, en faveur de Nicolas-Hubert Clignet, chanoine de Notre-Dame de Reims, pour nommer aux bénéfices vacants, le 6 février 1726, et approbation du Conseil de ville (25 février 1726).

54 H 21. — 1 liasse (21 pièces dont 12 parch.),
1 sceau et fragments.

1317-XVIII^e s. — **Professions ; offices claustraux.** — 1. Ordre donné par Jean, abbé de Sainte-Geneviève de Paris, de recevoir comme chanoine, dans l'abbaye Saint-Denis de Reims, Henri Malicet qui y est envoyé par le roi Philippe V ([19 juillet] 1317). — 2. Annulation par l'official de Reims, en présence de représentants de la Cour pontificale, de la nomination indue par Philippe V, roi de France, de Henri

Malicet comme chanoine de Saint-Denis de Reims et, après enquête canonique favorable de Jean, abbé de Sainte-Geneviève de Paris, nouvelle élection par l'abbé et le chapitre de l'abbaye (1^{er} août 1317). — 3. Décision prise par le chapitre de l'abbaye de réduire de moitié la portion des moines en raison des difficultés dues à la guerre (28 septembre 1364). — 4. Vidimus par l'officialité de Reims d'une bulle du pape Léon X accordant aux moines de Saint-Denis, à la demande de leur abbé Pierre Moderin [ou Petit-bled], l'autorisation de recevoir la prêtrise dès l'âge de vingt-deux ans [7 avril 1514] (1^{er} septembre 1536). — 5. Nomination par Guillaume de Blois, prieur conventuel et vicaire général de l'abbé Claude Cauchon, de Jean Lacourt aux fonctions de prévôt et de pitancier de l'abbaye (juillet 1582). — 6. Réception par Remi Frizon, prieur, et profession de chanoine de Gaspard Le Grand, clerc (25 juin 1553). — 7. Opposition à la taxe sur les offices claustraux faite collectivement et individuellement par les membres du chapitre de l'abbaye (15 octobre 1591). — 8. Procuration donnée par le chapitre de l'abbaye à divers notaires pour réclamer de l'abbé Claude Cauchon le paiement des taxes imposées sur les offices claustraux (15 janvier 1592). — 9. Consultation des députés du Clergé de Reims concluant que l'imposition de la taxe sur les offices claustraux repose sur l'abbé et non sur les moines (19 février 1593). — 10. Profession de Pierre Mos, moine, reçue par le prieur et le chapitre de l'abbaye (17 septembre 1602). — 11. Lettres de sauvegarde accordées par Nicolas Pinchart, recteur de l'Université de Reims, à un écolier, novice de l'abbaye (30 janvier 1603). — 12. Sous-diaconat accordé par Benjamin, évêque-duc de Laon, à Jean Vuillemet (1^{er} mars 1613). — 13. Confirmation par Gabriel [de Sainte-Marie], archevêque de Reims, de la nomination de Michel Collignon comme prieur de Saint-Denis (27 août 1623) (sceau). — 14. Copie collationnée de la nomination par Claude Cauchon, abbé, de Jacques de Mombeton à l'office de grainetier, le 9 septembre 1549 (1^{er} mars 1635). — 15-16. Confirmation par André Clocquet, vicaire général pendant la vacance du siège archiépiscopal, de la dévolution à Charles Roland, en raison de son ancianeté, de la charge de prieur claustral, à la mort de Jean Le Franc (22 janvier 1660). Acte notarié relatant l'installation de Charles Roland, prieur claustral, par François de Montroignon, prieur des religieux réformés qui maintiennent leurs droits, ce faisant (22 janvier 1660). — 17. Relation de la réception à Reims du corps du cardinal Charles de Lorraine, archevêque de Reims, le 25 janvier 1575, avec ordre des préséances conférant à l'abbaye le pas sur les abbayes bénédictines ; copie collationnée du 6 décembre 1668. — 18-20. Brevet de tonsure, lettres de prêtrise et de nomination à la cure de Grivy délivrés à Joseph Beignot, frère du Val des Ecoliers puis chanoine régulier, par François de Clermont-Tonnerre, évêque de Langres, par le cardinal Louis de Noailles, abbé commendataire, et par Louis Rendu, vicaire général de Charles de Vintimille du Luc, abbé commendataire (20 septembre 1704 - 8 juin 1722).

— 21. Mémoire des religieux sur l'union des offices de trésorier et de chantre à la mense conventuelle et sur l'annexion de la cure à la trésorerie (s.d. [xvir^e s.]).

54 H 22. — 1 liasse (53 pièces dont 14 parch.), 10 sceaux.

1500-1771. — **Aumônerie : hôpital Sainte-Catherine ; personnel et gestion.** — 1. Indulgences de cent quarante jours accordées par Guillaume [IV], archevêque-duc de Reims, aux fidèles qui aideront l'hôpital Sainte-Catherine en visitant sa chapelle, lors de diverses fêtes (11 mai 1500). — 2-8. Procès opposant Jean Cuissetteau, aumônier de Saint-Denis, aux religieux de Saint-Thierry-lès-Reims, à propos de la perception par le premier de cinquante-quatre sous d'une rente annuelle confirmée par l'arbitrage de Guillaume Coquillart, official de Reims, Regnault Cauchon, bailli de Porcien, et Nicole Frizon, bailli d'Hautvillers ; copies (26 février 1506 - 26 avril 1511) (sceaux). — 9. Donation à l'église de l'abbaye de Saint-Denis par Nicole Frizon, aumônier de Saint-Denis et prieur de Grandpré, de dix pièces de tapisserie représentant l'histoire d'Elie et le début de celle de David (27 octobre 1555). — 10. A la demande de Remi Frizon, aumônier de Saint-Denis, rappel par Charles IX, roi de France, de l'exception faite à l'aliénation des biens d'église en faveur de l'aumônerie de Sainte-Catherine (8 décembre 1563). — 11. Autorisation accordée par Remi Frizon à Nicolas Baussonnet, bourgeois de Reims, de faire construire une cheminée dans une muraille mitoyenne à l'aumônerie (7 août 1565). — 12. Mainlevée donnée par les commissaires des francs-fiefs et nouveaux-acquêts à Jean Jacob, administrateur de l'aumônerie Sainte-Catherine, de la saisie des biens de l'aumônerie, faute d'avoir fourni en temps voulu la déclaration requise (15 juillet 1572). — 13. Nomination par Pierre Frizon, prieur, et par les discrets de l'abbaye Saint-Denis, de Noël Bourlois comme aumônier en remplacement de Jacques Delaval, décédé (30 juillet 1579). — 14. Sentence du lieutenant général de Reims déchargeant l'aumônerie Sainte-Catherine de la taxe des pauvres prélevée sur le clergé, dans le procès opposant Jean Houet, receveur, à Jean Vauchelet, aumônier de Saint-Denis ; double (31 janvier 1587). — 15-16. Attribution par Etienne Pennet, abbé de Saint-Denis, à Guillaume de Blois, prieur, de l'aumônerie vacante par la résignation de Jean Vauchelet et prise de possession (19 janvier 1609, copie collationnée du 28 décembre 1634 - 28 février 1609). — 17. Autorisation donnée par l'abbaye de Saint-Denis à Nicolas de Blois, aumônier, de transformer, à ses frais, un cellier en corps de logis ; copie collationnée (10 février 1627). — 18. Abandon fait par Nicolas de Blois, aumônier, en faveur des religieux du revenu de l'aumône, excepté quatre maisons (8 novembre 1633). — 19. Dérogation en faveur de l'aumônerie de Saint-Denis accordée par le roi Louis XIII à ses lettres patentes de janvier 1633 portant regroupement en une Maison de charité des anciens établissements hospitaliers de la ville de Reims ; copie collationnée (15 juin 1635). — 20. Legs à l'abbaye de Saint-Denis par Nicole Jennes

son, pensionnaire de l'aumônerie, de tous ses biens moyennant son entretien, sa vie durant (6 octobre 1643). — 21. Exploit contre le chapitre cathédral de Reims redévable envers Saint-Denis d'une indemnité pour une maison sise au bourg Saint-Denis, sur la seigneurie de l'Aumône (10-13 novembre 1643). — 22-25. Certificats attestant les services rendus par l'aumône Sainte-Catherine aux pauvres qui y recourent ; arrêt du Parlement de Paris la maintenant contre les gens du Conseil de la ville de Reims qui voudraient la réunir à l'hôpital de la Charité ; factum les déboutant également de leur prétention à reddition de comptes (14 mai - fin juillet 1650). — 26-27. Lettres de provision pour l'office d'aumônier accordées par François Lefebvre, prieur, à François Fouet et prise de possession (15 juin 1651). — 28-37. Procès-verbal de l'accueil réservé aux pauvres à l'aumône Sainte-Catherine ; ordre donné à l'aumônier de rendre compte au Conseil de ville de ses revenus, malgré une gestion autonome ; difficultés avec le Conseil de ville et mémoire des religieux ; assignation royale du Conseil en Parlement et arrêt suspendant son droit de regard sur la gestion de l'aumônerie ; mémoire de conséquence et factum des religieux contre les habitants de la ville de Reims ; signification de l'arrêt royal en faveur des religieux (21 juin 1655 - 17 janvier 1656) (sceau). — 38-41. Signature de Cour de Rome conférant l'aumônerie de Saint-Denis à Joseph Trochon, après résignation de François Fouet ; visa des grands vicaires et prise de possession (mars 1692 - 20 janvier 1693). — 42-45. Signature de Cour de Rome conférant l'aumônerie vacante à Jacques-Nicolas Grognet, chanoine de Sainte-Geneviève de Paris ; visa de François de Mailly, archevêque-duc de Reims ; procuration royale pour prendre possession et prise de possession par Pierre Michaël, fondé de pouvoir (9 juin - 22 août 1714). — 46-48. Signature de Cour de Rome conférant l'aumônerie, devenue vacante à la mort de J.-N. Grognet, à Jean-Baptiste-Isaac Fouldrier de Boirvaux, chanoine de Sainte-Geneviève de Paris ; visa de Guillaume de Raffin d'Hauterive, vicaire général de François de Mailly, archevêque-duc de Reims, et prise de possession (13 mai - 23 août 1720). — 49-51. Nomination par Louis-François de Cappy d'Oiry, prieur de Saint-Denis, et par les discrets de l'abbaye de Jean-Baptiste-François Garsement comme aumônier, en raison du décès de J.-B.-I. Fouldrier de Boirvaux ; prise de possession, signature de Cour de Rome consacrant l'état de fait (26 novembre 1765 - 13 juillet 1769). — 52-53. Signature de Cour de Rome conférant l'aumônerie à Louis-François de Cappy d'Oiry, prieur, et le dispensant de l'incompatibilité pour deux bénéfices ; ratification royale (21 octobre - 16 décembre 1771).

54 H 23. — 1 liasse (67 pièces dont 58 parch.), 13 sceaux.

1232-1538. — **Aumônerie ; biens à Reims.** — 1. Don à l'hôpital de Saint-Denis par Ermentrude asamblière d'une maison sise au bourg Saint-Denis (janvier 1232, n.st.). — 2. Vente à l'hôpital de Saint-Denis par Guillaume le sommelier et Odierne, sa femme,

par Henri et Rose, sa femme, de surcens sur une maison du bourg Saint-Denis (février 1233, n.st.). — 3. Aumône à l'abbaye par Jean *li bes* de cens sur portion d'une maison sise dans la ville de Reims, près de Saint-Symphorien (janvier 1236, n.st.) (sceau). — 4. Vente à l'hôpital de l'abbaye par Audeline la jumelle d'une moitié de maison au bourg Saint-Denis (janvier 1237, n. st.) (sceau). — 5. Vente à l'hôpital de l'abbaye par Adam le gambisieur et par Marguerite, sa femme, de quatre sous de surcens sur une maison sise au bourg Saint-Denis (mai 1237). — 6. Aumône à l'hôpital de Saint-Denis par Jacquet de Mareuil de cinq sous de surcens sur une maison au bourg Saint-Denis (mai 1238). — 7. Don à l'aumônerie de l'abbaye par Helvide, veuve de Thomas de *Roaiz*, d'un surcens sur une banque qu'elle tient au Change de Reims, à côté de celle de Baudoin estrille (9 août 1242). — 8. Vente à l'hôpital de l'abbaye par Guillaume le coqonier d'un surcens sur une maison à Reims (octobre 1242). — 9. Reconnaissance par Béatrice, veuve d'Aymard la warde, d'une dette de cens envers le pitancier de l'abbaye sur une sienne maison sise rue du Grand Jard, à Reims (juillet 1243). — 10. Vente à l'aumônerie de l'abbaye par Hersende, veuve d'Acclin, meunier, de six sous de surcens sur sa maison sise au Jard, à Reims (mars 1245, n.st.). — 11. Vente à Henri, aumônier et chanoine de l'abbaye, par Jean dit Helluyn et par Hersende, sa femme, d'une maison au bourg Saint-Denis ([24 mars] 1246, n.st.). — 12. Donation à l'hôpital de l'abbaye par André dit Le Fuselier et par Ponce, sa femme, de neuf sous de surcens sur une maison leur appartenant En la Tournelle, à Reims (mars 1247). — 13. Reconnaissance par Suzanne, veuve d'Aubert de *Marchello*, du droit qu'a l'aumônerie de percevoir quinze sous de surcens sur une maison sise En la Cordonnerie à Reims (mars 1249). — 14. Don à l'aumônerie par Marguerite, sœur de feu Warnier dit Le Papelart, d'une maison située près des Templiers et d'autres biens, à Reims (août 1254). — 15. Accensement par Henri, aumônier de l'abbaye, à Guillaume de Gueux et à Alice, sa femme, d'une vigne à Gueux ([31 janvier] 1255, n.st.). — 16. Echange de surcens entre Hugues dit Le Large, maître de l'hôtel-Dieu, et les religieux de Saint-Denis (mars 1255, n.st.). — 17-18. Ventes aux maîtres de l'hôtel-Dieu de l'abbaye de surcens sur une maison sise au bourg Saint-Denis par Bourette dit La blayne et sur une maison à Reims par Baudet, fils de feu Moine dit de Troyes (1261, mai-juillet) (sceaux). — 19. Vente à l'aumônier de Saint-Denis par Arnoud, sellier, Alissonne, sa femme, par Herbert dit Chuphelufe et Julianne, sa femme, veuve de Sadet, vitrier, de surcens sur une maison du bourg Saint-Denis ([3 mars] 1267, n.st.). — 20. Donation à l'hôtel-Dieu de Saint-Denis par Yaresonne, dite Pujoise, fille de feu Huet, dit Pujoise, de surcens sur une maison sise rue des Juifs, à Reims ([24 mars] 1268, n.st.). — 21-23. Aumône par Marse, mère de Renier, clerc des écritures, de la moitié d'une maison sise au Jard-aux-drapiers, à Reims ; vente par Renier, écrivain, fils de ladite Marse, de l'autre moitié de maison à Pierre dit de Blanzy, de Reims, pensionnaire de l'hôtel-

Dieu de Saint-Denis, qui la donne à l'hôtel-Dieu ([20 décembre] 1268 - [3 septembre] - [30 septembre] 1269) (deux sceaux). — 24. Quitittance donnée à l'aumônier de Saint-Denis par Aubri dit Pujoise, tuteur d'Ali sonne, fille de feu Oudet pujoise, d'une somme destinée à assurer à l'hôtel-Dieu la possession d'un surcens sur une maison de la rue des Juifs, à Reims ([22 avril] 1269). — 25. Don à l'aumônerie par Thiaud dit de Machault et par Erambourg, sa femme, de surcens sur deux maisons à Reims ([28 mars] 1271, n.st.) (sceau). — 26. Copie du testament de Guichard, de Château-Porcien, chanoine de Notre-Dame, en date de 1222, léguant, entre autres, à Saint-Denis diverses sommes pour les pauvres [23 décembre 1271] (sceau). — 27. Legs testamentaire de Ponce dite D'au-dessus de la Marne (*desuper Maternam*), aumôniant en faveur de l'abbaye un cens sur une maison rue de Venise, en 1248 ; confirmation de la validité de l'acte ([13 décembre] 1273). — 28. Vente à l'aumônier de Saint-Denis par les exécuteurs testamentaires de Gui dit Cousine d'une maison au bourg Saint-Denis ([10 janvier] 1274, n.st.). — 29. Liste des cens de Bourgogne et Brimont perçus par Jean, chapelain de l'hôpital de Saint-Denis, à la Saint-Rémi (1^{er} octobre 1276). — 30-34. Copies collationnées en 1511 du contrat de vente de cens et rentes passé par Jean de Fay, abbé de Saint-Thierry, avec les religieux de Saint-Denis pour la fondation d'une chapelle en l'hôpital de Saint-Denis ; promesses d'acquitter les redevances contenues dans l'acte de fondation (février 1275, n.st. - janvier 1278, n.st.). — 35-36. Confirmation par Pierre [1^{er}], archevêque de Reims, de la fondation par Guillaume, de Hautvillers, et par les autres exécuteurs testamentaires de feu Raoul, chantre, de Saint-Omer, d'une chapelle dans l'hôpital de Saint-Denis, financée par l'achat de rentes de l'abbaye Saint-Thierry et desservie par l'aumônier de Saint-Denis (septembre 1286, copie fin XVII^e s.) (sceau). — 37-39. Contestation de surcens sur deux maisons au faubourg de Cérès entre l'aumônier de Saint-Denis et Robert, dit Châtelain ; remise pour six ans par l'aumônier d'un surcens dû sur une maison sise rue des Juifs, en raison d'un sinistre ; accord entre Garin, aumônier de l'abbaye, et les héritiers de Gerbert, dit A la Teste, qui avait légué la moitié de maison qu'il possédait en indivis au Jard-aux-Drapiers (1289, 10-31 avril ou 1290, n.st., avril — 1301, novembre). — 40. Donation à l'aumônerie par Roger dit de Cernay et sa femme, boulanger, d'une maison sise près de l'église des Cordeliers, à Reims ([16 août] 1316) (sceau). — 41-42. Don à l'aumônerie à la femme, boulanger, d'une maison sise au bourg Saint-Denis, et par Sébille, dite La Mercière, de Reims, d'une pièce de terre sise à Reims, lieu-dit au Clauzel (5 mai - 26 juin 1337). — 43. Reconnaissance par Jean dit Gouais, tailleur de pierres, de l'obligation pesant sur sa maison, rue des Drapiers, d'un surcens revenant à l'aumônerie de Saint-Denis (1348). — 44-46. Vente à l'aumônerie par Drouard la rouse dit Tailleur de pierres, et par Isabelle, sa femme, d'un surcens sur une moitié de maison au bourg Saint-Denis ; confirmation, à la

suite de partage et de succession, par les nouveaux assujettis (novembre 1273 - juillet 1349) (sceaux). — 47. Exécution du testament de Jean dit Chevalier, léguant aux pauvres de Reims trois cents florins d'or à l'écu (15 juillet 1357). — 48-49. Vente par Marie, veuve de Robert, dit de Porte Chartre, d'une maison sise au bourg Saint-Denis chargée d'un cens envers l'aumônier de Saint-Denis et rappel d'une imposition de cens sur une maison sise derrière les Jacobins, appartenant anciennement à Jeannot, fils de Robin Le Vassal (janvier 1362 - mars 1364, n.st.). — 50-52. Fondation par Jean [III] et renouvellement par Richard et par Gui [III], archevêques de Reims, de diverses indulgences en faveur de la chapelle Sainte-Catherine, fondée dans l'hôpital de l'abbaye (24 novembre 1373 - 1^{er} mai 1391) (trois sceaux). — 53. Autorisation donnée à l'aumônier de l'abbaye par Philippe Labarbe, prévôt de Reims, de faire construire une annexe, en saillie sur la rue Saint-Denis, à une maison appartenant audit aumônier (22 juillet 1393). — 54. Testament de Fassin dit de Gravelle, léguant une certaine somme à l'aumônier et reconnaissant à l'aumônerie un surcens pesant sur une maison ([30 novembre] 1398). — 55-56. Réclamation par les religieux de Saint-Denis d'un surcens dû à l'aumônerie par Jean de Nouy, cor donnier, et satisfaction donnée par la prévôté de Reims (14-17 février 1403, n.st.). — 57. Vente par les religieux à Colard Tyrele, teinturier, d'une maison sise au bourg Saint-Denis, chargée d'un surcens envers l'aumônerie (18 mai 1403). — 58. Don à l'aumônerie par Jeanne, veuve de Jean dit L'escolier, d'une maison sise rue Neuve, à Reims ([18 novembre] 1410). — 59-61. A la suite de différends avec Jacques de Cuiry, aumônier, définition des statuts de l'hôpital Sainte-Catherine de Reims (18 octobre 1415). — 62-64. Désignation d'arbitres entre l'abbaye et Vincenet dit Morinot, appari teur de la Cour de Reims, au sujet d'une mesure dé nommée Petit Molinet ; réparations à la charge de l'abbaye (10-19 décembre 1444). — 65. Bail à cens d'un jardin appartenant à l'abbaye, rue du Jard-aux-Drapiers, au profit de l'aumônerie (3 septembre 1489). — 66. Affermage de quatre pièces de terre au terroir de Reims par Guillaume Chuquelin, aumônier de l'abbaye, à Henri Lagourdi, laboureur à Reims (1^{er} mai 1494). — 67. Bail d'un jardin et bois à Reims conclu pour trente ans entre Nicole Frizon, aumônier de l'abbaye, et Pierre Thillequin, jardinier à Reims, moyenant redevance annuelle de quatre livres tournois à la Saint-Martin et de six chopines de fraises à la Pentecôte (20 mai 1538).

54 H 24. — 1 liasse (8 pièces dont 5 parch.), 1 sceau.

1275-1698. — Aumônerie : rentes dues à l'hôpital Sainte-Catherine par l'abbaye de Saint-Thierry. — 1. Copie contemporaine en vue d'un procès, de la fondation par Jean [de Fay], abbé de Saint-Thierry, d'une chappellenie en l'hôpital de l'abbaye Saint-Denis de Reims, garantie par une terre à Châlons-sur-Vesle achetée à Jean du Bois et à Alice, sa femme, et par la

vente de rentes aux exécuteurs testamentaires de feu Raoul, chantre, de Saint-Omer ; rouleau dépecé et incomplet (février 1275, n.st. — janvier 1278, n.st) (sceau). — 2. Copie de lettres royaux d'assignation de l'abbaye de Saint-Denis à la demande de Jean Balue, cardinal - évêque d'Angers, abbé de Saint-Thierry-lès-Reims ; assignation (3 février 1486, n.st. — 16 octobre 1486). — 3. Réponse de l'abbaye de Saint-Thierry au libelle fourni par l'aumônier de Saint-Denis à l'officialité de Reims ([27 juin] 1496). — 4. Arbitrage de Guillaume Coquillart, chantre et official de Reims, de Renaud Cauchon, seigneur de Neuflize, et de Nicolas Frizon, bailli d'Hautvillers, entre les abbayes de Saint-Denis de Reims et de Saint-Thierry, et désistement de cette dernière (26 août 1508). — 5-6. Réclamation par l'abbaye Saint-Denis d'une rente de cinquante-quatre livres de rente (13 décembre 1509 - 1510). — 7. Délivrance à Gilles d'Ostreil, abbé de Saint-Thierry, de quatre chartes, en application d'une sentence du bailli de Vermandois (20 octobre 1511). — 8. Déclaration par Augustin Becquet, procureur de Saint-Denis de Reims, d'une pièce de deux jours de terre à Travée, près de Villers-Franqueux, redevable à l'abbaye de Saint-Thierry d'un cens annuel (16 mai 1698).

54 H 25. — 1 liasse (12 pièces dont 10 parch.), 2 sceaux.

1243-1669. — **Aumônerie : terres, vignes, dimes à Baslieux, Bury (c^e des Istres-et-Bury), Muizon.** — 1. Don en aumône par Emmelote dite La blonde, de Baslieux, à l'hôpital de l'abbaye de quatre hommées de vigne à prendre derrière l'église Saint-Julien de Baslieux (juin 1243) (sceau). — 2. Cession à l'aumônerie de l'abbaye par Seguin, chapelain de Saint-Ladre de Fumuy, de deux pièces de terre à Muizon, lieu-dit *Ad molins Ernaut*, moyennant jouissance, sa vie durant, et cens annuel (mars 1246, n.st.). — 3. Bail à cens des terres de Muizon par Guillaume, aumônier de l'abbaye, à Ponsard, fils de feu Gauthier dit Walet (29 novembre 1278). — 4. Bail à cens par Guillaume, aumônier de l'abbaye, à Ponsard, fils de feu Gauthier dit Walet, de deux pièces de terre et d'une vigne à Muizon (29 novembre 1278). — 5. Bail à cens par Garin, aumônier de l'abbaye, à Roger, fils de Guiot dit Maréchal, de Muizon, de deux pièces de terre audit lieu ([10 septembre] 1300) (sceau). — 6-7. Amortissement par Charles de Vassée, seigneur de Muizon, d'une pièce de terre appartenant à l'aumône de l'abbaye audit lieu ; attestation du sceau par Sandrin Fernays, maire de Muizon, pour le susdit seigneur (11 mai - 19 octobre 1499). — 8. Bail pour six ans par Jean Coustiau, aumônier de l'abbaye, à Herbin Hubert, boucher à Fismes, du quart des dîmes de Baslieux-lès-Fismes (2 septembre 1507). — 9. Sentence du bailliage de Vitry confirmant l'aumônier de l'abbaye dans la jouissance de toutes les menues dîmes sur une maison à Bury (17 avril 1509). — 10. Bail pour six ans par Jean Vauchelet, aumônier de Saint-Denis, à Bertrand Thierrey, marchand à Fismes, du quart des dîmes et des oblations de Baslieux (15 juillet 1585). — 11. Bail

pour six ans par Jean Vauchelet, aumônier de l'abbaye, à Bertrand Thierrey, marchand à Fismes, du quart des dîmes, oblations, rapports du terroir de Baslieux (18 mars 1642). — 12. Extrait des comptes de l'aumônerie concernant les dîmes de Baslieux, rendus par Jean Jacob, aumônier (16 janvier 1669).

54 H 26. — 1 liasse (36 pièces dont 21 parch.), 9 sceaux.

1200-1787. — **Aumônerie : maison et cense à Plivot.** — 1-2. Donation à l'aumône de l'abbaye Saint-Denis de Reims de la maison et des terres de Plivot par Béatrice, comtesse de Roucy et vicomtesse de Mareuil (1200). — 3. Copie d'une sentence condamnant Hugues le graile, seigneur de Plivot, à se contenter des cens à lui dus par l'aumônier de Saint-Denis, à l'exclusion de la menue dîme (juillet 1227). — 4. Exemption des droits d'hostises et de forages sur deux pièces de terre données à la maison de Plivot par Milon, seigneur du lieu (avril 1241). — 5. Reconnaissance par Gérard de Remies, chevalier, de ce que le fait d'avoir été hébergé dans la maison de Plivot par l'abbaye n'implique pour lui aucun droit à l'avenir (17 décembre 1291). — 6-8. Donation d'une masure et de maisons attenantes à la Maison de l'aumône à Plivot par Guiard dit Rabais, de Plivot ([8 février] 1292, n.st.). — 9-11. Affranchissement par Gérard de Remies, seigneur et vicomte de Plivot, de tous les cens et droits dus par la Maison de l'aumône à Plivot ([16 février] 1292, n.st.) (sceau). — 12. Vidimus et approbation par Philippe IV le Bel, roi de France, de l'acte ci-dessus (juin 1292) (sceaux). — 13-14. Approbation par Philippe le Bel, roi de France, de l'amortissement par Gérard de Remies, seigneur de Plivot, de la Maison de l'aumône à Plivot (juin 1292). — 15-16. Copies de la concession par Guiard dit Rabais de Plivot, à l'aumône de l'abbaye d'une masure et de ses dépendances près de la Maison de l'abbaye à Plivot (1291 - janvier 1293, n.st.). — 17. Acquisition par Garin, aumônier de l'abbaye, sur Huet dit Morelet, Michel, son frère, et Jean dit Quarret, fils de feu Thibaud dit Le Cain, de Plivot, d'une fauchée de pré au lieu-dit Barbarie ([17 mai] 1302). — 18. Acquisition d'une pièce de pré à Plivot par Garin, aumônier de l'abbaye, sur Jaquet dit Maugret ([23 juin] 1302). — 19. Acquisition par Garin sur Hélisande de Mareuil, veuve de Jean dit Rabais, d'une masure à Plivot (23 juin 1302) (sceau). — 20. Vente à Lambert, aumônier de Saint-Denis, par Colin Wareson, de Vinay, et par Marguerite, sa femme, d'une pièce de pré à Plivot, lieu-dit « *Ens Antes* » ([10 janvier] 1333, n.st.) (sceau). — 21. Vente à Lambert par Oudinet Rabais, de Plivot, et par Sebille, sa femme, d'une pièce de pré, lieu-dit « *Ens Antes* » ([4 février] 1333, n.st.). — 22. Vente à Guillaume de Baconnes, aumônier, par Dommangin dit Le Petit et par Colette, sa femme, d'une maison et dépendances « *En l'autre Saint-Remi* » à Plivot (2 mai 1367). — 23. Défenses produites par l'abbaye de Saint-Denis de Reims prenant le fait de Jacques de Givry, aumônier, contre le chapitre de Saint-Etienne de Châlons, au sujet de l'appartenance

de ladite maison (1400). — 24-26. Reconnaissance par le curé de Plivot d'une dette vis-à-vis de l'aumônier en raison du partage du huitième des menues dîmes (22 novembre 1492). — 27-29. Sentence de l'officialité de Reims maintenant l'aumônerie de l'abbaye en possession des menues dîmes de Plivot ([16 novembre] 1493). — 30. Copie des franchises, droits et immunités de la maison de Plivot et déclaration des biens de ladite maison (5-6-7 juin 1494). — 31. Vente par Jean du But à Guillaume Chucquelin, aumônier de l'abbaye, de cinq quartels de terre, lieu-dit la Varnoux (24 juin 1496). — 32. Arpentage des terres de l'Aumône (1741). — 33-34. Bail à surcens de la « ferme Saint-Denis » appartenant à l'aumônerie de l'abbaye à Plivot, passé entre l'abbaye et Jacques-Antoine Tausserat, laboureur (1^{er} juillet 1773). — 35. Lettres patentes de Louis XVI confirmant l'aliénation de la maison susdite (juin 1787) (sceau). — 36. Arpentage et plan des terres et prés constituant la ferme de l'aumône Sainte-Catherine à Plivot (XVIII^e s.).

54 H 27. — 1 liasse (3 cahiers pap. de 8, 6 et 6 folios).

1637-1643. — Chantrerie : comptes. — 1. Compte du revenu de l'office présenté aux religieux par Charles Martineau, procureur de l'abbaye, pour les années 1637-1638 (approuvé le 27 février 1640). — 2. Compte de la chantrerie pour 1641-1642 (arrêté le 1^{er} février 1643). — 3. Compte de la chantrerie pour 1642-1643, dressé par Charles Martineau (août 1643).

54 H 28. — 1 liasse (24 pièces dont 8 parch.).

1579-1733. — Chantrerie : provisions et prises de possession du prieuré de Charlefontaine, à Ay. — 1-5. Nomination, lettres de provision et entrée en fonction de Gaspard Le Grand comme chante et administrateur de Charlefontaine (11 février - 30 mai 1579). — 6. A la mort de G. Le Grand, nomination, comme remplaçant, de Saubinet par Etienne Pennet, abbé (21 octobre 1605). — 7-8. A la mort de Saubinet, nomination de Blondel (10 août 1631). — 9-11. Provisions en faveur de Toussaint Bataille et prise de possession (8 octobre 1638 - 26 février 1639). — 12. Remise aux religieux par frère Moët des provisions obtenues de la chantrerie pour le prieuré de Charlefontaine (2 mars 1639). — 13-16. Provisions en faveur de Rigobert Clocquet, à la mort de Toussaint Bataille et prise de possession (25 octobre 1675 - 12 juin 1676). — 17-21. Après résignation de R. Clocquet, lettres de provision en faveur de Pierre-Robert Bouchard ; visa de Jean Roland, vicaire général, et procuration pour prendre possession de l'office en faveur de Pierre Marlot, sous-prieur de l'abbaye (septembre 1692 - 19 janvier 1693). — 22. Renonciation de Pierre-Robert Bouchard, chante de l'abbaye, au revenu temporel dépendant de la chantrerie au profit de la communauté des religieux (8 mai 1693). — 23-24. Provisions de la chantrerie en faveur de Pierre Pelletier et prise de possession (31 juin - 25 juillet 1733).

54 H 29. — 1 liasse (47 pièces dont 3 parch.), 1 sceau.

1762-1771. — Chantrerie : procès avec le frère Noyelle investi par le comte de Lodron, abbé commendataire, du prieuré de Charlefontaine, à Ay, séparé de la chantrerie. — 1-37. Copie de la nomination au bénéfice de Charlefontaine de Joseph Noyelle par Louis-Joseph, comte de Lodron, abbé commendataire, et pièce du procès intenté par le bénéficiaire aux religieux pour l'avoir dépossédé des revenus y afférant (21 août - 15 octobre 1762). — 38-39. Certificats du receveur des décimes et du syndic du clergé du diocèse de Reims attestant que le prieuré de Charlefontaine n'est pas compris au rôle du diocèse de Reims, comme faisant partie de la mense d'un office claustral (11 juillet 1768). — 40. A la suite d'un arrêt du Parlement de Paris, mandement royal réintégrant Joseph Noyelle dans la jouissance des bénéfices de Saint-Nicolas de Mareuil et de Charlefontaine (20 août 1768). — 41. Requête d'ampliation présentée par Louis-Joseph, comte de Lodron, et par Joseph Noyelle (1^{er} février 1771). — 42. Commission sur arrêt de Louis XV, roi de France, condamnant aux dépens le comte de Lodron et le frère Noyelle, demandeurs contre les religieux et Pierre Pelletier, grand chante (9 février 1771). — 43-44. Réponse imprimée des religieux et de Pierre Pelletier au comte de Lodron et au frère Noyelle (1771). — 45. Commission sur arrêt précisant le montant des frais à payer par le comte de Lodron et par le frère Noyelle (10 avril 1771) (sceau). — 46-47. Mémoire établi par le comte de Lodron et par Joseph Noyelle contre les religieux ; réponse des religieux et de Pierre Pelletier, chante (1771).

54 H 30. — 1 liasse (66 pièces dont 64 parch.), 20 sceaux et fragments de sceaux.

1236-1549. — Pitancerie : biens à Reims. — 1. Notification par Robert de Saint-Quentin, official de Reims, de la vente à Saint-Denis de Reims, pour ses pitances, par Richaut, veuve de Pinonnus, jadis boucher, d'un surcens annuel sur sa maison, rue des Bouchers, à Reims (juin 1236). — 2. Notification par Henri de Louvain, official de Reims, du legs fait en faveur des pitances de l'abbaye par Robert de Courlandon, de Reims, de cinq sous de surcens sur deux maisons, rue de Sarre, pour dire son anniversaire (janvier 1239, n.st.). — 3. Vente aux pitances de l'abbaye par Ponsard, de Neufchâteau, et par Helvide, sa femme, de douze sous de surcens sur une maison sise chemin de la Porte Mars (janvier 1239, n.st.) (sceau). — 4. Vente au pitancier de l'abbaye par Pierre Strabo [le louche], et par Marie, sa femme, d'un surcens sur une maison à Reims (23 novembre 1241). — 5. Legs aux pitances de l'abbaye par Marguete, veuve de Jean le boutillier, de huit sous de surcens sur une maison sise à Reims, près des remparts et de l'église Saint-Hilaire (avril 1244). — 6. Vente aux pitances de l'abbaye par Ponce dite de Nogent, de Reims, de surcens sur deux maisons, rues de la Tournelle et de Montoison (février

1246, n.st.). — 7. Compromis entre les religieux de l'abbaye et Wasson, clerc de la cour de Reims, au sujet de cens sur des maisons lui appartenant (mai 1247). — 8. Engagement pris par Gilet, Isabelle, sa femme, et Marie, mère d'Isabelle, d'acquitter le surcens dû aux pitances de l'abbaye sur leur maison à Reims ([30 mars] 1254, n.st.) (copie de 1300). — 9. Cession par Saoulet camiset, frère de Fourchier, à Renier, clerc, de Germigny, d'une maison, rue des Telliers, à Reims pour compenser une dette ([28 août] 1257). — 10. Vente à l'abbaye, pour ses pitances, par Alice dite As grenons, veuve de Huet, de Bourg, d'une maison près de la Porte Saint-Denis, à Reims ([17 juillet] 1262) (sceau). — 11. Vente au pitancier de l'abbaye par Isabelle et par Heudesonne, filles de défunte Helvide, de Saulces, d'une maison sise au bourg Saint-Denis ([14 février] 1263, n.st.) (sceau). — 12. Don aux pitances de l'abbaye par Pierre, curé de Grandchamp, d'une maison qu'il possédait à Reims ([18 mars] 1263, n.st.) (sceau). — 13. Reconnaissance par Amiet, curé de Béconville, du droit de propriété de l'abbaye sur la maison qu'il occupe à Reims, rue de Sarre, tant qu'il est sous l'habit séculier ([11 janvier] 1264, n.st.) (sceau). — 14-15. Vente au pitancier de l'abbaye, par Thierry et par Yderonne, sa femme, d'une maison au Jard-aux-Drapiers, et garantie donnée par Marie de La Fournière, mère de Thierry, qui engage à cet effet une autre maison lui appartenant dans le même quartier (avril 1264) (sceau). — 16. Nomination d'un tuteur à Milet, fils de feu Ponsard dit Quatre ventres, à qui l'on permet de vendre la moitié d'une maison appartenant à son pupille, rue de Sarre, à Reims ([22 novembre] 1264). — 17. Nouvelle garantie donnée par Thierry et par Yderonne de la vente susdite par l'engagement d'une maison, rue de Sarre ([20 mars] 1265, n.st.) — 18-19. Testament de Havis, dite La liévine, léguant, notamment, à l'abbaye Saint-Denis, deux maisons sises rue Montoisson ; abandon par les héritiers de leurs droits sur ces maisons, moyennant dédommagement ([5 octobre] 1265 — [25 février] 1268, n.st.) (sceau). — 20-21. Vente à l'abbaye, pour ses pitances, par Warnet, fils de feu Alice, dite La Guiote, et par Heluys, sa femme, d'une maison au bourg Saint-Denis ; accord intervenu avec le propriétaire voisin sur la mitoyenneté de leur mur ([21 août] - septembre 1268) (sceau). — 22. Vente à l'abbaye, pour ses pitances, par Hubert, de Jonchery, et par Marie, sa femme, d'un surcens sur une maison située devant la cour de l'abbaye ([13 février] 1270, n.st.). — 23. Vente au pitancier par Henri dit de Lagery, tailleur de pierres, et par Marse, sa femme, de la moitié d'une maison qu'ils possédaient en indivis avec l'abbaye ; copie collationnée du XVIII^e s. (25 juin 1270) (sceau). — 24-25. Vente d'une maison qu'ils possédaient en indivis par Milet, fils de Ponsard, dit Quatre ventres, Renaud, de Saint-Etienne, et Geoffroy, à Alice, de Saint-Quentin, qui la lègue, par la suite, à l'abbaye, pour ses pitances ([8 décembre] 1264 — [14 février] 1271, n.st.) (sceau). — 26-27. Donation par Colet, de Pontfaverger, et par Marote, dite Tresoron, sa femme, à l'abbaye

Saint-Denis, entre autres, pour ses pitances, de six sous de surcens sur des maisons, rue Montoisson ; confirmation de la validité de l'acte ([8 août] 1273). — 28. Vente au pitancier de l'abbaye par Amiet, curé de Béconville, de sa maison, située près des Jacobins ([21 mars] 1274, n.st.). — 29. Reconnaissance d'une dette de surcens sur deux maisons sises rue de Sarre par Huet, dit Pié de leu (24 août 1277) (sceau). — 30. Vente d'une terre à Reims, lieu-dit *En Secheron* par Jean du traine, fils d'Aubri du traine, Alice, sa femme, à Etienne dit de Ayr, chanoine de l'abbaye, pour les pitances ([18 février] 1281, n.st.). — 31. Exécution du testament de feu Oudard dit de Grange, léguant à Pierre, dit Biec de sot, une maison sise au Jard-aux-Drapiers, chargée d'un surcens envers l'abbaye ([15 mars] 1281, n.st.). — 32-33. Don au pitancier de l'abbaye d'une maison, rue des Telliers, en exécution du testament de feu Renier de Germigny qui léguait dix livres à cet office ; confirmation de validité donnée par l'official de Reims (1275-1288). — 34. Confirmation à l'abbaye, pour ses pitances, d'un surcens sur une maison du bourg Saint-Denis, après contestation de Rose, sa propriétaire (mai 1288). — 35. Promesse faite par Lambin, dit As grenons, de Reims, d'acquitter le surcens que doit aux pitances de l'abbaye la maison qu'il possède au Vieux Marché ([30 octobre] 1290) (sceau). — 36. Promesse faite par Jean, dit de Verzy, d'acquitter le surcens auquel est tenue, envers les pitances de l'abbaye, sa maison du bourg Saint-Denis ([12 septembre] 1291) (sceau). — 37. Promesse faite par Thibaud « li pinte », dit Coquelet, d'acquitter le surcens dû à l'abbaye, pour ses pitances, sur sa maison En Montoisson (octobre 1291). — 38. Abandon par les religieux d'une mesure, rue de Contrai, moyennant cens au trésorier et surcens au pitancier (octobre 1292) (sceau). — 39. Clause du testament de Jean de Manre, clerc, léguant à l'abbaye deux sous de surcens sur une maison dans le quartier des Drapiers ([8 décembre] 1302). — 40. Clause du testament de feu Jeannette, femme de feu Ponce, de Minaucourt, léguant à l'abbaye, pour la pitancerie, un surcens sur une maisonnette, sise au Jard-aux-Drapiers ([13 février] 1303, n.st.) (sceau). — 41. Don à la pitancerie de l'abbaye par Béatrice, fille de feu Philippe, de Vandeuil, de six sous de surcens sur une maison au bourg Saint-Denis ([24 février] 1308, n.st.) (sceau). — 42. Vente à l'abbaye par Pierrard et par Guillaume, fils de Jean, dit de Thuisy, d'un cens de vingt-six deniers et une obole sur une maison, rue de Nisy, après contestation des redevables ([4 septembre] 1313) (sceau). — 43. Reconnaissance par Eustache, dit de Carnot, et par Ysabine, dite La Bignete, propriétaires en partie d'une maison, d'une redevance de surcens à la pitancerie de l'abbaye ([9 novembre] 1323). — 44-45. Reconnaissance par Syger Maréchal, Havis, sa sœur, et Jean Lefèvre, son beau-frère, d'un surcens, pesant sur leur maison, héritée de Bertrand Maréchal, pour les pitances de l'abbaye ; après changement de locataires, nouvelle assurance, donnée par Syger, d'acquitter le surcens ([8 mai] 1326 — [14 juillet] 1327). — 46-47. En présence de Lambert de Hermonville, pitan-

cier de l'abbaye, reconnaissance par Félicie, veuve de Jean, dit Le Hareng, et par Pierrard, dit Gontier, des surcens pesant respectivement sur leurs maisons sises rue Saint-Pierre-le-Vieux à Reims ([9 décembre] 1328) (sceau). — 48. Reconnaissance par Jean, dit Fautement, et par Emmeline, sa femme, d'un surcens dont est grevée, au profit de l'abbaye, la maison qu'ils possèdent au bourg Saint-Denis, devant la Croix, à côté des Jacobins ([15 mai] 1335). — 49. Don à la pitancerie par Jeanne, veuve de Jean, dit Chambrelain, d'une maison, rue de Sarre, à Reims ([10 décembre] 1337) (sceau). — 50. Reconnaissance de surcens dus à l'abbaye sur deux maisons qu'ils possèdent au bourg Saint-Denis, faite par Gilles, dit de La Foulerie, sergier, et par Rose, sa femme ([17 janvier] 1340, n.st.). — 51. Amortissement par Jean [II], archevêque de Reims, de la maison donnée ci-dessus par Jeanne, veuve de Jean Chambrelain ([17 avril] 1342). — 52. Relation de la vente faite par Jean, dit Le vrai, et par Marie, sa femme, à Nicolas de Pont-faverger, chapelain de l'abbaye, d'une maison sise devant la cour de l'église de Saint-Denis, débitrice d'un surcens envers les pitances de l'abbaye ([18 août] 1347). — 53-54. Sentence condamnant les tuteurs de Jesson, fils de feu Guillaume Fruitier, à acquitter le surcens dû à l'abbaye sur une maison de leur pupille, sise au bourg Saint-Denis, et les acquittant de l'arriéré ; copie ([31 janvier] 1352, n.st. - [8 février] 1373, n.st.) (sceau). — 55. Bail à cens par l'abbaye à Rose, femme de feu Colard d'Andelot, d'une mesure sise rue Saint-Pierre-le-Vieux, à Reims (mars 1378, n.st.). — 56. Reconnaissance, après contestation, par Marguerite, dite du Pignon, d'un surcens dû au pitancier sur sa maison sise devant la Croix Saint-Nicaise (mars 1377). 57-58. Confirmation au pitancier de l'abbaye, après exhibition de lettres de garde royaux, d'un surcens sur une maison sise rue des Fuseliers, à Reims, occupée par Jacques-Charles de Vendieulle (4 juin - 9 septembre 1402). — 59-60. Assignation faite à Jean Jacquemin, dit de Bourgogne, de comparaître devant le bailliage de Vermandois, à Laon, à la demande du pitancier de l'abbaye (23 juillet - 31 août 1407). — 61. Sentence rendue entre Jacques [Fortier], abbé de l'abbaye, et Gui Gerbaut, chapelain de l'église cathédrale, au sujet de surcens sur une maison sise devant la porte de la cour de l'abbaye ([26 octobre] 1449) (sceau). — 62. Bail à cens à Perrinet Cordier, cordier à Reims, par Jean Macyot, pitancier, et par Jean Bezelle, curé de l'église paroissiale de Saint-Jean de Reims, d'un jardin situé rue des Telliers, à Reims (3 août 1490). — 63. Bail emphytéotique par l'abbé et par les religieux de l'abbaye à Nicolas Job et à Marie, sa femme, de Reims, d'un jardin au bourg Saint-Denis (17 novembre 1499). — 64. Bail à cens par les religieux à Jean Baudet, jardinier, d'un jardin, rue de Sarre, à Reims (12 mai 1523). — 65. Procédure intentée par le pitancier de l'abbaye pour rentrer en possession d'un jardin appartenant en viager à Pierre Lemoine et situé rue des Filles-Dieu, à Reims (8 avril 1546, n.st.). — 66. Rappel par le pitancier de l'abbaye à Jean Charlier d'un surcens pesant sur sa maison rue du bourg Saint-Denis, à Reims (16 octobre 1549).

54 H 31. — 1 liasse (26 pièces dont 23 parch.),
8 sceaux et fragments.

1265-1520. — Pitancerie : biens à Alland'huy, Ambly, Champigny et Grivy-Loisy. — 1. Vente à la pitancerie de l'abbaye, par Roger dit Le louche, d'Ambly, et par Gérard, teinturier, de Rethel, tuteur des enfants dudit Roger, d'une pièce de terre ([6 novembre] 1265). — 2. Vente par Roger, d'Ambly, et par Gérard, teinturier, de Rethel, tuteur des enfants mineurs de Roger, d'une pièce de terre à Ambly pour la pitancerie (juin 1274). — 3. Vente par Hémard dit Le breton et par Jeanne, sa femme, d'une pièce de terre à Ambly pour la pitancerie (24 juin 1274). — 4. Notification par l'officialité de Reims de l'échange intervenu entre Jean, pitancier de l'abbaye, et Pierre Lemaire, d'une terre à Loisy contre une autre à Grivy ([31 mai] 1275). — 5. Vente par Havis dite Fille, veuve d'Henri, d'Ambly, et par ses enfants de trois pièces de pré à Ambly pour la pitancerie ([14 avril] 1276). — 6. Vente à l'abbaye, pour ses pitances, par Simon dit Le templier, de Fleury, et par Mansaude, sa femme, d'une pièce de pré à Ambly ([6 avril] 1277). — 7. Don à l'abbaye, pour ses pitances, par Guillaume de Beauvoir, prêtre, d'un pré et d'une pièce de terre près de l'Aisne, à Ambly ([28 octobre] 1291). — 8-9. Vente à l'abbaye, pour ses pitances, par Thierry *alutarius* [le cordonnier] et par Dameronne, sa femme, d'une maison à Ambly ([28 décembre] 1291) ; copie collationnée des n° 7 et 8 (XVIII^e s.) (sceau). — 10. Donation par Guerri, chapelain de Saint-Médard de Reims, d'un cens à Champigny, appelé le cens de Girouart [26 avril 1300]. — 11. Acquisition au profit du pitancier de l'abbaye de plusieurs pièces de bois à Champigny (25 août 1368) (sceau). — 12-13. Acquisition de plusieurs pièces de bois à Champigny par le pitancier (septembre 1400 - novembre 1401) (sceau). — 14. Vente à Pierre Roland, pitancier de l'abbaye, par Jean Colinet et par Marson, sa femme, de tous leurs biens à Alland'huy (10 décembre 1481) (sceau). — 15-18. Vente à Pierre Roland par Colard Ginardel et par Poncelette, sa femme, en leur nom et au nom de Colesson, frère mineur de Poncelette, de tous leurs biens à Alland'huy (10 décembre 1481 - 21 avril 1482) (sceau). — 19. Ratification par Agnès, veuve de Jean Fata, de la vente faite par son mari à Pierre Roland, pitancier, son oncle, du droit qu'elle avait sur les biens provenant de la succession de son grand-père, Pierard Roland (24 novembre 1483). — 20. Reconnaissance de la vente faite à Pierre Roland par Regnault Baudon et consors de leurs droits sur la succession de Pierard Roland (5 juillet 1484). — 21. Vente faite par Oudin Verdelot et par Alison, sa femme, à Jean Massiot, pitancier de l'abbaye, de deux *tarastrées* d'étable et d'autres biens à Alland'huy (5 décembre 1491). — 22-23. Echange entre l'abbaye et Perrinet Adam d'une grange et de dépendances de l'ancienne maison de Pierard Roland contre une pièce de terre à Alland'huy (17 avril 1496 - 13 août 1499) (sceau). — 24-26. Donation au pitancier de l'abbaye par Pierre Petit-bled, abbé de Saint-Denis, de trente-neuf hommées

de vigne et d'un jardin à Champigny acquis sur Colesson Bigot et Robinet de La Chaussée, et fondation du salut des lundis, moyennant cent livres, une pièce de vigne à Sermiers et un surcens à Champigny (28 décembre 1512 - 2 octobre 1520).

54 H 32. — 1 liasse (30 pièces dont 28 parch.), 18 sceaux.

1253-1543. — Pitancerie : autres biens en dehors de Reims (Cormicy, Coulommes, Courtaumont, Courville, Dricourt, Faverolles, Lépinois, Muire, Prémecy, Rilly, Sorcy-Bauthémont, Thillois). — 1. Donation aux pitances de l'abbaye par Constant de Mâco des biens acquis à Dricourt de Béatrice, veuve de Ponsard soitel ([2 juillet] 1253) (sceau). — 2. Legs aux pitances de l'abbaye par Martin, dit de Courville, et par Odeline, sa femme, d'une vigne à Courville (mars 1257, n.st.) (sceau). — 3. Vente aux pitances de l'abbaye de rentes à Dricourt par Simon de Neuville, tuteur des enfants de Perrot, fils d'Ami ([13 novembre] 1266) (sceau). — 4. Vente à l'abbaye pour ses pitances par les religieux de Landèves de tous leurs droits sur le territoire de Faverolles ([22 juillet] 1270). — 5. Donation aux pitances de l'abbaye par Guillaume de Beauvoir, dit de Bazancourt, d'une maison à Reims, d'un bois et d'un pré à Muire ([20 octobre] 1276). — 6. Vente à l'abbaye, pour ses pitances par Gaucher de Cornay et par Alice, sa femme, du quart de la grosse dîme de Sorcy et Bauthémont (octobre 1277). — 7. Notification de la vente ci-dessus par l'officialité de Reims ([23 octobre] 1277) (sceau). — 8. Confirmation par Pierre [I^{er}], archevêque de Reims (octobre 1277). — 9. Acquisition par Gaucher de Cornay sur Baudier, seigneur de Lançon, et par Contesse, sa femme, de trois muids de blé, moitié froment, moitié avoine, qu'ils avaient sur la dîme de Sorcy ([20 mars] 1278, n.st.). — 10. Donation à l'abbaye pour ses pitances par Gaucher de Cornay de dix-huit setiers de froment et autant d'avoine acquis précédemment sur la dîme de Sorcy (août 1278) (sceau). — 11. Confirmation par Pierre [I^{er}], archevêque de Reims (octobre 1283) (sceau). — 12. Vente à l'abbaye Saint-Denis pour ses pitances par Jean dit Moet de Suzanne, chevalier, et par Béatrice, sa femme, du quart de la dîme de Rilly ([29 septembre] 1285) (sceaux). — 13-14. Notification et ratification par l'officialité de Reims de cette vente ([29 septembre] - octobre 1285) (sceau). — 15. Ratification par Pierre [I^{er}], archevêque de Reims (1^{er} octobre 1285) (sceau). — 16-20. Vente à l'abbaye, pour ses pitances, par Geofroy dit Quicot, seigneur de Taissy, de cinq muids de vin perçus chaque année en alleu à Thillois ; reconnaissance de sceau (juillet 1286) (sceau). — 21. Reconnaissance par Pierre [I^{er}], archevêque de Reims, de la possession par l'abbaye, pour ses pitances, de deux pièces de vigne acquises à Cormicy dans le ban de l'archevêque (août 1286). — 22-24. Vente faite à l'abbaye Saint-Denis, pour ses pitances, par Gaucher d'Autrèches, chevalier, des deux tiers de la dîme de Prémecy, libre de droit d'autel ; confirmation de l'officialité de Reims (juillet - août 1290) (sceaux). — 25. Confirmation par

Pierre [I^{er}], archevêque de Reims, de la vente ci-dessus ([20 juillet] 1290). — 26. Legs par Aubri, de Courtaumont, au pitancier de l'abbaye, d'une pièce de vigne à Courtaumont ([1^{er} avril] 1311, n.st.). — 27. Acquisition par le pitancier d'une pièce de vigne à Cormicy, lieu-dit A la Grève sur Coleçon Le Fèvre, de Cormicy, demeurant à Reims (10 juillet 1443). — 28. Acquisition par la pitancerie d'une pièce de vigne à Cormicy (1503). — 29. Cueilleret des cens dus au pitancier à Lépinois (15 octobre 1528). — 30. Liste des biens appartenant à la pitancerie de l'abbaye à Coulommes (19 juillet 1543).

54 H 33. — 1 liasse (22 pièces dont 4 parch.).

1520-1780. — Trésorerie : fondation ; personnel et gestion. — 1. Fondation à la charge du trésorier par Pierre Petit-bled, abbé, d'un service annuel en la chapelle de la Transfiguration qu'il a créée dans l'église de Saint-Denis et de son illumination au moyen d'un cierge placé au milieu du chœur, derrière la figure de Moïse (2 octobre 1520). — 2-3. Attribution de la trésorerie et de la cure de l'église abbatiale réunies, à Jacques de Mombeton, grainetier ; nomination à sa place de Claude Vuillant (1^{er} juin 1552). — 4. Enregistrement de la démission de sa charge donnée par Guillaume de Blois, trésorier (18 août 1589). — 5. Nomination de Nicolas Lepoivre à l'office de trésorier (8 mars 1624). — 6. Résignation de la trésorerie par Nicolas Lepoivre et provisions de Nicolas Oudinet (18 décembre 1624). — 7-8. Sommation faite aux religieux par Thomas Husson, novice, de recevoir sa profession et prise de possession par le susdit de la charge de trésorier (17 mai 1636). — 9. Extrait des conclusions des députés du clergé du diocèse de Reims déchargeant la trésorerie de l'abbaye des décimes (26 septembre 1645). — 10. Lettres de provision pour la trésorerie délivrées à Guillaume Oudinet (16 décembre 1686). — 11-13. Lettres de Cour de Rome conférant à Joseph Nivette la charge de trésorier et lettres de provision (23 août 1692 - 20 janvier 1693). — 14-17. Lettres de Cour de Rome conférant la trésorerie à Nicolas Aignan et lettres de provision (9 juin - 22 août 1714). — 18-20. Prise de possession par Pierre-Melchior Roussel de la trésorerie de l'abbaye et attestations de résidence et de bonne gestion (30 juin 1733 - 18 août 1752). — 21-22. Prise de possession de la trésorerie par Charles-Jules Bizet (20-24 janvier 1780).

54 H 34. — 1 liasse (23 pièces dont 17 parch.), 3 sceaux.

1250-1663. — Trésorerie : biens à Reims. — 1. Reconnaissance par Jean, cordier, de Reims, du legs fait par Rose, sa défunte femme, au trésorier de l'abbaye (juin 1250). — 2. Accensement à Bonelet, tonnelier, de Pontfaverger et à Rosette, sa femme, d'une pièce de terre, rue de Contrai, à Reims, par Eudes de Rebec, trésorier ([1^{er} juillet] 1287). — 3. Voir 54 H 30, n° 38, d'octobre 1292 ; copie. — 4-5. Reconnaissance par Renjarde, veuve de Drouard dit Bergier, d'un surcens

obérant sa maison du bourg Saint-Denis au profit du trésorier ([14 mai] 1309 et copie du XVIII^e s.). — 6. Exécution du testament d'Yde, veuve de maître Gérard de Châlons, obligeant l'église de l'abbaye, bénéficiaire, à recevoir une rente annuelle au trésorier pour les charges de la fondation ([10 novembre] 1315). — 7. Accord entre les religieux et Jean dit Loisel, savetier, au sujet d'un surcens que les premiers réclament pour la trésorerie sur deux maisons au bourg Saint-Denis ([15 juin] 1320). — 8. Donation par Evrard de Hominer, clerc, de trois maisons, rue de Contrai, au profit du trésorier ([27 mars] 1333). — 9. Acquisition par le trésorier d'un surcens de dix sous sur une maison, rue de la Tournelle, à Reims ([9 septembre] 1340). — 10. Dons à la trésorerie par Robert de Bazoches de cens sur des maisons sises rue de Contrai à Reims ([22 avril] 1365) (sceau). — 11. Don au trésorier par Agnès, fille de feu Simon dit Chartain, d'une maison qu'elle possédait au bourg Saint-Denis ([11 septembre] 1387). — 12. Accensement par les religieux, en faveur du trésorier, à Pierrard du Curtin, d'une place située à Reims, rue de Contrai (1444). — 13. Extrait de comptes du trésorier pour l'année 1492 : copie du XVII^e s. — 14-15. Réclamation par les religieux à Rosette, veuve de Robinet Wiart, d'un surcens dû à la trésorerie sur une maison du bourg Saint-Denis, donnant sur le cimetière ([2 septembre] 1506 ; copie collationnée du 26 septembre 1636). — 16. Prise à cens par Mangin Thierriion d'une maison, rue de Contrai, moyennant cens aux religieux et surcens au trésorier (3 juillet 1517). — 17. Accensement par le trésorier à Jean Augier, pelletier, de Reims, d'une maison au Marché-aux-Draps, près de la ruelle de la Petite Marche (8 juillet 1517). — 18. Paiement à Ponce Marloy, trésorier, par Remy Tintelier, chaperon, des droits de vente d'une maison acquise rue de Contrai, à Reims, dans la juridiction de l'abbaye (14 août 1567). — 19. Sentence des échevins de Reims condamnant les religieuses de Sainte-Claire de Reims à payer au trésorier de l'abbaye un cens sur une maison qu'elles possèdent au bourg Saint-Denis (20 décembre 1591). — 20. Accensement par le trésorier à Jacques Augier, pelletier, d'une maison située au Marché-aux-Draps, au coin de la Petite Marche (9 mai 1603). — 21. Reprise par les religieux de la maison au coin de la Petite Marche, au Marché-aux-Draps, sur les héritiers de Jacques Augier qui la possédait en viager, moyennant dédommagement (19 février 1636). — 22. Réservation par les religieux de leurs droits de surcens lors des publications de la vente d'une maison à Reims, près de l'église Saint-Denis (16 mars 1663). — 23. Sentence des échevins de Reims déclarant exécutoire un contrat de constitution de rente à l'encontre de Guillaume Guillemain, « tondeur de draps », condamné à verser l'arriéré (19 mai 1663).

54 H 35. — 1 liasse (4 pièces dont 3 parch.).

1460-1651. — **Trésorerie : vignes à Pouillon.** — 1. Legs d'un surcens au trésorier de l'abbaye Saint-Denis de Reims par Isabelle, veuve de Milon, dit Le Hurte-

leux, sur une vigne au Closel, à Pouillon ([31 mai] 1460). — 2. Bail de dix hommées de vigne, lieu-dit En Flamin, pour un poinçon de vin par le trésorier de l'abbaye à Thierry Hurtevin, de Pouillon (17 mars 1493). — 3. Bail pour vingt ans par le trésorier à deux vignerons de Pouillon de la vigne, lieu-dit En Flamin (15 novembre 1512). — 4. Certificat de Nicolas Lajoye, arpenteur des vignes de Pouillon et d'un pré à Baslieux, mandaté par Charles Roland, trésorier de l'abbaye (28 décembre 1651).

54 H 36. — 1 liasse (11 pièces dont 5 parch.).

1367-1635. — **Trésorerie : autres biens en dehors de Reims (Berrieux, Brienne, Chouilly, Clairefontaine, Lépinois, Plivot, Saulces-Champenoises).** — 1. Don au trésorier par Phélibpot, fils d'Andrieu, dit L'escuier, demeurant à Reims, de tous ses biens à Berrieux ([27 avril] 1367). — 2. Donation à la trésorerie par Jeanne de Saulces, béguine à Reims, demeurant au bourg Saint-Denis, d'une terre à Saulces, lieu-dit En Bergain ([23 mai] 1398). — 3. Accensement par Jean Testée, trésorier, d'une pièce de vigne, sise à Chouilly, à Pierre Bichot et à Hélène, sa femme, demeurant audit Chouilly (décembre 1474). — 4. Vente à Jean Testée, trésorier, par Pierre Champion, curé d'Oiry, et par les exécuteurs testamentaires de Jeannette, veuve de Liévin de L'escluze, d'une pièce de pré de quatre fauchées à Plivot (8 mai 1478). — 5-7. Arpentage et déclarations de terres appartenant au trésorier à Lépinois (1539-1559). — 8. Sentence du Présidial de Reims ordonnant à Jean Gobert, fermier de Clairefontaine, de donner mainlevée des prés saisis sur les trésoriers de l'abbaye (3 décembre 1612). — 9-10. Constitution de rente pour l'abbaye sur la seigneurie de Brienne en partie (22 août 1624, copie collationnée du 30 janvier 1670). — 11. Nantissement au profit de Michel Collignon, trésorier, d'une constitution de rente sur Philippe Feret, seigneur de Brienne (12 juillet 1635).

54 H 37. — 1 liasse (60 pièces dont 22 parch.),
11 sceaux et plusieurs fragments.

1276-1762. — **Bénéfices : nominations ; conflits.** — 1. Avis donné par l'officialité de Reims à Simon, légat du Saint-Siège, que Grivy, Cormicy, Chestres, Plivot, Isse, Neuflize, Ambly n'étant pas abbayes ou prieurés ne sont ni soumises à la visite [épiscopale] ni redevables de la procuration ([6 février] 1276, n.st.) (sceau). — 2-3. Notification par l'officialité de Reims du règlement du conflit opposant l'abbé aux religieux à propos de la nomination par ceux-ci d'un grainetier et d'un sénéchal que les arbitres désignés, Ruffin de Ficeclo, archidiacre de Reims, et Guillame de Kayoto, lecteur des Frères prêcheurs de Reims, remplacent avec le consentement du prieur. Joint un deuxième exemplaire ([13 juillet] 1360). — 4. Commission des Requêtes du Palais autorisant les religieux de Saint-Denis de Reims à copier les titres

nécessaires à l'instruction du procès les opposant à leurs abbés Claude Cauchon et Jean, cardinal du Bellay (17 février 1544). — 5. Appel porté par les abbés Jean du Bellay et Claude Cauchon de la sentence prononcée contre eux par les maîtres des requêtes (1^{er} décembre 1546). — 6. Articles adressés aux Maîtres des Requêtes, à Paris, par les chanoines qui revendentiquent la participation au droit de présentation aux bénéfices détenu par l'abbé (s.d. [1546]). — 7-8. Sentence des Requêtes partageant le droit de présentation aux bénéfices entre l'abbé et les discrets de l'abbaye et confirmation donnée aux moines par Thomas Cauchon, vicaire général de Charles, archevêque de Reims (9 septembre 1546 et 1^{er} octobre 1548) (sceau). — 9-12. Transaction entre Claude Cauchon dit de Maupas, abbé, et les religieux, subordonnant la nomination aux bénéfices réguliers au consentement des discrets (original et double du 28 avril 1547, copies s.d.). — 13. Homologation par Henri II, roi de France, de la sentence rendue par les maîtres des requêtes déniant à l'abbé Claude Cauchon la nomination aux bénéfices réguliers dépendant de l'abbaye (26 août 1547). — 14. Arrêt du Parlement condamnant l'abbé et les chanoines à respecter l'accord conclu précédemment entre eux pour la nomination aux bénéfices (4 peaux cousues dont 1 détachée) (29 août 1547) (quatre sceaux). — 15. Procuration donnée devant Jérôme Grossaine, bailli de Reims, par les curés de Bouy, Grivy, Isse, Ambly, Cauroy-lès-Machault, Saint-Lambert, Neuflize et Lagery, dépendant de l'abbaye, pour exhiber leurs titres d'amortissement en exécution de l'ordonnance sur les francs-fiefs et nouveaux acquêts (16 décembre 1547). — 16. Bulle du pape Paul IV confirmant l'accord passé entre le cardinal du Bellay, abbé, et les religieux pour la nomination aux bénéfices [26 mai 1555]. — 17. Sentence de Guillaume Nobelin, official de Reims, donnant aux religieux le droit de présenter aux bénéfices vacants avec l'abbé, en vertu d'une bulle du pape Paul IV ([26 mai] 1555) (17 janvier 1557). — 18. Commission d'Henri II, roi de France, ordonnant d'enquêter sur les excès commis par Claude Cauchon, abbé, lors du procès l'opposant aux religieux (14 avril 1579). — 19. Requête présentée au lieutenant général du bailli de Vermandois à Reims par Henri de Maupas, abbé, afin d'interdire aux religieux des emprunts et des dépenses compromettant l'établissement de la réforme (31 décembre 1631). — 20. A la suite de dégradations constatées au prieuré de Grandpré, arrêt du Conseil du Roi adjugeant la moitié du revenu temporel du prieuré à la mense abbatiale et la moitié aux moines (août 1632). — 21. Accord entre Charles Faure, vicaire général des chanoines réguliers de Saint-Augustin de la Province de Paris, et Nicolas Oudinet, trésorier, ancien religieux, qui abandonne le revenu de la trésorerie, sauf une pièce de vigne à Pouillon, moyennant une pension tant qu'il sera trésorier (15 août 1633). — 22. Accord entre Charles Faure, vicaire général de la Congrégation des

Augustins de la Province de Paris, et Nicolas de Blois, aumônier de l'abbaye, par lequel celui-ci abandonne le revenu temporel, dépendant de l'aumône Sainte-Catherine, qui est détaillé, moyennant dédommagement (23 août 1633). — 23. Sommation faite à l'abbé par les religieux de nommer avec les discrets à la cure de Lagery (29 octobre 1635). — 24-26. Original et copie d'une sentence arbitrale instituant le régime de la nomination aux bénéfices par l'abbé et par les moines ; lettre de Philémon Raguenau, avocat au Parlement de Paris, conformément à cette pratique (13 septembre-8 octobre 1636). — 27. Transaction entre l'abbé, Henri de Maupas, et les religieux, pour la nomination à la cure de Saint-Juvin reconnue à l'abbé, après l'élection contestée de François Roland par les religieux (3 octobre 1638). — 28. Reconnaissance par les religieux du caractère séculier de la cure de Saint-Juvin et promesse d'annuler la nomination abusive qu'ils y ont faite de François Roland au détriment des droits de l'abbé (30 octobre 1638). — 29-30. Reconnaissance par Henri de Maupas, abbé commendataire, du droit des religieux à nommer conjointement avec lui aux cures régulières dont il a considéré à tort certaines comme séculières. Joint un double (30 octobre 1638). — 31. Transaction entre les prieur et religieux et Pierre Moet, religieux ancien, curé de Chestres, à qui est accordée une pension, sa vie durant (2 mars 1639). — 32. Mémoire des religieux demandant au Grand Conseil d'annuler la nomination, par lettres de provision de Rome, de Thomas Husson comme trésorier, en raison de l'union à la mense des offices dont les titulaires viennent à vaquer par suite de la réforme (s.d. [après 1633, vers 1640]). — 33. Procès-verbal par M. de Verthamon, commissaire député pour la réforme, de l'introduction de celle-ci en l'abbaye Saint-Denis de Reims et de la réunion de l'office d'aumônier à la communauté des religieux réformés (12 avril 1654). — 34. Accord entre Charles Faure, vicaire général de la Congrégation de la Province de Paris, et Nicolas de Blois, aumônier, ancien religieux, qui abandonne le revenu de l'aumône Sainte-Catherine, sauf quelques maisons supportant des charges, moyennant la jouissance de la cure de Plivot, sa vie durant (15 août 1633, copie collationnée du 12 mai 1654). — 35-46. Procédure opposant Charles Roland, prieur des anciens religieux de Saint-Denis, et Antoine de Laval, dernier religieux « ancien », soutenu par les réformés, au sujet du refus apporté par ce dernier de remettre les clefs d'un jardin et d'un logement du « bâtiment neuf » dépendant de son office (12 mars 1660 - 15 juin 1661). — 47. Arrêt du Conseil privé maintenant Charles Roland dans sa charge de prieur des anciens religieux et lui accordant, outre une pension, le logement de son choix (26 septembre 1662, extrait du 6 octobre 1662). — 48. Cassation, par arrêt du Grand Conseil, des baux en faveur des religieux excédant neuf ans, en particulier pour le revenu du prieuré de Grandpré (13 octobre 1668). —

49-50. Signification faite par Guillaume de La Viéville, religieux ancien, d'une sentence de l'officialité de Reims du 20 avril 1651 accordant au plus ancien des religieux non réformés la charge de prieur ancien avec une pension (27 février 1672). — 51. Lettres de recommandation et demande de prébende adressées à l'abbaye Notre-Dame de Chaage par la Faculté de théologie de Reims en faveur de Jean de Villiers, écolier et chanoine régulier de Saint-Augustin (25 mai 1675) (sceau). — 52-54. Arrêts du Grand Conseil sur l'institution et la révocabilité dans les bénéfices des chanoines réguliers de la Congrégation de France (11 février 1688 - 8 mars 1703). — 55-56. Avis du Grand Conseil tranchant en faveur de l'abbé dans un conflit l'opposant aux religieux, demandeurs, sur la nomination aux bénéfices (5 décembre 1704). — 57. Copie et analyse latines de donations ou confirmations de plusieurs bénéfices à l'abbaye par les premiers archevêques de Reims (1704). — 58. Mémoire d'instruction sur le droit de nommer aux bénéfices réguliers de Saint-Denis (s.d., 1704). — 59-60. Signification d'opposition faite par les religieux à la nomination, sans leur consentement, par Louis-Joseph, comte de Lodron, abbé commendataire de Saint-Denis, de Christophe Berchart à la cure régulière de Fleury-la-Rivière (2 septembre 1761 - 20 mai 1762).

54 H 38. — 1 liasse (28 pièces dont 2 parch.).

1623-1676. — **Réforme.** — 1. Articles de la réforme des monastères dus à François, cardinal de La Rochefoucault, grand aumônier de France (11 mars 1623). — 2. Copie collationnée de la visite de l'abbaye et des remontrances faites par Henri Clausse, évêque-comte de Châlons remplaçant l'archevêque de Reims mineur, en vue de la réforme (15 avril 1631). — 3. Promesse faite, par devant notaire, par les novices de l'abbaye de se conformer à l'acte capitulaire de réforme du 25 novembre 1631 que Nicolas de Blois, aumônier, est chargé de faire appliquer (27 novembre 1631). — 4. Demande présentée par les religieux profès de l'abbaye au cardinal de La Rochefoucault d'être admis à ne pas partager la réforme et d'être maintenus en place (18 janvier 1632). — 5. Commission donnée par le cardinal de La Rochefoucault, chargé de la réforme des monastères de l'ordre de Saint-Augustin, à Charles Faure d'appliquer la réforme à l'abbaye Saint-Denis et communication de cette mesure à Henri de Maupas, abbé (26 juin et 1^{er} juillet 1632, copie contemporaine). — 6-7. Ordonnance du cardinal de La Rochefoucault introduisant la réforme en l'abbaye et l'unissant à la Congrégation de la Province de Paris ; copie collationnée (23 août 1632). — 8. Copie contemporaine d'un bref du pape Urbain VIII confirmant l'union de l'abbaye Sainte-Geneviève de Paris à la Congrégation de la Province de Paris et lui accordant des priviléges (3 février 1633). — 9. Arrêt du Conseil du Roi pris à la demande de Henri de Maupas, abbé, pour donner force

de loi à la réforme de l'abbaye (16 mars 1633). — 10. Copie collationnée le 11 décembre 1633 d'articles souscrits en commun par Henri de Maupas, abbé, et les religieux pour l'introduction de la réforme (19 juin 1633). — 11-12. Lettres du frère François Boullart à l'abbé Henri de Maupas l'avertissant de l'arrivée du cardinal de La Rochefoucault à Reims et lui faisant connaître la bonne entente régnant à Saint-Denis en France entre les religieux de la congrégation de Saint-Maur et les anciens (4 juillet et 8 août 1633). — 13. Procès-verbal dressé par François de Verhamon, maître des requêtes et commissaire député, de l'introduction de la réforme en l'abbaye Saint-Denis de Reims avec copie justificative des actes des promoteurs et des traités faits avec les anciens religieux (11-16 août 1633). — 14-15. Requête présentée à M. de Verhamon par les parents de quatre anciens novices, reçus après l'interdiction de nouvelles admissions, qui obtiennent la possibilité de refaire un noviciat réformé et une pension (13 août 1633). — 16-18. Copies collationnées du traité passé entre Charles Faure, vicaire général de la Congrégation des chanoines réguliers de la Province de Paris, et les religieux de Saint-Denis de Reims de son obédience, d'une part, et les religieux anciens de cette abbaye, d'autre part (14 août 1633). — 19-23. Pièces accordant dédommages ou gratifications à des religieux anciens par accord avec le vicaire général de la Congrégation de la Province de Paris (15-19 août 1633). — 24. Concordat entre le vicaire général et les religieux anciens de l'abbaye reprenant des traités antérieurs (23 août 1633). — 25. Procès-verbal dressé par Charles Faure, vicaire général, de l'introduction qu'il a faite à l'abbaye Saint-Denis de Reims de douze religieux de l'abbaye Saint-Vincent de Senlis (26 août 1633). — 26-28. Mémoire de quatorze chefs d'accusation portés par Henri de Maupas, évêque d'Evreux et abbé commendataire, réformateur de Saint-Denis, contre les religieux ; deux mémoires des religieux en réponse (16 août 1667 - s.d. [entre 1664 et 1676]).

54 H 39. — 1 liasse (61 pièces dont 8 parch.).

1620-1769. — **Réparation des bâtiments claustraux : conflits entre l'abbé et les religieux.** — 1. Copies collationnées de l'accord passé le 29 avril 1579 entre Claude Cauchon, abbé, et les religieux au cours d'un procès les opposant en Parlement au sujet des réparations de l'église (23 août 1620). Joint une copie, s.d. [*id.*] [XVIII^e s.]. — 2. Sentence du bailliage de Reims ordonnant la visite des réparations à faire à l'abbaye par l'abbé Claude Cauchon (9 février 1580). Joint une copie collationnée, s.d. [XVIII^e s.]. — 3. Procès-verbal par Claude de Mange, lieutenant du bailli de Vermandois, des réparations faites et à faire à l'abbaye par l'abbé Claude Cauchon en exécution d'un arrêt du Parlement de Paris du 9 mars 1583 (27 avril 1583). — 4. Transaction entre l'abbé Claude Cauchon et les religieux au sujet des réparations à

faire à l'abbaye (30 août 1583). — 5-6. Copies d'un acte d'homologation du 10 juillet 1587 par Henri III, roi de France, conjointement avec Maurice Robin, notaire apostolique, des accords passés depuis 1583 entre l'abbé et les religieux, portant notamment cession par l'abbé à la mense conventuelle de la terre de Ménil-Lépinois et de partie de la dîme de Neuflize en compensation des réparations qu'il aurait dû effectuer (s.d., fin XVI^e s. et copie collationnée du XVIII^e s.). — 7. Transaction entre Claude Cauchon, abbé, et les religieux prescrivant l'estimation des réparations restant à la charge de l'abbé (3 mai 1588). — 8. Extrait d'une sentence du bailliage de Vermandois recensant les travaux restant à la charge de l'abbé et le condamnant à les effectuer (20 juillet 1620). — 9-13. Accusation portée par les religieux contre Charles de Maupas, baron du Thour, gouverneur de Reims, père et procureur de Henri, abbé, pour dégradation de bois appartenant à l'abbaye ; assignation à la Table de Marbre, procuration pour comparution, interrogation de témoins sur des achats de coupes en litige, le tout remettant en cause l'accord intervenu le 9 septembre 1620 entre l'abbé et l'abbaye sur les réparations (9 septembre- 22 octobre 1620). — 14-15. Cessions de partie des bâtiments abbatiaux à la mense conventuelle moyennant finance et l'exonération des réparations dues (1^{er} septembre 1633). — 16. Estimation des bâtiments abbatiaux, à la demande du prieur de l'abbaye (6 octobre 1645). — 17-19. Transaction entre Henri de Maupas, abbé, et les moines qui, pour compenser leur négligence dans les réparations qui leur incombent, cèdent des droits divers, notamment sur des pressoirs (20 et 21 avril 1650). — 20-21. Bail des cloches accordé, sa vie durant, par Henri de Maupas aux moines de l'abbaye, responsables de l'entretien mais non de l'état du corps des cloches (3 décembre 1650). — 22-23. Exploit contre Henri de Maupas, abbé, pour la réparation d'une cloche, demandée par les religieux, et témoignages de sonneurs de cloches attestant que le revenu du sonnage appartient à l'abbaye depuis plus de trente ans (8-20 juin 1667). — 24-25. Mémoire présenté en Parlement de Paris par Henri de Maupas, abbé, demandant la fonte de la cloche, partage de la mense, les réparations à la charge des moines ; transaction en cours de procès accordant à l'abbé une indemnité pour des acquisitions faites par les moines à Champigny mais le chargeant de la réparation des murs du cimetière (20 juin et 5 septembre 1667). — 26. Lettres de *committimus* du roi Louis XIV en faveur d'Henri de Maupas pour que les religieux de l'abbaye, notamment, lui remboursent leurs dettes (27 février 1668). — 27-32. Procédure au sujet du bail du sonnage des cloches passé avec les religieux par Henri de Maupas qui en réclame l'annulation ainsi que du bail du revenu de Grandpré et demande une division de la mense qui lui en accorderait les deux tiers ; fonte d'une cloche et quittance de la réfection des cloches donnée à Noël Dubois, procureur de l'abbaye au nom de l'abbé, par Nicolas De-

lespine et André Bernard, fondeurs de cloches à Doncourt-en-Bassigny ; lettre (9 avril 1668-28 juin 1669). — 33-35. Mémoires des religieux contre l'abbé au sujet des réparations des cloches et aide-mémoire de transactions entre les abbés et les religieux (1669-1671). — 36. Compte de charrois de pierres et de blocaille en provenance de Buzancy, livrés aux religieux en 1671 (13 septembre 1671). — 37-38. Autorisation de murer une porte de l'abbaye devenue inutile, demandée à l'archevêque de Reims par Gabriel de Boissy, prieur, et approbation de la fermeture par Henri de Maupas, abbé (23 juin 1676 et 13 août 1677). — 39-44. Transactions entre l'abbé et l'abbaye au sujet des bâtiments, de réparations, de cessions de terres à Isse, Ambonnay, de revenus de nominations aux bénéfices et de l'établissement de la réforme ; partage de la mense (1^{er} septembre 1633-1700). — 45-54. Vente par l'abbé aux moines de l'emplacement d'une dépendance de l'abbaye, du logis abbatial en ruine après enquête de *commodo*, procès-verbal d'estimation et homologation en Parlement (17 février 1711-21 août 1712). — 55-58. Contrats passés entre un représentant de l'abbé et Joseph de Saint-Martin, Lagoille, de Sedan, J.-F. Henriot, fondeurs ; correspondance (28 juin 1718 - 6 juin 1724). — 59-61. Procès-verbal de visite des bâtiments de l'abbaye, à la demande de l'abbé, pour constater les dégradations ; devis passés entre les chanoines, des menuisiers et Joseph Baligant, exploitant de carrière à Marzilly (5 janvier 1730-22 avril 1769).

54 H 40. — 1 liasse (17 pièces dont 5 parch.), 1 bulle, sceau et fragments de sceau.

1537-1700. — **Mense abbatiale.** — 1-5. Notification par l'officialité de Reims du partage de la mense abbatiale entre l'abbé commendataire, Jean du Bellay, et le chapitre ; double de l'acte précédent et affixe précisant le sens de certains termes ; copies (21 mai-3 août 1537) (sceau). — 6. Approbation par Philippe de Lenoncourt, vicaire de Jean [V], archevêque de Reims, du partage de la mense abbatiale, après audition des parties, accompagnée du *vidimus* des lettres de vicariat délivrées par l'archevêque en faveur de Robert de Lenoncourt (rouleau incomplet, s.d. [3 octobre 1537]). — 7. Bulle du pape Paul III confirmant la partition de la mense abbatiale entre le cardinal Jean du Bellay, abbé commendataire, et les moines [31 mai 1538] (bulle). — 8. Mandement de François I^r, roi de France, approuvant et confirmant la partition de la mense abbatiale (août 1543) (fragments de sceau). — 9. Copie collationnée du partage de la mense abbatiale entre Jean du Bellay, abbé commendataire, et les moines, notifiée par Jacques Rolant, procureur de l'abbé, à Philippe de Lenoncourt, vicaire de l'archevêque de Reims, le 14 août 1537 (27 novembre 1545). — 10-11. Copies collationnées de la confirmation par le pape Paul III de la partition de la mense abbatiale du 31 mai 1538 (4 mai 1555). —

12. Délibération du Grand Conseil sur la séparation de la mense abbatiale entre le cardinal Jean du Bellay, abbé commendataire, et les moines et sur les réparations à fournir par l'abbé à la suite de l'accord du 23 mai 1537 (24 mars 1578). — 13. Signature en Cour de Rome accordant à Claude Cauchon, ancien abbé, une pension sur l'abbaye dont il réside le bénéfice en faveur d'Etienne Pennet (2 juin 1597). — 14. Fragment de mémoire établi par les religieux contre une demande de partition de la mense présentée par leur abbé commendataire, Claude Cauchon (s.d., vers 1630). — 15. Mémoire établi par les religieux contre d'éventuelles prétentions de leur abbé en cas de nouveau partage (1665). — 16. Extrait collationné d'un livre intitulé « Partition et mense » touchant les partages de la mense intervenus en 1527 et 1539 (19 janvier 1700). — 17. Mémoire historique établi par les religieux pour défendre leurs droits contre d'éventuelles revendications de leur abbé (s.d., vers 1700).

54 H 41. — 1 reg., in-f°, pap. ouvert dans les deux sens de 33 et 140 folios.

1704-1790. — Actes du discrétoire ; actes capitulaires.

1) **Actes du discrétoire** (f° 1-33). — Faire-part du décès d'Antoine-Momble Béguin, chanoine de Saint-Denis de Reims et curé de Cormicy (18 mai 1768 ; fol. 1^{vo}). — Réparation d'une maison située au Marché-au-Blé (3 mars 1704 ; fol. 2). — Présentation à la cure de Cormicy par les discrets de Joseph de Fleury, en remplacement de Pierre Brodat, décédé (22 juin-28 juillet 1704 ; fol. 2-3^{vo}). — Présentation à la cure de Chestres par les discrets de Jean de La Motte, à la mort de Jacques Picot (3 mai 1705 ; fol. 3^{vo}-4). — Présentation à la cure de Cormicy de Pierre de Bassonville, à la mort de Joseph de Fleury (1708 ; fol. 4-4^{vo}). — Compromis entre les religieux et le chapitre de Notre-Dame, au sujet de l'inhumation de Vincent Cercelet, ancien chanoine de Notre-Dame demeurant dans la juridiction de l'abbaye (fol. 4^{vo}-5^{vo}). — Présentation à la cure de Grivy de Charles de Fleury, en remplacement de Simon Puijeau, décédé (17 juin 1711 ; fol. 5^{vo}-6). — Nomination de Antoine-Nicolas Collet-Duquesnay à la cure du prieuré de Grandpré (31 août 1713 ; fol. 6-6^{vo}). — Nomination à la cure de Bouy d'Antoine-François Honnet, à la mort d'Augustin de Hormes (24 avril 1714 ; fol. 6^{vo}-7). — Nomination de Renaud Noizet comme lieutenant de justice de Ménil-Lépinois (19 janvier 1715 ; fol. 7^{vo}). — Révocation de La More, procureur fiscal de Ménil-Lépinois (28 mai 1717 ; fol. 8). — Approbation de la démolition de la chapelle en ruine de Charlefontaine (5 juillet 1719 ; fol. 8^{vo}). — Nomination de Gilbert comme procureur de la seigneurie des religieux au bourg Saint-Denis (18 mai 1720 ; fol. 9). — Election au prieuré de Grandpré, en tant que prévôt, du Père Favreau (s.d. ; fol. 9). — Présenta-

tion à la cure du prieuré de Grivy, par suite de la démission de Charles Fleury, d'André de Grigny (30 janvier 1722 ; fol. 9^{vo}). — Nomination, de l'avis des discrets, par Monsieur Neveu, grand vicaire de l'abbé, de Joseph Beignot à la cure de Grivy, vacante à la mort d'André de Grigny (6 juin 1722 ; fol. 9^{vo}). — Présentation à la cure du prieuré de Bergnicourt de Bernard Le Vacher (3 janvier 1725 ; fol. 10). — Accord avec le chapitre de Saint-Nicaise au sujet du rang des croix à porter réciproquement lors de l'enterrement des religieux de ces abbayes (22 janvier 1726 ; fol. 10^{vo}). — Election à la cure de Lagery de François Gillet, après démission de Claude Scribe (27 février 1726 ; fol. 11). — Election de Pierre de Vrignes à la cure de Cormicy, vacante à la mort de Pierre de Bassonville (24 août 1726 ; fol. 11). — Election au prieuré de Grandpré, en tant que prévôt, de Jean de La Roche-au-Lion (10 octobre 1728 ; fol. 11). — Investiture de la chantrerie donnée à Julien-Marie Le Gault, à la mort de Pierre-Robert du Bouchart (26 février 1729 ; fol. 11^{vo}). — Investiture de la trésorerie, vacante à la mort de Daniel-Nicolas Agnan, donnée à Joseph-Charles de Beauvais (26 février 1729 ; fol. 12). — Mandat de prévôt du prieuré de Grandpré donné à François Hullin (3 février 1733 ; fol. 12). — Provision de la chantrerie donnée à Pierre Peltier, à la mort de Pierre-Robert du Bouchart (30 juin 1733 ; fol. 12^{vo}). — Provision de la trésorerie donnée à Pierre-Melchior Roussel, à la mort de Daniel-Nicolas Agnan (30 juin 1733 ; fol. 12^{vo}-13). — Provision de garde-chasse à Ménil-Lépinois donnée à Jean-Baptiste Noizet (23 juin 1734 ; fol. 13). — Mandat de prévôt de Grandpré donné à J.-P.-A. de Nauteuil (17 septembre 1735 ; fol. 13^{vo}). — Nomination de François Broillard comme garde-bois de la seigneurie de Fumuy, paroisse de Grandpré (17 novembre 1735 ; fol. 13^{vo}). — Nomination de Jean Cochu comme garde-chasse à Isse (16 avril 1736 ; fol. 14). — Election de Pierre-François Bertereau de Saint-Mars à la cure de Chestres (20 mai 1737 ; fol. 14). — Mandat de prévôt du prieuré de Grandpré donné à François Le Sueur (23 avril 1739 ; fol. 14^{vo}). — Même mandat donné à François Inrand de Chillac (11 novembre 1740 ; fol. 15). — Nomination de Jean-Guillaume Praticien comme procureur fiscal d'Oches (29 novembre 1742 ; fol. 15). — Transfert de l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris à celle de Saint-Denis de Nicolas-Jean Amé, pour études (23 novembre 1743 ; fol. 15^{vo}). — Election de N.-J. Amé à la cure d'Ambly (26 novembre 1743 ; fol. 16). — Institution d'Antoine Dévil comme franc-sergent de l'abbaye, à la mort de Jean Rouillé, directeur des postes de Reims (19 juin 1744 ; fol. 16^{vo}). — Provision de garde-chasse à Ménil-Lépinois pour J.-B. Bourguignon et révocation de J.-B. Noizet (9 novembre 1744-7 septembre 1746 ; fol. 17-17^{vo}). — Provision de garde-chasse dans la seigneurie de Champigny donnée à Nicolas-Antoine La Gille (21 novembre 1746 ; fol. 17^{vo}). — Provision de garde-chasse dans la seigneurie de Berry pour J.-B. Cham-

pion (s.d. ; fol. 18). — Provision de garde-chasse à Ambly pour Jean Choffin (22 novembre 1746 ; fol. 18-18^{vo}). — Présentation à la cure de Saint-Martin de Lagery d'Etienne de Metayer, à la mort de J.-J. Mercier (6 décembre 1746 ; fol. 18^{vo}). — Après examen de *commode*, décision prise de démolir la ferme de Charlefontaine en ruine et de replanter le domaine (23 février 1747 ; fol. 19-19^{vo}). — A la suite de la démission d'Etienne de Métayer de la cure de Neuflize, présentation de Louis de La Pierre (11 mars 1747 ; fol. 19^{vo}-20). — Présentation à la cure de Lhéry de Marie Pierdhouy, à la mort de François Coulommier (23 avril 1847 ; fol. 20^{vo}-21^{vo}). — Présentation à la cure de Chestres, vacante par la mort de François Bertereaux, de Claude Chastel (24-29 avril 1752 ; fol. 22-23). — Mandat donné à Nicolas Viton pour être prévôt du prieuré de Grandpré (8 mai 1756 ; fol. 23). — Présentation à la cure de Neuflize, vacante par la mort de Louis de La Pierre, de Charles Vougeaux (18 juin 1757 ; fol. 23^{vo}-24). — Mandat donné à André Michel pour la prévôté du prieuré de Grandpré (25 novembre 1758 ; fol. 24^{vo}). — Présentation à la cure de Saint-Pierremont et Oches, son annexe, de Pierre Célier, après une première élection contestable de l'abbé (10 septembre 1762 ; fol. 24^{vo}-25^{vo}). — Mandat donné à Jean-Baptiste Clicquot pour la prévôté du prieuré de Grandpré (20 octobre 1762 ; fol. 26). — A la mort de Pierre Doriot, élection à la cure de Bergnicourt de Pierre Tarade et lettres de provision au nom de Pierre-Nicolas Julien (25 octobre 1766 ; fol. 26-26^{vo}). — Présentation à la cure de Sapigneul d'Antoine-Monbolène Géguin, à la mort de Nicolas Galois (2 novembre 1766 ; fol. 27). — Présentation à la cure de Bergnicourt de Pierre-François Tarade, par suite de la démission de Pierre Julien (4 novembre 1766 ; fol. 27^{vo}). — Procuration donnée par Pierre-François Julien à L.F. de Cappy d'Oiry, prieur de l'abbaye, pour sa démission de la cure de Bergnicourt (1^{er} novembre 1766 ; fol. 27^{vo}-28). — Nomination de Remi Gougelet comme garde-chasse d'Isse (15 juillet 1767 ; fol. 28). — Présentation à la cure de Cormicy de Lambert Destez (21 mai 1768 ; fol. 29). — Institution de J.-B. Taugeneau comme lieutenant de justice de Ménil-Lépinois, après destitution d'Etienne, notaire, à Juniville (24 février 1770 ; fol. 29^{vo}). — Nomination d'A.-F. Rogier comme procureur de Saint-Denis et de J.-B. Michel comme procureur de Grandpré (20 avril 1770 ; fol. 30). — Nomination de Le Camus à la charge de franc-servant de l'abbaye (29 novembre 1780 ; fol. 31). — Mandat donné à Louis Girault pour la cure de Grandpré (24 décembre 1772 ; fol. 31). — Mandat donné à Jean-René Lemarinier pour la cure de Grandpré (5 octobre 1774 ; fol. 31^{vo}). — Décision d'envoyer étudier hors de l'abbaye P.-H.-C. Siret, novice (5 octobre 1774 ; fol. 31^{vo}). — Mandat pour la cure du prieuré de Grandpré donné à Renaud Bourquelot (12 octobre 1774 ; fol. 32). — Mandat pour la même cure donné à P.-J.-B. Clicquot (13 décembre 1774 ; fol. 32^{vo}). — Promotion à la prêtre accordée à Char-

les-François Dalmasse (24 mars 1775 ; fol. 32^{vo}). — Nomination de Dominique Villain à la charge de franc-servant (15 février 1730 ; fol. 33).

2) **Actes capitulaires** (f° 1-140). — Admission au noviciat et profession de Henri-Claude de Vaucleroy de Neuflize (20 décembre 1766 - 27 décembre 1767 ; fol. 1-1^{vo}). — (fol. 2-3 blanches). — Diaconat de Jacques Vaucher (27 août 1704 ; fol. 4^{vo}). — Diaconats de Jean Loyer, Jacques Popineau, Jean-Baptiste Félix, sous-diaconats de Pierre Forest, Joseph Eustache (27 août 1705 ; fol. 5^{vo}). — Sous diaconat de François Baugran (22 mai 1706 ; fol. 6). — Décision d'intervenir pour soutenir, contre leur abbé, la nomination des Pères de la Motte, prieur de Chestres, et de Fleury, prieur de Cormicy (16 juillet 1706 ; fol. 6^{vo}). — Députation d'Henri Berthonnet au chapitre provincial (27 août 1706 ; fol. 6^{vo}-7). — Prêtre de Jean Loyer, J.-B. Félix, Pierre Grandfèvre, J.-B. Frion, Jacques Vaucher et diaconat de Pierre Gauvriet, Pierre Forest (27 août 1706 ; fol. 7). — Diaconat de Joseph Eustache et sous-diaconats de Jacques Morlet et F.-J. d'Alleaume (3 décembre 1706 - 19 août 1707 ; fol. 7^{vo}). — Ratification de la transaction passée entre le comte de Grandpré et le curé de Saint-Juvin sur les dîmes (12 juillet 1708 ; fol. 8). — Diaconat de F.-J. d'Alleaume et Jacques Morlet, sous-diaconats de Jean-Jacques Le Charron, C.-B.-L. Pinon, Pierre Le Febvre, François Meillibue et Paul Chenu (27 août 1708 ; fol. 8^{vo}). — Députation au chapitre provincial du Père Berthonnet (27 août 1709 ; fol. 8^{vo}-9). — Diaconat de Nicolas Frémin, François Dampierre, Fr.-J. d'Alleaume, Jacques Morlet (27 août 1709 ; fol. 9). — Prêtrises de Philippe Vaudret et François Dampierre, diaconats de François Le Pays, Jean Rigault, Pierre-François Le Febvre, François Meillibue et Jean Fouré (30 mai 1710 ; fol. 9^{vo}). — Election statutaire de F. de Fleury comme discret et secrétaire (11 juillet 1710 ; fol. 9^{vo}). — Prêtre de Jean Rigault (19 septembre 1710 ; fol. 10). — Traité avec le nouvel abbé pour le partage du revenu du prieuré de Grandpré (octobre 1710 ; fol. 10). — Prêtre de François Le Pays (14 novembre 1710 ; fol. 10^{vo}). — Prêtrises de Jean Carcireux et François Meillibue (27 mars 1711 ; fol. 11). — Copie de la commission de grand vicaire donnée à Louis Neveu par Ch.-G.-G. de Vintimille, abbé, le 14 octobre 1710 (fol. 11^{vo}-12). — Députation au chapitre provincial du Père de Voulges (27 août 1712 ; fol. 11^{vo}-12). — Prêtre de Pierre Michaël (2 novembre 1712 ; fol. 12). — Election du Père Beaugrand comme secrétaire et du Père Michaël comme discret (24 mars - 11 juillet 1713 ; fol. 12^{vo}). — Election du Père Degriny comme discret (6 juillet 1714 ; fol. 13). — Députation au chapitre provincial du Père Beaugrand (27 août 1715 ; fol. 13^{vo}). — Diaconats de Claude Bordes et Bernard Le Vacher (22-30 mai 1716 ; fol. 14). — Prêtre de Bernard Le Vacher, Louis Mallat, diaconat de Thomas Renaut (4 décembre 1716 ; fol.

14^{vo}). — Election des PP. Michaël et Degriny comme discrets (7 mai 1717 ; fol. 14^{vo}). — Prêtrise de Georges Miron, D.-Cl. Breau et S.-A. de Villiers (3 septembre 1717 ; fol. 15). — Election du Père de Vrignes au secrétariat (31 octobre 1717 ; fol. 15^{vo}). — Députation au chapitre provincial de Charles Fleury, prieur de Grivy (30 août 1718 ; fol. 15^{vo}-16). — Diaconat de Nicolas Galois (23 mai 1721). — Députation au chapitre provincial de Claude Guénard (29 août 1724 ; fol. 17^{vo}). — Copie de la procuration de grand-vicaire, donnée à Nicolas-Hubert Clignet, chanoine de Notre-Dame de Reims, par Ch.-G.-G. de Vintimille du Luc, abbé, le 5 février 1726 (fol. 18). — Copie d'un échange de prés avec le comte de Grandpré, du 19 décembre 1726 (fol. 18^{vo}-20^{vo}). — Prêtrise de Anne Momet (16 mai 1727 ; fol. 20^{vo}). — Profession de François de Launoy comme frère convers (25 juin - 29 août 1728 ; fol. 21^{vo}). — Adjonction à l'abbaye d'une aile de bâtiment, sur les plans de l'architecte Gentiliatre (20 juin 1729 ; fol. 22). — Refus d'une fondation de 2000 livres pour messes faites par feu Lancelot Pinchart (30 avril 1733 ; fol. 23). — Députation au chapitre provincial du Père Le Mulier (27 août 1733 ; fol. 23^{vo}). — Vente de terres abandonnées à la Neu-

— Abandon au curé de Chevières des dîmes revenant à l'abbaye, pendant sa vie curiale (14 juin 1736 ; fol. 24-24^{vo}). — Députation au chapitre provincial d'Alexis Flament (28 août 1736 - 28 août 1739 ; fol. 25-25^{vo}). — Prêtrise de Paul-François Le Clerc (17 février 1741 ; fol. 26). — Prêtrise de Pierre Billotte, diaconat de François de la Granche, Julien Porée, J.-B.-N. Jobart (31 août 1742 ; fol. 26^{vo}). — Diaconat de Pierre Dumarché (15 mars 1743 ; fol. 27). — Adoption du projet de construction d'un bâtiment donnant sur la rue, suivant les plans de l'architecte Bonhomme (29 mars 1743 ; fol. 27). — Prêtrise de Julien Porée de Valhébert, de J.-B.-N. Jobart, de Pierre Dumarché, de Pierre Scellier et diaconat d'Antoine Bastit (29 mai 1743 ; fol. 28). — Prêtrise d'Antoine-François de La Granche (28 février 1744 ; fol. 28^{vo}). — Députation de Nicolas Gallois au chapitre provincial (28 août 1745 ; fol. 29-29^{vo}). — Acceptation de la recette des biens de la mense abbatiale offerte à des conditions avantageuses par M. de Ghistelle, nouvel abbé (4 novembre 1746 ; fol. 30). — Prêtrise de Bonaventure Dubois (9 septembre 1747 ; fol. 31^{vo}). — Prêt de 14.000 livres fait à l'abbaye par Hyacinthe Le Blanc, chanoine de Notre-Dame de Reims (1^{er} décembre 1747 ; fol. 32-32^{vo}). — Acceptation de la recette des biens de la mense abbatiale offerte par M. de Saint-Exupéry, nouvel abbé (15 mars 1748 ; fol. 32^{vo}-33). — Prêtrise de F.-N. Chaboiseau, Renaud Bourquelot et diaconats de Raymond Cerdà, J.-F.-S. Teffaine (2 septembre 1748 ; fol. 33^{vo}). — Echange de biens à Reims entre les menses abbatiale et conventuelle (26 janvier 1750 ; fol. 34-34^{vo}). — Acceptation d'un prêt de M. Milta, chanoine de Notre-Dame de Reims, pour

supporter des frais de constructions (18 juillet 1750 ; fol. 35^{vo}). — Députation de Claude Chatel au chapitre provincial (28 août 1751 ; fol. 36^{vo}). — Diaconat de Gaspard Moinet, de L.-P.-Fr. Prévôt, de L.-A. Fournier, de L.-J. Le Joindre, de François Quentin (2 mars 1753 ; fol. 37^{vo}). — Copie de deux arrêts du Parlement de Paris pris contre une thèse soutenue au couvent des Carmes, à Lyon, brûlée le 26 octobre 1752 puis désavouée par ses auteurs Juste Hugon et François Mairot (27 février 1753 ; fol. 37^{vo}-40). — Diaconat de L.-Ch. Frémont (8 juin 1753 ; fol. 41). — Copie de l'arrêt du Parlement du 31 mars 1753 réglementant l'enseignement doctrinal de la théologie (s.d. ; fol. 41^{vo}-42). — Prêtrises de L.-Ch. Frémont, de L.-A. Fournier, de L.-J. Le Joindre, de F. Quentin (1^{er} mars - 15 mai 1754 ; fol. 42^{vo}). — Diaconat de Pierre de Beyne et de J.-Ph.-A. Bénard (28 août 1754 ; fol. 44). — Prêtrise d'A.-J. Jau (9 mai 1755 ; fol. 44^{vo}). — Acceptation d'un don de manuscrits fait par J.-J.-F. de la Salle (25 novembre 1755 ; fol. 45^{vo}). — Engagement d'Anne Thirion, comme préposée aux tâches domestiques, à la mort de Marie Oudin (14 juin 1759 ; fol. 46^{vo}-47). — Députation au chapitre provincial de P.-F. Tarade (30 août 1766 ; fol. 54). — Nomination de Fr.-L. de Cappy d'Oiry comme prieur (30 septembre 1766 ; fol. 54^{vo}). — Engagement de P. Dutarque, J.-B. Desprats et Charbon comme chantres (9-11 septembre 1768 et 1^{er} janvier 1769 ; fol. 57 et 58). — Désignation au priorat de F.-L. de Cappy d'Oiry (31 octobre 1769 ; fol. 58^{vo}). — Nomination à l'aumônerie de F.-L. de Cappy d'Oiry (27 octobre 1770 ; fol. 59). — Admission au noviciat de Michel-Hubert Thyry et de J.-F.-F. Croyer de Réville (29 novembre - 17 décembre 1770 ; fol. 60^{vo}-61). — Envoi aux études de J.-B.-J. Menier, novice (14 septembre 1771 ; fol. 63). — Admission au noviciat de Jean-Baptiste Le Roy (19 octobre 1771 et 26 août 1772 ; fol. 63^{vo} et 65). — Envoi aux études de J.-B.-M. Champion, novice (24 octobre 1772 ; fol. 65^{vo}). — Renouvellement du mandat de prieur de Louis de Cappy d'Oiry (15 octobre 1772 ; fol. 66). — Admission au noviciat d'A.-M.-J.-B. Parchappe (12 juin 1774 ; fol. 67^{vo}). — Renonciation, en faveur de l'hôpital général, du droit qu'a le franc-sergent de l'abbaye de vendre librement les grains dans sa maison (18 juin 1774 ; fol. 68). — Envoi aux études de Henri-François-Joseph Nicolai (25 juillet 1775 ; fol. 69^{vo}). — Eligibilité aux bénéfices de François Rogier, E.-J. Blanchard, Antoine Destremont (29 août 1775 ; fol. 70). — Admission de Jean-François Huart (6 novembre 1775 ; fol. 71). — Nomination de Pierre-François Tarade comme chantre (14 novembre 1775 ; fol. 71^{vo}). — Election de F.-L. Cappy d'Oiry comme prieur et curé de Chestres (28 janvier 1776 ; fol. 72). — Copie de l'abandon à la communauté des habitants de Grand-pré d'une maison occupée par les Sœurs de l'Enfant-Jésus, pour y établir des écoles publiques de filles (s.d., vers novembre 1787 ; fol. 73-73^{vo}).

54 H 42. — 1 reg., in-f°, pap. de 298 folios.

1715-1789. — **Visites canoniques.** — Désignation par le chapitre général de la Congrégation de France présidée par Gabriel de Riberolles, prieur de Saint-Vincent de Senlis, d'Antoine-François Chartonnet comme visiteur dans la province de Champagne (24 septembre 1715 ; fol. 2). — Décrets pris par le chapitre général de 1715 (fol. 2^{vo}-3^{vo}). — Comptrendu de la visite faite en l'abbaye du 4 au 10 juillet 1716 par A.-Fr. Chartonnet, prieur de Saint-Vincent de Senlis, visiteur de la province de Champagne (10 juillet 1716 ; fol. 4-5). — Règlement de l'assemblée de la diète en l'abbaye Sainte-Geneviève de Paris (1716 ; fol. 6). — Visites faites par A.-Fr. Chartonnet (mai 1717 - septembre 1718 ; fol. 6^{vo}-9). — Résolutions de la diète de 1717 réprimant divers abus (s.d. ; fol. 9-11). — Renouvellement du mandat d'A.-Fr. Chartonnet (26 septembre 1718 ; fol. 11^{vo}-12). — Procès-verbal du chapitre général tenu du 15 au 26 septembre 1718 (8 octobre 1718 ; fol. 12-12^{vo}). — Visites par A.-Fr. Chartonnet (juillet 1719 - septembre 1724 ; fol. 12^{vo}-24). — Décrets du chapitre général de 1724 (fol. 24-25). — Visites par A.-Fr. Chartonnet (juin 1725 - septembre 1727 ; fol. 25-30). — Règlements à observer dans la congrégation et décrets du chapitre général (30 décembre 1727 ; fol. 30-32). — Désignation de Jacques Germon comme visiteur dans la Province de Champagne (3 septembre 1730 ; fol. 33). — Visites faites par Jacques Germon (juillet 1728 - mai 1730 ; fol. 33^{vo}-39^{vo}). — Nomination par Gabriel de Riberolles, prévôt général des chanoines réguliers de la Congrégation de France, de Denis Fieffé, prieur de l'abbaye de Sainte-Catherine du Val des Ecoliers, de Paris, comme visiteur de la Province de Champagne (30 décembre 1730 ; fol. 40). — Décrets du chapitre général de 1730 (fol. 40^{vo}-41^{vo}). — Visites faites par Denis Fieffé (avril 1731 - septembre 1736 ; fol. 42-51^{vo}). — Nomination de Lazare Chambroy, prieur de l'abbaye de Bourgmoyen de Troyes, comme visiteur, à la mort de Denis Fieffé (1^{er} décembre 1736 ; fol. 51^{vo}-52). — Décrets du chapitre général de 1736 (fol. 53-55). — Nomination de prieurs et mouvements de chanoines à Saint-Denis de Reims entre 1723 et 1738 (non fol.). — Visites faites par Lazare Chambroy (mai 1737 - septembre 1745 ; fol. 55-69^{vo}). — Commission de visiteur délivrée par le chapitre général à François Roger, prieur de Saint-Vincent de Senlis (26 septembre 1745 ; fol. 70). — Décrets pris par le chapitre général en 1745 (fol. 71-75). — Visites faites par François Roger (juin 1746 - juin 1749 ; fol. 75^{vo}-79^{vo}, 82^{vo}-84). — Décrets des chapitres généraux de 1748, 1754, 1763 (fol. 80^{vo}-82^{vo}, 88^{vo}, 99-99^{vo}). — Commission de visiteur donnée à Antoine-Augustin Rollet, prieur de Saint-Jean de Sens (18 septembre 1751 ; fol. 84^{vo}). — Visite faite par A.-A. Rollet du 30 mai au 4 juin 1752 (fol. 84^{vo}-86). — Désignation par Blaise Duchesne, abbé de Sainte-Geneviève de Paris, prévôt gé-

nral de la Congrégation de France, de Pierre-François Guérard comme visiteur en Champagne (1^{er} avril 1753 ; fol. 86-86^{vo}). — Visites faites par P.-F. Guérard (juin 1753 - mai 1761 ; fol. 86^{vo}-96^{vo}). — Désignation par Charles-François Delorme, abbé de Sainte-Geneviève de Paris, prévôt général, de Jean-Baptiste Le Clerc, prieur de Saint-Barthélemy de Noyon, comme visiteur (4 février 1762 ; fol. 97). — Visites faites par J.-B. Le Clerc (mai 1762 - septembre 1769 ; fol. 97-99, 100-102^{vo}). — Désignation par le chapitre général d'André-Guillaume de Géry comme visiteur (31 - sans mois - 1769 ; 1770 - août 1778 ; fol. 103-103^{vo} ; 105-113). — Extraits des délibérations du chapitre général tenu à Sainte-Geneviève de Paris en 1769 et en 1781 (fol. 104-105^{vo}, 115^{vo}-117). — Désignation par le chapitre général, sous la présidence d'A.-G. de Géry, de Claude Taveron, prieur de Saint-Symphorien d'Autun, comme visiteur (s.d. ; fol. 113-113^{vo}). — Visites faites par Claude Taveron (juin 1779 - juillet 1789 ; fol. 113-115^{vo}, 117^{vo}-123). — Les folios 124 à 298 sont blancs.

54 H 43. — 1 reg. in-f°, pap. de 12 folios et 2 feuillets séparés.

1766-1774. — **Actes de vêteure et de profession.** — Vêteure et profession de Henri-Claude de Vaucleroy de Neuflize (20 décembre 1766 - 27 décembre 1767 ; fol. 1). — Vêtures de J.-Ch.-J. de Claye, Michel-Hubert Thiry, J.-Fr.-F. Croyer de Réville, Joseph Delaleu (7 septembre 1770 - 13 avril 1771 ; fol. 1-2^{vo}). — Profession de J.-Ch.-J. de Claye (15 septembre 1771 ; fol. 3). — Vêteure et profession de Jean-Baptiste Le Roy (20 octobre 1771 - 25 octobre 1772 ; fol. 3^{vo}-4). — Vêteure de Jean-Joseph Johin (28 novembre 1772 ; fol. 4^{vo}). — Vêteure et profession de J.-J.-M. Dolley (23 avril 1773 - avril 1774 ; fol. 5-5^{vo}). — Vêtures d'A.-M.-J.-B. Parchappe, Victor-Amédée Quesnel, N.-J.-Fr. Boudier, Pierre-Arnould Bartholeyns, Laurent-Joseph Navier, Jean-François Huart (13 juin - 23 décembre 1774 ; fol. 6-7). Les folios suivants sont blancs.

54 H 44. — 1 reg. in-f°, pap. de 12 folios.

1775-1778. — **Vêtures et professions.** — Vêtures de Fr.-J.-L. de Limborgh, J.-B.-J. Flament (25 février - 11 avril 1775 ; fol. 1-1^{vo}). — Profession d'A.-M.-J.-B. Parchappe (juin 1775 ; fol. 1^{vo}-2). — Vêtures de Pierre-Etienne Lefebvre, Alexis Cartel (27 août - 16 septembre 1775 ; fol. 2^{vo}). — Professions de Laurent-Joseph Navier et Jean-François Huart (janvier 1776 ; fol. 3-3^{vo}). — Vêteure de Marcel de Corswarem (5 janvier 1776 ; fol. 3^{vo}). — Profession de Pierre-Arnould Bartholeyns (janvier 1776 ; fol. 4). — Profession de Fr.-J.-L. de Limborgh (mars 1776 ; fol. 4^{vo}). — Vêtures de Ch.-Fr. Watel et Jean-Adrien Henique (19 avril 1776 ; fol. 5). — Profession de J.-B.-J. Flament (avril 1776 ; fol. 5-5^{vo}). — Vêtures de Jean-François Pilat, Philippe-Albert Taffin (10 juin - 11

juillet 1776 ; fol. 5^{vo}-6). — Professions de P.-St. Lefebvre et d'A. Cartel (septembre 1776 ; fol. 6-6^{vo}). — Vêtures de Fr.-P. Renart, J.-B.-J. Meurant, J.-J. Bernicour, L.-E. Navier, A.-J.-R. Leufle, A.-L.-A.-A. de Meigneux (11 octobre - 24 décembre 1776 ; fol. 6^{vo}-7^{vo}). — Profession de Marcel de Corswarem (février 1777 ; fol. 7^{vo}-8). — Vêture de J.-B.-Cl. Muiron (28 mars 1777 ; fol. 8). — Profession de Charles-François Watel (avril 1777 ; fol. 8^{vo}). — Vêture de Jean-Baptiste Desenne (17 mai 1777 ; fol. 8^{vo}). — Profession de Jean-François Pilat (juin 1777 ; fol. 9). — Vêture de Pierre-François Foulhouze (4 juillet 1777 ; fol. 9). — Professions de Philippe-Albert Taffin, Frédéric-Pierre Renart (juillet-octobre 1777 ; fol. 9^{vo}-10). — Vêtures de N.-J.-M. Laigle et Jacques François Dujardin (3 décembre 1777 ; fol. 10-10^{vo}). — Professions d'A.-J.-R. Leufle et d'A.-L.-A.-A. de Meigneux (décembre 1777 - janvier 1778 ; fol. 10^{vo}-11^{vo}). — Vêture de Jean-Baptiste Baivier (24 janvier 1778 ; fol. 11^{vo}-12). — Professions de Jean-Baptiste Desenne et de Pierre-François Foulhouze (mai-juillet 1778 ; fol. 12-12^{vo}).

54 H 45. — 1 reg. in-f°, pap. de 12 folios.

1778. — **Vêtures et professions.** — Vêtures de Louis-Agapit Beaumont, Jacques Robin, Jean-Baptiste Pieron, Claude Munier, Jean-Marie Thelu, Jean-Claude Bourgogne, Charles-Augustin Delapierre (3 juillet - 27 décembre 1778 ; fol. 1-2). Les folios suivants sont blancs.

54 H 46. — 1 reg. in-f°, pap. de 23 folios.

1779-1785. — **Vêtures et professions.** — Profession de Jean-Baptiste Baivier (février 1779 ; fol. 1). — Vêture de Jean-Baptiste Maissin (6 août 1779 ; fol. 1^{vo}). — Professions de Jacques Robin, Jean-Baptiste Pieron, Jean-Marie Thelu, Claude Munier, Jean-Claude Bourgogne, Charles-Augustin Delapierre (décembre 1779 - janvier 1780 ; fol. 2-3). — Vêtures de Joseph-Vincent Gabiot, M.-J.-A. Baivier, Guillaume Tiercelet, Christophe-Augustin Geshquiere, J.-G.-H. Desruault, Ch.-L. Duchesne, Jean-Claude Marvans, Victor Clicquot, Edmé-Thomas Hardy (22 janvier - 30 décembre 1780 ; fol. 3-5). — Professions de Joseph-Vincent Gabiot, M.-J.-A. Baivier et Guillaume Tiercelet (février 1781 ; fol. 5-6). — Vêture d'Amable-Guy Pinon du Clos (mars 1781 ; fol. 6). — Professions de Christophe-Augustin Geshquiere, Charles-Louis Duchesne, Jean-Claude Marvans (avril-juillet 1781 ; fol. 6^{vo}-8). — Vêture de Charles de La Place (26 juillet 1781 ; fol. 8). — Professions de Victor Clicquot, Edmé-Thomas Hardy (29 juillet 1781 - 6 janvier 1782 ; fol. 8^{vo}-9^{vo}). — Vêture de Charles de La Place (*sic*) (22 janvier 1782 ; fol. 9^{vo}). — Profession d'Amable-Guy Pinon du Clos (mars 1782 ; fol. 10-10^{vo}). — Vêture d'Etienne-François Prieur (31 août 1782 ; fol. 10^{vo}). — Profession de Charles de La Place (janvier 1783 ;

fol. 10^{vo}-11). — Vêtures de Charles-François Grisart, Hermans Bormans, Gabriel-Charles Roussel (13 septembre 1783 - 11 septembre 1784 ; fol. 11^{vo}-12). — Profession de Charles-François Grisart (septembre 1784 ; fol. 12-12^{vo}). — Vêtures de Joseph-Victor Ducommun, Bénigne Gentes, Jean-Baptiste d'Assonvilez, N.-Ch.-Fr. Le Glaive, Claude-Antoine Briset, Nicolas-Rémi Canart, L.-S.-Fr. de P. Miroy (23 octobre 1784 - 3 mars 1785 ; fol. 12^{vo}-14). — Profession de Hermans Bormans (mars 1785 ; fol. 14^{vo}). — Vêture de J.-B.-R. Le Roy (30 avril 1785 ; fol. 15). — Copie de la profession d'Etienne-François Prieur (septembre 1783 ; fol. 15^{vo}). Les folios suivants sont blancs.

54 H 47. — 1 liasse (76 pièces dont 16 parch.), 5 sceaux.

1373-1769. — **Eglise paroissiale de Saint-Denis, cure.** — 1. Charte de Jean [III], archevêque de Reims, accordant trente jours d'indulgence à ceux qui feront une aumône pour l'entretien du luminaire de Saint-Etienne en l'église Saint-Denis et vingt jours à ceux qui en feront la quête (18 juin 1373). — 2. Charte de Richard [de Besançon], évêque de Reims, confirmant l'indulgence de vingt jours pour les paroissiens de Saint-Denis qui quéreront pour l'entretien du luminaire (21 janvier 1376, n.st.) (sceau). — 3. Nomination par Claude Cauchon, abbé, de Gaspard Legrand comme trésorier et curé de l'église paroissiale de Saint-Denis (16 avril 1575, copie collationnée au 1^{er} mars 1635). — 4. Institution, par les chanoines, de Michel Collignon, précédemment élu, comme prieur claustral (12 août 1623) (sceau). — 5. Nomination par les « discrets » de Nicolas Le Poyvre à la trésorerie et à la cure de Saint-Denis (10 octobre 1624). — 6. Nomination de Nicolas Oudinet à la trésorerie et à la cure (18 décembre 1624). — 7-9. En présence de Thierry Thuret, administrateur du couvent des Cordeliers de Reims, contrats de nantissement par les héritiers de Anne Maireau, Jacques Mobillon et Jeanne Flandre, sa femme, d'une part, Guillaume Cotron et Marie Maneron, d'autre part, de la fondation de messes faite par la défunte au couvent des Cordeliers, à Saint-Denis et à Saint-Pierre-aux-Nonnains de Reims (5 février 1629 - 25 juin 1630). — 10. A la suite d'un souhait formulé par le sieur Oudinet, trésorier de Saint-Denis, promesse de fondation de vêpres faite par Pierre Laurent et contrat provisoire (25 octobre 1633). — 11-16. Pièces relatives à la nomination de Charles Rolland à la cure de l'église paroissiale de Saint-Denis (24 novembre 1635 - 10 décembre 1636). — 17-20. Procédure intentée par les religieux contre Thomas Husson, pourvu en Cour de Rome de la trésorerie et cure, en faveur de Charles Rolland, détenteur effectif ; arrêt et mandement royaux maintenant l'état de fait au détriment de Husson (23 juin 1636 - 11 février 1637). — 21-22. Exploit contre les paroissiens se plaignant de la suppression par les religieux des vêpres fondées par Pierre Laurent et défense produite

par Charles Rolland, au nom des religieux, arguant du non-acquittement de la fondation depuis trois ans (7 décembre 1636 et s.d.). — 23. Opposition de Charles Rolland aux conclusions des paroissiens qui voulaient abroger la fondation et demande d'acquittement des charges dues par celle-ci (22 octobre 1642). — 24-25. Jugement condamnant Charles Rolland à dire le *De profundis* à la fin des vêpres dominicales fondées par Pierre Laurent et aux dépens (26 septembre 1643). — 26-27. Sentence rendue en faveur des paroissiens et au détriment de l'abbé Henri de Maupas pour les réparations à faire à l'église paroissiale de Saint-Denis ; double (3 septembre 1644). — 28-31. Conflit opposant Charles Rolland et l'abbaye de Saint-Denis au chapitre de Notre-Dame de Reims qui revendique, sur la paroisse Saint-Denis entre autres, l'appartenance des « bourgeois chanoines » à la paroisse de Saint-Michel et le droit pour son curé, vicaire perpétuel du chapitre, de les enterrer dans le cimetière de l'abbaye dépendant de la juridiction du chapitre, sans intervention du curé de Saint-Denis ; copie collationnée d'actes de 1545 et 1546 (1642 - 14 août 1643). — 32-33. Procès en destitution et en reddition de comptes intenté par les religieux réformés à Charles Rolland, soumis à l'avenir à cette obligation annuelle (20 juin 1649). — 34. Lettres de révocation par Henri de Maupas, abbé, de Charles Rolland, curé de Saint-Denis (21 novembre 1650). — 35. Constitution de rente faite en faveur de la trésorerie par Philippe Feret, seigneur de Brienne, en présence de Michel Collignon, trésorier (22 août 1664). — 36. Fondation par Charles Rolland de divers services religieux et d'embellissements en faveur de l'église et de la paroisse de Saint-Denis (16 novembre 1664). — 37. Avis donné à leur abbé, Henri de Maupas, par les religieux des travaux urgents entrepris par les paroissiens au cimetière de la paroisse (7 avril 1667). — 38-42. A la demande des paroissiens, condamnation de Henri de Maupas, abbé, et des religieux à faire les réparations pendantes dans l'église paroissiale ; transaction entre les religieux qui en sont chargés et l'abbé qui les indemnisera ; refus de l'abbé d'obtempérer et lenteur des travaux ; dissension entre les religieux et les paroissiens, née de l'affichage par ces derniers — dans la partie « abbatiale » et non « paroissiale » de l'église — d'un règlement humiliant pour les premiers ; réquisitoire des paroissiens (10 mars 1671 - 9 mai 1672). — 43-46. Avis donné à l'abbé Henri de Maupas de la vacance de la cure et nomination de Simon Amé par Gabriel de Boissy, prieur ; plainte du susdit curé au sujet de la raréfaction des recettes de la cure employées en procès par les paroissiens et lettres de provision pour la cure accordées à Gabriel de Boissy, prieur, par Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims (4 janvier 1674 - 25 novembre 1677). — 47-51. Union par Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, de la cure paroissiale au priorat ; confirmation par lettres royaux de Louis XIV et arrêt du Parlement

de Paris ordonnant une information sur les avantages et les inconvénients qui en résulteront ; copie (27 octobre 1677 - 16 mars 1678) (sceaux). — 52. Indulgence plénière de sept ans accordée à ceux qui visiteront l'église de Saint-Denis le jour de la fête du saint (11 novembre 1679). — 53-54. Lettres de provision accordées à Thomas Bergier, prieur, pour la cure paroissiale de Saint-Denis et prise de possession (24 mai - 2 juin 1684) (sceaux). — 55-59. Enquête, notamment auprès des paroissiens, sur les avantages de l'union de la cure au prieuré de Saint-Denis ; consentement donné par Gaspard-Alexandre de Coligny, abbé commendataire ; arrêt du Parlement de Paris ordonnant l'enregistrement de l'arrêt d'union ; copie (8 juin - 9 août 1684). — 60. Arrêt dispensant l'abbaye Saint-Denis des dispositions prises par la déclaration du 29 janvier 1684 instituant l'amovibilité des curés dans les églises des monastères de la Congrégation de France, ce régime existant déjà depuis longtemps (22 juillet 1686). — 61-62. Lettres de provision de la cure de Saint-Denis données par Jean-Baptiste de Y. de Seraucourt, vicaire général de l'abbé commendataire, à Etienne de Sahurs et prise de possession réelle (23-27 novembre 1694). — 63. Lettres de provision de la cure de Saint-Denis données par Charles-Maurice Le Tellier, archevêque-duc de Reims et abbé, à Pierre Marlot, prieur (13 octobre 1697). — 64-65. Lettres de provision de la cure de Saint-Denis données par François de Mailly, archevêque et abbé, à Alexandre-Jean Vaudin, prieur (21-22 octobre 1712). — 66. Consultation reconnaissant au doyen de l'église de Reims le droit contesté par le doyen chrétien d'inhumer les chapelains qui sont également curés (2 mai 1716). — 67-73. Contestation pour la nomination d'un député au bureau des décimes entre les curés des doyennés de campagne et les curés membres du doyené de chrétien, dont Saint-Denis ; justification de l'appartenance de l'abbaye audit doyené ; pièces de procédure (octobre 1768). — 74-76. Accord intervenu entre le receveur et marguillier, porte-parole des paroissiens, et Louis-François de Cappy, prieur, qui se contentera désormais d'un revenu forfaitaire de trente livres par fondation ; mémoire des fondations (27 mars 1769).

54 H 48. — 1 liasse (11 pièces dont 9 parch.).

1249-1690. — Béguinage de Cantimpré, à Reims.

— 1. Notification par Renaud de Corbeil, archidiacre de Reims, de la vente à Alice Cornié et à Dude, dite La large, bourgeoises de Reims, par [Eudes], prieur des Jacobins, et par Jean de Longueville, également jacobin, exécuteurs testamentaires de feu Gontier de Rethel, clerc, d'une maison sise au bourg Saint-Denis ([24 juillet] 1249). — 2-4. Notification par Jean de Blois et par Gérard de Menesio, chanoines et officiaux de Reims, de la donation par les bourgeois susdites de la maison précédemment acquise, pour y établir des béguines sous l'autorité de l'abbé de Saint-Denis et du

prieur des Jacobins, et exposé des statuts ; copie contemporaine délivrée par l'archidiacre de Reims et copie du XVII^e s. (août 1249). — 5-6. Bulle du pape Jean XXII excluant les bégardes de Reims, établies au lieu-dit Cantimpré, de l'excommunication de principe lancée contre l'hérésie bégardine du nord de la France, sur avis favorable de l'archevêque, et lui confiant la surveillance de celles-ci ; vidimus par Jean [II], archevêque de Reims, et compte rendu d'enquête satisfaisante ([13 juin 1325] - 10 avril 1342). — 7-8. Règlement institué pour les bégardes de Cantimpré par Lambert [d'Hermonville], abbé de Saint-Denis, et par Nicole d'Epernay, prieur des Jacobins, maîtres et gouverneurs du bégardage, en complément aux statuts initiaux (16 juillet 1364). — 9. Création par Richard [de Besançon], archevêque de Reims, d'une indulgence de quarante jours en faveur de ceux qui visiteront la chapelle Sainte-Agnès, fondée dans le bégardage, le jour de la fête de la sainte, et d'une autre pour ceux qui assisteront aux services faits en son honneur (7 février 1376). — 10. Création par Guillaume [IV], cardinal, archevêque-duc de Reims, d'une indulgence de cent quarante jours pour ceux qui visiteront l'hôpital Sainte-Agnès du bégardage en diverses circonstances et contribueront matériellement aux réfactions nécessaires (14 avril 1500). — 11. Extrait d'un règlement de l'hôpital de Saint-Marcoul de Reims faisant apparaître les droits du curé de Saint-Denis (1690).

54 H 49. — 1 liasse (33 pièces dont 4 parch.).

1526-1712. — Relations avec le chapitre cathédral de Reims. — 1. Indemnité accordée par le chapitre cathédral à l'abbaye Saint-Denis de Reims pour l'acquisition d'un jardin, moyennant la fourniture par l'abbaye d'un montant de bois pour une des deux grosses cloches (17 décembre 1526). — 2-12. Litige opposant les chanoines du chapitre cathédral, demandeurs, à Henri de Maupas, abbé, défendeur, sur une question de présence lors de la procession et des vêpres, la veille de la Saint-Denis, et au cours de la grand-messe en l'église abbatiale, le jour de la fête à laquelle participe traditionnellement le chapitre : les premiers exigent le pas collectivement, le second prétend ne le céder qu'à l'archidiacre ; productions, exploits, défauts (13 octobre 1626 - 27 avril 1627). — 13. L'abbé Henri de Maupas s'estimant lésé par le déni de présentation d'encens lors du *Magnificat* des vêpres célébrées en présence des membres du chapitre en l'église abbatiale, constat par notaires du déroulement de la messe célébrée le lendemain (9 octobre 1635). — 14-16. Sommation faite par le chapitre à l'abbé, Henri de Maupas, de céder le premier rang à un des dignitaires du chapitre qui prend possession des lieux lors des cérémonies susdites ; réponse de l'abbé — qui se porte demandeur — par référence à un arrêt de la Cour en sa faveur, de juin 1628 (8 octobre - 14 décembre 1637). — 17. Cita-

tion en Parlement du chapitre de Notre-Dame de Reims à la suite d'un appel comme d'abus interjeté par les religieux de l'abbaye dans la question des préséances et rappel des droits réciproques des deux parties aux mêmes honneurs lors de processions les regroupant dans leurs églises respectives (1^{er} - 6 novembre 1638). — 18-24. Arrêt interdisant au chapitre de se pourvoir ailleurs qu'en Parlement pour procéder à l'instruction du procès l'opposant à l'abbaye ; transaction intervenue entre les parties sur les places désignées aux cérémonies et l'ordre des processions, mémoires et copies s'y rapportant ; memento des jours de rencontres (20 juin 1639 - 1640). — 25. Brouillon de provision contre le chapitre, dressé par les religieux de l'abbaye, arguant de l'antériorité des chanoines réguliers sur ceux de la cathédrale (1640). — 26-28. Sommation faite par les chanoines du chapitre cathédral à ceux de l'abbaye d'assister à une procession pour la santé du roi ; acceptation de l'abbaye ; avis non motivé donné par le chapitre cathédral de son absence aux fêtes de la Saint-Denis (19 juillet - 8 octobre 1642). — 29. Décision du chapitre de Notre-Dame corrigéant la formule de supplication prononcée à la Saint-Marc (18 juin 1653). — 30. Sentence rendue entre les religieux de l'abbaye et le chapitre cathédral sur l'interdiction faite aux premiers par les seconds de disposer d'un « bouchon » pour vendre le vin et autorisation donnée, moyennant le paiement du droit (16 février 1658). — 31. Avis d'enterrement dans le cimetière de Saint-Denis d'un chapelain de la cathédrale par un autre chapelain, sans déroger aux droits du curé du lieu en la matière (15 août 1659). — 32. Reconnaissance par le chapitre cathédral de ce que l'enlèvement et l'inhumation de feu Vincent Cercelet, chanoine du chapitre, par le chapitre ne saurait nuire aux prérogatives de Pierre Marlot, prieur et curé de Saint-Denis (8 juillet 1708). — 33. Revendication par le prieur-curé de Saint-Denis sur le chapitre de Notre-Dame du droit d'enterrer un chanoine, mort après avoir dépoillé son canonicat (1712).

54 H 50. — 1 liasse (19 pièces dont 2 parch.).

1177-vers 1730. — Rapports avec le chapitre de Saint-Symphorien de Reims. — 1. Répartition par le pape Alexandre III des annates entre l'abbaye de Saint-Denis de Reims, pour les vivants, et celle de Saint-Symphorien, pour les morts ([27 juin] 1177 : copie du XVIII^e s.). — 2. Confirmation par Guillaume [I^{er}], archevêque de Reims, du précédent compromis (1177, copie du XVIII^e s.). — 3. Arbitrage rendu par Thomas de Saint-Hilaire et par Renaud de Craonne, chanoines de Reims choisis par les parties, entre Guillaume de Vassogne, chanoine de Saint-Symphorien qui s'appuie sur une constitution du pape Jean XXII pour prétendre aux revenus de la première année du canonicat vacant auquel il est nommé, et les religieux de Saint-Denis qui les réclament et

obtiennent gain de cause (12 novembre 1330, copie du XVIII^e s.). — 4-5. Notification par le chapitre de Saint-Symphorien de l'accord intervenu, grâce à la médiation de feu l'archevêque Gui de Roye, entre lui-même et l'abbaye Saint-Denis quant à l'ordre à observer dans les processions les rassemblant et à d'autres honneurs à répartir également (3 août 1411, copie du XVIII^e s.). — 6. Arrêt d'appointement au Conseil, du chapitre de Saint-Symphorien, appelant et demandeur, du chapitre de Notre-Dame aussi demandeur, de l'abbaye Saint-Denis, défendeur, et du chanoine Pierre Mos appelant comme d'abus, opposés sur la question des préséances (14 décembre 1626). — 7-8. Arrêt rendu pour le pas entre les chanoines de Saint-Denis et ceux de Saint-Symphorien en l'église cathédrale, attribuant la première place au doyen du chapitre de Saint-Symphorien, la seconde au prieur de Saint-Denis, la troisième à un ancien de Saint-Symphorien puis à un ancien de Saint-Denis, et ordre d'exécution (21 juin - 19 juillet 1628). — 9-12. Mémoire contre les chanoines de Saint-Symphorien ; assignation à comparaître devant le Présidial faite au chapitre de Saint-Symphorien à la suite d'usurpation de rang sur les chanoines de Saint-Denis ; arrêt d'appointement et sentence réglant par provision les préséances entre Saint-Denis et Saint-Symphorien, comme précédemment (1649, 26 avril, s.d.). — 13. Consultation du Conseil, sollicité par les religieux de Saint-Denis, concluant à la difficulté de remettre en cause la question des préséances réglée au profit des religieux de Saint-Symphorien (12 mai 1654). — 14. Attestation par Claude Bernard, chanteur, et par François Sicard, sous-chanteur, chanoines de Notre-Dame, du pas de Charles Roland, en sa qualité de prieur de Saint-Denis, sur les chanoines de Saint-Symphorien, en l'absence de leur doyen (25 mai 1661). — 15-16. Reconnaissance par les chanoines de Saint-Symphorien à Antoine de Laval, prieur des religieux anciens de Saint-Denis, soutenu par la communauté et par Gabriel de Boissy, prieur des religieux réformés, de la préséance qui lui est due lors des processions (29 novembre - 13 décembre 1675). — 17. Mémoire imprimé dans la procédure engagée par Gaspard-Alexandre de Coligny, abbé commendataire de Saint-Denis, contre Gratien Bateux, chanoine de Saint-Symphorien, et les autres chanoines de cette abbaye sur les droits de Saint-Denis à l'annate des prébendes de Saint-Symphorien (s.d., vers 1680). — 18-19. L'annate des bénéfices qui vaquent par mort revenant aux chanoines prêtres de Saint-Symphorien et celle qui provient de résignation ou permutation étant due à Saint-Denis, historique des solutions intervenues et règlement d'un cas douteux (s.d., vers 1730).

54 H 51. — 1 liasse (13 pièces dont 5 parch.), fragments de sceau.

Vers 1100-vers 1640. — Rapports avec divers chapitres et abbayes. — 1. Echange entre Hugues [I^{er}], abbé de Saint-Denis de Reims, et R., abbé de Saint-

Hubert, de deux sœurs hospitalières, Erembourg remplaçant Adléade, fille de Jean de Campeaux (s.d., vers 1100). — 2-3. A la suite de contestation, notification par Emmeline, abbesse de l'abbaye Sainte-Claire de Reims, du partage avec l'abbaye Saint-Denis, dans la paroisse de laquelle elle se trouve, des offrandes qui sont faites lors des cérémonies ([18 avril] 1291, n.st. et copie collationnée du 20 février 1647). — 4. Accord entre Ogerin de Sézanne, abbé de Signy, comme administrateur de l'abbaye de Clairmarais, et Jean Charlier, prévôt de l'abbaye Saint-Denis, accordant à cette dernière une redevance annuelle d'un setier de froment (2 août 1483). — 5-7. Sommations faites à Charles des Ursins, abbé commendataire de Saint-Nicaise, qui obtempère, d'avoir à s'acquitter d'une rente de grains due à la Septuagésime aux religieux de Saint-Denis et sommation reconventionnelle faite par l'abbé aux religieux de s'acquitter du dîner de quelques-uns de ses représentants (13 février 1541, n.st. - 6 février 1542, n.st.). — 8. Association de prières et de messes pour les défunts entre Saint-Etienne de Reims et Saint-Denis, notifiée par Marie de Villers, abbesse de Saint-Etienne (7 septembre 1628). — 9. Brouillon de productions de pièces dans un procès opposant le P. Charles Faure, général de la Congrégation des chanoines réguliers réformés de Saint-Augustin de la Province de France, agissant pour l'abbaye Saint-Loup de Troyes, au chapitre de l'église cathédrale, au sujet de processions et services réciproques dont auraient été déchargées les parties par concordat du 20 juillet 1443 (s.d.) [1637]. — 10-13. Procès opposant les paroissiens de Saint-Denis, appellants, à Henri de Maupas, abbé, et aux religieux, au sujet des recettes de la cure ; présentation par Charles Martineau, trésorier, des comptes de Nicolas Pichot, receveur, de Michel Collignon et de Nicolas Oudinet, précédents trésoriers, soulignant les droits dus par les religieuses de Sainte-Claire de Reims, de 1542 à 1632 (copies collationnées du 20 janvier 1640).

54 H. 52. — 1 liasse (11 pièces dont 2 parch.), fragment de sceau.

1246-1725. — Relations avec le couvent des Jacobins de Reims. — 1-2. Notification par Odon, prieur des Jacobins de Reims, de la convention passée avec Léon, abbé de Saint-Denis de Reims, qui leur accorde le droit de s'établir dans sa paroisse, moyennant redevances et arbitrage, en cas de besoin de Nicolas de Sailly, doyen, et de G[arnier], écolâtre de Notre-Dame, avec l'approbation de Joël, archevêque de Reims ; acte de confirmation de l'archevêque (juillet 1246 - mars 1247, n.st.). — 3-9. Sentence de l'official reconnaissant aux Jacobins le droit de faire leur procession du Saint-Sacrement à l'octave de la Fête-Dieu depuis leur église jusqu'à la croix du bourg Saint-Denis mais non jusqu'à l'hôpital de Saint-Marcoul, sauf autorisation expresse des religieux de Saint-Denis, et donnant le droit à ces derniers, lors de leur

procession du Saint-Sacrement le mardi de l'octave de la Fête-Dieu, d'entrer dans l'église des Jacobins située dans leur paroisse ; pièces de procédure (mai 1725).

54 H 53. — 1 liasse (11 pièces dont 2 parch.), 1 bulle.

1349-1666. — Relations avec l'hôtel-Dieu de Reims. — 1. Bulle du pape Clément VI ordonnant à l'évêque de Châlons et aux abbés de Saint-Médard de Soissons et de Saint-Remi de Reims d'autoriser la consécration, demandée par les religieux de Saint-Denis de Reims, d'un nouveau cimetière, hors de la porte de la Poterne, pour suppléer au leur qui est insuffisant à enterrer les morts de l'hôtel-Dieu pendant l'épidémie [23 octobre 1349] (bulle). — 2. Donation à l'hôtel-Dieu par Jean Bourguet, marchand, et par Nicole, sa femme, de prés et de terres à Nogent, Sermiers et autres lieux et d'une somme d'argent, à charge pour les frères et sœurs de faire dire une messe journalière (10 février 1499, copie du XVII^e s.). — 3-4. Transaction entre Pierre Petit-bled, abbé de Saint-Denis, et les maîtres et maîtresses de l'hôtel-Dieu, le premier cédant une partie de jardin jouxtant le cimetière de l'abbaye pour y être adjointe sans clôture et servir de sépulture aux morts de l'hôtel-Dieu ; approbation du chapitre cathédral, en affixe (24 décembre 1520 - 2 janvier 152[1]). — 5. Fondation de la Maison de la charité pour l'*« employ des pauvres valides »* par lettres patentes de Louis XIII, roi de France, en date de janvier 1633, grâce à l'union des anciens hôpitaux, maladreries, léproseries, aumônes, bénitier, l'apport d'impositions diverses et du produit de manufactures prévues ; statuts touchant la désignation des administrateurs, approbation royale et ordre d'application (juillet 1633). — 6-9. Extrait d'une quittance de la somme de dix mille livres remise en acompte aux administrateurs de l'hôtel-Dieu par François Roland, bourgeois de Reims, conformément au traité passé le 24 décembre 1664 au nom de Charles Roland, prieur des anciens religieux de l'abbaye ; approbation par Charles Roland ; remerciements des administrateurs de l'hôtel-Dieu à Charles Roland et promesse de recevoir comme sœur une sienne parente ou une paroissienne de Saint-Denis ; copie de la fondation (28 avril - 4 juillet 1665 et 1665, s.d.). — 10. Approbation par les administrateurs de l'hôtel-Dieu du texte de l'épitaphe composée par Charles Roland pour commémorer sa donation et destinée à être apposée à l'hôtel-Dieu (17 avril 1666). — 11. Nomination par Charles Roland de Perrette Graillet, sa nièce, comme religieuse à l'hôtel-Dieu (1^{er} mai 1666).

54 H 54. — 1 liasse (11 pièces dont 3 parch.), 4 sceaux.

1421-1680. — Relations avec le Conseil de ville de Reims. — 1. Acte d'une assemblée tenue en l'église des Cordeliers de Reims entre l'official, les membres du chapitre cathédral, les abbés de Saint-Remi, Saint-Nicaise, Saint-Denis, « échevins » de la ville de

Reims, et quelques notables : les religieux revendentquent leur place au Conseil de ville pour remédier aux abus et prendre en mains le gouvernement de la cité, en se promettant soutien mutuel (19 février 1421, n.st.) (3 sceaux). — 2. Procès-verbal de compulsoire pour l'abbaye Saint-Denis de Reims contre les gens du Conseil de ville représentés par Jean Bourgeois, procureur syndic des habitants de Reims (23 octobre 1634). — 3. Désignation par le chapitre de l'abbaye Saint-Denis de Henri de Melin, prieur des anciens religieux, comme délégué au Conseil de ville (24 novembre 1635). — 4. Factum des religieux de Saint-Denis contre les membres du Conseil de ville pour justifier leur abstention au service de la garde municipale (1636). — 5-7. Arrêt du Conseil du Roi reportant sur l'abbé de Saint-Remi et sur Henri de Maupas, abbé de Saint-Denis, qui sont condamnés à réparation, la taxe pour la garde des portes de Reims supportée par les religieux ; mandement royal d'exécution ; copie et mise à exécution (15 février - 30 mars 1639) (sceau). — 8. Exemption de la garde des portes de la ville de Reims accordée aux religieux par le roi Louis XIII (impr. ; 25 août 1641 - 12 février 1642). — 9. Arrêts royaux déchargeant les religieux de la garde, du logement des gens de guerre et de la contribution aux répartitions des murs de la ville (impr. ; 19 octobre - 13 décembre 1650). — 10. Copie de la nomination par Henri de Maupas, abbé de Saint-Denis, de Charles Roland pour représenter l'abbaye au Conseil de ville (22 octobre 1660). — 11. Conclusion du Conseil de ville autorisant les maîtres tonneliers à vérifier la jauge des poinçons de vin fournis par les marchands de l'extérieur (14 août 1680).

54 H 55. — 1 liasse (15 pièces dont 3 parch.), 1 sceau.

1291-1775. — Frais pour le sacre des rois. — 1. Exemption accordée aux religieux séculiers et réguliers de Reims par Philippe le Bel, roi de France, de la taille et de tous frais de sacre (mars 1291, n.st.) (sceau). — 2. Notification par Robert [I^{er}], archevêque de Reims, de l'exemption accordée aux ecclésiastiques, notamment aux abbayes de Saint-Denis de Reims et de la Val-Roi, possédant des biens à Cormicy, de contribuer aux frais des sacres, comme le demandaient les échevins dudit lieu (9 avril 1320). — 3. Arrêt du Parlement de Paris confirmant l'accord intervenu entre les habitants de Chaumuzy et l'abbaye de Saint-Denis, selon lequel l'abbaye participera dans la proportion d'une vingtaine de sous à la taxe imposée aux habitants pour frais de sacre, en raison de ses possessions audit lieu (1^{er} décembre 1365). — 4-7. Déclarations des biens et surcens, appartenant au pitancier et au trésorier de Saint-Denis, qui sont sujets à la perception de l'imposition pour frais de sacre et d'entrée à Reims des rois de France, en l'occurrence Louis XIII (1610). — 8-10. Taxation des religieux de Saint-Denis pour le sacre de Louis XIII, roi de France, à la suite d'un débat avec les échevins de Reims (1612). — 11-

14. Déclaration par les religieux de Saint-Denis de leurs biens soumis à la taxe, lors du sacre de Louis XIV, roi de France, et pièces comptables (1655-10 mars 1656). — 15. Déclaration par les religieux de Saint-Denis de leurs biens soumis à la taxe, lors du couronnement de Louis XVI, roi de France (1775).

54 H 56. — 1 reg. in-f°, pap. de 105 folios.

1776-1791. — **Comptes de la mense abbatiale.** — Compte présenté à Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, abbé de Saint-Denis de Reims, par Laurent Villain, régisseur du temporel de l'abbaye, pour 1776-1778 (approuvé le 23 juillet 1779 ; fol. 1-4). — Compte présenté à Ch.-M. de Talleyrand-Périgord par Laurent Villain, pour 1779 (remis le 12 mai 1780 ; fol. 5-8). — Compte présenté à Ch.-M. de Talleyrand-Périgord par Laurent Villain, pour 1780 (remis le 31 octobre 1781 ; fol. 9-32). — Compte des revenus afférents à la mense abbatiale et à la mense conventuelle dans le prix de vente du quart en réserve du bois de Fumuy à Grandpré (s.d., vers 1782-1783 ; fol. 33-44). — Comptes présentés à Ch.-M. de Talleyrand-Périgord par Laurent Villain, pour 1781-1788 (1790 ; fol. 45-80). — Compte présenté à Ch.-M. de Talleyrand-Périgord par Laurent Villain, pour 1789 (fol. 81-96). — Compte présenté à Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, abbé de Saint-Denis de Reims, par Laurent Villain, régisseur du temporel de l'abbaye, pour 1790 (1791 ; fol. 97-105).

54 H 57. — 1 reg. in-f°, pap. de 214 folios.

1782-1790. — **Journal des recettes et des dépenses.** — Recettes (1782-1790 ; fol. 1-48). — Dépenses (1782-1790 ; fol. 81-179^{vo}).

54 H 58. — 1 reg. in-f°, pap. de 368 pages.

1767-1790. — **Journal des recettes et des dépenses pour les portions congrues, les divers fournisseurs et ouvriers.** — Table des matières (incomplète ; non paginée). — Portions congrues par paroisses (1767-1790 ; p. 1-61). — Mémoires de fournisseurs et d'ouvriers : chapelier, marchand de toiles, d'étoffes, épicier, apothicaire, marchand de cire, mesureur, menuisier, charpentier, maçon, couvreur, serrurier, boucher, maréchal, cordonnier, tonnelier, marchand de cercles, vitrier, savetier, sellier, tuilier, tailleur, bourrelier, chaudronnier, plombier, pannetier, charron, tourneur, ramoneur, chaufournier, boulanger, marchand de boutons, garde d'Isse, marchand de foin, libraire, exploitant de carrière, cirier, bonnetier, gardes-champêtres, quincaillier, cordier, matelassier, bedeau, chantres, marchand de « tuile battue », paveur, tailleur, portier de la Porte de Vesle, tapissier, marchand de bois, de fer-blanc, de faïence (1767-1789 ; p. 69-368^{vo}).

54 H 59. — 1 liasse (380 pièces papier).

1785. — **Quittances.** — 1-380. Quittances de toute nature (travaux, fournitures domestiques, imposition sur le sel, droits d'entrée de vendanges...) reçues par l'abbaye durant l'année 1785.

54 H 60. — 1 liasse (303 pièces papier).

1786. — **Quittances.** — 1-303. Quittances diverses reçues par l'abbaye durant l'année 1786.

54 H 61. — 1 liasse (385 pièces papier).

1787. — **Quittances.** — 1-385. Quittances diverses reçues par l'abbaye durant l'année 1787.

54 H 62. — 1 liasse (263 pièces papier).

1788-1790. — **Quittances.** — 1-263. Quittances diverses reçues durant les années 1788-1790.

54 H 63. — 2 cah. in-f°, pap. de 4 folios chacun.

1791. — **Pièces comptables.** — 1. Mémoire des remèdes fournis aux chanoines de Saint-Denis de Reims par Géruzet, apothicaire à Reims, en 1787, 1788 et 1789 (22 janvier 1791). — 2. Mémoire des travaux faits à l'abbaye par Tilman, serrurier à Reims, de 1789 à 1791 (11 octobre 1791).

54 H 64. — 1 liasse (21 pièces dont 2 parch.).

1633-1772. — **Temporel : gestion des biens.** — 1. Affermage par les religieux de l'abbaye Saint-Denis à Pierre Legrand, bourgeois de Reims, de la plus grande partie des revenus de la mense conventuelle, moyennant 11 000 livres annuelles (1^{er} septembre 1633). — 2-3. Exploit du greffier des notifications au Père Martineau, procureur des religieux, sommé de présenter sous quinzaine tous les contrats passés depuis un an redéposables de ce droit, et extrait d'un règlement fixant les droits supplémentaires de perception sur le débiteur (12 janvier - 6 mars 1643). — 4. Quittance de droits de lods et ventes versés par les religieux pour l'acquisition de quelques arpents de terre à Reims (5 octobre 1658). — 5-6. Arrêt prescrivant la déclaration, par les ecclésiastiques, des bois dépendant de leurs bénéfices et quittance donnée aux religieux de Saint-Denis d'un acompte versé par eux sur la somme à laquelle ils ont été taxés en conséquence (31 mars - 3 juillet 1693). — 7. Aide-mémoire dressé par les religieux de baux classés par localités de 1601 à 1714 (s.d., vers 1714). — 8-9. A la demande des religieux, prescription royale au lieutenant général au bailliage de Reims de faire dresser aveu et dénombrement de tous droits de censive et justice, partiellement méconnus, appartenant à l'abbaye, notamment sur le bourg Saint-Denis, et autorisation de s'emparer des biens reconnus vacants (13 juillet 1746 - 8 mars 1747). — 10-11. Compte des recettes et dépenses des années 1755 et 1756 dressé par le régisseur de

Saint-Denis, avec le montant du revenu des dixième et vingtième deniers provenant de Steenbecque, Burbure et Aix ; lettre de remerciement adressée au procureur de l'abbaye par un nommé Jouette, de Vervins (janvier - 3 mai 1757). — 12. Liste de pièces concernant l'abbaye conservées à l'abbaye Sainte-Geneviève de Paris (s.d., après 1753). — 13. Livraisons de chandelles par Main-got, fournisseur de l'abbaye, entre 1764 et 1766 (s.d., 1766). — 14. Compte des sommes dues à l'abbaye par l'abbé Dubouzet, chanoine de Saint-Denis, depuis 1765 (1768). — 15. Lettres de terrier obtenues de Louis XV, roi de France, par les religieux, prescrivant à tous les censitaires, du bourg Saint-Denis et autres lieux, de faire aveu et dénombrement de leurs possessions et de payer les lods et ventes dus (14 septembre 1769). — 16-17. Assignation donnée par Léonard-Louis Fagnier, bailli de Châlons, aux religieux, créanciers de Charles Myon, marchand, de Châlons, et de sa femme déclarés en faillite, pour accepter, ainsi que l'ont fait leurs créanciers, l'abandon de leurs biens par les susdits et en permettre la répartition ; défaut prononcé par le bailli contre les religieux (6 mai - 28 juin 1771). — 18. Compte partiel pour 1771 présenté devant Louis-François Cappy d'Oiry, prieur de l'abbaye, en présence des prêtres bénéficiers et du prieur de Saint-Médard de Grandpré (29 avril 1772). — 19-21. Notes diverses, aide-mémoire informes de revenus (1772 et s.d.).

54 H 65. — 1 liasse (79 pièces dont 30 parch.), 6 sceaux.

1276-1752. — Amortissements, francs-fiefs et nouveaux acquêts. — 1-2. Confirmation par Pierre [1^{er}], archevêque de Reims, de l'amortissement en 1270 par Jean [1^{er}], son prédécesseur, de tous les biens acquis par l'abbaye Saint-Denis dans leur ban, et copie en 1288 de ces deux actes (août 1276 - 27 juin 1288) (sceau). — 3. Amortissement par Philippe le Bel et par la reine Jeanne, sa femme, des biens de l'abbaye sis à Grandpré, Ambly, Chestres, Arcis-le-Ponsart et autres lieux (septembre 1286) (sceau et fragments). — 4-5. Amortissement par Philippe le Bel des biens de l'abbaye sis à Reims, Champigny, Courville, Voneq, Courtau-mont, Mont-Notre-Dame, Chaumusy et Juvigny ; vidimus de l'officialité de Reims (août 1294 et 26 août 1320) (sceau). — 6. Amortissement par Robert [1^{er}], archevêque de Reims, de tous les biens de l'abbaye sis à Reims et ailleurs qu'il avait fait saisir pour n'avoir pas été amortis par ses prédécesseurs ([4 mai] 1306) (sceau). — 7. Déclaration faite aux commissaires royaux sur les nouveaux acquêts des biens non amortis acquis par l'abbaye depuis plus de quarante ans et reconnaissance des amortissements accordés par le roi Philippe le Bel (10 septembre 1405). — 8-9. Lettres de répit accordées à l'abbaye par Charles VI, roi de France, suspendant pour un an, en raison de la guerre, le paiement des droits sur les biens que celle-ci a acquis depuis quarante ans et transmission de cet ordre par les gens des Comptes aux receveurs locaux des nouveaux acquêts (22-27 novembre 1405). — 10-11. Confirmation par Charles VI, roi de France, des priviléges d'amortisse-

ment accordés par Philippe le Bel à l'abbaye pour ses biens acquis et à venir, sous réserve d'information par la Chambre des Comptes qui transmet au lieutenant du bailli de Vermandois (14-16 octobre 1406). — 12. Déclaration faite devant le bailli de Vitry par les religieux de l'abbaye de tous les biens leur appartenant dans le bailliage de Vitry, conformément aux ordonnances (2 août 1464). — 13-16. A mortissement par Louis XI, roi de France, de quelques biens roturiers acquis à Reims par l'abbaye jusqu'à concurrence d'une somme de cinquante livres pour couvrir l'entretien des religieux et, après information, approbation de la Chambre des Comptes ; accord donné par celle-ci à l'achat d'une seconde moitié de maison en vertu de ce privilège ; lettres de confirmation par Pierre de Laval, archevêque-duc de Reims, de diverses acquisitions au même titre (février 1475, n.s.t. — 13 décembre 1477) (sceau et fragments). — 17. Déclaration faite par les religieux aux commissaires sur les francs-fiefs et nouveaux-acquêts de leurs biens non amortis, notamment une vigne à Vrigny, des terres à Ecordal, une maison au Jard Notre-Dame de Reims, et tolérance obtenue pour vingt ans (7 avril 1480). — 18-20. Tolérance de vingt ans accordée à deux reprises par les commissaires sur les francs-fiefs aux religieux et déclaration par ceux-ci de leurs acquisitions depuis 1480 (11 avril 1472 - 18 mars 1489) (sceau). — 21. Enquête ordonnée par les gens des Comptes aux baillis de Vermandois et de Vitry sur l'importance des acquisitions pour lesquelles les religieux demandent le bénéfice de l'amortissement (24 novembre 1497). — 22. Après enquête d'un commissaire et production des titres d'amortissement, composition fixant à dix livres tournois le rachat par les religieux de leurs nouveaux acquêts (28 février 1516). — 23. Registre de déclaration par les religieux de leurs biens amortis sis dans le bailliage de Vitry (5 septembre 1522). — 24. Décharge et confirmation des amortissements de leurs nouveaux acquêts obtenus par les religieux en vertu de priviléges royaux (29 octobre 1522). — 25-28. Déclarations faites par les religieux de leurs nouveaux acquêts depuis le précédent amortissement et mainlevée donnée pour les acquisitions faites par des chanoines, curés d'Ambly, Bouy, Cauroy-lès-Machault, Neuflize, Lagery (16 décembre - 24 décembre 1547). — 29. Supplique adressée au commissaire sur les nouveaux-acquêts par Ponce Mortier, labourcur à Grandpré et fermier d'une partie des droits du prieuré, qui s'oppose au versement des mille livres d'amortissement à lui réclamées (s.d. [vers 1550]). — 30. Acquit des cinq cent vingt-huit écus versé par l'abbé de Saint-Denis comme sa contribution à la rente de cinquante mille écus accordée au roi par le Clergé de France en 1586 (11 décembre 1586). — 31-35. Perception du droit d'amortissement dû par les religieux en 1640 ; arrêt de modération, déclaration des biens, pièces justificatives ; reçu du droit de consignation pour 1642 (4 septembre 1640 - 10 octobre 1642). — 36. Contrat entre le roi et le clergé au sujet du don que lui accorde ce dernier (16 avril 1666). — 37. Arrêt du Conseil d'Etat ordonnant la confection des rôles des taxes de francs-fiefs et

nouveaux acquêts sur les anciens rôles, par suite de la mauvaise volonté des assujettis et des pressantes nécessités de guerre (23 novembre 1672). — 38-42. Pièces de procédure opposant Claude Viallet, fermier général du domaine du roi chargé du recouvrement des droits de nouveaux-acquêts sur les gens de mainmorte, aux religieux, à propos des déclarations à fournir (18 février - 24 avril 1673). — 43-47. Déclarations faites par les religieux de leurs acquisitions depuis 1640 et réclamations (s.d. — 20 avril 1673). — 48. Sommation aux religieux de verser sous quinzaine la somme de mille livres due pour nouveaux acquêts non amortis (10 mai 1673). — 49-51. Significations de saisies sur des biens non amortis faites au détriment des religieux, conformément aux ordonnances (8 juin 1673). — 52. Arrêt du Conseil d'Etat renouvelant la prescription de déclaration des nouveaux acquêts et réservant au roi la connaissance des difficultés qui naîtraient de son application (10 juin 1673). — 53-57. Saisies opérées par le receveur des tailles sur différents débiteurs de l'abbaye et sommation faite aux religieux de verser sans délai la somme de mille livres due pour des acquêts non amortis (3 juillet 1673). — 58-60. Liquidations de nouveaux acquêts par les religieux et quittance de François de Brye, procureur de Claude Viallet (15-20 juillet 1673). — 61-63. Ordre donné aux notaires par Thomas Hue, seigneur de Miromesnil, commissaire départi en Champagne, de présenter à Pierre des Essarts, chargé du recouvrement des taxes du huitième denier, les titres d'aliénation des biens d'église ; déclaration des religieux de Saint-Denis selon laquelle ils n'ont fait aucune aliénation de leur maison occupée depuis quarante ans ; ordre de saisie sur les religieux du revenu du prieuré de Grandpré pour lequel les titres d'aliénation n'ont pas été présentés (20 juin - 19 octobre 1676). — 64-67. Inventaire de contrats d'acquisitions depuis 1641 pour la liquidation des droits d'acquêts et extrait, concernant Saint-Denis, de l'état général de recouvrement des sommes dues par les ecclésiastiques (s.d. — 9 avril 1690). — 68-69. Quittances données aux religieux de partie et de la totalité de 6 543 livres dues pour amortissements et nouveaux acquêts, suivant déclaration royale du 5 juillet 1689 (12 juillet 1691). — 70-71. Déclaration par les religieux au greffe des insinuations de tous leurs biens et revenus et des charges qu'ils supportent (1693). — 72-75. Lettres royaux d'amortissement général pour les mainmortables en règle ; déclaration des religieux assurant n'avoir fait aucune acquisition depuis 1700 ; quittance du receveur général des droits d'amortissement des deux cent dix livres auxquelles les religieux ont été taxés en 1701 ; taxation d'un tenancier de l'abbaye à Ay (mars 1701 - 25 mai 1703). — 76-78. Déclaration royale ordonnant la perception sur tous les mainmortables de droits d'amortissements pour les rentes constituées depuis 1600 et les biens acquis depuis 1702 ; pièces consécutives à l'exécution de cette mesure et reddition de comptes par le trésorier de l'abbaye (4 octobre 1704 - 21 juillet 1705). — 79. Quittance du droit d'amortissement dû par l'abbaye pour la reconstruction d'une

maison au bourg Saint-Denis et quittance du droit d'insinuation (21 juillet 1746 - 7 novembre 1752).

54 H 66. — 1 liasse (8 pièces dont 4 parch.).

1326-1713. — **Dîmes ; généralités.** — 1. Vidimus par l'officialité de Reims d'une bulle du pape Innocent IV accordant aux religieux de Saint-Denis de Reims la perception des vieilles dîmes toutes les fois qu'ils ont les nouvelles ([30 août] 1326). — 2. Arrêt du Conseil du Roi du 25 octobre 1561 pris à la demande des députés du clergé, prescrivant aux assujettis à la dîme de rendre un compte exact des récoltes aux décimateurs (copie collationnée du 1^{er} juillet 1563). — 3. Arrêt du Parlement de Paris prescrivant aux assujettis à la dîme sur les terres de Saint-Denis de publier la date de la moisson, sous peine de saisie de leurs fruits au profit des religieux (21 juillet 1563). — 4. Copie d'un arrêt condamnant les chanoines de l'église Notre-Dame de Reims, décimateurs de Dontrien et d'un certain nombre de paroisses, à faire les réparations nécessitées par l'état des églises desdites paroisses jusqu'à concurrence du tiers du revenu des dîmes (4 janvier 1642). — 5. Arrêt rendu entre les chanoines de Saint-Mellon de Pontoise et le curé de Délincourt attribuant aux premiers le champart et au second toutes les dîmes de la paroisse, moyennant une faible redevance (12 mars 1643). — 6. A la demande des religieux de Saint-Denis, rappel par l'officialité de Reims du droit du « rapport de fer » consistant en la perception réciproque par les curés décimateurs d'une portion de la dîme revenant aux autres en raison du travail des laboureurs d'une paroisse sur le terroir du décimateur voisin (19 avril 1645). — 7. Arrêt du Conseil du Roi exonérant de la taille les curés qui prennent à ferme les dîmes de leurs paroisses (30 octobre 1670). — 8. Appel interjeté en Parlement par les religieux contre une sentence leur déniant la dîme sur les blés semés lors des labours de mars (23 août 1713).

54 H 67. — 1 liasse (13 pièces dont 2 parch.).

1333-1654. — **Décimes.** — 1-2. Compte rendu par Arnould de Soissons, collecteur général dans la province de Reims des décimes biennaux accordés en 1330 par le pape à Philippe VI, roi de France, et rapport dressé par Adam, abbé de Saint-Denis et sous-collecteur pour le diocèse de Reims, du résultat de l'opération pour 1332, compte tenu des frais et de l'arriéré ([10 avril] 1333). — 3. Quittances délivrées notamment à la suite de l'aliénation d'une propriété dépendant du prieuré de Grandpré par un chanoine de Reims commis pour lever la subvention du clergé accordée par le pape à Henri III, roi de France, en 1588 (copie du 1^{er} août 1599). — 4-12. Mémoire des aliénations ou des charges supportées par l'abbaye Saint-Denis depuis 1563 en raison des subventions dues par le clergé (1654). — 13. Etat des aliénations subies par l'abbaye, touchant notamment le prieuré de Grandpré depuis 1569 (1654).

54 H 68. — 1 liasse (2 pièces parch.), 1 sceau.

1315-1316. — **Aigny** ; pré. — 1. Permission donnée par Perrinet d'Ival, écuyer, à Gaucher de Châtillon, comte de Porcien, de disposer de deux fauchées de pré que Renaud de Souain avaient tenues en fief de lui à Aigny ([24 décembre] 1315). — 2. Amortissement par Hue de Bazoches, vidame de Châlons, au nom de Gaucher de Châtillon, des deux fauchées vendues par celui-ci à l'abbaye (octobre 1316) (sceau).

54 H 69. — 1 liasse (2 pièces parch.).

1302-1303. — **Aiguizy (c^{ne} Villers-Agron-Aiguizy, Aisne)** ; dîmes. — 1. Restitution à l'abbaye par Gérard d'Aiguizy d'une rente annuelle de seize setiers de blé à percevoir sur la dîme d'Aiguizy ([3 octobre] 1302). — 2. Sentence du prieur du couvent de Toussaints-en-l'Isle de Châlons condamnant le fermier des dîmes d'Aiguizy à verser deux années d'arrérages aux religieux ([27 juin] 1303).

54 H 70. — 1 liasse (3 pièces dont 2 parch.), 1 sceau.

1098-1652. — **Aix-en-Gohelle (Aix-Noulette, Pas-de-Calais)**. — 1. Concession faite par Lambert, évêque d'Arras, à Hugues [1^{er}], abbé de Saint-Denis, et à ses successeurs du droit de nomination à la cure d'Aix ([5 février] 1098, n.st.) (sceau plaqué). — 2. Vidimus de l'acte précédent par Gui d'Arras, official de Reims (août 1253). — 3. Copie d'une enquête auprès de deux habitants du lieu attestant que l'abbaye possède un droit de dîme à Aix et à Noulette (21 octobre 1652).

54 H 71. — 1 liasse (11 pièces dont 6 parch.), 1 sceau.

1311-1790. — **Alland'huy (c^{ne} Alland'huy-et-Sausseuil, Ardennes) : terres**. — 1. Legs aux pauvres d'Alland'huy par Jehenard, jadis prévôt de Grand-pré, du revenu annuel de cinq pièces de terre, la distribution étant confiée au curé et aux échevins du lieu ; copie collationnée du XVIII^e s. ([2 octobre] 1311). — 2. Vente par Pernet Maigretreau, habitant d'Aigny, à Colin le ribaudier, d'Alland'huy, d'une cense à Alland'huy, héritée de Pierard Roland, son grand-père (1^{er} juillet 1482) (sceau). — 3. Vente par Raulin Vautron, de Vertus, et consors, à Jean Charlier, prévôt de l'abbaye, de diverses pièces de terre et de pré à Alland'huy (14 juillet 1482). — 4. Liste des biens appartenant à l'abbaye, à Alland'huy (15 juillet 1482). — 5. Liste des biens appartenant à l'abbaye à Alland'huy et à Givry (8 juillet 1559). — 6-8. Rôles des terres appartenant à la cense de l'abbaye (1650-1770). — 9. Affermage de terres par les religieux à Pierre Chausson, laboureur à Alland'huy (11 janvier 1789). — 10. Déclaration des terres tenues à bail des religieux par Jean-Baptiste Haizeau, ancien laboureur (9 mars 1790). — 11. Demande de renseignement de la dame Coquebert, veuve Forzy, adressée à Monsieur Maillefer à propos d'une terre de l'abbaye (s.d., XVIII^e s.).

54 H 72. — 1 liasse (20 pièces dont 8 parch.), 2 sceaux.

1234-1789. — **Amagne [Ardennes]**. — 1. Accord entre l'abbaye Saint-Denis de Reims et les habitants d'Amagne sur l'entretien de la couverture de l'église d'Amagne ([20 octobre] 1234). — 2. Copie d'un accord intervenu entre les abbayes de Saint-Remi et Saint-Denis, d'une part, celles de Signy et d'autres, par ailleurs, au sujet de dîmes au territoire de Lugny ([30 janvier] 1316, n.st.). — 3. Vente aux religieux par Jeannot Jacquemart, demeurant à Ambly, d'une pièce de pré et bocage à Amagne (2 novembre 1476) (sceau). — 4-5. Vente aux religieux par Mathieu Elbault, d'Amagne, et Gérardin Chalee, d'Ambley, au nom de sa femme, de la moitié de huit fauchées de pré, saussaie, bocage, à Amagne (6 novembre 1476). — 6-7. Vente par Jean de Missy, dit Hannequin, d'Amagne, de grange, jardin et biens à Amagne (23 avril 1483). — 8-10. Arrêt du Parlement de Paris reconnaissant aux religieux, contre ceux de Saint-Remi, le droit de percevoir les dîmes sur le territoire d'Amagne ; commission royale (7 mai - 3 juin 1662) (sceau). — 11. A la demande de Pierre Baudon, fermier à Amagne, visite des terres ou empouilles en vue d'une réduction de cens pour cause de stérilité (2 août 1674). — 12-13. Requête présentée à l'archevêque, tendant à détacher les églises de Saint-Remi d'Ecordal et de Saint-Martin d'Amagne de celle d'Alland'huy pour les ériger en cures (23 avril 1688). — 14. Erection de la cure d'Amagne par Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims (28 mai 1688). — 15. Déclaration par Charles-Rémont Guyot, curé d'Amagne, des lieux sur lesquels il perçoit la dîme des novales (27 décembre 1768). — 16-17. Bail des dîmes d'Amagne concédé par J.-B.-A. Combault, adjudicataire de l'abbaye, à Pierre-Ambroise Petit, notaire, et à Nicolas Huart, d'Amagne (8 février 1774). — 18. Bail des dîmes concédé pour neuf ans par Laurent Villain, régisseur de la mense abbatiale, à Petit et à Huart (16 septembre 1778). — 19. Bail pour neuf ans établi par le chapitre abbatial au profit de Nicolas Huart et J.-B. Jacquemart (17 janvier 1785). — 20. Bail pour neuf ans renouvelé au profit des mêmes par Laurent Villain (13 janvier 1789).

54 H 73. — 1 liasse (53 pièces dont 39 parch.), 29 sceaux.

1229-1789. — **Ambly (c^{ne} Ambly-Fleury, Ardennes) : seigneurie, cure et dîmes**. — 1-2. Compromis entre Hugues [III], comte de Rethel, Mabille, sa femme, et les religieux sur les droits de vinage et de gîte ; vidimus (avril 1229 - mai 1317) (sceau). — 3. Echange entre Oudard de Roche et sa famille et les religieux des masures qu'ils avaient à Ambly contre deux jours de terre (juin 1259) (sceau). — 4-5. Définition du finage d'Ambly, à la suite d'un désaccord entre l'abbaye Saint-Denis de Reims et le seigneur de Roche (février 1260, n.st. et copie du XVIII^e s.) (sceau). — 6. Vidi-mus par l'officialité de Reims de l'échange intervenu en 1259 entre Gui de Roche et Yde, sa femme, Jean dit de Mutry et Helote, sa femme, de masures contre

deux jours de terre arable à Ambly (juillet 1264) (sceau). — 7-9. Nouveaux accords sur les masures (août 1264) (sceau). — 10. Ratification par Jean, seigneur d'Olizy (septembre 1264) (sceau). — 11. Vente par Missot et par Bonnard, son frère, de divers cens à Ambly ([25 février] 1265, n.st.). — 12-14. Vente aux religieux par Simonnet de Roche et par Helote, sa femme, de tous leurs biens à Ambly ; confirmation féodale d'Henri, seigneur d'Olizy, et authentification des sceaux ([22 mars] - 23 mars 1303, n.st.) (sceau). — 15-17. Lettres royaux d'amortissement en faveur de l'abbaye de la terre de Roche acquise à Ambly sur Simonnet ; vidimus (avril 1303) (sceaux). — 18-21. Reconnaissance par Jeanne de Roche de la cession de tous ses biens nommément désignés et vidimus ; doubles ([18 avril] - [22 avril] 1304) (sceaux). — 22. Vidimus par la prévôté de Paris des lettres royaux d'amortissement ([11 avril] 1305). — 23. Après contestation, assentiment donné par les religieux de Saint-Nicaise de Reims à l'amortissement de la terre de Roche ([12 juin] 1305) (sceaux). — 24. Vente par Jean d'Ambly et par Jeanne, sa femme, d'une maison et ses dépendances à Ambly (30 juin 1355) (sceau). — 25-26. Arrêt du Parlement de Paris concluant à l'exclusivité royale du droit de garde à Ambly, à l'encontre des comtes de Rethel ; vidimus (25 novembre 1335 - 4 mai 1496) (sceaux). — 27. A la suite d'une contestation entre les religieux et Jean de Villers, touchant l'empoissonnement de la fosse du « Petit Moulinet », à Ambly, abandon de ses droits par ledit seigneur (6 janvier 1367, n.st.) (sceau). — 28-31. A la suite de divers conflits de juridiction, reconnaissance à plusieurs reprises par le gouverneur de Rethelois de l'autonomie des religieux à Ambly (26 novembre 1395 - 17 août 1406). — 32. Reconnaissance par Jehannot Oudart d'une dette envers les religieux pour la dîme des grains et accensement des marais (5 décembre 1474). — 33. Homologation par Thierry de Lenoncourt, bailli de Vitry, d'un accord intervenu entre les religieux et deux habitants de Vitry condamnés à amendes (20 mars 1510, n.st.). — 34-37. Lettres royaux autorisant les religieux, hauts justiciers d'Ambly, à y relever les fourches patibulaires (5 mai - 6 octobre 1512) (sceau). — 38. Assignation par un sergent du bailliage de Vitry, à la demande des religieux, de divers justiciables d'Ambly à Reims (1^{er} octobre 1512). — 39-40. Sentence du bailli de Vitry condamnant Jean Leclerc le jeune à payer le droit d'afforage dû au curé du lieu, Pierre Soyer, religieux de l'abbaye (11 juin 1520). — 41. Condamnation de deux habitants d'Ambly pour avoir chassé illicitemen sur le domaine des religieux (12 février 1532, n.st.). — 42. Sentence condamnant divers habitants de Fleury et Aleaume de Dampierre, seigneur de Puisieux, pour avoir détourné, au détriment des religieux, le cours de l'eau provenant du ruisseau de Saulces-Champenoises (2 mai 1531). — 43-44. Abandon par Charles Descanevelle, curé d'Ambly, de la pension de sa cure, à son départ pour celle de Chestres (13 août 1633 - 28 juin 1641). — 45. Attestation par des échevins d'Ambly de la coutume annuelle du don d'une poule effectué en leur faveur par le fermier de

la seigneurie d'Ambly pour un jardin audit lieu (27 octobre 1642). — 46. Révocation par Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, d'Anselme Bizon, curé de Saint-Pierre d'Ambly (2 mars 1679). — 47-53. Baux des dîmes (12 février 1774 - 3 juillet 1789).

54 H 74. — 1 liasse (61 pièces dont 50 parch.), 3 sceaux.

1263-1518. — **Ambly : maisons et terres.** — 1. Don à l'abbaye Saint-Denis par Poncelet dit Chenon de deux fauchées de pré à Ambly ([15 juin] 1263). — 2. Legs à l'abbaye par Drouet, fils de feu Bonne, d'une maison et de ses dépendances à Ambly ([31 mars] 1263). — 3. Reconnaissance par Godin, fils d'Heude, d'Ambly, et par Heude, sa femme, d'un cens dû à l'abbaye sur trois fauchées de pré à Ambly ([17 février] 1267, n.st.). — 4. Vente par Ermengard, veuve de feu Jean faumichon, et par Perresson, clerc, son fils, d'un cens perçu sur des masures à Ambly (septembre 1270). — 5. Reconnaissance par Jean de Mutry, chevalier, de l'appartenance au curé d'Ambly d'un mur construit avec son autorisation sur un fossé de sa propriété ([3 avril] 1273, n.st.). — 6-7. Vente à l'abbaye par Gauthier d'Ambly, d'une fauchée de pré au Pré Saint-Denis, à Ambly ([5 avril] 1273, n.st. ; copie collationnée du XVIII^e s. de 54 H 74, 5-6 et de 54 H 31, 6). — 8-9. Vente à l'abbaye par Perresson dit Coinderians, par Racoumet corvisserius, du Chesne, et par leurs femmes, d'une pièce de terre arable à Ambly ([13 novembre] 1273 ; copie collationnée de 54 H 74, 8 et de 54 H 31, 3). — 10-11. Vente à l'abbaye par Renaud, fils de feu Eric, de Mont-Laurent, d'une demie fauchée de pré ([12 août] 1276 ; copie collationnée de 54 H 74, 10 et de 54 H 31, 5). — 12-13. Vente par Baudoin, d'Ambly, tavernier, et par Liédote, sa femme, à Jean de Bazancourt, prévôt de l'abbaye, au nom de celle-ci d'une pièce de pré à Ambly, En la Gravière ([8 novembre] 1276 ; copie collationnée de 54 H 74, 12 et de 54 H 31, 4). — 14. Testament d'Alice dite La Bâconnelle, bégueine, léguant à l'abbaye la moitié de diverses terres et prés à Ambly et à Amagne ([27 décembre] 1278). — 15. Vente à l'abbaye par Huet et par Fourquet, enfants d'Henri, d'Ambly, de la part des prés qu'ils possédaient en commun avec l'abbaye ([6 novembre] 1280). — 16. Vente par Robin, de Coucy, boulanger, et par Oderonne, sa femme, à Adam, curé de Doux, d'une pièce de pré à Ambly avec possession viagère pour Marie, de l'ordre des sœurs mineures ([18 mai] 1292) (sceau). — 17. Don par Adam, curé de Doux, à Marie, de l'ordre des sœurs mineures de Reims, et, après sa mort, à Isabelle, converse à l'hôpital de Saint-Denis, de deux pièces de terre à Ambly ([22 octobre] 1292). — 18-19. Vente à l'abbaye par Juhard, clerc, de Mont-Laurent, d'une pièce de terre à Ambly ([1^{er} mars] 1294, n.st. ; copie collationnée du n° 18). — 20. Vente à l'abbaye de deux pièces de pré par Marse dite La Vannière, Arnould et Ponsard, ses enfants ([22 février] 1296, n.st.). — 21-22. Vente à l'abbaye par Perresson dit de Châlons, Havis, sa femme, et Jehenin dit Nainmonnez, son frère, d'une pièce de pré

([après le 17 mai] 1299 ; copie collationnée des n°s 20 et 21). — 23. Vente à l'abbaye par Héloïte, veuve de Colard dit Le Renardel, de Seuil, d'une pièce de pré ([19 octobre] 1300). — 24-25. Vente à l'abbaye de deux pièces de terre arable par Colinet, fils d'Emmeline dite Lorilleste, Poncette, sa femme, Jean dit Le Blanc et Martin, ses frères, d'Ambly ([10 janvier] 1301, n.st. ; copie collationnée des n°s 23 et 24). — 26-27. Vente à l'abbaye par Colin, fils de feu Fourquet de Fleury, et par Ponce, sa femme, de soixante-douze verges de pré à Ambly ([26 février] 1301, n.st. ; copie collationnée des n°s 16 et 26). — 28. Vente à l'abbaye par Oudinet dit Le Renardel, de Seuil, et par Marguerite, sa femme, d'une pièce de terre arable ([12 août] 1307). — 29. Vente par l'abbaye à Renaud dit Loste et à sa femme d'un pré à Ambly ([27 novembre] 1307). — 30-31. Vente à l'abbaye et à son grainetier par Henri dit Cochart, fils de feu Colard Le Renardel, de Seuil, et par Helote, sa mère, de quatre pièces de terre et d'une pièce de pré à Ambly ([11 novembre] 1309 — [21 avril] 1310). — 32-35. Vente à l'abbé de Saint-Denis par Jean, de Pleine-Selve, de trois pièces de terre, par Flamain, de Richecourt, d'une pièce de terre, par Garnier, d'Ambly, Aubrée, sa femme, et Heude, sa mère, de quatre pièces de terre, par Jehennin dit *li esquiermissierias* et Ponceronne, sa femme, d'une pièce de terre, à Ambly ([1^{er} janvier] 1312, n.st.). — 36. Vente à l'abbaye par Flammignon et Marie, sa sœur, enfants de feu Jean Ferreit, de Richecourt, de trois pièces de terre arable ([18 mai] 1312). — 37. Vente à Raoul, de Chivy, convers à Saint-Denis de Reims, par Jean dit Jontez, de Grandpré, et par Mahaut, sa femme, de six pièces de terre arable à Ambly ([28 mai] 1314). — 38. Vente à l'abbaye par Henri dit Cochart et Oudinet, son frère, enfants de Colard dit Le Renardel, d'une pièce de terre arable ([5 août] 1324). — 39. Vente à l'abbaye par Huard, d'Ambly, d'une pièce de terre arable ([6 juin] 1326). — 40. Vente à l'abbaye par Jean, fils de feu Renaud dit Le Gous, de Falaise, Havys, sa femme, et Poncette, leur fille, d'une pièce de terre ([29 juin] 1326). — 41-42. Vente à l'abbaye par Jean, curé de Saint-Timothée de Reims, Pierre dit de Châlons, et Gilet dit de Roissy, exécuteurs testamentaires de Suplicie, veuve de Jossier, de Rethel, d'un pré, à Ambly, au lieu-dit *juxta le Chauchis* ([29 septembre] 1328). — 43. Vente à l'abbaye par Jean dit de Aire et par Marie, sa femme, de trois pièces de terre à Ambly ([14 septembre] 1333). — 44. Vente à l'abbaye d'un pré à Ambly, par Simon Noisi, de Ménil, et par Alice, sa femme ([9 mai] 1339). — 45-46. Vente à l'abbaye par Jean dit Chastelet et par Marie, sa femme, d'un pré ([17 août] 1354). — 47-48. Vente à l'abbaye par Jaquemin dit Burlotin, d'Ambly, de plusieurs maisons et jardins (3 mai 1401). — 49. Vente à l'abbaye par Jean, d'Ambly, écuyer, de plusieurs maisons et dépendances, prés, terres, saussaie, à Ambly (5 mai 1403). — 50. Attestation par Geoffroy, d'Ambly, écuyer, de l'appartenance à Jean, d'Ambly, de la maison « des marais » de Fleury-en-Rethelois (17 octobre 1403)

(sceau). — 51. Consentement donné par Alice de La Saulx, femme de Jean d'Ambly, à la vente faite par son mari de la maison des marais (19 octobre 1403). — 52-53. Pour régler une dette de trois cents écus d'or contractée par les religieux vis-à-vis de Jean Robert-champ, avocat, saisie des biens qu'ils avaient précédemment acquis de Jean d'Ambly (23-24 décembre 1403). — 54-55. Investiture donnée à Gérard Toignel, seigneur de Fellecourt et de Villers-le-Sec, par les échevins d'Ambly, d'une maison et de ses dépendances à Ambly et renonciation de Gérard Toignel à ses droits sur la maison des marais au profit de l'abbaye (3-4 juillet 1404). — 56. Vente à l'abbaye par Martin, le tisserand, Guiot, le potier, et par leurs femmes des deux tiers en leur possession d'une maison à Ambly (12 juillet 1408) (sceau). — 57. Accord entre Robinet Thonmas, de Mont-Laurent, Jesson Bouchart, de Reims, et les religieux, transférant une partie du cens dû par les premiers à ceux-ci au titre d'une maison qu'ils possèdent à Ambly sur une pièce de terre au même lieu (28 septembre 1415). — 58. Accensement par Jean, prévôt de l'abbaye, à Jeannot Leclerc, d'Ambly, de différentes parcelles à Ambly (4 mai 1451). — 59-60. Sentence rendant aux religieux l'entièvre possession de leurs prés d'Ambly, à l'encontre des habitants de Fleury (2 février 1493, n.st. — 29 février 1495). — 61. Vente aux religieux par Jacquemin Grot et par Alice, sa femme, de Givry, d'un pré à Ambly (24 novembre 1518).

54 H 75. — 1 liasse (21 pièces dont 12 parch.), 10 sceaux.

1267-1746. — Ambonnay : justice, dîmes. — 1-2. Décision de l'archidiacre de Reims déchargeant l'abbaye des réparations à faire à l'église d'Ambronay et les reportant sur l'abbaye d'Avenay (*in crastino Reminiscere* [28 février] 1267, n.st.) (sceau). — 3. Accord sur les dîmes entre l'abbaye Saint-Denis, l'abbesse d'Avenay, le curé d'Ambronay, d'une part, et les Hospitaliers de Crilly, d'autre part (août 1270) (sceau). — 4-5. Sentence condamnant les Hospitaliers à verser six setiers de céréales à l'abbaye et au curé d'Ambronay ([12 mai] 1271) (sceau). — 6. Copie collationnée d'une sentence arbitrale de l'official de Reims rendue entre l'abbaye et les habitants d'Ambronay ([27 mars] 1287, n.st.). — 7-8. Compromis entre l'abbaye et les Hospitaliers qui verseront à celle-ci, outre les six setiers susdits, neuf quartels de céréales ([24 novembre] 1307) (sceau). — 9-10. Reconnaissance par le chapitre de Saint-Etienne de Châlons des droits de justice de l'abbaye sur certains habitants d'Ambronay ; attestation du sceau (septembre 1299 - 1^{er} août 1345) (sceaux). — 11. Mandement de Jeanne, reine de France, accordant aux religieux le cep en signe de la justice qu'ils possèdent à Ambronay, après contestation avec le chapitre de Saint-Etienne de Châlons (20 octobre 1348) (sceau). — 12. Condamnation du chapitre cathédral de Châlons dans le procès l'opposant aux religieux (20 octobre 1348) (sceau). — 13-16. Exécution du mandement accordant aux religieux le cep de justice et condamnant le chapitre de Châlons aux dépens (20 octobre 1348) (sceaux). — 17-18.

Amortissement par Jean II, roi de France, d'un surcens qu'il accorde à l'abbaye pour augmenter le revenu du curé d'Ambonnay chargé de dire une messe basse journalière, en échange de quoi une messe annuelle sera dite pour le roi (29 septembre 1354) (sceau). — 19. Sentence de l'officialité de Reims confirmant le compromis intervenu entre les habitants d'Ambonnay et l'abbaye, chargée de la couverture du chancel de l'église (27 juin 1551). — 20. Après contestation entre Jean Varlet, fermier des dîmes, et le curé d'Ambonnay, sentence rendue par l'officialité de Reims en faveur du premier (10 mars 1657). — 21. Sentence contre un habitant d'Ambonnay voulant reporter la dîme de la treizième à la quinzième gerbe (9 août 1746).

54 H 76. — 1 liasse (64 pièces dont 30 parch.), 5 sceaux.

1271-1777. — Ambonnay : terres et vignes.— 1. Reconnaissance par Guillaume d'Ambonnay, curé de Bellevue, d'une rente due à l'abbaye sur sa maison d'Ambonnay ([24 mars] 1271, n.st.) (sceau). — 2-3. Vente par Guillaume Baudouin, d'Ambonnay, à Tho-massin d'Ambonnay, écuyer, d'une pièce de terre à Ambonnay, au lieu-dit la Voyer de Condé (5 novembre 1388). — 4. Vente par Jean Pergant à Gaucher Cottelle d'une pièce de vigne à Ambonnay, au lieu-dit Chesnay (29 janvier 1489, n.st.). — 5-6. Vente par Colesson Pergant à Nicole Stainville, curé d'Isse et d'Ambonnay, d'un petit cellier à Ambonnay, au lieu-dit la Rue Gérard Boutillier (24 décembre 1498). — 7. Echange entre Nicole Stainville, curé d'Isse et d'Ambonnay, et Jean Malatrait, d'une pièce de vigne au lieu-dit Aigremont, contre les droits sur une maison au ban Saint-Remi, à Reims (8 avril 1499). — 8-9. Vente par Person Tourant à Nicole Stainville de trois boisseaux de vigne à Ambonnay, au lieu-dit Chault d'Aitre (14 octobre 1499). — 10. Vente par Pierre Audouart, d'Aulnay-sur-Marne, d'une petite maison à Ambonnay (24 septembre 1504). — 11. Vente par Jean Hurte à Nicole Stainville, curé d'Isse et d'Ambonnay, d'une terre arable [à Ambonnay] (14 avril 1507) (sceau). — 12-13. Vente à Nicole Stainville par François Tirant et Jeanne de La Brulle, de Charlefontaine, de deux fauchées de pré à Tours-sur-Marne, lieu-dit la Pature-aux-pourceaux (18 avril 1509) (sceau). — 14. Vente par Jacquet Boutillier et par Perrette, sa femme, à François Pernain, religieux, de trois boisseaux et demi de vigne, à Ambonnay et au « Chesnay » (25 février 1512, n.st.). — 15. Vente par Jean Camus et par sa femme, d'Ambonnay, à François de Pouan, religieux, d'un quartel de vigne à Ambonnay, au lieu-dit Troisel (12 janvier 1513, n.st.). — 16-18. Vente aux religieux par Guillaume Perrin et par Antoine Le Boucherat de la moitié d'une pièce de vigne (13 mars 1526, n.st.). — 19-20. Vente par Henri Thionville, boursier, et par Nicole Goulin, sous-boursier, religieux de l'hôtel-Dieu de Reims, de la moitié d'une pièce de vigne à Ambonnay (15 mars 1526, n.st.). — 21. Don par Jean et par Simon Jacquart à Jean Garnot, religieux à Saint-Denis, d'un terrain de sept à huit pieds de long derrière

une maison appartenant à l'abbaye, à Ambonnay (11 juin 1525). — 22-23. Vente à l'abbaye par Jean Audouart, curé de Lagery, et par Quentin Boutillier, d'Ambonnay, exécuteurs testamentaires de Gaillart Audouart, prêtre, d'une pièce de vigne (31 janvier 1527, n.st.). — 24-25. Acquisition sur Jean Audouart, curé de Lagery, d'une vigne au Chesnay, à Ambonnay (31 janvier 1527, n.st.). — 26. Acquisition d'un jardin à Ambonnay sur Person Varnier (7 septembre 1530). — 27. Acquisition par Jean Garnot, prévôt de l'abbaye, d'une pièce de vigne au lieu-dit Chesnay (27 février 1532, n.st.). — 28. A la suite d'un échange, acquisition par Benoit Bonnart, curé d'Isse et d'Ambonnay, de douze verges de vigne à Ambonnay (28 janvier 1545, n.st.). — 29. Vente par Nicaise Fauret, boulanger à Condé-sur-Marne, à Benoit Bonnart de douze verges de vigne à Ambonnay (9 février 1545, n.st.). — 30. Vente par Jean Petion, vigneron à Ambonnay, et par Jeannette, sa femme, à Benoit Bonnart de deux boisseaux de vigne (18 mars 1546, n.st.). — 31. Acquisition par les religieux de six verges de vigne à Ambonnay (14 novembre 1546). — 32. Vente par Jehannon Garitan, veuve de Jean Nancelle, de deux boisseaux de vigne à Ambonnay (26 janvier 1547, n.st.) (sceau). — 33. Vente par Poncelet Regnaut, vigneron, à Thomas Mahiu, prévôt de l'abbaye, d'une pièce de vigne (18 décembre 1550). — 34-35. Vente à Thomas Mahiu, prévôt de l'abbaye, par Adam Poncelin et par Protin, sa femme, d'Ambonnay, d'une pièce de vigne à Ambonnay, lieu-dit Aigremont (17 mars 1551, n.st.). — 36-37. Vente à l'abbaye par Claude Cauchon, son abbé, de quatre pièces de vigne à Ambonnay (17 février 1552, n.st.). — 38. Vente à l'abbaye par Jean Naury dit Symon et par Martine, sa femme, d'une pièce de vigne à Ambonnay (10 juillet 1553). — 39. Vente par Colesson Pergant, boucher, et par Remyette Avril, sa femme, d'un boisseau et demi de vigne (30 avril 1554). — 40-41. Vente par Maurice d'Ostel, vigneron, à Thomas Mahiu, prévôt de l'abbaye, d'une pièce de vigne En Montassy (10 novembre 1554). — 42. Vente par Colesson Pergant d'une pièce de vigne à Ambonnay (22 janvier 1555, n.st.). — 43-44. Ratification par Nicole Petyon de la vente faite à l'abbaye par son mari, Morel, d'Ostel, d'une pièce de vigne à Ambonnay (24 avril 1554). — 45-46. Vente à l'abbaye par Morel, d'Ostel, et par sa femme d'une pièce de vigne à Ambonnay, lieu-dit Entre-Deux-Voyes (21 avril 1556). — 47. Vente à l'abbaye par Nicolas Moyné, marchand de Châlons, de deux boisseaux de vigne à Entre-Deux-Voyes (25 juillet 1556). — 48-50. Vente aux religieux par Noël Payot, vigneron d'Ambonnay, de deux boisseaux de vigne à Ambonnay ; arpentage et quittance (19 novembre - 16 décembre 1557). — 51. Vente aux religieux par Pierre Choppin, Françoise, sa femme, et d'autres d'une pièce de vigne à Ambonnay (26 janvier 1558, n.st.). — 52-53. Vente aux religieux par Nicolas Wauldon, vigneron à Ambonnay, d'un boisseau de vigne (1^{er} décembre 1558 - 25 janvier 1559, n.st.). — 54-55. Vente par Claude Regnard, vigneron à Ambonnay, d'une vigne, lieu-dit l'Assise (26 août 1568 - 18 avril 1569). — 56. Vente par Denis Thaulx,

demeurant à Tours-sur-Marne, à Raoulin Poncelet, sous-chantre de l'abbaye, d'une pièce de vigne à Ambonnay (20 décembre 1598). — 57-58. Arpentage des terres et vignes appartenant aux religieux à Ambonnay (4 août 1609). — 59. Autorisation donnée par le chapitre à Pierre Oudinet, sous-chantre, de vendre une pièce de vigne retournée en savart, à Ambonnay (18 novembre 1627). — 60. Partage des héritages de Catherine Varlot, veuve de Mathieu Bonvallet (23 décembre 1687). — 61. Echange entre l'abbaye et Jean Le Feron de deux pièces de vigne à Ambonnay (26 novembre 1727). — 62. Vente par Guillaume Coutier, charpentier, Nicolas Godin, laboureur, Catherine et Hélène Bonvallet leurs femmes, d'une pièce de vigne à Ambonnay, En l'Assise (12 décembre 1731). — 63. Vente par Nicolas Yvonnet, laboureur à Bouzy, à Jean Gosset, vigneron à Ay, agissant pour l'abbaye, d'une pièce de terre labourable sise à Ambonnay (8 novembre 1744). — 64. Plan d'arpentage d'une pièce de vigne appartenant aux religieux à Ambonnay (5 septembre 1777).

54 H 77. — 1 liasse (12 pièces dont 3 parch.).

1189-1787. — **Aougny : seigneurie, dimes, portion congrue.** — 1. Engagement par Oilard et par Agnès d'Aougny, sa femme, de la dîme qu'ils avaient à Aougny moyennant trente livres et ratification par Robert, fils de Hugues de Plaissy, de qui elle relevait (1189). — 2. Copie collationnée d'un jugement reconnaissant aux religieux la seigneurie de la rue Saint-Denis à Aougny, à l'encontre du chapitre de Notre-Dame de Reims et de divers habitants d'Aiguizy (5 mars 1336, n.st.). — 3. Vente par Guy Poly, capitaine d'Epernay, à un nommé Charlier, demeurant à Aougny, d'une maison sise à Aougny, dans la rue Saint-Denis, chargée d'un cens annuel envers l'abbaye (21 décembre 1624). — 4. Reconnaissance par Gilles Labruyère, laboureur à Aougny, acquéreur d'une maison et de ses dépendances, rue Saint-Denis, audit lieu, d'un cens annuel envers l'abbaye (16 août 1662). — 5. Composition entre les religieux et Colart Vaultrain, laboureur à Courton, paroisse de Nanteuil-la-Fosse, acquéreur d'une maison et de ses dépendances, rue Saint-Denis, à Aougny et redevable des droits de vente à l'abbaye (5 septembre 1662). — 6-7. Sentence des Requêtes du Palais condamnant Jeanne Thibault, veuve de Simon Macé, à présenter aux religieux le contrat d'acquisition d'une maison de la rue Saint-Denis, à Aougny ; sommation (21 juin 1664 - 7 août 1665). — 8. Copie collationnée du 28 août 1667 d'un extrait des registres du Grand Conseil condamnant les habitants d'Aougny pour s'être opposés à la perception des dîmes dues à l'abbaye et aux religieuses de Longueau de Reims (15 septembre 1665 - 15 novembre 1666). — 9-11. Abandon aux religieux par Remy Le Gentil, curé d'Aougny, de ses droits à la dîme et de ses biens contre la portion congrue ; requête présentée au lieutenant général de Châtillon pour l'obtenir ; traité avec Guillaume de la Rue, procureur de l'abbaye, pour l'établissement de la pension (24 novembre 1687 - 17 juillet 1688). — 12. Procès-verbal d'arpentage des novales d'Aougny, à la

requête des religieuses du monastère de Longueau, décimaterices pour moitié, des religieux, décimateurs pour un quart, et de Joseph Boulanger, curé du lieu, décimateur pour un quart et bénéficiaire desdites novales (22 août 1787).

54 H 78. — 1 liasse (52 pièces dont 46 parch.), 33 sceaux.

1194-1791. — **Arcis-le-Ponsart : rentes, cens ; cure et dîme.** — 1. Accord entre Gui, abbé de Saint-Denis, et Julien, abbé d'Igny, sur un échange de terres notamment à Breuil, et de droits sur la dîme d'Arcis-le-Ponsart (s.d., XIII^e s., après 1193). — 2-3. Compromis établi par Guillaume [I^r], archevêque de Reims, entre l'abbaye et Gérard, seigneur d'Arcis, opposés au sujet d'un moulin, moyennant lequel ce dernier versera à celle-ci trente setiers de froment par an ; vidimus (avril 1195 - [13 août] 1304). — 4-5. Donation aux religieux par Avril de Cuffies et par Marie, sa femme, de divers surcens à Arcis (janvier-mars 1266, n.st.) (sceaux). — 6-8. Copie des conventions par lesquelles Jean de Courlandon et Braymonde, sa femme, accordent aux religieux, divers droits, notamment une rente de trente setiers de froment à Arcis ; reconnaissance de cet acte et de leurs sceaux par lesdits seigneurs (décembre 1280-XVIII^e s.). — 9. Vente aux religieux par Gilles dit de la Menre d'une maison à Arcis ([19 juillet] 1281). — 10. Cession par Hugues et Gilbert, enfants de feu Gilon dit Galiot, de leurs droits sur une maison et ses dépendances à Arcis ([8 avril] 1287). — 11. Mémoire présenté par le curé d'Arcis qui revendique les dîmes d'Arcis-Séverin, sur le domaine de Gérard de Courlandon, contre les religieux (s.d., vers 1300). — 12-14. Reconnaissance et confirmation par Gérard de Courlandon de l'accord intervenu entre ses parents et les religieux (janvier 1311, n.st.) (sceaux). — 15-19. Reconnaissance par Gérard de Courlandon de l'arréage de cent cinq setiers de froment de rente correspondant à sept années et engagement pris de les verser ; vidimus (janvier 1311, n.st. - novembre 1311) (sceaux). — 20-27. Ratification par Gui d'Anglure, Ide, sa femme, veuve de Jean de Courlandon, et Erard d'Arcis, fils d'Ide et de Jean, du traité passé avec les religieux par son aïeul, Jean de Courlandon ; engagement pour l'avenir et prise en compte d'arrérages ; vidimus ([9 mai] 1311 - [11 juillet] 1314). — 28. Autorisation donnée par les religieux à Gérard de Courlandon de maintenir le four construit dans sa ferme de la Malmaison à Arcis, moyennant une amende de composition et interdiction de cuire pour autrui (novembre 1312). — 29-30. Copies de reconnaissances par Gérard de Courlandon de redevances liées au traité passé par Jean de Courlandon (juillet 1320 - janvier 1323, n.st.). — 31. Accord entre les religieux d'Igny, d'une part, les religieux de Saint-Denis et le prieur d'Arcis, d'autre, qui abandonnent aux premiers leurs droits à la dîme de Voisin, contre une redevance fixe (24 août 1333) (sceaux). — 32-33. Vidimus de l'engagement pris par Erard, seigneur d'Arcis, de s'acquitter envers les religieux des clauses du traité et poursuite par ceux-ci de Guiot de Courlandon,

cousin et héritier d'Erard ([13 mars 1317, n.st.] - 20 novembre 1352) (sceaux). — 34. Signification par les religieux à Gérard de Courlandon, seigneur d'Arcis, de leurs lettres de garde gardienne et sommation de payer les trente setiers dus (1393). — 35-40. Assignation de Jean de Courtagnon, mari d'Isabelle de Courlandon, fille de Gérard de Courlandon, et de leurs cohéritiers à Arcis pour reprendre le procès intenté contre eux par les religieux pour trente setiers de rente, condamnation des héritiers à payer une partie de l'arréage dû, sentence du Châtelet ordonnant la vente des biens saisis sur feus Girard, Jean de Courlandon et Girard de Comin, leur beau-frère (16 février 1397, n.st. - 23 janvier 1404, n.st.) (sceaux). — 41-42. Acte par lequel Jacques, abbé, et les religieux de Saint-Denis exonèrent le seigneur d'Arcis-le-Ponsart des arrérages de la rente réduite pour les dix ans à venir à sept setiers ; double (8 novembre 1442). — 43. Sentence des Requêtes confirmant un accord entre les religieux et Pierre Le Breton, au nom de sa fille mineure, dame d'Arcis, aux termes duquel la rente due à l'abbaye est réduite à seize setiers, pour dix ans (19 février 1483, n.st.). — 44. Sentence de l'officialité de Reims condamnant Rasset Bringnes, laboureur à Arcis, à acquitter aux religieux la dîme des laines de tous ses troupeaux (novembre 1494). — 45. Sentence du bailli d'Epernay condamnant Jean Falon, d'Arcis, à restituer aux religieux une pièce de terre refusée injustement audit Arcis (15 octobre 1495). — 46. Sentence du Présidial de Reims autorisant les religieux à recouvrer leur droit de prendre tous les ans trente setiers de froment à Arcis, moyennant le paiement des frais (27 novembre 1564). — 47. Nomination à la cure d'Arcis par le chapitre de l'église cathédrale de Reims de Michel Colignon, par suite de la désertion de François Roger (20 avril 1589) (sceaux). — 48. Nomination à la cure du nommé Gaillard, par suite de la démission de M. Colignon (23 octobre 1590). — 49-50. Baux des menues dîmes d'Arcis ; minutes (1766-1779). — 51-52. Quittances de collecteurs de Saint-Brice et d'un garde-bois à Béry, paroisse d'Arcis-le-Ponsart (5 novembre 1790 - 2 janvier 1791).

54 H 79. — 1 liasse (9 pièces dont 7 parch.), 3 sceaux.

1248-1722. — Armoises (les). — 1. Vente à Thibaud, curé d'Attigny, par Rouce, veuve de Patoulet, Isabelle et Sébille, leurs filles, de leurs possessions aux Armoises [1^{er} juin 1248]. — 2. Vente par Thibaud à Evrard, curé de Tannay, de la portion des terrages des Armoises qu'il avait acquises ci-dessus ([20 octobre] 1251). — 3. Vente aux religieux par Evrard de ce qu'il avait acquis de Thibaud ([30 juillet] 1263) (sceau). — 4. Vente aux religieux par Raoulin, fils de Pierre, dit Duchêne, et d'Isabelle, de sa part du sixième des terrages des Armoises possédé conjointement avec lesdits religieux (avril 1265) (sceau). — 5. Vente aux religieux par Wautelet, gendre de Jean bourgeois, de Noirval, de trois fauchées de pré au terroir des Armoises ([5 juillet] 1276). — 6. Vente par Jean, dit Gobelet, des Armoises, et par

Pucelle, sa femme, à Jean, dit de Namur, prieur de l'abbaye, de deux pièces de pré aux Armoises ([23 janvier] 1285, n.st.). — 7. Vente par Herbert, dit de Falaise, exécuteur testamentaire d'Alouin, dit de Châtillon, de la moitié d'un pré aux Armoises ([14 septembre] 1296). — 8. Mémoire des habitants des Armoises contre ceux de Bazancourt à propos de droits de pâturage (1722). — 9. Opposition à criée mise sur la seigneurie de Sy et des Grandes Armoises saisie sur Joseph de Sainte-Ture par Rose Barilly, veuve de Jean Neveux, procureur au bailliage des ville et prévôté de Donchery (s.d., déb. XVIII^e s.).

54 H 80. — 1 liasse (14 pièces dont 2 parch.), 1 sceau.

1243-1756. — Aure [Ardennes] : dîmes, terrages. — 1. Reconnaissance par Guiot, fils de feu Simon de Manre, de la possession d'une charruée de terre à Aure, redevable de la dîme envers l'abbaye (février 1243, n.st.). — 2. Après contestation sur des terrages, cession en aumône à l'abbaye par Baudouin, seigneur d'Aure, de tous ceux qu'il possède (novembre 1256) (sceau). — 3-14. Quittances du procureur de l'abbaye, délivrées au locataire des dîmes d'Aure, Jean Baudart (octobre 1748 - août 1756).

54 H 81. — 1 liasse (17 pièces dont 5 parch.).

1297-1789. — Authe et Autruche [Ardennes] : dîmes, biens. — 1. Décharge des réparations de l'église d'Autruche accordée à Thibaut, prieur de Saint-Médard de Grandpré, moyennant une rente d'un setier de mœteil [29 juin 1297]. — 2. Après contestation entre les religieux et Jean Forfault, au nom de sa femme, veuve de Thomas Dauret, reconnaissance aux premiers d'une pièce de pré à Aure (24 décembre 1555). — 3. Bail donné par Nicolas Simon, procureur du prieuré de Grandpré, à Nicolas Château et à Jean Ladoqué, d'Authe, du tiers des dîmes appartenant à l'abbaye, pour six ans (28 juin 1717). — 4. Bail des dîmes d'Authe et Autruche donné par Pierre de Vrigne, procureur de l'abbaye, à Claude Muzart, curé d'Authe et Autruche, pour le temps de sa cure (4 juillet 1718). — 5. Prise à bail par Nicolas Château des dîmes d'Authe (1^{er} mai 1723). — 6-8. Bail de la part des dîmes d'Authe dépendant du prieuré de Grandpré donné par un représentant de Michel-Alexis Flament, procureur de l'abbaye à François Blocq, curé d'Authe et Autruche (15 juin - 24 août 1739). — 9. Bail par Jacques Hamelle, religieux du prieuré de Grandpré, à Nicolas Château, d'Authe, des dîmes de l'abbaye à Authe (19 septembre 1743). — 10. Sentence rendue par défaut contre Jean Robitat, curé d'Authe et d'Autruche, décimateur pour un tiers, dans un procès l'opposant à Jean Déhut, laboureur, décimateur des deux tiers de dîmes d'Authe (30 avril 1767). — 11. Réclamation d'un habitant d'Authe, créancier de l'abbaye (1769). — 12. Bail donné par le chapitre de l'abbaye à Pierre-Nicolas Goujon, curé d'Authe, du sixième des dîmes appartenant à l'abbaye (20 octobre 1784).

— 13. Bail par le chapitre de l'abbaye à Paul Godart, laboureur à Authe, et à Françoise Meunier, sa femme, du tiers des dimes d'Authe appartenant à l'abbaye (14 juillet 1789). — 14-17. Pièces de la procédure opposant à Nicole Frizon, prieur du prieuré de Grandpré, défendeur, Françoise, veuve de Thomas Dannet, demeurant à Mouzon, à propos d'un pré à Authe, lieu-dit la Folie (XVIII^e s.).

54 H 82. — 1 liasse (2 pièces parch.), 1 sceau.

XII^e s. - 1789. — Avançon [Ardennes] : dîmes.
— 1. Confirmation par G., seigneur de Séry, de l'aumône faite par G. de Taissy de la dîme d'Avançon possédée par Al., son frère (s.d., XII^e s.) (sceau). — 2. Bail donné à Etienne Berthe, laboureur à Avançon, et à Marguerite Legros, son épouse, de la part de l'abbaye dans la dîme d'Avançon (27 juin 1789).

54 H 83. — 1 liasse (4 pièces dont 3 parch.).

1333-1787. — Avègres (c^{ne} Séchault, Ardennes). — 1. Vente aux religieux par Guiot de Falaise, de cinq setiers de froment de rente en franc-alieu sur le quart de la dîme d'Avègres ([16 juin] 1333). — 2. Ratification de cette vente par Humbert, patriarche d'Alexandrie et administrateur de l'église de Reims (2 octobre 1353). — 3. Transaction entre les religieux de Saint-Nicaise et ceux de l'abbaye à propos des dîmes d'Avègres, les religieux de Saint-Denis conservant le bénéfice de la donation ci-dessus (9 mai 1622). — 4. Bail donné par les religieux à Ponce d'Usson, laboureur à Monthois, d'une cense de quatre pièces de terre à Avègres (24 février 1787).

54 H 84. — 1 liasse (15 pièces dont 7 parch.), 2 sceaux.

1427-1768. — Ay : rente, procès. — 1. A la demande des religieux, ajournement des habitants d'Ay redevables d'une rente envers ceux-ci (1427). — 2. Procuration donnée à divers habitants d'Ay pour représenter la communauté dans le procès qui l'oppose aux religieux (19 mars 1438, n.st.). — 3. Exploit contre les habitants d'Ay pour le règlement de la rente (13-14 janvier 1447, n.st.). — 4-5. Arrêt du Parlement de Paris condamnant les habitants d'Ay au règlement de la rente ; copie (9 janvier 1471, n.st.) (sceau). — 6-7. Contestation entre Jean Audouart, prévôt de l'abbaye, et Oudin Petit, maire d'Ay, chargé, selon les religieux, de lever la rente à laquelle cette communauté est tenue envers eux ; sommation (12 janvier 1536, n.st. - 20 mars 1537, n.st.). — 8. Mémoire des frais engagés par les religieux lors des acquisitions faites sur les habitants d'Ay et reprises par ceux-ci (14 novembre 1661). — 9. Défaut prononcé contre les habitants d'Ay (14 mars 1664). — 10. Assignation des habitants pour procéder à la vente d'une coupe de bois leur appartenant, lieu-dit les Forests, au profit des religieux (8 février 1666). — 11-13. Arrêt du Conseil d'Etat ordonnant diverses saisies de bois au profit des religieux ; mandement royal pour exécution et paie-

ment des dépens (29 juillet - 12 septembre 1679) (sceau). — 14. Arrêt du Conseil d'Etat assignant le paiement des charges de la communauté d'Ay, notamment envers l'abbaye, sur les revenus de ses biens patrimoniaux (11 janvier 1682, n.st.). — 15. Délibération du Conseil de la ville d'Ay présidé par Jacques-Nicolas Leblanc, commandant du bataillon de milieu de Châlons, pour décider de l'échange avec les religieux d'une ruelle séparant deux de leurs jardins contre la même étendue de terrain audit Ay (17 avril 1768).

54 H 85. — 1 liasse (5 pièces dont 3 parch.), 1 sceau.

1262-1692. — Baslieux-lès-Fismes : vignes, cens et dîmes. — 1. Donation par Jean, seigneur de Baslieux, à Raoul, curé de Baslieux, de deux setiers de blé de rente annuelle en échange d'un jardin derrière la maison de Jean et confirmation par celui-ci des biens de la cure à Baslieux ([9 mars] 1262, n.st.) (sceau). — 2. Bail pour six ans par François Blanchart et par Charles Martineau, prieurs, à Nicolas Drouet, curé de Baslieux, du quart des dîmes, des oblations, du rapport du terroir (18 mars 1642). — 3. Don aux religieux par Nicolas Drouet, curé de Baslieux, d'une grange couverte de chaume (6 avril 1660). — 4. Remise par différents décimateurs de Baslieux, notamment l'abbaye Notre-Dame de Meaux, du quart des dîmes au curé dudit Baslieux (11 janvier 1692, n.st.). — 5. Sentence condamnant Claude Aubry, vigneron à Fismes, Pierre Cadot, Jean Lebrun, Nicolas Landrieux, vignerons à Baslieux, à verser six pintes de vin par poinçon pour droits de dîmes aux décimateurs, Pierre Le Grand, curé de Baslieux, Nicolas Damié et Jeanne Petit, veuve Lepoivre, de Fismes, les religieux et l'abbaye Notre-Dame de Meaux (6 septembre 1692).

54 H 86. — 1 liasse (6 pièces dont 2 parch.).

1665-1784. — Bayonville : dîmes, réparations de l'église. — 1. A la demande de François Callet, prieur de Grandpré, sommation faite à Jean Jacquet, laboureur à Bayonville, d'exhiber les réparations faites à l'église dudit lieu (1^{er} avril 1665). — 2. Défaut prononcé contre le sieur Jacquet (15 avril 1665). — 3-4. Notes se rapportant au procès (juin 1665). — 5. Condamnation des religieux à contribuer aux réparations de l'église à proportion des dîmes qu'ils perçoivent (8 avril 1673). — 6. Bail pour neuf ans par les religieux à Pierre Philippot, marchand, de Bayonville, du sixième des dîmes (27 juin 1784).

54 H 87. — 1 liasse (36 pièces dont 33 parch.), 14 sceaux.

1214-1622. — Bazancourt-sur-Bar (c^{ne} Châtillon-sur-Bar, Ardennes) : seigneurie et justice. — 1. Partage entre Hugues [II], comte de Rethel, Félicité, sa femme, et l'abbaye, des droits sur leur création commune de Bazancourt, accordant à l'abbaye, entre autres, les dîmes et la moitié des revenus (novembre 1214). — 2. Sentence de Gérard, Maurice et

Thomas, respectivement chanoines des chapitres de Saint-Symphorien, de Saint-Jacques et de Saint-Martin de Reims, condamnant Hugues [II], comte de Rethel, à restituer aux religieux le bois de Bazancourt et la justice de Grivy et à renoncer à des droits de gîte sur Givry et Ambly ([21 aout] 1219). — 3-4. Abandon aux religieux par Hugues [II], comte de Rethel, du bois de Bazancourt et renonciation au droit de gîte d'Ambly, sauve la faculté donnée au comte de faire construire une ville franche à Bazancourt dans un délai de trois ans, l'arbitrage des litiges étant confié au maréchal de Champagne et à Thierry, prieur de Grandpré ; notifications par Guillaume [II], archevêque de Reims (septembre 1221). — 5. Cession aux religieux par Hugues [II], comte de Rethel, et par Félicité, sa femme, du droit de gîte d'Ambly, du bois de Bazancourt et répartition de la justice de Grivy entre l'abbaye, pour ce qui est de sa terre et du four, et le comte, pour les autres terres et leurs habitants [30 novembre 1226]. — 6. Confirmation par Jean, comte de Rethel, de la renonciation au droit de gîte à Bazancourt (août 1248). — 7. A la suite d'un litige, reconnaissance aux religieux par les habitants des Armoises d'un étang à Bazancourt (décembre 1248). — 8. Cession aux religieux par Giriot, mayeur de Breuil, Odeleine, sa femme, Jean dit Soufle Tatée et divers habitants du pré dit du Clerc, à Bazancourt (juin 1252) (sceau). — 9. Devant Jean Dezy, bailli de Rethelois, reconnaissance par les habitants de Brieulles de l'appartenance aux religieux du bois de la Haie du Vieux Bar, à Bazancourt ([23 octobre] 1229) (sceau). — 10. A la suite de contestation entre Henri [VI], comte de Grandpré, Thomas le Jeune, seigneur de Coucy, les bourgeois de Châtillon, d'une part, et les religieux, d'autre part, bornage des finages de Châtillon et Bazancourt (juin 1250) (sceau). — 11. Cession aux religieux par Pierre duchêne et par Gobin, son fils, de tous leurs biens à Bazancourt (février 1255, n.st.). — 12. Cession aux religieux par Jean dit Le beau varlet, de Châtillon, fils de feu Amaury dit de Bairon et par Emmelote, sa femme, de trente-six verges de terre siennes En Mequeron, près du bois de Saint-Denis ([18 juin] 1276). — 13. A la suite d'un abus, reconnaissance par Thomas de Vervins, seigneur de Saint-Leu, de l'inexistence du droit de gîte et de past dont il avait usé à Bazancourt dans la maison des religieux ([14 mai] 1315) (sceau). — 14. Renonciation de divers habitants de Châtillon à couper du bois dans les bois des religieux à Bazancourt (17 janvier 1347, n.st.). — 15-16. Contestation entre les religieux et les habitants de Châtillon au sujet de droits de justice sur Poncelette, de Flory, servante des religieux, condamnée par ceux-ci à être brûlée mais revendiquée par les gens de Châtillon (3-23 mai 1347). — 17-18. Règlement d'une contestation avec le comte de Flandre accordant aux religieux le rétablissement de leur cep de justice à Bazancourt (6 mai 1330 - 16 juin 1348). — 19. Interdiction faite à Ferri de Granges, seigneur de Châtillon, de chasser dans la forêt de Bazancourt [16

décembre 1354]. — 20. Reconnaissance par Thomas, seigneur de Vervins, qu'il n'a pas de droit de chasse à Bazancourt (23 février 1355, n.st.) (sceau). — 21-22. Compromis entre le comte de Flandre, pour le comté de Rethel, et les religieux, délimitant les attributions en matière de justice à Bazancourt ([26 mars] 1355, n.st.). — 23-24. Reconnaissance de droits de pêche aux religieux (14 juin - [27 juillet] 1356). — 25-26. Droits de sauvegarde accordés aux religieux à Bazancourt, notamment en matière de chasse (12 mai 1387 - 11 juin 1398). — 27-28. Appel des religieux à la sauvegarde du roi au sujet d'un abattage de chênes abusif commis à leur détriment à Bazancourt (12 mai 1387 - 11 juin 1398). — 29. Procuration donnée sur ses terres de Châtillon par Jean, comte de Linange et de Priecourt, à Thierry Lalemant pour procéder avec les religieux au bornage de leurs domaines à Bazancourt (3 août 1387). — 30. Procédure en saisine et nouvelleté entre les religieux et Henri de Vouziers, seigneur de Sorey et gouverneur de Rethelois, au sujet de trente-six porcs saisis par les premiers sur des ressortissants du duc de Bourgogne, à Bazancourt (14 octobre 1395). — 31. Lettres de sauvegarde royale pour le maintien aux religieux de l'exclusivité de la pêche sur la rivière de Bar à Bazancourt, contre les habitants de Châtillon-sur-Bar (6 août 1397) (sceau). — 32. Bail donné par les religieux à Aleaume Gourmet, laboureur à Bazancourt, de leurs maison et dépendances de Bazancourt pour douze ans (11 avril 1499). — 33. Prise à bail par Tassin Javelot, de « Bécherelles, paroisse de Donnemarie », Etienne Boulon, de Boujoy, Etienne Soiet, de Donnemarie, Antoine Boulet, de Mons-en-Montois, de la maison des religieux à Bazancourt (27 février 1518, n.st.) (sceaux). — 34. Conventions passées entre les religieux et leurs receveurs de la ferme de Bazancourt louée par contrat datant de 1518 (15 juillet 1553). — 35. Vente par les religieux de douze arpents de pré sis près de l'étang de Bazancourt (31 juillet 1564). — 36. Nantissement établi au profit des religieux par Emery Cappy, porteur du bail du nommé Civette, locataire de leur ferme de Bazancourt (1622).

54 H 88. — 1 liasse (5 pièces pap.).

1620-1733. — **Bazancourt-sur-Bar : dégâts dans les bois et arpentage du quart en réserve.** — 1. A la suite de dégâts dans les bois de Bazancourt appartenant à l'abbaye Saint-Denis de Reims, interrogatoire par la Table de Marbre de Charles de Maupas, baron du Thour, père d'Henri de Maupas, abbé (1^{er} octobre 1620). — 2. Interrogatoire de Gabriel-Bernard Hostellain, de Châtillon-sur-Bar, forestier des bois de l'abbaye (15 octobre 1620). — 3. Information et témoignages recueillis par Ponce Drouet, sergent royal à Briquenay, sur les dégradations commises par le baron du Thour aux bois réservés et de haute futaie des religieux (5 septembre 1631). — 4. Engagement pris par l'archevêque d'Aix, abbé de Saint-Denis, de réduire la redevance due par les sieurs de La Goille, ses receveurs pour les dîmes d'Aix et Burbure et pour

l'exploitation des bois de Bazancourt, au cas où des restrictions leur seraient faites en raison de la guerre ou d'un règlement interdisant la coupe du bois blanc (22 juin 1718). — 5. Procès-verbal d'arpentage par Jacques Dolier, arpenteur royal à Epernay, du quart en réserve des bois de Bazancourt (20 juillet 1733).

54 H 89. — 1 liasse (2 pièces dont 1 parch.).

1676-1782. — **Beffu-et-le-Morthomme [Ardennes] : dîmes.** — 1. A la demande de l'abbaye de Saint-Denis de Reims, assignation des collecteurs de la dîme de Beffu-et-le-Morthomme (5 mars 1676). — 2. Devant le bailliage de Vermandois, bail par le chapitre de l'abbaye Saint-Denis de Reims à Pierre Godart et à Claude Mouton, marchand et laboureur au Morthomme, des dîmes de Beffu-et-le-Morthomme (16 mai 1782).

54 H 90. — 1 liasse (15 pièces dont 5 parch.).

1196-1774. — **Bergnicourt [Ardennes] : moulin.** — 1. Défense faite par Manassès [III], comte de Rethel, et par Hugues [II], son fils, à Aubri de Ménil de construire un moulin sur la Retourne entre celui appartenant à l'abbaye et à Dudon et le moulin de Bergnicourt (s.d., [1196]). — 2. Donation aux religieux par Leu d'Omert, par Hildiarde, sa femme, et par Ponce, leur fille, de l'aire du moulin qu'ils tenaient en fief du comte de Rethel, moyennant certains honneurs à leur mort (s.d., [1199]). — 3. Copie d'un accord intervenu en 1200 entre Hugues [II], comte de Rethel, et les religieux, aux termes duquel les religieux doivent subvenir aux dépenses de leurs moulins et entretenir la chaussée, obligation étant faite aux habitants du Châtelet, de Tagnon et de Bergnicourt d'y moudre (1200). — 4. Bail du moulin de Bergnicourt établi en faveur de Jesson Bailly et de Jean Chausson (13 août 1521). — 5. Bail par les religieux à Rasset de Hollandres, maçon à Saulces, et à Pierre Chausson, meunier, du moulin de Bergnicourt (15 avril 1545). — 6. Vidimus du bail de 1521 conférant au comte de Rethel une participation à la gestion et à l'entretien du moulin (29 juillet 1562). — 7. Transaction entre les religieux et Nicaise Charpentier, meunier, sur les servitudes (18 avril 1704). — 8. Accord entre Jean Le Machois, procureur de l'abbaye, et Etienne Lebrun, meunier, sur les réparations et bail conclu avec François Chamuzart, meunier, de Sablon (30 mai 1705). — 9-13. Lettres concernant le bail à un nommé Demain de la moitié du moulin et du droit de pêche à Bergnicourt (21 mars - 26 juillet 1756). — 14. Observations concernant le moulin et les dîmes avant renouvellement du bail (s.d.). — 15. Correspondance entre Ledoux, avocat, et le procureur de l'abbaye au sujet de l'affermage du moulin (16 juillet 1774).

54 H 91. — 1 liasse (8 pièces dont 4 parch.), 1 sceau.

1526-1561. — **Béry (c^{ne} Arcis-le-Ponsart) : aliénation et recouvrement de la seigneurie.** — 1.

Bail à ferme par les religieux à Jean Dibel de leur maison et terres de « Berry-en-Tardenois » et des dîmes afférentes (18 août 1526). — 2. Assignation, à la demande du cardinal de Lenoncourt, évêque-comte de Châlons, abbé de Saint-Remi, des religieux de l'abbaye, en bornage d'un bois sis à Coëmy (24 mai 1544). — 3-4. Transaction entre le cardinal de Lenoncourt et Claude Cauchon, abbé de Saint-Denis, par laquelle celui-ci abandonne tout droit de seigneurie sur les bois de Béry, moyennant une redevance annuelle ; vidimus de la Chambre des Requêtes (4-28 juin 1544). — 5. Prise de possession des bois de Béry par le cardinal de Lenoncourt, abbé de Saint-Remi, de la seigneurie (21 août 1544). — 6. Supplique adressée par les religieux de l'abbaye au cardinal de Lorraine, pour obtenir confirmation du recouvrement par l'abbaye de la seigneurie de Béry rétrocédée par Saint-Remi et comprise dans celle que Saint-Remi conserve sur Crugny (28 mai 1561). — 7. Information menée par Blanchet de La Bruyère, garde de la seigneurie de Coëmy, à la demande d'Adam Ravineau, aumônier de Saint-Remi, sur la valeur de la cense de Béry tenue par Jean Dibel et d'autres (9 octobre 1561). — 8. Approbation donnée par Charles, cardinal de Lorraine, abbé de Saint-Remi, à la révision du contrat d'aliénation de la terre de Béry, dont la seigneurie et les charges reviennent à Saint-Denis (12 novembre 1561) (sceau).

54 H 92. — 1 liasse (7 pièces dont 1 parch.).

1639-1769. — **Bisseuil : terres.** — 1. Bail à cens par Martin Balourdel, vigneron à Ay, garde de la seigneurie des religieux, à Jacques Guillenette, pêcheur à Bisseuil, de dîmes et de prés à Bisseuil, pour six ans (1^{er} mai 1639). — 2. Bail à cens par Pierre Cabot, vigneron à Ay, procureur des religieux, à Jacques Guillenette de la moitié des dîmes de la grande et petite corvée de Bisseuil (1^{er} août 1651). — 3. Bail par l'abbaye à Hélain Bouda, laboureur à Bisseuil, de quatre fauchées de pré, lieu-dit le Bas-Pré, à Bisseuil, de la moitié de la dîme de la grande corvée et de la moitié de celle du Pré-le-Roi (11 février 1687, n.s.t.). — 4. Accord entre Guillaume de La Rue, procureur de Saint-Nicaise, déchargeant l'abbaye de toutes réparations à faire à l'église, décimes, taxes, moyennant une redevance annuelle à Saint-Nicaise ; ratification des chapitres respectifs (29 avril - 10 mai 1689). — 5-6. Sentence notifiée au profit des religieux par Roger Bruslard, marquis de Sillery, contre Hélain Bouda, de Bisseuil (15 avril 1704 - 5 janvier 1705). — 7. Liste de prés et terres appartenant aux religieux à Bisseuil (12 avril 1769).

54 H 93. — 1 liasse (15 pièces dont 12 parch.), 1 sceau.

1300-1762. — **Boulençon (vill. détr., c^{ne} Olizy, Ardennes) : seigneurie et justice.** — 1. Mémoire énumérant divers droits du prieur du prieuré de Grandpré à Boulençon (s.d., vers 1300). — 2. Abandon par Clarembaud de Primat, écuyer, et par le prieur de

Grandpré, de leurs droits de terrage sur la couture dite de Boulençon, moyennant redevance annuelle d'un quartel d'avoine par les tenanciers (29 août 1302). — 3. A la demande des religieux, ajournement signifié par le bailli de Vitry à la demoiselle d'Olizy, pour avoir enfreint des droits de justice leur revenant (mars 1332). — 4. Ratification par le curateur des enfants de feu Simon, dit de Boulençon, de l'achat par le prieur de Grandpré d'une vigne à Boulençon, moyennant redevance (juin 1336). — 5. Cession faite par Thibaud de Saint-Hilaire, prieur de Grandpré, à Pierre du Châtelet, d'une maison, grange et vigne à Olizy et de la terre de Falaise, réserve faite de la seigneurie (30 août 1350). — 6-7. Commission donnée par Jean II, roi de France, au bailli de Vermandois pour enquêter sur les interventions abusives d'Hugues de Sault dans la maison de Boulençon appartenant aux religieux et placée sous la sauvegarde royale ; vidimus pour le premier sergent du bailliage (7-18 mai 1351). — 8. Vente par Jean de Boulençon, fils de feu Symonin de Boulençon, à Thibaud de Saint-Hilaire, prieur de Grandpré, et à Coleçon, fils de Jean Legris, de Puiseux, clerc, d'un jour de vigne, d'une grange à Puiseux, et de plusieurs pièces de terre au même lieu (9 août 1352). — 9. Assurance donnée aux religieux par le lieutenant du prévôt de Sainte-Menehould, Poncinet Rongebource, que la poursuite par la justice royale d'un homme de Pontfaverger réfugié dans la maison des religieux à Boulençon ne portera pas préjudice aux droits de justice audit lieu du prieur de Grandpré (23 juillet 1355). — 10. A la requête des religieux, signification faite par Simon Mondidier, sergent royal en la prévôté de Sainte-Menehould, à Jean de Moiri, prieur de Crécy et procureur de l'abbaye de Belval, notamment, pour avoir enfreint la justice de l'abbaye à Boulençon, et amende honorable (2 octobre 1356). — 11. Exposé par les religieux, en vue d'une sentence arbitrale, des raisons pour lesquelles le droit de justice sur la maison de Boulençon appartient au prieur de Grandpré, à l'encontre de la demoiselle de Vonecq, dame d'Olizy (1394). — 12. Mémoire énumérant les droit des religieux à Boulençon, portant vidimus de lettres royaux qui placent cette maison dans la sauvegarde royale et notification à Hugues de Sault, seigneur d'Olizy, réservant le jugement des litiges au prévôt de Sainte-Menehould (1394). — 13. Sentence arbitrale entre Guillaume d'Apremont, seigneur de la Ferté, à Olizy, et Nicole Teguli, prieur de Saint-Médard de Grandpré, réglant les limites du fief de Boulençon (21 mars 1519). — 14. Commission sur arrêt d'Henri II, roi de France, ordonnant la visite des bâtiments à réparer dépendant de la maison de Boulençon baillé par Nicole Frizon, prieur de Grandpré à Renesson Morel (1^{er} février 1557) (sceau). — 15. Information ouverte par le comte de Saint-Florentin, président du Conseil de l'ordre de Saint-Lazare, sur la maladrerie de Boulençon placée sous le vocable de Saint-Gorgon, à Olizy-la-Ferté, et sur ses liens de dépendances vis-à-vis de l'abbaye ; réponse des religieux (8 septembre 1762).

54 H 94. — 1 liasse (34 pièces dont 16 parch.), 1 sceau.

1116-1786. — **Bouy : cure et dîmes.** — 1. Donation à l'abbaye par Raoul [le Vert], archevêque de Reims, des cures (*altare*) de Bouy et de Mars-sous-Bourcq, confirmation de la dîme de l'annone au fisc d'Attigny, moyennant la célébration de son anniversaire, et de la cure de Neuflize, donnée par Manassès, son prédécesseur (1116). — 2-4. Sentence arbitrale prononcée par l'official de Reims entre les habitants de Bouy et les religieux, condamnant ceux-ci aux réparation du toit de la nef et des vitraux du chœur ; copie et traductions ([29 avril] 1323). — 5. Constitution d'arbitrage entre l'abbesse d'Avenay et les religieux prétendant avoir dans la maison du curé de Bouy un four exempté de la justice des religieuses ([10 août] 1345). — 6-7. Sentence du bailli de Sézanne ne réservant aux religieux qu'un petit fourneau personnel ; copie (10 février 1349, n.st.). — 8. Sentence du bailli de la duchesse d'Orléans, prise à la demande des habitants, fixant la nature et la quotité des dîmes à percevoir par le curé, Pierre L'advisé (12 avril 1383). — 9. Sentence de la prévôté de Châtillon condamnant Thomas, curé de Bouy, à payer aux religieux une certaine somme sur les revenus de sa cure (3 avril 1396). — 10-12. Attribution aux religieux des dîmes des Grandes-Loges dépendant de Bouy ; signification aux intéressés et affermage à Jean Guillaume, laboureur aux Grandes-Loges ; condamnation du curé des Grandes-Loges à restituer les fruits indûment perçus (18-20 juillet 1482). — 13. Sentence de la prévôté de Châtillon confirmant l'accord passé entre les religieux, le curé de Bouy et les religieuses de Saint-Pierre d'Avenay, concernant des terres dépendant de la cure de Bouy exemptées de dîmes, sauf en cas de nouveaux acquêts (24 avril 1504). — 14. Sentence du bailli de la reine-mère Louise de Savoie, dame d'Epernay, déclarant que Remi Frizon, curé de Bouy, a des droits curiaux sur deux maisons sises aux Grandes-Loges, à l'encontre du curé dudit lieu (12 décembre 1525). — 15-29. Procès sur les dîmes, notamment celle des agneaux, entrepris par Robert Coustin, curé de Bouy, contre divers ; bail de dîmes ; partage de dîmes et condamnation du curé de Bouy à faire les réparations de l'église conjointement avec l'abbesse d'Avenay (1525-1674). — 30-33. Prise de possession de la cure par André Châtellain, après révocation de Pierre Patin, puis par Noël Dubois (1583-1675). — 34. Bail pour neuf ans paies religieux à Jean-Baptiste Bayeu et à Jean-Baptiste Macquart, laboureurs, de la moitié des grosses dîmes (27 août 1786).

54 H 95. — 1 liasse (91 pièces dont 13 parch.).

1173-1769. — **Brécy (cne Brécy-Brières, Ardennes) : cure et dîmes.** — 1. Donation à l'abbaye par Pierre [II], abbé de Saint-Remi, de la terre de « Heincurth », moyennant redevance d'avoine sur la villa de Brécy (1173). — 2. Notification par Henri [V], comte de Grandpré, de l'aumône faite par Jean le Diable

de huit setiers de blé sur sa dîme de Brécy (décembre 1212). — 3-4. Hypothèque par Jean le Diable de la dîme de Brécy pour 40 livres ; notification par Aubri, archevêque de Reims (décembre 1212 - février 1213, n.st.). — 5-6. Vente par Mathilde de Tours et par Johannet, son fils, de leur dîme de Brécy ; confirmation par Henri, comte de Grandpré (mars 1227 - janvier 1228, n.st.). — 7-10. Bail des dîmes passé entre les religieux de Saint-Denis et Jean Chobelet, laboureur à Brécy ; lettres royaux de rescission et consentement des parties (16 avril 1539 - 13 juin 1542) (sceau). — 11-12. Transaction entre les religieux et le curé de Brécy par laquelle celui-ci renonce aux grosses dîmes moyennant l'obtention des petites dîmes appartenant aux religieux ; copie (17 février 1546). — 13. Procès entre Pierre Dupont, curé de Brécy, et Jeanne Le Febvre, de Brécy, à propos des novales (29 mars 1594). — 14. Signification à l'abbé de Saint-Denis de la vacance de la cure (27 février 1636). — 15-16. Baux des dîmes, notamment à René Leblanc dit Saint-Arnoul (15 septembre 1641 - 28 avril 1648). — 17-18. Transaction entre les religieux et les habitants de Brécy pour l'entretien de l'église (5 mai - 13 juillet 1650). — 19-21. Baux de dîmes à Jean Linguet et à Claude Germain, de Brécy (11 juillet 1655 - 29 juin 1659). — 22-63. Pièces de la procédure opposant le curé Claude Chevalier à Pierre de Flandre, lieutenant de la justice d'Olizy, à divers habitants dudit lieu et aux religieux (12 octobre 1662 - 28 février 1686). — 64-72. Procès annuel des dîmes entre François Langlois, laboureur à Brécy et les religieux, d'une part et Louis Leroy, curé, d'autre part (6 septembre 1703 - 28 août 1705). — 73-74. Bail des dîmes par les religieux à Nicolas Desroches, marchand à Brécy (3 décembre 1713 - 27 juin 1716). — 75. Commission sur arrêt du Parlement, contre le curé, dans le procès l'opposant aux religieux pour dîmes (18 mars 1739) (sceau). — 76-77. Arrêt du Grand Conseil contre Jérôme Goujon de Thuisy, baron de Challerange, seigneur de Brécy, en faveur des religieux, pour les dîmes (5 septembre 1739) (sceau). — 78. Dans un procès pour une terre à Brécy dont la dîme est partagée entre le curé et les religieux, copie de pièces de comparaison (1739). — 79. Assignation au Conseil, à la demande des religieux, de Nicolas de la Cour et de Gilles Goupy pour dîmes (31 août 1740). — 80-82. Exploits délivrés contre les habitants de Brécy au sujet de dîmes (1740). — 83-87. Mémoires de réparations de l'église (1741-1749). — 88-89. Réclamation des novales par Apollinaire Guillermart, curé de Brécy (30 juin - 2 juillet 1767). — 90-94. Attestation de perception des dîmes, accord sur les novales entre le curé et Antoine-François Rogier, procureur de l'abbaye (1768-1769).

54 H 96. — 1 liasse (47 pièces dont 26 parch.), 26 sceaux.

[Vers 1170]-1763. — **Breuil-sur-Vesle : dîmes, cens, propriétés.** — 1. Transfert à l'abbaye par Pierre, abbé de Notre-Dame d'Igny, de la rente versée à Engelran, fils de Gérard de Lagery, celui-ci en ayant

gratifié l'abbaye (s.d., vers 1170). — 2. Vente à l'abbaye par Girard, abbé de Notre-Dame d'Igny, de la part des dîmes qu'il détenait (1180). — 3. Vente à maître Henri le physicien, de Reims, par Wyet l'aveugle et par Agnès, sa femme, d'une pièce de vigne à Breuil (avril 1292) (sceau). — 4. Vente à maître Henri dit De la fosse par Briard di li Piscart, d'Unchair, et par Helote, sa femme, d'une vigne à Breuil ([12 décembre] 1293) (sceau). — 5-16. Acquisition sur Jean et Guiard de Courlandon de la seigneurie de Breuil consistant en prés, vignes, moulins ; confirmation par Jean de Courlandon, père des susdits, par Jean, seigneur de Baslieux, et par Jacques de Breuil ([29 avril] 1300 - [1^{er} juin] 1300) (sceaux). — 17. Amortissement de la seigneurie de Breuil par Philippe le Bel, roi de France, et par Jeanne, sa femme (août 1300) (sceau). — 18. Vente à Poncelet de Verpel par Thibaud dit Boiliaue, Oudin, son frère, Jean Baudelos et Henri dit de Biaugrant, d'Unchair, de terres et de prés à Breuil ([31 mars] 1303, n.st.). — 19-24. Renonciation de Gérard de Courlandon à la seigneurie cédée par Jean et par Guiart, ses frères ; renonciation de Gui d'Anglure et d'Yde, veuve de Jean de Courlandon ; confirmation de Jean, dit Moinniot, de Maire, et d'Alice de Breuil, sa femme ([25 septembre] 1306 - [19 septembre] 1317). — 25-26. Approbation par Gérard, seigneur de Courlandon, de l'aumône faite aux religieux par Henri Delafosse d'une vigne à Breuil ([7 décembre] - [4 décembre] 1329). — 27. Bail pour vingt ans par les religieux d'une pièce de terre sise à Unchair (24 octobre 1684). — 28. Location pour six ans à Jean et à André Doblin d'une terre à Breuil (27 mai 1726). — 29-47. Procès entre Sébastien Dufaux, laboureur à la ferme de Vassieux, paroisse de Breuil, et Marie-Louise Louis, veuve de Herbemont dit Baumont, au sujet de fermages (1760-1763).

54 H 97. — 1 liasse (6 pièces dont 3 parch.).

1336-1784. — **Briquenay [Ardennes] : justice foncière, terrages, dîmes.** — 1-2. Revendication par les religieux sur le prévôt de Châtillon de droits de justice, notamment pour un pré ([4 mars] - [25 mai] 1336). — 3. Redevance de rentes au prieuré de Grandpré sur la seigneurie de Briquenay (4 mars 1462). — 4. Affermage des dîmes à Bertrand Hanneau, taillandier à Briquenay (24 février 1542). — 5. Ordre de perception des dîmes et terrages de Briquenay et Germont (13 août 1573). — 6. Bail des dîmes à Paul-Gérard Laviarde, curé de Briquenay (13 juillet 1784).

54 H 98. — 1 liasse (10 pièces dont 8 parch.), 2 sceaux.

1161-1730. — **Burigny (vill. détr., c^{ne} Witry-les-Reims) : justice, cens et terres.** — 1. Ratification par Sanson, archevêque de Reims, du don fait par Hugues d'Aizy, lors de son entrée à l'abbaye Saint-Denis, d'une somme d'argent avec laquelle Odon, abbé, a acheté d'Etienne dit strabo [Le louche] une terre à Burigny au profit de l'infirmerie (1161). — 2-5. Listes

de cens dus à l'abbaye, à Burigny (s.d., vers 1200-1324). — 6-7. Accord entre le chapitre cathédral de Reims et les religieux accordant les deux tiers des cens de Burigny au chapitre et l'autre tiers aux religieux (5-21 octobre 1336) (sceaux). — 8. Liste des terres et cens appartenant à l'abbaye (1543). — 9. Déclaration de la cense de Burigny (22 février 1698). — 10. Bail de trois pièces de terre à Burigny et à Witry-lès-Reims en faveur de Simon Boileau, laboureur à Witry (29 avril 1730).

54 H 99. — 1 pièce parch.

1265. — **Caurel : droits de ventes.** — 1. Sentence de l'official de Reims condamnant quatre habitants à acquitter aux religieux les droits de vente de pièces de terre acquises audit terroir ([2 mai] 1265) (sceau).

54 H 100. — 1 liasse (6 pièces dont 2 parch.), 1 sceau.

1263-1720. — **Cauroy-lès-Hermonville : vignes et bois.** — 1. Vente aux religieux par Helvis dite La Ribaude, veuve de Robert dit Le Ribaud, d'une pièce en terre et vigne à Cauroy, En Juef ([2 avril] 1263, n.st.) (sceau). — 2. Vente par Ponçard dit Garrabaille, de Cauroy, et par Hélissende, sa femme, d'une pièce de vigne à Cauroy (janvier 1281, n.st.). — 3. Arpentage de quelques quartiers de bois à Cauroy (14 février 1643, n.st.). — 4-6. Sentence contre Laurent Carré et Denise Baudon au sujet de vignes (1710-1720).

54 H 101. — 1 liasse (21 pièces dont 16 parch.), 3 sceaux.

1237-1788. — **Cauroy-lès-Machault [Ardennes] : cure et dîmes.** — 1-3. Vente en alleu à l'abbaye Saint-Symphorien de Reims par Eustache, fils de Gui de Dampierre-sur-Auve, de la moitié de la dîme (juin 1237) (sceau). — 4. Vidimus par Henri [II], archevêque de Reims, de la vente ci-dessus (janvier 1238, n.st.). — 5-6. Sentence adjugeant aux religieux de Saint-Denis, contre ceux de Saint-Symphorien, la dîme ci-dessus ; condamnation à restitution des fruits perçus (avril-mai 1239) (sceau). — 7-10. Sentences de l'officialité de Reims contre le chapitre de Saint-Symphorien (17 août 1250 - décembre 1253) (sceau). — 11. Composition sur la dîme entre Eustache, de Dampierre-sur-Auve, et André, chanoine de Châlons, d'une part, et les religieux, d'autre part ([17 novembre] 1256). — 12. Amortissement de la dîme par Thibaut [V], roi de Navarre, comte de Champagne et de Brie ([9 juin] 1260) (sceau). — 13-14. Déclaration par Thomas Mahiu, curé de Saint-Pierre de Cauroy, du revenu temporel attaché à sa cure (1548 - 3 juin 1549). — 15. Mainlevée de la saisie opérée sur le revenu de Thomas Mahiu, à cause du droit de franc-fief (6 juin 1549). — 16. Présentation à la cure de Jean Othain par les prieur et discrets de l'abbaye (20 mars 1635). — 17. Sentence contre les paroissiens au sujet des réparations de l'église (5 septembre 1671). — 18-21. Baux des dîmes de Cauroy et de Vuargny (1774-1788).

54 H 102. — 1 liasse (3 pièces dont 2 parch.).

1556-1788. — **Challerange [Ardennes] : dîmes.** — 1. Sentence de l'officialité de Reims maintenant les religieux dans la possession des menues dîmes (17 mars 1556, n.st.). — 2-3. Baux des dîmes à Jean-Baptiste Combault et à Claude-François Remion (1774-1788).

54 H 103. — 1 liasse (1 pièce parch.).

1368. — **Chambrecy : dîmes.** — 1. Vente par Raoul de Bouleuse, chevalier, et par Jeanne des Prés, sa femme, de leur part des dîmes de Chambrecy (13 février 1368, n.st.).

54 H 104. — 1 liasse (5 pièces dont 4 parch.).

1630-1678. — **Chamery : vignes.** — 1-5. Acquisition par les religieux de vignes sur Ponce Gauthier, curé de Rethel, Pierre Chauvet, vigneron à Chamery, Pierre Roland, conseiller du roi au Présidial de Reims, Jean Roland, chantre de la cathédrale de Reims (1630-1678).

54 H 105. — 1 liasse (6 pièces dont 5 parch.).

1499-1674. — **Champfleury : vignes et bois.** — 1. Acquisition de vignes à Champfleury sur Jean le Menestrier, vigneron à Montbré (1^{er} février 1499, n.st.). — 2-6. Procédure sur des dégâts causés aux bois des religieux par divers habitants (1674).

54 H 106. — 1 liasse (29 pièces dont 28 parch.), 28 sceaux.

1258-1349. — **Champigny : acquisition de la seigneurie.** — 1-4. Confirmation par Gaucher, comte de Rethel, de l'échange fait par les religieux avec Jean le châtelain, de Bel Estre, et Alice, sa femme, de leur terre de Chesnois contre celle de Champigny ; vidimus de Thomas, archevêque de Reims ; acte de l'officialité de Reims portant renonciation à leurs droits par Richard dit de Lambur et par sa femme, sœur de Jean, de Bel Estre ; copie (juillet-août 1258) (sceaux). — 5. Approbation par Manassès, comte de Rethel, de la vente faite aux religieux par Henri d'Ambly d'une rente comportant notamment cinq muids de vin à prendre à Champigny (mars 1264, n.st.) (sceau). — 6-7. Donation aux religieux de ses terres de Champigny par Henri *physicus*, dit Delafosse, qui les avait acquises de Guiard de Champigny (mars 1302, n.st. - [29 février] 1304, n.st.) (sceau). — 8-11. Vente par Guiard de Champigny de tous ses biens et surcens à Champigny ; ratification par Robert [I^{er}], archevêque de Reims ; dédommagement accordé par Guiard à sa sœur Comtesse, veuve de Vaudet de Son ; lettres d'amortissement de Philippe le Bel, roi de France (février-juillet 1302) (sceaux). — 12-13. Cession aux religieux par Isabelle, veuve de Raoul de Champigny, de ses droits sur le ruisseau coulant à Champigny ; confirmation par les habitants dudit lieu ([31 mars et 1^{er} avril] 1304, n.st.) (sceau). — 14. Transaction en cours de procès avec Isabelle du Buisson, veuve de Raoul de

Champigny, pour borner les limites de la justice de Champigny appartenant aux religieux ([26 mars] 1304, n.st.) (sceau). — 15. Renonciation des héritiers de Raoul de Champigny à la possession du ruisseau séparant leurs possessions de celles des religieux ([25 mai] 1305) (sceaux). — 16-18. Arpentage et bornage de la seigneurie des religieux (mai-septembre 1311) (sceaux). — 19-22. Cession aux religieux par Jean de Togny de tous ses biens et revenus à Champigny (juin 1311) (sceaux). — 23-24. Vente aux religieux par Jacques dit Le Moine, de Ludes, de sa part de la seigneurie de Champigny consistant, entre autres, en moitié du four banal et rivière ([27 octobre] - [11 novembre] 1332) (sceaux). — 25. Renonciation de Pierre d'Ival, sa femme, et ses enfants à leurs droits à Champigny en faveur des religieux (28 décembre 1332) (sceau). — 26-28. Amortissement par Jean [II], archevêque de Reims, et par le chapitre cathédral des biens acquis ci-dessus par les religieux, moyennant extinction d'une rente de « past » (juin-juillet 1340) (sceau). — 29. Vente aux religieux par Jean, fils de feu Colart Le Hideux, de Buzancy, d'une rente de froment et vin à Champigny (7 août 1349).

54 H 107. — 1 liasse (17 pièces dont 15 parch.).

1260-1774. — **Champigny : seigneurie et justices ; dîmes.** — 1. Sentence condamnant Renier dit Akarin à déboucher le fossé dit de Warnier où les religieux avaient le droit de pêche ([27 février] 1260, n.st.) (sceau). — 2. Reconnaissance donnée par le maire et les échevins de Champigny de ce que les habitants ne peuvent vendanger les vignes sans permission de l'abbaye ([5 mars] 1261, n.st.). — 3. Restitution par Renier d'un pot de cuivre saisi sur la justice des religieux chez Harduin, un de leurs censitaires (novembre 1261) (sceau). — 4. Sentence de Fourques, chevalier, de Bouclenay, bailli de Thomas, archevêque de Reims, condamnant Renier Akarin, chevalier, de Champigny, à relâcher les gens de l'abbaye qu'il avait fait emprisonner (février 1262, n.st.) (sceau). — 5. Renonciation par Jean Dubois, de Châtillon, bailli de Reims, à la capture d'un prisonnier, saisi chez les religieux (12 juillet 1333). — 6-7. Accord entre Jean de Vienne, archevêque de Reims, l'abbaye et les habitants de Champigny par lequel une redevance perçue en vin est commuée en argent au bénéfice des deux premiers (21 septembre - 31 octobre 1340) (sceau). — 8. Compromis entre l'abbaye et le chapitre cathédral de Reims au sujet de droits de dîmes sur des champs et vignes à Champigny ([8 juillet] 1363) (sceaux). — 9-10. Arrêt du Parlement de Paris condamnant des habitants à une amende pour avoir troublé les officiers de justice de l'abbaye dans leurs droits (14 janvier 1368, n.st.). — 11-12. Condamnation des habitants de Thillois et de Champigny à payer les grosses et menues dîmes sur des terres situées à Champigny ; attestation de son sceau par Robert Wyrtart, sergent du roi en la prévôté de Laon, gardien délégué auprès de l'abbaye (2 août 1376 - 4 octobre 1378). — 13. Sentence condamnant

Jacques Gaillard, bourgeois de Reims, à payer des droits de petit vinage sur maison et jardin à Champigny (7 juin 1387) (sceau). — 14. Condamnation des officiers de justice de l'abbaye à une amende pour avoir pris vingt-deux vaches dans les bois de la demoiselle de Maupas (29 janvier 1535, n.st.). — 15. Vente par Jean Richié, vigneron, Marguerite, sa femme, et Poncelet Bignot, manouvrier à Champigny, de deux pièces de bois à Champigny (4 mai 1536). — 16. Procès-verbal des plaids généraux tenus à Champigny pour la réforme des abus de justice sous la présidence de Nicolas Hilette, bailli de Champigny (23 octobre 1731). — 17. Extrait d'un cueilleret de cens et surcens appartenant à l'abbé de Saint-Denis de Reims à Champigny (15 février 1774).

54 H 108. — 1 liasse (23 pièces parch.), 9 sceaux.

1262-1535. — **Champigny : contrats d'acquisitions, baux des propriétés.** — 1. Compromis entre Renier dit Akarin, chevalier, Aubri de Champigny, écuyer, et ses frères, d'une part, et les religieux, d'autre part, à propos de droits à Champigny (avril 1262). — 2. Echange entre les religieux et Henrion d'Ambly, écuyer, d'une vigne à Mont-Laurent contre une rente de vin à Champigny (mars 1263, n.st.) (sceau). — 3. Vente aux religieux par Ponsard de Thillois, Emmeline, sa femme, et Serine, mère d'Emmeline, d'une maison à Champigny (novembre 1274). — 4. Vente aux religieux par Florie, veuve d'Hugues de Porte, de Thillois, et par Drouard, fils de Wiard Cravete, d'une pièce de bois à Champigny [30 décembre 1274]. — 5. Donation aux religieux par Aubri dit de Blanzy de tout ce qu'il possède à Champigny, Courcelles et autres lieux ([11 août] 1304) (sceau). — 6. Donation par Gérard de Champigny de deux pièces de bois à Champigny (25 mars 1306, n.st.) (sceau). — 7. Compromis répartissant les terres de feu Baudenet, de Blanzy, entre l'abbaye et les héritiers ([14 août] 1306) (sceau). — 8. Legs par Wautier de Rocquigny d'une moitié de son bois de Champigny aux religieux et de l'autre au pitancier ([9 février] 1320, n.st.). — 9. Réclamation par les religieux de dîmes à Champigny ([8 juillet] 1363). — 10-14. Exécution du testament de Regnaut de Champigny contenant divers dons de terres à Champigny aux religieux (26 décembre 1371 - 12 août 1372) (sceau). — 15. Donation de plusieurs pièces de bois aux religieux par Rose, veuve de Remi Cauchon (4 août 1413). — 16. Bail à surcens par Jean Nicolas, procureur de l'abbaye, à Jean Dubois, vigneron, d'une mesure et ses dépendances à Champigny (15 février 1510, n.st.) (sceau). — 17-18. Vente aux religieux par Jacques Raoul, contrôleur de dîmes, d'un jardin à Champigny (14 mai 1517 - 20 février 1518, n.st.) (sceau). — 19. Bail à vie par les religieux à Martin Dubois, vigneron, et à Colette, sa femme, d'une maison le long du grand chemin, à Champigny (3 mai 1520). — 20. Bail à vie d'une maison à Champigny par les religieux à Eymon Brioul, manouvrier, et à Colette, sa femme (30 mai 1526). — 21. Echange en-

tre les religieux et le seigneur de Bezannes de prés à Clairmarais contre six pièces de bois aux environs de Champigny (27 octobre 1534). — 22. Echange entre les religieux, d'une part, Adrienne de Bossu, veuve de Thierry Cauchon, seigneur de Maupas, et Nicolas Cauchon, son fils, d'autre part, de terres contre des bois (11 mars 1535, n.st.). — 23. Acquisition par les religieux de quatre pièces de bois à Champigny sur Raoulin Missart (11 mars 1535, n.st.).

54 H 109. — 1 liasse (68 pièces dont 18 parch.).

1536-1740. — Champigny : sous-chancellerie ; contrats d'acquisitions, baux et arpentages. — 1-2. Echange de plusieurs pièces de bois entre les religieux, d'une part, Nicolas Lelarge et Nicolas Chenois, seigneur de Beine, d'autre part (27 mai 1536). — 3-6. Acquisition par les religieux de bois, terres, prés, vignes à Champigny (mai 1536 - décembre 1612). — 7-10. Rapports pour la Chambre des Comptes par Jean Belot, maître des Comptes, sur le desséchement des marais de la Vesle à Champigny et à Tinqueux, notamment ; procès-verbaux d'estimation et d'adjudication aux religieux (1556-1566). — 11. Fondation de la sous-chancellerie dotée par Pierre Gauthier, curé de Buzancy, de six arpents de pré à Champigny pour dire son anniversaire (21 avril 1558). — 12. Plaids généraux de la seigneurie de Champigny (26 septembre 1567). — 13-14. Contrat de constitution de rente passé par deux laboureurs à Champigny au profit de Hubert Augier, receveur du taillon dans l'élection de Reims (2 janvier 1613 - 29 mars 1615, n.st.). — 15-22. Acquisition de divers surcens à Champigny par des habitants du lieu, vente de maison ; pièces de procédure (1613-1642). — 23. Déclaration des terres de la cense de Champigny (1642). — 24-54. Echange, acquisition de terre, baux, arpentage, contrats de nantissement au profit des religieux (1644-1653). — 55-65. Nouvelles acquisitions de surcens, terres, prés, comptes rendus d'arpentage (1657-1673). — 66. Bail pour neuf ans de la cense de Champigny donné par les religieux à Nicolas Vignon, laboureur à Champigny (22 septembre 1696). — 67-68. Rôle des terres et arpentage de la cense fait à la réquisition de Thomas Chezi, laboureur à Champigny (décembre 1740).

54 H 110. — 1 liasse (15 pièces dont 13 parch.), 8 sceaux.

1223-1661. — Charbogne [Ardennes] : dîmes et cens. — 1. Attestations de la donation à l'abbaye par Bernard de Seuil de la seizième partie de la dîme (novembre 1223) (sceau). — 2. Conventions entre le prieur de l'abbaye et le seigneur, Nicolas, à propos des dîmes de Charbogne ([4 septembre] 1294) (sceau). — 3-4. Sentence des assises de Sainte-Menehould accordant le seizième des dîmes de Charbogne à l'abbaye (6 novembre - 21 novembre 1368). — 5-7. A la demande des religieux, ajournement d'habitants de Charbogne (19 août - 21 septembre 1446). — 8-9. Sentence

condamnant Oudin Jacquelot à payer à Jacques Gerbaut, prévôt de l'abbaye, et aux religieux un surcens pour deux pièces de pré à Charbogne (27-28 octobre 1446) (sceaux). — 10-11. Sentence condamnant Jean de Courtray dit Gringnet et Oudin Jacquelot, de Charbogne, à payer un surcens aux religieux pour plusieurs pièces de pré audit lieu (1446). — 12. Sentence condamnant un nommé Blanchart à acquitter le surcens dû aux religieux sur un pré à Charbogne (11 décembre 1456) (sceau). — 13. Désistement de Robert Chomin, chapelain du comte de Grandpré, qui tenait à ferme les dîmes de Charbogne (11 mai 1541). — 14. Sentence condamnant Gérard Malapré, fermier des dîmes de Charbogne, à payer aux religieux le seizième de la dîme qui leur est due (18 janvier 1569). — 15. Assignation, à la requête des religieux, de Nicole de Ville, veuve de Robert de Joyeuse, dame de Saint-Lambert et autres lieux, et de ses fermiers, redevables d'une certaine quotité sur les dîmes de Charbogne (28 décembre 1661).

54 H 111. — 1 liasse (48 pièces dont 10 parch.), 1 sceau.

1236-1788. — Chardeny [Ardennes] : dîmes ; réparations de l'église. — 1. Reconnaissance par Emile de Grivy, Wautier, chevalier, de Mont-Saint-Martin, Emmeline, sa femme, Ponce, mère d'Emmeline, de la quotité des dîmes à percevoir (juin 1236). — 2. Après contestation, cession à l'abbaye Saint-Denis par Wautier, chevalier, de sa part des dîmes de Chardeny (16 août 1240). — 3-6. Approbation par Henri [VI], comte de Grandpré, et par Isabelle de Grandpré, de la vente faite par Wermondin de Juvigny de sa part de dîmes (avril-juin 1246) (sceau). — 7. Vente faite aux religieux par Gilles de la Malmaison de sa part de dîmes (février 1252, n.st.). — 8. Droit de menues dîmes sur une maison de Chardeny adjugé à l'abbaye Saint-Denis à l'encontre des religieuses de l'hôpital de Notre-Dame de Reims ([23 janvier] 1324, n.st.). — 9-11. Mémoire de procédure pour les habitants de Chardeny (13 juillet 1618). — 12-14. Autorisation donnée aux religieux de résilier le bail de leurs dîmes (11 juillet 1661 - 17 février 1666). — 15-16. Mémoires de réparations de l'église (22-23 novembre 1679). — 17-41. Procès au sujet des dîmes entre les religieux et leurs fermiers : Charles Varnet, Jérôme Mathieu, Nicolas Neveu (1692-1710). — 42-47. Devis et mémoires de travaux exécutés au chœur de l'église paroissiale par Pierre Foucart (8 mars 1759 - 1^{er} juin 1760). — 48. Bail des dîmes passé par les religieux avec Etienne Thomas et Louis Gromaire, laboureurs à Chardeny (11 juillet 1788).

54 H 112. — 1 liasse (12 pièces dont 8 parch.), 5 sceaux.

1196-1789. — Châtelet-sur-Retourne (Le) [Ardennes] : moulins. — 1. Accord entre Manassès [III], comte de Rethel, et Hugues [II], son fils, d'une

part, et les religieux, d'autre part, au sujet des moulins sur la Retourne, définissant les droits et les charges incombant aux religieux (1196) (sceau). — 2-6. Sentence de l'officialité de Châlons, défendant au comte de Rethel d'imposer aux religieux la présence à demeure dans leurs moulins d'un agent pour percevoir les redevances qui lui sont dues ; copie (juillet-aôut 1271). — 7. Bail des moulins passé entre Michel de Boncourt, pitancier de l'abbaye, pour les religieux, et Guillaume Balteau, laboureur au Petit-Saint-Rémy, tenu aux réparations (20 octobre 1554) (sceau). — 8. Mainlevée pour les religieux de la saisie opérée sur moitié des moulins par le comte de Rethel au détriment de Guillaume Balteau (15 février 1562). — 9. Procès-verbal de démolition du moulin et adjudication des bois en provenant (mai 1661). — 10-11. Bail par J.-B.-A. Combault, adjudicataire des biens de l'abbaye, à J.-B. Pideux, laboureur au Châtelet, des deux-cinquièmes des dîmes du Châtelet (4 février 1774). — 12. Bail par Laurent Villain, régisseur des biens de l'abbaye, à Paul Lecocq, laboureur au Châtelet, des deux-cinquièmes des dîmes du Châtelet appelées les rapports de fer de Neuflize (17 janvier 1789).

54 H 113. — 1 liasse (2 pièces pap.).

1679-1760. — Châtrices : rente constituée. — 1-2. Indemnité servie aux religieux de Saint-Denis résidant à Châtrices pour une rente constituée à leur profit par Jean du Temps, chanoine de Saint-Symphorien de Reims ; correspondance avec le Père Modiquet, procureur de l'abbaye (11 février 1679 - 22 mai 1760).

54 H 114. — 1 liasse (24 pièces dont 20 parch.), 1 sceau.

1203-1777. — Chaumuzy : biens fonciers et rentes. — 1. Echange entre l'abbaye Saint-Denis et Raoul de Chaumuzy, chevalier, du quart du moulin de Révillon contre un pré situé près de la chaussée de Chaumuzy (mai 1203). — 2-5. Donation aux religieux d'une maison et de dix journaux de terre par Mauger, de Chaumuzy, et par Liéjard, sa femme ; vente, par les mêmes, de prés et de surcens et d'une rente pour la chapelle fondée par les exécuteurs testamentaires de feu Raoul, chantre, de Saint-Omer ([5 mai] 1271 - [31 janvier] 1272) (sceau). — 6. Vente aux religieux par Raulin, fils de Robert, meunier, d'une pièce de terre arable à Chaumuzy ([23 juin] 1273). — 7. Vente aux mêmes par Gérard, fils de feu Gauthier, de Bouilly, d'une pièce de terre arable à Chaumuzy ([23 juin] 1273). — 8. Vente par Evrard, dit Moriau, de Bouilly, et par Agnès, sa femme, d'une pièce de terre à Chaumuzy ([1^{er} juillet] 1273). — 9. Vente par Gauthier, dit Le Beron, de Marfaux, d'une pièce de terre à Chaumuzy ([1^{er} décembre] 1277). — 10. Vente par Badin, de Chaumuzy, d'un surcens sur une terre à Chaumuzy ([1^{er} décembre] 1277). — 11. Vente à l'abbaye par Agnès

de Chaumuzy, veuve d'Hugues de Loi, et par Perronelle, sa fille, d'un pré à Chaumuzy (1^{er} décembre 1277). — 12-13. Amortissement par Robert de Courtenay, archevêque de Reims, de biens saisis puis rendus aux religieux à Chaumuzy (février 1304, n.st.). — 14. Echange entre les religieux et Jacques Lefèvre, de Bligny, de terres à Chaumuzy contre d'autres, près de Rouvroy (1^{er} octobre 1348). — 15. Sentences du grand prévôt de l'Hôtel du roi condamnant les religieux à apporter leur contribution à l'emprunt fait par les habitants de Chaumuzy pour frais de sacre (juin 1364). — 16. Bail à vie par les religieux à Jean La Paille, de Chaumuzy, de plusieurs surcens (10 février 1451, n.st.). — 17-20. Baux de surcens par les religieux à divers habitants (août 1492 - décembre 1513). — 21-22. Acquisitions de pièces de prés, à Chaumuzy (novembre 1518 - février 1533, n.st.). — 23-24. Arpentage et baux de la cense de Chaumuzy (28 avril 1758 - 5 août 1777).

54 H 115. — 1 liasse (11 pièces dont 7 parch.).

1276-1699. — Chestres [Ardennes] : fabrique de l'église. — 1. Vente faite à l'église Notre-Dame de Chestres par Jean, dit Le bailli, et par Perrin, son frère, du terrage d'une pièce de terre à Chestres (juin 1276). — 2. Reconnaissance par Havis, veuve de Vautron, de Chestres, d'un surcens légué à l'église par son mari (21 septembre 1349). — 3. Donation à l'église, par Jeanne, veuve d'Etienne, de Semide, d'un pré de six quartels à Chestres, lieu-dit En Bruel ([15 novembre] 1390). — 4-5. Composition entre les officiers royaux et les coutres de Notre-Dame de Chestres pour l'amortissement des biens de la fabrique (16 juillet 1446 - 20 janvier 1459). — 6-7. Déclaration faite par les marguilliers aux commissaires des franchises, des biens de l'église et attestation du baillage de Vitry (18 janvier 1548, n.st.). — 8-11. Perception des droits d'amortissement et nouveaux acquêts (2 janvier 1691 - 5 octobre 1699).

54 H 116. — 1 liasse (10 pièces parch.), 4 sceaux.

1261- 1545. — Chestres : dîmes. — 1. Partages des dîmes entre les curés de Chestres et de Verpel, notamment les redevances en pois (juillet 1261) (sceaux). — 2-3. Sentence de l'officialité de Reims adjugeant les novales sur une pièce de terre à Chestres, lieu-dit aux Randages, au curé de Chestres, à l'encontre des religieux de Mouzon (1266) (sceaux). — 4. Compromis entre Garnier, curé de Chestres, et le curé de Verpel pour terminer les différends au sujet des dîmes ([15 décembre] 1282) (sceaux). — 5-6. Procédure pour les dîmes d'avoine entre Jean Testart, curé de Chestres, et Gobert Vauchelet, habitant de Chestres (septembre 1505 - février 1507, n.st.). — 7. Quittance des droits d'amortissement pour la fabrique de l'église de Chestres (30 novembre 1515). — 8. Sentence de l'officialité de Reims confirmant à Jean Colletier, curé de Chestres, le droit de perce-

voir de ses paroissiens mariés un cierge et des femmes se présentant pour la cérémonie de la purification, deux poules (21 février 1520, n.st.). — 9. Commission du bailli de Sainte-Menehould assignant le sieur Frison, prieur de Chestres, pour détournement de partie de la dîme due aux religieux de Landèves (6 juillet 1538). — 10. Sentence de l'officialité de Reims confirmant la dîme du prieuré de Chestres à la treizième gerbe sur des terres situées à Reims et à Chestres (16 mai 1545).

54 H 117. — 1 liasse (22 pièces dont 19 parch.), 10 sceaux.

1256-1697. — Chestres : seigneurie et justice. — 1. Donation par Henri de Flacigny et par Herberan de Falaise du droit de garde qu'ils avaient sur la maison de Chestres appartenant à l'abbaye ([31 janvier] 1256, n.st.). — 2. Vente à Jean, dit de Namur, curé de Chestres, par Warnier de Ballay de tous ses droits sur quatre jours de terre à Chestres (janvier 1266, n.st.) (sceau). — 3. Arbitrage de Vauchier de Cornay et de Huon de Beine déboutant le seigneur de Ballay de droits de justice auxquels il prétendait devant la porte de la maison de Saint-Denis, à Chestres (août 1278). — 4. Reconnaissance par Etienne, dit Moine, de Chevières, chevalier, et par Isabelle, sa femme, de la seigneurie de l'abbaye sur une pièce de terre contenant quatorze journaux de terre et sur six fauchées de pré, à Chestres ([18 juin] 1281) (sceau). — 5-8. Cession par Warnier, seigneur de Ballay, à Jean, de Namur, curé, de la justice sur un clos de vigne et deux mesures à Chestres (février 1285, n.st. - juin 1291) (sceau). — 9. Arbitrage de l'officialité de Reims maintenant le curé dans ses droits contestés par Warnier ([6 juin] 1302) (sceau). — 10. Vente par Renaudin de Recy et par Agnès, sa femme, aux religieux de Landèves d'une rente pesant sur l'héritage de Pierre de La Beine et de sa femme ([14 novembre] 1324) (sceau). — 11. Arbitrage rendu par Jean d'Olizy et par Roland de Rethel entre les religieux de Landèves, bénéficiaires de l'héritage précédent, et le curé de Chestres, au détriment de celui-ci ([22 juin] 1326). — 12-14. Compromis entre les religieux de Saint-Denis et de Landèves au sujet de droits de justice sur des héritages à Chestres ([2 décembre] 1327 - [28 septembre] 1328) (sceau). — 15-17. Reconnaissance par Pierre de La Beine et par Jeanne, sa femme, du droit de Renaudin de Recy et d'Agnès, sa femme, sœur de Jeanne, à une rente sur l'héritage commun d'Erard de Thuisy à Chestres ; vente par Jeanne à Milon de Cormicy, curé de Chestres, d'une pièce de terre contenant deux journaux et trente-quatre verges de terre qui en fait partie (septembre 1324 - mai 1332) (sceau). — 18. Accord entre l'abbaye de Saint-Denis, le curé de Chestres et l'abbaye de Landèves pour la jouissance de pièces de terre à Chestres (mars 1334). — 19. Assemblée des habitants de Chestres reconnaissant pour seigneurs de Chestres René-Louis d'Aspremont de Vandy, le

curé de Chestres et Adrien de Vignancourt (18 avril 1673). — 20-22. Sentence contradictoire du bailliage de Sainte-Menehould contre Antoine Laurent, d'Etoges, par laquelle on lui impose d'ajouter à titre de juge de Chestres la mention « pour Messieurs de Landèves » (11 février 1697).

54 H 118. — 1 liasse (11 pièces parch.), 13 sceaux.

1262-1519. — Chestres : contrats d'acquisition, baux des propriétés. — 1. Vente par Morin, de Chestres, à Henri, curé dudit lieu, d'une pièce de pré sisé audit lieu ([10 avril] 1262) (sceau). — 2. Vente par Hulot, dit Frouyart, frère du précédent, d'une pièce de pré audit curé ([25 mai] 1266) (sceau). — 3. Vente audit curé par Hoquerel, de Chestres, d'une pièce de terre à Chestres (septembre 1267) (sceau). — 4. Acquisition par l'abbaye de Saint-Denis sur Jeanne de Thuisy, veuve de Pierre de La Beine, de terres à Chestres (13 juin 1346) (sceaux). — 5-8. Accensement par les religieux à Simon Dagart, cordonnier, à Pernet Coustier, manouvrier, et à Jean Gobert, de Chestres, de terres, moyennant cens d'une poule et demie et l'obligation d'y bâtir des maisons (9 février 1512, n.st.) (sceaux). — 9-11. Baux au profit de la cure de plusieurs quartels de terre, moyennant une poule de cens et divers surcens (24-25 juin 1519).

54 H 119. — 1 liasse (29 pièces dont 5 parch.).

1350-1784. — Chevières [Ardennes] : dîmes. — 1. Acquisition par le prieur de Grandpré sur Julie, femme de feu Colart Couzinet, de Grandpré, de plusieurs pièces de terres, prés, et cens à Chevières (20 septembre 1350). — 2-3. Sentences du bailliage de Sainte-Menehould contre Pierre Blancmoustier, curé de Chevières, maintenant le prieuré de Grandpré dans la possession des dîmes et terres de Chevières (20 octobre 1517 - 16 novembre 1519). — 4. Quittance délivrée par Jean Compain, curé de Chevières, à Nicolas de Saint-Albin, prieur de Grandpré, des frais d'un procès pour dîmes (14 juillet 1639). — 5-24. Procès pour dîmes entre les religieux et Jean Ruiart, curé de Chevières, tranché au profit des religieux (1688). — 25-28. Baux des dîmes en faveur de Claude Rennesson et de Claude Froissard, curés de Chevières (1696-1741). — 29. Bail par les religieux d'une partie des dîmes de Chevières à Henri Mabille, de Chevières (juin-juillet 1784).

54 H 120. — 1 liasse (3 pièces parch.).

1166-1232. — Coegny (cne de Chuffilly) et Condé-lès-Vouziers [Ardennes] : dîmes. — 1. Accord pour les dîmes de Condé entre les religieux de Saint-Denis, ceux de Saint-Remi de Reims et les chevaliers du Temple (1166). — 2. Vente par Nicolas de Beine au prieur de Grivy de sa part de la dîme de Sainte-Marie-sous-Bourcq de Condé, de Thelines et de

Vouziers (mai 1227). — 3. Vente par Angobran, de Bourcq, de sa part de la dîme de Bourcq au territoire de Coegny (décembre 1232) (sceau).

54 H 121. — 1 liasse (37 pièces dont 19 parch.), 9 sceaux.

1032-1714. — **Cormicy et la Neuville : cure, église et dîmes.** — 1. Copie de l'arbitrage rendu entre Odon, curé de Cormicy, et Raoul, curé d'Aguilcourt, accordant la dîme en litige au curé de Cormicy (juin 1032). — 2-3. A la demande de Drogon, curé de Cormicy, sentence condamnant les paroissiens à acquitter les menues dîmes ([10 novembre] 1253) (sceau). — 4. Sentence de Thomas, archevêque de Reims, déterminant les circonstances dans lesquelles les paroissiens doivent acquitter certaines redevances à leur curé et la quotité de celles-ci ([21 août] 1254) (sceau). — 5-6. Reconnaissance par Jean de Fay, abbé de Saint-Thierry, d'une redevance de douze setiers de froment due à Saint-Denis sur leur part de la dîme de Cormicy (novembre 1288) (sceau). — 7. Sentence condamnant les habitants de la Neuville à acquitter les menues dîmes à l'abbaye (17 avril 1411). — 8-11. Sentence reconnaissant aux religieux de Saint-Denis une redevance sur les dîmes perçues par l'abbaye de Saint-Thierry à Cormicy ; saisie de cette redevance (13 mars 1424 - 29 septembre 1425) (sceaux). — 12. Reconnaissance du droit exclusif de l'abbaye à nommer à la cure de Cormicy (7 février 1456). — 13-14. Sentence condamnant les habitants à acquitter la dîme du vin ([4 février] 1494, n.st.) (sceau). — 15. Appel de Thierry Jouget, curé de Cormicy, qui obtient gain de cause contre les habitants de Sapigneul au sujet de la dîme ([27 juillet] 1495). — 16-18. Sentences condamnant les religieux de Saint-Thierry au payement de la dîme due à l'abbaye Saint-Denis (3 avril 1499 - 1502). — 19. Copie d'un arrêt du Parlement de Paris rendu contre Jean Moreau et les habitants de Cormicy, débiteurs de la dîme du vin aux religieux (7 septembre 1584). — 20-21. Homologation par Claude Aubert, vicaire général de l'archevêque de Reims, des provisions obtenues en Cour de Rome par Nicolas Cocquebert et par Charles Roland pour la cure de Cormicy (27 mars - 3 août 1618) (sceau). — 22-25. Prorogation du bail passé par les religieux de Saint-Thierry avec Charles Roland au sujet de dîmes (mars - mai 1631). — 26. Dîmes des vins dues par les habitants de Cormicy (1632). — 27. Bail à vie par les religieux de Saint-Thierry à Charles Roland de leur dîme (22 mai 1631). — 28. Jugement du Parlement de Paris déboutant les habitants de leur prétention d'obliger Charles Roland, leur curé, à dire les mâtines et renvoi au lieutenant général de Vermandois pour la fixation de la quotité des dîmes (16 juin 1635). — 29. Reçu de deux missels (11 avril 1636). — 30-31. Arrêt du Conseil privé autorisant les religieux à ne pas verser de rente au sieur de Laval, curé de Cormicy (13 juillet 1638). — 32. Enquête au sujet de la dîme perçue par les décimateurs (5 et 6 juillet 1639). — 33. Consultation du

Contrôleur général des Finances Chamillard, touchant le montant de la dîme en vin (24 juin 1640). — 34. Indulgence accordée par le pape Alexandre VII à ceux qui visiteront l'église de Cormicy (3 mai 1667). — 35. Ordonnance de Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, autorisant la démolition de l'église Sainte-Marguerite de la Neuville, annexe de Cormicy (4 novembre 1690). — 36-37. Testament de Jeanne-Marie Avé, maîtresse des écoles gratuites, portant fondation de l'office de Sainte-Catherine, de vigiles et d'une grand-messe (11 avril 1714).

54 H 122. — 1 liasse (21 pièces dont 19 parch.), 6 sceaux.

1182-1499. — **Cormicy : contrats d'acquisition et baux des propriétés.** — 1. Bulle du pape Alexandre III confirmant la donation faite à l'abbaye des biens de Cormicy et de Loivre [23 juin 1182] (bulle). — 2. Vente par Milon de Gernicourt et par Comtesse, sa femme, de leurs droits sur une mesure à Cormicy (mars 1238, n.st.). — 3. Rachat par l'hôtel-Dieu de Reims d'une rente due par l'abbaye sur les pressoirs de Cormicy (novembre 1266). — 4. Donation par Thomas, dit Brouart, de Cormicy, et par Helvide, sa femme, de deux pièces de vigne à Cormicy ([27 février] 1267, n.st.) (sceau). — 5. Vente à l'abbaye par Guiard de Vaux, écuyer, et par Isabelle, sa femme, de onze quarts et demi de vin de vinage sur une pièce de vigne, lieu-dit A la Grève, à Cormicy (février 1267, n.st.). — 6. Vente par Huet, fils de feu Géraud dit L'escot, par Ysaberonne, fille de feu Robert dit Lovel, par Richer, André et Evrard, ses frères, à Pierre dit Lagarmois, de Cormicy, de sept quarts de vin de vinage dus par l'abbaye aux vendeurs (février 1285, n.st.). — 7. Approbation par Pierre [1er], archevêque de Reims, de l'acquisition par les religieux de deux pièces de vigne, à Cormicy (août 1286). — 8. Donation par Thomas de Brie, chanoine de Reims, et par Pierre, chapelain de l'église d'Avenay, de plusieurs biens à Cormicy ; copie contemporaine (avril 1260 - [4 août] 1287) (sceau). — 9. Amortissement par Robert [1er], archevêque de Reims, de deux jours de vigne, lieu-dit A la Grève, à Cormicy (décembre 1299) (sceau). — 10-11. Echange entre Pierre de Laon, curé de Cormicy, et les religieux d'un cellier dans l'enceinte du presbytère qu'ils doivent agrandir, contre une mesure avoisinante [20-28 septembre 1300] (sceau). — 12. Echange de parts de maisons à Cormicy entre Philippe de Bezannes, seigneur de Sapigneul, et Gilet Chémery, cordonnier à Cormicy (9 février 1491, n.st.). — 13-21. Acquisitions par Philippe de Bezannes de maisons, dépendances, pièces de terre et de vigne à Cormicy sur divers habitants dudit lieu (14 novembre 1491 - 24 juillet 1499).

54 H 123. — 1 liasse (27 pièces dont 13 parch.).

1550-1665. — **Cormicy : contrats d'acquisition et baux des propriétés.** — 1. Accord en cours de procès entre Hubert Feret, seigneur de Mont-Laurent, et

Jean Preslet, vigneron, de Cormicy, à propos d'une vente de terres à Cormicy (4 mars 1550). — 2-4. Véture par Jean Deleuze de terres rendues par Jean Preslet au seigneur de Mont-Laurent ; autres ventes faites par le même à divers, notamment à Nicolas Johain (19 juillet 1550 — s.d.). — 5. Acquisition par les religieux d'un jardin à Cormicy sur Jean Coucet, vigneron à Cormicy (13 décembre 1564). — 6. Bail à surcens par Louis de Lorraine, cardinal de Guise, à Jean Johin, sergent royal à Reims, d'une pièce de terre à Cormicy (16 décembre 1581). — 7. Nantissement, sous forme de constitution de rente, fourni à Guillaume Feret, chanoine de Notre-Dame de Reims, par Nicolas Colet pour une maison et ses dépendances sis devant la porte du Château, à Cormicy (3 décembre 1583). — 8. Cession par Jean Saulvaige à Jean Wyart, de Cormicy, du bail de la cense de Cormicy appartenant à Guillaume Feret (10 août 1588). — 9. Bail par Guillaume Feret à Nicolas Chemin, laboureur à Cormicy, de la moitié d'une cense à Cormicy (27 avril 1612). — 10. Nantissement pour Charles Roland, curé de Cormicy, sur une constitution de rente (29 décembre 1625). — 11. Donation faite aux religieux par Charles Roland (7 septembre 1630). — 12. Remise par Gérard Roland, bourgeois de Reims, des biens constitués en rente par Charles Roland (15 octobre 1630). — 13-14. Vente par Agnès Moët, veuve de Barthélémy Feret, à Jean Juppin, de Cormicy, de la moitié d'une cense partagée avec Charles Feret, seigneur d'Ugny ; approbation par Françoise de Drouyn, femme de Jacques Feret (16 janvier 1631 - 23 avril 1632). — 15-16. Acquisitions par Charles Roland de douze verges de jardin et d'un autre jardin à Cormicy, lieu-dit le Châtel (décembre 1632). — 17. Acquisition par Charles Roland sur Jacques Gardant, laboureur, et Claude Rothier, sa femme, de deux pièces de terre à Cormicy (30 janvier 1636). — 18-19. Vente aux religieux par Charles Feret, seigneur d'Ugny, d'une cense à Cormicy (20 février 1636). — 20-21. Rétrocession à Antoine Mennesson par les religieux du quart des terres qu'ils avaient acquises à Cormicy de Charles Feret ; partage en deux lots par les religieux (21 février - 1^{er} avril 1636). — 22. Copie d'un arrêt du Conseil privé dispensant les religieux de verser sa pension au sieur de Laval pendant le temps où il exerce les fonctions curiales (13 juillet 1638). — 23-25. Vente à Charles Roland et aux religieux de diverses rentes et terres à Cormicy par des habitants du lieu (janvier 1643 - avril 1645). — 26. Vente par Raulin Dehu, joueur de viole, et par Jeanne Duglain, sa femme, à Jacques Duglain d'un jardin sis à Cormicy (octobre 1649). — 27. Sentence d'exemption du droit de vinage pour les biens du prieuré de Cormicy (12 juin 1665).

54 H 124. — 1 liasse (14 pièces dont 1 parch.).

1400-1748. — Cormicy : arpentes des propriétés, cueillerets de redevances. — 1-2. Cueilleret de redevances dues à l'abbaye à Cormicy et autres lieux ; double (vers 1400). — 3. Déclaration des terres appar-

tenant au seigneur de Mont-Laurent, à Cormicy notamment (s.d., vers 1400). — 4. Arpentage des terres appartenant à Hubert Feret, seigneur de Mont-Laurent, à Cormicy (1^{er} avril 1540). — 5. Inventaire des droits de vinage perçus à Cormicy (11 octobre 1619). — 6. Inventaire des vins recueillis à Cormicy (13 octobre 1634). — 7. Arpentage de quatre pièces de terre acquises par Charles Roland, curé de Saint-Denis (28 mars 1645). — 8. Déclaration par les religieux des baux emphytéotiques établis sur leurs biens de Cormicy (18 avril 1678). — 9-10. Arpentages des terres de Cormicy (18 juillet 1693 - 28 février 1700). — 11-14. Déclaration par les tenanciers de l'abbaye à Cormicy des terres prises en charge et arpentage de celles-ci (11 avril - 23 août 1748).

54 H 125. — 1 liasse (3 pièces pap.).

1614-1687. — Coulmiers (cne de la Chaussée) : dîmes. — 1-2. Bail par Jean Saubinet, prieur de Charlefontaine, à Robert Garnier et à Isaac Vanyer, laboureurs à Coulmiers, respectivement de la totalité et du neuvième des dîmes de Coulmiers (27 décembre 1614 - 4 avril 1622). — 3. Bail par les religieux à Louis Adam, laboureur, des dîmes de Coulmiers (9 juillet 1687).

54 H 126. — 1 liasse (5 pièces parch.), sceau.

1247-1324. — Coulommes-lès-Attigny (auj. Coulommes-et-Marqueny, Ardennes) : terres et cens. — 1. Reconnaissance par Renaud de Loisy d'une dette envers les religieux de cinq sous de cens annuel sur une maison à Attigny (août 1247). — 2-4. Aumône faite à l'abbaye par Sibille de Donchery de ses biens à Coulommes, près d'Attigny ; détail des biens cédés ([4 décembre] 1320 - [21 mai] 1323) (sceau). — 5. Compromis pour les terres de Coulommes entre les religieux, d'une part, et Herbesson dit Le Ribaut et Emmeline, sa femme, d'autre part (3 février 1324, n.st.).

54 H 127. — 1 liasse (25 pièces dont 17 parch.), 6 sceaux.

1242-1785. — Courtaumont (cne de Sermiers) : seigneurie, droits usagers. — 1. Vente aux religieux de Saint-Denis par Aimé, fils de Landet, Widèle, sa femme, et Thibaud, fils de Willard queutart, de Courtaumont, d'une pièce de terre à Courtaumont ([27 septembre] 1242). — 2. Echange entre les religieux et Geoffroy dit Quiquot, fils de Bertrand dit Quiquat, d'une rente en vin à Thillois contre un surcens et des rentes à Courtaumont, Nogent et Sermiers (avril 1245). — 3. Vente par Oudet de Forzy et par sa femme de tous leurs droits à Courtaumont (juillet 1245). — 4-5. Donation aux religieux établis à Courtaumont du droit de pâturage à Fleury par Alain, dit de Roucy, seigneur de Fleury ([24 octobre] 1251). — 6-7. Autorisation donnée aux religieux par Thomas, archevêque de Reims, de construire un oratoire dans leur maison de Courtau-

mont (octobre 1252). — 8-10. Transaction entre les religieux, d'une part, le curé et les marguilliers de Courtaumont et Sermiers, d'autre part, qui abandonnent un droit de pâturage contre une redevance annuelle — rachetée pour vingt ans — par l'abbaye ; copies ([13 décembre 1282] - 13 janvier 1327, n.st.). — 11. Copie de l'amortissement par Philippe le Bel, roi de France, des biens acquis par les religieux à Courtaumont (août 1294). — 12-13. Transaction entre les religieux et les habitants de Fleury qui renoncent au droit de pacage dans le bois de Courtaumont ; vidimus ([8 juillet] 1296) (sceaux). — 14-15. Transaction entre les religieux et les habitants de Sermiers qui abandonnent, moyennant finance, leur droit de pâturage dans un bois sis à Courtaumont, appartenant aux religieux ; confirmation de Robert [I^{er}], archevêque de Reims ([26 mars] 1318 - [13 mai] 1318) (sceaux). — 16. Donation aux religieux par Moriset Chauffournier, de Chagny, d'un demi-jour de terre et bois à Courtaumont ([7 décembre] 1370) (sceau). — 17. Accord entre les religieux, d'une part, les curés de Sermiers et d'autres villages de la montagne de Reims, les marguilliers et les habitants, d'autre part, accordant aux religieux une réduction de cens, par suite de la moins-value des bois (8 août 1479). — 18-19. Bail à cens par les religieux à Didier Buat, de Reims, de leurs maison et dépendances à Courtaumont (3 août 1552). — 20. Vente aux enchères de la maison susdite (22 décembre 1563). — 21. Bail par les religieux de leur seigneurie du Cosson (4 juillet 1648). — 22. Mise en adjudication par Louis Daquin, abbé commendataire, de la seigneurie des religieux à la Motte-Saint-Jean, au Cosson, à Saint-Imoges, Courtaumont et autres lieux (2 juillet 1699). — 23-24. A la suite d'un procès entre Louis Daquin et les religieux, distraction de l'adjudication des possessions de Courtaumont au profit des religieux (25 septembre 1700). — 25. Bail pour neuf ans par les religieux à Jacquin, de Sermiers, de la terre de Courtaumont (16 décembre 1785).

54 H 128. — 1 liasse (12 pièces dont 9 parch.), 2 sceaux.

1345-1733. — **Courville : propriétés, dîmes et rentes.** — 1. Condamnation de Renaud, curé de Barbonval et maître de la léproserie de Courville, à verser à l'abbaye six ans d'arrérages de dîmes ([24 février] 1345, n.st.). — 2. Accord entre les religieux et Renaud, maître de la léproserie, par lequel celui-ci s'engage à verser en deux fois les arrérages dus et fixant le montant du rachat annuel de la « dîme de la dîme » ([10 décembre] 1345). — 3. Transaction entre Richard [Picque], archevêque de Reims, et Hugues [de Torsi], abbé de Saint-Denis, par laquelle le procès qu'ils ont sur les droits de Courville est remis (9 janvier 1384, n.st.). — 4. Rente viagère due à Guy de Roye, archevêque de Reims, par Jean Cochier, Simon Cochier et sa femme, sur les vies de Mathieu de Lovroy, abbesse de Saint-Pierre-aux-Dames, et de Perrette La Verdee, sa suivante (21 décembre 1404). — 5-6. Reconnaissance de surcens dus par divers habitants de Courville aux reli-

gieux sur maison et jardins (1452-1454). — 7. Bail emphytéotique d'une mesure et jardin par les religieux à Pierre Channevot (12 juin 1518). — 8. Transaction pour répartir les terroirs de Berry et de Courville entre Robert de Lenoncourt, vicaire général de l'archevêque de Reims, et Nicole Thuillier, abbé (15 mars 1534, n.st.) (sceau). — 9. Accord donné par les religieux à la rétrocession faite par les héritiers de Pierre Channevot à Simon Le Brun des biens ci-dessus baillés (13 décembre 1550). — 10-12. Arpentages des biens possédés par les religieux audit lieu (14 novembre 1622 - 28 novembre 1733).

54 H 129. — 1 liasse (5 pièces dont 3 parch.), 1 sceau.

1241-1688. — **Croix-aux-Bois (La) [Ardennes] : revenus de la cure, union à celle de Longwé.** — 1. Décision prise par les habitants de la Croix de donner au prêtre y célébrant la messe une rente annuelle de seigle (mai 1241). — 2. Donation par le comte de Grandpré au curé desservant la Croix d'une rente d'avoine sur ses terrages (août 1250). — 3. Dans les mêmes conditions, accord d'une rente par les religieux de Mouzon ([14 janvier] 1251, n.st.) (sceau). — 4-5. Par suite de la diminution de revenus de la cure de Longwé, union à titre de succursale à celle de la Croix (23 avril - 2 juin 1688).

54 H 130. — 1 pièce parch.

1262. — **Crugny : terres et cens.** — 1. Vente à Jean, seigneur de Baslieux, par Lambert dit Gourlez, de Meurival, et par Lievis, sa femme, de leurs neuf pièces de terre et de tous leurs cens audit lieu ([31 janvier] 1262, n.st.).

54 H 131. — 1 pièce pap.

1614. — **Cumières : rente.** — 1. Constitution en faveur des religieux par François Godart, laboureur à Cumières, d'une rente sur une maison à Cumières (6 juillet 1614).

54 H 132. — 1 liasse (2 pièces parch.), 3 sceaux.

1241-1288. — **Dricourt [Ardennes] : terrages et cens.** — 1. Vente par Béatrice, veuve de Ponsard soitel, d'Annelles, et par ses fils, à Constant de Mâco, chanoine de Notre-Dame de Reims, de tous leurs terrages et cens à Dricourt (juin 1241) (sceau). — 2. Abandon par Drogon, abbé de Molesme, de la part de terrages revendiquée par le prieur du prieuré de Sainte-Vaubourg à l'encontre du curé de Grivy soutenu par l'abbaye de Saint-Denis de Reims ([16 septembre] 1288) (sceaux).

54 H 133. — 1 liasse (4 pièces parch.), 3 sceaux.

1477-1491. — **Ecordal [Ardennes] : maison et terres.** — 1-2. Donation aux religieux par Pierre Roland d'un emplacement de maison, de jardin et pré

audit lieu ; ratification par Jean Lorard, son petit-fils (15 novembre 1477 - 24 janvier 1479, n.st.) (sceaux). — 3. Accensement des biens ci-dessus (24 janvier 1479, n.st.). — 4. Condamnation des religieux par l'officialité de Reims à acquitter un surcens pour des biens acquis à Ecordal ([17 février] 1491, n.st.) (sceau).

54 H 134. — 1 liasse (2 pièces parch.).

1300-1631. — **Ecueil : vignes.** — 1. Vente par Marse, fille de feu Clément, d'Ecueil, à Gilet dit Akarin, de Reims, d'une vigne ([17 décembre] 1300). — 2. Vente par la famille Deniset à Jean Roland, marchand à Reims, de trois pièces de vigne à Ecueil (5 mai 1631).

54 H 135. — 1 liasse (5 pièces dont 4 parch.), 3 sceaux.

1362-1664. — **Elan [Ardennes] : rente sur l'abbaye.** — 1. Reconnaissance par Hugues, abbé de Notre-Dame d'Elan, d'une rente due à l'abbaye de Saint-Denis de Reims, de trente-deux setiers, moitié froment et moitié petit blé ([14 juin] 1362) (sceau). — 2. Notification par Henri de Mézières, abbé de Notre-Dame d'Elan, de la remise de trente setiers qui lui est consentie par l'abbaye, en raison de la guerre (18 avril 1459) (sceau). — 3. Accord entre Claude de Joyeuse, abbé commendataire d'Elan et les religieux de Saint-Denis au sujet des arrérages de la rente due depuis douze ans (24 octobre 1662). — 4. Sentence condamnant Guillaume Bailly, abbé de Saint-Thierry, à verser aux chanoines de Saint-Denis ce qu'il doit à l'abbaye d'Elan en déduction des arrérages de la rente due par celle-ci (8 janvier 1664). — 5. Sentence contre un fermier de l'abbaye d'Elan, l'obligeant à régler les dettes de son abbé vis-à-vis de Saint-Denis (27 mai 1664).

54 H 136. — 1 liasse (12 pièces dont 5 parch.).

1353-1784. — **Falaise [Ardennes] : seigneurie du ban Saint-Médard.** — 1. Sentence condamnant le comte de Grandpré à acquitter à l'abbaye le terrage sur trois journaux et demi de terre à Falaise (18 janvier 1353, n.st.). — 2. Homologation de la transaction passée entre les religieux et le seigneur de Falaise reconnaissant à l'abbaye la justice sur la maison dite de Saint-Médard et le droit pour les pêcheurs de la rivière de Saint-Denis de tirer leurs filets sur les terres de la seigneurie de Falaise (10 mai 1530). — 3. Désistement par Philibert Dort du bail qui lui avait été consenti par les religieux sur leur seigneurie de Breuil (2 mai 1530) ; bail par Noël Bourlois à Paul Dort, seigneur de Falaise, de la seigneurie du ban Saint-Médard (8 octobre 1644 ; copie de 1667). — 4. Requête des religieux pour obtenir de Jean Dort, seigneur de Falaise, le versement du tiers des dîmes (11 mai 1666). — 5. Lettres royaux de rescission du bail passé avec Paul Dort par Noël Bourlois, prieur-curé du prieuré de Grandpré, sans l'accord de ses supérieurs (29 mai 1666). — 6. Cession faite aux religieux par Jean Dort de sa seigneu-

rie de Falaise (11 juillet 1667). — 7. Après résiliation de Jean Dort, bail passé pour un an à Jean Billet par les religieux (30 mars 1672). — 8-9. Quittances des droits d'amortissement pour la fabrique de Falaise (20 décembre 1696 - 1^{er} octobre 1699). — 10. Lettre de Cliquot, curé de Falaise, revendiquant une part usurpée de la seigneurie du ban Saint-Médard (25 juillet 1770). — 11. Bail pour neuf ans par Henri Nivoix, greffier de la prévôté de Brieules, ayant procuration de l'abbaye, à J.-B. Wadenay, laboureur à Falaise, du tiers des grosses dîmes dudit lieu (26 juin 1784). — 12. Bail pour neuf ans par le chapitre de l'abbaye à Philippe Lepage, pêcheur en rivière, demeurant à Vouziers, du droit de pêche dans l'Aisne à Falaise (19 juillet 1784).

54 H 137. — 1 pièce pap.

1690. — **Faverolles : gros de la cure.** — 1. Complément annuel de dîme accordé à André Blé, curé de Faverolles, avec l'accord du Père Cordier, procureur de l'abbaye, du procureur du sieur Deprez, patron de la cure, et de l'abbé d'Igny (7 décembre 1690).

54 H 138. — 1 liasse (9 pièces dont 7 parch.), 1 sceau.

1415-1733. — **Fleury-le-Petit (c^{ne} de Sermiers) : terres et vignes.** — 1. Achat par les religieux de Saint-Denis à Maressonne, veuve de Laurent Le Guiron, d'une pièce de pré à Fleury ([6 mars] 1415, n.st.). — 2. Donation par Hugues Gobin, chanoine de Notre-Dame de Reims, d'une vigne au terroir de Fleury ([3 août] 1482). — 3. Reconnaissance par le chapitre cathédral de Reims de la donation précédente, la donation intégrale des biens en sa faveur étant intervenue postérieurement (18 février 1484, n.st.). — 4. Achat par les religieux à Colart Grenon, vigneron à Sermiers, d'une pièce de terre à Fleury (21 décembre 1551) (sceau). — 5. Arpentage des vignes de Fleury (28 juin 1613). — 6. Vente aux religieux par Nicaise Savoye, laboureur d'une pièce de terre à Fleury, lieu-dit Richemont (2 novembre 1627). — 7. Vente aux religieux par Simon Patinet, aubergiste, d'une hommée de terre (3 août 1642). — 8-9. Vente par Nicolas Godel aux religieux d'une pièce de terre en friche ; plan (17 novembre 1733).

54 H 139. — 1 liasse (13 pièces dont 12 parch.), 9 sceaux.

1170-1496. — **Fumuy (c^{ne} de Grandpré, Ardennes) : seigneurie et justice.** — 1. Donation par Henri [III], comte de Grandpré, aux chanoines de l'abbaye résidant dans l'église de Saint-Médard de Grandpré de toute sa terre de Fumuy, avec usage des bois et droit de pâture pour les animaux (1170). — 2. Bornage fait par Henri [VI], comte de Grandpré, à la demande du prieur de Saint-Mard de Grandpré, entre ses bois du Vivier et les terres du prieuré menacées par la végétation voisine (février 1279, n.st.) (sceau). — 3-4. Reconnaissance par Henri [VI], comte de Grandpré, des donations faites aux chanoines par ses prédécesseurs,

de leur libre disposition des bois, et extension desdits biens jusqu'au ruisseau d'Echaude ([27 mars] 1279 *sic*) (sceaux). — 5-7. Sentences d'homologation par l'officialité de Reims de l'acte de restitution du comte de Grandpré (27 mars 1279). — 8-9. Promesses de garantie de l'acte précédent par Henri [VII] et par Jean, seigneur de Buzancy, fils de Henri [VI], comte de Grandpré (27 mars 1279) (sceau). — 10. Accord entre Jean [1^{er}], comte de Grandpré, et le prieur de Grandpré par lequel le premier n'aura pas le droit d'exiger des habitants de Fumuy une redevance quelconque tant qu'il n'aura pas remboursé le prêt que lui a consenti le prieur (1^{er} août 1312) (sceau). — 11. Vidimus par l'officialité de Reims de la donation faite en 1170 par le comte (18 juin 1406). — 12. Convention entre Jean Thourrier, prieur de Grandpré, et Guillaume de Roucy, seigneur de Manre et de Termes, par laquelle le premier pourra détourner le cours du ruisseau d'Echaude pour alimenter une forge à fer construite dans le bois de Fumuy, moyennant une redevance annuelle en fer (25 février 1487). — 13. Sentence de la justice de Fumuy, confirmée à Sainte-Menehould, confisquant cent vingt porcs du prieuré qui divaguaient dans les bois, et vente au profit partiel du comte de Grandpré (15 janvier 1496, n.st.).

54 H 140. — 1 liasse (73 pièces dont 8 parch.).

1515-1766. — Fumuy : baux et arpantage des censes, exploitation des bois. — 1. Bail passé par les religieux avec divers habitants d'Olizy de quelques arpents de terre en friche entre les bois de Fumuy (12 mars 1515, n.st.). — 2. Bail à surcens par les religieux à Pierrard Cauret, laboureur à Fumuy, de quarante arpents de terrain à bâtir vers les étangs (2 octobre 1520). — 3. Bail à Jacques Bouchier d'une pièce de terre de trois quartels à Fumuy (19 octobre 1520). — 4. Lettres patentes de Louis XIII, roi de France, accordant à Claude Coquillard, prieur de Grandpré, l'autorisation de faire en une année les coupes de bois de six ans, pour racheter les biens aliénés (22 juin 1611). — 5. Bail des bois de Bas et de la cense d'Echaude (30 septembre 1620). — 6. Mémoire en défense produit par l'abbé de Maupas contre les religieux qui accusaient le baron du Thour, son père, de dégradations dans les bois dépendant du prieuré de Grandpré (1620). — 7. Lettres d'Henri de Maupas, abbé, nommant Nicolas Pieret, praticien à Grandpré, greffier de la seigneurie de Fumuy (8 avril 1624). — 8. Adjudication des bois de Fumuy (11 novembre 1640). — 9. Bail par Etienne Roussel, procureur des religieux, à Charles Gueulin, laboureur à Fumuy, de la cense dite Petite Cense comprenant bâtiments, terres et forêt à Fumuy (9 février 1644). — 10. Permission donnée par Henri de Maupas, évêque du Puy, comte de Velay, abbé de Saint-Denis, aux religieux de Grandpré, de se dédommager du coût des réparations faites au clocher de l'église prieurale par des coupes dans les bois (22 novembre 1659). — 11. Requête adressée aux commissaires des Eaux et Forêts par les religieux pour procéder à des coupes de

bois (20 août 1664). — 12. Sentence condamnant le comte de Grandpré à payer la location de la cense des bois de Bas et de la Haute Echaude (12 septembre 1676). — 13. Transaction entre Henri de Maupas, abbé, et Noël Dubois, procureur du prieuré de Grandpré, d'une part, et Charles-François de Joyeuse, comte de Grandpré, pour des arrérages d'un bail dus par celui-ci (9 janvier 1677). — 14-20. Pièces du procès opposant Gaspard-Alexandre de Coligny, abbé, et les religieux à Henriette Comminge, veuve de Charles-François de Joyeuse, et à Jules de Joyeuse, leur fils, récusant les clauses d'un partage du moulin de Grandpré (11 juin 1681 - 4 février 1682). — 21. Nomination par les religieux d'un garde-chasse à Fumuy (4 janvier 1683). — 22. Plan des bois de Fumuy (1683). — 23. Bornage des bois de Fumuy (29 mars 1688). — 24-26. Arpentage des bois de Fumuy (10 juin 1693). — 27. Inventaire des biens de la succession de Ponce Marteleur, fermier de la cense de Fumuy (30 mai 1695). — 28. Bail à André Cochinart, laboureur à Grandpré, de la seigneurie de Fumuy (20 mai 1699). — 29. A la demande des religieux, condamnation de Nicolas et Pierre Le Subtil, marchands à Grandpré, pour vol de bois (18 novembre 1710). — 30. Quittance de la taxe due par les religieux aux officiers des Eaux et Forêts pour la visite des bois de Fumuy (24 janvier 1714). — 31-32. Adjudication par les religieux d'une partie des trois quarts non réservés de leurs bois de Fumuy (29 décembre 1718 - 22 août 1719). — 33. Récolement des bois du prieuré de Grandpré (29 décembre 1718). — 34. Sentence contre les religieux pour dégradation de bois (mars 1719). — 35. Quittance d'adjudication de bois délivrée par l'abbaye de Saint-Denis (21 mai 1719). — 36-37. Procès contre Philippe Aubert, marchand à Grandpré, fermier des dîmes des Loges (mars-mai 1719). — 38-41. Correspondance entre le père de Vrignes, procureur des religieux, et le grand maître des Eaux et Forêts pour élaguer des taillis dans les bois du prieuré de Grandpré au bénéfice de celui-ci (15 novembre 1719 - 20 octobre 1722). — 42-44. Vente de coupes de bois par les religieux à M. de Courteville, seigneur de Chevières, maître des forges de Champigneulle (10 mars 1720 - 2 juillet 1721). — 45. Réarpentage d'une partie des bois du prieuré de Grandpré vendue au sieur Gérard (4 février 1721). — 46-47. Réarpentage des bois de Fumuy après délivrance du congé de cour à leur dernier locataire, Charles de Courteville (3 décembre 1722 - 26 avril 1723). — 48. Règlement de dettes entre les religieux et Charles de Courteville (21 janvier 1725). — 49-52. Liste de pièces comptables remises au père de Vrignes, procureur de l'abbaye, par M. Neveux, grand vicaire de l'archevêque d'Aix (1722-1726). — 53. Plan du quart en réserve du bois appartenant au prieuré (22 février 1731). — 54-56. Bail de la cense du Grand Fumuy passé pour six ans par les religieux avec Antoine Rousseau (20 avril - 4 mai 1740). — 57. Procédure de saisie contre le sieur Rousseau (7 mai 1740). — 58. Engagement par le fermier de Fumuy d'un garde des empouilles (24 mai 1751). — 59-60.

Enquête sur un incendie à la ferme de Fumuy (30 juin 1751). — 61-64. Bail, plantation et abattage de bois à Fumuy (17 novembre 1756 - 22 janvier 1759). — 65. Etat des terres novales du ban de Grandpré (1758). — 66. Conditions de vente des bois de Grandpré (22 janvier 1759). — 67. Procès-verbal pour abattage illicite de bois (1^{er} août 1763). — 68-73. Révision des bornes des bois de Fumuy en accord avec Jean-Anne-Gédéon de Joyeuse, comte de Grandpré (7-12 mars 1766).

54 H 141. — 1 liasse (49 pièces dont 5 parch.), 2 sceaux.

1690-1692. — **Fumuy : procès entre le prieur de Grandpré et les habitants.** — 1-46. Pièces de procédure entre les religieux qui se disent seul seigneur de Fumuy et la communauté des habitants qui veulent les imposer à la taille (1690-1691). — 47-49. Arrêt du Parlement de Paris déboutant les habitants de leurs prétentions et pièces exécutoires (27 juillet 1691 - 23 octobre 1692) (sceaux).

54 H 142. — 1 pièce parch., 1 sceau.

1328. — **Germigny (ou Germiny, c^{ne} La Neuville-en-Tourne-à-Fuy, Ardennes) : droits.** — 1. Exemption du droit de vinage accordée aux censiers de l'abbaye passant sur ses terres à Germigny par Gaucher de Châtillon, seigneur du Thour, de Précy et de Saint-Lambert (octobre 1328) (sceau).

54 H 143. — 1 liasse (1 pièce parch.).

1284. — **Germont [Ardennes] : rente sur le moulin.** — 1. Legs au prieuré de Grandpré par Bandrade, veuve de Jean de Tenon, d'une rente de deux setiers de blé qu'elle percevait sur le moulin ([12 juin] 1284).

54 H 144. — 1 liasse (1 pièce parch.).

1369. — **Gernicourt [Aisne] : bois.** — 1. Donation faite à l'abbaye par Thomas Le Pois de cinq pièces de bois à Gernicourt ([12 juin] 1369).

54 H 145. — 1 liasse (32 pièces dont 22 parch.), 5 sceaux.

1207-1789. — **Givry [Ardennes] : dîmes, église, péage.** — 1. Notification par Hugues [II], comte de Rethel, de la vente faite par Raoul de Vailly à Bernard de Seuil de cinq muids de blé à prendre sur la dîme de Givry (1207). — 2. Notification par Hugues [II], comte de Rethel, de la cession par Gauthier de Liry à Raoul de Cornay, fils d'Elisabeth de Vailly, de toutes ses dîmes à Givry, Montmarin et Fleury (août 1221). — 3. Notification par le susdit comte de la vente par Raoul de Cornay à Émile de Grivy, chanoine de l'abbaye, de ses dîmes auxdits lieux, exceptés quatre-vingt-seize setiers de blé et les menues dîmes (août 1221). — 4-5. Notification faite à Guillaume [II], archevêque de

Reims, par A., archidiacre de Châlons, du consentement d'Alice, femme de Raoul de Cornay, à la vente ci-dessus ([6 septembre] 1221). — 6. Confirmation par Guillaume [II], archevêque de Reims, de la vente ci-dessus (septembre 1221) (sceau). — 7. Notification par Hugues [II], comte de Rethel, et par Félicité, sa femme, de la vente par Albrion Rivard à Emile de Grivy, d'une rente annuelle de quinze setiers de blé sur la dîme de Givry (janvier 1223, n.st.). — 8. Approbation de la vente susdite par B., doyen de Saulces (mars 1223, n.st.). — 9-10. Ratification par les enfants de Raoul de Cornay et par Gauthier de Liry de la vente des dîmes de Givry, Fleury et Montmarin (1223)). — 11. Reconnaissance devant l'official de Reims par Renier, de Charbogne, Berthe, veuve de Colard, de Charbogne, et Berneçon, son fils, de la vente faite à Emile de Grivy d'une partie des dîmes de Givry, Fleury et Montmarin (février 1228, n.st.). — 12. Règlement au profit des religieux, d'un conflit opposant ceux-ci au curé de Montmarin au sujet des novales (juin 1247). — 13. Vente aux religieux par Noël de Bourcq, Jeheson, de Mont-Saint-Remy, Perreçon, son frère, Thierry et Ponce, sa femme, d'une rente de deux muids de blé sur la dîme de Givry (janvier 1255, n.st) (sceau). — 14-15. Achat par les religieux à des exécuteurs testamentaires de Bonon d'une pièce de pré à Givry, lieu-dit Sur Foigne (mars 1276, n.st.) (sceau). — 16. Vente aux religieux par Gauthier, fils de feu Henri d'Amby, et par Havys, sa femme, d'un pré à Givry, lieu-dit Sur les Gories (juillet 1276). — 17. Vente aux religieux par Lambert, fils de feu Choinet, et par Ponce, sa femme, d'une pièce de pré à Givry, lieu-dit Bercy ([9 mai] 1340). — 18. Sentence de l'officialité de Reims fixant l'attribution des dîmes au douzième perçues sur le territoire de Givry ([16 décembre] 1478). — 19-20. Sentence de l'officialité de Reims rendue au profit des religieux contre des habitants de Fleury sur la retombée des eaux de la montagne de Montmarin (1^{er} février 1493, n.st.). — 21. Procès entre les religieux de Saint-Denis et Guillaume Camart soutenu par les religieux de Saint-Remi de Reims au sujet de l'exemption à laquelle prétendent les premiers de péages, tonlieux et autres droits ([1^{er} juillet] 1494). — 22. Bail passé par Pierre Gauthier, procureur de l'abbaye, avec des habitants de Givry de la moitié des dîmes de Givry, Montmarin et Fleury (21 mai 1558). — 23-24. Baux de dîmes (22 avril 1644 - 7 juillet 1663). — 25. Assignation donnée aux religieux sommés de présenter un contrat de bail (22 août 1665). — 26. Traité fait entre les religieux, l'hôpital de Reims et les habitants de Fleury et Montmarin pour les réparations du chœur et chancel de l'église de Montmarin (18 juin 1678). — 27. Traité passé entre les religieux et Claude Ernaut, curé de Montmarin, pour les novales (10 juin 1683). — 28-29. Promesses d'indemnité faites aux religieux par Ernaut, curé de Montmarin, au cas où les troupeaux des sieurs de Beaufort mis au commun à Givry leur causeraient des dommages (8 juillet 1685 - 28 avril 1690). — 30-32. Baux des dîmes (1774-1789).

54 H 146. — 1 liasse (78 pièces dont 25 parch.), 2 sceaux.

1290-1745. — **Grandpré [Ardennes] : cures, église et dîmes.** — 1. Arbitrage de Jean [I^{er}], comte de Grandpré, entre Thibaut, prieur de Grandpré, au nom de l'abbaye de Saint-Denis, et les habitants de Grandpré au sujet des réparations à faire à l'église dudit lieu ([25 juin] 1290) (sceaux). — 2-3. Sentence de l'officialité de Reims contre Jean [II], comte de Grandpré, reconnaissant aux religieux et à Pierre de Châtillon, prieur, l'exemption de dîme sur un troupeau de moutons (mars 1345, n.st.). — 4. Indemnité accordée aux religieux par Jean [IV], comte de Grandpré, moyennant la célébration d'un obit pour l'âme de Ferry, son oncle (15 septembre 1415). — 5. Procès pour dîme à Grandpré, lieu-dit Vieil Eschautre entre Symon Bertholet et Jean Massiot, prieur ([25 mai] 1509). — 6. Requête présentée par Nicolas Thuillier, prieur de Grandpré, pour percevoir la dîme sur des pièces de terre à Termes et à Chevières (14 novembre 1519). — 7. Traité entre les religieux de Saint-Denis et le seigneur des Loges par lequel celui-ci revendique la moitié des grosses dîmes (19 octobre 1520). — 8-9. Sentence de l'officialité de Reims conservant au prieur de Grandpré le droit de dîme au douzième sur toutes les dîmes dans l'étendue de la paroisse (13 mai 1536). — 10. Sentence adjugeant les dîmes de froment dans l'enclos et l'administrerie de Grandpré à Henri Faulconnier, de Grandpré (11 septembre 1576). — 11. Sentence condamnant plusieurs particuliers de Grandpré à payer la treizième gerbe pour la dîme d'orge et de chanvre (11 septembre 1576). — 12. Sentence pour la dîme de l'orge (9 octobre 1576). — 13-17. Copie du bail emphythéotique d'aliénation des dîmes des censes de Barbançon au profit du comte de Grandpré (17 octobre 1601). — 18. Visite par le père Martineau, procureur de l'abbaye, de la grande grange dimeresse du prieuré de Grandpré, qui doit subir des réparations (3 mars 1648). — 19. Nomination au prieuré de Grandpré par André Cloquet, vicaire général pendant la vacance de l'archevêché, d'Antoine de Laval (8 mai 1652). — 20. Bail des dîmes du bourg et finage de Grandpré (18 juillet 1655). — 21. Requête présentée aux religieux de Saint-Denis par les habitants de Grandpré se plaignant qu'il n'y ait qu'un chanoine pour desservir Grandpré (3 septembre 1656). — 22. Provisions données par le chapitre des religieux à François Caillet, prieur de Grandpré (18 janvier 1659). — 23-24. Adjudication des dîmes de Grandpré (1661-1662). — 25-38. Procès pour dîmes intenté par les religieux contre Gédéon de Vassignac (1656-1666). — 39. Arrêt du Parlement de Paris condamnant le seigneur des Loges à payer la dîme avant le terrage (16 juillet 1665). — 40-41. En cours de procès, congé accordé aux religieux contre Gédéon de Vassignac, seigneur d'Imécourt (5 décembre 1664 - 11 mai 1666). — 42-43. Sentence des Requêtes du Palais rendue contre le seigneur d'Imécourt, accordant au dîmage priorité sur le terrage (27 juillet 1666). — 44-48. Répartition des dîmes à Grandpré (1671-1679). — 49-65. Transactions avec les habitants de Grandpré pour réparations à faire

à l'église (1648-1683). — 66. Bail des dîmes de Grandpré, Talma et des Martinvaux à René Gueulin, marchand à Grandpré (5 novembre 1685). — 67. Désistement par le curé de Chevières de dîmes sur les terres de l'administrerie de Saint-Jean de Grandpré (1693). — 68. Mémoire des dîmes dues pour le château de Grandpré (1695). — 69-76. Baux des grosses et menues dîmes de Grandpré ; quittance (1700-1745). — 77. *Regimen animarum* pour Jean-Pierre-Augustin de Nanteuil, prieur de Grandpré (1735). — 78. Legs de rentes par un particulier à l'église de Grandpré (s.d.).

54 H 147. — 1 liasse (27 pièces dont 10 parch.), 1 sceau.

1300-1771. — **Grandpré : moulins.** — 1-2. Reconnaissance par Jean [I^{er}], comte de Grandpré, du partage des revenus des moulins entre lui et les religieux ; copie ([6 février] 1300, n.st.) (sceau). — 3. Bail de la moitié des moulins de Grandpré passé par Edouard, comte de Grandpré, avec Bertrand de Nuisement, prieur de l'abbaye (16 janvier 1392, n.st.). — 4. Echange entre les religieux et Foucault de Joyeuse, comte de Grandpré, de moulin et rente, moyennant conservation de la justice au comte (26 septembre 1564). — 5-6. Ratification par Charles de Lorraine, archevêque de Reims, du partage de moulins intervenu entre Foucault de Joyeuse, comte de Grandpré, et les religieux ; indemnité versée par le comte aux religieux (9 octobre 1564 - 5 juin 1565). — 7-21. Vente du moulin de Talma par le comte aux religieux ; querelle entre les religieux et le comte à la suite desquelles ce dernier s'empare des moulins ; lettres de rescission royaux (1564-1699). — 22. Décharge donnée à l'abbé des réparations du moulin de Verpel (10 février 1699). — 23. Arrêt condamnant Jules de Joyeuse, comte de Grandpré, à verser aux chanoines la somme de 350 livres par an sur le moulin de Grandpré ; hypothèque de la terre de Grandpré pour le paiement de cette rente (12 août 1701). — 24-27. Redevances dues aux religieux par le comte de Joyeuse pour les moulins (1702-1771).

54 H 148. — 1 liasse (53 pièces dont 18 parch.), 3 sceaux.

1149-1789. — **Grivy-Loisy [Ardennes] : cure, église et dîmes ; fondation des Trépassés.** — 1. Don par Samson, archevêque de Reims, à l'abbaye Saint-Denis de la cure de Grivy et d'une rente d'un muid de blé sur les dîmes de Courville (1149) (sceau). — 2. Notification par Guillaume [II], archevêque de Reims, de la vente par Aubri givart, de Charbogne, à Amely de Grivy, chanoine, de quinze setiers de « blé », moitié avoine, moitié froment sur la dîme de Grivy (février 1223, n.st.). — 3-4. Cession à l'abbaye par Milon de Malmaison de tous les droits de fief qu'il avait sur la dîme de Grivy ; confirmation par l'officialité de Reims (septembre 1265 - janvier 1267, n.st.) (sceau). — 5-7. Acquisition par le curé de Grivy des cinq huitièmes des grosses et menues dîmes de Grivy et Loisy ([30 mars] 1306, n.st.) (sceau). — 8-9. Vente par Pierre de Chappy à Jean de Donchery, curé de Grivy, et don fait par

celui-ci à l'abbaye du quarantième de la totalité des dîmes de Grivy (26 - 31 août 1367). — 10. Reconnaissance par Aleaume d'Aougny du droit de dime dû au curé de Grivy sur quatre fauchées de pré au terroir de Quilly (19 avril 1403). — 11-12. Sentences rendues au profit des religieux et du curé de Grivy contre Henri Richelet, de Grivy, pour droits de dime (3-18 juin 1557) (sceaux). — 13. Présentation de Nicolas Husson à la cure de Grivy par Claude Cauchon, abbé de Saint-Denis (16 avril 1575). — 14. Sentence au profit de Nicolas Husson, curé de Grivy, touchant des droits à prendre sur les dîmes de l'hôtel-Dieu de Reims contre Pierre Guillemart, fermier pour l'hôtel-Dieu de Reims (15 novembre 1575). — 15-17. Acquisition par Nicolas Husson de plusieurs quartels de terre sur divers (15 janvier 1581 - 20 octobre 1584). — 18. Assignation à la dîme d'une certaine quantité de navettes cultivées par Pierre Guillemart (5 janvier 1585). — 19-20. Fondation du sermon des Trépassés pour les dimanches de Carême par Nicolas Husson (28 décembre 1585). — 21-29. Acquisition par Nicolas Husson, marchand à Reims, de pièces de terre à Grivy et à Loisy (31 janvier 1584 - 11 mars 1599). — 30. Echange entre les religieux et Nicolas Husson de terres affectées à la trésorerie de l'abbaye (19 mars 1587). — 31. Déclaration des terres affectées à cette fondation (1600). — 32-36. Acquisitions faites par Nicolas Husson de plusieurs quartels de terre et pré (15 mars - 14 juin 1601). — 37. Rente due à Pierre Husson, bourgeois de Reims, et donc aux religieux par Pierre Hocquart, laboureur, demeurant à Mars [-sous-Boucq] (19 janvier 1608). — 38-40. Déclaration des terres appartenant à la cense des Trépassés à Grivy et à Loisy (1608). — 41-42. Bail donné à Nicolas Lepicier, marchand à Reims, puis à Jean Lefranc, curé de Grivy, d'un seizième de toutes les dîmes de Grivy et Loisy (5 juillet 1633 - 3 septembre 1639). — 43. Provisions accordées à Jean Lefranc, chanoine régulier, pour la cure de Saint-Laurent de Grivy (26 juin 1639). — 44. Signification faite par les religieux à Pierre Moët, grand-vicaire de l'abbé, de la vacance de la cure de Grivy (22 juillet 1637). — 45-46. Baux de la cense de la fondation des Trépassés (1667-1674). — 47. Ajournement au Parlement de Paris de Renaud de Lallier, prieur du prieuré de Grivy (26 octobre 1675). — 48-49. Extraits de comptes des revenus de la cure de Grivy (1678). — 50-53. Baux des dîmes de Grivy et Loisy (1774-1789).

54 H 149. — 1 liasse (39 pièces dont 36 parch.), 6 sceaux.

Début du XIII^e s. — 1668. — Grivy-Loisy : seigneurie et justice ; biens fonciers, cens et rentes. — 1. Notification par Aubri, archevêque de Reims, d'un accord intervenu entre Herbert de Bétheniville et Marie, sa femme, sur une vente faite au curé de Grivy (s.d.). — 2. Abandon de cinq jours de terre au terroir de Loisy à Emile, curé de Grivy, par Thomas, elerc ([20 mars] 1230, n.st.). — 3. Echange entre Renaud, chevalier, de la Folie, et Emmeline, sa femme, d'une part, et Emmeline de Grivy, d'autre part, de quatre

setiers de blé, deux de froment et d'autres redevances à Grivy (juillet 1241). — 4. Acte par lequel le comte de Rethel reconnaît que d'avoir logé par faveur dans l'abbaye ne lui donne pas de droit à l'avenir (janvier 1252, n.st.) (sceau). — 5. Vente par Etienne dit Le franc homme, de Seuil, à Emmelote, sa sœur, de la terre et de tout l'héritage lui venant de sa mère à Loisy ([3 novembre] 1262) (sceau). — 6-8. Arbitrage rendu entre les religieux et les habitants de Grivy pour fixer la redevance due pour l'usage du four de Grivy appartenant aux religieux ([10 octobre] 1284). — 9. Désignation de Gobert des Armoises, chevalier, et de Jean, prieur de Saint-Denis, comme arbitres pour départager les droits de justice entre Nicole, seigneur de Charbogne, comte de Rethel, et l'abbaye, à Grivy et à Loisy (novembre 1285) (sceau). — 10-11. Récapitulation des priviléges de la maison curiale de Grivy contre le comte de Rethel (vers 1300). — 12. Vente au sieur Domange, curé de Grivy, par Thierry dit Le Roy, d'Othe, et Helot, sa femme, de mesure et jardin à Grivy ([26 mars] 1304, n.st.) (sceau). — 13. Vente au susdit par Alexandre, fils de feu Jaque dit Périer, de toutes les pierres provenant d'une terre sise à la carrière de Semuy ([30 juin] 1303). — 14. Lettres d'amortissement par Louis, comte de Nevers et de Rethel, d'une mesure et de terres acquises par le curé de Grivy ([11 mars] 1307) (sceau). — 15. Vidimus par le prévôt de Sainte-Menehould de lettres royaux maintenant le curé de Grivy dans ses droits contre le comte de Rethel ([9 février] 1326, n.st.). — 16. Accord entre les procureurs du comte de Rethel et des religieux pour droits de justice à Grivy et à Loisy (16 mai 1335). — 17-19. Procédure engagée par les religieux contre le comte de Montfort, comte de Rethel (17 août 1339 - octobre 1341). — 20. Vente par les religieux à Jean dit Le Favelier, de Pontfaverger, habitant à Grivy, d'une maison et de ses dépendances à Grivy (5 mai 1356). — 21. Sentence du bailli de Rethellois contre le comte de Rethel, au sujet de la justice des religieux à Grivy (15 juillet 1396). — 22. Reconnaissance par Jean Oudinet de Falaise, habitant du Chesne, d'une rente due à Bernier Guiotel, curé de Grivy (6 septembre 1403). — 23. Sentence pour les droits de seigneurie à Grivy rendue en faveur de l'abbaye ; borgage du ban (9 août 1508). — 24. Reconnaissance par Jean Alexandre, curé de Tourcelles, de l'obligation de verser à Jacques Cotelle, curé de Grivy, une rente de cinq setiers de froment et de cinq setiers de blé trémis (21 avril 1509) (sceau). — 25. Sentence contre le seigneur de Bourcq, qui avait fait exécuter le censier de Pierre Regnaldin, curé de Grivy (26 novembre 1529). — 26-27. Accord entre Pierre Regnaldin, curé de Grivy, et Person Guillemart, laboureur audit lieu sur les limites d'un jardin près de l'étang ; sentence exécutoire (20 avril - 10 juin 1534) (sceau). — 28. Sentence maintenant la propriété des dîmes de Grivy à Henry Legros, son curé, contre le sieur Bérardel (19 janvier 1556). — 29-35. Sentences accordant au curé de Grivy les droits de lods et ventes sur divers contestataires (1^{er} avril 1559 - 17 juillet 1561) (sceaux). — 36. Arrêt du Parlement de Paris déboutant Jean Faulconnier

d'un appel contre Henry Legros, curé de Grivy, et Lambin Bry, laboureur à Grivy (20 mai 1572). — 37-39. Sentences du bailliage contre des particuliers qui ont usurpé un passage et déplacé des bornes au détriment du curé de Grivy (29 mai - 27 novembre 1668).

54 H 150. — 1 liasse (7 pièces dont 5 parch.), 2 sceaux.

1313-1580. — **Guyencourt [Aisne] : seigneurie et justice.** — 1-2. Conflit entre les religieux de Saint-Denis et les religieuses de Saint-Pierre-aux-Nonnains de Reims accusées d'avoir enfreint les droits de justice des premiers à Guyencourt ([13 novembre] 1313 - [16 octobre] 1314) (sceau). — 3-4. Accord entre Gilles [de Hannonia], abbé de Saint-Denis, et Marie, abbesse de Saint-Pierre-aux-Nonnains, qui choisissent des arbitres pour terminer leurs différends (mai 1322) (sceau). — 5. Arbitrage répartissant les droits de justice entre les deux opposants ([17 mai] 1325). — 6. Bail passé par les religieux avec Guillot Lefebvre des droits de seigneurie et d'un emplacement pour construire un pressoir (7 novembre 1338). — 7. Cueilleret des droits de l'abbaye à Guyencourt (28 octobre 1580).

54 H 151. — 1 liasse (3 pièces parch.), 1 sceau.

1258-1429. — **Hermonville : maisons, justice foncière.** — 1. Surcens dû à l'abbaye Saint-Thierry de Reims par Dudon Barbier et par Ponce, sa femme, pour une maison à Hermonville (novembre 1258). — 2. Sentence du bailliage de Vermandois remettant les religieux de Saint-Denis en possession d'une maison dont s'étaient emparés ceux de Saint-Thierry (10 février 1364, n.st.) (sceau). — 3. Surcens dû par Jaquet dit La Vieille sur une maison au lieu-dit Courmissel, à Hermonville (3 février 1429, n.st.).

54 H 152. — 1 liasse (27 pièces dont 7 parch.), 3 sceaux.

1129-1750. — **Isse : cure, dîmes, réparations à l'église.** — 1. Confirmation par Renaud [II], archevêque de Reims, de la donation faite à l'abbaye par Simon de Mareuil de partie des dîmes d'Isse (1129). — 2. Après contestations entre l'aumônier de l'abbaye Saint-Remi de Reims et le curé d'Isse, partage par moitié de la dîme du pré dit d'Alanel (1201). — 3. Partage des dîmes d'Ambonnay, Trépail, Isse et Vaudemanges entre les religieux de Saint-Denis et les religieuses d'Avenay (10 janvier 1353, n.st.) (sceau). — 4. Sentence de l'officialité de Reims contre les habitants d'Isse pour les réparations de l'église ([13 mars] 1410, n.st.) (sceau). — 5. Vente à Nicole Stainville, curé d'Isse et Ambonnay par Jean de Laborde d'une pièce de vigne à Ambonnay (23 mars 1501, n.st.). — 6. Vente à Nicole Stainville par Gontier de Lir et par Marie, sa femme, d'une pièce de vigne à Trépail (19 juillet 1513). — 7. Quittance des droits d'amortissement versés par Nicole Stainville, curé d'Isse, Vaudemanges et Ambonnay (12 janvier 1516, n.st.) (sceau). — 8. Accord entre le curé d'Ambonnay et les habitants de Vaudemanges pour une redevance de seigle (2 décembre 1582). — 9-12. Requêtes

concernant les dîmes d'Isse (1585-1595). — 13. Reconnaissance par les religieux d'une rente de seigle due à la chantrerie sur leurs dîmes d'Isse (19 mai 1638). — 14-27. Réparations faites à l'église : quittances (1749 - janvier 1750).

54 H 153. — 1 liasse (35 pièces dont 32 parch.), 12 sceaux.

1168-1700. — **Isse : seigneurie et justice, biens fonciers.** — 1. Donation à l'abbaye de Saint-Denis par Aubri Chaudion, de Mareuil, de ses hommes à Isse (16 février 1168). — 2. Partage des droits de justice à Isse entre Renaud de Souain et les religieux ([18 février] 1304, n.st.) (sceau). — 3. Donation de la seigneurie d'Isse et Vaudemanges faite à Gaucher de Châtillon, connétable de France, par Jean dit Hénon, de Suippes (3 août 1315) (sceau). — 4-6. Quittances données aux religieux par Gaucher de Châtillon de diverses sommes d'argent (5 et 6 août 1315) (sceau). — 7. Abandon à Gaucher de Châtillon, connétable de France, par Emmeleote de Ludes, veuve de Baudonnet de Neuville, d'un fief autrefois vendu par Renaud de Souain à Jean Hénon, de Suippes ([13 août] 1315) (sceau). — 8. Vente par Guillaume de La Tour, de Cuis, et par Gile, sa femme, à Gaucher de Châtillon de tous leurs biens à Isse et d'un pré à Condé ([8 août] 1315) (sceau). — 9. Immunité accordée par Gaucher de Mutry à Gaucher de Châtillon des biens que lui a vendus Jean de Suippes ([8 août] 1315). — 10. Confirmation féodale par Witas de Conflans, seigneur de Mareuil, des ventes faites par Guillaume de La Tour à Gaucher de Châtillon aux terroirs d'Isse, Vaudemanges, Condé et Aigny (août 1315) (sceau). — 11. Confirmation de la terre d'Isse donnée aux religieux par Jean Hénon qui reconnaît avoir vendu les droits qu'il avait sur la seigneurie à Gaucher de Châtillon ([16 novembre] 1315). — 12. Cession par Jean de Suippes à Gaucher de Châtillon de ses terres et biens à Isse et Vaudemanges ([18 novembre] 1315) (sceau). — 13. Echange de biens à Isse, entre Jean de Suippes et Renaud de Souain ([19 novembre] 1315). — 14. Vente par Renaudin de Souain, fils de Renaud, à Milet de Souain du quart d'un four et de rentes à Isse ([2 décembre] 1315). — 15-17. Amortissement par Thomas de Cernay, chanoine de Reims, seigneur de Couraux, des acquisitions faites par Gaucher de Châtillon (octobre - décembre 1315) (sceau). — 18. Amortissement de l'acquisition de la seigneurie d'Isse par Louis X, roi de France (1315) (sceau). — 19. Consentement donné par Enjorran, fils de feu Renaud de Souain, à la vente faite aux religieux par Gaucher de Châtillon et par Milet de Souain de biens et rentes à Isse ([30 novembre] 1319) (sceau). — 20-21. Mainlevée de la saisie opérée sur la terre des religieux à Isse par Milet de Souain ([22 août] 1329 - [19 juin] 1330). — 22. Mainlevée donnée par le prévôt d'Epernay au profit des religieux des rentes en vin et en grain qu'ils ont à Isse ([8 juin] 1334). — 23. Confirmation aux religieux de leur justice à Isse contre le sieur de Noyers (17 mars 1340) (sceau). — 24-25. Ordre d'exécution de la sentence précédente accordant aux religieux, contre le sieur

de Noyers, la justice d'un lieu situé au-dessus du chemin de Châlons à Reims, à Isse (17-18 mars 1340). — 26. Accord entre les religieux de Saint-Denis, les religieuses d'Avenay et le sieur de Noyers, d'une part, et l'abbaye de Saint-Martin d'Epernay, d'autre, à propos des terres au Champ Saint-Martin sis entre les Loges et Vaudemanges, revenant aux premiers (11 février 1349, n.st.). — 27-28. Droits de justice à Isse reconnus à l'abbaye (juin 1376 - octobre 1378). — 29. Plainte des religieux contre Remi Lecerf, prévôt d'Epernay, qui avait condamné Jaquemin, fils de feu Jehot de Crépy, à être exécuté (3 janvier 1380, n.st.) (sceau). — 30. Saisie par les religieux d'une pièce de terre à Isse ([11 janvier] 1401, n.st.). — 31. Sentence accordant aux religieux une pièce de pré à Condé, contre le sieur Coquelet (13 janvier 1401, n.st.). — 32. Reconnaissance aux religieux, contre les habitants d'Isse, d'une maison jouxtant l'église d'Isse (8 août 1437). — 33. Maintenue en la justice des religieux d'une pièce de terre que tient Person Lombart (12 août 1437). — 34. Condamnation de Louise Jannet, veuve de Claude Protin, à verser des arrérages de cens aux religieux (28 août 1656). — 35. Lettres de chancellerie contenant les droits des religieux, seigneurs, en partie, d'Isse (1700).

54 H 154. — 1 pièce pap.

1646. — **Istres-et-Bury (Les) : dîmes ; portion congrue.** — 1. Quittance donnée à l'abbaye Saint-Denis de Reims par Claude Regnard, curé des Istres-et-Bury, de la « pension congrue » qu'elle lui devait, moyennant abandon des dîmes durant huit ans (10 avril 1646).

54 H 155. — 1 liasse (90 pièces dont 54 parch.), 5 sceaux.

1233-1712. — **Jumigny [Aisne] : procès pour le paiement d'une rente de vingt muids de vin sur la seigneurie.** — 1. Vente au chapitre de Laon par Gauthier de Balham, seigneur de Jumigny, d'une rente de vingt-cinq muids de vin (octobre 1233). — 2-3. Acquisition par Renaud [de Bourg], abbé de Saint-Denis, du droit sur vingt muids de vin (juillet 1289). — 4. Lettres royaux conservant au pitañcier de l'abbaye la possession des vingt muids de vin (7 janvier 1428). — 5-12. Rôles de perception de la rente de vin ; quitances (1401-1499). — 13-26. Pièces du procès entre les religieux et Adrien de Blois, seigneur de Jumigny ; compulsoire ; sentence du bailliage en faveur des religieux (1469-1495) (sceau). — 27-90. Pièces du procès opposant Jean et Antoine de Proisy, seigneurs de la Bove et de Jumigny, aux religieux ; condamnation des premiers à verser les vingt muids puis les onze poinçons de vin (1549-1712) (sceau).

54 H 156. — 1 liasse (24 pièces dont 10 parch.), 5 sceaux.

1257-1772. — **Lagery : cure, dîmes, réparations de l'église.** — 1-2. Union de la cure de Lhéry à celle de Lagery, le revenu n'étant pas suffisant pour entretenir deux chanoines ([3 janvier] 1257, n.st) (sceau).

— 3. Accord entre les religieux et les habitants de Lagery au sujet des réparations à faire à la couverture du chancel de l'église de Lagery ([23 avril] 1270). — 4. Donation par le curé d'Aougny aux curés de Lagery et de Savigny de deux maisons à Aougny (février 1307, n.st. (sceau). — 5-6. Renonciation par Gilles de Corrobert et par Pucelle, sa femme, au bénéfice d'une sentence leur reconnaissant droit de justice, vêture et dévêtiture à Lagery à l'encontre des religieux ([7 février] 1314, n.st.) (sceau). — 7. Déclaration des possessions du curé de Lagery (1500). — 8. Sentence adjugeant à l'abbaye le patronage de Lagery et de Lhéry (4 mai 1502). — 9-10. Déclaration donnée par le curé de Lagery des biens amortis aux commissaires des amortissements (10 novembre 1522). — 11-16. Provisions de Cour de Rome et visas pour la cure de Lagery donnés aux curés successifs ; prises de possession (1588-1693) (sceau). — 17-19. Déclarations de novales (1646-1675). — 20. Quittance notariale d'une somme de sept livres versée par les religieux pour des copies de baux de Lagery (16 juin 1663). — 21. Arrêt cassant l'érection de Lhéry en cure (18 novembre 1670). — 22. Avis sur les réparations à faire à la grange dîmeresse de Lagery (25 juin 1676). — 23. Sentence rendue entre les religieux, d'une part, Antoine Lalondre et Thomas Peton, d'autre part, fermiers des trois quarts des dîmes de Lagery (29 juillet 1683). — 24. Attestation donnée par les habitants de Lagery de la jouissance par le curé de Lagery des dîmes de la ferme de Sombriève (30 septembre 1772).

54 H 157. — 1 liasse (5 pièces dont 4 parch.), 3 sceaux.

1350-1688. — **Leffincourt [Ardennes] : acquisition de partie des dîmes ; érection de la cure.** — 1-4. Vente aux religieux par Marguerite de Terron, veuve de Guyart de Neufclize, du huitième des dîmes de blé de Leffincourt ; ratification par Humbert, patriarche d'Alexandrie, administrateur de l'église de Reims (8 mars 1350 - 2 octobre 1353) (sceau). — 5. Erection de la cure de Leffincourt par Charles-Maurice Le Tellier, archevêque-duc de Reims (23 avril - 31 mai 1688).

54 H 158. — 1 liasse (35 pièces dont 3 parch.).

1771-1772. — **Leffincourt : procès pour dîmes entre les religieux décimateurs en partie et les seigneurs du lieu.** — 1-35. Procédure opposant Philippe-Antoine Lefebvre de La Poterie, commandeur de la commanderie du Temple de Reims, Sébastien Viville, curé de Leffincourt, soutenu par les religieux de Saint-Denis et les chanoines de Sainte-Balsamie à Roland et Aleaume de Gruthus, seigneur de Leffincourt, sur les modalités de perception de la dîme (1771-1772).

54 H 159. — 1 liasse (20 pièces dont 19 parch.), 8 sceaux.

1264-1786. — **Lhéry : seigneurie et justice, propriétés et surcens, oblations et cure.** — 1. A la suite de la discorde entre l'abbaye et Aubri dit Pa-

villon, curé de Lhéry, sur la possession d'une grange et de ses dépendances, arbitrage en faveur de l'abbaye ([23 octobre] 1264). — 2. Sentence par laquelle le curé de Lhéry déclare n'avoir aucun droit dans la grange de l'abbaye ([19 septembre] 1271). — 3. Echange entre l'abbaye et le curé d'une maison jouxtant celle de ce dernier contre deux pièces de terre à Lhéry ([8 mars] 1293, n.st.) (sceau). — 4. Vente aux religieux par Erambour, veuve de Thibaut Simon, de Lagery, Ellaux Quadart, de Bréthenay, Jean Flamain, de Lhéry, Robin dit Quoniam, de Tramery, d'une grange et ses dépendances à Lhéry ([18 mars] 1334, n.st.). — 5. Arrêt adjugeant aux religieux la justice d'une maison qu'ils ont à Lhéry contre Baudoin de Lhéry (30 juin 1339). — 6. Exécutoire de dépens signifié à Baudry de Loivre, à la requête de l'abbaye de Saint-Denis (8 septembre 1339). — 7-8. Maintien des droits de haute justice appartenant aux religieux à Lhéry ([4 octobre] 1341 - [23 janvier] 1343, n.st.) (sceau). — 9. Vente aux religieux par Renaud Drowyn et par sa femme d'une grange, jardin et dépendances à Lhéry (7 février 1368, n.st.) (sceau). — 10-12. Sentence rendue contre Raoul de Gueux et lettres royaux maintenant les religieux en possession de la haute justice à Lhéry (7 juin 1377) (sceaux). — 13-14. Reconnaissance par Porin Binet d'un surcens dû aux religieux sur maison, jardin et dépendances près de l'église de Lhéry (25 février 1478, n.st.). — 15-16. Prises à cens par Jean Malaquin et Poncelet Maigret, laboureurs à Lhéry, de mesures audit lieu (16 janvier 1518, n.st. - 17 décembre 1524) (sceau). — 17. Sentence maintenant les religieux dans leurs droits de justice foncière à Lhéry contre Isabeau Le Bouthillier, dame de Lhéry (16 août 1525). — 18. Erection de la cure de Lhéry par Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims (28 mai 1691). — 19. Bail pour neuf ans par le chapitre de l'abbaye à Pierre-Désiré Brochet, laboureur à Lhéry, des parts de la dîme lui appartenant (22 avril 1786). — 20. Bail pour neuf ans par Emmanuel-Philibert Servier, procureur de l'abbaye et chargé des intérêts du prieuré de Saint-Thibaud, et par Antoine-Guillaume Hillet, ayant pouvoir de M. Jacquillot de Valavre, chapelain de l'Ancienne Congrégation de Notre-Dame de Reims, de leurs parts de la dîme de Lhéry à Pierre-Désiré Brochet, laboureur audit lieu (1^{er} juillet 1786).

54 H 160. — 1 liasse (3 pièces dont 2 parch.), 1 sceau.

1324-1507. — **Liry [Ardennes] : rente sur les terrages de la seigneurie.** — 1. Reconnaissance par Jean, seigneur de Saint-Soigne, et par Marie de Quatre-Champs, dame de Mutry et de Liry, sa femme, d'une rente en blé à prendre sur les terrages de Liry (13 mars 1324, n.st.) (sceau). — 2-3. Procédure et sentence de l'officialité de Reims condamnant le seigneur de Liry à payer à Jean Massiot, prieur de Grandpré, la rente susdite (5 juin 1507).

54 H 161. — 1 liasse (9 pièces dont 6 parch.).

1416-1761. — **Loivre : baux, déclarations et arpentages de la cense.** — 1. Bail par les religieux d'une maison avec ses dépendances à Loivre (11 novembre 1416). — 2. Bail par les religieux de vingt-quatre jours de terre à Loivre ([15 mars] 1452, n.st.). — 3-5. Baux de mesure, maison, vigne à Loivre (20 juin 1472 - 29 septembre 1530). — 6. Echange entre les religieux de Saint-Denis et leur abbé de divers droits, notamment un surcens sur une vigne à Loivre (10 avril 1554). — 7-8. Déclarations de terres appartenant à l'abbaye à Loivre (5 janvier 1689 - 13 février 1754). — 9. Arpentage d'un bois à Loivre appartenant aux religieux (11 juin 1761).

54 H 162. — 1 pièce parch.

1407. — **Louvercy : surcens.** — 1. Reconnaissance par Huet Regnault, demeurant à Louvercy, d'un surcens dû aux religieux sur des biens sis à Louvercy appartenant autrefois aux hommes de Juvigny (22 septembre 1407).

54 H 163. — 1 pièce parch., 9 sceaux.

1316. — **Lucquy [Ardennes] : répartition de la dîme.** — 1. Répartition de la dîme de Lucquy entre les abbés de Saint-Remi et Saint-Denis, d'une part, et l'abbé de Signy, le prieur de Neuvy, le prévôt et le chapitre de Braye, le doyen et le chapitre de Mézières (29 janvier 1316, n.st.) (sceaux).

54 H 164. — 1 liasse (2 pièces parch.), 1 sceau.

1361-1369. — **Machault [Adennes] : acquisition du terrage.** — 1. Vente par Alice, fille de feu Thomas de Recy, demeurant à Vuargny, de tous les terrages que son père avait à Machault et de la moitié de ceux de son oncle, feu Le Moine de Recy (14 avril 1361) (sceau). — 2. Vente par Richer d'Abondcourt de la seconde moitié des terrages qu'il tenait en alleu du susdit Moine (25 avril 1369) (sceau).

54 H 165. — 1 liasse (2 pièces dont 1 parch.), sceau.

1414-1683. — **Manre [Ardennes] : dîmes.** — 1. Prise à bail des dîmes appartenant au curé de Chastres à Manre par Pierre Gilebin dit Le riche homme et par Poncelet Musart (24 juin 1414). — 2. Accord entre Edme-Baltazar Leclerc, prieur de l'abbaye, et Jean Laura, curé de Manre, décimateurs de Vieux, au sujet du rapport de fer (7 juillet 1683).

54 H 166. — 1 liasse (4 pièces dont 3 parch.), 1 sceau.

1395-1789. — **Mareuil-sur-Ay : maison et prés.** — 1. Echange entre Perrinet Le Bourgoin, de Presles, et Jean Le Gay, d'Ay, d'une maison à Mareuil

contre tous les biens de Jean à Courtagnon (6 mai 1395). — 2. Vente par Thibaut Baragnan et par Catherine, sa femme, demeurant à Bisseuil, à Jean Testée, curé de Saint-Denis de Reims, d'une pièce de pré à Mareuil (20 mai 1480) (sceau). — 3. Bail de deux pièces de pré à Mareuil par Jean Saubinet, prieur de Charlefontaine, à Pierre de Namur, notaire, Pierre Drowyn, bourgeois, et Simon Pennetier, maître maréchal à Mareuil (12 avril 1611). — 4. Bail de quatre fauchées de pré par les religieux à Nicolas Billecart, buraliste à Mareuil-sur-Ay (4 avril 1789).

54 H 167. — 1 liasse (11 pièces parch.), 4 sceaux.

1274-1534. — **Marfaux : maison et prés.** — 1. Partage entre Agnès de Marfaux, veuve de Gui dit Ganelu, et Lorette, sa fille, des biens meubles et immeubles provenant de la succession dudit Gui ([28 février] 1275, n.st.) (sceau). — 2-3. Donation par Agnès de Marfaux à Goulin de Rouvroy d'une maison sise à Marfaux et de tous les biens audit terroir ([18 novembre] 1300) (sceau). — 4. Bail à surcens d'une maison sise à Marfaux par Nicolas Baudier, seigneur de Tillenot, à Robert de Mareux, menuisier à Balham (4 octobre 1518). — 5. Vente par Poncelet Savoie, vigneron à Marfaux, à Gillet Vial, mercier à Dameiry, de tous ses biens audit lieu (27 juillet 1529). — 6. Vente par Jeanne, veuve de Servais Chalereau, à Henri Le Varlet, de Chamery, de pré, jardins et mesure à Marfaux (24 novembre 1529). — 7-8. Achats par Nicole Thuillier, abbé, à André Marad, maréchal à Marfaux, et à Agnès, veuve d'Henri Le Varlet, de jardins audit lieu (19-25 juin 1533) (sceaux). — 9. Partage de l'héritage d'Henri Le Varlet dont les pré, jardin et mesure échoient à Nicole Thuillier, abbé de Saint-Denis de Reims (4 février 1534, n.st.). — 10. Achat par Nicole Thuillier à Jean Chenoir, seigneur de Beine, demeurant à Reims, d'un quartel de pré à Marfaux (12 avril 1534). — 11. Echange entre Nicole Thuillier et Colin Guenot, laboureur à Marfaux, de biens audit lieu (20 mai 1534).

54 H 168. — 1 liasse (7 pièces dont 4 parch.), 1 sceau.

1237-1789. — **Marqueny [Ardennes] : dîmes.** — 1. Ratification par Raimbaud de Sainte-Vaubourg de la vente faite par Raoulet, son beau-frère, à Emile de Grivy, pour l'église de Reims de sa part de la dîme de Marqueny (décembre 1237). — 2. Ratification par Ponsote, femme de Raimbaud, de la vente susdite ([1^{er} mai] 1238). — 3. Vente par Gerbaud, fils de Raoulin de Germiny, Jean de Regicourt, Ponsard dit Agoulaus, Odeline, sa femme, Aelis, femme de Gerbaud, et Isabelle, femme de Jean, de leur part de la dîme de Marqueny (juin 1255) (sceau). — 4. Accord entre les religieux de Saint-Symphorien, ceux de Saint-Denis, d'une part, et Charles-Paul de Herque, curé de Coulommes-lès-Attigny et Marqueny, son annexe, d'autre part, sur les novales de Marqueny disputées entre le chapitre de Saint-Symphorien et

Didier Thierry, chanoine de Saint-Pierre de Mézières et ancien curé de Coulommes-lès-Attigny (28 mars 1685). — 5-6. Déclaration des dîmes de Marqueny par Pierre Froment, ancien fermier (25 septembre 1770). — 7. Bail des dîmes de Marqueny à Jean-Baptiste Dauphinot (4 mai 1789).

54 H 169. — 1 liasse (7 pièces dont 1 parch.), 1 sceau.

1520-1738. — **Mars-sous-Bourcq [Ardennes] : cense.** — 1. Bail des terres de Mars à Jesson Chamault, laboureur audit lieu, moyennant vingt-huit setiers de froment à l'abbaye et vingt-huit setiers d'avoine à l'abbé (15 juillet 1520) (sceau). — 2-7. Baux passés entre les religieux et divers (1659-1738).

54 H 170. — 1 liasse (2 pièces).

1662-1669. — **Marvaux [Ardennes] : cure, portion congrue.** — 1. Sentence établissant que la cure de Marvaux et de Vieux est unique (30 août 1662). — 2. Sentence adjugeant trois cents livres de portion congrue à Charles de Malval, curé dudit lieu, qui abandonne ses dîmes aux gros décimateurs (3 juillet 1669).

54 H 171. — 1 liasse (2 pièces parch.), sceau.

1258-1345. — **Ménil-Annelles [Ardennes] : rentes sur le terrage.** — 1. Reconnaissance par Cécile, de Ménil-Annelles, veuve de Jacques, chevalier, et par Ermenjard, veuve de Simon dit Noiset, chevalier, du legs fait pas Simon aux religieux d'une rente d'un demi-muid de blé à Ménil ([23 mai] 1258). — 2. Reconnaissance du legs précédent par Simon Noiset, du Ménil, neveu du donateur (20 mars 1345, n.st.) (sceau).

54 H 172. — 1 liasse (30 pièces dont 25 parch.), 22 sceaux.

1331-1632. — **Ménil-Lépinois [Ardennes] : titres d'acquisition de la seigneurie.** — 1-6. Amortissement par Colard d'Autry, seigneur de Charbogne, des terres et rentes vendues aux religieux par Alexandre de Parpes, à Ménil-Lépinois (28 décembre 1331 - janvier 1333, n.st.) (sceaux). — 7. Vente par Hébert L'Eware, de Cuisles, à Jean Vaucher, de Charbogne, d'une rente de quarante-huit setiers de seigle et douze setiers d'avoine sur la terre de Ménil-Lépinois ([1^{er} septembre] 1332) (sceau). — 8. Vente par Colard de Charbogne et par sa femme de tous leurs droits sur la terre de Ménil-Lépinois ([30 septembre] 1332) (sceau). — 9. Quittance d'amortissement de la terre de Ménil-Lépinois délivrée aux religieux par Nicole, seigneur de Charbogne (6 octobre 1332) (sceau). — 10-11. Ratification par Henri du Bois et par Alice d'Etrepny, sa femme, de la vente faite par Alexandre Le Cochu, de Parpes [2 novembre 1332] (sceau). — 12. Vente par Robinet de Toureron à Jean Vaucher, de Charbogne, de toute la terre, revenus et seigneurie de Ménil ([10 mars] 1333, n.st.)

(sceaux). — 13. Vente de la terre et seigneurie de Ménil-Lépinois au prévôt de Saint-Denis par Jean dit Vaucher, de Charbogne (4 mars 1334, n.st.) (sceau). — 14. Confirmation par Henri, seigneur du Bois, fils d'Henri du Bois et par Alice d'Etrepuy, sa femme, de la vente de la seigneurie susdite ([6 juin] 1334) (sceau). — 15. Confirmation et amortissement par Agnès, dame de Termes, veuve d'Henri du Bois et mère du précédent, comme seigneur féodal pour moitié, des ventes faites aux religieux par Robinet de Tourteron et divers ([16 juin] 1334). — 16. Ratification par Jeanne de Sons et par Florette, filles de feu Baudesson de Sons, des ventes faites par leur père et vente de leurs autres biens à Ménil (26 juillet 1335) (sceau). — 17-18. Amortissement et ratification par Henri du Bois ([31 juillet] 1335) (sceau). — 19-20. Vente par Jeannot, fils de Claremboit de Goudelancourt, avec le consentement de son père et d'Alexandre Le Cochu, de Parpes, son oncle, de ce qui lui appartenait sur la terre et seigneurie de Ménil-Lépinois (1^{er}-2 août 1335) (sceau). — 21. Ratification par Henri du Bois de la vente faite par les filles de Baudesson de Sons (1^{er} août 1335) (sceau). — 22-23. Don par Marie de Saponay, dame du Ton et de Bergères, de la terre de Lépinois appartenant auparavant à feu Oger d'Unchair, son frère ; délégation de pouvoirs pour revêtir l'abbaye de cette terre (16 mai 1382 - 30 janvier 1383, n.st.) (sceau). — 24. Cession par Girard de La Belière de l'usufruit de vingt livres de terre qu'il avait dans la seigneurie donnée par Marguerite de Saponay (12 janvier 1386, n.st.). — 25. Homologation par l'officialité de Reims de la donation de la terre de Lépinois (14 novembre 1387). — 26. Amortissement par Philippe, duc de Bourgogne, de la cession ci-dessus (mai 1389) (sceau). — 27. Cession aux religieux par Marie de Saponay de l'indemnité de seize livrées de terre relevant du comte de Rethel ([16 novembre] 1496). — 28. Arrêt d'homologation de la cession de la terre et seigneurie de Ménil-Lépinois et du quart et demi des dimes de Neuflize, pour réparations aux domaines et bâtiments (10 juillet 1587). — 29-30. Transaction entre l'abbé de Maupas et les religieux au sujet de la seigneurie de Ménil-Lépinois et de dimes ; lettres de réscription obtenues en chancellerie par l'abbé (14 août 1682).

54 H 174. — 1 liasse (13 pièces dont 4 parch.), 1 sceau.

1356-1785. — **Ménil-Lépinois : seigneurie et justice ; plaids généraux et cueillerets des droits seigneuriaux.** — 1-4. Lettres maintenant l'abbaye Saint-Denis de Reims en possession de la justice à Ménil-Lépinois contre le seigneur du Châtelet et Jean Jolison, maire du Châtelet (23 novembre 1356 - 16 janvier 1357, n.st.). — 5. Vidimus de lettres de garde gardienne par Jean II, roi de France, seul justicier, à l'exclusion des comtes de Rethel et de Flandre (1362). — 6. Lettres de Prart de Machault, sergent du roi en la prévôté de Sainte-Menehould, maintenant l'abbaye

en possession d'un four banal à Ménil et obligeant plusieurs habitants du lieu à démolir ceux qu'ils avaient construits dans leurs maisons (avril 138[0]). — 7. Lettres d'amortissement de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne et comte de Rethel, défendant à ses officiers d'exercer la justice à Lépinois, celle-ci appartenant aux religieux de Saint-Denis de Reims (23 mai 1393) (sceau). — 8. Consultation d'un avocat de Laon décident de la gravité des peines attachées aux cas de haute justice et décrétant que les terres restant en friche à Lépinois reviennent aux religieux (14 avril 1496). — 9. Mainlevée du moulin du Châtelet et de la seigneurie de Lépinois par le comte de Rethel qui se réserve le moulin de Bergnicourt (15 juillet 1562). — 10. Sentence condamnant les habitants à verser à l'abbaye des redevances calculées au prorata du nombre de leurs chevaux labourant à Ménil (19 décembre 1576). — 11. Bail de la mairie de Ménil-Lépinois à Henri et Nicolas Chevalier, Nicolas et Jean Roguet, laboureurs audit lieu (13 mai 1628). — 12. Nantissement au profit des religieux sur les terres des sieurs Nantheuil et Richard, débiteurs d'une rente, à Lépinois (25 septembre 1643). — 13-17. Cueillerets de rentes de Ménil-Lépinois (1640-1659). — 18. Certificat d'exercice de leurs droits de justice à Lépinois fourni par les religieux à l'encontre du procureur fiscal de la prévôté du Châtelet (15 octobre 1666). — 19. Lettres de procureur fiscal données par les religieux à Jean Bourguignon (24 mai 1670). — 20-21. Accord entre les fermiers de Ménil et de Neuflize pour la délimitation des dîmes (2 juin 1683 - 30 avril 1684). — 22-24. Plaids généraux tenus à Ménil-Lépinois par Nicolas Oudinet, avocat en Parlement, bailli des terres et seigneurie dudit lieu (21-29 novembre 1689). — 25. Mémoire de recette des droits seigneuriaux à Ménil (22 octobre 1694). — 26-27. Lettres de lieutenant en la justice de Ménil-Lépinois données à Poncelet Roguet (20-30 août 1694). — 28. Mémoire contre le greffier de Ménil-Lépinois accusé de concussion (3 février 1699). — 29-31. Plaids généraux tenus à Ménil-Lépinois (11 février 1705). — 32. Journal des rentes de Ménil-Lépinois (1679-1736). — 33. Déclaration royale portant réunion des offices de commissaires aux prisées et ventes de meubles (mai 1713). — 34-35. Plaids généraux (15 septembre 1728 - 9 septembre 1768). — 36. Reconnaissance de dettes de droits seigneuriaux par Nicolas Noiset, de Ménil (15 décembre 1731). — 37-42. Procès entre les religieux et des laboureurs et braconniers (1784, s.d.). — 43. Bail pour neuf ans par le chapitre de l'abbaye à Paul et à Pierre Lecocq, laboureurs à Ménil-Lépinois, d'une ferme audit lieu (18 janvier 1785).

54 H 174. — 1 liasse (13 pièces dont 4 parch.), 1 sceau.

1366-1739. — **Ménil-Lépinois : propriétés foncières.** — 1. Testament d'Ôgier d'Unchair, léguant à l'abbaye Saint-Denis de Reims des rentes en argent et en seigle à Lépinois (1^{er} mars 1366, n.st.) (sceau). —

2. Acquisition par Jean Charlier, abbé de Saint-Denis, de toutes les terres et héritages sis à Lépinois de Collesson Bacheler, marchand à Reims (29 mars 1496, n.st.). — 3. Constitution de rente pour Jean Delaire, religieux de Saint-Denis, par Nicolas Regnot, laboureur, et Jeanne Noizet, sa femme (16 avril 1624). — 4. Acquisition par les religieux de terres à Ménil et à Lépinois (5 mars 1544). — 5. Attestation de chute de grêle désastreuse à Lépinois (14 mai 1705). — 6-12. Déclarations des terres de Ménil-Lépinois (1710-1735). — 13. Plan d'arpentage du tiers des usages de Ménil-Lépinois appartenant aux religieux (février 1739).

54 H 175. — 1 liasse (42 pièces dont 3 parch.).

1560-1772. — **Ménil-Lépinois : procès pour le paiement des lods et ventes.** — 1. Sentence condamnant Nicolas Frizon, marchand à Reims, à verser aux religieux de Saint-Denis de Reims, les lods et ventes pour des biens acquis à Ménil-Lépinois (2 mai 1560). — 2-3. Procès-verbal de collation des titres de Ménil dans le procès avec Nicolas Frizon (23-26 août 1560). — 4-5. Sentence des échevins de Reims maintenant les religieux dans le droit de recevoir les lods et ventes de la seigneurie ; confirmation par le bailli de Reims (12 décembre 1560 - 24 juin 1561). — 6. Quittance de droits seigneuriaux donnée par les religieux à Nicolas Frizon pour l'acquisition d'une maison (7 mai 1562). — 7-42. Procès entre les religieux et divers habitants de Ménil pour les droits seigneuriaux et les lods et ventes (1770-1772).

54 H 176. — 1 liasse (3 pièces parch.).

1328-1455. — **Merfy : jardin et vignes ; moulin de Máco.** — 1. Reconnaissance par Henri dit de Aire, clerc, d'un surcens de trente sous dû à l'abbaye Saint-Denis sur une terre à Merfy, lieu-dit En Helleuain (11 juin 1328). — 2. Bail à surcens d'une terre et vigne à Merfy, lieu-dit En Vivelin, par les religieux de Saint-Denis de Reims ([12 juin] 1352). — 3. Procès-verbal de visite du moulin de Máco dont la construction par les religieux de Saint-Thierry porte préjudice à l'archevêque de Reims, à l'hôtel-Dieu de Reims et aux religieux de Saint-Remi (4 août 1455).

54 H 177. — 1 liasse (10 pièces dont 3 parch.).

1634-1684. — **Mesneux (Les) : vignes.** — 1-3. Acquisitions de vignes aux Mesneux sur divers particuliers par les religieux de Saint-Denis de Reims (1634-1654). — 4. Arpentage des vignes des Mesneux (7 novembre 1646). — 5-6. Acquisitions de vignes, notamment sur Lefricque (1658-1662). — 7-9. Vente par Nicole Regnault, veuve de Jean Bertin, de Reims, à Nicolas Leboeuf, vigneron aux Mesneux, de quatre pièces de vigne audit lieu et constitution de rente par Nicolas Leboeuf au profit des religieux (19 novembre 1659 - 20 novembre 1663). — 10. Quittance délivrée

par Henri Favart, délégué par le procureur fiscal de l'archevêché de Reims, de l'indemnité versée par les religieux de Saint-Denis pour leurs acquisitions aux Mesneux (12 février 1684).

54 H 178. — 1 liasse (26 pièces dont 11 parch.), 2 sceaux.

1116-1784. — **Montescourt-Lizerolles [Aisne] : cure, réparations de l'église ; dîmes, terres labouables.** — 1. Donation à l'abbaye par Lambert, évêque de Noyon, de la cure de Montescourt destinée à la fondation d'un anniversaire pour lui et pour Rorigo, son archidiacre (1116). — 2. Bail de leurs dîmes, oblations, droits de terrages passé pour douze ans par les religieux sous le sceau de l'officialité de Reims ([24 octobre] 1213). — 3-6. Baux des dîmes et terres de Montescourt et Lizerolles (21 mars 1392, n.st. - 6 septembre 1514). — 7-8. Sentence de maintenue des deux tiers des dîmes en faveur des religieux (12 juillet 1540). — 9-11. Procès pour dîmes entre les religieux et Pierre Poitevin, fermier opposant soutenu par les religieuses de Montreuil-les-Dames ; ajournement des religieuses (1542). — 12. Bail par le R.P. Jean Paille, sous-prieur de l'abbaye Notre-Dame de Saint-Eloi-Fontaine, à Jean Lefrancq, maître-chirurgien à Montescourt-Lizerolles, de quatorze setiers de terre audit lieu (17 février 1668). — 13. Bail des dîmes pour neuf ans à François Dubus (9 septembre 1672). — 14-21. Accord avec le prieur de Vendeuil pour les réparations à faire à l'église (29 septembre 1677 - 24 septembre 1679). — 22. Accord pour la portion congrue entre Alexandre Roguet, curé de Montescourt, et Louis Blot le Jeune, procureur de Louis Bochart, prieur de Vendeuil (21 août 1686). — 23-24. Participation des différents décimateurs, l'abbaye de Saint-Denis de Reims, celle de Montreuil-les-Dames et le prieur de Vendeuil, aux réparations de l'église (24 juillet 1692). — 25. Bail des dîmes à François Salines, laboureur à Montescourt, par Jean-Baptiste Jobart, prieur de Saint-Eloi-Fontaine, ayant pouvoir de l'abbaye de Saint-Denis (2 juillet 1784). — 26. Déclaration des terres de Montescourt-Lizerolles (s.d.).

54 H 179. — 1 liasse (15 pièces dont 5 parch.).

1665-1675. — **Montescourt-Lizerolles : procès au sujet des réparations de l'église entre le curé et les décimateurs, dont Saint-Denis.** — 1. Sentence de mainlevée, après saisie des dîmes à la demande du curé (19 mai 1665). — 2. Requête présentée aux Requêtes du Palais par les habitants pour le pavé de l'église (mai 1665). — 3-10. Procédure aboutissant à une sentence prononcée au détriment des curé et marguilliers, chargés des réparations à faire aux chapelles (5 février 1666 - 20 août 1670). — 11-12. Appel des susdits et réponses des religieux (12 mars - 22 juin 1671). — 13. Commission donnée par les gens des Requêtes pour visiter les réparations (22 juillet 1671). — 14. Procédure entre l'abbaye de Saint-Denis de Reims

et le prieuré de Vendeuil (22 juillet 1671). — 15. Procédure reprise par les paroissiens contre les décimateurs ; annulation de la première sentence et obligation faite aux décimateurs de procéder à toutes les réparations, à proportion des dîmes perçues (16 novembre 1671 - 5 juin 1675).

54 H 180. — 1 liasse (41 pièces dont 2 parch.).

1760-1763. — **Montescourt-Lizerolles** : procès intenté par le curé et les décimateurs à J.-L. Breton, contrôleur au grenier à sel de Saint-Quentin, pour dîme. — 1. Refus d'acquitter la dîme, notamment la dîme des fruits ou « dîme en l'air », opposé à Louis Leroy, curé de Montescourt et fermier de l'abbaye de Saint-Denis de Reims, par Jean-Louis Breton, propriétaire de terres audit lieu (14 mars 1760). — 2-41. Pièces du procès opposant le curé soutenu par tous les décimateurs au sieur Breton et condamnation de celui-ci (14 mars 1760 - 29 novembre 1763).

54 H 181. — 1 liasse (2 pièces parch.), 1 sceau.

1293-1336. — **Mont-Laurent [Ardennes]** : acquisition de deux tiers des terrages. — 1. Reconnaissance par Jean de Lonny, seigneur de Lonny et de Mont-Laurent, des droits de l'abbaye Saint-Denis de Reims à Mont-Laurent (novembre 1293). — 2. Vente aux religieux par Wibert dit Flammain Fereit, écuyer, des deux tiers des terrages de Mont-Laurent qu'il possédait et confirmation des autres biens appartenant à l'abbaye audit lieu (2 mai 1336) (sceau).

54 H 182. — 1 liasse (12 pièces parch.), 2 sceaux.

1229-1378. — **Mont-Notre-Dame [Aisne]** : jardins et terres ; redevances en oignons. — 1. Vente par Jean, laïc, au nom de l'abbaye Saint-Denis de Reims, à Nicolas, ancien curé de Baslieux, d'un setier d'oignons que cette abbaye percevait chaque année à Mont-Notre-Dame ([26 novembre] 1229). — 2-3. Cession à l'abbaye par Foucard de Croix et par Wibourd, sa femme, de trois jardins et d'une terre arable sis entre Châtillon sous Mont-Notre-Dame et la léproserie, moyennant cens et redevances en oignons ([28 novembre] - décembre 1240). — 4. Reconnaissance par Raoul dit Chatex d'une redevance annuelle d'un setier d'oignons aux religieux (avril 1257). — 5. Ratification par Milon, évêque de Soissons, de la donation faite à l'abbaye par Foucard de Croix des terres susdites (mai 1260). — 6. Reconnaissance faite par Robert de Couhanon de la redevance en oignons due à l'abbaye sur trois jardins et une terre lui appartenant près de la léproserie (mai 1260). — 7. Amortissement par Simon, vicomte de Mont-Notre-Dame, d'une rente de deux setiers d'oignons acquise par l'abbaye sur sa seigneurie (mars 1295, n.st.) (sceau). — 8-9. Reconnaissance par Jean de Faverolles, écuyer, d'une obligation de trente-deux mesures d'oignons sur trois jardins et une pièce

de terre à Mont-Notre-Dame (avril 1307, n.st.) (sceau). — 10. Vidimus des actes concernant la redevance sur les trois jardins ci-dessus (novembre 1311). — 11. *Patentis* pour assigner l'évêque de Soissons, débiteur des arrérages pour trois ans d'une rente de quatre setiers d'oignons (13 mai 1362). — 12. Bail d'un jardin à Mont-Notre-Dame par Baudouin de Roucy, grainetier de l'abbaye, à Robin Passavant, sa vie durant, moyennant quatre mesures d'oignons ([6 février] 1378, n.st.).

54 H 183. — 1 pièce parch.

1274. — **Mont-Saint-Martin [Ardennes]** : terre. — 1. Legs fait par Mathilde la raimonde dite La soihière d'une pièce de terre sise au lieu-dit *Ad Queue* ([11 septembre] 1274).

54 H 184. — 1 liasse (4 pièces dont 1 parch.).

1509-1769. — **Mont-Saint-Pierre (c^{ne} Tinqueux)** : acquisition, amortissement et arpantage des propriétés ; démolition de l'église. — 1. Amortissement par Jean Toignel, seigneur de Taissy et de Mont-Saint-Pierre, de deux jours de bois et de plusieurs terres acquis par l'abbaye Saint-Denis de Reims (27 juillet 1509). — 2. Acquisition d'un jardin, lieu-dit *En Vaulx* (26 avril 1530). — 3. Procès-verbal de démolition de l'église de Mont-Saint-Pierre, et transfert de la cure à Tinqueux (3 mars 1676). — 4. Arpentage et bornage contradictoire de plusieurs pièces de terre au lieu-dit la Grosse Tête (12-14 juin 1769).

54 H 185. — 1 liasse (3 pièces dont 1 parch.).

1774-1778. — **Mouzon [Ardennes]** : moulins. — 1-2. Bail pour six ans par J.-R. Jeunehomme, notaire à Reims, ayant procuration d'Alexis Combault, notaire adjudicataire des biens de la mense abbatiale de Saint-Denis de Reims, à Pierre Bourgery, laboureur à Mouzon, des droits sur les moulins de Mouzon, dîmes et terrages de Beaumont [-en-Argonne] (15 avril 1774). — 3. Bail pour neuf ans par Laurent Villain, régisseur de la mense abbatiale, à Claude Bourgery et à Philippe Vautier, laboureur et meunier à Mouzon, des droits susdits (16 septembre 1778).

54 H 186. — 1 liasse (3 pièces dont 2 parch.), 1 sceau.

1275-1762. — **Muire (c^{ne} Tinqueux)** : terres arables. — 1-2. Amortissement par Gaucher de Neuville des terres que l'abbaye de Saint-Denis de Reims possède à Muire et à Tinqueux, exemptes de cens ; attestation du sceau ([30 septembre] - 1^{er} octobre 1275) (sceau). — 3. Rapport d'expert permettant à l'abbaye de Saint-Denis de prélever de la terre au lieu-dit le Pont de Muire, dans un domaine appartenant à la dame de Saint-Clair, en vue de constructions (9 janvier 1762).

54 H 187. — 1 pièce parch.

1780. — **Muizon : terre.** — 1. Bail emphytéotique passé par l'abbaye avec Jean Dantois d'une pièce de terre à Muizon (9 mars 1780).

54 H 188. — 1 liasse (4 pièces dont 1 parch.).

1774-1789. — **Nauroy (c^{ne} Beine-Nauroy) : dîmes.** — 1-2. Bail pour six ans par Alexis Combault, notaire adjudicataire des biens de la mense abbatiale de Saint-Denis de Reims, à Claude Jesson, laboureur à Nauroy, de la moitié de la dîme au Grand-Montfort, terroir de Nauroy (7 mars 1774). — 3. Bail pour neuf ans par Laurent Villain, régisseur de la mense abbatiale pour Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, abbé, à Barthélémy Jesson, laboureur à Nauroy, de la moitié de la dîme du Grand-Montfort (27 janvier 1779). — 4. Bail pour neuf ans par Laurent Villain à Robert-Joseph Allart, laboureur à Nauroy, de la moitié de la dîme du Grand-Montfort (22 août 1789).

54 H 189. — 1 liasse (16 pièces dont 15 parch.), 16 sceaux.

1222-1607. — **Neuflize [Ardennes] : dîmes ; réparations de l'église.** — 1. Ratification par Gui, seigneur de Sery, de la vente faite par Jean de Sery à l'abbaye Saint-Denis de Reims de six setiers de blé qu'il avait sur la dîme de Neuflize (janvier 1222, n.st.) (sceau). — 2. Vente faite à l'abbaye par Jean de Sery et par sa femme de vingt setiers de seigle et vingt d'avoine sur la dîme de Neuflize (février 1222, n.st.). — 3. Vente par Soibert, fils d'Oudart, maire de Sery, et par Marguerite, sa femme, à l'église Saint-Timothée de Reims, pour la chapellenie, d'une rente de quinze setiers d'avoine, onze setiers de seigle et quatre de froment (juillet 1233) (sceau). — 4. Arrêt mis par l'abbaye de Saint-Denis à l'acquisition ci-dessus, à cette concession près que Drouard, chapelain de Saint-Timothée, en percevra les fruits sa vie durant (septembre 1239). — 5. Consentement donné par les chanoines de Saint-Timothée à la reprise de possession par ceux de Saint-Denis des dîmes dudit lieu, moyennant remboursement du prix de l'acquisition ([1^{er} juin] 1254) (sceau). — 6. Reconnaissance faite par Prieur, dit de Tinqueux, chevalier, que l'abbaye de Saint-Denis a droit de prendre chaque année soixante-dix setiers de grain sur les dîmes du lieu (juillet 1254) (sceau). — 7-8. Vente aux religieux par Henri de Sitry et par Gile, sa femme, du quart de la dîme de Neuflize et d'une partie de celle de Ménil-Lépinois (11 février 1323, n.st.) (sceaux). — 9. Amortissement de cette vente par Gilles de Melin et par Amissé, sa femme (11 février 1323, n.st.) (sceaux). — 10. Amortissement de cette même vente par Colard de Beaufort (11 février 1323, n.st.) (sceau). — 11. Ratification par Gaucher de Châtillon, comte de Porcien et connétable de France (23 février 1323, n.st.) (sceau). — 12-13. Vente faite par les religieux à Gauthier, aumônier, de la moi-

tié des fruits du quart de la dîme de Neuflize ([20 octobre] 1323) (sceau). — 14. Vente à l'abbaye par Jean de Méry, ancien curé de Sainte-Euphraise, du quart des grosses dîmes de Neuflize qu'il tenait en fief de l'abbaye de Saint-Denis (22 mai 1340) (sceaux). — 15. Sentence du bailli de Vermandois condamnant les habitants de Neuflize à verser à la grange de l'abbaye la douzième gerbe (15 juillet 1560). — 16. Accord donné par les habitants aux réparations à faire à l'église (20 juin 1607).

54 H 190. — 1 liasse (30 pièces dont 20 parch.), 9 sceaux.

1254-1737. — **Neuflize : rentes sur les moulins du seigneur et sur divers, déclaration des terres ; procès pour Mondrégicourt.** — 1. Reconnaissance par Guiot de Neuflize, écuyer, et par Domijonne, sa femme, du droit de l'abbaye à percevoir cinq setiers de seigle et cinq setiers d'avoine sur les moulins de Neuflize (juillet 1254). — 2-4. Reconnaissance par Guyart, seigneur de Neuflize, du droit précédent ; vidimus de l'officialité de Reims (décembre 1283 - décembre 1297) (sceau). — 5-6. Reconnaissance par Husson dit Quaillot, de Neuflize, et par Alis, enfants de Guiart de Neuflize, du droit précédent légèrement augmenté ([8 avril] 1300). — 7-8. Reconnaissance de ce droit par Guiot, seigneur de Neuflize, fils de feu Husson ([26 avril] 1327) (sceaux). — 9-10. Reconnaissance dudit droit par Jean Cauchon, seigneur de Neuflize ([9 décembre] 1452). — 11. Reconnaissance par Jean Cauchon le Jeune (1^{er} août 1483) (sceau). — 12. Accord entre l'abbaye et Jean Cauchon, seigneur de Neuflize, portant que les arrérages de quatre-vingt-seize setiers de grains dus aux religieux sur les moulins de Neuflize seront soldés en six ans sous caution (1^{er} août 1483) (sceau). — 13. Sentence du lieutenant général de Laon condamnant Jean Cauchon, seigneur de Neuflize, à l'exécution des traités ci-dessus (18 novembre 1485). — 14. Echange entre l'abbaye et Thomas Cauchon, grand archidiacre de Notre-Dame de Reims, tuteur des enfants mineurs de feu Maurice Cauchon, seigneur de Neuflize, du droit de prélever des grains sur le moulin de Neuflize, contre une cense à Ménil-Lépinois (8 juillet 1555). — 15. Constitution d'une rente sur Nicolas Cheruy, laboureur à Neuflize, au profit des religieux (30 avril 1618). — 16. Constitution de rente sur Nicolas de Saint-Amand, laboureur à Neuflize (14 juillet 1622). — 17. Rente constituée sur Pierre de Perthes, le jeune, laboureur à Neuflize (12 avril 1633). — 18. Sentence du bailli de Vermandois condamnant Nicolas Richard et Jean Nantheuil à reconnaître l'obligation d'une rente constituée dont ils ont hérité (16 janvier 1641). — 19. Prise en compte par Jean Leblanc, laboureur à Tagnon, de la rente constituée sur Nicolas de Saint-Amand (31 août 1658). — 20. Vente aux religieux par Jean Ancelet, laboureur, et par Huberte de Perthes de pièces de terre à Neuflize (26 octobre 1658). — 21. Vente aux religieux par Jean et Mathieu Josua, laboureurs, de terres à Neu-

flize (6 juillet 1659). — 22. Déclaration des terres provenant de l'héritage de Nicolas Josua (6 juillet 1659). — 23. Déclaration des terres de Neuflize relevant des religieux (6 juillet 1659). — 24. Certificat d'exemption de dîmes pour des terres dépendant de la cure donné par des habitants de Neuflize (27 novembre 1662). — 25. Déclaration des bois et maisons sis à Neuflize appartenant aux héritiers de Nicolas Linguet (1668). — 26. Provisions de la cure de Neuflize données par les religieux à Jean Cham (16 septembre 1687) (seau). — 27. Certificat de localisation de terres pour la perception de la dîme (25 février 1697). — 28-29. Procès pour les droits de seigneurie de Mondrégicourt avec Charles Cauchon, baron de Neuflize (1697). — 30. Bail des dîmes et terres appartenant à l'abbaye à Neuflize (9 avril 1737).

54 H 191. — 1 liasse (16 pièces dont 8 parch.).

1450-1735. — Neuville-lès-Cormicy (La) (c^{ne} Cormicy) : baux, déclarations et arpenterages de la cense, constitutions de rentes. — 1. Déclaration des terres appartenant à Jehannon Lelièvre à La Neuville (s.d., vers 1450). — 2. Vente par Pierre Le Gaigneur, de Cormicy, à Alice, femme de Jean Droissy ou Marchant, de La Neuville-lès-Cormicy, d'un jardin à La Neuville, lieu-dit Au chemin de Loivre (26 février 1475). — 3. Vente par Claude Boudin, marchand à Cormicy, à Charles Roland, prieur et curé de Cormicy, d'une rente constituée par Jean Drigny et Guillemette Chemin, sa femme, au profit de feu Jean Boudin, élu en l'élection de Cormicy (3 mai 1627). — 4-5. Sentence d'exécution d'un contrat de constitution de rente à La Neuville établi au profit de Simon Pinchart, marchand à Berry-au-Bac, héritier de demoiselle Chuffet, veuve de Thomas Cachette, dont l'obligation échoit à Pierre Drigny, laboureur à « Guilicourt », et aux héritiers de Jean Drigny (9-26 mars 1642). — 6. Constitution de rente au profit de Jacques Gardant, laboureur à Cormicy, procureur de Charles Roland, trésorier et curé de Saint-Denis de Reims, par Jean Vivart le Jeune, laboureur, et Nicole Drigny, sa femme (7 février 1643). — 7-8. Constitution de rente sur une maison à La Neuville par Guillaume Blanchevoie, laboureur, et Nicole Drigny, sa femme (sic), au profit de Charles Roland (6-26 août 1645). — 9. Attestation d'acquisition d'une partie de la cense à La Neuville au profit de Laurent Tayne (18 mars 1647). — 10-11. Continuation de rente pour Charles Roland contre Guillaume Blanchevoie et Pierre Drigny (22 juin 1648). — 12. Déclaration des terres de La Neuville (21 mars 1651). — 13. Dénombrement de l'héritage de Jean Vivart sur lequel Charles Roland a une option (21 mars 1657). — 14. Bail à Louis Gressée, laboureur à Glennes, d'une maison et ses dépendances à La Neuville (17 février 1672). — 15. Arpentage d'une cense appartenant à l'abbaye et tenue à ferme par Nicolas Bonnet (11 octobre 1735). — 16. Plan des censes de Cormicy (XVIII^e s.).

54 H 192. — 1 liasse (9 pièces dont 3 parch.).

1155-1666. — Oches [Ardennes] : censes, dîmes ; réparations de l'église. — 1. Confirmation par Samson, archevêque de Reims, de la donation faite à l'abbaye par Regnaud de Stenay de tous les biens situés sur le terroir d'Oches [1155]. — 2. Donation faite à l'abbaye par Marie, dame de Villainmont, de tout ce qu'elle possède à Oches (5 mai 1382). — 3. Copie de la sentence contenant défense de couper dans les bois de l'abbaye (25 novembre 1547). — 4-5. Requête présentée par les habitants d'Oches pour les réparations du chœur de leur église (17 décembre 1643). — 6-7. Sentence de mainlevée des Requêtes du Palais au profit de l'abbaye, moyennant saisie du tiers de leurs dîmes à Oches (13 août 1660). — 8. Exploit contre deux débiteurs de dîmes (18 février 1664). — 9. Condamnation de l'abbaye à l'exécution des réparations de l'église (13 novembre 1666).

54 H 193. — 1 liasse (46 pièces dont 6 parch.), 2 sceaux.

1409-1784. — Pontfaverger : cueillerets de cens et autres droits, gestion de la cense ; pont. — 1. Bail de la cense de Pontfaverger par Jean, prévôt de l'abbaye Saint-Denis de Reims, à Pierre Le Fuzelot et à Jean, de Pontfaverger ([26 janvier] 1409, n.s.t.). — 2. Vente à l'abbaye par Jean Favellier, procureur d'Aubri Moyen, de Reims, d'une pièce de bois au lieu-dit Montcochevin (10 juin 1515). — 3. Echange entre l'abbaye, d'une part, Person Millart et Colleson Gloiart, d'autre part, de Pontfaverger, de deux pièces de terre arable à Pontfaverger (25 juin 1515). — 4. Vente à François de Pouan par Person Millart et par Person Chaffin d'une pièce de terre au lieu-dit la Vigne (27 mai 1517). — 5. Achat par François de Pouan, prévôt de l'abbaye, d'une vigne à Pontfaverger, lieu-dit *A montene* (23 mars 1518, n.s.t.). — 6. Vente à l'abbaye par Jean Malhanche, estaminier, et par Jeannette, sa femme, d'une maison, cour et jardin à Pontfaverger (18 mars 1526, n.s.t.). — 7. Echange entre Jean Garnot, prévôt de l'abbaye, et Pierre Serval, marchand à Reims, d'une pièce de bois contre un jardin à Pontfaverger (9 avril 1529). — 8. Echange entre Jean Garnot et Aubri Gadon, foulon de draps, de deux maisons à Pontfaverger (9 avril 1529). — 9-10. Déclaration des terres de Pontfaverger (20 novembre 1541). — 11-15. Copies de ventes de terres à Pontfaverger en faveur de l'abbaye (1516-1574). — 16. Déclaration de biens de l'abbaye (s.d.). — 17. Nomination de Pierre Meslier comme maire en la justice de Pontfaverger (28 décembre 1616). — 18-22. Recettes de cens et rentes dus à l'abbaye à Pontfaverger (1624-1626). — 23. Obligation faite au chapitre de Notre-Dame de Reims, d'entretenir les chaussées du moulin et bords de rivière à Pontfaverger (19 février 1629). — 24-26. Contestation de redevances pour des droits seigneuriaux entre Nicolas Doucet, fermier de la cense de Nau à Pontfaverger, pour l'abbaye, et Pierre Hubert, receveur du chapitre

de Notre-Dame de Reims (19 novembre 1630). — 27. Mise à bail aux enchères pour neuf ans des moulins de Pontfaverger appartenant au chapitre de Notre-Dame de Reims, à charge d'entretenir les chaussées du moulin et les bords de la rivière (mars 1639). — 28-29. Exploit de l'abbaye contre les habitants de Pontfaverger sommés de combler un fossé tenant au petit pont de Saint-Brice (29 avril 1643). — 30. Copie d'un rôle de cens dus à l'abbaye à Pontfaverger (janvier 1661). — 31. Sommation au chapitre de Notre-Dame de Reims de refaire la chaussée du bord de l'eau à Pontfaverger (5 avril 1662). — 32. Vente à l'abbaye par François Rogellet, boucher à Pontfaverger, d'une place et mesure En Nau, à Pontfaverger (29 octobre 1668). — 33. Description de la cense de l'abbaye et exposé des griefs concernant la rivière opposant celle-ci au chapitre de Notre-Dame de Reims et aux habitants (1668). — 34. Assignation du chapitre à la demande de l'abbaye (7 novembre 1675). — 35. Mémoire des recettes de l'abbaye à Pontfaverger (1680). — 36. Déclaration royale sur l'aliénation des biens d'église recouvrables dans les deux mois (juillet-août 1702). — 37. Approbation par le chapitre cathédral de Reims d'un échange intervenu avec l'abbaye d'un jardin jouxtant la cense de l'abbaye contre des terres dispersées (10 mai 1719). — 38. Cueilleret des droits seigneuriaux de l'abbaye (26 mars 1736). — 39. Déclaration des biens de la ferme de l'abbaye (24 octobre 1771). — 40-41. Correspondance adressée au sujet d'une séparation mitoyenne (décembre 1771 - novembre 1776). — 42-46. Réparations faites au petit pont de Pontfaverger par les habitants du lieu et l'abbaye ; délibérations, constat d'achèvement des travaux (9 mai 1777 - 15 juillet 1784).

54 H 194. — 1 liasse (9 pièces dont 4 parch.), 3 sceaux.

1290-1661. — **Prémecy et Méry (auj. Méry-Prémecy) : dîmes.** — 1. Autorisation donnée par Philippe le Bel, roi de France, et par Jeanne, reine de France, à Gaucher d'Autrèches, chevalier, d'aliéner la part qu'il avait en fief du roi de France sur la dîme du lieu (juin 1290) (sceaux). — 2. Autorisation donnée à Gaucher par Hérard de Nanteuil, son seigneur, de disposer de la dîme ci-dessus (juillet 1290) (sceau). — 3. Attestation des limites des terroirs de Méry et Prémecy (4 juillet 1520). — 4. Note de baux à Prémecy (1565). — 5-7. Acquisition par l'abbaye d'un pré à Prémecy sur François Monsignart, vigneron à Prémecy ; bail des dîmes audit Monsignart (19 mai - 10 septembre 1626). — 8. Certificat attestant qu'Henri Grappier, berger, tient à ferme depuis quinze ans les dîmes de Prémecy (23 mai 1661). — 9. Bail passé entre l'abbaye et Nicolas Lecointre, curé de Méry, des grosses dîmes de Prémecy et confirmation de l'abandon des menues dîmes moyennant le service de l'église de Prémecy, annexe de Méry (30 juin 1661).

54 H 195. — 1 liasse (27 pièces pap.).

1669-1790. — **Prémecy : procès pour la desserte de l'église et le rapport de fer.** — 1-12. Procès

entre Augustin Minin, curé de Méry, les décimateurs, dont l'abbaye Saint-Denis de Reims, et les paroissiens de Prémecy pour la desserte de l'église de Prémecy (1669-1671). — 13-14. Note sur le rapport de fer entre Bouleuse et Prémecy, réclamé par le prieur de Saint-Thibaut de Soissons qui présente à la cure de Bouleuse (2-29 juin 1695). — 15-26. Procès entre Pierre Minelle, fermier des dîmes de Prémecy pour les religieux, et Henri Wybarne, prieur du prieuré de Saint-Thibaut de Soissons, à propos du rapport de fer (1735-1737). — 27. Note sur un bail à Bouleuse (27 janvier 1790).

54 H 196. — 1 liasse (3 pièces parch.).

1259-1324. — **Puisieulx : trécens sur des vignes et fosse à fumier.** — 1. Cession à trécens par Isabelle dite de Roucy à Ruelin dit Mimorin, de Puisieulx, et à Agnès, sa femme, d'une pièce de terre, à Puisieulx ([20 décembre] 1259). — 2. Testament d'Isabelle de Roucy, portant legs d'une rente de cinq quartiers de blé sur une terre à Puisieulx à l'aumônerie de l'abbaye Saint-Denis de Reims (septembre 1278). — 3. Vente par Jean dit Le Picard, de Puisieulx, à Gilles dit Akarin, de Reims, d'une fosse à fumier, moyennant un cens ([15 décembre] 1324).

54 H 197. — 1 liasse (7 pièces dont 6 parch.), 2 sceaux.

1347-1658. — **Reims : droits de justice de Saint-Denis.** — 1. Investiture d'une maison sise à Reims devant la cour de Saint-Denis et située dans la justice de l'abbaye, donnée par Jean Gonnion, prévôt, à Nicolas de Pontfaverger, chapelain de Notre-Dame, acquéreur sur Jean dit Le Vrai ([4 septembre] 1347). — 2. Sentence accordant aux religieux de l'abbaye et au procureur fiscal de l'archevêque de Reims contre Jean du Courtil, chapelain de Notre-Dame, des cens, rue de Contri, en raison de la seigneurie foncière de l'abbaye depuis la Porte aux Ferrons jusqu'à la Porte Basée (2 septembre 1482) (sceau). — 3. Sentence condamnant Jean Rolland, procureur ecclésiastique, à verser aux religieux les droits de vente d'une maison acquise au bourg Saint-Denis, dans la seigneurie de l'abbaye (3 août 1541) (sceau). — 4. Réception par Claude Cauchon, abbé de Saint-Denis, des droits de vente, versés par Gérard Boucaire, sur une maison près de la Porte Saint-Denis (18 juillet 1545). — 5. Transaction en faveur de l'abbaye entre les religieux et Jean de Villers, concernant les lods et ventes sur une maison située devant la porte de l'abbaye (17 mai 1550). — 6. Condamnation d'Etienne Jumelet à verser aux religieux les droits de vente pour une maison du bourg Saint-Denis, à l'enseigne des Petites Mailles (12 février 1653). — 7. Vente d'une maison sise à Reims, au bourg Saint-Denis, devant le couvent des Jacobins, appartenant à la Maison de charité et située dans la juridiction de l'abbaye (4 octobre 1658).

54 H 198. — 1 liasse (4 pièces dont 3 parch.).

1197-1686. — **Reims : francs-sergents de l'abbaye.** — 1. Autorisation donnée à l'abbaye par Guillaume [I^{er}], archevêque de Reims, d'engager un franc-sergent pour la défense de ses intérêts et désignation en premier lieu d'Arnaud d'Orient [mars 119[7]]. — 2. Reconnaissance du droit des religieux d'apposer les scellés sur la maison de leur défunt franc-sergent — en l'occurrence Thomas Lepois —, à l'exclusion de toute autre juridiction (22 avril 1378). — 3. Provision de l'office de franc-sergent délivrée par Jean Charlier, abbé de Saint-Denis, en faveur de Guillaume de l'Hôpital, à la mort de Jean Bourcannis (19 novembre 1486). — 4. Nomination par Thomas Le Berger, prieur, et par les discrets de Jean Bapeste comme franc-sergent ou bedeau (15 décembre 1686).

54 H 199. — 1 liasse (33 pièces dont 7 parch.), 1 sceau.

1194-1776. — **Reims : vicomté.** — 1. Notification par Guillaume [1^{er}], archevêque de Reims, de la cession à lui faite par Gui, abbé de Saint-Denis de Reims, des possessions de l'abbaye à Aguilcourt (1194). — 2. Notification du même acte par le chapitre cathédral (1194). — 3. Confirmation par Philippe-Auguste, roi de France, de la cession ci-dessus, faite en faveur de Guillaume [1^{er}], son oncle (1194) (sceau). — 4-5. Cession à l'abbaye Saint-Denis, par Guillaume [I^{er}], archevêque de Reims, de six muids de froment de « sestrelage », pour compenser le déficit de dîme que les religieux éprouvent du fait de leur précédente donation ; vidimus de l'officialité (1198 - 5 mars 1325, n.st.). — 6. Copie collationnée des actes précédents (21 mai 1776). — 7. Mémoire des droits de la vicomté de Reims (24 octobre 1522). — 8. Extrait des gros fruits du présidial de Reims (novembre-décembre 1641). — 9-15. Procédure entre les religieux et la vicomté à propos du versement d'une rente de blé due aux premiers en échange de biens cédés par l'abbaye au Jard (4 mars - 8 mai 1642). — 16-17. Sommation faite par l'archevêque à Nicolas Lefricque, ancien receveur de la vicomté de Reims, de verser aux religieux une somme correspondant aux cinquante-neuf setiers de froment de rente dus ; appel et confirmation de la sentence (5 juin - 4 juillet 1642). — 18-29. Contestations entre la vicomté de Reims et les religieux sur la qualité du froment à verser aux religieux ; sentence d'évocation à la Chambre des Requêtes des différends de la vicomté (6 octobre 1642 - 24 mars 1651). — 30. Cession faite par le chapitre et l'abbaye Saint-Remi, lors de l'union de la mense abbatiale à l'archevêché, de leurs droits de stellage à l'hôpital (juin 1774). — 31. Demande de dédommagement faite par les religieux à l'archevêché, par suite de la cession du droit de stellage (11 mars 1776). — 32. Mémoire des droits de préciput de l'abbaye sur la vicomté (3 août 1776). — 33. A l'exemple de l'archevêché, abandon par l'abbaye de son droit de stellage en faveur de l'hôpital (XVIII^e s.).

54 H 200. — 1 liasse (33 parch.), 14 sceaux.

1119-1521. — **Reims : maisons et terres.** — 1. Confirmation par Raoul [le Vert], archevêque de Reims, de la donation faite à l'abbaye Saint-Denis par Richer baudran d'une pièce de terre au lieu-dit Champ fiscal (1119). — 2. Vente faite à l'abbaye par Agnès, femme de Jean de Porte, de la moitié d'une maison près de la Porte Saint-Denis, à Reims (juillet 1225). — 3. Vente par Bernard le maçon et par Pentecôte, sa femme, d'une maison sise rue du bourg Saint-Denis (octobre 1227). — 4. Témoignage attestant que les religieux possèdent une maison rue du Jard, léguée par Salomon ([13 septembre] 1241) (sceau). — 5. Vente faite par Pierre helluin et par Emmeline, sa femme, de deux maisons et d'une grange sises à Reims, rue de l'Amandier (décembre 1253). — 6. Aumône par Margue des trois quarts d'une maison sise devant l'abbaye, à compter de sa mort (juillet 1263). — 7-8. Aumône par Sibille, veuve de Rohard de Prunay, de la part qu'elle conservait sur la maison léguée par Margue et par Béatrice, sa sœur (août 1269) (sceau). — 9. Vente par Witerus, fils de feu Jean fuselier, de la moitié d'une maison sise à Reims, devant la porte de la cour de l'abbaye ([14 janvier] 1270, n.st.) (sceau). — 10. Vente par les exécuteurs testamentaires de Baudouin dit Cauchon d'un jardin à Reims, au lieu-dit Moncel Saint-Martin, limitrophe du chemin reliant le cimetière de Saint-Pierre-le-Vieil à celui de Saint-Jacques en la Couture (mai 1272). — 11. Sentence des gardes de la Régale de Reims rétablissant les religieux dans la possession d'une maison rue du bourg Saint-Denis dont s'étaient emparés les religieux de Bonnefontaine (septembre 1272) (sceau). — 12. Vente par les tuteurs curateurs d'Oudinet, fils de feu Henri dit Châtelain, du tiers d'une maison sise à Reims, près la Porte Saint-Denis ([20 avril] 1273) (sceau). — 13-15. Permissions données aux religieux par Aimé le frison, prévôt de Reims, et par Thomas de Blanmont, vidame de Reims, de construire une avancée à une maison sise près de la Porte Saint-Denis, à Reims ([2 novembre] 1287 - [24 avril] 1292). — 16. Droit octroyé aux religieux par Guiot de Germigny, prévôt de Reims, de faire une évacuation des eaux de la maison ci-dessus sur le chemin de l'archevêque (janvier 1295, n.st.). — 17. Vente par Gilette, veuve d'Aloy de Châtillon, de ses droits sur un pré sis au lieu-dit En Quartiers, à Reims ([11 mai] 1298). — 18. Renonciation par Roland dit Marguillier, de Saulces-Champenoises, et par Gile, sa femme, au bail emphytéotique d'une pièce de terre au Champ Poitevin, à Reims, conclu avec les parents de Gile ([5 juillet] 1305). — 19. Vente faite par les cohéritiers de Marie, de Méry-sur-Seine, d'une maison rue de Châtivesle, autrefois accensée à Marie par les religieux ([12 avril] 1315). — 20-21. Don par Herbert de Bussy d'une somme de six cents livres et de la maison dite de la Tour, rue de Saint-Denis ; notification par Robert [1^{er}], archevêque de Reims ([10

juillet] 1321) (3 sceaux) ([23 avril] 1323) (sceau). — 22. Permission donnée aux religieux de faire une construction en saillie sur une maison située devant l'église de l'abbaye (1356) (sceau). — 23. Don par Jeanne, femme de Robert Candoye, aux pauvres des paroisses Saint-Denis et Saint-Jacques d'une maison à Reims, En la Couture ([13 février] 1381, n.st.). — 24. Vente par Denis Oudin, laboureur à Caurel, d'une maison rue des Filles-Dieu, à Reims (2 novembre 1446) (sceau). — 25. Vente par Person Rousselot, dit Moreau, du quart d'une maison à Reims, rue des Capucins (12 juin 1479). — 26-27. Legs par Rosette Bresbande, « épouse divorcée » de Jean Balet, marchand à Reims, d'une maison au bourg Saint-Denis échangée par les religieux contre deux maisons au Marché-aux-Draps ([9 décembre] 1483 - 29 juillet 1485) (sceau). — 28. Legs par Guillaume Castellet d'une maison sise à Reims, rue de la Couture, appelée la maison de la Chapelle (17 mars 1490, n.st.). — 29. Vente par Jean Rousselin d'un jardin sis rue Sarre, à Reims (30 novembre 1508). — 30. Vente par Jehannon Le Roux d'une portion de jardin, rue Notre-Dame, à Reims (7 juin 1521). — 31. Vente par Gobert Boncompain d'une portion de jardin, rue du Jard Notre-Dame, à Reims (11 juin 1521). — 32. Vente par Jean Maulevault d'une portion de jardin, rue du Jard Notre-Dame, à Reims (12 juin 1521). — 33. Vente faite par Colard Guyon et par sa femme d'une portion de jardin, rue des Capucins, à Reims (13 juin 1521).

54 H 201. — 1 liasse (70 pièces dont 35 parch.), 4 sceaux.

1537-an IV. — **Reims : maisons et terres.** — 1. Prise à cens par Perrette, veuve d'Abel Fraze, sa fille et son gendre, d'une maison sise près de la Porte Saint-Denis (26 novembre 1537). — 2. Vente par Jean Parmentier, tisserand, à Pierre Thillequin, jardinier, d'une maison chargée de cens, sise rue de Venise ; copie de l'acte et nantissement sur une maison appartenant à Pierre Thillequin, rue Neuve (11 décembre 1537 - 12 avril 1548). — 3. Bail de deux maisons et jardins attenants rue de Venise, concédé par Pierre Thillequin à Robin Lorcignot, jardiniers à Reims (29 août 1538). — 4. Reprise par Jean Fraze et les autres héritiers d'Abel Fraze des surcens viagers dus par Perrette, sa veuve, notamment sur une maison près de la Porte Saint-Denis (1^{er} février 1540). — 5-6. Dans un conflit opposant les religieux, demandeurs, aux exécuteurs testamentaires de Pierre Lemoyne, chanoine de Notre-Dame de Reims, défendeurs, à propos de la location d'un jardin sis rue des Filles-Dieu, mise en demeure de présenter les pièces aux demandeurs pendant un mois et sentence rétablissant les religieux dans leur possession (12 avril 1545 - 7 juin 1546). — 7. Vente aux religieux par Pierre Ramonnel d'une maison et jardin près du cimetière de Saint-Pierre-le-Vieil, à Reims (16 juillet 1546). — 8. Bail à cens par Pierre Thillequin, jardinier, à Thomas

Boyau, marchand, de deux maisons et jardins, rue de Venise (14 septembre 1547). — 9-10. Nantissement en faveur des religieux sur tous les biens de Pierre Thillequin et obligation pécuniaire (4-8 janvier 1549). — 11. Bail à titre d'échange passé par les religieuses de Saint-Pierre-aux-Dames avec l'abbaye Saint-Denis, d'un petit jardin derrière les Cordeliers, à Reims (9 novembre 1549). — 12. Vente aux religieux par Thomas Boyau de deux maisons provenant de Pierre Thillequin, rue de Venise (24 novembre 1550). — 13. Procès-verbaux de visite de terres sises à Reims dans un conflit opposant les religieux à Jean Charlier, bourgeois de Reims (14 juillet 1556). — 14. Vente par Jean Cornette, tisserand, et par Jeannette Noblet, sa femme, d'un verger sis rue de Venise (24 janvier 1560). — 15. Vente par Pierre Allart, laboureur, Jean Allart, marchand, et autres d'une grange et de ses dépendances sises rue du Jard Notre-Dame (6 juillet 1560). — 16. Vente par Jacques de France, laboureur à Cruigny, d'une maison sise rue du Jard Notre-Dame (23 juin 1563). — 17. Vente par le chapitre de Notre-Dame de Reims d'un jardin entouré de murs, rue du Jard, redevable au chapitre de trois setiers de froment par an (14 août 1565). — 18. Vente par les religieux à Symonnette Cauchon, veuve de Jean Cocquebert, de Reims, de quarante-quatre jours de terre arable à Reims et à Tinqueux, pour acquitter l'imposition royale (10 novembre 1568). — 19. Procès-verbal d'arpentage d'une pièce de terre à Tinqueux, à la demande de Marie Cachet (16 août 1607). — 20-21. Sentence accordant aux religieux défendeurs contre Paul Bourjoin et Claude Bernard la possession d'une maison rue du Bourg Saint-Denis près de la ruelle des Prêcheurs et compromis sur les réparations (9 août 1616 - 5 décembre 1617). — 22. Vente par Marie Vilaine, veuve de Nicaise Regnart, d'une maison et d'un jardin sis rue de Venise (17 mai 1623). — 23-24. Vente par Marie Rondeau, veuve de Jacques Wathier, d'une maison sise rue de Venise, donnée à cens par les religieux à Pierre Oudinet, chanoine de l'abbaye, sa vie durant (20-23 octobre 1623). — 25. Vente par Jean Colardeau-Charlier et par sa femme d'une rente sur une maison du bourg de Vesle (8 janvier 1624). — 26. Vente par Nicaise Grosjean, laboureur, d'une rente sur une maison sise près des remparts de la Porte de Dilimière [Dieu-Lumière] à Reims (31 janvier 1625). — 27. Notification en forme de sommation à Jean Demain, laboureur à Clairmarais, du retrait d'une cense appartenant aux religieux à Reims (18 mars 1627). — 28. Sentence déchargeant les religieux des réparations à faire à la maison de la Petite Marche, devenue propriété de Pierre Legresle, moyennant indemnité (10 mars 1636). — 29. Sentence rendue contre les chanoines de Saint-Symphorien condamnés à réviser le système d'évacuation des eaux de leur maison du Parvis (24 avril 1636). — 30. Cession par Charles Feret, seigneur d'Ugny, à Gérard Roland et à Madeleine Roland, sa sœur, veuve de Charles Maillefer, d'une somme à lui due par les religieux (20 novembre 1636). — 31. Echange entre

les religieux et Nicolas Godinot d'une maison, rue de Venise, et d'un surcens, contre un jardin jouxtant celui de l'abbaye (27 novembre 1643). — 32. Sentence adjugeant aux religieux, contre Isabeau Soulet, le jardin dit Curlu, sis rue de Venise, à Reims (21 janvier 1644). — 33-34. Partage entre Marie Noblet et Guillaum By, son fils, d'une maison sise au Jard, chargée d'une certaine somme envers les religieux et acquisition de ladite maison par ceux-ci (3 mars - 17 mai 1644). — 35-36. Acquisition par les religieux d'une maison rue du Jard des Capucins appartenant à Jean Quatresols et quittance donnée par le vendeur (28 mai 1644). — 37. Promesse faite par les religieux de verser à la fabrique de Saint-Jacques la rente constituée par Guillaum By sur une maison rue du Jard Notre-Dame acquise par les religieux (28 mai 1644). — 38. A la demande des religieux, arpantage de jardins appartenant à ceux-ci et à Isabeau Soulet, veuve de Jean Ricquet (19-21 juillet 1644). — 39. Bail viager concédé à Pierre Moët, prieur des anciens religieux de l'abbaye, par ceux-ci d'une maison sise rue des Capucins (25 octobre 1645). — 40. En contrepartie d'un don, cession par les religieux à demoiselle Claude Devillers, sa vie durant, d'une maison, puis exemption des grosses réparations et autorisation de loger des pensionnaires, moyennant un autre don (16 février 1646). — 41. Sentence condamnant Thomas Boitel à supprimer les ouvertures de sa maison, sise rue du bourg Saint-Denis, à la demande des religieux (5 mai 1646). — 42. Contrat accordant à Pierre Moët le droit pour sa mère et son frère d'habiter la maison baillée ci-dessus, en raison des dons que Pierre Moët a faits à l'abbaye (16 novembre 1647). — 43. Bail par les religieux à Thomas Chéon, marchand à Reims, d'une maison attenante à la sienne, sise près de l'abbaye (19 février 1649). — 44. Transfert d'Henri Adam, jardinier, à Jean Lelarge, drapier, du bail pour soixante ans d'un jardin sis derrière les Cordeliers, chargé envers Saint-Denis de quarante sous de rente annuelle (21 juillet 1659). — 45. Bail pour neuf ans par l'abbaye à Jean Draveny, laboureur, d'une maison, rue de Gueux, et de quatre pièces de terre à Reims, constituant la cense de la ville de Vervins (6 mai 1662). — 46. Saisie au profit d'Oudard Cocquault et de Jean Le Poivre, marchands à Reims, de maisons et terrains provenant de la succession de Thomas Chéon (16 mars 1663). — 47. Vente aux religieux par Jean Lequeux, huissier royal, Perrette Delorme, sa femme, Jean Drouin et Marguerite Delorme d'une maison rue du Jard Notre-Dame (3 avril 1665). — 48. Vente aux religieux par André Crestot et par sa femme, légatrice universelle de feu Jean Bohain, chanoine de Saint-Symphorien, de quatre maisons rue du Jard Notre-Dame et rue Suzin, à Reims (29 mai 1665). — 49. Sommation à Nicolas Masson de contribuer à la réfection d'un mur mitoyen d'une maison appartenant aux religieux rue de la Hure (16 février 1669). — 50. Vente aux religieux par Thierry Moët, seigneur de Bronville, d'une maison rue du Jard (18 avril 1669). — 51. Bail pour

quatre-vingt-dix-neuf ans d'un jardin sis rue du Jard-aux-Drapiers ou de la Poterne concédé par les religieux à Claude Dannequin, jardinier à Reims (23 juillet 1683). — 52. Autorisation donnée au sieur Robin de faire une porte dans sa cour donnant dans le cimetière de l'abbaye (9 février 1685). — 53. Achat par les religieux à Louis Roland et à Louis Dallier, fondés de pouvoir du Conseil de Ville, d'une cave et d'un emplacement appartenant primitivement aux chanoines de Sainte-Balsamie pour agrandir leur maison du Marché-aux-Draps (9 avril 1689). — 54. Billet du procureur de Saint-Nicaise touchant des réparations à faire à une maison près du cimetière (8 mars 1694). — 55. Accord entre Henri Blanchon, vicaire général de l'abbé de Saint-Denis, et Charlotte Le Bel à propos du passage des ouvriers pour la réparation du mur de séparation que l'abbaye entreprend (17 juillet 1696). — 56. Sentence qui confirme aux religieux le droit de faire passer les eaux d'évacuation de leur maison près de Sainte-Catherine par la maison voisine (4 juin 1700). — 57. Procès-verbal d'arpantage de plusieurs pièces près de Vervins, à la demande de François Cullotau, marchand à Reims (23 avril 1710). — 58. A la suite d'une contestation entre les religieux et le sieur Gobreau, marchand, à propos de leurs maisons au Marché-aux-Draps, procès-verbal de visite (9 juin 1731). — 59. Arpantage de la cense de Saint-Denis et bail de ses différentes parcelles ; copie (1738-1753). — 60. Transaction entre le sieur Deuil et les religieux pour un mur mitoyen entre eux dans une maison voisine de la rue Saint-Denis (16 avril 1751). — 61. Construction à frais commun par le procureur de Saint-Denis et deux bourgeois d'un réservoir pour les eaux d'évacuation de leurs trois maisons (4 juillet 1751). — 62. Baux de la mense abbatiale, M. de Ghistelle étant abbé : copie incomplète (1546-1733). — 63-68. Dans la perspective de la réfection du quartier du Grand-Credo, pièces concernant l'étal de boucherie des religieux devant faire partie d'une maison de la rue Royale (20 mai 1755 - 7 mars 1760). — 69. Bail pour neuf ans par les religieux à Marie-Claude Richer d'une maison sise à Reims, rue Neuve, n° 3876 (30 juin 1784). — 70. Demande de remise de titres aux administrateurs du district de Reims par Dominique Villain, notaire adjudicataire de biens ayant appartenu aux religieux à Reims, Chenay, Courville et autres lieux (18 brumaire an IV).

54 H 202. — 1 liasse (6 pièces parch.), 4 sceaux.

1199-1259. — **Reims : étaux de bouchers.** — 1. Don à l'abbaye par Guillaume [I^{er}], archevêque de Reims, de quarante sous de cens sur différents étaux, en échange du droit de dîme qu'elle avait sur la halle épiscopale (1199) (sceau). — 2. Vente par Symon boucher (*carnifex*) à Robert barbe-d'or de quinze sous de surcens sur un étal au marché de Reims (janvier 1241, n.s.t.) (sceau). — 3-4. Cession par les frères prêcheurs aux religieux de l'abbaye d'un surcens de

cinq sous que leur avait légué Comtesse, veuve d'Aubri de Bouillon, sur un étal au marché de Reims et reconnaissance de ce droit par Jean, boucher, et par Sébille, sa femme ([23 février] 1250, n.st.). — 5-6. Vente à l'abbaye par Guillot, boucher, de quarante sous de surcens qu'il lui devait chaque année sur son étal En la Boucherie et vente de l'étal proprement dit ([20 avril] 1258 - [21 avril] 1259) (sceaux).

54 H 203. — 1 liasse (75 pièces parch.), 27 sceaux.

1202-1347. — **Reims : surcens.** — 1. Donation à l'abbaye Saint-Denis, par Obert, chanoine de l'église de Reims, de vingt sous de rente sur une maison du parvis (1202) (sceau). — 2. Vente par Remi de la chaîne et Havys, sa femme, à Pierre de la chaîne et à Anselme blanc de vingt sous de rente sur une maison (juillet 1220). — 3-4. Vente par Pierre de *Spineto nemore* et par Elizabeth, sa femme, aux religieux d'Igny d'une maison hors les murs de la ville, redévable d'un cens aux religieux (janvier 1223, n.st.) (sceaux). — 5. Vente à l'abbaye par Pierre, curé de Saulces, d'un surcens sur une maison près de la Porte Saint-Denis (novembre 1223). — 6. Vente à l'abbaye par Jean de Porte d'une moitié de maison près de la Porte Saint-Denis (1224, 14-30 avril ou 1225, n.st., avril). — 7-8. Vente par Pierre le maçon (*cementarius*), et par Grosse, sa femme, d'un surcens sur une maison En Montoisson (juillet 1225 - [16 mai] 1280). — 9. Vente aux religieux par Dyet et par Agnès, sa femme, d'un surcens sur une maison au bourg de Vesle (septembre 1225). — 10. Vente à l'abbaye par Joibelin et par Odeline, sa femme, d'un surcens sur une maison sise derrière l'église Saint-Hilaire (octobre 1225) (sceau). — 11. Legs par Béatrice, veuve de Jean de Saint-Thierry, d'un surcens sur une maison devant Saint-Thierry (novembre 1225). — 12. Legs par Hugues especarz de quarante sous de surcens sur une maison près de la porte du cloître (juin 1227). — 13. Vente par Lambert *perliparius* [*peaussier*] et par Helvis, sa femme, de quatre sous de surcens sur une maison rue de Saint-Pierre-le-Vieil à Reims (décembre 1230). — 14. Vente par Huard de Cauroy et par Marie, sa femme, de vingt sous de surcens sur une maison du Vieux Marché (août 1231) (sceau). — 15. Vente par Raoul le fevre et par Heude, sa femme, de vingt sous de surcens sur une maison au Marché aux chevaux (octobre 1231). — 16. Vente par Richeud, veuve de Pignon, de cinq sous de surcens sur une maison rue des Bouchers, à Reims (octobre 1231). — 17. Reconnaissance de dettes envers l'abbaye faite par Jean la rete et par Sébille, sa femme ([20 mars] 1237, n.st.). — 18. Reconnaissance à l'abbaye par Thibaud helluin d'un surcens sur une maison de la rue des Bouchers, à Reims (juin 1237). — 19. Vente par Drouet, fripier, et par Marguerite, sa femme, de cinq sous de surcens sur une maison au bourg Saint-Denis ([4 avril] 1239) (sceau). — 20. Vente par Huet, barbier, et par Rose, sa femme, de trente deniers de cens sur une

maison En la Tournelle (novembre 1240) (sceau). — 21. Vente par Renaud, boulanger, et par Dameronne, sa femme, de cinq sous de surcens sur une maison située près de la Porte de Saint-Pierre-le-Vieil (août 1242). — 22-23. Vidimus d'un don fait en 1229 par Marie, veuve de Robillard d'Hermonville, à Thibaud le maçon et à Marie, sa femme, d'une maison devant l'hôtel-Dieu, moyennant un surcens aux religieux ([21 novembre] 1242) (sceau). — 24. Don aux religieux par Bertrand de Vézelay, garde de la cathédrale, de quarante sous de cens sur une maison au Parvis (novembre 1242) (sceau). — 25. Vente par Warnet, fils de Simon dit Le bret, à Lyebert barbe-d'or, de vingt-cinq sous de surcens sur une boutique située au Change à Reims (mars 1243, n.st.). — 26. Legs par Mainnier, chapelain de la cathédrale, de vingt-quatre sous de surcens sur une maison située derrière Saint-Symphorien (décembre 1243) (sceau). — 27. Prise à cens par Buenard, peaussier, d'une maison sise *in Marchello* [au Marc ?] à Reims (avril 1244). — 28. Vente par Alexandre dit Roncaus, de Porte Saint-Denis, de dix sous de surcens sur une maison située près de la Porte Saint-Denis (février 1245, n.st.). — 29. Vente par Isabelle, veuve de Gauthier, mercier, et par Robert, son fils, à Richelet *auriga* et à Emmeline, sa femme, d'une maison sise rue de Contrai, chargée d'un cens envers l'abbaye (mai 1246). — 30. Vente par Raoulet, fripier, et par Marse, sa femme, à Robelet, fils de Morel dit Bonvallet, de trois sous de surcens sur une maison de la rue Favereuse, à Reims (octobre 1246). — 31. Vente par les chapelains de Saint-Symphorien à Henri dit Chenut d'un surcens sur une maison possédée par Robert chantre, son père, à Reims (novembre 1246). — 32. Promesse par Belle, veuve de Laurent de Rethel, de verser, entre autres, une certaine somme à Baudon dit Cauchon ([16 février] 1250, n.st.) (sceau). — 33. Reconnaissance par Fourquet, ânier, d'une dette de surcens sur une maison de la rue de la Tournelle, à Reims (mai 1253). — 34. Reconnaissance de surcens par Gilet *citator*, Isabelle et Marie, sa mère, sur une maison, rue du Vieux-Marché, à Reims ([7 avril] 1253). — 35. Reconnaissance par Thibaud, cordonnier, d'un surcens sur une maison sise rue de la Poterne, à Reims ([13 juin] 1253) (sceau). — 36. Vente par Grégoire, dit *li nase*, et Jeannette, sa femme, d'une maison au bourg Saint-Denis (décembre 1253) (sceau). — 37. Reconnaissance par Jean de Châlons de trois sous de surcens sur une maison à côté de la porte Saint-Pierre-le-Vieil (mars 1255, n.st.) (sceau). — 38. Don par Helvide, veuve de Thomas de Roois, de quarante sous de surcens sur une table au Change de Reims (juillet 1255) (sceau). — 39. Vente par Belle, veuve de Laurent de Rethel, de dix sous de surcens sur une maison, rue de la Macequerrie à Reims (septembre 1254). — 40. Vente par Jean dit Barbe d'or de vingt-cinq sous de surcens sur un étal au Change ([16 juillet] 1257) (sceau). — 41. Vente aux religieux de Saint-Denis par les proviseurs des chartriers des cinq églises paroissiales de Reims :

Saint-Denis, Saint-Etienne, Saint-Pierre-le-Vieil, Saint-Hilaire et Saint-Symphorien d'une moitié de surcens à eux léguée par Bertrand de Vézelay ([4 février] 1259, n.st.) (sceau). — 42. Legs par Helvide, veuve de Jacques dit Buiron, de six sous de surcens sur une maison, rue des Bouchers, à Reims ([15 juillet] 1259). — 43. Vente par Jacques dit de Sodron et par Marguerite, sa femme, de vingt sous de surcens sur une maison au Jard-aux-Drapiers (août 1259). — 44. Reconnaissance par Yvelet de Ventelay et par Marie, sa femme, d'un surcens envers les religieux sur une maison sise En la Saunerie, à Reims (septembre 1263) (sceau). — 45. Vente par Adam, teinturier, et par Marie, sa femme, d'un surcens sur une maison, chemin de Porte Mars, à Reims ([17 décembre] 1264) (sceau). — 46. Reconnaissance d'un surcens sur une maison rue de Contrai par Ponsard de Neuflize, manouvrier, et par Hersent, sa femme (septembre 1266). — 47-48. Dons par les religieux à Maurice-Angélique le maignien et à Jaquemin le chandelier de deux maisons contiguës, rue de Châtiesvile (juillet 1269). — 49. Compromis entre les religieux et Crespel de Grand-pré, Eudeline, sa femme, et d'autres pour deux maisons sises devant la Porte Saint-Denis (juillet 1269) (sceau). — 50. Reconnaissance par Sadet, fils de Rose du Parvis, d'un surcens sur sa maison du Parvis alors habitée par son frère (décembre 1269). — 51. Vente, notamment par Adenet le taulier et par Helote, sa femme, à Jean dit Cochelet d'un surcens sur leur maison dans la rue dite *An la Perriere* ([5 mai] 1273). — 52. Reconnaissance par Rigouillus et par Rose, sa femme, d'un surcens sur leur maison du bourg Saint-Denis (décembre 1279) (sceau). — 53. Vente par Guillaume dit de Manre, et par Hélène, sa femme, à Thibaud, fils de Jean quoquelet, d'une maison et jardin rue de Vesle, obérés d'un surcens envers l'abbaye ([2 septembre] 1285). — 54. Reconnaissance de surcens sur deux maisons du bourg Saint-Denis par Jean dit Sant-en-Bien et par Dameronne, sa femme ([3 avril] 1292, n.st.). — 55. Vente par Heude, veuve de Jean de Gueux, Garin, son fils, boulanger et Jeanne, sa femme, à Laurent dit Crochet, de Reims, clerc avoué, d'une maison, rue du bourg Saint-Denis ([12] mars 1296, n.st.). — 56. Remise de surcens concédée pour dix ans par les religieux à Renaud *forbicerensium* et à Erembourg, sa femme, sur une maison devant les écoles Notre-Dame ([2 juillet] 1298). — 57. Vente par les exécuteurs testamentaires de feu Isabine dite de Nauroy à Raoul, de Soissons, d'une maison devant la porte des Cordeliers, redevable d'un surcens à l'abbaye ([4 mars] 1301, n.st.). — 58. Copie de la vente par Perrot, fils de feu Thomas dit Le Déchargeur, et par Bouressone, sa femme, aux frères du Val des Ecoliers de Reims, d'une maison in *Marchello*, chargée d'un surcens envers l'abbaye, en 1073 ([11 mars] 1311, n.st.). — 59. Reconnaissance par Wauthier de Reims, lainier, d'un surcens sur une maison qu'il tient à cens de Baudon dit Burdin, au bourg Saint-Denis ([21 avril] 1311) (sceau). — 60. Concession en emphy-

théose par les religieux à Jean de Neuville, notaire, et à Jeanne La Chauceteresse, sa femme, d'une place au Pinacle du Change, moyennant surcens ([12 mai] 1312) (sceau). — 61. Authentification d'un acte scellé du sceau brisé d'Hugues de Bourgogne, archidiacre de Reims ([5 novembre] 1315). — 62. Reconnaissance par Mahelote, veuve de Gontier de Jonchery, d'un surcens sur sa maison rue de Saint-Pierre-le-Vieil (5 octobre 1323) (sceau). — 63. Vente par Drouard dit de Blanzy, avocat clerc, à Perrin *Promittor* et à Alice, sa femme, d'une maison sise derrière la cour du Palais, sur le chemin de la Tournelle, redevable de surcens à l'abbaye ([14 décembre] 1323). — 64. Reconnaissance par Marguerite, veuve de feu Jean Le Borgne, d'un surcens sur la maison qu'elle occupe devant la porte de l'abbaye ([25 mars] 1331, n.st.). — 65-66. Reconnaissance par Coutant dit Coutelot, charpentier, du bien-fondé de la sanction infligée par l'abbaye pour défaut de paiement du surcens qu'il lui devait ; engagement de la maison ([9 juillet] - 10 juillet 1336) (sceau). — 67. Jugement des échevins de Reims reconnaissant aux religieux un droit de surcens sur la maison de Constant, le charpentier, au bourg de Vesle ([11 mai] 1338). — 68. Jugement des échevins accordant aux religieux un surcens sur une maison au Parvis ([5 mai] 1338). — 69. Jugement des échevins accordant aux religieux un surcens sur une maison d'Alison La Chessette au bourg Saint-Denis ([24 mars] 1342). — 70. Accord entre les religieux et Alison La Chessette à propos d'un surcens sur une maison appartenant à celle-ci, sise au bourg Saint-Denis ([10 juillet] 1342). — 71. Reconnaissance par Billonne, femme de Thomas dit Bouillon, et son mari, d'un surcens sur une grange et deux petites maisons, rue Montjoinglon ([26 avril] 1343). — 72-74. Vente par Huet dit Le Large et par Alixonne, sa sœur, à Jean dit Cochelet de grange, jardin et appendances sises dans la Vieille Couture, redevables de surcens à l'abbaye ([19 mai] - [26 mai] 1343) (sceaux). — 75. Reconnaissance par Drouard dit de Chaumont, boulanger, et par Gile, sa femme, d'un surcens sur une maison En la Sellerie ([17 avril] 1347).

54 H 204. — 1 liasse (130 pièces dont 71 parch.), 11 sceaux.

1348-1769. — **Reims : surcens.** — 1. Reconnaissance par Jean dit Warmas d'un surcens à l'abbaye sur une maison du bourg Saint-Denis ([16 juin] 1348). — 2-3. A la suite d'un litige à propos d'un surcens sur une maison rue Saunière, don en échange par Pierre, Colard, Huet dits Petillon, feu Jean dit Petillon, Guillaume dit de Montiers et feue Isabelle, sa femme, d'un surcens d'égale valeur sur deux maisons sises chemin de Porte Mars ([14 juillet] - [28 juillet] 1350) (sceau). — 4. Vente à l'abbaye d'une maison chargée de quinze sous de surcens, sise derrière le Palais, sur le chemin de la Tournelle ([16 août] 1351) (sceau). — 5. Reconnaissance par Ja-

quet dit Mouton d'un surcens de douze sous dû à l'abbaye sur sa maison sise devant les écoles Notre-Dame ([7 octobre] 1351). — 6. Reconnaissance par Liévin dit A la tache d'un surcens de dix sous sur sa maison de la rue des Filles-Dieu ([7 mars] 1352, n.st.). — 7. Exécution du testament de Jean de Monchy léguant à l'abbaye vingt sous de rente sur sa maison du bourg Saint-Denis ([28 mars] 1369, n.st.). — 8. Reconnaissance par Colard dit de La Foulerie d'un cens de vingt sous reposant sur sa maison sise En la Saunerie près des étals des chartriers de Saint-Timothée de Reims ([23 juillet] 1371) (sceau). — 9. Reconnaissance à l'abbaye d'un surcens sur une maison appartenant à Thierry dit Bouilly, au bourg Saint-Denis ([10 mai] 1375) (sceau). — 10. Reconnaissance par Jean de Saint-Rémi d'un surcens de huit sous sur sa maison du bourg Saint-Denis (9 octobre 1377). — 11-12. Reconnaissance par Jean dit Fervagus et par sa femme d'un surcens de vingt sous sur deux pièces de terre à Reims ; authentification devant l'officialité de Reims (30 septembre 1359 - [6 septembre] 1378). — 13. Reconnaissance à l'abbaye d'un surcens de vingt sous sur deux pièces de terre appartenant à Sébille, veuve de Jean Machart et femme de Thibaut Hurtaut, sises à Reims, au lieu-dit Desseur Fosse d'Yaye (18 décembre 1381). — 14. Reconnaissance par Jean Wytier d'un surcens de deux sous parisis sur sa maison de la rue Brise-barre (18 mai 1401). — 15. Vidimus des actes n°s 72-74 de 54 H 203 (7 novembre 1402). — 16-17. Reconnaissance à l'abbaye, au vu de lettres royaux, de droits de surcens sur une maison, rue Robin Le Vachier, et sur une maison et ses dépendances En la Vieille Couture (23 février 1404, n.st.). — 18-19. Condamnation de Jean Morelet à verser un surcens et les arrérages dus à l'abbaye sur une maison au bourg Saint-Denis ; reconnaissance de son sceau par Enguerran de Vauxaillon, lieutenant du bailli de Vermandois (9 juillet 1396 - 18 avril 1404). — 20-21. Condamnation d'Etienne Potier et de sa femme à acquitter un surcens de vingt sous sur une maison de la rue du bourg Saint-Denis ; reconnaissance de son sceau par Jacques Stançon, précédemment lieutenant du bailli de Vermandois (4 juillet 1404 - 7 avril 1407). — 22. Au vu de lettres royaux en faveur de l'abbaye, condamnation de Jean de Tannay, barbier, à acquitter un surcens sur une maison sise près de la porte de l'ancienne cité ou Porte Saint-Denis (26 mai 1408) (sceau). — 23. Au vu de lettres royaux, reconnaissance à l'abbaye d'un droit de surcens sur une maison rue des Fuseliers, appartenant alors à Jacques-Charles de Vendieulles et à Cole, sa femme, veuve A la teste (1^{er} décembre 1429). — 24. Reconnaissance à l'abbaye d'un surcens sur une maison rue des Fuseliers, appartenant à Jean Gonnion (11 janvier 1430, n.st.). — 25. Reconnaissance de dix-sept sous de surcens dus par Jean Fourquenet, d'Epernay, sur une maison au Vieux Marché (29 février 1444, n.st.). — 26. Reconnaissance à l'abbaye d'un surcens sur

une maison devant les Loges et assignation de Thomas de Bazoches qui en est redevable (19 juin 1445). — 27. Condamnation de Gérard Le Menestre à acquitter les trente-cinq sous de surcens dus à l'abbaye sur sa maison du bourg Saint-Denis ([31 janvier] 1470, n.st.). — 28. Reconnaissance par Robert dit Wytars et par Hélène, sa femme, d'un surcens reposant sur deux maisons sises au Vieux Marché ([17 mars] 1472, n.st.). — 29-30. Reconnaissance par Jean Nyeble d'un surcens sur une maison, cour et jardin qu'il occupe au bourg Saint-Denis ; authentification de l'acte devant l'officialité de Reims (21 mars 1474, n.st. - 8 juin 1481) (sceau). — 31. Condamnation de Nicolas Gonnion, franc-sergent de l'hôtel-Dieu, à acquitter un surcens sur une maison du bourg Saint-Denis (29 octobre 1485) (sceau). — 32-34. Procès opposant les religieux à Person Fassiot, boucher, à propos d'un surcens sur la maison dite *La corne de cerf*, rue de Porte-Mars (24 juin 1519 - 4 septembre 1523). — 35-39. A la demande des religieux, assignation de Jean Le Folmarié, seigneur de Loisy, demeurant à Reims, tuteur des enfants de Jean Godet, à propos d'une clôture à faire entre deux maisons appartenant respectivement à l'abbaye et aux pupilles, au bourg Saint-Denis (23 avril - 30 août 1533). — 40-41. Dans un procès opposant les religieux à Jean Janvier, au sujet d'une pièce de terre, chemin de Courcelles, à Reims, assignation d'Innocent de Martigny, son défendeur, de Laon (29 octobre - 31 décembre 1533) (sceau). — 42-45. Accord entre les religieux et Perrette Noël, veuve de Jean Le Voirier, à la suite de contestation sur un droit de surcens portant sur deux maisons près de Saint-Jacques-le-Moustier et devant l'abbaye de Saint-Denis, à Reims (3 novembre 1540 - 15 février 1541, n.st.). — 46-115. Pièces de la procédure engagée en nouvelleté, à la requête des religieux, contre Jean Charlier au sujet d'un surcens dû sur sa maison de la rue Saint-Denis appelée *La charrue* et sentence rendue à l'encontre de celui-ci (20 octobre 1549 - 10 juillet 1551). — 116. Vente par Pierre Tillequin, jardinier, et par Henriette, sa femme, d'un surcens sur deux maisons, jardins et dépendances, rue de Venise, en exécution du legs fait à l'abbaye pour son obit par Nicole Fribon, aumônier de l'abbaye (7 mai 1550) (sceau). — 117. Mandement d'Henri II, roi de France, confirmant la sentence rendue contre Jean Charlier (6 février 1552, n.st.) (sceau). — 118-121. Pièces de procédure contre Jean Charlier au sujet d'arrérages de surcens sur des pièces de terre, notamment au lieu-dit la Fosse d'Yaye (17 juin - 22 décembre 1556). — 122. Contrat d'emphythéose d'une maison rue des Telliers, portant surcens viager en faveur de l'abbaye (30 août 1585). — 123. Sentence rendue contre Jean de Villiers pour un surcens sur sa maison sise devant l'abbaye (17 janvier 1622). — 124. Vente à son locataire, Robert Dauphin, corroyeur, par Jean Noiron, avocat et administrateur de l'hôtel-Dieu, au nom de celui-ci, d'une

maison sise rue du bourg Saint-Denis, en raison de son mauvais état et moyennant un surcens, le cens dû aux religieux restant à la charge du nouveau propriétaire (22 septembre 1636). — 125. Mémoire de recettes des surcens de l'abbaye (1640-1641). — 126. Sentence rendue par défaut contre Jeanne Serval, veuve de Louis Prestot, pour une rente constituée qu'elle devait à l'abbaye (23 février 1654). — 127-129. Lors de la vente après décès de la maison de Nicolas Bridet, rue Montoisson, sentence reconnaissant un surcens aux religieux (9 mars 1671 - 24 janvier 1713). — 130. Marché conclu par Joseph Balignant avec J.-B. Jeunehomme, maître-maçon de l'abbaye, consistant à fournir toutes les auges en pierre nécessaires à l'écurie de l'abbaye, rue de Gueux (11 juin 1769).

54 H 205. — 1 pièce parch., 1 sceau.

1313. — Rémonville [Ardennes] : droits de gîte du prieur de Grandpré. — 1. Accord passé entre l'abbaye Saint-Denis de Reims et les habitants de Rémonville, sous la garantie d'Henri, puis de Jean [I^{er}], comte de Grandpré, par lequel le droit de gîte auquel elle avait droit trois fois par an est converti en une rente (mai 1313) (sceau).

54 H 206. — 1 liasse (3 pièces dont 1 parch.), 1 sceau.

1284-1688. — Rilly-aux-Oies (actuellement Rilly-sur-Aisne, Ardennes) : dîmes ; érection de la cure. — 1. Vente par Henrion, fils de feu Henri de Givry, à Jean dit Moët, de Suzanne, chevalier, de tout le droit qu'il avait sur la dîme de Rilly ([22 décembre] 1284) (sceau). — 2-3. Erection de la cure de Rilly-aux-Oies, succursale de Vонcq au même titre que Saint-Nicolas de Semuy ; abandon par l'abbaye de ses dîmes qui ne sont plus rentables, les décimateurs étant taxés (24 avril - 3 juin 1688).

54 H 207. — 1 pièce parch.

1284. — Rilly-la-Montagne : bois. — 1. Vente à l'abbaye Saint-Denis de Reims par Adeline, veuve de Milet dit Turpin, Perrot dit Turpin, Bernard et Rolet, enfants d'Adeline, Milet nain, Helissende, fille de Jacquet dit Le Ront, Milet, son fils, clerc, et divers autres d'un bois à Rilly, au lieu-dit le bois Berengier (février 1284, n. st.).

54 H 208. — 1 liasse (15 pièces dont 9 parch.), 5 sceaux.

1204-1755. — Rouvroy (c^{ne} de Chaumuzy) : maison et cense ; droit de chasse et de pâturage. — 1. Donation par Helvide, dame de Nanteuil, de ses droits sur le moulin et les prés de Hardemoulin à la maison de l'abbaye Saint-Denis de Reims, à Rou-

vroy (février 1204, n. st.). — 2. Accord entre l'abbaye Saint-Denis, d'une part, Mojard de Courmas, Robin dit Potel, Flamainne, Jorand, son mari, Helissande, sœur dudit Mojard, Robin dit Lardenois et Garin, frère de Mojard, par lequel une pièce de terre est adjugée à l'abbaye, moyennant soixante-deux sols forts ([30 avril] 1272). — 3. Accord entre Jean de Cornay et l'abbaye aux termes duquel le bétail de la maison de Rouvroy pourra pâture à Bouilly moyennant redevance (septembre 1285). — 4-5. Après discussion, abandon par Gaucher, seigneur de Nanteuil, du droit qu'il prétendait avoir de chasser dans l'enceinte de la maison de Rouvroy appartenant à l'abbaye ; attestation de sceau ([12 août] - 7 octobre 1352) (sceaux). — 6-7. Sentence du lieutenant du bailli de Vermandois confirmant la sentence ci-dessus (7 octobre 1352). (sceau). — 8-15. À la demande de Jean-Cyprien de Saint-Exupéry, abbé commendataire de Saint-Denis de Reims, et sur rapport des experts destruction décidée des bâtiments de la maison de Rouvroy, le coût des réparations excédant par trop les revenus de la ferme (13-30 août 1755).

54 H 209. — 1 pièce pap.

1626. — Saint-Germainmont [Ardennes] : droits pour les biens acquis par l'abbaye. — 1. Revendication par Anne de Boussu, veuve de Pierre de Conflans, seigneur de Rosnay, des droits d'homme vivant et mourant et de lods et ventes pour des biens acquis par l'abbaye de Saint-Denis, et indemnité de compromis (19 février 1626).

54 H 210. — 1 liasse (9 pièces dont 6 parch.), sceau.

1312-an IV. — Saint-Lambert [Ardennes] : dîmes ; biens de la cure, nomination du curé. — 1. Sentence condamnant Jean, curé de Charbogne, à restituer à l'abbaye Saint-Denis de Reims, aux frères de l'hôpital de Notre-Dame de Reims et à Pierre, curé de Saint-Lambert, la dîme qui leur appartenait sur des terres sises près du moulin de Saint-Lambert ([15 mars] 1312, n. st.). — 2. Amortissement de la cure de Saint-Lambert par le commissaire des francs-fiefs et nouveaux acquêts (19 février 1517, n. st.). — 3-4. Présentation du titre d'amortissement et reconnaissance par Jean Cadart, commissaire sur les biens des gens d'Eglise (30 mai 1521 - 13 février 1522, n. st.) (sceau). — 5. Présentation des titres d'amortissement au lieutenant du bailli de Vermandois (22 décembre 1547). — 6. Nomination à la cure de Jean Lacourt, après résignation de Claude Willant (16 novembre 1569). — 7. Déclaration des biens sujets aux dîmes novales à Saint-Lambert (30 octobre 1770). — 8. Bail du quart des dîmes et d'une cense à Saint-Lambert à Jean-Baptiste Lambert (3 juillet 1786). — 9. Remise des titres de propriété de la ferme prise à bail à la demande de J.-B. Doyen (20 brumaire an IV).

54 H 211. — 1 pièce parch.

1786. — **Sainte-Marie [Ardennes] : dîmes.** — 1. Bail passé pour neuf ans par l'abbaye Saint-Denis de Reims avec Jean Machaux et Philippe Garrodel, cordonnier et marchand à Sainte-Marie, des grosses dîmes des Longues-Naux, du Grand-Trou et du Mont-Berger, à Sainte-Marie (18 juin 1786).

54 H 212. — 1 liasse (3 pièces parch.).

1205-1405. — **Saint-Martin-l'Heureux : dîmes, propriétés.** — 1. Vente des dîmes de Saint-Martin-l'Heureux par Thomas de Verine, chevalier, à Emile de Grivy, chanoine de Saint-Denis de Reims (1205). — 2. Confirmation par Aubri, archevêque de Reims, de la vente ci-dessus (septembre 1211). — 3. Vente faite à Guillaume Odiere et à Isabelle, sa femme, par Colard d'Andelot, de tous les héritages lui appartenant à Saint-Martin-l'Heureux et aux environs (16 janvier 1405, n.st.).

54 H 213. — 1 liasse (50 pièces dont 18 parch.), 6 sceaux.

1274-1788. — **Saint-Pierremont [Ardennes] : droits de seigneurie ; cure, dîmes, réparation de l'église.** — 1. Vente au prieuré de Grandpré par Jean, curé de Saint-Pierremont, d'une maison à Saint-Pierremont sur laquelle est due une rente au pitanier de l'abbaye Saint-Denis de Reims ([13 juin] 1274). — 2-3. Copie de la charte donnée aux habitants de Saint-Pierremont par Renaud [de Bourg], abbé de Saint-Denis, suivant la coutume de Beaumont (septembre 1283). — 4. Confirmation par Henri [VI], comte de Grandpré, de la charte donnée aux habitants de Saint-Pierremont par Baudouin d'Autry, archidiacre en l'église de Châlons, et par l'abbaye Saint-Denis (avril 1284) (sceaux). — 5-7. Transaction entre l'abbaye et Baudouin d'Autry aux termes de laquelle ils se partagent également les revenus de la commune de Saint-Pierremont, notamment du four et du moulin ([9 mai] 1284). — 8-9. Sentence rendue par Simon Matiffard, archidiacre de l'église de Reims, entre Thibaud, prieur de Grandpré, et les habitants de la commune de Saint-Pierremont, prétendant ne devoir au premier que la quarantième et non la onzième gerbe de blé à laquelle ils sont condamnés avec une amende ([13 juillet] 1285). — 10. Délégation de pouvoirs donnée par Acelin, prieur de Landèves, à Jean de Landèves, aumônier de la reine de France, déjà choisi par les parties avec Jean, prieur de Saint-Denis, comme arbitre dans le litige opposant Nicolas de Charbogne, chevalier, au prieur de Grandpré et aux habitants de Saint-Pierremont ([11 septembre] 1290). — 11. Ratification par Nicolas de Charbogne de l'arbitrage ci-dessus confirmant la commune de Saint-Pierremont dans la franchise précédemment accordée (octobre 1290) (sceaux). — 12.

Information ouverte par Charles V, roi de France, sur les forfaits commis à Saint-Pierremont par divers seigneurs, notamment ceux du lieu (6 février 1366, n.st.). — 13. Droits seigneuriaux à Saint-Pierremont (1528). — 14-15. Bail à cens par Madeleine de Grandpré, comtesse de Dampierre, dame de Saint-Pierremont, à Philippot Hallet et à Jean Goujon de la place du four banal (20 août - 20 novembre 1535). — 16. Vente par Jean Goujon, laboureur, à Jacques Ogier, laboureur, d'un moulin à blé, ancien moulin banal de Saint-Pierremont (4 septembre 1536). — 17. Sentence du bailli de Vitry rendue en faveur des habitants de Saint-Pierremont contre Jesson Louppot, d'Oches, au sujet d'un déplacement de borne aux Rouges-Champs (20 novembre 1538). — 18. Remise en place de la borne séparant les terroirs de Saint-Pierremont et d'Oches (5 janvier 1539, n.st.). — 19. Vente faite par Philippot Hallet à Jean Hollet du four banal de Saint-Pierremont (24 février 1539, n.st.). — 20-21. Bail de la moitié du four banal par Claude Cauchont dit Maupas (15 juillet 1540). — 22-23. Bornage par Pierre Beuvillon, arpenteur dans la prévôté de Sainte-Menehould, des terroirs de Saint-Pierremont et de Sommauthe (4 avril 1551). — 24. Nomination par Nicole Frizon, prieur de Saint-Médard de Grandpré, de Martin Charpentier comme forestier à Saint-Pierremont (20 novembre 1551). — 25-33. Discussions au sujet des limites des terroirs de Saint-Pierremont et d'Oches entre Nicole Frizon, prieur-curé de Grandpré, et François de Cadenet, à cause de Madeleine de Grandpré, sa femme ; plan (1551-1560). — 34. Sentence du bailliage de Sainte-Menehould condamnant à la dîme deux laboureurs de Fontenois (18 avril 1564). — 35. Extrait d'une vente de bois à Saint-Pierremont (20 avril 1654). — 36. Provisions de la cure de Fossé données à Roland de Villers, ancien curé de Saint-Pierremont qui permute (2 mai 1683). — 37-38. Sentence des Trésoriers de France de Châlons qui décharge les chanoines réguliers de Saint-Denis de prêter foi et hommage pour Saint-Pierremont (22 janvier - 19 février 1701). — 39. Bail par les religieux de deux censes à Saint-Pierremont (30 novembre 1725). — 40-43. Reveneviction par les Trésoriers de France sur l'abbaye de droits prétendus amortis ; lettre au père Flament, procureur de l'abbaye (juin-septembre 1731). — 44. Quittance des receveurs des bois de Champagne donnée au procureur de l'abbaye pour la poursuite d'un procès criminel au sujet d'un assassinat à Saint-Pierremont (20 juin 1743). — 45. Résiliation de bail en faveur de l'abbaye par Claude Alexandre, laboureur à Saint-Pierremont, après saisie-arrêt (7 septembre 1784). — 46. Bail de dîmes passé avec ledit Claude Alexandre (13 juin 1785). — 47. Déclaration de droits seigneuriaux dus aux religieux à Saint-Pierremont (6 août 1787). — 48-50. Notes de réparations au presbytère de Saint-Pierremont (30 novembre - 2 décembre 1788).

54 H 214. — 1 liasse (26 pièces dont 13 parch.), 2 sceaux.

1338-1667. — **Saint-Pierremont : cense du village et cense de la Folie, bois et autres propriétés.** — 1. Donation à l'abbaye Saint-Denis de Reims par Brice dit Chausse Musart de la maison de la Folie, près de Fontenois (30 octobre 1338). — 2. Bail à cens par Nicolas [Thuillier] (*sic*), abbé de Saint-Denis, à Pierre Simon, de Saint-Pierremont, de quatre perches de terrain au lieu-dit Chaufour (2 décembre 1532). — 3. Vente de cent vingt verges de pré à Fontenois par Jean Rouas à Gérard Qui joue, de Sedan (20 mai 1535). — 4. Bail par Nicole Frizon, prieur de Grandpré, à Gérard Qui joue, archer des ordonnances du roi, de la maison de la Folie pour quatre-vingt-sept ans (27 avril 1541). — 5-6. Transaction entre l'abbaye et Gérard Guitton sur un bail passé, en 1538, entre le prieur de Grandpré et lui-même, lui concédant la maison de la Folie, sauf les dîmes à partager entre le prieuré et le curé de Saint-Pierremont et à charge d'édifier des bâtiments (27 avril 1542 - 25 mai 1543). — 7. Vente au prieur de Grandpré par Clément-Renaud Collet, époux de Perrette Qui joue, fille de Gérard Qui joue, agissant comme tuteur de Gobert, fils mineur dudit Gérard, d'une pièce de pré à Authe (16 juin 1548). — 8. Sentence du bailli de Vitry pour le bornage des bans de la Folie et de Saint-Pierremont entre Nicole Frizon, prieur de Grandpré, seigneur de Saint-Pierremont, et François de Cadenet, époux de Madeleine de Grandpré (1^{er} octobre 1549). — 9. Sentence sur le bois des Cent-Arpents de Saint-Pierremont, au sujet de la saisie de trente-six porcs par le seigneur de Saint-Pierremont, revendiquée par le prieur de Grandpré, coseigneur (5 octobre 1549). — 10. Acquisition de trois pièces de terre à Saint-Pierremont par le prieur de Grandpré (10 novembre 1550). — 11-16. Aliénation par l'abbaye du bois du Four ou des Cent-Arpents pour acquitter la subvention due par le clergé, retrait de la cense, déclaration des droits seigneuriaux à Saint-Pierremont (30 décembre 1586 - 29 mars 1618). — 17-26. Rachat de la cense par l'abbaye qui en attribue les revenus à François Feret, prévôt de l'abbaye, reconstitution de la totalité de celle-ci revendiquée par le seigneur de Fontenois (28 juillet 1626 - 18 mars 1667).

54 H 215. — 1 liasse (37 pièces dont 4 parch.), 1 sceau.

1284-1552. — **Saint-Pierremont : procédure entre Nicolas Frizon, prieur de Grandpré, et François de Cadenet, coseigneurs, au sujet du bois des Cent-Arpents.** — 1. Copie de la confirmation par Henri [VI], comte de Grandpré, de la charte de franchise donnée aux habitants de Saint-Pierremont par Baudouin d'Autry, archidiacre de l'église de Châlons, et l'abbaye Saint-Denis de Reims (avril 1284). — 2. Copie d'arbitrage entre Baudouin d'Autry et l'abbaye Saint-Denis agissant pour le prieur

ré de Grandpré, aux termes duquel le moulin et le four de Saint-Pierremont seront banaux et les revenus partagés par moitié (mai 1284). — 3. Copie de charte de franchise donnée à la ville de Saint-Pierremont par Renaud [de Bourg], abbé de Saint-Denis (septembre 1293). — 4. Copie de charte de franchise par Robert des Armoises et Jeanne de Romilly, sa femme, qui tiennent les habitants de Saint-Pierremont quittes de toute redevance à la suite de la donation de quatre-vingt-quatre arpents de bois (janvier 1333, n.st.). — 5-6. Copies de baux à cens du four banal passés par Madeleine de Grandpré, dame de Saint-Pierremont, avec Philippot Hallet, puis Jean Goujon, de Saint-Pierremont, tenus à partager les redevances par moitié entre ladite dame et l'abbaye Saint-Denis (20 août - 21 septembre 1535). — 7-8. Notification du bail avec Philippot Hallet par Nicole [Thuillier] (*sic*), abbé de Saint-Denis ; copie (31 mai 1536). — 9. Vente par Jean Goujon, meunier à Saint-Pierremont, à Jacques Ogier, laboureur audit lieu, d'un moulin à blé construit sur l'emplacement du moulin banal (4 septembre 1536). — 10. Vente par Philippot Hallet à Jean, son fils, de la moitié du four banal de Saint-Pierremont (19 juin 1538). — 11. Prise à cens au profit de Nicolas Frizon, aumônier de l'abbaye, prieur de Saint-Médard de Grandpré, par Jacques Ogier, meunier à Saint-Pierremont, de la moitié de l'emplacement du moulin banal (15 juillet 1540). — 12-37. Procédure opposant Nicolas Frizon, demandeur en novelleté, à François de Cadenet et à Madeleine des Armoises, sa femme, au sujet de dépréciations et coupes faites dans le bois des Cent-Arpents réservé au four banal ; auditions de témoins, reproches, salutations (1540-1552).

54 H 216. — 1 pièce parch.

1135. — **Sapignies [Pas-de-Calais] : donation de l'autel à l'abbaye.** — 1. Donation par Aluisius, évêque d'Arras, à Ursion, abbé de Saint-Denis de Reims, de la cure de Sapignies à la condition de présenter pour ledit bénéfice un chanoine qui devra assister aux synodes diocésains [1135] (sceau).

54 H 217. — 1 liasse (2 pièces parch.).

1248-1328. — **Saulces-Champenoises [Ardennes] : maisons, terre et pré.** — 1. Vente faite à l'abbaye Saint-Denis de Reims par Gaucher de Rechel de maison, grange et dépendances, et de huit jours de terre et deux fauchées de pré à Saulces ([17 décembre] 1248). — 2. Vente faite à l'abbaye par Emmelote, veuve d'Ellebaud dit Hoquerel, d'une pièce de pré sur le ban de Roche dans la prairie de Saulces ([29 janvier] 1328, n.st.).

54 H 218. — 1 pièce parch.

1687. — **Savigny-sur-Aisne [Ardennes] : terre.** — 1. Bail à surcens par Guillaume-Michel de La

Rue, procureur de l'abbaye Saint-Denis de Reims, à Jérôme Lefrique, curé de Savigny, de trois arpents et demi de terre à Savigny (1^{er} décembre 1687).

54 H 219. — 1 liasse (8 pièces dont 1 parch.).

1214-1789. — **Semide [Ardennes]** : cure et dîmes. — 1. Vente par Prieur, de Suzanne, laïc, et par Marguerite, sa femme, à l'abbaye Saint-Denis de Reims et à Foulques, dit Chantre de l'église de Reims, de ce qu'ils possédaient de la dîme de Semide (5 novembre 1214). — 2-3. Erection de l'église de Semide en paroisse par Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, moyennant une portion congrue au curé (30 avril - 3 juin 1688). — 4-5. Supplique de Jean Salmon, curé de Semide, tendant à obtenir sa portion congrue des différents décimateurs (26 octobre 1689). — 6. Bail des dîmes de Semide par l'abbaye à Jacques Malvaux, laboureur audit lieu (16 juin 1727). — 7. Déclaration des terres appartenant à la cure de Semide (mai 1768). — 8. Bail pour neuf ans par l'abbaye à Pierre-Claude Rouis dit Lucas, laboureur à Semide, du huitième des dîmes de Sçay et du neuvième de celles de Semide (24 juin 1789).

54 H 220. — 1 liasse (2 pièces dont 1 parch.).

1479-1514. — **Sermiers** : surcens au profit de la paroisse ; vigne. — 1. Bail à surcens par des habitants de Sermiers, Nogent, Fleury-le-Petit et Courtaumont, à Jean Charlier, prévôt de Saint-Denis de Reims, d'une pièce de bois sur la paroisse de Sermiers près des bois de l'abbaye (8 août 1479). — 2. Délivrance à l'abbaye par les exécuteurs testamentaires de Madeleine Soudan, veuve de Gobin Georquin, d'une pièce de vigne à Sermiers (1^{er} juin 1514).

54 H 221. — 1 liasse (6 pièces dont 3 parch.), 1 sceau.

1551-1789. — **Seuil [Ardennes]** : cure et dîmes. — 1. Traité entre l'abbaye de Saint-Denis de Reims et Jean Brertin, seigneur de Seuil, laissant la seigneurie au seigneur et conservant la possession des dîmes du terroir à l'abbaye (8 avril 1551) (sceau). — 2. Abandon de la cure de Seuil au sieur Picart par le sieur Garnot qui y prétendait indûment (10 mars 1555). — 3-6. Baux de dîmes (1774-1789).

54 H 222. — 1 liasse (4 pièces parch.), 2 sceaux.

1229-1231. — **Sommarne (vill. disp., c^{ne} Saint-Etienne-à-Arre, Ardennes)** : dîmes. — 1-2. Legs par le prieur de Sommarne à l'abbaye Saint-Denis de Reims des droits qu'il avait dans la dîme de Sommarne (juillet 1229) (sceaux). — 3. Reconnaissance par l'archevêque de Reims du don ci-dessus (octobre 1230). — 4. Sentence de l'officialité de Reims condamnant les deux frères du prieur de Sommarne à

payer à l'abbaye la sixième partie des grosses et menues dîmes léguées par ledit prieur (janvier 1231, n.st.).

54 H 223. — 1 liasse (4 pièces dont 2 parch.).

1270-1784. — **Sorcy-Bauthémont et Chesnois [Ardennes]** : dîmes ; érection de la cure de Chesnois. — 1. Permission donnée par Thibaud [V], roi de Navarre, de Champagne et de Brie (sic) à Gaucher de Cornay, garde de la terre de Vitry, de vendre et d'amortir le quart de la dîme de Sorcy (avril 1270). — 2. Demande d'érection de la cure de Chesnois, par détachement de Sorcy, présentée à l'archevêque de Reims, et réponse favorable (26 juin 1693). — 3. Déclaration des biens sujets aux dîmes novales et dépendants de la cure de Sorcy et Bauthémont, faite à la demande de Charles-Louis Dupré, prieur-curé de la paroisse (3 juin 1769). — 4. Avis de bail aux enchères publiques du quart de la dîme de Sorcy et Bauthémont appartenant à l'abbaye Saint-Denis (24 juin 1784).

54 H 224. — 1 pièce parch.

1786. — **Tauxières**. — 1. Bail par Philibert Servier, procureur de l'abbaye, à Louis Coutier, charpentier à Louvois, d'une pièce de terre de six quartels à Tauxières (22 décembre 1786).

54 H 225. — 1 liasse (5 pièces dont 2 parch.).

1771-1774. — **Thil** : vigne. — 1. Acquisition par Pierre Prevoteau le jeune, agissant pour l'abbaye Saint-Denis de Reims, d'une pièce de vigne à Thil, lieu-dit les Crevés, mise aux enchères à la demande du chapitre cathédral de Notre-Dame de Reims ayant obtenu sentence contre Marie-Charlotte Malot, veuve de François Pinté, chirurgien à Berru, agissant au nom de ses enfants (19 septembre 1771). — 2. Compte rendu d'adjudication à l'abbaye par Cl.-Fr. Bergeat, bailli de Reims, lieutenant général de police (3 juillet 1772). — 3-4. Mandement royal de ratification du contrat ; copie (20 juillet 1774). — 5. Note de frais (XVIII^e s.).

54 H 226. — 1 liasse (19 pièces dont 13 parch.), 7 sceaux.

1258-1697. — **Thillois** : cens et surcens, vignages. — 1. Devant l'officialité de Reims, reconnaissance par Baudouin, fils d'un nommé hakeit, d'une rente envers l'abbaye Saint-Denis de Reims sur cinq mesures de terre à Thillois tenues de feu Richard, chapelain de la léproserie d'Aire, garantie par l'obligation de deux autres mesures de terre contigües ([27 novembre] 1258) (sceau). — 2. Reconnaissance par Jean de Radouet, chevalier, d'une rente de sept muids de vin due à l'abbaye sur les vignages de Thillois et de Champigny appartenant autrefois à Geof-

froy dit Quicot ([22 mai] 1312) (sceau). — 3. Même acte passé devant l'officialité de Reims ([21 mars] 1314, n.st.). — 4-5. Reconnaissance du même droit par Jean de Radouet ; attestation de sceau (août 1320) (sceau). — 6-7. Echange entre l'abbaye Saint-Denis de Reims et l'abbaye d'Augustines de Sainte-Marie d'Ormont du moulin de Vendières appartenant aux premiers contre le sixième des dîmes de Thillois appartenant aux secondes ; authentification par l'officialité de Reims (5 février - 5 juillet 1482) (sceau). — 8. Amortissement par le chapitre de Notre-Dame de Reims de leurs biens de Thillois et d'une vigne à Fleury au profit de l'abbaye (5 mai 1497) (sceau). — 9-11. Baux à surcens de terres à Thillois, passés par l'abbaye avec divers, notamment Person Lambin, tonnelier et vigneron à Thillois (15 septembre 1527 - 25 février 1533, n.st.). — 12. Droit donné au chapitre Notre-Dame de Reims de percevoir le tiers des dîmes de Thillois et de Tinqueux en échange duquel il procure le marguillier et assure les réparations à faire à Thillois et Mont-Saint-Pierre (1545). — 13. Bail passé par l'abbaye avec Jean Bourlois, laboureur à Thillois, du sixième des dîmes du lieu et de dix-huit arpents de pré à Champigny (16 juillet 1638). — 14-15. Acquisition par l'abbaye sur Roger Poinsinet, laboureur à Thillois, d'une pièce de terre à Thillois, lieu-dit la Fourchue ou les Courtes Eaux ; reçu de droits de vente (24 juin 1649). — 16. Vente à l'abbaye par Charles Bourgoing, laboureur à Champigny, et Gilles Varoquier, son beau-frère, laboureur à Châlons-sur-Vesle, d'une pièce de terre à Mont-Saint-Pierre, voisine d'une terre dépendant de la cure de Thillois (1^{er} février 1651). — 17-18. A la demande de l'abbaye, arpentage par Nicolas Gaillart, de Vrigny, de terres lui appartenant à Thillois, Champigny, Mont-Saint-Pierre et Tinqueux (13 mars 1651). — 19. Echange entre l'abbaye et Philibert-Antoine Bellotte, seigneur de Précy, d'une cense à Thillois, près de Tinqueux, contre une cense à Tinqueux, près de Thillois (1^{er} février 1697).

54 H 227. — 1 liasse (4 pièces dont 2 parch.), 1 sceau.

1253-1696. — **Tinqueux : baux de terres.** — 1-2. Bail à surcens par l'abbaye Saint-Denis de Reims à Evrard dit L'ange et à divers autres « masniers » de l'abbaye d'une pièce de terre à Tinqueux ; validation ([6 mars] 1253, n.st.-août 1341) (sceau). — 3. Cession de bail entre deux laboureurs de Tinqueux (30 juin 1662). — 4. Estimation des terres de l'abbaye en vue de l'échange avec le seigneur de Précy (septembre 1696).

54 H 228. — 1 liasse (64 pièces dont 5 parch.).

1232-1784. — **Tourcelles-Chaumont [Ardennes] : dîmes et portion congrue ; réparations de l'église et fourniture des livres liturgiques.** — 1. Vente faite par Garnier et Ponsard, chevaliers,

de Grivy, et par René, leur frère, à l'abbaye Saint-Denis de Reims des dîmes, terrages et revenus qu'ils avaient à Tourcelles (août 1232). — 2. Vente par Huet de Manre, fils de Thibaud, à Emmilion, prieur de Grivy, chanoine de l'abbaye, de cinq setiers de froment et cinq setiers d'escourgeon à prendre sur la dîme et les terrages de Tourcelles et de Chaumont ([18 décembre] 1233). — 3. Instruction donnée par Gui d'Auvergne, official d'Yves, archidiacre de l'église de Reims, au doyen de Saulces de se substituer à la curie pour recevoir les promesses de Huet, relatives à la vente ci-dessus, l'approbation de ses frères et sœur et de Garnier Radel comme seigneur (janvier 1234, n.st.). — 4. Compte rendu par B., doyen de Saulces, de son mandat (janvier 1234, n.st.). — 5. Procédure entamée par Nicole Husson, curé de l'église de Grivy, contre Jacques Charbogne, « soi-disant » curé de Tourcelles (3 juillet 1576). — 6-11. Condamnation de Nicolas Leroy et de Jean Aymé, laboureurs à Tourcelles et au Chaufour, à verser la dîme du douzième à l'abbaye à cause du prieuré de Grandpré (1660). — 12-13. Bail pour six ans donné par le père de La Rue, procureur de l'abbaye, à Pierre Regnier, marchand à Quilly, de tous les biens abandonnés par Jean Richelet, curé de Tourcelles, tels que dîmes, terres, pré et novaux (8 novembre 1687). — 14. Cession par Jean Cordier, procureur de l'abbaye Saint-Denis, pour celle-ci, à Ponce Pieret, receveur du chapitre de Sainte-Balsamie de Reims, pour celui-ci, des droits qu'elle a dans l'abandon ci-dessus fait par le curé de Tourcelles, moyennant le versement au curé par ledit chapitre de la portion congrue annuelle de trois cents livres (28 avril 1693). — 15. Définition demandée par les chanoines de Sainte-Balsamie des droits de l'abbaye Saint-Denis de Reims antérieurs à l'acte ci-dessus (31 mai 1701). — 16-22. A la demande de Jean Richelet, curé de Tourcelles et Chaumont, condamnation des décimateurs et, par conséquent, de Jérôme Mathieu, fermier pour l'abbaye Saint-Denis des dîmes de Chardeny, à lui verser les arriérés de la portion congrue (1702-1706). — 23-24. Assignation des religieux de Sainte-Balsamie, à la demande de l'abbaye Saint-Denis de Reims (avril-mai 1706). — 25. Demande de mainlevée sur des redevances en grain saisies à la demande de Jean Richelet, adressée par Jérôme Mathieu, laboureur à Charbogne, paroisse de Chardeny, à l'abbaye Saint-Denis de Reims (11 juin 1709). — 26-33. Réparations à faire à l'église par les co-décimateurs, notamment par l'abbaye Saint-Denis de Reims (1722-1731). — 34-62. Procès opposant les chanoines de Sainte-Balsamie, demandeurs, ceux de Saint-Denis de Reims, Charles Rousseau, curé de Tourcelles, Armand de La Meilleraye, duc de Mazarin, l'abbé d'Elan et le prieur d'Omont pour les travaux de l'église ; commission d'experts (1730-1731). — 63. Lettre adressée par le marguillier et par Chenet, curé de Tourcelles, à l'abbaye Saint-Denis de Reims, demandant, en raison de l'insuffisance des ressources de la fabrique, la

fourniture du nouveau missel, du graduel et des nouveaux processionnels exigés par l'archevêque (13 janvier 1772). — 64. Bail aux enchères sur autorisation royale à Jean-Ponce Warbet, laboureur à Quilly, paroisse de Tourcelles, du sixième des dîmes de Tourcelles appartenant à l'abbaye Saint-Denis de Reims (13 juin 1784).

54 H 229. — 1 liasse (7 pièces dont 5 parch.), 1 sceau.

1272-1733. — **Tramery : rentes, terres et pré.** — 1. Vente par Robert dit Blondiau et par Gilbert de Saillecourt, gardes de l'église Saint-Julien de Courville et échevins de ladite ville, à Jean dit Bettelette, écuyer, de dix deniers parisis, trois oboles tourangelles et un quartel d'avoine de rente annuelle que l'église avait à Tramery ([15 mai] 1272). — 2. Approbation par l'officialité de Reims de l'acte ci-dessus ([7 décembre] 1275). — 3. Vente faite au prévôt de Saint-Denis de Reims par Jean Bettelette, chevalier, des dix deniers parisis, trois oboles et du quartel d'avoine à prendre chaque année à Tramery (juin 1279). — 4. Approbation du sceau par l'officialité de Reims ([22 février] 1287, n.st.). — 5. Vente par le prévôt de Saint-Denis à Oudin de Tramery d'une pièce de terre sur ledit terroir à charge de payer chaque année à l'abbaye deux setiers de vin, mesure de Tramery ([25 octobre] 1309) (sceau). — 6. Bail par Pierre Marlot, prieur de Saint-Denis, et par les autres discrets à Pierre Labruyère, laboureur à Prémecy, de deux pièces de pré, l'une à Faverolles et l'autre à Tramery (23 juin 1704). — 7. Arpentage de deux pièces de pré ci-dessus (4 décembre 1733).

54 H 230. — 1 liasse (5 pièces dont 2 parch.).

1526-1713. — **Trépail : vignes et terre.** — 1. Echange entre l'abbaye de Saint-Denis de Reims, représentée par son prévôt, Jean Garnot, et Adenet Goygelet d'une pièce de dix boisseaux de vigne contre une de cinq boisseaux de vigne, le tout à Trépail (11 avril 1526). — 2. Acquisition par l'abbaye de six boisseaux de vigne à Trépail sur Jean Richard (13 octobre 1526). — 3. Acquisition par l'abbaye d'une vigne sur Jean Richard l'aîné, vigneron à Trépail (22 octobre 1526). — 4. Confirmation de l'acquisition sur Gonthier de Lyre par Nicole de Stainville, curé d'Ambonnay, d'une pièce de vigne à Trépail pour l'abbaye (30 octobre 1529). — 5. Vente par Jean-Alexandre Vaudin, prieur de l'abbaye, à Jacques Niclet, laboureur à Trépail, d'une pièce de terre à Trépail (30 septembre 1713).

54 H 231. — 1 liasse (1 pièce parch.).

1295. — **Unchair : vigne.** — 1. Vente par Godin, fils de Thomas dit Jobit, d'Unchair, à maître Henri de Suzy, clerc-médecin demeurant à Reims, d'une pièce de vigne au territoire d'Unchair ([21 mai] 1295).

54 H 232. — 1 liasse (11 pièces parch.), 3 sceaux.

1234-1412. — **Vendières (c^{ne} Courlandon) : moulin banal.** — 1. Aumône faite par Raoul, chanoine de Notre-Dame-en-Vaux de Châlons, tuteur des enfants de feu Marguerite, femme de Symon roussel, de Passy, aux Augustines de Notre-Dame d'Ormont du droit que lesdits enfants avaient sur le moulin de Vendières (novembre 1234) (sceau). — 2. Approbation par Henri, de Passy, clerc, fils de feu Symon roussel, pour lui et pour Gauthier, chevalier, son frère, de l'aumône ci-dessus faite par Raoul (novembre 1248). — 3. Abandon à l'abbaye Saint-Denis de Reims par Jean, seigneur de Courlandon, possesseur de la moitié du moulin de Vendières, de tous les profits, sa vie durant, provenant de cette moitié de moulin donnée en aumône par Jean et Guiart, ses enfants (février 1303, n.st.) (sceau). — 4-5. Cession à l'abbaye par les Augustines de Notre-Dame d'Ormont de la moitié qu'elles possédaient du moulin de Vendières, moyennant certains avantages en nature (30 octobre 1352 - 3 mai 1353) (sceau). — 6. Précision des conditions de la cession ci-dessus, données par Alice, abbesse d'Ormont (15 décembre 1354). — 7. Mandement royal autorisant Jean dit Mautaillé, seigneur de Courtagnon, à faire opposition à l'exploit en novelleté dressé contre lui par l'abbaye pour avoir cessé de moudre à son moulin détruit puis reconstruit (28 mai 1410). — 8-11. Assignation du prévôt ; accord donné par Jean de Courtagnon et par Isabelle, sa femme, fille de feu Gérard de Courlandon, à un arrangement prévoyant la punition des habitants d'Ormont, Vendières, Vassieux et Unchair allant moudre ailleurs qu'au moulin de l'abbaye (juin 1410 - 25 avril 1412) (sceau).

54 H 233. — 1 liasse (6 pièces dont 5 parch.), 3 sceaux.

1303-1549. — **Vassieux (c^{ne} Breuil-sur-Vesle) : cense de l'abbaye ; cens.** — 1. Donation à Constant de Verpel, véturier de l'abbaye Saint-Denis de Reims, par Poncelet de Verpel, servant dans la maison de l'abbaye à Vassieux, de deux jours de terre et d'un pré au terroir de Breuil, entre la terre de Vassieux et la rivière, au lieu-dit En la Hoquelle ([31 mars] 1303, n.st.) (sceau). — 2. Prise à cens par Jehannin de Bennes et par Jean Le Charron de la maison de l'abbaye à Vassieux (27 septembre 1385). — 3. Ferme de la cense de Vassieux donnée à Jean Lambert, chanoine de l'abbaye, pour douze ans ([19 octobre] 1451) (sceau). — 4. Cueilleret des rentes dues à l'abbaye, à la Saint-Remi, dans sa maison de Vassieux, en raison des terres de Breuil (1453). — 5. Affermage par l'abbaye à Pierre de Troisvilles de la maison, des bois, des terres et prés de Vassieux pour vingt ans (23 décembre 1507). — 6. Reprise par Hélène du Boys, veuve d'Antoine Doblin, d'un bail de la cense de Vassieux passé pour vingt-quatre ans par son mari avec l'abbaye (6 juillet 1549).

54 H 234. — 1 liasse (29 pièces dont 6 parch.), 1 sceau.

1342-1775. — **Vaudemanges : justice sur partie du terroir : dîmes, portion congrue.** — 1. Aux assises d'Épernay, arrêt du bailli de Sézanne qui repousse l'appel en novelleté des habitants de Vaudemanges contre l'abbaye Saint-Denis de Reims pour avoir fait intervenir la garde d'Isse et non le garde messier élu par la communauté de Vaudemanges pour ses biens à « Valeran, au terroir d'Isse » (19 juillet 1342). — 2. Jugement accordant aux habitants de Vaudemanges la désignation d'un messier pour Valeran qui devra être admis par la justice de l'abbaye à Isse ([27 avril] 1344) (sceau). — 3. Vente à Symon Leconte, chanoine de Notre-Dame de Reims, par Pierre Ruelle le jeune, sa femme, et Pierre Ruelle l'aîné, vignerons à Vaudemanges, d'une rente constituée sur une maison, des vignes et terres audit lieu (26 novembre 1614). — 4. Condamnation de Jean Saubinet, chantre de l'abbaye, à restituer à Pierre Cuiriot, de Villers-Marmery, trente douzaines de blé qu'il avait promis sur la dîme dépendant du prieuré de Charlefontaine (14 novembre 1620). — 5. A la suite d'une supplique adressée à Louis d'Etampes, vicaire général de Léonore d'Etampes de Valençay, archevêque de Reims, par les habitants de Vaudemanges, enquête pour l'érection de l'église de Vaudemanges, succursale de l'église d'Isse, en église paroissiale (31 octobre 1643). — 6. Copie de l'acte d'érection de la cure de Vaudemanges, Grand et Petit Billy (31 octobre 1643). — 7-11. Copies de sentence promulguée par Jean Rolland, vicaire général de l'archevêque de Reims, accordant à Antoine Loupot, curé de Vaudemanges, demandeur, une portion congrue prise sur la dîme revenant à l'abbaye Saint-Denis de Reims, aux religieuses de Saint-Pierre d'Avenay, au chapitre de la Sainte-Trinité de Châlons, tous décimateurs de Vaudemanges et Billy (17 août 1684). — 12. Reconnaissance par Antoine Desborde, curé d'Isse et d'Amboinay, d'un droit de préciput du curé de Vaudemanges sur la dîme qu'il perçoit (22 juin 1691). — 13. Accord entre l'abbaye et Nicolas Quentin, curé de Vaudemanges, par lequel, moyennant l'abandon des dîmes, le curé recevra une portion congrue constituée d'une participation de la cure d'Amboinay et d'un complément des abbayes de Saint-Denis de Reims et d'Avenay (7 juillet 1728). — 14. Sentence rendue entre François Foliart, curé de Vaudemanges, et les abbayes de Saint-Denis de Reims et d'Amboinay, condamnant ces dernières à verser la portion congrue à laquelle elle sont tenues (1^{er} août 1741). — 15-23. Procédure opposant J.-B. d'Ailly, curé de Vaudemanges, aux décimateurs et au sieur Herduin, curé d'Amboinay, pour la fixation de sa portion congrue ; déclaration des terres novales de la cure de Vaudemanges, défense du curé d'Amboinay, mémoires des décimateurs et sentence provisoire du grand bailli de Châlons condamnant le procureur de l'abbaye Saint-Denis de Reims à verser à celui du curé de Vaudemanges cinq cents livres de portion congrue (1768 - 4 septembre 1770). — 24. Déclara-

tion faite par Jean-Baptiste d'Ailly des terres et dîmes novales abandonnées par option pour la portion congrue (15 décembre 1774). — 25. Relevé des décimateurs par Jean-Baptiste d'Ailly (1774). — 26. Sentence rendue par Jean Hoccart de Renneville, grand bailli de Châlons, accordant au curé cinq cents livres de portion congrue et exigeant des décimateurs la production de leurs baux de dîmes pour établir leurs contributions respectives (19 mars 1774). — 27-28. Procédure entre décimateurs (27 mai - 15 juillet 1774). — 29. Arpentage de trois pièces contenant trente jours de terre à Vaudemanges partagés entre Charlotte-Julie de Boufflers, abbesse de Saint-Pierre d'Avenay, les chanoines de Saint-Denis de Reims et les chanoines de la Trinité de Châlons (21 août 1775).

54 H 235. — 1 liasse (2 pièces parch.).

1304. — **Ventelay : rente en grains.** — 1. Après contestation entre le chapitre abbatial de Marmoutier-lès-Tours et l'abbaye Saint-Denis de Reims, arbitrage de Roger, curé de Breuil, et d'Hugues, curé de Ventelay, faisant obligation au prieur de Ventelay de verser quinze setiers d'avoine et autant de blé de rente dans la grange de l'abbaye en échange du droit qu'elle avait sur deux charrues de foin et sur la dîme des fruits (8 juillet 1304). — 2. Notification de l'accord ci-dessus par le chapitre de Marmoutier (novembre 1304).

54 H 236. — 1 pièce parch.

1533. — **Verdun et Saint-Mihiel [Meuse] : partage de succession.** — 1. Après contestation, reconnaissance par Nicolas d'Auménancourt et par Jeanne, sa femme, de la dévolution à l'abbaye Saint-Denis de Reims de la moitié des biens sis à Verdun et à Saint-Mihiel provenant de la succession de Thomas Lespaignot, son père, du fait de Louis Lespaignot, autre héritier du défunt, religieux en icelle (12 mars 1533, n.st.).

54 H 237. — 1 liasse (44 pièces dont 22 parch.), 6 sceaux.

1120-1787. — **Vernay (c^{ne} Nanteuil-la-Fosse) : acquisition et exploitation des bois.** — 1. Ratification par Hugues [I^{er}], comte de Champagne, de la donation faite à l'abbaye Saint-Denis de Reims par Thibaud, son père, du bois de Nanteuil, à laquelle il ajoute la forêt d'Épernay (1120). — 2. Vidimus par l'officialité de Reims de l'acte ci-dessus (1120) (sceau). — 3. Confirmation par Thibaud [II], comte de Champagne, de la donation faite par ses aïeux Thibaud [I^{er}] et Hugues [I^{er}] et autorisation donnée à l'abbaye d'avoir cinq ânes pour le débardage du bois (1146). — 4. Confirmation par Henri [I^{er}, le libéral], comte palatin de Troyes, de cette donation et des cinq ânes de bois ou leur équivalent pour l'abbaye (1154). — 5. Confirmation de Gaucher de Nanteuil précisant que l'abbaye percevra cinq ânes tous les

jours pendant la durée de la vente des coupes des bois de Nanteuil (novembre 1205). — 6. Vidimus par l'officialité de Reims de l'acte ci-dessus (novembre 1272). — 7-8. Donation à l'abbaye par Erard, seigneur de Nanteuil, de cinquante arpents de bois dans les bois de Nanteuil au lieu-dit Vernay, en échange des cinq ânées de bois quotidiennes pendant la durée des coupes ([23 juillet] 1335 et copie du XVIII^e s.). — 9-10. Attestation par Erard, comte de Nanteuil, et par Alice de Thianges, dame de Nanteuil et de Druy, sa femme, de la vente de tous les chênes du bois donné en héritage ([24 septembre] 1335 ; copie du XVIII^e s.) (sceau). — 11. Nomination d'experts par Erard de Nanteuil pour faire arpenter cinquante arpents de bois qu'il donne à l'abbaye au lieu des ânées auxquelles ils avaient droit ([9 février] 1337, n.st.). — 12. Nomination par Adam [de Neuville], abbé de Saint-Denis, de procureurs pour faire planter des bornes au bois de Vernay ([12 février] 1337, n.st.) (sceaux). — 13. Reconnaissance par les procureurs d'Erard de Nanteuil et de l'abbé de Saint-Denis des bornes plantées autour des cinquante arpents de bois donnés en échange des ânées de bois ([20 février] 1337, n.st.). — 14. Sentence rendue par Simon Frizon, bailli de Jeanne, reine de France et de Navarre, adjugeant au chapitre de Notre-Dame de Reims le droit de tendre des filets pour prendre des chevreuils et autres bêtes dans le bois de Vernay (3 juin 1365) (sceau). — 15-19. Exemption de droits de gruerie reconnue par les maîtres et enquêteurs des forêts (8 mai 1381 - 18 juin 1405) ; copie de 1700. — 20. Arpentage figuré des bois de Vernay dits bois de la Route appartenant à l'abbaye (25 février 1556). — 21. Permission donnée par la Table de Marbre à l'abbé de Saint-Denis de faire visiter les réparations de l'abbaye par le maître des Forêts de Reims pour obtenir de faire des coupes pour les financer (9 mars 1620). — 22. Mandement royal pris à la demande de l'abbaye à l'effet d'instituer une commission pour enquêter sur les dégradations infligées aux bois de l'abbaye (8 juillet 1620) (sceau). — 23-24. Sentence des Eaux et Forêts aboutissant à l'utilisation de l'argent des coupes pour faire les réparations à l'abbaye (12-16 septembre 1620). — 25. Copie de l'arrêt notable portant règlement pour déterminer les coupes de bois que l'abbaye peut faire pour financer les réparations (13 mai 1659). — 26-27. Arpentage et récolement d'une vente de bois taillis (20 septembre 1659). — 28-29. Arpentage des coupes faites entre 1657 et 1660 et défense faite de procéder à aucune coupe de bois ordinaire ou extraordinaire jusqu'à ce qu'il en ait été ordonné autrement par les Eaux et Forêts (23 avril 1663). — 30-31. A la suite d'une requête présentée au seigneur de la Malmaison, premier capitaine de Reims, par Toussaint Bataille, prieur de Charlefontaine, visant à autoriser l'abattage de quarante chênes audit lieu pour subvenir aux réparations du prieuré, visite pour enquête (7 mai 1663). — 32-34. Permissions pour l'abattage de bois

de la Route à Vernay et arpentage (20 août 1664 - 5 mai 1670). — 35. Requête présentée par l'abbaye à la Table de Marbre pour juger de l'incompétence des juges des Eaux et Forêts de Reims (17 septembre 1674). — 36-37. Arpentage des bois de Fleury sis entre Fleury-la-Montagne et Saint-Imoges à la suite d'un différend avec le chapitre de Notre-Dame de Reims (7 janvier - 4 septembre 1675). — 38. Arpentage d'une coupe de la grande Route (27 mars 1677). — 39. Extrait d'une sentence de la Table de Marbre pour les bois de la Maison Blanche, au terroir d'Ay, appartenant à l'abbaye (11 janvier 1681). — 40-41. Procès verbal pour dégradation commise dans les bois de la Route ; assignation du coupable devant le maître des Eaux et Forêts de Reims (29 décembre 1682 - 16 janvier 1683). — 42. Arpentage de deux coupes de bois dans les bois de la Route pour 1689 et 1690 (23 septembre 1698). — 43. Plan des bois de la Route (9 octobre 1696). — 44. Procès-verbal pour coupe d'herbe dans les taillis des bois de la Haute Borne (3 septembre 1787).

54 H 238. — 1 liasse (78 pièces dont 24 parch.), 4 sceaux.

1275-1776. — Verpel [Ardennes] : moulins banaux. — 1. Don par Henri [VI], comte de Grandpré, à Jean de Joinville, son neveu, de ses droits sur les bourgeois de Beffu, Saint-Juvin, Verpel, Sivry qui vont moudre ailleurs qu'aux moulins de Verpel et de Saint-Juvin ([8 novembre] 1275). — 2. Arbitrage rendu par Jean [1^{er}], comte de Grandpré, entre Jean de Joinville, seigneur d'Ancerville, fils ainé du sénéchal de Champagne, et la communauté de Beffu, aux termes duquel les habitants reconnaissent devoir moudre au moulin de Verpel (janvier 1298, n.st.) (sceau). — 3-4. Approbation par Jean de Joinville, seigneur d'Ancerville, d'une charte d'Henri [VI], comte de Grandpré, de 1249, intéressant les moulins de Verpel (mai 1305) (sceau). — 5. Jugement du bailli de Vitry à Sainte-Menehould enregistrant le déguerpissement par Jean de Sarrebrück, seigneur de Commercy et de Venisy, des moulins en ruine de Verpel et d'Imécourt sur lesquels l'abbaye Saint-Denis de Reims, avait une rente non payée depuis deux ans (23 août 1363) (sceau). — 6. Arrêt du Parlement de Paris autorisant l'abbaye à reconstruire le moulin de Verpel à ses frais, quitte à réclamer la rente qui leur est due par la suite (7 août 1366). — 7. Visite par le comte de Grandpré des moulins susdits (23 août 1366). — 8. Sentence du prévôt de Sainte-Menehould établissant la banalité des moulins de Verpel au profit du prieuré de Grandpré à l'encontre des habitants de Sivry (29 mai 1525). — 9. Copie d'une sentence de la prévôté de Sainte-Menehould maintenant le droit de banalité de l'abbaye à l'encontre de Jean Colignon et d'autres habitants de Beffu, déboutés (13 décembre 1546). — 10-16. Sentences partielles rendues contre des habitants de Sivry et de Beffu et sentence définitive les condam-

nant à moudre à Verpel sous peine de confiscation des grains et farine et les condamnant aux dépens (6 juin 1547 - 13 février 1552). — 17-18. Acquisition par Nicolas Frizon, prieur de Grandpré, sur Jean Jacquet, laboureur à Verpel, d'un pré proche du moulin (6 juin 1553 - 10 novembre 1554). — 19. Indemnité versée à Antoine de Joyeuse, seigneur de Montgobert et de Verpel, par Pierre Gauthier, procureur de l'abbaye, pour l'amortissement d'acquisitions faites à Verpel par feu Nicolas Frizon (6 avril 1565). — 20-24. Baux à ferme passés par Noël Bourlois, prieur de Grandpré, avec Louis de la Tour, ancien meunier à Brieulles-sur-Bar, Raoulin de Soizy, puis Thomas Gueulin, ancien meunier à Landres, du moulin de Verpel (25 avril 1586 - 19 août 1595). — 25. Copie du bail passé par Claude de Joyeuse, comte de Grandpré, avec Yvonnet Cabaret, laboureur à Echaude, et Chenette Boullet, sa femme, d'une cense et métairie à Echaude (22 mars 1608). — 26. Copie du bail passé par Claude de Joyeuse avec Jean Pognon, laboureur à Grandpré, d'une cense et métairie près de Talmia, appelée la cense du bois de Bas (30 mars 1608). — 27-28. Echange entre Claude de Joyeuse, comte de Grandpré, et Noël Vatier, prieur-curé de Grandpré, des censes susdites contre les moulins de Verpel (24 août 1609). — 29-30. Lettres royaux délivrées à l'abbaye pour lui permettre de rentrer dans ses biens aliénés à cause des guerres et assignation donnée au comte de Grandpré pour en répondre (6 juin 1614). — 31. Bail des biens de Verpel par Nicolas de Saint-Albin, prieur-curé de Chastres, préposé au prieuré de Grandpré, à Jean Pieret, laboureur à Verpel, des biens de Verpel (5 mai 1647). — 32-37. Défaut obtenu par l'abbaye contre le seigneur d'Imécourt (24 juillet - 26 octobre 1644). — 38-39. Sentence des Requêtes du Palais rendue à la demande d'Henri de Maupas, abbé de Saint-Denis de Reims et prieur de Grandpré, contre l'abbaye Notre-Dame de Mouzon, ordonnant la rétrocession des moulins de Verpel à l'abbaye (4 septembre 1674 - 13 août 1675). — 40-70. Procédure entre, d'une part, Claude Maufieux, marchand à Brécy, ayant pris à ferme d'Yves d'Alençon, fermier judiciaire des biens saisis sur le comte de Joyeuse, le moulin de Verpel et, d'autre part, le meunier Christophe Pescherer, soutenu par l'abbaye Saint-Denis, au sujet d'une pension (1702). — 71-74. Sentence rendue contre Gabriel Coillot, notaire à la Morlette, paroisse de Beffu, condamné à dommages et intérêts au profit de l'abbaye pour la banalité du moulin de Verpel (17 août 1736). — 75-77. Contestation par divers au sujet de la banalité du moulin de Verpel (1772). — 78. Bail du moulin de Verpel passé pour neuf ans par Pierre Tarade, procureur de l'abbaye Saint-Denis, avec Pierre-Nicolas Citerne, meunier à Sivry-lès-Buzancy (31 mars 1776).

54 H 239. — 1 liasse (7 pièces parch.), 1 sceau.

1551-1554. — **Verpel : maisons et prés.** — 1. Ratification par Jean Jacquet, maire, et par les habitants de Verpel de la vente faite pas Jean Bondet, curé de Verpel, à Nicolas Frizon, prieur de Grandpré, pour le prieuré d'un pré sis près du moulin de Verpel (5 février 1551, n.s.). — 2-3. Déclaration par Jean Collignon, maire, et par les jurés de Verpel, de la vente, faite à Nicolas Frizon par Jean Clany dit Vautrin, de Verpel, de maison, jardin et dépendances à Verpel en la rue du Moulin ; ratification par Denis Aubertin, garde des sceaux aux contrats de la prévôté de Sainte-Menehould (25 janvier 1552 - 10 septembre 1554) (sceau). — 4-5. Déclaration par Jean Mortier, maire de Verpel, de la vente à Nicolas Frizon par Marson Pijot, veuve d'Herbin Raulin, de Verpel, de cinq quarterons de pré, près du moulin de Verpel et tenant au chemin de Thénorgues ; ratification par Denis Aubertin (22 février 1551 - 10 novembre 1554). — 6-7. Déclaration par Jean Mortier de la vente à Nicolas Frizon, pour le profit du moulin de Verpel, par Thomas Mangin dit Didier, manouvrier à Verpel, d'une moitié de maison et de jardin avec droit de passage dans l'autre moitié et le cours d'eau ; ratification par Denis Aubertin (23 décembre 1551 - 10 novembre 1554).

54 H 240. — 1 liasse (9 pièces dont 6 parch.).

1642-1645. — **Verpel : rapport de fer.** — 1. Sentence du bailli et capitaine de Vitry-le-François condamnant Jean Josselet, curé de Verpel, à restituer à l'abbaye Saint-Denis de Reims le montant du rapport de fer auquel elle a droit sur les terres labourées par les habitants de Beffu-et-le-Morthomme, à Verpel (5 juillet 1642). — 2. Confirmation en appel par le Présidial de Châlons de la sentence ci-dessus (8 mai 1643). — 3-4. Arrêt en confirmation de sentence rendue contre le curé de Verpel ; mandement royal d'exécution (3-7 septembre 1644). — 5. Appointement des parties (18 février 1645). — 6-7. Pièces de production de l'abbaye (juin 1645). — 8. Lettres patentes délivrées à l'abbaye contre le curé de Verpel au sujet du droit de suite ou rapport de fer consistant à dimer par moitié (24 mars 1645). — 9. Arrêt du Parlement de Paris condamnant le curé de Verpel sur le fond et aux dépens (15 juillet 1645).

54 H 241. — 1 liasse (2 pièces parch.).

1623-1648. — **Verzy : rentes.** — 1. Constitution en faveur des religieux par Nicolas Gillet, Simon Sorret, Louis Prestot et Claude Coustelot, vignerons à Verzy, d'une rente sur des pièces de vigne à Verzy (4 novembre 1623). — 2. Caution pour la rente précédente donnée par Jean Bohan, chanoine de Saint-Symphorien de Reims, et continuation de celle-ci (8 août 1648).

54 H 242. — 1 chirographe parch.

1212. — Vic-sur-Aisne [Aisne] : droits seigneuriaux. — 1. Renonciation de Renaud glabiau, chevalier, à la taille et aux autres droits seigneuriaux sur les hommes ou les terres du domaine de Vic appartenant à l'abbaye Saint-Denis de Reims (janvier 1212, n.st.).

54 H 243. — 1 liasse (6 pièces parch.), 3 sceaux.

1290-1317. — Vieil-Arcy [Aisne] : rente sur le prieuré dépendant de Saint-Pierre-aux-Monts. — 1. Sentence de l'official de Soissons condamnant le prieur de Vieil-Arcy à verser à l'abbaye Saint-Denis de Reims une rente annuelle de vingt sous qu'il n'avait plus acquittée depuis trois ans ([27 juin] 1290) (sceau). — 2. Reconnaissance par Jean, prieur du prieuré de Vieil-Arcy dépendant de l'abbaye Saint-Pierre-aux-Monts de Châlons, d'une rente annuelle de vingt sous due à l'abbaye Saint-Denis à la Saint-Martin d'hiver en échange de droits et de terres abandonnées au prieuré par celle-ci ([11 février] 1293, n.st.). — 3. Ratification par Thibaud [II], abbé de Saint-Pierre-aux-Monts, des sentences ci-dessus ([31 mars] 1293) (sceau). — 4. Notification par l'officialité de Reims de ces sentences ([13 août] 1313). — 5-6. Arrenement par l'abbaye Saint-Denis à Louis, abbé de Saint-Pierre-aux-Monts de Châlons, des vinages, cens et terres arables de Vieil-Arcy ; vidimus de l'officialité de Reims (s.d. - [26 août] 1317) (sceau).

54 H 244. — 1 liasse (2 pièces dont 1 parch.).

1537-1539. — Villers-Allerand : acquisition de savarts. — 1. Vente par Jean Perrin, vigneron, et par Denise, sa femme, du Petit-Fleury, à Jean Charlier, trésorier de l'abbaye Saint-Denis de Reims, pour celle-ci, des cinq sixièmes d'un savart à Villers-Allerand, lieu-dit Au Chesnay (31 mars 1537, n.st.). — 2. Vente à Remi Frizon, prévôt de l'abbaye, par Jean Bequelle, laboureur à Champfleury, de la sixième partie dudit savart (8 février 1539, n.st.).

54 H 245. — 1 pièce parch.

1451. — Villers-aux-Nœuds : surcens. — 1. Bail à surcens passé par Jean, prévôt de l'abbaye Saint-Denis de Reims, avec Jean Le Josne, de Villers-aux-Nœuds, d'une pièce de terre arable audit Villers, au lieu-dit Omahonmet ([30 janvier] 1451, n.st.).

54 H 246. — 1 liasse (4 pièces parch.), 3 sceaux.

1364-1368. — Ville-sur-Retourne [Ardennes] : moulins. — 1-2. Lettres d'Husson de Cuisy et de Jacques de Barby, bailli de Machault, réglant, au profit de l'abbaye, le litige opposant trois habitants de Ville à celle-ci au sujet de terre à prélever sur

leurs jardins pour les réparations à faire au moulin ; attestation de sceau (juillet 1364 - avril 1367) (sceaux). — 3. Sentence du bailli de Vitry adjugeant à l'abbaye Saint-Denis de Reims les revenus du moulin de Ville-sur-Retourne jusqu'au complet remboursement de la moitié de la dépense qui avait été faite par l'abbaye pour le rétablissement du moulin (8 février 1368, n.st.). — 4. Compte rendu au bailli de Vitry par Husson de Cuisy, sergent, de la comparution sur exploit, au moulin de Ville, de Jean dit Mabrouet et de Robert La Ronde qui remettent au procureur de l'abbaye les blés saisis dans le moulin (9 février 1368, n.st.) (sceau).

54 H 247. — 1 liasse (27 pièces dont 20 parch.), 7 sceaux.

1230-1742. — Voncq [Ardennes] : dîmes et villages. — 1-2. Vente passée devant S. Piedeloup, official d'Henri [II], archevêque de Reims, par Pierre de Voncq, chevalier, et par Marguerite, sa femme, à l'abbaye Saint-Denis de Reims du tiers de la dîme de Voncq (février 1230, n.st.) (sceau). — 3. Notification par Hugues [III], comte de Rethel, et par Mabille, sa femme, de la vente ci-dessus faite à Emile, prieur de Grivy, sur laquelle le curé de Voncq et le prieur de Semuy percevront douze setiers de blé ([2 février] 1230, n.st.) (sceau). — 4. Approbation par A[ndré], abbé de Notre-Dame de Mouzon, du choix comme arbitres du prieur de Landèves et du doyen de Vandy dans le différend opposant L[éon], abbé de Saint-Denis de Reims, et Arnaud, curé de Voncq, à propos des dîmes novales ([25 mai] 1240). — 5. Approbation de cet arbitrage par Henri, archidiacre de l'église de Reims (octobre 1240). — 6. Arbitrage par lequel le curé de Voncq est admis à recevoir chaque année sur les novales deux muids de blé et les dîmes des vignes que percevait l'abbaye Saint-Denis de Reims (décembre 1240) (sceau). — 7. Bulle du pape Innocent IV confirmant cette composition [13 mars 1242]. — 8. Approbation devant l'officialité de Reims par Ludet de Voncq, écuyer, fils de Pierre de Voncq, et par Jean, clerc, son frère, de la rente faite à l'abbaye par Pierre, de la dîme de Voncq (mai 1249). — 9. Approbation par Gaucher (sic), comte de Rethel, de la vente faite à l'abbaye par Pierre de Voncq des terrages de Voncq (août 1250) (sceau). — 10-12. Relation de la vente faite à l'abbaye par Pierre de Voncq, chevalier, et par Gille, sa femme, de tous les terrages qu'ils avaient à Voncq et de tous leurs droits sur les bois à défricher ; copie (avril 1251). — 13-15. Confirmation par Jean, fils de feu Pierre, seigneur de Voncq, chanoine à Saint-Paul de Liège, de la vente de terrages faite à l'abbaye Saint-Denis par son père ; attestation de sceau ([6 août] 1272). — 16-17. Confirmation par Ludemard de Voncq, chevalier, de la vente faite par Pierre de Voncq à Amile, curé de Grivy, du tiers de la grosse dîme de Voncq, du tiers des dîmes de lin et de chanvre et des terrages de Voncq (avril 1280) (sceau). — 18. Partage des dîmes

de Voncq sous l'égide de l'officialité de Reims entre les différents décimateurs du lieu, l'abbaye Saint-Denis de Reims, l'abbaye de Mouzon et des seigneurs temporels du lieu (juillet 1301). — 19. Sentence de l'officialité de Reims contre Girard Huon, de Voncq, redevable envers l'abbaye de deux setiers de vin sur deux quartels de vigne à Voncq ([12 juin] 1440). — 20. Donation de trois quartels de pré à Voncq par Jeannette, veuve d'Aubri Regnaudin, et par divers habitants de Voncq à Pierre Regnaudin, chanoine à Saint-Denis de Reims (23 août 1514). — 21. Sentence du Présidial de Reims décidant que le tiers des dîmes en vin des vignes plantées depuis trente ans appartiendra au curé de Voncq (19 avril 1635). — 22. Déclaration faite par le curé de Voncq des vignes plantées depuis trente ans à Voncq (12 mai 1635). — 23. Accord entre le curé de Voncq et le fermier de l'abbaye par lequel le premier pourra jouir de la totalité du tiers des dîmes de vin de l'abbaye, au lieu des seuls vinages des vignes nouvellement plantées auxquels il a droit (10 octobre 1635). — 24. Reconnaissance faite par Augustin Mixte, prieur de Fontenille, de la possession de deux vignes à Voncq chargées de terrages envers l'abbaye (1^{er} septembre 1687). — 25-26. Condamnation par le Présidial de Reims, à la demande de l'abbaye Saint-Denis de Reims, de Catherine Cordier et Michel Robert, maréchal, de Voncq, à verser à l'abbaye un certain nombre de pintes de vin pour des vinages échus (29 septembre 1689). — 27. Lettre de Nicole Charlier au sieur Lequeux, prieur de l'abbaye, au sujet de difficultés rencontrées dans la perception des dîmes et vinages à elle affermés (5 novembre 1742).

54 H 248. — 1 liasse (14 pièces dont 5 parch.), 1 sceau.

1530-1650. — **Vrigny : vignes.** — 1. Achat par l'abbaye Saint-Denis de Reims d'une pièce de vigne à Vrigny, lieu-dit En Fontaine Richard (27 juin 1530). — 2. Vente par Bastien Chauvière, laboureur à Méry, d'un savart à Vrigny, lieu-dit En Monceau (10 novembre 1531). — 3-4. Vente aux enchères, sur sentence du lieutenant du bailli de Reims, de biens sis à Vrigny dans la juridiction de l'abbaye et provenant de la succession Malaize (8 mars 1642). — 5-6. Arpentage d'une pièce de terre sise à Vrigny, lieu-dit au Grand Chemin de Paris ou Fontaine Richard, achetée par l'abbaye à Jacques Hurtault, marchand à Reims (23-27 janvier 1643). — 7-8. Arpentage par Nicolas Lajoye, arpenteur à Reims, d'une pièce de vigne au terroir de Vrigny, lieu-dit A la Glize, acquise par l'abbaye (23 mars 1644). — 9-10. Arpentage d'une pièce de vigne à Vrigny, lieu-dit Fontaine Richard, vendue à l'abbaye par Marson Lalondrelle (6-8 juillet 1648). — 11-12. Arpentage d'une pièce de vigne vendue à l'abbaye par Nicolas Prémecy, laboureur à Vrigny (15-16 mars 1649). — 13. Confirmation de l'acquisition de la vigne de Marson Lalondrelle par Nicolas Gaillart le Jeune, vigneron à Vrigny (13 mars 1649). — 14. Vente par Nicolas Prémecy de deux

pièces de vignes à Vrigny entre les mains de Nicolas Gaillart, procureur de l'abbaye en la circonference (3 mai 1650).

54 H 249. — 1 pièce parch., sceau.

1181. — **Vrilly (c^{ne} Reims) : accensement de terre.** — 1. Accensement par Guillaume [aux-Blanches-Mains], archevêque de Reims, à Hugues Morlachar, son chambrier, de six charrees et demie de terre à Vrilly, à côté des moulins (1181) (sceau).

54 H 250. — 1 liasse (2 pièces parch.), 2 sceaux.

1411-1483. — **Warmeriville : rente sur la mairie.** — 1. Sentence du lieutenant du bailli de Vermandois faisant obligation à Gilles de Billy, détenteur de la mairie de Warmeriville, de remettre l'abbaye de Saint-Denis de Reims en possession de la rente due sur ladite mairie (8 août 1411) (sceau). — 2. Reconnaissance par Pierre Horis, chevalier, d'une rente due sur la mairie à Jean Charlier, procureur de l'abbaye (10 juillet 1483) (sceau).

54 H 251. — 1 liasse (53 pièces dont 30 parch.), 5 sceaux.

1118-1772. — **Ay : prieuré de Charlefontaine ; donations, acquisitions ; union à la chantrerie.** — 1. Traité avec les habitants de Charlefontaine et les religieux d'Hautvillers accordant aux religieux de Saint-Denis dix livres de cire et le tiers des dîmes de Charlefontaine (1118). — 2. Confirmation par Odon, abbé de Saint-Denis, du don fait à l'église de Charlefontaine par Robert d'Orléans d'un emplacement pour bâtrir une maison, de deux fauchées de pré et du tiers d'un moulin (s.d.) [1150] (sceau). — 3. Confirmation par Milon, seigneur de Germaine, de la vente faite au prieuré de Charlefontaine par Renaud et par Henri, son frère, de la dîme de Prin (mars 1225, n.st.) (sceau). — 4-5. Exemption de dîme accordée par l'abbé de Hautvillers et le curé d'Ay au prieuré de Charlefontaine et aux religieux de Saint-Denis moyennant diverses rentes ([2 octobre] 1251 - [4 février] 1252, n.st.). — 6-7. Accord donné par Thomas [de Beaumetz], archevêque de Reims, à l'accord précédent (juin 1252) (sceau). — 8-9. Nouvelle composition entre le curé d'Ay, d'une part, les religieux et l'administrateur du prieuré de Charlefontaine, d'autre part, aux termes de laquelle le premier accepte les dix livres qui lui sont adjugées ([8 août] - [25 août] 1265). — 10. Vente par Marguerite, veuve de Gui de Voncq, à Pierre dit de Male, de quinze livres sur la taille d'Ay ([26 avril] 1270). — 11. Confirmation par Hue, comte de Rethel, de l'accord ci-dessus ([avril] 1273). — 12. Requête présentée à Jean [I^{er}], archevêque de Reims, par les religieux contre l'aliénation des biens de Charlefontaine (s.d.) [vers 1270]. — 13-16. Copie contemporaine de la vente aux religieux par Renaud de La Neuville de

divers biens à Ay [20 novembre 1328] (sceau). — 17. Mémoire de divers cens et rentes dus aux religieux par les habitants d'Ay à la Saint-Martin (24 novembre 1328). — 18-19. Lettres d'amortissement par Philippe VI, roi de France, de la terre d'Ay acquise par les religieux sur Regnaut de La Neuville et d'une vigne au terroir d'Unchair ; copie (9 novembre 1329) (sceau). — 20. Procuration donnée par Jeanne d'Ay, dame de Germinon, pour vendre une rente de quatre setiers de seigle qu'elle perçoit sur les rentes des religieux à Ay ([8 mars] 1368, n.st.) (sceau). — 21. Vente par Jean Travillié et par Isabelle, sa femme, à Jean Cheni, de Mareuil, d'une pièce de vigne à Mareuil, En Mont de Fourches, moyennant dix florins d'or franc ([10 décembre] 1368). — 22. Amortissement par le duc d'Orléans de la terre d'Ay au profit des religieux (1371). — 23. Vidimus d'un mandement royal de Charles V ordonnant à ses receveurs de verser au prieuré de Charlefontaine la rente de blé due à Isse (25 octobre 1376). — 24. Quittance délivrée aux religieux par le procureur du cardinal Bertrand, prieur de Charlefontaine, de trente francs pour la ferme du prieuré (1^{er} juillet 1381). — 25. Bail du prieuré de Charlefontaine confié pour trois ans aux religieux de Saint-Denis par Bertrand, cardinal de Sainte-Potentienne ou « de Jérusalem » et prieur jusqu'alors dudit prieuré (16 juin 1391). — 26. Condamnation de Gilet le Petit, d'Ay, à verser à Nicole Martelet, chanoine, procureur du prieuré, la rente à laquelle il est tenu (26 août 1418). — 27. Echange entre Guillaume de Blois, prieur, et les religieux, d'une part, Guy Petit, maréchal, d'Ay, d'autre part, d'un jardin contre une maison couverte de tuiles, sis rue des Forges (21 novembre 1584). — 28. Mandement signifiant à Jean Saubinet, chantre de l'abbaye et prieur de Charlefontaine, de verser à Jean Boutillier et à Jean-Pierre, laboureurs à Ambonnay, la somme à laquelle il a été condamné (20 novembre 1620). — 29. Sommation faite à Jean Saubinet d'exécuter la sentence rendue en faveur de Boutillier et Pierre (s.d., vers 1620). — 30. Accord à l'amiable entre Nicolas Rasflin, de Châlons, représentant Samuel Prot, vigneron à Ay, et les religieux, par lequel ceux-ci laissent audit Prot la possession du jardin dont un jugement l'avait débouté, moyennant dédommagement (27 avril 1637). — 31. Etat des revenus de la chantrerie de l'abbaye (s.d., vers 1638). — 32. Etat de revenus du prieuré de Charlefontaine uni à la chantrerie, pour 1644-1647 (1647). — 33. Vente aux religieux par Jean Gosset le jeune, bourgeois d'Ay, du treizième du bois Estienne ou de la Blanche Maison, à Ay (7 janvier 1648). — 34. Contrat de construction d'une grange et d'un mur au prieuré de Charlefontaine (1663). — 35. Echange entre Noël Dubois, procureur de l'abbaye, et François Ficette, vigneron à Ay, d'une pièce de terre à Ay contre une pièce de terre à Mareuil (13 novembre 1669). — 36-37. Contrats d'acquisition par les religieux aux nommés Lasnier et Fagnier, d'Ay, de parties du mê-

me bois (5-19 juillet 1670). — 38. Copies des actes 33-36 (1670). — 39. A la demande des religieux, lésés dans leur possession du bois ci-dessus, à la suite d'abattage, convocation des parties (11 janvier 1681). — 40. Constitution de rente en faveur des religieux par Charles Gobiat l'aîné, chirurgien à Avize, Claude Fagnier, bourgeois d'Ay, Antoine Lejeune, marchand charpentier à Avize, et leurs femmes (26 mai 1691). — 41. Acquisition par les religieux sur Claude Fagnier, bourgeois d'Ay, et Marie Gobiat, sa femme, d'une maison à Ay (31 décembre 1699). — 42. Echange entre Jean Scoffier, prieur de Saint-Denis, et Gérard Cliquet, procureur des Minimes, de trente-quatre hommées de pré à Ay contre quatre pièces de pré à Reims (2 septembre 1724). — 43-45. A la suite d'un vol de clôture fait au détriment des religieux dans leur ferme de Charlefontaine, perquisition aboutissant à sa découverte chez Didier Godfrin, manouvrier de La Neuville-en-Beauvais ; procès-verbal (2 décembre 1747). — 46-50. Lettres adressées au procureur notamment par Michel, d'Ay, chargé de la surveillance des vignes des religieux à Chouilly, Vigneux, Mareuil (mai 1755-1762). — 51-52. Accord à l'amiable entre les religieux et François Guérin et François Marchand, de Charlefontaine, par lequel les deux derniers s'engagent à construire un fossé à leurs frais (26 novembre 1771 - 10 janvier 1772). — 53. Facture de vin envoyée par Gosset, régisseur de l'abbaye, à Charlefontaine, à M. d'Allemagne, médecin à Reims (9 février 1772).

54 H 252. — 1 liasse (41 pièces dont 9 parch.), 2 sceaux.

1397-1789. — Ay : prieuré de Charlefontaine ; baux des propriétés, coupes de bois. — 1. Bail pour dix-neuf ans par Jean de Tanion, prévôt et procureur de Saint-Denis, à Jean Lefevre, d'Ay, d'une pièce de pré dépendant du prieuré de Charlefontaine, à Ay (12 février 1397, n.st.). — 2. Accensement par Nicole Martinot, gouverneur du prieuré de Charlefontaine, à Jean Cochié et à Thibaut, son frère, d'une pièce de terre à Mareuil (19 janvier 1415, n.st.). — 3. Bail à Thibaut Bassée de dix boisseaux de vigne à Ay moyennant quatre pintes de vin (6 décembre 1452) (sceau). — 4. Bail par Pierre de Penin, prévôt de l'abbaye, à Jehanson Nicaise, d'Ay, d'un jardin à Ay (8 juillet 1487). — 5. Accord entre Thenot Bigot, habitant d'Ay, et les religieux au sujet d'un mur de séparation à Ay (29 juillet 1514). — 6. Baux par Jean Nicolas, chantre de l'abbaye, à Saulner et à Charlet de jardins et pré à Ay (17 juillet 1515). — 7. Bail par François de Point, prévôt de l'abbaye, à Thierry Fagnier, d'Ay, d'une place à Ay (26 novembre 1521). — 8. Bail par Jean Audouart, prévôt de l'abbaye, à Toussaint et à Jean Peron d'une vigne contenant cinq boisseaux à Ay, En Larry (20 mai 1534). — 9. Bail par les religieux à Jean Bertheuil, chirurgien à Ay, d'une partie de jardin à Ay (11 mai 1606). — 10-11. Bail de quatre-vingt-dix-neuf ans

par les religieux et par Jean Saubinet, chanteur, à Guy Petit, maréchal, demeurant à Ay, de huit verges de jardin à Ay (24 novembre 1606 - 23 avril 1607). — 12. Bail à surcens par les religieux à Claude Violart et à Nicolas Tambour, d'Ay, d'une place dépendant du prieuré de Charlefontaine, à Ay, lieu-dit A la Rue Frin (28 janvier 1609). — 13. A la suite d'adjudication, bail perpétuel par les religieux à Charles Phephilponart, bourgeois d'Ay, d'une place d'une douzaine de verges, lieu-dit Près la Rue des Forges (19 novembre 1613). — 14-15. Bail à surcens par les religieux à Robert Henry, vigneron à Ay, d'une place à Ay, près des remparts, et rachat par Brice de Namur dudit surcens (26 novembre 1614 - 5 mars 1618) (sceau). — 16. Bail à surcens pour quatre-vingt-dix-neuf ans par les religieux à Claude Mothe, laboureur demeurant au prieuré de Charlefontaine, d'un savart à transformer en vigne en dix ans (11 septembre 1621). — 17. Bail à surcens par les religieux à Guy Petit, maréchal à Ay, de huit verges de jardin au Jardin Saint-Denis, à Ay (28 avril 1625). — 18. Bail à surcens par les religieux à Jean de Bertheuil, chirurgien à Ay, d'un petit jardin à Ay (11 juin 1632). — 19. Bail pour douze ans par les religieux à Augustin Lagenois, vigneron, et à Nicole Prou d'un jardin à Ay, dépendant du prieuré de Charlefontaine (20 octobre 1634). — 20. Bail par Charles Martineau et par les religieux à Pierre Oudinot-Lefèvre, bourgeois d'Ay, d'un jardin à Ay dans la terre Saint-Denis (28 octobre 1634). — 21. Bail à surcens par les religieux sur Martin Ballourdel d'un jardin à Ay, au lieu-dit Le Jardin Saint-Denis et d'un autre jardin audit Ay (28 mai 1635). — 22. Procès-verbal d'arpentage de deux pièces de vigne à Mareuil, à la demande de Pierre Bertaulx, bourgeois d'Ay (4 décembre 1635). — 23-24. Ventes de coupons du bois de Charlefontaine à la Malmaison et à Ay (octobre 1640 - juillet 1641). — 25. Bail par les religieux à Gabriel Philipponnat d'un jardin au lieu-dit Rue Frin à Ay (20 décembre 1642). — 26. A la demande de Pierre Prudhomme, laboureur à La Neuville, de Claude Motte, censier de Charlefontaine, arpantage des bois appartenant aux religieux par Jean Drouyn, arpenteur d'Epernay (18 novembre 1650). — 27. Bail pour douze ans par les religieux à Simon Robert, d'Ay, d'un jardin à Ay (9 octobre 1657). — 28. Arpentage des bois de Charlefontaine (5 novembre 1660). — 29. Recette de la vente par coupons des bois de Charlefontaine (6 novembre 1660). — 30. Reprise par Jeanne Paroisse d'un jardin à Ay, lieu-dit la Rue Frin, baillé à Jean Testulat, son défunt mari (15 décembre 1663). — 31. Procès-verbal de visite des réparations de maisons et bâtiments du prieuré de Charlefontaine (9 mai 1663). — 32. Mémoire de la vente des bois de Charlefontaine (1671). — 33. Vente par Noël Dubois, procureur de l'abbaye, au nom des religieux, à Jean-François Marchand de la coupe de vingt-huit arpents de bois dans la forêt de Charlefontaine (2 janvier 1672). — 34. Bail pour douze ans par les religieux à Brice Pignon d'un

jardin à Ay (1^{er} avril 1681). — 35. Attestation de Nicolas Liégeois le jeune, marchand à Ay, adjudicataire d'une pièce de bois, lieu-dit le Bois de la Forêt de Charlefontaine, justifiant que le comte de Léry, seigneur de la Malmaison, n'a que le tiers de la vente du bois (14 janvier 1684). — 36. Reconnaissance par François Mothé, Remy Gosset, Pierre Mothé, du bail emphytéotique par Claude Mothé de pièces de pré converties en vignes à Ay (19 décembre 1689). — 37. Bail par les religieux à Simon Robert, vigneron, et à Jeanne Poncet, sa femme, d'un jardin dépendant du prieuré de Charlefontaine à Ay (18 novembre 1695). — 38. Bail pour neuf ans par les religieux à Jean Corbet l'aîné de terres, pré et jardin à Ay (16 mai 1697). — 39. Bail par Denis Raine, procureur de l'abbaye, à Claude Bertault, d'Ay, d'une cense à Ay, appelée Charlefontaine, comprenant bâtiments et terres (20 mai 1710). — 40. Bail pour neuf ans par Michel-Alexis Flament, procureur de l'abbaye, à Jean Gosse, d'Ay, de plusieurs pièces de terre à Ay (9 novembre 1735). — 41. Bail pour neuf ans par les religieux à François Yvernel et à Nicolas Ricotteau, laboureurs et vigneron à Champillon, de quatorze arpents de terre dépendant du prieuré de Charlefontaine, à Ay (16 janvier 1789).

54 H 253. — 1 liasse (30 pièces dont 7 parch.), 1 sceau.

1492-1747. — Ay : prieuré de Charlefontaine ; procès. — 1. Sentence de l'officialité de Reims à l'encontre de Jehannon Chanlatte, vigneron à Ay, reconnaissant aux religieux une maison et un jardin à Ay ([16 juin] 1492). — 2. Sommation par Jean Audouart, prévôt et procureur de l'abbaye, à Jean Pron et à Jacquet Brice, son tuteur, d'avoir à se désister d'une pièce de vigne à Ay, En Lary (26 mars 1531) (sceau). — 3-7. A la demande de Pierre Petri, chanteur de l'abbaye, attaquant en nouvelleté Pierre et Gérard Caillet pour la possession d'héritages et jardin à Ay, assignation des parties, enquête, sentence de maintien, exploit en faveur de Petri (17 janvier 1552 - 18 avril 1554). — 8. Condamnation de Claude Fagnier le jeune, bourgeois d'Ay, à régler aux religieux un surcens dû sur une place à Ay dépendant de la chantrerie, acquise de Charles Philipponnat (28 juin 1667). — 9-10. Bail donné pour neuf ans par les religieux à François Lobet, laboureur à Charlefontaine, et à Marguerite Gervais, sa femme, de la totalité de la ferme de Charlefontaine (2 décembre 1739). — 11. Opposition signifiée par les religieux à François Gaillard, commissaire aux saisies de meubles, bestiaux et grains à Epernay, chargé de la saisie des biens du sieur Lobet, à la requête de la veuve Pierre Bigot, d'Ay (9 décembre 1746). — 12. Reconnaissance de dette de François Lobet envers Testulat, notaire à Ay (20 décembre 1746). — 13. Procès-verbal de saisie des biens de François Lobet (26 janvier 1747). — 14-15. Sommation faite à François Lobet d'avoir à verser

aux religieux un arriéré de plusieurs années (6 janvier 1747). — 16-17. Nouvelle saisie sur François Lobet (17 janvier 1747). — 18-23. Quittances délivrées par Marianne Poussin, anciennement domestique chez François Lobet, par François Gaillard, par Jean Desaigles, commissaires de saisie, par Chastel, procureur de l'abbaye, par Claude Simon, laboureur à Saint-Imoges, tuteur de Madeleine Poussin, au sieur Philipponnat, huissier liquidateur de ladite saisie (5 février - 3 mars 1747). — 24. Saisie des empouilles des terres du sieur Lobet pour régler l'abbaye (27 juin 1747). — 25-26. Adjudication d'empouilles sur saisie et opposition du sieur Lobet (12-13 août 1747). — 27-30. Nouvelles saisies d'empouilles et vente de terres par adjudication à des habitants d'Ay (14-20 août 1747).

54 H 254. — 1 liasse (31 pièces papier).

1568-1746. — Ay : prieuré de Charlefontaine ; procès avec le seigneur de la Malmaison sur le droit de gruerie. — 1. Condamnation de Baudeson, gruyer, pour abattage de chênes dans la forêt de Charlefontaine, au détriment du seigneur de la Malmaison (27 février 1568). — 2-18. Procès en saisine et nouvellement intenté aux religieux et à Michel de Boncourt, prieur de Charlefontaine, par Evrard de Malval, seigneur de la Malmaison, prétendant droits de seigneurie sur le prieuré et de gruerie sur les bois en dépendant ; assignation, examen des titres, pièces de procédure (1568 - 1^{er} février 1569). — 19. Composition entre les religieux et le seigneur de la Malmaison pour le paiement à celui-ci d'une rente en compensation d'une diminution des droits de gruerie à lui dus par les premiers à la suite de défrichement (26 février 1573, n.st.). — 20. Déclaration de biens appartenant aux religieux à Ay (s.d., vers 1572). — 21-23. Appel interjeté par les religieux contre la sentence prononcée au bénéfice du seigneur de la Malmaison ; réponses de celui-ci (février 1577). — 24. Dénombrement de ses biens par le seigneur de la Malmaison (31 mai 1656). — 25-30. Articles de procédure présentés par Evrard de Malval et par les religieux ; accusations et salutations réciproques (s.d.). — 31. Rôle de la taille de la Malmaison (9 juillet 1746).

54 H 255. — 1 liasse (18 pièces dont 13 parch.), 2 sceaux.

1220-1789. — Bergnicourt [Ardennes] : prieuré-cure ; dîmes. — 1-3. Vente aux religieux par Raoul et par Gui d'Inaumont de leurs dîmes de Bergnicourt ; confirmation par Jean, leur frère, et par Rose, leur mère (novembre 1220-1221). — 4. Confirmation par Jean, seigneur du Châtelier et de Saint-Hilaire, de la vente de la dîme susdite et restitution des fruits qu'il avait saisis pour l'année en cours (juillet 1235) (sceau). — 5. Sentence condamnant les religieux et Thierry, chapelain de Jonval, à rétablir l'abbaye d'Elan dans la possession d'un muid de

grain de rente, moitié seigle et moitié avoine, sur la dîme de Bergnicourt ([30 janvier] 1316, n.st.). — 6. Sentence concluant à l'appartenance à la paroisse de Bergnicourt d'un habitant de la Renvoiserie, lieu-dit Près de la chaussée du Châtelier, à l'encontre du curé du Châtelier qui y prétendait dîme ([13 août] 1492). — 7. Sentence rendue en faveur de Nicolas Rolant, curé de Bergnicourt, et de Colesson Périllon, fermier des dîmes de l'abbaye, contre Jean Lardenoy pour la perception de la dîme de sa terre sise au lieu-dit la Vignette (17 janvier 1561). — 8-9. Refus par Jacques de Laval, chanoine de Saint-Denis, de la résignation faite en sa faveur par Jean Josseteau du prieuré-cure de Bergnicourt (9 juillet - 13 août 1578). — 10-13. Provisions du prieuré-cure de Saint-Pierre de Bergnicourt en faveur de Jérôme Dorigny, après résignation de Jean Josseteau ; prise de possession du bénéficiaire (18 novembre 1578 - s.d.). — 14. Bail des dîmes donné par les religieux à Jean Guillaume, de Bergnicourt, pour 1666 (19 juin 1666). — 15-18. Baux des dîmes de Bergnicourt et de Ménil-Annelles (10 février 1774 - 29 avril 1789).

54 H 256. — 1 liasse (15 pièces dont 6 parch.), 2 sceaux.

1522-1693. — Chestres [Ardennes] : provisions du prieuré-cure ; déclarations de son temporel, réparations de l'église. — 1-2. Déclaration du temporel de la cure ; copie (21 février 1522, n.st.). — 3. Déclaration donnée aux commissaires des amortissements des biens amortis et non amortis de Chestres (8 novembre 1522). — 4-5 Provisions de la cure de Chestres données à un nommé Regnauldin (13-15 février 1544). — 6. Provisions accordées à Pierre Moët, chanoine régulier, pour le prieuré de Chestres (30 octobre 1638) (sceau). — 7. Demande faite par les religieux à Henri de Maupas, abbé, de convoquer les discrets pour nommer à la cure de Chestres un successeur à André de Lucquy (24 octobre 1638). — 8. Traité avec Pierre Moët, lui accordant la jouissance du jardin du prieuré (28 juin 1641). — 9. Renonciation à sa pension par le sieur de Laval, nommé à la cure de Chestres (29 octobre 1647). — 10-11. Provisions accordées à Renaud Le Lallier pour le prieuré de Notre-Dame de Chestres et démission (10 janvier - 20 mars 1652, n.st.) (sceau). — 12-13. Homologation par l'officialité de Reims des provisions de la cure de Chestres obtenues à Rome par Jacques Picot (1681-1682). — 14. Compte de réparations faites à l'église par Jacques Picot (6 décembre 1682). — 15. Déclaration des biens immeubles appartenant au prieuré-cure de Chestres (4 mai 1693).

54 H 257. — 1 liasse (53 pièces dont 12 parch.), 10 sceaux.

1342-1767. — Grandpré [Ardennes] : collation du prieuré, régime intérieur, rapports du prieuré avec l'abbaye. — 1. Copie de la bulle du pape Benoît XII portant union du prieuré de Grandpré à

l'abbaye de Saint-Denis, sous l'abbatiat de Jean [Gonnion de Mareuil] [4 octobre 1342]. — 2. Renouvellement de l'engagement pris par Thibaud de Saint-Hilaire, nouveau prieur de Grandpré, de verser à Pierre de Châtillon, son prédécesseur, la somme moyennant laquelle ce dernier a résigné sa charge (19 août 1350). — 3. Information ouverte par l'officialité de Reims sur la conduite de Thibaud, prieur de Grandpré, coupable de sévices sur la personne de Renaud, curé de Senuec ([29 mai] 1354). — 4. Reconnaissance par Jacques de Folieto, prieur de Grandpré, d'une rente annuelle à percevoir sur les dîmes de Falaise pour le vestiaire des chanoines de l'abbaye ([1^{er} juin] 1379). — 5. Supplique adressée à Clément [VII], pape d'Avignon, par Hugues, abbé de Saint-Denis de Reims, et par les religieux, pour demander la nomination de Bertrand au prieuré de Grandpré en voie de décadence (9 septembre 1380). — 6. Quittance d'une pension annuelle de quatre-vingts florins or accordée à Jean [Flandrini], cardinal de Saint-Jean et Saint-Paul, par Clément [VII] sur les revenus de Grandpré (10 juillet 1394). — 7-8. Information ouverte par lettres royaux contre le cardinal de Bellay, abbé de Saint-Denis de Reims, à la demande de Nicole Frizon, prieur-curé de Grandpré (16 janvier - 27 novembre 1538) (sceau). — 9. Provisions du prieuré de Grandpré données, sur indult du pape, à Jacques Hurtault, religieux de Saint-Eloi-Fontaine (4 avril 1537). — 10. Provisions du prieuré accordées en cours de Rome à Bertrand de Nuisement, chanoine de l'abbaye (10 octobre 1545). — 11-14. Défense produite par Nicole Frizon, prieur-curé de Grandpré, contre Nicolas Lascher, soldat impotent, prétendant, comme moine laï nommé par le roi, à une pension sur le bénéfice « séculier » du prieuré ; appointement entre les parties, assignations (s.d., 30 décembre 1561). — 15. Arrêt accordant à Noël Bourlois, prieur-curé de Grandpré, la révocation du nommé Lascher (15 avril 1567). — 16. Sentence du bailliage de Vitry rendue contre Claude Chéron, soldat infirme, devenu oblat, qui voulait se faire moine du prieuré de Grandpré (8 janvier 1565). — 17-18. Factum produit par les religieux contre Noël Bourlois qui prétendait que le prieuré de Grandpré est un prieuré collatif et non une dépendance de l'abbaye, comme ils l'affirment (s.d.). — 19. Plaidoirie des religieux contre Claude Chéron qui voulait être reçu au prieuré (15 août 1567). — 20. Sommation faite par Claude Cauchon, abbé, à Nicolas Husson, prieur, et aux autres discrets de l'abbaye de se réunir chez lui et non au chapitre (20 septembre 1577). — 21. Inventaire de production dressé par l'abbaye contre Noël Bourlois, prieur, pour l'union du prieuré à l'abbaye (juin 1608). — 22. Arrêt du Parlement rendu contre Claude Coquillard, prieur de Grandpré, qui refusait de verser à Noël Bourlois, son prédécesseur, une pension de mille cinq cents livres (19 mars 1611). — 23. Factum de Noël Bourlois contre la réunion (août 1611). — 24. Condamnation de Herlin, adjudicataire des dîmes, débiteur envers Noël Bourlois d'une cer-

taine quantité de grains (10 décembre 1611). — 25. Arrêt du Grand Conseil rendu contre Henri de Maupas, abbé commendataire, réunissant la moitié du prieuré de Grandpré à la mense des religieux (13 août 1632). — 26-27. Arrêt du Grand Conseil ordonnant que le prieuré de Grandpré sera desservi par quatre chanoines (13 août 1632). — 28-29. Arrêts du Parlement de Paris portant règlement entre les religieux et l'abbé lors de la réunion du prieuré (16 décembre 1632) (sceaux). — 30. Obligation renouvelée par Henri de Maupas, abbé, à François Lenzert, sous-prieur de Grandpré, de maintenir le nombre de quatre religieux audit prieuré (26 avril 1636). — 31. Protestation émise par Henri de Maupas pour excès de taxation au titre des décimes, l'appartenance du prieuré de Grandpré à l'abbaye n'ayant pas été prise en compte (17 septembre 1636). — 32. Arrêt de mainlevée délivré aux habitants de Grandpré sous réserve d'enquête sur le nombre de religieux en prieuré (29 décembre 1637). — 33-34. Signification faite par huissier au sieur Duverger, prieur-curé de Grandpré, de quitter la place ; acte de révocation (7 février 1652). — 35. Partage des revenus du prieuré entre Henri de Maupas, abbé, et les religieux (1^{er} septembre 1652). — 36. Renvoi d'un oblat du prieuré de Grandpré (5 février 1669). — 37-39. Pièces du procès entre Noël Bourlois, prieur de Grandpré, et les religieux de l'abbaye (s.d.). — 40-41. Règlement édicté pour les religieux du prieuré par Antoine Vuatré, visiteur de la province de Champagne et prieur de l'abbaye et par Paul Beurrier, abbé de Sainte-Geneviève de Paris et supérieur général des chanoines réguliers de la Congrégation de France (11 février 1672 - 4 décembre 1675). — 42-45. Baux de la moitié du revenu de Grandpré passés par l'abbé de Saint-Denis avec les chanoines de l'abbaye (14 janvier 1656 - 11 août 1678). — 46-47. Mémoires tendant à prouver la dépendance de Grandpré par rapport à l'abbaye (s.d.). — 48-53. Transactions entre les religieux et leurs abbés commendataires, Louis Daquin, Henri de Maupas, notamment, sur la répartition des revenus et des charges provenant du prieuré de Grandpré (1687-1767).

54 H 258. — 1 liasse (11 pièces dont 6 parch.), 4 sceaux.

1555-1612. — **Grandpré : union du prieuré à l'abbaye.** — 1. Arrêt du Parlement de Paris rendu contre Nicolas Frizon, prieur de Grandpré, confirmant l'union du prieuré à l'abbaye (27 novembre 1555) (sceaux). — 2-4. Sentences de l'officialité de Reims prononcées en faveur de Claude Cauchon, abbé de Saint-Denis, chargé de désigner, avec les discrets, les quatre religieux résidant au prieuré de Grandpré et dépendant de l'abbaye (7 juillet - 21 août 1563) (sceaux). — 5-9. Arrêt du Grand Conseil réunissant le prieuré à l'abbaye ; copies, historiques (30 septembre 1611). — 10. Procès-verbal d'exécution de l'arrêt du Grand Conseil (2 novembre 1611). — 11. Accord entre Etienne Pennet, abbé de Saint-Denis de Reims,

et les religieux du prieuré de Grandpré accordant un dédommagement audit Pennet et à son successeur, Henri de Maupas, pour le temps où le prieuré était désuni (2 avril 1612).

54 H 259. — 1 liasse (36 pièces papier).

1569-1759. — **Grandpré : comptes du prieuré, baux de revenus, états de recettes ; inventaires de mobilier, réparations.** — 1-17. Comptes rendus aux religieux de l'abbaye par les procureurs du prieuré (1569-1759). — 18-21. Etats et baux de revenus (1624-1668). — 22-30. Etats de recettes (1577-1756). — 31-33. Inventaires de meubles et de linge (1648-1652). — 34-36. Mémoires de réparations faites au prieuré (1742).

54 H 260. — 1 liasse (29 pièces dont 27 parch.), 22 sceaux.

1190 - XVIII^e s. — **Grandpré : donations et concessions faites par les comtes.** — 1. Reconnaissance par Henri [IV], comte de Grandpré, des donations faites au prieuré par ses ancêtres et notamment du droit pour ce dernier de s'approvisionner en bois de construction et de chauffage, de faire pâture les bêtes et de récolter la cire pour les cierges sur les domaines comtaux, de posséder la maison de Fumuy et les moulins d'Imécourt et de Verpel, à condition que les habitants de Sivry et de Verpel y portent leur blé (1190) (sceau). — 2-3. Défense faite par Henri [VI], comte de Grandpré, aux habitants dudit lieu de continuer à s'emparer des biens du prieuré sous prétexte de dédommagement, d'emprunter un chemin traversant le prieuré de Grandpré et maintenant le four du prieuré en l'état ; copie devant l'officialité de Reims (novembre 1238). — 4-7. A la suite d'une querelle entre Henri [VI], comte de Grandpré, et les religieux de l'abbaye pour des droits d'usage sur des bois et des moulins comtaux, accord concédant au prieuré la possession des bois situés près de la maison de Fumuy et d'une rente de froment ; partage de moulins (décembre 1249). — 8-9. Détermination par Henri [VI], comte de Grandpré, et par Isabelle, sa femme, de l'appartenance des moulins existants ou à construire à Grandpré avec le prieuré (décembre 1249). — 10. Vente par Lambert, chevalier, d'Etalle, à Henri [VI], comte de Grandpré, d'une rente sur les moulins et les greniers du prieuré de Grandpré (novembre 1250) (sceau). — 11. Accord entre Henri [VI], comte de Grandpré, et le prieuré accordant aux religieux la moitié d'un moulin nouvellement bâti (janvier 1258, n.st.) (sceaux). — 12-15. Octroi et amortissement en faveur des religieux par Henri [VI], comte de Grandpré, de surcens à Grandpré (janvier - [20 mars] 1266, n.st.) (sceaux). — 16. Quittance donnée par Henri [VI], comte de Grandpré, au prieur de Grandpré de six cents livres de dette versées par celui-ci aux héritiers de Raoul As Grenons, créanciers du comte ([19 mars] 1268, n.st.)

(sceau). — 17. Licence et amortissement donnés par Henri [VI], comte de Grandpré, au prieur de Saint-Médard de Grandpré pour l'acquisition d'une terre à Grandpré, lieu-dit En Maugré, et du pré Susanne ([25 février] 1278, n.st.) (sceau). — 18. Amortissement par Henri [VI], comte de Grandpré, des acquisitions diverses faites par le prieuré à Grandpré, lieu-dit En Maugré ([25 février] 1278, n.st.). — 19. Transfert par Henri [VI], comte de Grandpré, de l'obligation de huit cents livres qu'avait envers lui Jean, seigneur de Herbigny, en dédommagement des dégâts causés de son fait au prieuré, notamment aux moulins qui devaient être la possession exclusive de celui-ci ([9 mai] 1284). — 20. Reconnaissance par Jean [I^{er}], comte de Grandpré, de toutes les acquisitions faites par le prieuré et donation de trente soudées de terre ([4 décembre] 1294) (sceau). — 21-22. Reconnaissance par Jean [I^{er}], comte de Grandpré, d'acquisitions d'une vigne le long de l'Aire et de maisons faites par Thibaud, prieur de Grandpré, après un litige ([5 février] 1300, n.st.) ; copie du XVI^e s. (sceau). — 23. Arrêt du Parlement ratifiant une sentence du bailli de Vitry qui entérinait un accord intervenu entre les comtes de Grandpré et les religieux du prieuré, sur leurs droits respectifs (14 décembre 1352). — 24. Notification par l'officialité de Reims de l'accord ci-dessus ([22 octobre] 1369). — 25. Ratification par Edouard [I^{er}], comte de Grandpré, de la vente faite en son nom par Bertrand de Nuisement, prieur de Grandpré, Baudoin Regnerville, Colleçon Pointin, Henri Corbillon et Colleçon de La Voix, ses procureurs, à Robert, duc de Bar, marquis de Pont, et à Marie de France, sa femme, de terres, tonlieux et seigneurie à Landres, Saint-Georges, Saint-Juvin, Champigneulle, Beffu et autres lieux (24 mai 1387). — 26. Fondation par Henri de Grandpré, seigneur de Quatre-Champs et de Verpel, de son obit à célébrer dans l'église du prieuré, moyennant diverses donations (26 août 1412) (sceau). — 27. Accord entre Isabelle de Hallevin, comtesse de Grandpré, dame de Saint-Lambert et autres lieux, et les religieux, leur accordant un petit jardin en litige (16 septembre 1506). — 28. Confirmation de l'acte ci-dessus en faveur de Nicole Thuillier, prieur, par Pierre [Petit-Bled], abbé de Saint-Denis de Reims (21 octobre 1519) (sceaux). — 29. Memorandum d'actes passés entre les comtes et les prieurs de Grandpré (s.d. XVIII^e s.).

54 H 261. — 1 liasse (127 pièces dont 13 parch.).

1611-1759. — **Grandpré : conflits et accords entre les comtes et le prieuré.** — 1-3. Titres d'alliancations et de donations réciproques entre le prieuré et les comtes de Grandpré (1611). — 4. Reconnaissance par les habitants de Grandpré des droits dus à Claude de Joyeuse, comte de Grandpré, seigneur de Briquenay et autres lieux, gouverneur du roi à Mouzon et à Beaumont-en-Argonne (24 septembre 1621).

— 5-6. Donation par Claude de Joyeuse, comte de Grandpré, à Marguerite de Joyeuse, sa fille, épouse de François-Antoine de Joyeuse, et à leurs descendants mâles, du comté, terre et seigneurie de Grandpré avec les villages, terres et seigneuries de Saint-Juvin, Champigneulle, du Morthomme et autres lieux, et de tous ses meubles (30 mars - 17 juillet 1627). — 7. Quittance délivrée aux religieux par Jean Robert, marchand à Grandpré, fermier des droits seigneuriaux de Talma, du reliquat des lods et ventes dus pour leurs acquisitions de terres sur le ban de Talma (13 décembre 1655). — 8-9. Réponse des religieux à des griefs des comtes de Grandpré et essai de conciliation (s.d.). — 10. Règlement d'arrérages dus par les religieux de Grandpré à [Henri de Maupas], évêque du Puy, abbé de Saint-Denis (6 mars 1656). — 11. Cession aux religieux par Charles-François de Joyeuse, comte de Grandpré, de pensions qui lui sont dues pour le bail du bois de Bas (6 février 1668). — 12. Exploit contre Charles de Joyeuse représenté par Claude Baudelot, son procureur fiscal, pour des dîmes dues à Henri de Maupas, abbé (26 novembre 1676). — 13-15. Transactions entre Henri de Maupas, abbé, et Charles-François de Joyeuse, comte de Grandpré, portant cessions réciproques et abandon viager de dîmes par les religieux, moyennant donation perpétuelle (27 juin 1678 - 4 janvier 1679). — 16. Reconnaissance par Jules de Joyeuse, comte de Grandpré, de l'acte de succession établi par Charles-François de Joyeuse en faveur de Marguerite de Joyeuse et de sa descendance (19 juillet 1680). — 17. Procès-verbal d'un tapage fait le jour de la Toussaint en l'église de Grandpré (1^{er} novembre 1681). — 18-21. Pièces de procédure entre Gaspard-Alexandre de Coligny, abbé, et Jules de Joyeuse (20 septembre 1680 - 5 décembre 1682). — 22. Proposition d'arbitrage entre Jules de Joyeuse, Jean, comte de Coligny, lieutenant général des armées du roi, seigneur de Baron, de la Motte et autres lieux, et Edmé-Balthazar Leclerc, prieur de l'abbaye (20 septembre 1682). — 23. Assignation au comte de Grandpré pour des redevances d'avoine (13 novembre 1686). — 24. Transaction entre les religieux et le comte de Grandpré pour le pré des Bratz, à la suite du détournement du cours de l'Aire (14 février 1688). — 25-30. Procès entre Jules, comte de Joyeuse, et les religieux au sujet de conventions passées avec le père dudit comte (mars 1697 - mai 1698). — 31-32. Arrêt du Parlement de Paris conservant aux religieux la possession du moulin de Verpel, moyennant rétrocession au comte des bois de Basse et Haute Echaude (12 août 1701). — 33-34. Mémoires de revendications des religieux (vers 1700). — 35. Revendication par le comte de Grandpré des terres de Beffu et du Morthomme (juillet 1702). — 36-43. Procédure accordant aux religieux les bois de Fumuy contre le comte de Grandpré (1703-1749). — 44-46. Donation faite par Jules de Joyeuse en faveur du mariage d'Anne-Gédéon de Joyeuse et de la demoiselle de Villers (1712-1726). — 47-72. Procès des religieux contre Anne-Gédéon de

Joyeuse, condamné à acquitter diverses redevances (1735-1747). — 73-87. Procès entre les religieux, d'une part, et Bernard Hachette et Barthélémy Crozat, d'autre part, pour le bail du comté de Grandpré appartenant à Jean-Anne-Gédéon de Joyeuse (1753-1755). — 88-104. Procédure au sujet de l'appartenance des moulins de Grandpré (1755-1756). — 105-107. Dettes du comte de Grandpré notamment sur les moulins (1757-1759). — 108-127. Procès opposant Marie-Françoise Durand, veuve de François Lamouroux, receveur général des Finances, à Anne-Gédéon de Joyeuse ; créance privilégiée de l'abbaye (31 mars 1759).

54 H 262. — 1 liasse (98 pièces dont 9 parch.).

1752-1779. — **Grandpré : procès avec les fermiers généraux du comté pour des rentes dues au prieuré.** — 1-55. Procès entre Marie-Françoise Durand, veuve de François Lamouroux, receveur général des Finances, et Jean-Anne-Gédéon de Joyeuse, comte de Grandpré, au sujet de créances dont certaines privilégiées au bénéfice de l'abbaye (1752-1770). — 56-90. Moulin de Grandpré : bail par le comte de Grandpré à J.-B. Malherbe ; procès, intervention des religieux pour règlement de sommes qui leur sont dues (1762-1770). — 91-98. Mémoires récapitulatifs de différends entre les religieux et le comte de Grandpré ; correspondance des religieux, notamment à propos de l'hypothèque prise sur le comté de Grandpré (1771-1779).

54 H 263. — 1 liasse (73 pièces dont 17 parch.), 4 sceaux.

1258-1766. — **Grandpré : contrats d'acquisition, baux, coupes de bois, amortissements.** — 1. Vente aux religieux par Bernin, de *Atterio*, et par Fillerone, sa femme, d'une pièce de vigne au même endroit (13 janvier 1251, n.st.) (sceau). — 2. Vente aux religieux par Guillermot et par Marie, habitants de Grandpré, d'une pièce de vigne proche de l'église ([13 janvier] 1259, n.st.) (sceau). — 3. Donation aux religieux par Michel de Grandpré, chanoine à Montfaucon, d'un jardin rue Maupreit, à Grandpré ([25 septembre] 1259). — 4. Amortissement par Thibaut [IV], roi de Navarre, comte de Champagne et de Brie, de la cession faite aux religieux par Jean de Grandpré, dit Barat, des cens et surcens étant de son ressort (juin 1265). — 5. Demande faite par Henri [VI], comte de Grandpré, à Thibaut [IV], roi de Navarre, [comte] de Champagne et de Brie, d'amortir la donation faite par Jean Barat ([20 mars] 1266, n.st.) (sceau). — 6. Vente par Pierre de Mouron et divers à Michel de Grandpré d'un jardin à Grandpré, rue Maupreit ([3 mars] 1270, n.st.). — 7. Vente aux religieux par Martin dit Rungefer, Gobin, fils de feu Symonet, et d'autres d'une pièce de terre à Grandpré, lieu-dit En Durval ([5 février] 1280, n.st.). — 8. Vente par Rémion, de Grandpré, forgeron, Martin dit

Rungefer et Gobin, fils de feu Symonet, d'une pièce de terre arable à Grandpré, lieu-dit En Durval ([24 février] 1280, n.st.). — 9. Vente aux religieux par Dudin, fils de feu Guillaume, de Grandpré, dit Le Coq, Ponsette, Widote, Wideline, ses sœurs, et par Dongeronne, veuve dudit Guillaume, leur mère, d'une pièce de terre au lieu-dit Sur la rivière d'Echaude ([7 avril] 1281). — 10. Reconnaissance par Milet, de Grandpré, dit Boursier, fils de feu Ouret, de Grandpré, d'une redevance de six sous de cens due au pitancier sur une vigne à Grandpré, lieu-dit Champ Warin ([11 septembre] 1282). — 11. Reconnaissance par Herbinet, de Grandpré, dit Barat et par Maressonne, femme dudit Herbinet, d'une rente sur une maison à Grandpré, rue de Chanteraine ([17 avril] 1289). — 12. Amortissement par Hugues de Noircourt, receveur du roi, de diverses vignes acquises par les religieux à Grandpré (mai 1295) (sceau). — 13. Donation par Julie, veuve de Colet Couzinet, de tous ses biens à Grandpré, Beffu et autres lieux, moyennant entretien, sa vie durant (janvier 1352, n.st.). — 14. Donation au prieuré par Bernard d'Exermont, serviteur de l'abbaye, de tous ses biens, moyennant pension viagère ([11 octobre] 1363). — 15. Mainlevée par Rémy Le Voiron de biens saisis sur Guillaume de Saint-Gengoulph, administrateur du prieuré, notamment blé, cire et poivre (24 octobre 1380). — 16. Vente aux religieux par le sieur Pariset-Guillaume, laboureur à Imécourt, et par Jeanne Julliet, sa femme, d'un jardin au hameau de Saint-Georges (6 janvier 1590). — 17. Interrogatoire de Claude François, maître des forges de Champingneulle, par Henry de Bobusse, lieutenant particulier des Eaux et Forêts, fait à la demande des religieux et portant sur les bois de Grandpré (15 octobre 1620). — 18. Bail des dîmes de Beffu-et-le-Morthomme à François Mottelet, marchand à Grandpré (4 juillet 1627). — 19-23. Acquisition sur Pierre Mercier, marchand à Talma, de quelques pièces de terre audit lieu ; arpentage et ensaisinement (septembre 1652 - janvier 1658). — 24. Procuration donnée à Antoine de Laval, prieur de Grandpré, pour gérer les affaires du prieuré (1^{er} août 1654). — 25. Accord passé entre Jean de Villemorin, curé de Saint-Juvin, et Charles-François de Joyeuse pour le partage des dîmes de Saint-Juvin (2 octobre 1666). — 26. Déclaration des biens aliénés par l'abbaye à Grandpré (12 janvier 1677). — 27. Bail par Charles-François de Joyeuse à Roland Fournel, laboureur à Bellejoyeuse, de la ferme de Bellejoyeuse, à Grandpré (15 octobre 1678). — 28. Testament de Jean Cailly, bourgeois de Reuil, donnant aux religieux divers biens à Briquenay, notamment (13 juillet 1679). — 29. Titres de prés appartenant au prieuré de Grandpré (vers 1679). — 30-32. Assignations données aux fermiers des Grèves, de Barbançon et de Bellejoyeuse (13 décembre 1680). — 33. Déclaration des biens du prieuré de Grandpré (1693). — 34. Extrait des contrats d'échanges faits à Grandpré de 1692 à 1696 (31 octobre 1697). — 35-40. Exploits des chanoines de Saint-Denis contre

les fermiers des domaines (1697). — 41. Procès des religieux contre Jean Bordet, fermier des domaines du roi de la province de Champagne (12 février 1698). — 42. Contrats d'acquisitions et d'échanges faits par l'abbaye depuis 1680 (1702). — 43-45. Baux passés par le procureur de l'abbaye, notamment avec Jean Jaquemet, laboureur (1669-1702). — 46-50. Requête des habitants de Grandpré dans l'impossibilité d'acquitter la taille (1705). — 51-52. Rentes dues par divers particuliers au prieuré (30 juillet 1705 - 23 août 1709). — 53-56. Demande d'autorisation d'abattage de bois à Grandpré ; note du prix de revient d'un abattage de chênes présentée au grand maître des Eaux et Forêts (1713). — 57. Mémoire d'acquisitions (1718). — 58-62. Correspondance de l'archevêque d'Aix, abbé de Saint-Denis, avec le procureur de l'abbaye au sujet de coupes de chênes à Grandpré (1717-1719). — 63. Diminution de dîmes accordée par l'archevêque d'Aix aux religieux, en cas de diminution des revenus (7 mars 1719). — 64-65. Ventes de bois à Rouvroy et à Grandpré (1719-1726). — 66-68. Échanges de vignes entre Gédéon de Joyeuse, comte de Grandpré, et les religieux ; quittance du droit d'amortissement (1724-1746). — 69. Arpentage de terres, prés et vignes à Grandpré par Jacques Roze, arpenteur à Beaumont-sur-Vesle (6 mai 1739). — 70. Bail par les religieux à Nicolas Grébillot, régent des écoles de Grandpré, de cinq petites maisons à Grandpré (10 novembre 1746). — 71. Bail par les religieux à Jean Ponsardin, laboureur à Grandpré, d'une cense à Grandpré (16 juin 1754). — 72. Déclaration des terres, prés, vignes assis au ban de Termes (19 avril 1766). — 73. Mémoire sur la cense du prieuré (s.d.).

54 H 264. — 1 liasse (70 pièces dont 1 parch.).

1565-1793. — **Grandpré : poursuites contre divers ; correspondance relative aux affaires du prieuré.** — 1. Sentence condamnant un particulier à dommages et intérêts pour avoir laissé paître ses bêtes dans cinq arpents de pré du prieuré (19 février 1565, n.st.). — 2-28. Procès des religieux contre René Geulin, marchand à Grandpré (1648-1697). — 29-41. Procès des religieux contre Etienne Linguet, marchand à Grandpré (1654). — 42-69. Correspondance échangée entre les prieurs de l'abbaye et les curés de Grandpré, notamment Clicquot (1719-1785). — 70. Requête d'Hubert Marjotet, de Saint-Pierremont, acquéreur du terrage de Grandpré, demandant à être maintenu dans ses droits (6 mars 1793).

54 H 265. — 1 liasse (2 pièces parch.).

1394-1398. — **Landèves (c^{ne} Ballay, Ardennes) : rente sur le prieuré.** — 1-2. Rente de vingt-quatre sous due à l'abbaye Saint-Denis de Reims par le prieuré d'Augustins de Landèves sur sa maison de Châlons-sur-Marne (17 novembre 1394 - 11 juin 1398).

54 H 266. — 1 liasse (3 pièces parch.), 2 sceaux.

1153-1544. — Novy (c^{ne} Novy-Chevrières, Ardennes) : acquisition par l'abbaye sur le prieuré d'un moulin à Mont-Saint-Remy ; rente pour la garde du chartrier en l'abbaye. — 1. Confirmation par Samson, archevêque de Reims, de l'échange fait entre Eudes, abbé de Saint-Denis de Reims, et Ernaud, prieur de Novy, de biens sis à Saulces-aux-Bois contre un moulin à Mont-Saint-Remy [1153]. — 2. Reconnaissance par Jacques, prieur du prieuré de Novy, du droit de l'abbaye à percevoir une rente pour la garde des chartriers du prieuré chez elle (7 juillet 1516) (sceaux).

— 3. Reconnaissance de ce droit par Robert, cardinal de Lenoncourt, évêque-comte de Châlons, abbé de Saint-Remi de Reims, prieur de Novy (14 juin 1544).

54 H 267. — 1 pièce pap.

1756. — Vienne-la-Ville : prieuré-cure ; dîme. — 1. Mémoire établi par Jean de La Roche-aux-Lions, chanoine augustin, prieur-curé de Vienne-la-Ville, à l'intention du Grand Conseil, pour établir son droit contre les décimateurs de Vienne-le-Château qui lui disputent la dîme dans certains cantons du terroir de Vienne-la-Ville (29 janvier 1756).

BÉNÉDICTINS

55 H ABBAYE SAINT-NICAISE DE REIMS

55 H 1. — 1 reg. in-f°, pap. de 363 folios.

XVIII^e s. — **Inventaire des archives de l'abbaye Saint-Nicaise.** — Les folios 4, 9-10, 21, 27, 30-31, 44, 46-47, 63-65, 77, 80-81, 87-89, 93, 102-105, 109, 111, 116, 119, 135, 139, 145-147, 153, 159-161, 165, 169, 177, 199, 202, 234, 246-247, 259, 267, 275, 287, 289, 299-300, 321, 323, 342, 356-357, 362-363 sont blanches. — Table alphabétique des lieux et des matières (f°s 1-2).

55 H 2. — 1 reg. in-4°, pap. de 260 pages.

XVII^e s. — **Cartulaire.** — Les pages 6, 234, 250, 254-258 sont blanches. — Table alphabétique des matières au début du registre.

55 H 3. — 1 liasse (2 pièces).

1161-1547. — **Fondation de l'abbaye.** — 1. Copie collationnée en 1647 d'une bulle du pape Alexandre III à Gui [II], abbé de Saint-Nicaise, donnant et confirmant divers biens à l'abbaye, notamment ceux de Saint-Léger avec un moulin, l'autel de Raucourt et ses dépendances, la chapelle de Villers, l'église de Mont-Saint-Remy et divers autels ; accordant aussi des priviléges pour les aumônes et les sépultures [30 décembre 1161]. — 2. Procès-verbal de collation faite en vertu de lettres de compulsoire des chartes de la fondation de l'abbaye Saint-Nicaise (1547).

55 H 4. — 1 liasse (14 pièces dont 9 parch.), 3 bulles.

[1099]-[1348]. — **Bulles et priviléges pontificaux : confirmation des biens ; requête adressée à la chancellerie pontificale.** — 1. Copie au XVII^e s. d'un privilège du pape Pascal [II] adressé à Joran, abbé de Saint-Nicaise, garantissant à l'abbaye la possession d'un certain nombre d'autels (s.d., [entre 1099-1118]). — 2. Copie collationnée en 1646 d'une bulle du pape Honorius III accordant à l'abbaye Saint-Nicaise la perception des novales dans les paroisses où elle avait les anciennes dîmes [24 juillet 1220]. — 3. Bulle d'Innocent IV, adressée aux évêques d'Amiens, de Thérouanne et de Tournai, leur demandant d'accueillir favorablement les quêteurs accrédités pour la reconstruction de l'église de l'abbaye Saint-Nicaise [18 février 1249]. — 4. Bulle du pape Alexandre IV confirmant les immu-

nités données à l'abbaye Saint-Nicaise par les précédents pontifes et par les autorités séculières [28 octobre 1256]. — 5. Bulle du pape Alexandre IV adressée aux archevêques de Reims, Sens, Rouen et Trèves, leur demandant de faire parvenir à l'abbaye Saint-Nicaise les legs faits en faveur de celle-ci [27 juin 1257]. — 6. Bulle du pape Alexandre IV aux susdits, demandant d'accueillir favorablement les envoyés de l'abbaye Saint-Nicaise venus quêter dans leurs diocèses [11 juillet 1257]. — 7-8. Bulle du pape Alexandre IV adressée aux mêmes, leur demandant d'accueillir favorablement la collecte destinée à l'abbaye Saint-Nicaise et autorisée par indulgence pontificale ; double [15 juillet 1257] (bulles) — 9. Copie au XVII^e s. d'une bulle du pape Alexandre IV garantissant à l'abbaye la nomination aux bénéfices qui dépendent d'elles [26 novembre 1257]. — 10. Bulle du pape Alexandre IV instituant la célébration publique de la fête de saint Nicaise dans la ville de Reims [13 février 1259] (bulle). — 11-12. Copie collationnée en 1644 d'une bulle du pape Alexandre IV interdisant aux laïcs de détenir des dîmes dans les paroisses où l'abbaye Saint-Nicaise a le patronat de l'église ; copie simple [18 février 1259]. — 13. Vidimus par l'officialité de Reims d'une bulle du pape Innocent IV du 28 août 1246 accordant à l'abbaye Saint-Nicaise exemption de vignages, péages et louages (3 avril 1347). — 14. Requêtes présentées à la Chancellerie pontificale par Jeanne, reine de France, et par Bonne, duchesse de Normandie, demandant notamment certains avantages pour l'abbaye Saint-Nicaise, et réponses jointes (s.d., [XIV^e s., entre 1332 et 1348]).

55 H 5. — 1 liasse (11 parch.), 3 bulles, 1 sceau.

1246-1348. — **Bulles et priviléges pontificaux : indulgences.** — 1. Bulle du pape Innocent IV accordant quarante jours d'indulgence à ceux qui visiteront l'abbaye pendant une durée de trois jours avant et après la fête de saint Nicaise [13 décembre 1246] (bulle). — 2. Bulle du pape Innocent IV accordant quarante jours d'indulgence à ceux qui visiteront l'église le jour de la fête de saint Nicaise [27 septembre 1248] (bulle). — 3. Bulle du pape Alexandre IV adressée à l'abbaye Saint-Nicaise, accordant quarante jours d'indulgence aux visiteurs de la chapelle Saint-Nicolas-de-Virlouzet à Reims, lors de l'anniversaire de la dédicace [23 octobre 1256]. —

4. Bulle du pape Alexandre IV accordant cent jours d'indulgence aux fidèles qui visiteront l'église Saint-Nicaise tous les jours [18 juillet 1257]. — 5. Bulle du pape Alexandre IV accordant quarante jours d'indulgence à ceux qui visiteront la chapelle Saint-Nicolas-de-Virlouzet dépendant de l'abbaye, le jour de la Saint-Nicolas [30 juillet 1257]. — 6. Bulle du pape Alexandre IV accordant une indulgence d'un an à ceux qui visiteront l'église de l'abbaye lors des fêtes de la Vierge, à Noël, à Pâques, à la Pentecôte, à la Saint-Luc, à la Saint-Nicaise et pendant les huit jours suivants [14 septembre 1257]. — 7. Bulle du pape Alexandre IV accordant une année et quarante jours d'indulgence à ceux qui visiteront l'église de l'abbaye Saint-Nicaise aux fêtes des Apôtres, de l'Ascension, à la Saint-Jean-Baptiste, à la Saint-Remi et pendant les huit jours suivants [26 septembre 1257]. — 8. Bulle du pape Clément IV accordant quarante jours d'indulgence à ceux qui visiteront la chapelle Saint-Nicolas-de-Virlouzet à Pâques et à la Pentecôte [15 juillet 1265]. — 9. Bulle du pape Nicolas III accordant une année et quarante jours d'indulgence aux visiteurs de l'abbaye Saint-Nicaise le jour de la fête du saint et de la dédicace de l'église et pendant les huit jours suivants [27 novembre 1279]. — 10. Bulle du pape Clément VI accordant diverses indulgences aux bienfaiteurs de la chapelle Sainte-Marguerite de l'Aumône de Saint-Nicaise et à ses visiteurs lors de très nombreuses fêtes [7 septembre 1345] (bulle). — 11. Vidimus par l'officialité de Reims de bulles des papes Nicolas III et Alexandre IV accordant diverses indulgences (28 juin 1348) (sceau).

55 H 6. — 1 liasse (6 pièces dont 5 parch.), 1 sceau.

1412-1521. — Lettres des rois de France : sauvegarde et exemptions. — 1-2. Lettres patentes de Charles VI, roi de France, exemptant l'abbaye Saint-Nicaise de participer à l'envoi de « Chariot, charrettes, chevaux ou sommier », quand le roi part pour l'armée, à moins de mention expresse dans les registres de la Chambre des Comptes ; attache de la Chambre des Comptes (3-7 mai 1412) (sceau). — 3. Vidimus par Jean Hermant, sergent du roi en la prévôté de Laon, des lettres de sauvegarde du 10 octobre 1434 de Charles VII, roi de France, pour l'abbaye Saint-Nicaise (23 avril 1454). — 4-6. Lettres de sauvegarde en faveur de l'abbaye Saint-Nicaise délivrées par François I^{er}, roi de France ; transmission faite par Jean Le Voirier, lieutenant général du bailli de Vermandois, au premier sergent royal du bailliage ; copie de Jacques de Popehan, sergent ordinaire du roi au bailliage de Vermandois (29 novembre - 3 décembre 1521).

55 H 7. — 1 cahier (6 f° parch.).

1763. — Nécrologe. — 1. Nécrologe ou liste des fondations de bienfaiteurs de l'abbaye Saint-Nicaise (1763).

55 H 8. — 1 liasse (1 pièce).

[XVIII^e s.]. — **Histoire de l'abbaye.** — 1. Notice concernant l'histoire de l'abbaye Saint-Nicaise entre [1144-1147] [XVIII^e s.].

55 H 9. — 1 reg. in-8°, parch. de 23 f°.

XIV^e s. — **Cartulaire de l'aumônerie de l'abbaye Saint-Nicaise.** — Documents relatifs à Neuflize et à Merquillon (1217-1314). — Les folios 10 en entier, 22 et 23 en partie sont déchirés. — Une analyse manuscrite des titres contenus en ce cartulaire, rédigée au XX^e s., se trouve à la fin du volume.

55 H 10. — 1 liasse (4 pièces dont 2 parch. et 1 plan).

1329-1770. — **Aumônerie : Baslieux-lès-Fismes, terres et vignes.** — 1. Donation par Jean de Laon, chanoine de Sainte-Nourrice, à Reims, aux religieux de Saint-Nicaise, de ses vignes sises à Baslieux (22 septembre 1329). — 2. Arpentage de deux pièces de terre sises à Baslieux cédées jadis par Jean de Laon à l'abbaye Saint-Nicaise alors qu'elles étaient en vignes (11 mars 1727). — 3. Bail à surcens perpétuel par les religieux de Saint-Nicaise à Simon Dombry, tonnelier à Reims, des deux pièces de terre susdites, appartenant à l'aumônerie de l'abbaye (5 mars 1770). — 4. Plan du terroir de Baslieux-lès-Fismes (s.d., [XVIII^e s.]).

55 H 11. — 1 liasse (3 parch.).

1322-1435. — **Aumônerie : Reims, Vrilly [c^{ne} Reims], maisons, terres.** — 1. Notification par l'officialité de Reims de la vente par l'aumônier de l'abbaye Saint-Nicaise à Jacques de Rohais, demeurant à Reims, d'une maison sise sur le parvis de ladite abbaye, moyennant un surcens annuel et perpétuel (20 juillet 1322). — 2. Vente à Jacques Champion, aumônier de l'abbaye Saint-Nicaise, d'une pièce de terre au terroir de Reims, lieu-dit Au Petit ban Saint-Remi près la chapelle Saint-Bernard (8 mai 1435). — 3. Vente à l'aumônier de l'abbaye Saint-Nicaise de deux pièces de terre au terroir de Reims, l'une devant Vrilly près du chemin de Saint-Liénaert, l'autre au lieu-dit Par-delà moyenne husse (8 mai 1435).

55 H 12. — 1 liasse (8 pièces dont 1 parch. et 1 plan).

1501-1748. — **Aumônerie : Villers-Marmery, terres, vignes, bois.** — 1. Notification par l'officialité de Reims de la vente faite par Jehan de l'Hôpital, drapier à Reims, tuteur de Collesson La Chese, à l'aumônerie de l'abbaye Saint-Nicaise de deux pièces de terres au terroir de Villers-Marmery (1501). — 2. Etat des terres et vignes appartenant à l'aumônerie de l'abbaye Saint-Nicaise à Villers-Marmery (3 juillet 1585). — 3. Etat des terres et vignes appar-

tenant à l'aumônerie de l'abbaye Saint-Nicaise à Villers-Marmery (s.d., [XVI^e s.]). — 4. Arpentages des terres et bois de Villers-Marmery appartenant à l'aumônerie de l'abbaye Saint-Nicaise de 1595 à 1716 (XVIII^e s.). — 5. Etat des terres appartenant aux religieux de Saint-Nicaise à Villers-Marmery (28 février 1728). — 6. Etat des terres appartenant aux religieux de Saint-Nicaise à Villers-Marmery (28 juin 1744). — 7. Arpentage des terres des religieux de Saint-Nicaise à Villers-Marmery (29 juillet 1748). — 8. Plan du terroir de Villers-Marmery (XVIII^e s.).

55 H 13. — 1 liasse (4 pièces dont 1 parch.).

1780-1789. — **Chambrerie : Bussy-le-Château, dîmes.** — 1. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Mathieu Lefert, marchand épicier à Reims, et à Nicolas Panet, laboureur à Bussy, du tiers des menues dîmes de Bussy appartenant à la chambrerie (24 février 1780). — 2. Résiliation du bail précédent (17 juin 1780). — 3-4. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Claude Mathieu, laboureur, du tiers des menues dîmes de Bussy appartenant à la chambrerie (20 mai 1789).

55 H 14. — 1 liasse (2 pièces).

1765-1786. — **Chambrerie : Cormontreuil, dîmes.** — 1. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Remi Multeau, vigneron, des menues dîmes de Cormontreuil, dépendant de l'office de chambrier de ladite abbaye (20 avril 1765). — 2. Bail des dîmes précédentes à Etienne Bocqué, tonnelier à Cormontreuil (12 juin 1786).

55 H 15. — 1 liasse (2 pièces).

1762-1770. — **Chambrerie : Dontrien, dîmes.** — 1. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Jean-François Nouvelet, échevin de Reims, du quart des menues dîmes de Dontrien appartenant à la chambrerie de ladite abbaye (14 avril 1762). — 2. Renouvellement du bail susdit (19 juin 1770).

55 H 16. — 1 liasse (4 pièces dont 1 parch.).

1761-1781. — **Chambrerie : Mézières [Ardennes], dîmes.** — 1-2. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à cause de la chambrerie à Jean-Baptiste Lambinet, marchand au pont d'Arches, de la moitié des dîmes de Mézières (16-24 décembre 1761). — 3. Adjudication de la moitié des dîmes de Mézières à Jean-François Foulon, entrepreneur en bâtiment à Mézières (2 juillet 1780). — 4. Adjudication des mêmes dîmes à Jeanne-Catherine Noizet, veuve de Pierre Lacatte, demeurant à Saint-Julien près de Mézières (24 février 1781).

55 H 17. — 1 liasse (1 pièce).

1761. — **Chambrerie : Saint-Martin-l'Heureux, dîmes.** — 1. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Etienne

Garot, curé de Dontrien et de Saint-Martin-l'Heureux, son annexe, des trois huitièmes des dîmes de Saint-Martin appartenant à la chambrerie (28 avril 1761).

55 H 18. — 1 liasse (60 pièces dont 4 parch.).

1556-1764. — **Chambrerie : Sermiers, dîmes, baux, procédures.** — 1-5. Procédure en l'officialité de Reims entre l'abbaye Saint-Nicaise et les habitants de Sermiers qui voulaient obliger ladite abbaye à leur fournir un taureau pour saillir leurs vaches (1556). — 6-28. Baux des menues dîmes de Sermiers et du Cosson faits par le chambrier de l'abbaye Saint-Nicaise à divers particuliers (3 février 1567 - 7 juin 1764). — 29. Sentence de l'officialité de Reims qui condamne Jean Bailly, laboureur au Cosson, paroisse de Sermiers, à payer au chambrier de l'abbaye Saint-Nicaise la menue dîme dudit lieu consistant en foin, agneaux, cochons, poulets d'Inde et communs, chanvre, laines et autres choses sujettes à ladite menue dîme (13 août 1653). — 30-45. Procédure au Parlement sur appel de la sentence du présidial de Reims rendue contre Robert Souin, grenetier au grenier à sel de Reims, en faveur de la chambrerie de l'abbaye Saint-Nicaise au sujet de la dîme des foins crus dans le clos dudit sieur Souin à Sermiers et qu'il refusait de payer (1662-1663). — 46-49. Procédure en l'officialité de Reims entre les fermiers de la seigneurie du Cosson et le curé de Sermiers qui prétendait percevoir la menue dîme sur le terroir dudit Cosson, ce que ledits fermiers refusaient. L'abbaye Saint-Nicaise, ayant seule ledit droit de menues dîmes, est intervenue dans cette affaire et, ayant pris les fait et cause desdits fermiers, évoqua ce procès au Grand Conseil (1663). — 50-60. Procédure au bailliage de Reims entre Thomas Lebrun, fermier des menues dîmes du Cosson, paroisse de Sermiers, contre Guillaume Aubert, ancien fermier desdites menues dîmes, qui refusait de payer la dîme des laines. La difficulté était que Lebrun prétendait jouir de son bail en 1723 et Aubert soutenait que le sien ne finissait que cette même année. A la Saint-Jean-Baptiste l'abbaye Saint-Nicaise a été mise en cause pour sa chambrerie, et condamnée envers Lebrun à une indemnité de vingt-cinq livres ; ladite abbaye oblige Aubert à verser la dîme de laines qu'il refusait de payer (1723-1742).

55 H 19. — 1 liasse (2 pièces dont 1 parch.).

1454-1618. — **Pitancerie : Berru, vignes.** — 1. Notification par l'officialité de Reims de la vente à la pitancerie de l'abbaye Saint-Nicaise d'une vigne à Berru, lieu-dit En la Come (1^{er} juin 1454). — 2. Transport sur les lieux du sergent royal, à la requête du pitancier de l'abbaye Saint-Nicaise, afin d'assigner Mariette Puignon à comparaître au bailliage de Vermandois pour avoir empiété sur une vigne des religieux à Berru, lieu-dit les Moulins (13 mars 1618).

55 H 20. — 1 liasse (2 pièces parch.).

1349-1493. — **Office de la trésorerie.** — 1. Notification par l'officialité de Reims d'un accord intervenu entre le grand trésorier, l'abbé et le couvent de Saint-Nicaise, aux termes duquel le premier restant chargé, comme son nom de « trésorier de la cire » l'indique, de fournir les chandelles destinées au logis des abbés, est degrevé par l'abbé des deux repas qu'il devait donner annuellement, l'un lors de la fête de la translation de Saint-Nicaise, le second lors de l'Avent (18 mai 1349). — 2. Notification par l'officialité de Reims de l'exonération donnée au trésorier de la redevance de chandelles (20 avril 1493).

55 H 21. — 1 liasse (2 pièces).

1514-[XVIII^e s.]. — **Trésorerie : Cartenay [Les Cardenets, c^{ne} Nanteuil-la-Fosse], bois, terre et seigneurie.** — 1. Arpentage du bois de Cartenay appartenant à la trésorerie de Saint-Nicaise (20 juin 1514). — 2. Etat de la terre et seigneurie de Cartenay acquise par l'abbaye en 1340 (s.d., [XVIII^e s.]).

55 H 22. — 1 liasse (7 pièces dont 5 parch.).

1526-1771. — **Trésorerie : Cernay-lès-Reims.** — 1. Vente faite par les tuteurs de Marie, fille mineure de feu Jean Glas, au trésorier de l'abbaye Saint-Nicaise, d'une pièce de savart à Cernay, lieu-dit Dessus Bochet (29 juin 1526). — 2. Donation par Collesson Baudet, vigneron, et sa femme, au trésorier de l'abbaye Saint-Nicaise, d'un champ de cerisiers à Cernay, lieu-dit En Crière (28 mars 1527). — 3. Vente par Jabelet Malignet au trésorier de l'abbaye Saint-Nicaise d'un champ de cerisiers à Cernay, lieu-dit En Crière (28 mars 1527). — 4. Vente par Pierre Garin, vigneron, au trésorier de l'abbaye Saint-Nicaise, d'une pièce de vigne à Cernay, lieu-dit Dessus Bochet (30 novembre 1527). — 5. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Jacques Hémart et autres de trois pièces de terre à Cernay appartenant à la trésorerie (20 février 1736). — 6. Déclaration des terres appartenant à la trésorerie de l'abbaye Saint-Nicaise à Cernay (XVIII^e s.). — 7. Reconnaissance par Martin Taillet, vigneron, Martin Blot, laboureur, et Chrétien, tailleur d'habits, tous demeurant à Reims, au profit de la trésorerie de l'abbaye Saint-Nicaise, d'un surcens sur trois pièces de terre à Cernay dont ils sont détenteurs aux lieu et place de Jacques Hémart et consorts (23 avril 1771).

55 H 23. — 1 liasse (9 pièces dont 3 parch.).

1414-1628. — **Trésorerie : Chamery, maisons, jardins, vignes.** — 1. Notification par l'officialité de Reims de la donation testamentaire par Jeanne, de son vivant femme de Baudart dit Lescot, à son frère Maurice Olive, trésorier de l'abbaye Saint-Ni-

caise, d'une maison, d'un jardin et de vignes à Chamery (14 mai 1414). — 2-3. Notification par l'officialité de Reims de la donation faite entre vifs par Baudart dit Lescot à son beau-frère Maurice, trésorier de l'abbaye Saint-Nicaise, de ses biens à Chamery ; copie (2 décembre 1418). — 4-5. Notification par l'abbé de Saint-Nicaise de la donation par dom Maurice Olive à dom Jean Labouret, son successeur comme trésorier de l'abbaye, des biens à lui laissés par sa sœur à Chamery ; copie (22 février 1419, n.st.). — 6. Arpentage d'une pièce de vigne à Chamery, lieu-dit la Burge, appartenant à l'abbaye Saint-Nicaise (5 février 1533). — 7. Bail par le trésorier de l'abbaye Saint-Nicaise à Jean Marlot, bourgeois de Reims, d'une pièce de vigne, à Chamery, lieu-dit la Burge et d'une pièce de pré à Beneuil (16 mars 1623). — 8-9. Annulation de la vente d'une maison à Chamery et rétablissement du bail emphytéotique par le trésorier de l'abbaye Saint-Nicaise à Etienne Blondel, laboureur, demeurant à Reims, et consorts, héritiers de Jean Morel ; copie collationnée le 4 septembre 1672 jointe (5 janvier 1628).

55 H 24. — 1 liasse (4 pièces dont 1 parch.).

1519-1715. — **Trésorerie : Cormontreuil et Taissey, vignes et terres.** — 1-2. Vente par Jean Novion, chapelier à Reims, au trésorier de l'abbaye Saint-Nicaise, d'une pièce de vigne à Cormontreuil ; copie (21 janvier 1519). — 3. Déclaration de vignes à Cormontreuil (s.d., [XVII^e s.]). — 4. Arpentage de vignes, terres et savarts à Cormontreuil et à Taissey appartenant à la trésorerie et au petit couvent de l'abbaye Saint-Nicaise (5 février 1715).

55 H 25. — 1 liasse (1 parch.).

1513. — **Trésorerie : Ecueil, vigne.** — 1. Vente par Honoré Jossier, vigneron à Sacy, à Jacques Joffrin, trésorier de l'abbaye Saint-Nicaise, d'une pièce de vigne à Ecueil, lieu-dit A la Chaillet (22 septembre 1513).

55 H 26. — 1 liasse (6 pièces dont 2 parch.).

1710-1787. — **Trésorerie : Juniville et Alincourt [Ardennes], terres, dîmes.** — 1. Bail pour six ans par le chapitre de l'abbaye Saint-Nicaise à Pierre Henry, laboureur à Juniville, du trente-deuxième des dîmes de Juniville, du seizième de celles d'Alincourt et des terres relevant de la trésorerie à Juniville (30 avril 1710). — 2. Bail pour six ans donné à Nicolas Coulvier, laboureur à Juniville, des dîmes appartenant à l'abbaye (3 avril 1720). — 3. Bail pour neuf ans à Jean-Pierre Livois, marchand à Juniville, de la part appartenant à la mense conventuelle et dépendant de la trésorerie dans les dîmes de Juniville (21 mai 1753). — 4. Bail pour neuf ans donné par le chapitre de l'abbaye à Jean-Pierre Livois d'une pièce de terre

à Juniville, d'un vingt-huitième des dîmes de Juniville et d'un trentième des dîmes d'Alincourt appartenant à la trésorerie (27 mars 1761). — 5. Renouvellement pour neuf ans du bail précédent (23 février 1778). — 6. Bail pour neuf ans à Pierre-Remy Coutin, Jean Livois et Pierre Livois, laboureurs à Juniville, des terres et dîmes ci-dessus (11 avril 1787).

55 H 27. — 1 liasse (1 pièce).

1773. — Trésorerie : mairie, pré. — 1. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Jacques Ecart, meunier du moulin de Clairizet, d'une pièce de pré à Beneuil, paroisse de Méry, appelé le pré de Saint-Nicaise (31 mai 1773).

55 H 28. — 1 liasse (4 pièces).

1640-1770. — Trésorerie : Reims, maison et jardins au ban Saint-Nicaise. — 1-3. Bail à surcens annuel et perpétuel de soixante sous tournois par le trésorier de l'abbaye Saint-Nicaise en faveur de Germain Chèvenot et consorts, demeurant à Cernay-les-Reims, sur deux jardins rue Saint-Jean à Reims ; reconnaissances dudit surcens qui n'est plus que de cinquante sous sur lesdits jardins désormais en maison (22 novembre 1640, 7 mai 1667, 1^{er} mai 1770). — 4. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Claude Huré, sergier, d'une maison rue Saint-Jean à Reims dépendant de la trésorerie (19 mai 1764).

55 H 29. — 1 liasse (14 pièces dont 5 parch.), 1 sceau.

1449-1770. — Trésorerie : Reims, maisons et jardins au ban Saint-Remi. — 1-4. Reconnaissances d'un surcens sur une maison sise à Reims au ban Saint-Remi, jadis appelé l'hôtel du Chaudron, aujourd'hui dû par Augustin Egée, épicier, au trésorier de l'abbaye Saint-Nicaise (14 février 1449, 15 juin 1665, 16 juin 1667, 4 mai 1770) (sceau). — 5. Sommation, à la requête des religieux de Saint-Nicaise, adressée à Jean Taillet, sergent royal, pour le paiement de trois années échues d'un surcens sur une maison sise au ban Saint-Remi au lieu-dit Sous les oges tenant Merson (13 mai 1541). — 6. Sentence au bailliage de Vermandois condamnant Nicolas Cocquebert le Jeune, marchand à Reims, à verser à l'abbaye Saint-Nicaise les quatre années échues du surcens sur la maison susdite (12 janvier 1644). — 7. Reconnaissance par Augustin Egée, épicier à Reims, envers la trésorerie de l'abbaye Saint-Nicaise d'un surcens sur ladite maison sise au ban Saint-Remi (4 mai 1770). — 8. Bail à surcens perpétuel par le trésorier de l'abbaye Saint-Nicaise à Jean Caillambault, marchand à Reims, d'une maison sise à Reims rue Tout-y-faut (26 janvier 1589). — 9. Reprise par le trésorier de l'abbaye Saint-Nicaise aux héritiers de Jean Caillambault de la maison susdite (2 septembre 1615). — 10. Etat de la maison susdite dépendant de la trésorerie (XVIII^e s.). — 11. Bail emphytéotique par le tréso-

rier de l'abbaye Saint-Nicaise à Pierre Choblet, échevin du ban Saint-Remi, d'un jardin sis à Reims rue Tout-y-faut (5 mars 1621). — 12. Reconnaissance d'un surcens perpétuel par Pâquis Perard, vigneron à Reims, envers le trésorier de l'abbaye Saint-Nicaise sur le jardin susdit (26 février 1641). — 13-14. Reconnaissance d'un surcens envers le trésorier de l'abbaye Saint-Nicaise sur une maison bâtie dans le jardin sis à Reims rue Tout-y-faut acquis de Pâquis Perard (7 janvier 1665, 1^{er} mai 1770).

55 H 30. — 1 liasse (3 pièces).

1762-1782. — Trésorerie : Vaudesincourt, dîmes. — 1. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Remi Legros, curé de Vaudesincourt, du sixième des grosses et menues dîmes dudit lieu appartenant à la trésorerie (4 juin 1762). — 2. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à François Guenart, laboureur à Saint-Hilaire-le-Grand, du sixième des grosses et menues dîmes de Vaudesincourt appartenant à la trésorerie (16 mars 1771). — 3. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Antoine Guenart, laboureur à Saint-Martin-l'Heureux, du sixième des grosses et menues dîmes de Vaudesincourt appartenant à la trésorerie (15 avril 1782).

55 H 31. — 1 liasse (7 pièces).

1711-1786. — Trésorerie : Villers-aux-Nœuds, dîmes. — 1. Bail par adjudication des dîmes de Villers-aux-Nœuds cédé par l'abbaye Saint-Nicaise à divers particuliers (5 juillet 1711). — 2. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Etienne Bertault, laboureur, du sixième des dîmes de Villers-aux-Nœuds appartenant à la trésorerie unie à la mense conventuelle de ladite abbaye (10 juillet 1752). — 3. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Remy Legeoy, marchand à Reims, du sixième des dîmes de Villers-aux-Nœuds dépendant de la trésorerie (10 novembre 1779). — 4. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Pierre Carlet, boulanger, du sixième des dîmes de Villers-aux-Nœuds dépendant de la trésorerie (5 juillet 1782). — 5. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Antoine Noizet, berger, du sixième des dîmes de Villers-aux-Nœuds dépendant de la trésorerie (29 juin 1783). — 6. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Pierre Carlet, boulanger, du sixième des dîmes de Villers-aux-Nœuds dépendant de la trésorerie (19 juin 1784). — 7. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Jean Mobillon, laboureur, du sixième des dîmes de Villers-aux-Nœuds, dépendant de la trésorerie (13 mai 1786).

55 H 32. — 1 liasse (9 pièces dont 2 parch.).

1281-1787. — Trésorerie : Villers-lès-Guise [Aisne]. — 1. Copie au XV^e s. de la donation à l'abbaye par Agnès, dame de Villers, veuve de Wiart de Villers, écuyer, des deux muids de blé sur les terrages de Villers (12 janvier 1281, n.s.t.) et de la pièce n° 2 ci-dessous. — 2. Reconnaissance par Jean de Villers-

lès-Guise, à la suite d'une contestation avec l'abbaye Saint-Nicaise, d'une redevance de deux muids de blé, mesure de Guise, à prendre sur les terrages de Villers, en faveur de ladite abbaye (octobre 1323). — 3. Reconnaissance par Claude Henry, chanoine de Sainte-Balsamie de Reims et prieur du prieuré de Verzenay, demeurant à Reims, ayant procuration de Louis Marquette, seigneur de Villers-lès-Guise, conseiller du roi, lieutenant criminel du bailliage et siège présidial de Laon, d'une rente de vingt-quatre jallois de froment, mesure de Guise, à prendre sur le terrage de Villers-lès-Guise, au profit de la trésorerie de Saint-Nicaise (20 septembre 1770). — 4. Procuration donnée par Louis-Thomas Penant à Louis Joveneau, marchand demeurant à Vervins, pour passer bail avec l'abbaye (15 avril 1772). — 5-6. Bail par le chapitre de Saint-Nicaise à Louis-Thomas Penant, chirurgien à Vervins, du préciput en grains dépendant de la mense conventuelle et de la trésorerie à Villers-lès-Guise ; lettre non datée dudit Penant à dom Baudart, prieur de Saint-Nicaise (24 avril 1772). — 7-9. Renouvellement du bail à Louis-Thomas Penant ; lettre de Penant ; note de l'abbaye (24 avril 1772 - 8 janvier 1787).

55 H 33. — 1 liasse (25 pièces dont 16 parch.), 2 sceaux.

1274-1642. — Professions de religieux ; promotions de clercs. — 1. Sentence de l'official du cardinal Ottoboni, archidiacre de Reims, confirmant que l'habit de religieux a bien été reçu par Jean de Saint-Lambert dit de Singly, malade, qui a prononcé ses voeux entre les mains de Jean, chambrier de l'abbaye Saint-Nicaise (5 janvier 1274, n.st.) (sceau). — 2. Réception, par l'abbé de Saint-Nicaise, de Jean, fils de Colin Bertran, demeurant à Reims, comme religieux en l'abbaye (27 juillet 1412) (sceau). — 3. Réception en l'abbaye de Pierre Arnoul, fils de Jean Arnoul, dit Fallon, et liste du nécessaire à fournir par le novice (7 mai 1536). — 4. Conditions à exiger d'un enfant qui veut être reçu au monastère (mars 1542). — 5. Liste de « ce qu'il fault à ung enfant quant on le fait religieux », à l'intention de Person Gosset, laboureur au bourg de Porte Chartre de Reims, père de Nicolas Gosset, candidat novice à l'abbaye Saint-Nicaise (27 novembre 1547). — 6. Lettres de tonsures délivrées à Sébastien, fils de Jean de Rouvroy et d'Anye, sa femme, de Tours-sur-Marne, par Philippe, évêque suffragant de Charles de Lorraine (21 septembre 1555). — 7. Ordres mineurs décernés à Sébastien de Rouvroy (21 septembre 1555). — 8. Sous-diaconat accordé à Sébastien de Rouvroy par Louis, évêque de Chalon-sur-Saône, vicaire et suffragant de Charles, archevêque de Reims (4 avril 1556). — 9. Promotion au diaconat de Sébastien de Rouvroy (17 avril 1557). — 10. Lettres de prêtre en faveur de Sébastien de Rouvroy (25 mars 1559). — 11. Réception à l'abbaye de Claude Delacourt, avec le relevé de ce que les parents d'un novice à Saint-Nicaise doivent

fournir pour leur fils (1574). — 12. Prise de possession de l'abbaye Sainte-Marie de Longwé par Thierry Forest, religieux de l'abbaye Saint-Nicaise (20 octobre 1603). — 13. Ordres mineurs donnés à Jean Willemet, religieux à Saint-Nicaise (26 mars 1610). — 14. Profession de frère Pierre Prescheur (19 septembre 1611). — 15. Profession de frère Jean Willemet (20 octobre 1611). — 16. Lettres de sous-diaconat accordées à Jean Willemet par Claude Aubert, vicaire général de Louis de Lorraine, archevêque de Reims (26 février 1613). — 17. Lettres de diaconat en faveur de Jean Willemet (19 février 1614). — 18. Remise de son diaconat au susdit par Benjamin, évêque-due de Laon (22 février 1614). — 19. Prêtre accordée à Jean Willemet au cours d'une messe dite par Jean de Vieupont, évêque de Meaux (19 mars 1616). — 20. Liste de « ce qu'il fault à ung enfant quant on le fait religieux en l'abbaye » à l'intention de Jean Arnoul, fils de Charles Arnoul, bourgeois de Reims (20 juillet 1616). — 21. Sommation, faite aux religieux de son abbaye, par Daniel Hotman, aumônier du roi, abbé commendataire de Saint-Nicaise, de ne recevoir aucun novice sans son consentement (27 janvier 1623). — 22. Déclaration faite par Claude Motte, religieux profès en l'abbaye Saint-Nicaise, disant que le fait de résider à l'Aumône de Saint-Rémi de Reims ne le fait renoncer à aucun de ses droits comme religieux de Saint-Nicaise (15 octobre 1626). — 23. Lettres de prêtre accordées par Guillaume Marlot, prieur de Saint-Nicaise, à Claude Lefondeur, religieux profès, sous réserve d'examen (17 septembre 1631). — 24. Désignation par le chapitre général de la congrégation de Cluny et de Saint-Maur de Sébastien Coutat comme administrateur du monastère Saint-Nicaise (27 juin 1642). — 25. Troussau d'un novice à l'abbaye Saint-Nicaise (XVII^e s.).

55 H 34. — 1 liasse (2 pièces).

1643-1741. — Religieux : agrégation à l'université de Reims. — 1. Copie au XVII^e s. d'actes du recteur de l'université de Reims conférant le grade de maître ès arts libéraux à Pierre Philipoteau, religieux en l'abbaye Saint-Nicaise, en 1640 et en 1643 (20 décembre 1643). — 2. Délibération, sous la présidence de Nicolas Fréminal, doyen, autorisant l'agrégation des religieux bénédictins à l'université de Reims, les religieux ayant acquis le doctorat pouvant à leur tour en former d'autres (3 juillet 1741).

55 H 35. — 1 liasse (3 pièces).

1738-1769. — Cures à la nomination de l'abbaye ; réparations des églises. — 1. Etat du revenu des cures dépendant de l'abbaye Saint-Nicaise (s.d., [XVIII^e s.]). — 2. Procès-verbal des réparations aux églises des Mazures et de Sècheval et quittance donnée par Robert Thibault, curé des Mazures, à dom Vallard, procureur des religieux de Saint-Nicaise, qui avait

payé les deux tiers des réparations (9 mai 1738). — 3. Contrat d'entretien du toit et des vitres des églises d'Aouste, Foulzy, Eteignières, la Neuville-aux-Tourneurs, Arreux, Harcy, Ham-les-Moines, des Mazures, de Sècheval, Montcornet, Cliron, Murtin, Rimogne, Renwez et Sormonne passé entre Nicolas Piette, curé de Lonny, et Joseph Petit, maître couvreur et vitrier demeurant à Montcornet (6 juin 1769).

55 H 36. — 1 liasse (2 pièces).

1601-1636. — **Reliques.** — 1. Lettres du chapitre cathédral d'Orléans aux religieux de Saint-Nicaise, les remerciant pour l'envoi de reliques de saint Nicaise et de sainte Eutrope (1^{er} juillet 1601). — 2. Liste des reliques de saint Nicaise déposées dans une châsse sur le grand autel de l'église de l'abbaye (1636).

55 H 37. — 1 cahier parch. de 4 f°.

1742. — **Calendrier des fêtes.** — 1. Fêtes propres à l'abbaye Saint-Nicaise (1742).

55 H 38. — 1 liasse (117 pièces dont 6 parch.), 2 sceaux.

1331-1761. — **Relations avec le chapitre de Reims, les abbayes Saint-Remi de Reims et d'Anchin ; associations de prières.** — 1-4. Accord entre Philippe [La Coque], abbé de Saint-Nicaise, et les chanoines de Notre-Dame de Reims touchant leurs droits respectifs aux processions de Pâques et des Rogations ; copies des XVII^e et XVIII^e s. (20 juillet 1331) (sceaux). — 5. Sentence de Drouart de Hainaut, lieutenant du bailli de Vermandois, rendue contre le chapitre de Reims qui s'opposait à la présence à sa gauche des religieux de Saint-Nicaise, lors de la procession du Saint-Sacrement (25 février 1362, n.st.). — 6. Commission donnée par Drouart de Hainaut à son sergent pour mettre fin à l'empêchement fait par les religieux de Saint-Remi de Reims à ceux de Saint-Nicaise de figurer avec eux à la procession du Saint-Sacrement (13 mai 1362). — 7. Jugement rendu aux assises de Laon accordant aux religieux de Saint-Nicaise le droit de figurer à la procession du Saint-Sacrement à la gauche du chapitre, en compagnie des religieux de Saint-Remi (13 juillet 1362) (sceau). — 8. Lettres patentes reconnaissant à l'abbaye Saint-Nicaise le droit susdit (21 novembre 1370). — 9-107. Mémoires de procédure établissant le droit de l'abbaye Saint-Nicaise à figurer honorablement dans les processions organisées par l'archevêque de Reims et relevant les offenses infligées aux religieux de ladite abbaye en diverses circonstances (1405-1426). — 108-113. Avis réciproques de services funéraires à Saint-Nicaise et à Notre-Dame, pour Jean Violart et Artus Jalon ; signification faite aux religieux de Saint-Nicaise par le chapitre cathédral pour n'avoir pas assisté aux messes dites après le décès des sieurs Boursier, chanoine honoraire, et Lallemant, pénitencier de Notre-Dame ; réponse de

ceux-ci (1^{er} septembre 1648 - 12 décembre 1668). — 114-116. Association de prières entre les religieux de l'abbaye d'Anchin et François Hachette, grand prieur, et les religieux de Saint-Nicaise (5 décembre 1744). — 117. Requête présentée par les chapelains de la Sainte-Chapelle aux chanoines de ladite chapelle pour s'unir aux prières de la France contre la guerre qui ravage l'Europe (9 décembre 1761).

55 H 39. — 1 liasse (1 parch.).

1636. — **Réforme de l'abbaye.** — 1. Ratification par les définiteurs du chapitre général de la congrégation de Saint-Benoît, autrement dit de Cluny et de Saint-Maur, assemblés à Cluny, de l'union de l'abbaye Saint-Nicaise à la congrégation de Saint-Maur, intervenue le 11 janvier 1634 entre Guillaume Marlot, grand prieur, notamment, d'une part, et le R.P. Colombain Renier, prieur de l'abbaye Saint-Remi et visiteur de la congrégation de Saint-Maur et le R.P. Bétalaud, prieur du monastère des Blancs-Manteaux à Paris, d'autre part (15 septembre 1636).

55 H 40. — 1 liasse (2 pièces dont 1 parch.).

1283. — **Fiefs.** — 1-2. Reconnaissance d'hommage-lige par Jean, seigneur d'Olizy, envers l'abbé de Saint-Nicaise pour la Roche, Ambly et Resson ; copie (4 novembre 1283).

55 H 41. — 1 liasse (3 pièces dont 1 parch. et 1 cahier imprimé), 1 sceau.

1548-1778. — **Procédures.** — 1. Arrêt du Parlement ordonnant que la sentence des requêtes du Palais dont Sébastien L'Enrouillé et Madeleine de Bezannes sa femme ont fait appel contre l'abbé de Saint-Nicaise, soit appliquée (20 décembre 1548) (sceau). — 2. Procès-verbal au présidial de Reims à la requête de l'abbaye Saint-Nicaise contre celle de Signy pour non-paiement de redevances (12 juillet 1571). — 3. Procès entre Gérard Hédouin et Nicole Egée, sa femme, tous deux originaires de Reims et marchands à Blegny [Belgique actuelle], d'une part, et l'abbaye Saint-Nicaise, d'autre part, qui les accuse d'avoir accepté les services et l'argent soi-disant volé de dom Cartié ancien cellier de ladite abbaye, retiré à Maastricht (1778).

55 H 42. — 1 liasse (12 papiers).

1711-1792. — **Bâtiments abbatiaux : réparations.** — 1-3. Procès-verbal de visite des dégâts par Léonard Gentillâtre, architecte, et devis des réparations à faire, à la suite de l'orage du 10 décembre 1711 ayant provoqué la chute de la rose du portail de l'église Saint-Nicaise et d'autres dégradations dans le corps du bâtiment (11-17 décembre 1711). — 4-5. Procès-verbaux de visite et de réception des ouvrages faits et à faire au « beffroi des grosses cloches » de

l'abbaye Saint-Nicaise (26 avril 1726, 23 septembre 1739). — 6. Requête au préarial de Reims par les religieux de Saint-Nicaise au sujet des réparations de l'église de leur abbaye par un maçon de Chenay (novembre 1756). — 7-11. Adjudication et devis de travaux, notes de serrurier, plan d'une grille de l'abbaye Saint-Nicaise (1757-1787). — 12. Mémoire du sieur Champagne, maître couvreur à Reims, pour des travaux faits à l'abbaye et à d'autres maisons dépendant de Saint-Nicaise (5 mars 1792).

55 H 43. — 1 liasse (29 parch.), 1 sceau.

1350-1375. — **Quittances de sommes payées au Saint-Siège et au Sacré-Collège par les abbés.** — 1. Quittance donnée par Guillaume [de Court], cardinal-prêtre du titre des Quatre Saints Couronnés et camérier du pape, à Gui [Morel], abbé de Saint-Nicaise, de deux cent cinquante florins d'or pour le service commun du Sacré-Collège et de quatorze florins pour celui des cardinaux (6 octobre 1350). — 2. Même quittance donnée par Etienne de La Garde, archevêque d'Arles, camérier du pape (7 octobre 1350). — 3. Quittance des mêmes charges donnée à Gui Morel par Etienne [Aldebrand], archevêque de Toulouse et camérier du pape (20 juin 1351). — 4. Quittance donnée à Gui Morel par Guillaume [de Court], évêque de Tusculum [Frascati] (20 juin 1351). — 5-29. Quittances données à Pierre [Coquelle], abbé de Saint-Nicaise, par Guillaume [d'Aigrefeuille], cardinal-prêtre de Sainte-Marie-en-Transtière, par Arnaud [d'Albert], archevêque d'Auch, par Guillaume [d'Aigrefeuille], cardinal-prêtre de Saint-Etienne au mont Celius et cardinal-évêque de la Sabine, par Pierre [Cros], archevêque de Bourges puis d'Arles, tous camériers du Saint-Siège pour les mêmes redevances (1365-1375) (sceau).

55 H 44. — 1 liasse (2 pièces dont 1 parch.), 1 sceau.

1316-1329. — **Impositions.** — 1. Quittance donnée à l'abbé de Saint-Nicaise par Pierre de Troyes, chanoine de Reims, collecteur de la dîme imposée pour six ans par le souverain pontife aux bénéfices ecclésiastiques du royaume de France pour secourir la Terre Sainte et député pour la troisième année dans le diocèse de Reims par son archevêque, de cent vingt livres pour lui-même, soixantequinze sous pour le prieur de Bethancourt, quarante-trois sous pour le prieur de Ham-les-Moines, dix livres pour le prieur de Notre-Dame de Château-Porcien, sept livres et trois sous pour le chambrier de Saint-Nicaise, soixantedix sous pour le trésorier de Saint-Nicaise (2 février 1316, n.st.) (sceau). — 2. Copie faite au XVII^e s. de vidimus par Philippe VI, roi de France, de lettres de Robert de Condé, commis pour percevoir les redevances dues par les religieux pour les nouveaux acquêts, et déclaration faite par les religieux de Saint-Nicaise d'acquisitions remontant à moins de quarante ans (décembre 1329).

55 H 45. — 1 liasse (43 pièces dont 3 parch.).

1368-1740. — **Emprunts et rentes.** — 1. Quitteance donnée par Nicole de Hermonville, doyen de l'église de Reims, à Pierre [Coquelle], abbé de Saint-Nicaise, de soixante francs d'or prêtés par Barthelemy Spisainne, bourgeois de Paris, pour ledit doyen (31 octobre 1368). — 2-3. Constitution par les religieux de Saint-Nicaise d'une rente annuelle et perpétuelle de 180 livres en faveur de Nicolas Paste, prêtre, conseiller du roi, élu et contrôleur en l'élection de Rethel, moyennant 1.600 livres de principal (4 octobre 1647, 16 mai 1648). — 4. Quitteance donnée par Catherine-Angélique d'Orléans, abbesse de Saint-Pierre de Reims, et par Marie de Marinville, dépositaire de l'abbaye, aux religieux de Saint-Nicaise et de Saint-Rémi de Reims, de la somme de 1.500 livres (17 mai 1652). — 5. Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 100 livres en faveur de Marguerite Lagnelet, veuve de feu Guillaume Charlier, notaire royal à Reims (21 juillet 1656). — 6-7. Constitution d'une rente annuelle de 83 livres par le chapitre de Saint-Nicaise en faveur de Jacques Mopinot, bourgeois de Reims (29 août 1672). — 8. Quitteance donnée par Marguerite Charlier, fille de Marguerite Lagnelet, au chapitre de l'abbaye de 2.000 livres pour le remboursement de la rente constituée au profit de Marguerite Lagnelet (5 février 1676). — 9-11. Vente par l'abbaye à Claude Tauxier de cent soixante-six livres de rente annuelle et perpétuelle pour quatre mille livres de principal (9 octobre 1676). — 12. Ratification par le chapitre de la Sainte-Chapelle de l'emprunt ci-dessus fait, le 9 octobre 1676, par dom Saveaumare sous forme de rente constituée (16 septembre 1682). — 13. Emprunt de 5.000 livres contracté à Reims par le chapitre de la Sainte-Chapelle avec la caution de la communauté de Saint-Nicaise et de dom Saveaumare (1692). — 14-17. Déclarations faites par les parties que les rentes constituées au profit du sieur Tauxier par les religieux de Saint-Nicaise agissant pour ceux de la Sainte-Chapelle ne l'ont été que « pour faire plaisir » au premier (13 novembre 1692 - 15 novembre 1696). — 18-24. Emprunts faits à diverses personnes sous forme de rente constituée pour un principal de 15.000 livres par la communauté de Saint-Nicaise ayant procuration du chapitre de la Sainte-Chapelle, abbé de Saint-Nicaise, pour des réparations à faire à des biens de l'abbaye à Savigny, Jouy, Ménerville, notamment (4 décembre 1697 - 11 janvier 1698). — 25-31. Emprunts contractés pour acquitter la taxe pour les droits d'amortissements (1694-1704). — 32-35. Substitution du sieur Jean de La Croix, marchand à Reims, à Marguerite Bachelier, veuve du sieur Lespagnol, comme créancier de l'abbaye ; reddition de comptes par les religieux à leurs créanciers (19 février 1699 - 27 mars 1700). — 36-39. Quittances d'intérêts perçus données à dom Saveaumare, procureur, par Tauxier et Cuvillier, créanciers (18 janvier 1704 - 14 janvier

1708). — 40. Emprunt de mille livres au sieur Gérard Champagne, la somme de quatre mille livres étant nécessaire « pour subvenir aux besoins pressants du monastère » (mars 1716). — 41. Acte mettant fin à un contrat de constitution de rente établi le 16 mars 1716 en faveur de Jeanne Lebeau (20 juin 1719). — 42. Pouvoir donné à la communauté de Saint-Nicaise par le supérieur général de la congrégation de Saint-Maur, d'emprunter 25.000 livres pour payer les arrérages d'affermage de la ferme abbatiale dus à la Sainte-Chapelle (21 juin 1740). — 43. Mémoire des contrats de rente gardés au « coffre du dépôt » (s.d., [XVIII^e s.]).

55 H 46. — 1 liasse (1 pièce).

1765. — **Fournisseurs de l'abbaye.** — 1. Mémoire de blanchissage effectué pour l'abbaye Saint-Nicaise par Marie Cordier, couturière à Reims (9 mars 1765).

55 H 47. — 1 liasse (11 pièces).

1704-1733. — **Union à la Sainte-Chapelle de Paris.** — 1-2. Historique de la Sainte-Chapelle et des mesures prises depuis 1690 pour l'obtention des bulles lui unissant l'abbaye Saint-Nicaise (s.d., [début XVIII^e siècle]). — 3-4. Brevet du roi Louis XIV pour l'union de l'abbaye Saint-Nicaise, vacante au décès d'Henri de Lorraine, dernier abbé commendataire, et des prieurés et chapelles en dépendant, afin d'augmenter les revenus de la Sainte-Chapelle ; copie (24 décembre 1704). — 5. Copie collationnée de la bulle d'union du pape Clément XI ([5 janvier] 1711). — 6. Fulmination par l'officialité de Reims de la bulle ci-dessus, précisant que l'extinction du titre de l'abbaye Saint-Nicaise ne porte pas préjudice à la mense conventuelle des religieux (17 juin 1711). — 7-8. Prise de possession de l'abbaye Saint-Nicaise par les religieux de la Sainte-Chapelle (19 juin 1711). — 9. Enregistrement en cour du Parlement de Paris des décisions ci-dessus, étant entendu qu'un état des revenus et charges des menses abbatiale de Saint-Nicaise et capitulaire de la Sainte-Chapelle doit être dressé (30 mai 1712). — 10. Information prise par les religieux sur la question de savoir s'ils peuvent se dispenser de comparaître, à la suite de l'assignation qui leur a été faite, pour s'expliquer sur la transaction réglant leur profit dans l'union (25 juin 1733). — 11. Décret d'union des prieurés de Rumiñy et de Château-Porcien à la Sainte-Chapelle (4 décembre 1734).

55 H 48. — 1 liasse (32 pièces).

1578-1753. — **Mense abbatiale ; baux.** — 1. Bail pour neuf ans par Adam Ravyneaux, prieur de Coincy, grand prieur de Saint-Remi de Reims, grand vicaire de Saint-Nicaise, et par Denis Gernier, seigneur

de Saint-Barthélemy et gouverneur du château de Lourdon, procureurs de Claude de Guise, abbé et seigneur de Cluny et de Saint-Nicaise, aumônier du roi, à Henri Polonceau et à Charles Polonceau, marchands à Reims, du revenu temporel de l'abbaye Saint-Nicaise (13 août 1578). — 2. Bail pour six ans par le chapitre de la Sainte-Chapelle du Palais royal à Paris, en tant qu'abbé de Saint-Nicaise, à Jean de Longpré, marchand de vin à Paris, du revenu de l'abbaye Saint-Nicaise (7 mai 1647). — 3. Adjudication par le chapitre de la Sainte-Chapelle, abbé de Saint-Nicaise, pour six ans au sieur David qui la cède à Hanry des dîmes de Renvez, Sècheval, des Mazures, Anchamps, Basigny, Arreux, Hannogne, du Châtelet-en-Ardennes [-sous-Sormonne], de Charoué, Sormonne et de la moitié des grosses dîmes de Mézières, Villers-le-Tilleul, Singly, Butz, des dîmes d'Aoste, La Féree, Auge, Antheny, Champlin, Auvillers [les-Forges], Foulzy, La Neuville-aux-Tourneurs, du « petit droit » du Mont de pierre et Logny (16 mai 1661). — 4-7. Bail pour douze ans par le chapitre ci-dessus à André Chevrier, procureur de l'abbaye Saint-Nicaise, du revenu de l'abbaye ; précision des conditions relatives, notamment, aux réparations (3 mars 1663). — 8. Obligation faite à dom Chevrier d'assurer toutes les réparations locatives des églises, fermes, censes, moulins, métairies dépendant de l'abbaye et de faire arpenter les domaines (23 mai 1663). — 9-11. Bail général renouvelé pour douze ans en faveur de dom Chevrier (11 août 1663). — 12-14. Bail général pour douze ans passé avec dom Pierre Saveaumare, procureur de l'abbaye ; énoncé des charges de l'abbaye en argent, grains, bois et vin (5 novembre 1672). — 15. Compte général de tout le revenu de l'abbaye Saint-Nicaise donné à bail par le chapitre de la Sainte-Chapelle, abbé, aux religieux de Saint-Nicaise (27 janvier 1675). — 16. Obligation faite aux religieux de Saint-Nicaise de verser une redevance sur le revenu du prieuré ou cense de Ham (10 juillet 1676). — 17. Décharge générale donnée aux religieux de Saint-Nicaise par le chapitre de la Sainte-Chapelle des charges du bail conclu pour douze ans à partir du 14 janvier 1663 (15 juillet 1676). — 18. Reçu par Christophe Barjot, chanoine de la Sainte-Chapelle du Palais à Paris, de la recette de la moitié du revenu de l'abbaye tenant lieu de régale (9 novembre 1679). — 19. Bail pour douze ans de la mense abbatiale conclu avec Pierre Saveaumare moyennant douze mille livres par an (31 juillet 1683). — 20. Désignation par le chapitre de Saint-Nicaise de Pierre Saveaumare, procureur de l'abbaye, pour prendre à ferme le revenu temporel de l'abbaye appartenant aux trésorier, chantre et chanoines de la Sainte-Chapelle (20 juin 1695). — 21-26. Bail général de la mense abbatiale à Pierre Saveaumare ; états des charges de l'abbaye (2 juillet 1695). — 27. Bail de la mense abbatiale passé pour douze ans entre Henri Le Cirier de Neuchelle et Paul Voulmy, chanoines de la Sainte-Chapelle du

Palais, et le chapitre de Saint-Nicaise (16 octobre 1709). — 28. Bail général passé pour neuf ans entre les chanoines de la Sainte-Chapelle et l'abbaye Saint-Nicaise représentée par Armand-Charles de La Vie, prieur (31 mai 1721). — 29. Révision du bail précédent accordant une diminution de redevances pendant les quatre premières années en raison de réparations à effectuer aux églises, moulins et bâtiments (12 mai 1723). — 30. Reçu délivré par les chanoines de la Sainte-Chapelle de Paris à dom Augustin Gillet, cellier de Saint-Nicaise, de redevances pour décimes, réparations, aumônes et fermages de la mense abbatiale (21 juillet 1740). — 31. Bail général pour neuf ans par le chapitre de la Sainte-Chapelle à celui de Saint-Nicaise représenté par André Trablaine, procureur général, de la mense abbatiale de Saint-Nicaise (3 octobre 1742). — 32. Bail général de la mense abbatiale passé pour six ans avec dom Mathieu Hubert, procureur de l'abbaye Saint-Nicaise (1753).

55 H 49. — 1 liasse (7 pièces dont 1 parch.).

1617-1653. — **Pensions des religieux.** — 1. Accord entre Daniel Hotman, abbé de Saint-Nicaise, et les religieux, concernant les redevances qui leur sont dues par les abbés pour leur entretien (9 juillet 1617). — 2. Copie collationnée en 1656, de titres notifiant les redevances dues par les abbés aux religieux (1649-1650). — 3. Transaction entre le chapitre de la Sainte-Chapelle de Paris, en qualité d'abbé de Saint-Nicaise, et les religieux pour le logis abbatial et pour les pensions (20 juin 1650). — 4-5. Sentence du présidial de Reims prononçant d'une part le défaut des défendeurs en faveur des religieux de Saint-Nicaise, demandeurs dans le procès les opposant au chapitre de la Sainte-Chapelle à Paris, à propos du refus de versement des pensions par les abbés aux religieux, permettant d'autre part aux religieux d'emprunter quatre mille livres sur la mense abbatiale ; copie collationnée en février 1653 (29 janvier 1653). — 6. Constitution par les religieux, en faveur de Marguerite Lagnelet, de Reims, d'une rente sur les revenus de la mense abbatiale obtenue par les premiers en dédommagement des arriérés de pensions à eux dus par les abbés (1^{er} février 1653). — 7. Emprunt contracté par les religieux, à la charge de la Sainte-Chapelle de Paris, pour compenser le non-versement de leurs pensions et transaction accordant aux religieux le logis abbatial, moyennant construction d'un autre logis (1653).

55 H 50. — 1 liasse (5 pièces dont 3 cahiers).

1705-1762. — Mense conventuelle : revenus et charges. — 1. Liste de baux à surcens et de ventes passés notamment par l'abbaye Saint-Nicaise (6 mai 1705). — 2. Déclaration des biens, revenus et charges de la mense conventuelle (s.d., [après juin 1750]).

— 3. Cahier de 31 folios contenant l'inventaire des acquisitions faites par les religieux de Saint-Nicaise depuis l'installation de la commanderie en l'abbaye vers 1530 ; les dix derniers folios traitent des acquisitions et des aliénations au titre des offices claustraux (s.d., [vers 1750]). — 4. Déclaration donnée au bureau du diocèse de Reims par le prieur et les religieux de Saint-Nicaise des revenus et charges de la mense conventuelle (1^{er} février 1751). — 5. Bail par les religieux de Saint-Nicaise à Etienne Sart, huissier royal, demeurant à Reims, de tous les surcens appartenant à la mense conventuelle et à la trésorerie (19 juin 1762).

55 H 51. — 1 liasse (68 pièces).

1652-1693. — Dîmes : procès-verbaux de pertes imputables au logement des troupes, à la grêle et à la stérilité des terres. — 1-11. Demandes de diminution des dîmes faites à Jean Ponsigard, receveur général du marquisat de Montcornet, par les fermiers des dîmes relevant de l'abbaye Saint-Nicaise et par les maires et échevins d'Aouste, de la Ferée, d'Antheny, de Champlin, d'Auvillers [les-Forges], de Foulzy, d'Auge, en raison des dévastations dues aux troupes du duc Charles de Guise et à celles des ennemis (22 août 1652 - 3 août 1653). — 12-17. Procès-verbaux de mauvaises récoltes à Bissey et à Vieux dues à la sécheresse et aux sauterelles, notamment (19 octobre 1666 - 12 juillet 1667). — 18. Dégâts attestés à Vieux, du fait des sauterelles (6 juillet 1668). — 19-24. Exploit pour la visite des empouilles de Cormontreuil ; constatation de mauvaises récoltes de grains et de détérioration des vignes par le gel (8-21 juillet 1668). — 25. Dégâts dus à la pluie et à la gelée à Sery (16 juillet 1668). — 26-27. Attestation par les habitants de Renwez, à la demande de Philippe Chopelet, fermier des dîmes de Renwez pour l'abbaye, du cantonnement audit lieu du 15 au 28 avril 1668 du régiment de Furstenberg ayant ruiné les récoltes (30 avril 1669). — 28-29. Demandes de diminution des redevances par les fermiers des dîmes de Biermes, en raison des mauvaises récoltes (1670, 13 février 1672). — 30-31. Procès-verbaux constatant les mauvaises récoltes faites à Sery affectant le revenu de la dîme dont Guillaume Rethor est adjudicataire (25 juillet 1677, 2^e juillet 1678). — 32. Constat de dégâts faits à Ham par les troupes royales commandées par M. de La Cardonnière et stationnées au camp de Mont Joly entre Charleville et Warcq (13 novembre 1677). — 33-42. Procès-verbaux de dégâts causés par l'orage dans les paroisses de Sormonne, Lonny, Charoué, Bissey, Villers-devant-Raucourt, Saint-Germainmont, Juizancourt (24 juin 1680 - 10 juillet 1684). — 43. Visite des empouilles du territoire de Logny (7 juin 1684). — 44. Visite du terroir de Dagny-la-Cour [Lambescy] (juillet 1684). — 45. Visite du territoire d'Auvillers [les-Forges] (juillet 1684). — 46-47. Constat de stérilité des terres de Ham et de Butz

(24 juillet 1684). — 48. Compte rendu de dégâts aux blés d'Aouste (1^{er} juillet 1684). — 49. Visite des empouilles d'Antheny, Fontenelle et Champlin (26 juin 1684). — 50. Procès-verbal de stérilité du ban de Lonny (23 juillet 1684). — 51. Visite des empouilles du territoire de Singly (20 juillet 1684). — 52. Procès-verbal de gel à Foulzy (15 juillet 1684). — 53. Stérilité des terroirs de Renwez, Onchamp et Basigny (25 juillet 1684). — 54. Stérilité due au gel et à la sécheresse à Sormonne (19 juillet 1684). — 55-56. Visite des empouilles de Saint-Julien (3-27 juillet 1684). — 57-59. Procès-verbaux de visite des bans de Montcornet, de Cliron, de Charoué, de Sery, du Châtelet haut (24 juillet 1684). — 60-64. Visite des empouilles d'Auge, de Rimogne, de Beaumont, de La Malmaison, de Bisseuil, de Saint-Germainmont et de Juzancourt (25 mai - 24 juillet 1684). — 65. Requête de Michel Gobron, laboureur à Pargny, fermier des censes de Pargny, concernant la diminution des récoltes (11 juillet 1685). — 66. Constat de gelées ayant endommagé des vignes de Chamery et Sermiers (3 septembre 1688). — 67. Visite par Robert Souin, contrôleur en l'élection et grenier à sel de Reims, des paroisses dépendant du doyenné de la Montagne ayant souffert de grêle et de gelées au mois de juin (3 septembre 1688). — 68. Certificat de Pierre Bernard, expert à Ronchin, constatant les dégâts causés aux seigle, blé, etc. de Lezennes par les troupes de M. de La Valette (5 août 1693).

55 H 52. — 1 liasse (2 pièces).

1723-1751. — Antheny [Ardennes]. — 1. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Jean Soileau, curé d'Antheny, des grosses dîmes de Fontenelle et du préciput d'Antheny (15 mars 1723). — 2. Bail à Louis Laruzeau, receveur du prince de Condé, et à Marie de Morgny, son épouse, du droit appelé le douze deux « consistant en deux gerbes dans douze » sur plusieurs pièces de terre au terroir d'Antheny, des droits de terrage sur les terroirs de Prez, La Féree et Liart (2 avril 1751).

55 H 53. — 1 liasse (2 pièces dont 1 parch.).

1754-1778. — Aouste [Ardennes]. — 1. Bail pour trois ans par dom Louis-Joseph Payen, grand prieur, et par le chapitre de Saint-Nicaise des quatre neuvièmes des dîmes d'Aouste appartenant à la mense abbatiale à Jean-Ponce Godin, curé d'Aouste (16 août 1754). — 2. Bail pour neuf ans par Charles-Louis Piette, procureur au bailliage de Rumigny, mandaté par le chapitre de la Sainte-Chapelle, à Jacques Dardenne, laboureur à la Hachette, paroisse d'Aouste, de la cense dite des Eterbizeux, à Aouste (29 mai 1778).

55 H 54. — 1 liasse (5 pièces).

1747-1787. — Ardeuil-et-Montfauxelles [Ardennes]. — 1. Bail des deux neuvièmes des dîmes d'Ardeuil-et-Montfauxelles appartenant à la mense abbatiale passé pour neuf ans par dom Jean-Baptiste Louchart, grand prieur, et par le chapitre de l'abbaye Saint-Nicaise avec Jean Taton, curé dudit lieu (20 avril 1747). — 2. Adjudication aux enchères des deux neuvièmes des dîmes susdites (4 avril 1758). — 3. Détail des conditions du même bail passé avec Pierre Chardin, curé d'Ardeuil (9 avril 1761). — 4. Bail passé avec Claude Cuvillier, laboureur à Montfauxelles (25 juin 1778). — 5. Mise en adjudication des dîmes susdites (29 novembre 1787).

55 H 55. — 1 liasse (2 pièces).

1720-1761. — Arreux [Ardennes], Montcornet [Ardennes]. — 1. Bail par le chapitre de Saint-Nicaise à François Collot, marchand au pont d'Arches, du droit des grosses dîmes d'Arreux, des grosses et menues dîmes de Montcornet, Cliron et Charoué (20 juin 1720). — 2. Bail à Joseph Petit, couvreur et vitrier, et à Charles Hénon, laboureur, de Montcornet, des deux tiers des menues dîmes de Montcornet, Cliron, Charoué et la Bergerie, dépendant de la mense abbatiale (26 mars 1761).

55 H 56. — 1 liasse (2 pièces).

1778-1786. — Auge [Ardennes]. — 1. Bail pour neuf ans passé par Charles-François Géruzet, cellier de l'abbaye Saint-Nicaise, avec Nicolas Leclerc, marchand à Auge, des deux neuvièmes des dîmes d'Auge (18 août 1778). — 2. Renouvellement par Jacques-Antoine Sacheré, procureur de l'abbaye, du bail passé avec Nicolas Leclerc, marchand à Auge (10 mai 1786).

55 H 57. — 1 liasse (2 pièces).

1720-1787. — Aussance [Ardennes]. — 1. Bail pour six ans passé par le chapitre de Saint-Nicaise avec Jean Gaillot, Jacques Larace, Gilles Lochard, laboureurs à Aussance, des dîmes dudit lieu (12 avril 1720). — 2. Adjudication du quart des dîmes d'Aussance et de la totalité de la dîme du lieu-dit la Come le roy sur le terroir de Ménil-Lépinois, dépendant de la mense abbatiale (29 novembre 1787).

55 H 58. — 1 liasse (8 pièces dont 2 parch.).

1720-1788. — Avaux [Ardennes]. — 1. Bail par le chapitre de Saint-Nicaise à Martin Andru du tiers des grosses dîmes de Vieux et de sa part des dîmes d'Avaux (22 juin 1720). — 2. Bail à Médard, marchand, laboureur à Avaux-le-Château, de la dix-huitième partie appartenant à la mense conventuelle dans les grosses dîmes d'Avaux (29 décembre 1747). — 3. Bail par le chapitre de l'abbaye à Jean Roland, curé d'Avaux-le-Château, de la dix-huitième partie

des dîmes d'Avaux, à l'exception de celles des laines et foins appartenant au curé (18 décembre 1755). — 4-6. Renouvellement du bail en faveur de Jean Roland (12 mai 1767 - 18 mai 1780). — 7-8. Bail à trois six neuf donné par dom Jean-Joseph Baudart, grand prieur de l'abbaye Saint-Nicaise, et par le chapitre de l'abbaye à Jean Roland, curé d'Avaux, à Claude-Armand Coulvier, laboureur à Avaux, et à Ponce Delamotte, laboureur à Variscourt, de la dix-huitième partie des grosses dîmes d'Avaux et de la neuvième partie des menues dîmes, en vin notamment appartenant toutes à la mense conventuelle (7 avril 1788).

55 H 59. — 1 liasse (1 pièce).

1787. — **Avenay [-Val-d'Or].** — 1. Adjudication pour neuf ans du bail des dîmes du ban dit Cugnet, au terroir d'Avenay, dépendant de la mense abbatiale de Saint-Nicaise (26 décembre 1787).

55 H 60. — 1 liasse (1 pièce).

1761. — **Balham [Ardennes] : cense des Sablons.** — 1. Bail pour neuf ans par dom Mathieu Hubert, grand prieur, et par le chapitre de Saint-Nicaise à Jean Gerbault l'aîné, demeurant à Gomont, d'une ferme de la cense des Sablons à Balham dépendant de la mense abbatiale (24 mars 1761).

55 H 61. — 1 liasse (64 pièces dont 1 parch.).

[XII^e s.] - 1787. — **Banogne [-Recouvrance, Ardennes], Thour (Le) [Ardennes].** — 1. Copie collationnée en 1663 d'une bulle du pape Eugène III sur l'attribution des novales au terroir du Thour (s.d., [1145-1153]). — 2. Copie collationnée en 1663 de l'accord entre l'abbaye Saint-Nicaise et le curé du Thour réglant de nombreux différends dont le partage des oblations et des aumônes (1200). — 3. Donation par Milon du Thour, chevalier, à l'abbaye Saint-Nicaise, d'une maison sise au Thour (avril 1215). — 4. Copie collationnée en 1663 d'une bulle du pape Honorius III concédant à l'abbaye Saint-Nicaise des dîmes et novales au terroir du Thour [24 juillet 1220]. — 5-6. Copies au XVII^e s. du consentement par Jean, curé du Thour, à partager avec l'abbaye Saint-Nicaise les oblations et aumônes faites à son église (décembre 1267). — 7-10. Baux par l'abbaye Saint-Nicaise à divers laboureurs, demeurant au Thour, des dîmes dudit Thour (2 juin 1648 - 3 juillet 1659). — 11-49. Procès entre le curé du Thour et l'abbaye Saint-Nicaise au sujet des dîmes dudit lieu et des réparations de l'église au prorata des décimateurs qui sont le curé pour une part, le seigneur du Thour pour deux parts, l'abbaye Saint-Nicaise pour deux parts également et l'abbaye de la Valroy pour une part (1663-1726). — 50. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Nicolas Prilleux, demeurant au Thour, des grosses et menues dîmes du Thour pour ce qui en appartient à ladite abbaye (22 août

1723). — 51-57. Baux par l'abbaye Saint-Nicaise à Nicolas Jobart, laboureur, demeurant à Banogne, des dîmes du Thour pour ce qui appartient à ladite abbaye (4 février 1752 - 30 mars 1761). — 58-62. Baux à Etienne Warnet, laboureur à Béthancourt, de la ferme et du tiers des grosses dîmes du Thour et de Banogne appartenant à la mense abbatiale (1761-1770). — 63. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Etienne Warnet, laboureur, demeurant à Béthancourt, du tiers des grosses dîmes du Thour et de Banogne appartenant à la mense abbatiale (26 mai 1770). — 64. Bail pour neuf ans à Jean-Remi Fromentin, curé de Banogne, du tiers de menues dîmes appartenant à la mense conventuelle de l'abbaye Saint-Nicaise (1^{er} juin 1787).

55 H 62. — 1 liasse (3 pièces).

1752-1768. — **Bergnicourt [Ardennes].** — 1. Bail par le chapitre de l'abbaye Saint-Nicaise à Jean Leblanc, laboureur à Bergnicourt, d'une ferme à Bergnicourt, appartenant à la mense conventuelle (12 février 1752). — 2-3. Renouvellements du bail précédent (8 avril 1761 - 11 mai 1768).

55 H 63. — 1 liasse (20 pièces dont 12 parch.), 3 sceaux.

1436-1771. — **Berru.** — 1. Notification par l'officialité de Reims de la vente passée devant Haymard Richier, de Berru, notaire forain, par Symon Le Grant, dit de Berru, et par Marguerite, sa femme, à Jean dit Le Voyrier, peaussier, demeurant à Reims, d'une pièce de vigne à Berru, lieu-dit Au Molin (15 décembre 1436) (sceau). — 2. Vente dans les mêmes formes et au même par Jean dit Barbelet et par Ysabelle, sa femme, de Berru, d'une pièce de vigne à Berru, au lieu-dit En la Come (15 décembre 1436) (sceau). — 3. Vente au même par Marguerite dite Couppain, fille de feu Jesson Couppain, d'une pièce de vigne à Berru au lieu-dit En la Come (1436) (sceau). — 4. Vente par Jean dit Le Fruit et par Jeannette, sa femme, audit Le Voyrier d'une pièce de vigne au lieu-dit En la Come (25 mars 1437). — 5. Donation à l'abbaye Saint-Nicaise par Jean dit Le Voyrier de cinq pièces de vigne à Reims dont celles désignées ci-dessus (8 septembre 1437). — 6. Notification par Jean Le Roucelet, alias de Ville, de la vente faite à l'abbaye par Marguerite, veuve de Jean Moreau, pour elle et ses enfants, de deux pièces de vigne à Berru, aux lieux-dits En Champ des seigneurs et au Molin (14 novembre 1439). — 7. Vente passée devant l'officialité de Reims par Colleçon de Berru à l'abbaye Saint-Nicaise d'une pièce de terre au lieu-dit En la Come (9 avril 1440). — 8. Vente passée devant Etienne Richier, maire de Berru, pour les prévôts, doyen, chantre et chapitre de Notre-Dame de Reims, par Raulin Le Fruit avec l'abbaye Saint-Nicaise, d'un coupon de vigne au lieu-dit Au Molin (11 janvier 1468, n.st.). — 9. Vente, devant Jean

Guiot, maire de Berru, par Person Henriet, vigneron à Berru, à l'abbaye Saint-Nicaise, d'une pièce de terre à Berru, au lieu-dit En la Come (31 mars 1494). — 10. Vente, devant Husson Lalement, maire à Cernay, par Henry Foreau, vigneron à Cernay, aux religieux de Saint-Nicaise d'une pièce de vigne à Berru, lieu-dit En Merlin (22 février 1506, n.st.). — 11. Vente, devant Jacquet Rousselet, lieutenant de Jean Barbette, maire de Berru, passée par Remy Henriet, vigneron à Berru, avec l'abbaye Saint-Nicaise, agissant par dom Martin Brillet, religieux, d'une pièce de terre à Berru au lieu-dit En la Come (27 octobre 1514). — 12. Arpentage des vignes appartenant à l'abbaye Saint-Nicaise au terroir de Berru (24 septembre 1642). — 13. Bail pris pour six ans par Lambert Moynet, vigneron à Berru, d'une pièce de terre à Berru, au lieu-dit Sur les Morigneux, dépendant de la Sainte-Chapelle de Paris en tant qu'abbé de Saint-Nicaise (8 novembre 1658). — 14. Arpentage d'une pièce de terre à Berru, lieu-dit Amon Rigoux, donnée à surcens à dom Marlot, chanoine de Notre-Dame de Reims, réserve faite du droit pour les religieux de Saint-Nicaise de prélever de la terre dans la fosse pour leurs vignes en cas de besoin (22 septembre 1685). — 15. Liste des terres et vignes possédées par l'abbaye à Berru (s.d., [vers 1685]). — 16. Bail à surcens par l'abbaye Saint-Nicaise à Nicolas Marlot, chanoine de Notre-Dame de Reims, d'une pièce de terre à Berru, au lieu-dit Aux Morigneux (25 septembre 1685). — 17. Reconnaissance par Pierre Gavet, vigneron à Berru, détenteur d'une pièce de terre au lieu-dit Aux Morigneux, chargée du surcens ci-dessus (19 mai 1770). — 18. Page extraite d'un inventaire, relative aux biens de l'abbaye à Berru (s.d., [XVIII^e s.]). — 19-20. Baux à Nicolas Paris, maître tonnelier à Reims, de vignes, terres et savarts, sis à Berru, aux lieux-dits la Sablonnière, le Moulin, le Banc, Au Cluseau et d'autres à Sacy et à Ludes dépendant de la mense abbatiale (21 juin 1762, 12 janvier 1771).

55 H 64. — 1 liasse (7 pièces dont 4 parch.), 2 sceaux et 1 fragment.

1247-1755. — Béthancourt [c^{ne} Le Thour, Ardennes]. — 1. Reconnaissance, faite devant l'officialité de Reims, par divers habitants de Béthancourt et de Nizy qu'ils tiennent de l'abbaye Saint-Nicaise vingt-trois journaux et un quartier de terre de la maison que l'abbaye possède à Béthancourt, sis à côté de la voie qui mène de Béthancourt à Nizy, à charge pour ceux-ci de verser annuellement deux deniers de cens par journal et de les planter en vigne (avril 1247) (sceau). — 2. Confirmation par Raoul de Soissons, chevalier, seigneur du Thour, et par Jeanne, sa femme, de la donation faite à l'abbaye Saint-Nicaise par Alain du Thour d'une pièce de vingt-deux journaux de terre arable à Béthancourt (juin 1267) (sceau et fragment). — 3. Donation à l'abbaye

Saint-Nicaise par Guillaume de Béthancourt, clerc demeurant dans la maison de l'abbaye à Béthancourt, de tous ses biens audit lieu et ailleurs (28 juillet 1342). — 4. Echange entre le comte de Dommartin, seigneur du Thour, et l'abbaye Saint-Nicaise, agissant l'un et l'autre par procureurs devant le gardescel de la baillie du Thour, de diverses pièces de terre à Béthancourt (14 avril 1468). — 5. Arpentage des terres de Béthancourt (26 mars 1732). — 6-7. Déclaration des terres de Béthancourt appartenant à l'abbaye Saint-Nicaise (1742, 1755).

55 H 65. — 1 liasse (9 pièces).

1424-1787. — Bétheny. — 1. Copie du dénombrément adressé par Geoffroy, seigneur de Villers, chevalier et bailli de Vermandois, à l'abbé de Saint-Nicaise, du fief qu'il tient de lui entre les terroirs de Bétheny et de Burigny en la vallée dite En Poilly (6 juin 1424). — 2-6. Baux délivrés par l'abbaye Saint-Nicaise à Nicolas Savin l'aîné, Jean Savin, laboureurs, Robert Savin, manouvrier, tous de Bétheny, de la mairie dudit lieu (6 avril 1711-16 mai 1778). — 7. Arpentage avec plans figurés des cinq cantons ou triages de terres constituant la mairie de Bétheny dépendant de l'abbaye et seigneurie de Saint-Nicaise (janvier 1714). — 8. Arpentage de différentes dîmeries au terroir de Bétheny à la requête de l'abbaye Saint-Pierre-les-Dames (16 mai 1726). — 9. Bail de ladite mairie à Jean-François Soyier, marchand à Reims (31 mars 1787).

55 H 66. — 1 liasse (21 pièces dont 7 parch.), 2 sceaux.

1123-1783. — Biermes [Ardennes]. — 1. Vente par le chapitre de Notre-Dame de Laon à l'abbaye Saint-Nicaise du moulin de Biermes sur l'Aisne, moyennant une redevance de trois muids de froment et de deux d'orge (février 1123, n.st.). — 2. Notification par Jean, seigneur d'Inaumont, de la vente qu'il a faite des droits qu'il avait sur les moulin et vivier d'Escheron à l'abbaye Saint-Nicaise (s.d., [XII^e s.]). — 3. Accord réglant une controverse entre le doyen et le chapitre de Laon, d'une part, et l'abbaye Saint-Nicaise, d'autre part ; celle-ci obtient l'autorisation d'agrandir l'étang jusqu'à la borne de la dîmerie, moyennant dédommagement du chapitre (1^{er} septembre 1252) (sceau). — 4. Vente faite par Margue de Thugny, veuve de Jean d'Inaumont, chevalier, à l'abbaye Saint-Nicaise, de tout le droit qu'elle avait sur l'eau et les écluses des moulins (2 septembre 1274) (sceau). — 5-6. Accords entre Jean de Thugny, fils de Jean d'Inaumont, et l'abbaye Saint-Nicaise au sujet d'écluses déplacées par ceux-ci près du moulin d'Eschaut sur l'Aisne près de Biermes (mai 1288) ; attestation de sceau par Jean devant l'officialité de Reims (21 juin 1288). — 7. Arpentage de la cense de Biermes (1701). — 8. Bail pour trois ans des trois quarts des dîmes de Biermes et du quart et demi de Sault donné à Jean-Baptiste Audry et à Philippe Audry,

marchands à Rethel (2 juin 1711). — 9-10. Baux d'une cense de Biermes dépendant de l'abbaye et consistant en maison, grange, étable, cour et jardin, à Jean Hautavoine, puis à Philippe Hautavoine, laboureurs à Biermes (19 septembre 1714, 10 avril 1722). — 11. Déclaration des bâtiments, jardins, terres et prés appartenant à l'abbaye Saint-Nicaise et des cens et redevances qui lui sont dus (24 décembre 1739). — 12-13. Bail pour sept ans à Pierre Lamal, aubergiste à Rethel, des trois quarts des dîmes de Biermes et du quart et demi de celles de Sault ; constitution de Jean-Baptiste Noizet comme procureur de Lamal (12 janvier 1752). — 14. Accord donné à la rétrocession faite par Philippe Hautavoine à Bernard Hautavoine, son fils, de la ferme prise à bail des religieux, à Biermes (3 juin 1754). — 15. Déclaration des bâtiments, jardins, terres et prés, ci-dessus nommés (6 février 1755). — 16. Renouvellement du bail pour neuf ans à Bernard Hautavoine, laboureur à Biermes, des dîmes de Biermes et de Sault (30 mars 1761). — 17-18. Bail à Bertrand Hautavoine, laboureur, et à Catherine Collet, sa femme, de la ferme dépendant de la mense abbatiale à Biermes (15 juillet 1769). — 19-20. Bail à Christophe Bosserelle, marchand à Rethel, des trois quarts des menues dîmes de Biermes et du quart et demi de celles de Sault (23 avril 1780). — 21. Bail à Jacques-Louis Coliquet, fabricant à Rethel, des trois quarts des menues dîmes de Biermes et du quart et demi de celles de Sault (25 avril 1783).

55 H 67. — 1 liasse (24 pièces dont 20 parch.),
9 sceaux et 4 fragments.

1199-1761. — **Bisseuil.** — 1. Confirmation par Hugues de Chouilly de la donation faite à l'abbaye Saint-Nicaise par Gui et Eudes, ses frères, des deux tiers en leur possession du moulin du Batrau [à Avenay] et rappel d'un cens dû par l'abbaye à Alain de Juvincourt pour une terre appelée Cuignart [à Bisseuil] (1199) (sceau). — 2. Donation à l'abbaye Saint-Nicaise par Oudet li sommier, de Bisseuil, d'un setier de froment de rente annuelle à prendre sur une vigne, au lieu-dit la Bove (février 1235, n.st.). — 3. Prise à cens de celui qui tient la maison de l'abbaye à Bisseuil par Martin, fils de Marie la bedoilie, Jean, fils d'Oudet le vaelier, et Remy, fils de Fourquet, d'une pièce de terre à Bisseuil au lieu-dit En Mont Warin (10 novembre 1293). — 4. Reconnaissance par Helloz, veuve de Guillaume bobelart, de Bisseuil, d'une rente de cinq quartiers de froment, mesure de Mareuil, due à l'abbaye Saint-Nicaise sur une pièce de terre contenant cinq quartiers de terre arable à Bisseuil, au lieu-dit En Commune perreuse (12 novembre 1293) (fragment de sceau). — 5. Reconnaissance par Etienne li caoussin, de Bisseuil, d'une rente de cinq quartiers de froment sur une terre à Bisseuil, au lieu-dit les Vigneulles, à verser à celui qui tiendra la maison de Bisseuil (12 novem-

bre 1293) (fragment de sceau). — 6. Reconnaissance par Berangier pascon de la prise à rente d'une terre au même endroit (12 novembre 1293). — 7. Reconnaissance par Huet le watelier, de Bisseuil, de la prise à rente d'une terre au même endroit (12 novembre 1293) (fragment de sceau). — 8. Reconnaissance par Richié gibe, de Bisseuil, d'un setier de froment de rente, au profit de la maison que l'abbaye possède à Bisseuil, sur une pièce d'un setier de terre arable à Bisseuil, au lieu-dit la Bove (13 décembre 1293) (sceau). — 9. Prise à rente de l'abbaye par Herbegon de Villers, de Bisseuil, d'une pièce de terre d'un setier à Bisseuil, au lieu-dit As Tournieres de commune perreuse (6 avril 1295). — 10. Prise à rente par Perrin de Cuis, de Bisseuil, d'une pièce de terre d'un setier à Bisseuil au même lieu-dit (6 avril 1295) (fragment de sceau). — 11-15. Prise à rente de la maison de l'abbaye à Bisseuil par Etienne, fils de Mainet le porchier, de Bisseuil, par Hardouin du pont, de Bisseuil, par Jehannin, fils de Tour de henap, de Bisseuil, par Pierre le maçon dit de Hau-cimont, par Milet dit le roguetier, de pièces de terre contenant respectivement un setier de terre arable, situées à Bisseuil, aux lieux-dits As Tournières de commune perreuse, A Potiaus, En Mont Warin (6 avril 1295) (sceaux). — 16. Prise à rente de l'abbaye par Jean Le Paperel, de Bisseuil, et par Berthe, sa femme, d'une pièce de trois setiers de terre labourable au lieu-dit le Haut Hierry, à Bisseuil (30 octobre 1305). — 17. Echange entre Jean, abbé de Saint-Nicaise, et Oudinet Oudart, de Bisseuil, d'une pièce de terre de dix quartels à Bisseuil, lieu-dit A la Croix de pierre, contre plusieurs pièces aux lieux-dits A la Croix de pierre, la Vidamesse et Au Fossé le grand maistre (2 août 1477) (sceau). — 18. Echange entre François de Thune le jeune, de Bisseuil, et l'abbé de Saint-Nicaise de pièces de terre arable aux lieux-dits Mont Charlier et Houdeval contre d'autres sises En Commune perreuse et les Vigneulles (11 mai 1508). — 19. Echange entre Guillemín Bouda, vigneron à Bisseuil, et Jean [Willemet], abbé de Saint-Nicaise, d'une pièce de terre arable à Bisseuil, au lieu-dit En la Marne contre une autre au lieu-dit les Vigneulles (12 mai 1508) (sceau). — 20-21. Sentence du présidial de Reims reconnaissant à l'abbaye Saint-Nicaise le droit de racheter à divers habitants de Bisseuil vingt-quatre boissiaux de vigne à Bisseuil, aliénés au titre des aliénations ecclésiastiques du 15 novembre 1577 ; modalités du remboursement (22 janvier, 24 février 1644). — 22. Arpentage de la cense appartenant à l'abbaye à Bisseuil (20 janvier 1733). — 23. Plans des terres de l'abbaye et détail des cens et surcens y afférant (17 décembre 1737). — 24. Assignation donnée aux abbé, prieur et religieux de Saint-Nicaise, d'assister à l'adjudication des ouvrages et réparations à faire au pont de Bisseuil, suivant le devis du sieur Liard, architecte à Avenay (26 février 1761).

55 H 68. — 1 liasse (6 pièces).

1752-1769. — **Bouconville [Ardennes].** — 1-2. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Simon Bigot, laboureur à Bouconville, des grosses et menues dîmes de Bouconville (22 décembre 1752). — 3. Déclaration par l'abbaye de ses biens à Bouconville, consistant en « la maison de Saint-Nicaise » et ses dépendances (1^{er} février 1758). — 4. Bail de la ferme et des dîmes à Nicolas Regnault, laboureur à Bouconville (31 mars 1761). — 5. Renouvellement pour neuf ans du bail précédent (24 juin 1769). — 6. Mémoire dans un procès opposant l'abbaye à Gérard Boullet, chapelain d'une chapelle du château de Cernay-en-Dormois, décimateur à Cernay, et au sieur Neuchastel, seigneur de Cernay, qui ont enlevé à la première la dîme sur une partie du terroir de Bouconville (s.d., [XVIII^e s.]).

55 H 69. — 1 liasse (33 pièces).

1711-1791. — **Branscourt.** — 1. Bail des dîmes de Branscourt donné par l'abbaye Saint-Nicaise à Jean Flamerion, curé de Branscourt et Sapicourt (12 juin 1711). — 2. Bail donné par l'abbaye, par Claude Dutemps, chanoine de Saint-Symphorien et chapelain de Notre-Dame de Reims, par Ponce Piestre, également chapelain, tous décimateurs, à Henry Varré, curé de Branscourt et Sapicourt, des dîmes de Branscourt et Sapicourt (16 juillet 1720). — 3. Adjudication des deux tiers des dîmes de Branscourt appartenant à la fois à l'abbaye, à Claude Henry, chanoine de Sainte-Balsamie de Reims et prieur de Verzenay, en qualité de chapelain de Notre-Dame de Reims, et à Charles-François Desjardin, également chapelain, à Jean Geanty et à Jean-Baptiste Denizé, laboureurs à Branscourt (3 juillet 1763). — 4. Adjudication desdites dîmes à Jean-Baptiste Denizé (24 juin 1764). — 5. Adjudication desdites dîmes à Jean-Baptiste Denizé et à Nicolas Pierson (29 juin 1767). — 6. Bail donné à Jean-Baptiste Denizé, laboureur à Branscourt, des deux tiers des dîmes de Branscourt (16 juillet 1768). — 7-30. Pièces de la procédure opposant, au sujet de la perception de la dîme du sainfoin vert, l'abbaye Saint-Nicaise, Claude Henry, chanoine de Sainte-Balsamie, et Charles-François Desjardin, chapelains de Notre-Dame de Reims, décimateurs de Branscourt, puis Jean-Baptiste Desfontaine, chevalier, seigneur en partie de Branscourt, Philippe-Jérôme de Paris, Nicolas de Paris, seigneurs de Sainte-Euphraise et de Branscourt, à Jean-Charles Goujon, curé de Branscourt et Sapicourt, fermiers des dîmes de Branscourt ; témoignages sur les modalités de récolte de cette dîme ; condamnation de Philippe-Jérôme et de Nicolas de Paris à payer à Jean Flamerion, curé de Branscourt et Sapicourt, les dîmes de vin et menues dîmes de sainfoin, chanvre, etc. au quinzième (1770-1791). — 31. Bail donné par l'abbaye, par Charles Desjardin, chanoine de Saint-Symphorien et chapelain de la troisième chapelle de Saint-Nicaise, en

son nom et comme fondé de pouvoir de Jean-Baptiste Thierrion, curé de Brimont, chapelain de la deuxième chapelle de Saint-Nicaise, à Nicolas-Martin Dombry, curé de Branscourt, des deux tiers des dîmes en grain et en vin et des deux tiers des menues dîmes de Branscourt (12 avril 1777). — 32. Procuration donnée à Nicolas-Martin Dombry, curé de Branscourt, par l'abbaye Saint-Nicaise, par Nicolas Tronsson, chapelain de la troisième chapelle de Saint-Nicaise, et par Gérard Alexandre, chapelain de la deuxième chapelle, pour percevoir à leur profit les deux tiers des dîmes de Branscourt (5 mai 1786). — 33. Renouvellement de la procuration ci-dessus (24 juin 1787).

55 H 70. — 1 liasse (1 pièce).

1761. — **Bulson [Ardennes].** — 1. Bail par l'abbaye à Nicolas Hubert, marchand de fer à Charleville, des deux neuvièmes des grosses dîmes de Bulson (3 avril 1761).

55 H 71. — 1 liasse (16 pièces).

1723-1790. — **Bussy-le-Château.** — 1. Bail donné pour neuf ans par Charles-Armand de La Vie, prieur, et par le chapitre de Saint-Nicaise de Reims à Charles Coulmy, laboureur à Bussy, de toutes les dîmes de Bussy (19 avril 1723). — 2-3. Procuration donnée par Madeleine de Reméon, religieuse en l'abbaye Saint-Laurent de Bourges, prieure du prieuré de la Presle, à dom Joseph Mutte, religieux à Saint-Nicaise, pour affermer les biens dépendant dudit prieuré ; bail de la partie des dîmes de Bussy en sa possession conclu avec Lazare et Jacques-Hilaire Acy, laboureurs à Bussy (10 avril 1749, 23 décembre 1750). — 4. Adjudication du tiers des grosses et menues dîmes de Bussy-le-Château et d'un préciput sur la totalité des dîmes (4 avril 1758). — 5-6. Bail par dom Mathieu Hubert, grand prieur, et par le chapitre de Saint-Nicaise à Mathieu Mathieu et à Jacques Coulmy, laboureurs à Bussy-le-Château, du tiers des menues dîmes de Bussy appartenant à l'office de chambrier, d'une ferme et du tiers des grosses dîmes appartenant à la mense abbatiale (26 avril 1761). — 7. Bail passé à deux cinq neuf par Jean-Joseph Baudart, procureur de Saint-Nicaise, mandaté par le chapitre de la Sainte-Chapelle de Paris, avec Michel Barbat, curé de Bussy-le-Château, des dîmes novales de Bussy (10 août 1768). — 8. Déclaration par Michel Barbat des dîmes qu'il a perçues depuis qu'il est curé de Bussy (8 septembre 1768). — 9. Conditions du bail passé avec Michel Barbat (26 avril 1770). — 10. Bail à Michel Barbat d'une ferme sise à Bussy-le-Château, du tiers des grosses dîmes et des dîmes novales de Bussy (26 avril 1770). — 11-13. Bail du tiers des grosses dîmes de Bussy-le-Château à Mathieu Mathieu, laboureur, et à Marie-Anne Panet, sa femme (19-31 juillet 1779). — 14-15. Adjudication du tiers des grosses dîmes de Bussy à Claude

Mathieu, laboureur (29 novembre 1787). — 16. Attestation du bail de 1787 comprenant cette fois la ferme de Bussy (7 décembre 1790).

55 H 72. — 1 liasse (11 pièces).

1769-1777. — Butz [c^{ne} Balaives-et-Butz, Ardennes]. — 1. Etat des réparations à faire aux chœur et cancel de l'église de Butz (28 décembre 1769). — 2-3. Détail des travaux à effectuer à l'église (25 janvier 1775). — 4-11. Lettres adressées au procureur de l'abbaye Saint-Nicaise [dom Bocquillon] par le frère Solon, de Laon, Delbek, Oudin, doyen et curé de Chémery, le curé de Villers-le-Tilleul, au sujet des réparations (12 mars 1775-10 novembre 1777).

55 H 73. — 1 liasse (17 pièces dont 10 parch.), 1 sceau et 4 fragments.

1337-1754. — Cartenay [Les Cardenets, c^{ne} Nanteuil-la-Fosse]. — 1. Vente par Jean de Cartenay, écuyer, seigneur de Cartenay et de Bray dans la prévôté de Montdidier, à Michel Simeniz, marchand, de trois cent quarante-trois arpents de bois dit bois de Cartenay à Nanteuil, entre Nanteuil et Hautvillers (13 septembre 1337) (fragment de sceau). — 2. Vente faite à l'abbaye Saint-Nicaise par Jean d'Artissonne, marchand de chevaux, procureur de Michel Simeniz, des trois cent quarante-trois arpents de bois, d'une maison et d'une grange à Cartenay (31 janvier 1342, n.st.) (fragments de sceaux). — 3. Notification par Philippe [La Coque], abbé de Saint-Nicaise, de l'attribution à la fabrique des trois cent quarante-trois arpents de bois (8 avril 1342) (sceau). — 4. Confirmation de Jean [II], archevêque de Reims (24 septembre 1343). — 5. Ratification par Michel Simeniz de la vente faite par son fondé de pouvoir (20 mai 1343) (fragment de sceau). — 6-7. Bornage de la terre de Cartenay entre les religieux de Saint-Nicaise et ceux d'Hautvillers; copie (20 juin 1514). — 8. Déclaration des tenures de Cartenay par Colesson Dorgnet, maire du lieu, délégué par Jacques Joffrin, abbé, et par dom Martin Brillet, trésorier de Saint-Nicaise (10 février 1525). — 9. Arpentage des terres de feu Nicolas Lambert, demeurant à Cartenay (s.d., [XVI^e s.]). — 10. Amortissements des bois de Cartenay (1527). — 11. Vente faite à l'abbaye Saint-Nicaise par Jacques Sacavin, tisserand, de deux pièces de terre labourable en la seigneurie de Cartenay (29 janvier 1529). — 12-13. Bail à surcens par l'abbaye à Louis de Bohan, comte de Nanteuil, de la terre et seigneurie de Cartenay consistant en haute, moyenne et basse justice, cens, surcens, rentes, bourgeoisies, amendes, maison, grange, écurie, la « maison de Cartenay », vingt-deux arpents de terre labourable, deux tiers des dîmes de Cartenay et les bois dépendant de la cense (12 mars 1677). — 14. Reconnaissance faite par Jeanne de

Bohan-Nanteuil, d'une rente annuelle de deux cents livres par an en raison de la terre de Cartenay (28 mars 1699). — 15. Sentence du bailliage de Châtillon déclarant exécutoire contre Marguerite de Bohan le titre du 12 mars 1677 portant obligation de deux cents livres de rente pour l'aliénation de la terre de Cartenay au profit de l'abbaye (16 août 1710). — 16. Obligation faite aux héritiers de Marguerite de Bohan de la rente ci-dessus (28 octobre 1730). — 17. Sentence du bailliage de Châtillon condamnant Marthe-Elizabeth de La Rochefoucauld à payer à l'abbaye Saint-Nicaise quatre cents livres pour deux années d'arriéré de rente (26 juin 1754).

55 H 74. — 1 liasse (3 pièces dont 1 parch.).

1769-1786. — Cerleau (La) [Ardennes]. — 1. Bail passé pour neuf ans par le chapitre de l'abbaye Saint-Nicaise avec Jean-Nicolas Conseiller et Jean-Baptiste Prieux, laboureurs à Aouste, des deux tiers des dîmes de La Cerleau (22 mai 1769). — 2. Même bail passé avec Pierre Hérisson, marchand, et Jean Henot, laboureur à La Cerleau (15 avril 1779). — 3. Adjudication pour neuf ans des dîmes de La Cerleau à Jean Henault, à Pierre-Antoine Salmon, laboureurs à La Cerleau, et à Nicolas Amour, menuisier à Prez (23 avril 1786).

55 H 75. — 1 reg. pap. in-f° et 1 liasse (25 pièces dont 3 parch.).

1276-1788. — Cernay-lès-Reims, Saint-Nicolas-de-Virlouzet [c^{ne} Reims]. — 1. Bail emphytéotique par l'abbaye Saint-Nicaise à Gervais, de Cernay, d'une terre à Saint-Nicolas-de-Virlouzet (28 février 1276, n.st.). — 2. Arpentage du lieu-dit la Vigne Saint-Antoine au terroir de Cernay-lès-Reims où l'abbaye Saint-Nicaise prétend avoir une pièce de terre (3 janvier 1664). — 3. Bail pour trois ans des dîmes en grain de Saint-Nicolas-de-Virlouzet, appartenant à la mense abbatiale, à Nicolas Devaux l'aîné, laboureur demeurant à Reims (10 juillet 1708). — 4-5. Renouvellement pour trois ans du bail des dîmes en faveur de Nicolas Devaux (5 juillet 1711 - 5 mars 1718). — 6. Même bail en faveur de Pierre Collet, Mathieu Baudet, Jean Collet, Baptiste Perard et Michel Perard, laboureurs à Cernay (25 juin 1720). — 7. Même bail en faveur de divers habitants de Cernay dont Baptiste et Michel Perard (12 juin 1723). — 8. Arpentage et plan de trois pièces de terre en savart à Cernay (4 mars 1727). — 9. Bail à René Gellé, procureur au bailliage ducal de Reims, de la mairie de Cernay, dépendant de la mense abbatiale de Saint-Nicaise, avec les dîmes du bar de ladite mairie, pour neuf ans (17 juillet 1748). — 10. Bail pour neuf ans des dîmes en grains de Saint-Nicolas-de-Virlouzet en faveur de Julien Jobard, boucher à Reims (1^{er} décembre 1748). — 11. Adjudication donnée à Noël Belhomme du bail à trois six neuf de la mairie de Cernay et des dîmes de Saint-Nicolas-de-Virlouzet (4 avril 1758). — 12. Bail pour neuf ans

à Remi Legeay, maître boulanger, Martin Dimanche, et Daniel Mitteau, marchands bouchers, de la mairie de Cernay et des dîmes de Saint-Nicolas-de-Virlouzet (18 mai 1768). — 13-14. Reconnaissance par l'abbaye Saint-Nicaise que le chapitre de Saint-Timothée de Reims a le droit de percevoir trente setiers de froment sur les dîmes de Saint-Nicolas-de-Virlouzet (17 février 1773). — 15. Renouvellement pour neuf ans du bail en faveur de Legeay et Dimanche (4 décembre 1776). — 16-23. Entérinements des décisions d'arpentage, arpentage et plan de la dîmerie de Saint-Nicolas-de-Virlouzet (1784-1786). — 24. Mise en adjudication en trois lots des dîmes de Saint-Nicolas-de-Virlouzet et de la mairie de Cernay et, faute de preneur, désignation par les religieux du sieur Marlette, bourgeois de Reims, pour assurer les charrois pour le compte de ceux-ci (23 juin 1786). — 25-26. Bail pour neuf ans par l'abbaye Saint-Nicaise à Jean-Baptiste Drouet, boucher à Reims, de la mairie de Cernay et des dîmes de Saint-Nicolas-de-Virlouzet (7 avril 1788).

55 H 76. — 1 liasse (3 pièces dont 1 parch.).

1771-1777. — Cernion [Ardennes]. — 1. Bail donné par Nicolas Piette, curé de Lonny, au nom du chapitre de la Sainte-Chapelle de Paris, à Jacques Patran, curé de Cernion, de la trente deuxième partie des grosses et menues dîmes de Cernion (26 juillet 1771). — 2-3. Bail passé devant Louis Piette, notaire résidant au bourg de Rumigny, à Jacques Patran, curé de Cernion, de la trente deuxième partie des dîmes de Cernion (28 février 1777).

55 H 77. — 1 liasse (28 pièces dont 15 parch.), 1 sceau et 2 fragments.

1331-1770. — Chamery. — 1-2. Vente à l'abbaye Saint-Nicaise par Jean dit La Coque de la moitié d'une vigne assise au terroir de Chamery (22 août 1331); attestation de sceau (27 août 1338) (fragment de sceau). — 3. Don à l'abbaye Saint-Nicaise par Jean dit La Coque d'une pièce de vigne En Champ dolent, à Chamery (28 août 1338) (sceau). — 4. Vente à l'abbaye par Evrard Le Besgue et par sa femme d'une pièce de vigne à Chamery (7 septembre 1431). — 5. Vente à l'abbaye Saint-Nicaise par Jean dit Pierre, de Chamery, d'une pièce de vigne au lieu-dit Desur lus, audit Chamery (22 juin 1438). — 6. Vente à Jean Jaquier, abbé de Saint-Nicaise, pour l'abbaye, par Person Joua, de Chamery, d'une pièce de savart à Chamery, au lieu-dit En Tramblay (21 janvier 1479). — 7. Vente à l'abbaye par Perrotte, veuve de Jean Le Levrier, dit Le Page, de Chamery, d'une pièce de « savart à vigne » à Chamery, au lieu-dit En Muyre (31 décembre 1479) (fragment de sceau). — 8. Vente par Jean Mauclerc, vigneron à Chamery, à Remi Nondo, religieux à l'abbaye Saint-Nicaise, d'une pièce de vigne à Chamery, au lieu-dit En Bouyre (5 novembre 1492). — 9. Vente à Jean Willemet, procureur de l'abbaye Saint-Nicaise, pour celle-ci, d'une pièce de vigne à Chamery, au lieu-

dit En Greu (19 octobre 1495). — 10. Vente par Jean Demay et par Colette, sa femme, à Jean de Rethel, abbé de Saint-Nicaise, d'un jardin à Chamery, au lieu-dit A Lusse (5 juin 1501). — 11. Vente par jacquet et par Wiardin Lambert à Jean Willemet, abbé de Saint-Nicaise, d'une pièce de vigne à Chamery, au lieu-dit En Goula (6 janvier 1513). — 12. Vente par Thomasset Francquet et par Robinet Ludet, exécuteurs testamentaires d'Etienne Legrand, potier d'étain à Reims, à Jean Willemet, abbé de Saint-Nicaise, d'une pièce de vigne à Chamery, au lieu-dit A la Roize (5 mars 1517). — 13. Vente aux religieux de Saint-Nicaise par l'intermédiaire de dom Jean Lejeune, pitancier, par Jean Mauclerc, marchand, Jean Mauclerc, son fils, laboureur à Ville-en-Tardenois, d'une pièce de vigne à Chamery, au lieu-dit En Buyre (23 juin 1530). — 14. Vente à l'abbaye Saint-Nicaise par Colin Dumet, Meline, sa femme, Marie, veuve d'Evrard Le Besgue, d'une pièce de vigne sise à Chamery, au lieudit En Buyre (5 avril 1542, n.s.t.). — 15. Bail par l'abbaye à Jean Morel, vigneron à Chamery, d'une maison en ruines, cour, jardin et dépendances appartenant à la fabrique de l'église Saint-Nicaise (17 avril 1574). — 16. Vente à Jean Pignon, pitancier de l'abbaye Saint-Nicaise, au nom de celle-ci, par Jean Labre et par Nicaise Denys, vignerons à Chamery, d'une pièce de vigne à Chamery, lieu-dit En Buyre ; accord donné par Remiette Lecoint, femme de Nicaise Denis ; remise par Jean Morel, vigneron à Chamery, d'une vigne à Chamery au lieu-dit En Buyre, conformément à la vente faite ci-dessus par Jean Labre et par Nicaise Denis (1^{er} février - 14 mai 1575). — 17. Arpentage par Regnault Deniset, arpenteur à Ecueil, de maison, mesure, cour, jardin et vignes à Chamery, au lieu-dit la Rue du Sablon, à la requête de Thierry Forest, trésorier de Saint-Nicaise, et de divers habitants de Chamery (17 juillet 1586). — 18. Compte rendu d'arpentage par Nicolas Trouset, arpenteur royal à Sacy, de pièces de terre à Chamery, lieu-dit A la Mazure, appartenant à la Sainte-Chapelle de Paris (22 octobre 1665). — 19. Assignation destinée à Jean Courbier, mégissier à Reims, ayant à bail de l'abbaye Saint-Nicaise une maison et ses dépendances à Chamery, au lieu-dit la Rue du Sablon (12 janvier 1674). — 20-21. Arpentage d'une maison de Chamery louée à Jean Courbier, marchand mégissier à Reims, par l'abbaye Saint-Nicaise et plan figuré du village donnant la situation de la maison (16 mars 1674). — 22. Transaction entre l'abbaye Saint-Nicaise et Jean Blondel et consorts, héritiers de Remiette Morel, par laquelle les religieux retrouvent la propriété d'une maison à Chamery, rue du Sablon, qui avait été donnée en emphytéose à Jean Morel (21 avril 1676). — 23. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Jean Courbier d'une maison et d'un jardin à Chamery, en la rue du Sablon (13 mai 1677). — 24. Arpentage d'une vigne à Chamery, lieu-dit En la Melles, près de la maison de l'abbaye, appartenant à celle-ci, par Ponce Philippart, arpenteur royal (1683). — 25. Arpentage de plusieurs pièces de vignes, terres et savarts sis au terroir de Chamery, appartenant à la mense abbatiale de Saint-

Nicaise (6-7 février 1715). — 26. Reconnaissance par François Labassé, vigneron à Ecueil, tuteur d'Elizabeth et de Catherine Labassé, ses nièces, du bail à surcens d'une maison à Chamery, en la rue Sablon, chargée envers la fabrique de Saint-Nicaise de quarante sous de surcens (2 mai 1770), — 27-28. Arpentage de trois pièces de terre appartenant à la communauté à Chamery, l'une au lieu-dit les Burfes, les autres aux lieux-dits, les Pitances et la Grande pitance, contenant des vignes et de la terre pour les « terrer » (s.d., [XVIII^e s.]).

55 H 78. — 1 liasse (5 pièces dont 1 parch.), 1 sceau.

1158-XVIII^e s. — **Chaumont-Porcien [Ardennes]**. — 1-3. Donation par Gui [II], abbé de Saint-Nicaise, à César, abbé de l'abbaye de Chaumont, de tout ce que Saint-Nicaise possède au terroir de Remaucourt, c'est-à-dire l'autel avec l'église, les terres cultivées et incultes avec prés, pâtures, les dîmes et le cens, contre cinq muids de froment de rente annuelle à verser dans les greniers de Saint-Nicaise ; copie collationnée du 17 février 1663 et copie non datée (1158) (sceau). — 4. Arrêt du Parlement réglant le partage des biens de l'abbaye Saint-Bertaud de Chaumont-Porcien, comme suit : un tiers aux prieur et religieux et deux tiers à l'abbé commendataire (27 juillet 1630). — 5. Aide-mémoire des préciputs à prendre sur l'abbaye de Chaumont (s.d., [après 1704]).

55 H 79. — 1 liasse (12 pièces dont 4 parch.).

1709-1786. — **Cheppe (La)**. — 1. Bail par dom Pierre Saveaumare, procureur, et par Pierre Delacroix, cellier de l'abbaye Saint-Nicaise, pour celle-ci, à Charles Huget, laboureur à La Cheppe, des grosses dîmes de La Cheppe (29 novembre 1709). — 2. Bail à Nicolas et à François Huget, laboureurs à La Cheppe, du tiers des grosses et menues dîmes de La Cheppe et des novales (27 mars 1722). — 3. Reconnaissance par Nicolas Huget, Claude Blanche et Jean-Baptiste Bablot, fermiers des dîmes appartenant à l'abbaye Saint-Nicaise, que l'abbaye possède un tiers des grosses et menues dîmes et un certain nombre de redevances (18 février 1755). — 4. Devis des ouvrages à faire aux chœur et cancel de l'église de La Cheppe, à la charge des décimateurs (8 octobre 1765). — 5. Mémoire des ouvrages faits à l'église de La Cheppe par Hugues Guérin, maçon (1^{er} mai 1771). — 6. Rôle des terres appartenant à l'abbaye Saint-Nicaise sur le terroir de La Cheppe et sur les terroirs voisins (20 mai 1771). — 7-8. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise, à Réolle Gallois et à Jean Bossu, laboureurs à La Cheppe, d'une ferme provenant de l'abandon du curé, du tiers des grosses et menues dîmes et des novales (12 février 1778). — 9. Bail passé par le chapitre de l'abbaye Saint-Nicaise avec Réolle Gallois et Jean Bossu, laboureurs à La Cheppe, d'un préciput en espèce sur les grosses et menues dîmes (12 février 1778). — 10-12. Bail par l'abbaye Saint-

Nicaise à Réolle Gallois, laboureur à La Cheppe, du préciput de sept setiers et demi de seigle, treize bois-seaux de froment, quatre setiers et demi d'avoine, cent bottes de paille, quatre agneaux, quatre oisons, douze fromages et douze bottes de chanvre à prendre sur les grosses et menues dîmes (8 janvier 1786).

55 H 80. — 1 liasse (27 pièces dont 15 parch.), 2 sceaux.

1230-1759. — **Cormontreuil et Taissy**. — 1. Notification de la promesse d'un échange entre Robin de Cormontreuil et l'abbaye Saint-Nicaise d'une pièce de terre appartenant aux religieux près de leur grange de Cormontreuil contre un cellier audit terroir (juin 1230). — 2. Commission du bailliage de Vermandois à Perrard Bonnet, demeurant à Cormontreuil, pour régler les arrérages dus à l'abbaye Saint-Nicaise sur une vigne sise à Cormontreuil au lieu-dit En Petit mont (28 décembre 1422). — 3. Notification par l'officialité de Reims de l'abandon par Guillaume Linage et autres héritiers d'Isabelle de Villesauvage, au profit des religieux de Saint-Nicaise, exécuteurs testamentaires de ladite Isabelle, d'une vigne sise à Taissy, lieu-dit En Mont ferré (10 mai 1423). — 4. Notification par l'officialité de Reims de la vente par Thomas, dit courtois, demeurant à Taissy, à l'abbaye Saint-Nicaise, d'une vigne à Taissy, au lieu-dit En Mont ferré (22 mai 1424). — 5. Notification par l'officialité de Reims de la délivrance par les exécuteurs testamentaires de Thomassin Lechat, au curé de l'église Saint-Jean de Reims, d'une pièce de bois à Cormontreuil (17 janvier 1427, n.st.) (sceau). — 6. Notification par l'officialité de Reims d'un accord par lequel Jean Dehaus, demeurant à Cormontreuil, renonce, en faveur de l'abbaye Saint-Nicaise, à une pièce de terre sise à Taissy, au lieu-dit En Mont ferré (24 avril 1446). — 7. Notification par l'officialité de Reims de la vente par Guillaume Cauchon, demeurant à Reims, à l'abbaye Saint-Nicaise, d'une vigne à Taissy, au lieu-dit A l'Epinette (18 mai 1456). — 8. Notification par l'officialité de Reims de la donation par Jean Francequin, abbé de Saint-Nicaise, aux religieux de son monastère, de deux vignes à Cormontreuil, au lieu-dit En Laval dessous Mont ferré (21 janvier 1488, n.st.). — 9. Notification au bailliage de Vermandois de la vente par Jean Teinturier à l'abbaye Saint-Nicaise d'une pièce de vigne à Cormontreuil, au lieu-dit En Vigne gerbay (22 décembre 1507). — 10. Copie collationnée du testament de Jean Farsaulx, prêtre, par lequel il lègue aux religieux de Saint-Nicaise une pièce de vigne à Cormontreuil (13 mai 1510). — 11. Notification au bailliage de Vermandois, de la vente par Guillemin Multeau, demeurant à Cormontreuil, et Jean Fondrillon, boulanger à Reims, d'une vigne à Cormontreuil, au lieu-dit Aux Alleux (15 janvier 1540). — 12. Arpentage d'une vigne à Cormontreuil, au lieu-dit En Mont ferré, appartenant aux religieux de Saint-Nicaise (7 janvier 1543). — 13. Notification au bailliage de Vermandois de la donation par les enfants de Jean et Jeanne Lorot, demeurant à Reims de leur vivant, à

l'abbaye Saint-Nicaise, de deux vignes à Cormontreuil (25 janvier 1544). — 14. Notification au bailliage de Vermandois de la vente par Françoise, veuve de Gerardin Picart, demeurant à Cormontreuil, à l'abbaye Saint-Nicaise, d'une vigne audit terroir, au lieu-dit les Alleux (29 avril 1546). — 15. Notification par Charles des Ursins, abbé de Saint-Nicaise, de la confirmation par Pierre Lorot, prieur et aumônier en ladite abbaye, de la donation faite par feu sa mère, aux religieux, de deux vignes à Cormontreuil, En Mont ferré et Aux Alleux (30 mai 1546). — 16. Notification au bailliage de Vermandois de la délivrance par les exécuteurs testamentaires de Jacques Prévôt, notaire en la cour spirituelle de Reims durant sa vie, à l'abbaye Saint-Nicaise, d'un jardin à Cormontreuil (3 août 1549) (sceau). — 17. Arpentage et déclaration de vignes à Cormontreuil et Taissy (24 avril 1682). — 18. Extrait de l'arpentage d'une pièce de terre au terroir de Cormontreuil, lieu-dit Aux Lappes, à la requête des religieux de Saint-Nicaise (13 mai 1686). — 19-20. Marché passé entre les religieux de Saint-Nicaise et Jean Huret, vigneron à Cormontreuil, par lequel celui-ci s'engage à mettre en vigne une terre à Taissy, lieu-dit les Trésors ; arpentage de ladite terre (6 décembre 1688 - 16 mars 1689). — 21-22. Arpentages de vignes et terres, appartenant aux religieux, situées à Cormontreuil et à Taissy (s.d., [XVIII^e s.]). — 23. Adjudication de la mairie de Cormontreuil consistant en cens, droits seigneuriaux sur des pièces de terre à Cormontreuil, lieu-dit les Alleux, et sur deux maisons derrière l'église, et adjudication des dîmes en vin et grains appartenant à la mense abbatiale de Saint-Nicaise, en faveur de Jean-Baptiste Godinot et d'Etienne Collin, vignerons à Cormontreuil (5 juillet 1711). — 24. Bail pour six ans de la mairie de Cormontreuil passé par le chapitre de l'abbaye avec Etienne Collin et Remi Sommeria, demeurant à Montbré (16 juillet 1720). — 25. Bail par dom Charles-Armand de La Vie, prieur, et par le chapitre de l'abbaye à Remi Sommeria, vigneron, de la mairie de Cormontreuil (15 décembre 1724). — 26. Bail pour six ans de ladite mairie donné par dom Louis-Joseph Payen et par le chapitre de Saint-Nicaise à Pierre Godinot, Mathieu Godinot, Pierre Barbier et leurs femmes, vignerons à Trois-Puits (1^{er} février 1753). — 27. Adjudication aux mêmes de ladite mairie (1^{er} février 1759).

55 H 81. — 1 liasse (28 pièces) et 1 reg. pap. de 181 f°.

1163-1682. — Dagny-la-Cour [c^{ne} Dagny-Lambéry, Aisne] : cession de la cense à l'abbaye Saint-Nicaise contre Ham, près de Louvain, et de Sainte-Geneviève près de Chimay. — 1-5. Copies d'actes accordant ou confirmant à l'abbaye de Bonne-Espérance la possession de Dagny-la-Cour (1163-1343). — 6. Copie collationnée de l'affermage par le chapitre de l'abbaye Saint-Nicaise à Adrien Hannart, laboureur, puis à Nicolas Hannart et à Corneille Hannart, maire de Ham, de la terre et seigneurie de Ham

(1545-1669). — 7-8. Inventaires et analyses des pièces ayant servi pour l'échange des biens de Ham avec ceux de Dagny-la-Cour (s.d., [vers 1670]). — 9-27. Copies collationnées des pièces ci-dessus (11 mars 1676 - 11 juillet 1681). — 28. Approbation par Englebert, abbé, et par le chapitre de l'abbaye Notre-Dame de Bonne-Espérance, du contrat d'échange de Dagny-la-Cour contre Ham et Sainte-Geneviève près Chimay, intervenu le 2 juin 1677 (2 novembre 1680). — 29. Registre réunissant les copies collationnées des actes d'échanges de Ham, près de Louvain, et de Sainte-Geneviève, près de Chimay, contre la cense de Dagny-la-Cour, intervenu entre l'abbaye Saint-Nicaise de Reims et celle de Bonne-Espérance (f° 5-115) (les f° 1-4, 116-181 sont blancs) (1680-1682).

55 H 82. — 1 liasse (12 pièces).

1610-1778. — Dagny-la-Cour [c^{ne} Dagny-Lambéry, Aisne] : arpentages, déclarations et plans. — 1. Cahier des déclarations d'héritages de la cense de Dagny-la-Cour dressé par Jacques Varret, arpenteur à Landouzy-la-Ville (décembre 1610). — 2. Arpentage de la cense de Dagny par Durest, arpenteur, demeurant à Landouzy-la-Ville (décembre 1610). — 3. Arpentage, à la demande de Nicolas Chennart, religieux de Notre-Dame de Bonne-Espérance, de la cense de Dagny appartenant à ladite abbaye (22 août 1611). — 4. Arpentage par Gobert Fierret, arpenteur à Cury [Cuiry-les-Iviers], à la demande de Louis Constant, bailli de Bassigny et de Dagny-la-Cour, de la terre et seigneurie de Dagny-la-Cour appartenant à l'abbaye de Bonne-Espérance (28 mars 1662). — 5. Extrait de l'arpentage de Dagny-la-Cour faisant apparaître les tenants et les aboutissants de chaque parcelle (s.d., [XVII^e s.]). — 6. Arpentage des terres de Laurent Hourdeau (s.d., [XVII^e s.]). — 7. Affermage par le chapitre de Saint-Nicaise à Philippe-César Dupeuty, de Vervins, des seigneuries, moulin, cens, de Dagny-la-Cour (15 octobre 1720). — 8. Mesurage et arpentage de la terre et seigneurie de Dagny-la-Cour par Pierre Crion, arpenteur royal à Vitry, à la demande du chapitre de la Sainte-Chapelle de Paris, avec plans figurés et liste des tenants (20 décembre 1748). — 9. Note indiquant des pièces d'arpentage prêtées par Géruzet, cellier de Saint-Nicaise, à Piette, régisseur des biens de la mense abbatiale (23 novembre 1778). — 10. Etat des travaux faits au moulin de Dagny, fourni au chapitre de la Sainte-Chapelle de Paris auquel est unie la mense abbatiale de Saint-Nicaise par François Aubreville, Pierre Deliesse, Joseph Lepicier, Marguerite Deliesse, veuve de Jacques Sauvage, François-Alexandre Aubreville, Nicolas Cailloux, Jacques Genet, François Genet et Jean-Louis-Joseph Lecointe, tous possesseurs dudit moulin (s.d., [XVIII^e s.]). — 11. Plan d'arpentage de Dagny-la-Cour (s.d., [XVIII^e s.]). — 12. Plan général d'arpentage du domaine de Dagny-la-Cour (s.d., [XVIII^e s.]).

55 H 83. — 1 reg. pap. de 151 f°.

1678. — **Dagny-la-Cour** [c^{ne} Dagny-Lambercy, Aisne] : plans parcellaires. — 1. Plans parcellaires des terres et prés des habitants de Dagny-la-Cour (f° 9 v° — 136). Compte rendu de mesurage et arpenteage de la terre et seigneurie de Dagny-la-Cour par Dognyn, arpenteur à Plomion, avec la signature des intéressés (4 juillet 1678) (les f° 1-9 et 139-151 v° sont blancs).

55 H 84. — 1 liasse (7 pièces dont 1 parch.), 1 fragment de sceau.

1267-1777. — **Dontrien**. — 1. Vente par Drouard, fils de feu Gerbaud de Dontrien, et par Eudeline, sa femme, à l'abbaye Saint-Nicaise et à Robert de Saulx, clerc de l'abbaye Saint-Remi, agissant au nom de l'abbé et du couvent, d'une maison à Dontrien, entre la maison de Saint-Nicaise et celle de Fourquerin dit lespingeur (17 juin 1267) (fragment de sceau). — 2. Bail pour neuf ans à Thomas Quenet, laboureur à Dontrien, par le chapitre de Saint-Nicaise, des grosses et menues dîmes du lieu (10 avril 1722). — 3. Bail pour neuf ans par le chapitre de l'abbaye à Jean Guenart, laboureur à Dontrien, du quart des grosses dîmes de Dontrien et du tiers des menues dîmes de chair et laine (12 novembre 1746). — 4. Adjudication du quart des grosses dîmes de Dontrien, d'un préciput de trois setiers de grain, du quart des menues dîmes appartenant à la chambrière au profit du sieur Nouvelet (4 avril 1758). — 5-6. Expertise par Thomas Lecocq, maître maçon à Reims, à la demande des gros décimateurs de Dontrien, des ouvrages de maçonnerie faits à l'église par Hugues Guérin et montant de la quote-part payée par chaque décimateur ; note de travaux (3 août 1777). — 7. Devis des travaux à faire à l'église de Dontrien (9 octobre 1777).

55 H 85. — 1 liasse (3 pièces dont 1 parch.).

1778-1786. — **Estrebay** [Ardennes]. — 1-2. Bail pour neuf ans par dom Charles-François Géruzet, célérier de l'abbaye Saint-Nicaise, au nom de celle-ci, à Nicolas Leclerc et à François Robin, demeurant à Estrebay, du neuvième des grosses et menues dîmes d'Estrebay et du dix-huitième des grosses et menues dîmes de Laval-d'Estrebay (24 août 1778). — 3. Renouvellement du bail pour neuf ans desdites dîmes par dom Jacques-Antoine Lacheré, procureur de l'abbaye Saint-Nicaise, au nom de celle-ci à Nicolas Leclerc, manouvrier, et à François Robin, marchand, demeurant à Estrebay (14 mai 1786).

55 H 86. — 1 liasse (2 pièces).

1721-1770. — **Eteignières** [Ardennes]. — 1. Bail pour neuf ans par dom Charles-Armand de La Vie, prieur, et par le chapitre de l'abbaye Saint-Nicaise à Jean Teillinje, marchand à Eteignières, des grosses et

menues dîmes d'Eteignières (20 décembre 1721). — 2. Bail pour neuf ans par Nicolas Piette, curé de Lonny, mandataire du chapitre de la Sainte-Chapelle de Paris, à Jean pata, marchand au Gros-Caillou, paroisse de Regniowez, de la totalité des menues dîmes d'Eteignières appartenant à la mense abbatiale (28 mai 1770).

55 H 87. — 1 liasse (8 pièces dont 2 parch.).

1378-1779. — **Filaine** [c^{ne} Germaine]. — 1. Accord entre Jean Guiot, procureur de l'abbaye Saint-Nicaise, en vertu d'un acte de Pierre [Coquelet], abbé, et les habitants de Germaine, pour les bois de Filaine (5 juin 1378). — 2-3. Procès-verbal d'arpentage de Pierre Camuset, arpenteur juré à Avenay, et plan figuré de la ferme de Filaine dite la cense des Haies (22 décembre 1646, mars 1726). — 4. Reconnaissances de bornes au bois de Filaine, à Villers-Allerand, par Nicaise Plistet, arpenteur royal à Reims (5 décembre 1671). — 5. Plan et arpenteage d'une pièce de bois près de Germaine appelée le bois de Filaine (1672). — 6. Procès-verbal de partage par tiers des biens de Filaine, terroir de Germaine, entre le seigneur de Louvois, la communauté de Germaine et l'abbaye Saint-Nicaise (12 avril 1673). — 7. Plan du bois de Filaine appartenant à la Sainte-Chapelle de Paris, en bordure du bois du marquis de Louvois (s.d., [XVIII^e s.]). — 8. Bail par le chapitre de Saint-Nicaise à Robert Dubois, garde-chasse, et à Marie-Rose Lobé, sa femme, de la cense des Filaine, dite des Haies (7 décembre 1779).

55 H 88. — 1 liasse (46 pièces dont 2 parch.).

1662-1787. — **Fontaine-en-Dormois et Grateuil**. — 1. Procès-verbal de visite des réparations de l'église de Fontaine (8 mai 1662). — 2-4. Sentence pour le chapitre de la Sainte-Chapelle de Paris, abbé de Saint-Nicaise, les chapelains de Saint-Nicaise en l'église Notre-Dame de Reims, décimateurs de Fontaine, contre la communauté de Fontaine condamnée à faire les réparations à l'église et condamnée aux dépens ; signification de la décision à Antoine Gabreau, procureur syndic des habitants (15 mai - 23 juillet 1683). — 5. Accord pour les dîmes d'Ardeuil, Montfauxelles, Fontaine et Grateuil entre les chapelains de Saint-Nicaise, décimateurs en partie, et dom Saveaumare, procureur de Saint-Nicaise pour le chapitre de la Sainte-Chapelle de Paris (31 juillet 1700). — 6. Proclamation faite à la sortie de la messe aux habitants de Grateuil par Nicolas Marot, huissier à Autry, de leurs charges concernant les réparations de l'église (23 octobre 1701). — 7. Compte rendu par Jean Jobart, chanoine de la cathédrale de Reims, des dépenses faites pour le rétablissement des trois nefs des églises d'Ardeuil, Fontaine et Grateuil, au nom de Jacques Godard, prêtre infirme, cinquième chapelain du titre de Saint-Nicaise, conjointement avec le chapitre de la Sainte-Chapelle, abbé de Saint-Nicaise, les quatrième et sixième chapelains de Saint-Nicaise, tous décimateurs en partie (6 mai 1702). — 8. Recon-

duction pour trois ans du bail des dîmes de Grateuil conclu par le cellier de Saint-Nicaise avec Claude de Singly et Paul Guillaume (21 juin 1702). — 9. Bail par le chapitre de Saint-Nicaise des dîmes de Fontaine à Didier Nicaise et à Jean Huta, de Fontaine (15 juillet 1708). — 10-11. Bail desdites dîmes à Jean et à Didier Nicaise, laboureurs à Fontaine (30 octobre 1709 - janvier 1710). — 12. Bail en 1681 des dîmes de Grateuil, Ardeuil, Fontaine et Montfauxelles à Antoine Gabreau, Antoine Thiery et Nicolas Poteau, retranscrit après la mort du notaire (10 mars 1710). — 13-14. Engagement de Paul Guillaume, laboureur à Grateuil, de prendre à bail de l'abbaye Saint-Nicaise, les dîmes de Grateuil (29 juin 1711). — 15. Billet de Jean Nicaise, laboureur à Fontaine, prenant à bail de l'abbaye Saint-Nicaise un droit de dîme (24 juin 1712). — 16-17. Adjudication des dîmes de Grateuil au profit de Voirin Collot (17-18 juin 1714). — 18. Adjudication des dîmes de Grateuil au profit de Jean Drouet (11 juillet 1717). — 19-20. Bail des dîmes de Fontaine à Paul Peublan, chirurgien à Fontaine ; renouvellement (26 mai 1718, 25 juillet 1720). — 21-22. Bail à Jean Drouet, laboureur à Grateuil, des grosses dîmes de Grateuil (17 août 1721). — 23. Bail pour six ans des dîmes de Grateuil à Christophe Régnier, laboureur audit Grateuil (18 mars 1727). — 24. Bail des dîmes de Fontaine à Paul Peublan, chirurgien à Fontaine (mars 1727). — 25-26. Bail des dîmes de Grateuil à Christophe Régnier et des dîmes de Fontaine à Paul Peublan, chirurgien à Fontaine (10 septembre 1732). — 27. Réclamation par les chanoines de Notre-Dame de Reims, l'abbaye Saint-Denis et les supérieurs du séminaire de Reims des dîmes de Vieux-lès-Manre, contestées par les décimateurs d'Ardeuil et Montfauxelles (15 novembre 1741). — 28-29. Bail des dîmes de Grateuil à Antoine Noizet, laboureur à Grateuil, et de celles de Fontaine à Paul Peublan (25 mai 1745). — 30-31. Bail à Nicolas de Singly, laboureur à Grateuil, des dîmes de Grateuil (30 janvier 1754). — 32-34. Bail des dîmes de Fontaine à Jean-Baptiste Hannonet, curé de Fontaine (8 février 1754). — 35-38. Adjudication des deux neuvièmes des grosses et menues dîmes de Fontaine et Grateuil, respectivement à Jean-Baptiste Hannonet et à Nicolas de Singly (4 avril 1758). — 39-40. Bail des deux neuvièmes des dîmes de Grateuil à Nicolas de Singly (8 avril 1761). — 41-42. Bail des deux neuvièmes des dîmes de Fontaine à Jean-Baptiste Hannonet (9 avril 1761). — 43. Bail par dom Joseph Mayeur, prieur du prieuré Notre-Dame de Rozières, procureur des chanoines de la Sainte-Chapelle de Paris, à Paul Muzart, laboureur à Grateuil, des deux neuvièmes des grosses et menues dîmes de Grateuil, sauf la dîme du chanvre réservée à la Sainte-Chapelle (30 septembre 1770). — 44. Bail par le même à Jean-Baptiste Hannonet, curé de Fontaine-en-Dormois, des deux neuvièmes des dîmes dudit Fontaine (22 octobre 1770). — 45. Bail par Jean-Charles Petit, ayant procuration de la Chambre des comptes de la Sainte-Chapelle de Paris, à Sébastien Soudan, laboureur à Grateuil, et à Louis Marquet, laboureur à Fontaine, des deux neuvièmes des

dîmes de Fontaine et de Grateuil (27 juillet 1778). — 46. Bail par adjudication des deux neuvièmes des dîmes susdites à Sébastien Soudan, laboureur à Grateuil (29 novembre 1787).

55 H 89. — 1 liasse (2 pièces).

1710. — **Fontenelle [cne Antheny, Ardennes].** — 1-2. Bail pour neuf ans par dom Augustin Collet, prieur, et par le chapitre de l'abbaye à Elizabeth des Heutres, et à Gobert Massot, son mari, maître chirurgien, des grosses dîmes de Fontenelle, du quart des dîmes d'Hannappes, des dîmes de Logny, du tiers des dîmes de Bossus (8 février - 24 mars 1710).

55 H 90. — 1 liasse (3 pièces).

1746-1771. — **Foulzy [Ardennes].** — 1. Bail par le chapitre de l'abbaye Saint-Nicaise à Jacques Fourneau, laboureur à Foulzy, des grosses et menues dîmes de Foulzy appartenant à la mense abbatiale avec le trente-deuxième des grosses et menues dîmes de Cernion (16 novembre 1746). — 2. Bail à Nicolas-François Leroy, curé de Foulzy, des deux tiers des grosses dîmes et du tiers des menues dîmes de Foulzy, avec le trente-deuxième des grosses et menues dîmes de Cernion (23 novembre 1754). — 3. Bail donné par Nicolas Piette, curé de Lonny, au nom du chapitre de la Sainte-Chapelle de Paris, à Jeanne Midoux, veuve de Pierre Carré, aubergiste à Foulzy, des deux tiers des grosses dîmes et du tiers des menues dîmes de Foulzy (1^{er} juin 1771).

55 H 91. — 1 liasse (2 pièces).

1767-1775. — **Grève (La) [cne Saint-Marcel, Ardennes].** — 1. Bail pour neuf ans par dom Jean-Joseph Baudart, procureur de Saint-Nicaise, mandataire du chapitre de la Sainte-Chapelle de Paris, à Jeanne Jouval, veuve de Robert Juillon, demeurant à la Grève, d'une petite ferme sur le ban de la Grève (6 septembre 1767). — 2. Bail pour neuf ans à Jean-Nicolas Jullion, manouvrier, demeurant à la Grève, de ladite ferme (10 novembre 1775).

55 H 92. — 1 liasse (9 pièces dont 1 parch.).

1573-1750. — **Ham-les-Moines [Ardennes].** — 1. Bail à rente par Louis Deglas, seigneur de Ployart et de Ham, et par Isabeau de Mandre, sa femme, demeurant à Ployart, au maire et aux habitants de Ham de plusieurs pièces de terre audit Ham, moyennant aussi une journée de corvée par an et par habitant (9 avril 1573). — 2. Copie collationnée de la déclaration détaillée des biens et héritages dépendant de l'abbaye Saint-Nicaise, notamment du domaine de Ham-les-Moines et de Murtin (mars 1647). — 3. Requête d'André de Bignicourt, prieur, seigneur de Ham-les-Moines, afin d'ajourner Adrien Jolly, seigneur de Brésillon, Françoise de Cagnolle, sa femme, Jacques de Rimbert, seigneur de Toulis, Marguerite de Cagnolle, sa femme,

pour reconnaître au prieur de Ham-les-Moines la possession du prieuré dont ils ont pris à ferme les revenus, objet de la déclaration (17 mai 1659). — 4. Arrêt du Parlement de Paris rétablissant le chapitre de la Sainte-Chapelle de Paris en possession de la terre de Ham-les-Moines, qui avait été aliénée au profit d'André de Bignicourt, puis restituée à condition de dédommagement et non réclamée en temps voulu (10 janvier 1674). — 5. Arpentage de terres et pré appartenant à la demoiselle Jaspart à Ham (1713). — 6. Bail par l'abbaye à Elizabeth Henry, veuve de Jean Jaspart, demeurant à Mézières, de la terre et seigneurie de Ham comprenant les dîmes de Singly, Villers-le-Tilleul, Butz et Bulson (10 février 1713). — 7. Renouvellement du bail précédent (20 août 1721). — 8. Arpentage d'une pièce de pré, appartenant à la Sainte-Chapelle, près de Ham (16 septembre 1750). — 9. Arpentage d'une autre pièce de pré à Ham (16 novembre 1750).

55 H 93. — 1 liasse (5 pièces).

1746-1777. — **Hannappes [Ardennes].** — 1-2. Bail par le chapitre de l'abbaye Saint-Nicaise à Charles-Louis Denis, marchand drapier à Bossus, du quart des dîmes d'Hannappes (16 octobre - 4 décembre 1746). — 3. Bail à Jean Pata, demeurant au Gros-Caillou, à Regniowez, du quart des dîmes d'Hannappes, des deux tiers des dîmes de Logny-lès-Aubenton, du tiers des dîmes de Bossus et Evrigny, du neuvième des dîmes d'Estrebay, du dix-huitième des dîmes de Laval-d'Estrebay (4 avril 1761). — 4. Déclaration par Jean-Gérard Pierret, curé d'Hannappes, Bossus et Logny-lès-Aubenton des modalités de perception des dîmes d'Hannappes, de Logny-lès-Aubenton, de Bossus et d'Evrigny (22 octobre 1777). — 5. Bail passé avec Pierret, curé d'Hannappes, du quart des dîmes d'Hannappes, des deux tiers des dîmes de Logny-lès-Aubenton, du tiers des dîmes de Bossus et Evrigny, dépendant de la mense conventionnelle (22 octobre 1777).

55 H 94. — 1 liasse (110 pièces dont 1 parch.).

1654-1770. — **Hannogne [Ardennes].** — 1. Bail par le chapitre de la Sainte-Chapelle de Paris des dîmes en grain de Hannogne à Jean Philippot, laboureur audit lieu (2 juillet 1654). — 2. Adjudication des dîmes d'Hannogne à Jean Varlet (25 juin 1660). — 3. Sommation par Nicole de Villiers, veuve de Robert de Joyeuse, baron de Saint-Lambert, seigneur de Hannogne, adjudicatrice par bail indivis de la terre et seigneurie d'Hannogne, aux religieux de Saint-Nicaise, d'apporter leurs contrats d'acquisitions et d'échanges depuis trois ans pour être condamnés à payer les lods et ventes (1664). — 4. Bail à Etienne Varlet, maçon à Hannogne, des droits de dîmes en grains du terroir d'Hannogne (28 mai 1670). — 5-7. Bail des dîmes d'Hannogne à Charles Surpy, cordonnier audit lieu ; assignation de Charles Surpy pour justifier des réparations qu'il est tenu de

faire à l'église d'Hannogne conformément au bail ci-dessus (26 juin 1679-26 juin 1685). — 8-10. Mémoire des matériaux qu'il faut pour travailler aux chapelles de l'église d'Hannogne ; états des réparations à faire aux chœur et cancel de l'église (1685). — 11. Citation des décimateurs pour les réparations, notamment la congrégation de la Madeleine de Laon et la Sainte-Chapelle de Paris (27 septembre 1685). — 12. Demande faite au procureur de l'abbaye Saint-Nicaise par les chapelains royaux de la congrégation de la Madeleine fondée en la cathédrale de Laon, de faire toutes poursuites avec eux pour le recouvrement des deniers avancés pour les réparations de l'église d'Hannogne (1685). — 13-15. Discussion sur les parts à prendre aux réparations, entre la Sainte-Chapelle et les chapelains de Laon (1692-1729). — 16. Etat des travaux faits par le couvreur d'ardoises (20 mars 1694). — 17. Demande par Henri Falas, marguillier de l'église et fabrique d'Hannogne, au lieutenant en la justice d'Hannogne de saisie des dîmes, que l'abbaye Saint-Nicaise et la congrégation de la Madeleine, grands décimateurs, soient considérés comme n'effectuant pas les réparations de l'église auxquelles ils sont tenus et qu'ils perçoivent moins en conséquence (janvier 1700). — 18-19. Correspondance entre la congrégation de la Madeleine et le procureur de l'abbaye Saint-Nicaise pour procéder aux réparations ; pièce concernant un arrêt de condamnation pour réparation d'église (31 mars - 26 juin 1703). — 20-21. Supplique au bailli de Vitry par Nicolas et Claude Carlier, marguilliers d'Hannogne, touchant les dégâts constatés à l'église et les réparations à apporter ; assignation par Nicolas de La Pierre, sergent du grevier à sel de Château-Porcien, à Nicolas et Claude Carlier, marguilliers, de comparaître devant les maîtres des Requêtes du Palais à Paris (26 septembre-15 octobre 1703). — 22. Assignation à comparaître de Jean-Baptiste Legrand, curé d'Hannogne (15 octobre 1703). — 23. Accord donné au procureur de l'abbaye Saint-Nicaise par Verzeau, de la congrégation de la Madeleine, pour la prise en main de leurs intérêts communs dans les réparations de l'église (19 novembre 1703). — 24-25. Bail des dîmes d'Hannogne à Isaac Lesme, tailleur d'habits à Hannogne (8 avril 1711). — 26-27. Lettres de Legrand, curé d'Hannogne, l'une au père Sauvage, cellerier de Saint-Nicaise, lui transmettant l'avis favorable de Nouët, conseiller de Paris, sur la participation du curé aux réparations dues par les co-décimateurs, l'autre à dom Hibert, procureur de Saint-Nicaise, au sujet des réparations de l'église et de la démolition d'une tourelle (29 février 1716-18 août 1721). — 28. Réclamation par Sta, curé de Sévigny, du rapport de fer sur les terres d'Hannogne appartenant à Antoine Baudet, fermier de la Cense neuve dépendant de la Valroy, réponse du curé d'Hannogne et consultation juridique (28 août 1721). — 29-30. Quittance donnée par Jacques Lemaire, laboureur à Hannogne, à Jacques Gaigneur, fermier de l'abbaye Saint-Nicaise, pour des charrois

à Château-Porcien ; billet de Nicolas Carlier, maçon, affirmant avoir employé au chœur de l'église d'Hannogne des briques de chaux voiturées par Jacques Gaigneur (30 octobre 1721-10 janvier 1722). — 31. Lettres d'Agnet, chapelain et receveur des chapelains royaux de la Madeleine, à dom René Hibert, procureur de Saint-Nicaise, au sujet d'exemption partielle sur les réparations de l'église (2 janvier 1722). — 32. Lettre de dom Hibert à Sébastien Rousseau, couvreur à Château-Porcien, pour le règlement de ses réparations au chœur de l'église (27 juin 1722). — 33-34. Visite du chœur et des chapelles de l'église d'Hannogne ; mémoire des réparations à y faire (29 août 1722). — 35-43. Mémoires de réparations, correspondance (25 février-20 novembre 1723). — 44-45. Billet de dom Hibert priant Garrieux, fermier de l'abbaye Saint-Nicaise à Hannogne, de verser aux sieurs Rousseau trente livres pour réparations ; quitittance de Sébastien et Jean Rousseau, couvreurs, de la somme acquittée par dom Hibert (3-4 août 1724). — 46-49. Consultation de Clignet, avocat à Reims, destinée à prouver que les curés gros décimateurs comme les autres, doivent contribuer aux réparations ; réfutation du curé d'Hannogne qui veut jouir de mesures de faveur pour les réparations (27 octobre 1724). — 50-51. Bail pour neuf ans des dîmes d'Hannogne à Jacques Gaigneur, laboureur à Hannogne (24 janvier 1726). — 52-54. Assignation de l'abbaye Saint-Nicaise ; convocation, à la demande de l'abbaye, des autres co-décimateurs d'Hannogne (16 février-9 juillet 1726). — 55-56. Ajournement de Jean-Baptiste Legrand, curé d'Hannogne, sommé de faire exécuter le marché passé par M. de Savigny, chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, avec Sébastien Rousseau (29-31 juillet 1726). — 57-97. Pièces de la procédure pour les réparations entre Saint-Nicaise, la Sainte-Chapelle, l'abbaye de Signy, Jean-Baptiste Legrand, les chapelains de la Madeleine de Laon (3 octobre 1726-30 mai 1728). — 98. Avis de Clignet, avocat, disant, à l'encontre de Nouet, que les curés sont tenus de contribuer aux réparations, au prorata de leur part dans les dîmes (15 octobre 1727). — 99-100. Pièces de procédure de la Sainte-Chapelle du Palais à Paris contre Jean-Baptiste Legrand, curé d'Hannogne (22 décembre 1727-5 janvier 1728). — 101. Traité entre l'abbaye Saint-Nicaise et Legrand, accordant à celui-ci de ne contribuer que pour le tiers et non les quatre neuvièmes aux réparations de l'église d'Hannogne (17 janvier 1728). — 102-103. Bail par François Hibert, procureur de Saint-Nicaise, et par l'abbaye à Antoine Labarre, marchand, et à Anne d'Estable, sa femme, des grosses et menues dîmes d'Hannogne ; renouvellement (23 février 1735-7 février 1752). — 104. Résumé de procédure (s.d., [après 1735]). — 105. Adjudication des deux neuvièmes des dîmes d'Hannogne au même (30 mars 1758). — 106-110. Baux desdites dîmes à Antoine Labart, laboureur à Hannogne (2 avril 1761-17 avril 1770).

55 H 95. — 1 liasse (63 pièces dont 2 parch.).

1635-1770. — **Harcy et Sécheval [Ardennes].** — 1. Maintien par la Chambre des Requêtes du Palais à Paris de Jean Hermine, curé d'Harcy, en possession des novales et menues dîmes d'Harcy, à l'encontre d'Henri de Lorraine, archevêque de Reims, abbé de Saint-Nicaise, ayant pris fait et cause pour les fermiers des dîmes d'Harcy, Rimogne et du Châtelet (17 août 1635). — 2. Griefs, hors procès, exposés à l'intention du Parlement de Paris par Jean Hermine, curé d'Harcy, Rimogne et du Châtelet, appelant d'une sentence rendue le 23 octobre par le lieutenant général de Sainte-Menehould au bénéfice de François Thierry, curé de Rrocroi, qui s'était opposé à la perception par le premier curé des dîmes novales sur le bois de la Fontaine-à-l'Aulne et production de témoignages par celui-ci (10 mars 1664). — 3. Transaction faite entre la Sainte-Chapelle de Paris, représentée par dom Pierre Saveaumare, procureur de Saint Nicaise, et les habitants d'Harcy, pour les réparations de l'église (11 janvier 1680). — 4. Bail par Vincent de Launois, curé d'Harcy, Rimogne, Murtin, le Châtelet, Wartigny et autres lieux, à Gabriel Noël, marchand à Murtin, du tiers de toutes les grosses dîmes, des novales, des rapports de fer et du tiers des menues dîmes (5 décembre 1680). — 5. Bail par Jean Nonnon, maître d'école à Harcy, à Poncelet Lefort, Regnault Sandras, Hubert Lefort et Martin Legros, marchands aux Mazures, de toutes les dîmes sur les bois appelés bois d'Harcy et bois Huet (7 mars 1686). — 6. Mémoire concernant les bois d'Harcy et de Montcornet (1688). — 7-8. Plaintes contre le curé des Mazures prenant indûment des dîmes sur le gros bois de Montcornet, à l'encontre de l'abbaye Saint-Nicaise en la personne de son fermier à Sécheval (9 mars-17 juin 1700). — 9. Bail pour six ans par dom François Sauvage, cellerier de Saint-Nicaise, fondé de pouvoir, à Jean Raccourcy et à Jean Fay, marchands laboureurs à Harcy, des grosses dîmes dudit lieu, à condition, notamment, d'entretenir l'église (26 mai 1711). — 10. Lettre de Petitfils, fermier de l'abbaye Saint-Nicaise à Montcornet, à dom Sauvage, cellerier de Saint-Nicaise, l'avertissant du compromis peu favorable intervenu avec le curé pour les dîmes, devant son obstination et la longueur du procès (19 octobre 1713). — 11. Visite des réparations à faire aux chœur et chapelle de l'église de Sécheval dont la Sainte-Chapelle de Paris et le chapitre de Saint-Pierre de Mézières sont décimateurs (22 août 1722). — 12. Bail des grosses et menues dîmes d'Harcy par Elizabeth Henry, veuve de Jean Jaspard, fondée de pouvoir de l'abbaye Saint-Nicaise, à Jean Vaucher, demeurant à Ham-les-Moines (12 septembre 1722). — 13. Accord du 10 mai 1673 avant procès entre le chapitre de l'abbaye Saint-Nicaise et la communauté d'Harcy pour répartir les charges des réparations à faire à l'église du lieu dont signification a été faite au Parlement (1727). — 14. Résumé de pièces con-

cernant dîmes et réparations de l'église d'Harcy (s.d., [vers 1727]). — 15-38. Procès intenté par le chapitre de la Sainte-Chapelle contre Jean-Paul Soileau, curé d'Harcy, pour le faire contribuer aux réparations des chœur et cancel de l'église comme gros décimateur en partie d'Harcy ; condamnation dudit Soileau par les Requêtes du Palais à exécution le 27 juin 1727 et aux dépens (7 février-11 septembre 1727). — 39. Bail par les curés de Murtin, Wartigny, Bogny et Rimogne, de Tournes et Arreux, de Deville, de Lonny, de Sormonne et Ham-les-Moines, de Renwez, d'Harcy, de Montcornet, Cliron et Charouë, de Rrocroi, du droit de dîmes à la treizième gerbe en ladite contrée conformément à la division faite par les adjudicataires (29 juillet 1732). — 40-41. Engagement pris par les susdits de faire respecter contre quiconque leur accord au sujet des dîmes dans les forêts d'Harcy et du Châtelet (1^{er} octobre 1733). — 42. Bail par le chapitre de Saint-Nicaise à Jean Cochard, maréchal-ferrant à Harcy, de la moitié des grosses et menues dîmes d'Harcy (27 mars 1748). — 43. Demande de Jean-Paul Soileau, curé d'Harcy, d'assigner Robert Thibault, curé des Mazures, Lambert Pajon, marchand aux Mazures, et François Bouquier, curé de Deville, à comparaître devant le lieutenant général de Sainte-Menehould pour avoir empiété sur les droits de dîmes prétendus du premier dans la forêt d'Harcy (23 mars 1753). — 44-46. Réponse de Thibault et Pajon, reportant sur l'abbaye Saint-Nicaise et le chapitre de Mézières dont ils sont fermiers la responsabilité de leur action ; réponse de l'abbaye Saint-Nicaise ; congé donné à Jean-Baptiste Godelle, doyen du chapitre de Saint-Pierre de Mézières (5 juin-18 août 1753). — 47-49. Pièces de procédure pour l'abbaye Saint-Nicaise, défendeur, contre Jean-Paul Soileau, curé d'Harcy, demandeur, Robert Thibault, curé des Mazures, et Lambert Payen, marchand audit lieu (juillet 1753). — 50-51. Correspondance du sieur Godelle, doyen du chapitre de Saint-Pierre de Mézières, avec l'abbaye Saint-Nicaise pour la défense de ses intérêts contre Soileau (28 octobre-18 novembre 1753). — 52. Mémoire de défense de Jean-Baptiste Godelle contre Jean-Paul Soileau (8 janvier 1754). — 53-57. Moyens employés contre le curé d'Harcy (16 février 1754-18 juin 1755). — 58. Correspondance de Godelle avec l'abbaye Saint-Nicaise (avril 1755). — 59. Transaction au sujet de la dîme foncière des Mazures de Sécheval et d'Anchamps entre les décimateurs et Jean-Paul Soileau (30 juillet 1755). — 60. Adjudication par l'abbaye Saint-Nicaise de la moitié des grosses dîmes d'Harcy à Jean Dorbon, marchand à Bourg-Fidèle (30 avril 1758). — 61-62. Baux à Jean Cochart, laboureur à Harcy, des dîmes ci-dessus (27 mars 1761-18 juillet 1770). — 63. Bail par le chapitre de Saint-Nicaise à Jean Cochart, laboureur à Harcy, de la moitié des grosses dîmes d'Harcy (27 mars 1761).

55 H 96. — 1 liasse (47 pièces dont 5 parch.).

1525-1771. — **Hermonville et Cauroy [lès-Hermonville].** — 1-2. Vente par Drouyn Bachelier, marchand à Reims, à l'abbaye Saint-Nicaise, d'une pièce de bois à Hermonville, au lieu-dit Les Marcelaines (7 octobre 1525). — 3. Bail à surcens viager donné par l'abbaye Saint-Nicaise à Jean Garnier et à son frère d'une pièce de vigne à Hermonville, au lieu-dit Les Marcelaines, de deux pièces de bois dans le même lieu et d'une autre au terroir de Cauroy (12 décembre 1537). — 4. Déclaration des biens de l'abbaye en vignes et bois à Hermonville et à Cauroy-lès-Hermonville (1577). — 5-6. Echange entre Oudart Bernard, vigneron à Hermonville, et Nicolas Petit, sergent royal en l'élection de Reims, de deux pièces de vigne à Hermonville et notification par Jessor Meusnier, maire de la justice d'Hermonville pour l'abbaye Saint-Remi de Reims (1602). — 7. Vente par Simon Bogni, vigneron à Hermonville, à Oudart Bernard, aussi vigneron à Hermonville, d'un savart, au lieu-dit En Paradis (12 décembre 1621). — 8-9. Déclarations des bois appartenant à l'abbaye Saint-Nicaise à Hermonville et à Cauroy, coupés par Oudart Bernard qui se démet de son bail entre les mains de dom André de La Salle, pitancier (1632). — 10. Location pour douze ans par Nicolas Lebeau, laboureur à Villers-Franqueux, de tous les bois appartenant à l'abbaye à Hermonville et à Cauroy (6 décembre 1643). — 11-12. Sentence du bailliage de Vermandois remettant l'abbaye en possession d'une pièce de vigne sise à Hermonville, au lieu-dit les Rosières, qui avait été aliénée pour subvention royale en 1576 puis rachetée ; copie collationnée (18 janvier 1645). — 13. Certificat de Claude Bourin, manouvrier à Hermonville, attestant avoir livré pour Thibault Picotin, chanoine de Saint-Symphorien de Reims, du fumier sur une vigne à Hermonville, au lieu-dit les Rosières, provenant de la fondation de feu maître Picotin, chanoine de Notre-Dame de Reims (14 mai 1645). — 14. Quittance donnée par le même Picotin à l'abbaye Saint-Nicaise de trente livres pour les améliorations qu'il a apportées sur ladite vigne prise par l'abbaye sur la fondation dessus dite (17 avril 1646). — 15. Quitittance donnée à l'abbaye par le receveur de la fondation de Thomas Picotin de la somme représentant l'acquisition par celle-ci d'une pièce de vigne à Hermonville (17 avril 1646). — 16-17. Rôle et mémoire de pièces de bois appartenant à l'abbaye Saint-Nicaise à Hermonville et à Cauroy (1646). — 18. Définition de droits respectifs de Nicolas Lebeau, de Villers-Franqueux, et de Jean Plista, de Cauroy, sur un bois à Cauroy appartenant à l'abbaye (15 novembre 1647). — 19-20. Déclarations des bois d'Hermonville (1664-1668). — 21. Certificat de l'arpentage de plusieurs pièces de bois fait à la demande de l'abbaye à Hermonville et à Cauroy (18 avril 1671). — 22-24. Acquisitions par l'abbaye Saint-Nicaise de pièces de vignes en savarts à Hermonville, sur Denis Benant, vigneron, sur les administrateurs de la confrérie Notre-

Dame d'Hermonville et sur Simon Rollot, laboureur, et Nicole Picotin, sa femme, tous dudit Hermonville (24 décembre 1672-2 mai 1674). — 25. Achat par Nicolas Picotin, l'aîné, d'Hermonville, à la veuve de Lié Dalbon, vigneron, de la coupe pendant cinq ans de plusieurs pièces de bois à Cauroy appartenant à l'abbaye Saint-Nicaise (19 novembre 1676). — 26. Arpentage d'une pièce de bois de l'abbaye à Cauroy, au lieu-dit A la Grande naux (25 février 1683). — 27. Vente par Jean-Louis Valentin, greffier en chef du grenier à sel d'Aubenton, et par Perrette Auberte, sa femme, à Marguerite Rivart, veuve de Jacques Havart, de quatre pièces de vignes à Hermonville (9 mai 1698). — 28-29. Assignation et sentence du préarial de Reims contre des particuliers, notamment Jean Vuatier et Pierre Villain, vignerons à Cauroy, qui avaient enlevé du bois sur les coupes faites par Robert Lefebvre, vigneron à Hermonville (1701-1728). — 30. Quittance donnée par Marie Havart, veuve de Nicolas Guimber, et par Nicole Havart, veuve de Robert Leroux, héritières de Marguerite Rivart, de la vente qu'elles ont faite à leur frère Rigobert Havart des quatre pièces de vigne ci-dessus (6 mai 1716). — 31. Arpentage et plan de terre et carrière, à Hermonville, au lieu-dit En Paradis (1716). — 32-33. Vente faite à l'abbaye Saint-Nicaise par Rigobert Havart des quatre pièces de vigne susdites (17 janvier 1718). — 34. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à François Loison et à Robert Gourmet, vignerons à Villers-Franqueux, de la coupe des « bois-buissons » appartenant à Hermonville et à Cauroy (29 novembre 1718). — 35-36. Déclaration des bois et vignes, terres et savarts à Hermonville et à Cauroy et plan des vignes (1719). Une déclaration au XVI^e s. est jointe. — 37. Déclaration par Hubert Plista, vigneron à Hermonville, des bois appartenant à l'abbaye Saint-Nicaise, à Hermonville et à Cauroy (17 septembre 1726). — 38. Bail par l'abbaye à Robert Lefebvre, vigneron à Hermonville, de la coupe de bois-buissons à Hermonville et à Cauroy (11 décembre 1726). — 39. Plan figuratif des pièces de « bois-bois-cages » sis à Hermonville et Cauroy, suivant la déclaration d'Hubert Plista (décembre 1726). — 40-41. Vente faite à l'abbaye par Jean Pot-au-feu le moyen, vigneron à Hermonville, d'une pièce de terre à Hermonville, au lieu-dit En Faux vaille ; quittance à lui délivrée par dom René Hibert, cellier et procureur de l'abbaye Saint-Nicaise (5 juin 1728). — 42. Reconnaissance faite par Jean Caroll que la fosse terminant sa pièce de vigne et jouxtant une vigne de l'abbaye qui l'a annexée appartient désormais à celle-ci, moyennant dédommagement (20 mars 1735). — 43. Arpentage par Pierre Crion, de Nogent, et plan figuré de pièces de « bois-taillis » à Hermonville et à Cauroy (28 juin 1756). — 44. Bail par l'abbaye à Jean-Baptiste Charpentier, vigneron à Hermonville, d'une pièce de terre audit terroir, au lieu-dit le Champ vuatet et la Grève et de la coupe pour un an de pièces de bois à Hermonville et à Cauroy (25 juin

1762). — 45-46. Même bail à Jean-Baptiste et à Claude Charpentier (20 mai 1771). — 47. Déclaration des bois d'Hermonville et de Cauroy dépendant de l'abbaye Saint-Nicaise (s.d.).

55 H 97. — 1 liasse (62 pièces dont 13 parch.).

1258-1793. — Houdilcourt [Ardennes], Le Mesnil [^{cne} Houdilcourt, Ardennes], Poilcourt [-Sydney, Ardennes] : chapelle Saint-Léger, cense, moulin. — 1. Bornage des terroirs du Mesnil et d'Houdilcourt appartenant à Gérard [de Cernay], abbé de Saint-Nicaise, et de celui de Poilcourt appartenant à Jean Cuquerel, écuyer (avril 1258). — 2. Exécution par Jean dit Courlandon et par Adam de Barbi, exécuteurs testamentaires de Guillaume Morel, avocat au Parlement de Paris, de la volonté du défunt de fonder une chapelle en l'église Saint-Pierre d'Houdilcourt et d'y dire trois messes par semaine pour sa famille, la fondation étant garantie par l'achat de sept pièces de pré à Houdilcourt désignées dans l'acte et prévoyant la nomination comme chapelain de Jean Morelet, clerc, neveu du fondateur et fils de Jean Courlandon (8 août 1345). — 3. Notification et enregistrement par les vicaires et par l'official de Jean, archevêque de Reims, de la fondation ci-dessus, à la collation de l'abbaye Saint-Nicaise (6 octobre 1345). — 4-5. Vente faite à l'abbaye Saint-Nicaise par Nicolas de Lacourt, notaire royal et sergent du bailliage de Reims, de la moitié par indivis de maison, jardin, terre, prés et bois sis à Houdilcourt et à Poilcourt (16 septembre 1501). — 6. Copie d'un procès-verbal rédigé en présence de laboureurs d'Houdilcourt, portant partage entre l'abbaye Saint-Nicaise représentée par dom Jacques Joffrin, pitancier, et Jean Loillier, laboureur audit lieu, mandataire de Jean Labassée, notaire royal à Reims, des biens d'une cense sise à Houdilcourt (10 juin 1505). — 7. Rachat par Charles Juvénal des Ursins, abbé commendataire de Saint-Nicaise, et par l'abbaye à maître Jean Colbert, conseiller du roi, agissant en son nom, en celui d'Isabeau Josseteau, sa femme, et de tous les héritiers de feu Guillaume Josseteau, marchand bourgeois de Reims, ancien acquéreur de cense, moulin et autres biens de l'abbaye, conformément à l'édit du roi sur l'aliénation du temporel de l'Eglise, de l'ensemble de ces aliénations, suivant des modalités bien définies et la jouissance par le revendeur d'une partie des revenus de la cense (6 novembre 1565). — 8. Déclaration faite par Nicolas Brodeur, de Sault-Saint-Rémy, fermier d'une cense consistant en terres labourables, bois et grosses dîmes en grain, de l'appartenance de ces dîmes à la treizième gerbe à l'abbaye Saint-Nicaise qui les lui a bailliées, et énoncé des biens (27 avril 1622). — 9. Copie de déclaration d'arpentage des terres labourables dépendant de la seigneurie de l'abbaye à Houdilcourt (22-23 mai 1645). — 10. Arpentage d'un jardin situé à Houdilcourt que l'abbaye Saint-Nicaise donne en échange à un nommé

Geoffroy contre une pièce de terre, au lieu-dit Au Cartier (31 octobre 1647). — 11. Déclaration et arpentage des terres et bois-taillis composant la cense dite des Minettes appartenant à l'abbaye à Houdilcourt (1647). — 12. Vente par Jacques Brodeur, laboureur au Mesnil, près Poilcourt, à Gobert Faulx, meunier du moulin d'Houdilcourt, d'un petit jardin à Houdilcourt (12 novembre 1660). — 13. Vente par Nicolas Geoffroy à l'abbaye Saint-Nicaise, de vingt-neuf verges et demie de terre à Houdilcourt (20 décembre 1663). — 14. Vente par Nicolas Brodeur, d'Houdilcourt, à Jean Ravel, compagnon tailleur d'habits demeurant à Reims, d'une rente annuelle de quinze livres sur une maison à Houdilcourt (30 mars 1693). — 15. Cession par Jean Ravel à Jean Martinet, de Reims, des trois cents livres « faisant sort principal » des quinze livres de rente acquises ci-dessus (15 avril 1693). — 16. Cession par Jean Martinet à Jean Ravel de deux cents livres faisant le sort de dix livres de rente, partie de quarante-cinq livres constituées au profit du cédant (15 avril 1693). — 17-18. Cession par Jean Ravel à Jean Martinet de trois cents livres faisant le sort principal de quinze livres de rente (15-20 avril 1693). — 19. Copie pour Jean Ravel du nantissement fait par la justice d'Houdilcourt sur les biens de Nicolas Brodeur pour garantir la rente ci-dessus (7 juillet 1694). — 20. Cession par Jean Martinet, cardeur de laine, à l'abbaye Saint-Nicaise, des trois cents livres faisant le sort principal des quinze livres de rente constituée (14 août 1696). — 21. Mémoire dudit contrat (1704). — 22. Enquête menée auprès des habitants d'Houdilcourt par dom Pierre Saveaumare, procureur de Saint-Nicaise, sur la localisation de la chapelle Saint-Léger actuellement ruinée (21 avril 1697). — 23. Bail par adjudication à Louis Camu et à Jean Feru, laboureurs à Avaux, de pièces de pré sises à Vieux dépendant de la chapelle Saint-Léger, à la requête de Denis Ragot, titulaire de ladite chapelle (24 avril 1697). — 24-25. Baux par l'abbaye Saint-Nicaise à Pierre Renard, laboureur à Houdilcourt, de la cense et de la mairie d'Houdilcourt (6 mars 1710-17 mars 1722). — 26-27. Copies d'arpentage des terres de Saint-Léger situées sur le territoire d'Houdilcourt (18 mai 1712-15 décembre 1761). — 28. Bail à Jean Baudier, Jean Champenois et François Guiotin, laboureurs à Houdilcourt, des grosses dîmes d'Houdilcourt et du Mesnil (15 mars 1723). — 29. Bail pour neuf ans par l'abbaye Saint-Nicaise à Jean Forget, laboureur demeurant à Poilcourt, des dîmes de Poilcourt (8 octobre 1723). — 30. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Louis Lancereau, curé de Poilcourt, des grosses dîmes de Poilcourt dépendant de la mense conventuelle (14 avril 1752). — 31. Bail à Jean Devis, laboureur à Houdilcourt, des grosses dîmes d'Houdilcourt et du Mesnil (2 novembre 1754). — 32. Bail à Louis Renard, laboureur à Houdilcourt, de la mairie d'Houdilcourt et du Mesnil (23 novem-

bre 1754). — 33-34. Adjudication par Jean Turpin, Simone Baudier, veuve de Jean Devis, Nicolas Barbelet, François Brodeur et Nicolas Renard, laboureurs à Houdilcourt, des grosses dîmes d'Houdilcourt et du Mesnil (29 mars 1758). — 35. Adjudication à Louis Lancereau des deux tiers des menues dîmes d'Houdilcourt et du tiers des menues dîmes de Poilcourt (14 mars 1759). — 36. Bail à Louis Lancereau, curé de Poilcourt, des sept sixièmes des grosses dîmes et du tiers des menues dîmes de Poilcourt et des deux tiers des menues dîmes d'Houdilcourt (6 mai 1761). — 37. Bail à Nicolas Brodeur, laboureur à Houdilcourt, de la mairie d'Houdilcourt et du Mesnil appartenant à la mense conventuelle (24 décembre 1761). — 38. Bail à Mathieu de Perthes, Marc Billourdin, Jean-Baptiste Pocquet, François Brodeur, Nicolas Brodeur et Jean-Baptiste Turpin, laboureurs à Houdilcourt, des grosses dîmes d'Houdilcourt et du Mesnil (29 décembre 1761). — 39-41. Bail à Mathieu de Perthes, Henri Turpin, Marc Billourdin et Pierre Brodeur d'une ferme sise à Houdilcourt et des grosses dîmes d'Houdilcourt et du Mesnil (7 mars 1770). — 42-44. Bail des sept sixièmes des grosses dîmes et du tiers des menues dîmes de Poilcourt et des deux tiers des menues dîmes d'Houdilcourt à Pierre Tarte, curé de Poilcourt (2 octobre 1770). Joint le renouvellement du bail ci-dessus (1^{er} août 1780). — 45. Bail à Pierre Brodeur et à Henri Turpin de la mairie d'Houdilcourt et du Mesnil (22 décembre 1770). — 46. Contrat d'entretien des chœurs et cancels des églises de Poilcourt et Houdilcourt et du moulin d'Houdilcourt passé par le procureur de Saint-Nicaise avec Pinel, couvreur et vitrier à Asfeld (22 avril 1772). — 47. Bail à Jean-Pierre Oudin, garde-moulin au moulin de Pierrepont, du moulin banal à eau d'Houdilcourt (11 avril 1778). — 48. Bail à Pierre Dauphin, Augustin-Vincent Modaine, Etienne Modaine et Claude Bouquet, laboureurs à Vieux, d'une ferme à Houdilcourt appelée la petite cense de Saint-Léger (13 décembre 1778). — 49. Bail à Henri Turpin et à Pierre Brodeur, laboureurs à Houdilcourt, d'une ferme à Houdilcourt appelée la grande cense (30 décembre 1778). — 50-51. Bail des sept sixièmes des grosses dîmes et du tiers des menues dîmes de Poilcourt et des deux tiers des menues dîmes d'Houdilcourt à Jean-Baptiste Chanzy, curé de Poilcourt (18 mars 1782). — 52. Résiliation par Jean-Pierre Oudin, meunier au moulin d'Houdilcourt, du bail qui lui a été fait par l'abbaye du moulin d'Houdilcourt (19 juillet 1782). — 53. Bail à François Janvier, meunier, du moulin d'Houdilcourt (28 octobre 1782). — 54. Bail à Henri Turpin, Pierre Brodeur et François Brodeur, laboureurs à Houdilcourt, d'une ferme appelée la grande cense, de la mairie d'Houdilcourt et du Mesnil (27 avril 1786). — 55. Signification faite à Marc Billourdin, laboureur à Houdilcourt, de verser une certaine quantité de grains comme redevance due (18 juillet 1786). — 56. Vente à cens à Jean-Remy Turpin, charron à Houdilcourt, de huit

pieds de terrain à Houdilcourt pour agrandir sa maison (7 avril 1788). — 57. Bail à François Janvier, meunier du moulin d'Houdilcourt, du moulin dudit lieu et de la cense appelée la cense des Minettes (24 juin 1787). — 58-59. Fiches de sortie de documents (avril-mai 1793). — 60. Copie des droits et biens de l'abbaye à Houdilcourt, Poilcourt, Saint-Léger, Vieux (s.d.). — 61. Déclaration des terres labourables de la grande cense d'Houdilcourt (s.d.). — 62. Note concernant l'anticipation de Poilcourt sur le terroir d'Houdilcourt (s.d.).

55 H 98. — 3 registres (72 f°, 85 f°, 135 f° papier).

1678-1754. — Houdilcourt [Ardennes], Le Mesnil [^{cne} Houdilcourt, Ardennes] : terriers. — 1. Registre terrier de 72 folios : ordonnance royale autorisant la confection d'un terrier (f° 6-7) ; déclarations des biens (f° 7-67 v°) ; table (f° 69-72 v°) (1678-1679). — 2. Registre terrier de 85 folios ; déclarations de biens à Houdilcourt et au Mesnil (1679). — 3. Registre terrier de 135 folios : lettres de confection du terrier d'Houdilcourt et du Mesnil (feuilles non numérotées en tête et f° 1-2) ; déclarations des biens (f° 3-135) (1754).

55 H 99. — 1 liasse (6 pièces).

1752-1769. — Juzancourt [Ardennes]. — 1. Bail à Nicolas Rousseau, laboureur à Juzancourt, des quatre neuvièmes des dîmes de Juzancourt (17 avril 1752). — 2. Bail par adjudication desdites dîmes au même Rousseau (30 mars 1758). — 3-4. Même bail à Nicolas Rousseau (27 mars 1761). — 5-6. Bail à Jean-Nicolas Thierry, laboureur à la cense des Barres, desdites dîmes (9 juillet 1769).

55 H 100. — 1 liasse (1 pièce).

1753. — Leffincourt [Ardennes]. — 1. Bail pour neuf ans donné par dom Joseph Mutte, religieux à Saint-Nicaise, fondé de pouvoir de Madeleine de Reméon, religieuse en l'abbaye Saint-Laurent de Bourges, prieure du prieuré de la Presle, à Remi-Louis Guérin, demeurant à Châtillon-sur-Marne, des dîmes lui appartenant, en raison de son prieuré, à Leffincourt (5 janvier 1753).

55 H 101. — 1 liasse (15 pièces dont 4 parch.).

1256-1786. — Liart [Ardennes], Liardeau [^{cne} Aouste, Ardennes], La Ferée [Ardennes]. — 1. Vente par Gile, veuve de Gilon, chevalier, frère de Guillaume, seigneur d'Any, à G. [erard de Cernay], abbé de Saint-Nicaise, et à son abbaye de ses tenures, jardin, terre, près qu'elle avait à Liardeau, à côté de Liart (22 septembre 1256). — 2. Bail des dîmes de La Ferée par l'abbaye à Charles Goujon,

marchand à Liart (12 octobre 1723). — 3. Bail à Jean Lafollie desdites dîmes (29 mai 1724). — 4-6. Bail à Pierre Beuret le jeune, marchand, laboureur à Liardeau, de la cense de Liardeau dépendant de Saint-Pierre de Rumigny ; quittances d'impositions pour les décimes et le vingtième (21 juin 1768 - 14 avril 1777). — 7-8. Arpentage des biens du prieuré Saint-Pierre de Rumigny situés à Liart, Aouste et Prez près Liardeau ; plan desdits biens (5 juin 1771). — 9. Bail à Jacques Devost, curé de Liart et de La Ferée, des quatre neuvièmes des dîmes de La Ferée appartenant à la mense conventuelle et des deux tiers des dîmes que possédait le curé de Liart et La Ferée (22 novembre 1776). — 10. Bail à Jacques Devost, curé de Liart et de La Ferée, à Jean-Louis Forest, et à Pierre Loriette, laboureurs à La Ferée, des quatre neuvièmes des dîmes de La Ferée et des deux tiers que possédait le curé de Liart (22 novembre 1776). — 11-12. Bail à Joseph Beuret, laboureur à Liardeau, de la cense de Liardeau (18 août 1778). — 13. Bail par adjudication à Armand Goujon des deux tiers des dîmes de Liart et d'une pièce de terre à Liart, lieu-dit la Côte du chemin d'Aubigny (24 octobre 1778). — 14. Bail par adjudication en deux lots des dîmes de La Ferée et de la cense de Liardeau située aux terroirs de Liart, Prez et Aouste, à François Roussette, bourgeois, et à Jean Billaudet, laboureur, d'une part, à Pierre Prieux et à Jean-Baptiste Baudet, laboureurs à Aouste, d'autre part (31 juillet 1785). — 15. Même adjudication à Jean-François Bonnomet, marchand aux Bonnomet, paroisse de Liart, et à Pierre Lefebvre, laboureur au même lieu (23 avril 1786).

55 H 102. — 1 liasse (1 pièce).

1722. — Logny-lès-Aubenton [Aisne]. — 1. Bail passé pour neuf ans par le chapitre de l'abbaye avec Toussaint Grignart, demeurant à Logny, des dîmes de Logny, du tiers de celles de Bossus-lès-Rumigny, du neuvième des dîmes d'Estrebay, du dix-huitième de celles de Laval-d'Estrebay, d'un préciput de douze livres sur la seigneurie de Rumigny et des dîmes d'Hannappes (10 avril 1722).

55 H 103. — 1 liasse (14 pièces dont 5 parch.), 1 sceau et 1 fragment de sceau.

1520-1785. — Lucquy [Ardennes], Faux [Ardennes]. — 1-2. Vente par Guillaume Thomas, laboureur demeurant à Ecry, procureur, de Jean Leclerc, marchand, et de Marson, sa femme, de Rethel, à Jean Willemet, abbé, et à l'abbaye Saint-Nicaise de soixante et onze pièces de terre à Lucquy (22 mars 1520, n.st.) (fragment de sceau). — 3. Retrait par Jean Leclerc le jeune, fils de Jean Leclerc, marchand à Rethel, des biens vendus ci-dessus contre son droit et nouvelle vente (23 mars 1520, n.st.). — 4-5. Notification par Jacques Joffrin, abbé de Saint-

Nicaise, de la donation faite par Jean Willemet, précédent abbé, d'une maison à Reims, de trois fauchées de pré à Sery-en-Porcien et d'une cense à Faux et Lucquy, à la condition de célébrer son obit solennel en la chapelle de l'abbaye à Coucy ; ratification de Robert [III], archevêque de Reims (3 février 1529 - 12 mai 1530) (sceau). — 6-11. Arpentages de terres appartenant à l'abbaye à Lucquy (22 août 1572 - 6 juin 1698). — 12. Arpentage par Jean Guérin, arpenteur royal à Givry-sur-Aisne, à la demande de Pierre Namur l'aîné, laboureur à Lucquy, de terres et prés composant un corps de ferme appartenant à l'abbaye et plans figurés (16 octobre 1764). — 13. Bail par l'abbaye à Pierre Namur l'aîné d'une ferme sise à Faux et Lucquy (17 avril 1776). — 14. Bail à Jean-François Namur de ladite ferme (29 décembre 1785).

55 H 104. — 1 liasse (4 pièces dont 1 parch.).

1577-1661. — **Ludes.** — 1. Bail pour le chapitre de l'abbaye Saint-Nicaise à Oudart Fetizon, marchand tonnelier à Reims, de trois pièces de vignes en savart sises à Ludes, au lieu-dit Au Champ Richard (4 mai 1577). — 2-3. Sommation faite à Poncelette Fetizon, veuve de Jacques Multeau, huissier, et à Barthelemy Gelot, huissier, d'exécuter les termes du bail ci-dessus (1660-1661). — 4. Arpentage de pièces de vigne à Ludes appartenant à Poncelette Fetizon, veuve de Jacques Multeau, et à Barthelemy Gelot (28 février 1661).

55 H 105. — 1 liasse (6 pièces).

1722-1785. — **Machault [Ardennes].** — 1. Bail pour neuf ans à Remi Bacquenoy, laboureur à Machault, des grosses dimes dudit Machault (22 août 1722). — 2. Bail du douzième des dimes de Machault accordé à Henri Cacquet, laboureur à Machault (18 février 1747). — 3. Bail à Pierre Vitu, laboureur à Machault, des dimes ci-dessus (18 juin 1747). — 4. Renouvellement du bail en faveur de Marguerite Viellart, veuve de Pierre Vitu (27 mars 1766). — 5. Bail ci-dessus en faveur d'Antoine Huriaux, tailleur d'habits à Machault (26 mars 1775). — 6. Même bail passé avec Nicolas Lecocq (13 mai 1785).

55 H 106. — 1 liasse (1 pièce).

1251-1302. — **Manre [Ardennes].** — 1. Copie au XVIII^e s. de la donation à l'abbaye Saint-Nicaise par Henri [VI], seigneur de Grandpré, d'une rente sur son tonlieu de Manre et de la notification par Robert, seigneur de Manre, de cette donation (1251-1302).

55 H 107. — 1 liasse (3 pièces).

1724-1762. — **Mazures (Les) [Ardennes].** — 1. Bail à Denis Paramée, curé des Mazures et Sècheval,

des dîmes appartenant à l'abbaye Saint-Nicaise et au doyen de Mézières (7 mars 1724). — 2-3. Bail à Nicolas Chaineau, marchand à Anchamps, paroisse des Mazures, des quatre neuvièmes des dîmes des Mazures et dépendances (21 avril 1762).

55 H 108. — 1 liasse (9 pièces dont 2 parch.).

1711-1785. — **Ménil-Lépinois [Ardennes].** — 1. Bail pour six ans par l'abbaye Saint-Nicaise à Ponce et à Pierre Rocquet, laboureurs à Ménil-Lépinois, du seizième des dîmes de Lépinois appartenant à la mense conventuelle (16 mai 1711). — 2. Bail à Pierre Rocquet des mêmes dîmes (14 avril 1750). — 3. Adjudication à Ponce Lecocq, laboureur à Ménil-Lépinois, du seizième des grosses et menues dîmes de Ménil-Lépinois et du quarante-huitième des grosses dîmes de Lépinois (30 mars 1758). — 4. Renouvellement du bail en faveur de Ponce Lecocq (15 juin 1768). — 5. Bail à Jean Tourtebatte, laboureur à Aussonne, du quart des dîmes d'Aussonne et de la totalité de celle du terroir dit la Come le roy à Ménil-Lépinois, dépendant de la mense abbatiale (9 janvier 1770). — 6-7. Bail à Ponce Lecocq du seizième des dîmes de Ménil-Lépinois (16 novembre 1776). — 8-9. Renouvellement du bail en faveur de Ponce Lecocq (31 décembre 1785).

55 H 109. — 1 liasse (1 parch.), 1 sceau.

1458. — **Mesneux (Les).** — 1. Autorisation donnée à l'abbaye Saint-Nicaise par Jean [IV], archevêque de Reims, d'aliéner des pièces de vigne improductives sises aux Mesneux (15 mars 1458) (sceau).

55 H 110. — 1 liasse (6 pièces).

1714-1787. — **Monthois [Ardennes].** — 1. Bail pour neuf ans par l'abbaye Saint-Nicaise à Nicolas Thillois et à Catherine Garaudet, sa femme, des droits de dîmes de Monthois avec les rapports de fer (24 septembre 1714). — 2. Bail à Nicaise Leclerc, laboureur à Monthois, et à sa femme des dîmes de Monthois (2 février 1748). — 3. Bail des deux tiers des dîmes de Monthois et des deux tiers de celles de Singly, dépendant de la mense conventuelle (22 février 1759). — 4. Bail à Jean-Baptiste Leclerc, laboureur à Monthois, des deux tiers des grosses dîmes de Monthois, des deux tiers de celles de Singly, de vingt-deux parts sur quarante-deux des grosses dîmes d'Avègres et des rapporte de fer, dépendant de la mense abbatiale de Saint-Nicaise (27 mars 1761). — 5. Bail à François Dauphin et Jean-Baptiste Leclerc, laboureurs à Monthois, des deux tiers des dîmes de Monthois et Singly (20 janvier 1778). — 6. Bail pour neuf ans des deux tiers des dîmes de Monthois et Singly à Jean-Baptiste Leclerc et à François Dauphin, laboureurs à Monthois (29 novembre 1787).

55 H 111. — 1 liasse (6 pièces).

1662-1770. — **Mont-Saint-Remy [Ardennes]**. — 1. Bail par adjudications à Jean Marlot, bourgeois de Reims, des dîmes de Mont-Saint-Remy (29 juin 1662). — 2. Bail pour neuf ans à Jean Bibert, curé de Machault, du droit de dîmes à Mont-Saint-Remy (12 avril 1720). — 3. Bail pour trois ans à Nicolas Ponsart, laboureur à Mont-Saint-Remy, des deux neuvièmes des dîmes de Mont-Saint-Remy dépendant de la mense abbatiale et du droit de rapport de fer (17 décembre 1755). — 4-6. Bail par adjudication des deux neuvièmes des dîmes de Mont-Saint-Remy en faveur de Nicolas Ponsart, laboureur à Mont-Saint-Remy ; renouvellement (18 avril 1758 - 16 juin 1770).

55 H 112. — 1 liasse (9 pièces).

1724-1770. — **Morialmé [Belgique]**. — 1. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Remy Gilbert, maire de Morialmé, des dîmes de Morialmé dont les deux tiers appartiennent à l'abbaye (15 décembre 1724). — 2-5. Bail à Hermant Philipart, curé de Morialmé, des deux tiers des dîmes appartenant à la mense conventuelle de Saint-Nicaise ; procuration et renouvellement (13 avril 1754 - 7 avril 1759). — 6-8. Bail au comte de Bryas, baron de Morialmé, marquis de Malenghien, seigneur de Fumay et de Revin, des deux tiers des dîmes de Morialmé appartenant à la mense abbatiale ; procuration donnée à Jean-Baptiste Ninnin chanoine de l'église métropolitaine de Reims et proviseur du collège de Reims ; renouvellement (11 février - 15 mars 1762). — 9. Nouveau bail au comte de Bryas (25 octobre 1770).

55 H 113. — 1 liasse (5 pièces dont 1 parch.).

1282-1778. — **Murtin [cne Murtin-et-Bogny, Ardennes]**. — 1. Donation à l'abbaye Saint-Nicaise par Marie, dame de Rouvroy, femme de Guy, chevalier d'Hauteville, de tous ses droits sur le terroir de Murtin (19 janvier 1282, n.st.). — 2. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Jean-Baptiste Tanton, curé de Murtin et du Châtelet, du sixième des dîmes de Murtin, Wartigny, Bolmont et du Châtelet bas, du sixième des grosses dîmes de Sormonne et du Châtelet haut, des quatre neuvièmes des grosses dîmes du Châtelet bas, du tiers des dîmes de Rimogne, de la dîme du terroir appelé Saint-Nicaise ban Saint-Pierre au Châtelet bas, et autres dîmes (16 décembre 1752). — 3-4. Bail à Jean-Nicolas Huart, charpentier, et à Jean-Baptiste Huart, demeurant à Rimogne, représentés par Marie-Claude-Barbe Huart, sœur de la communauté du Saint-Enfant Jésus, du sixième des dîmes de Murtin, Wartigny, Bolmont et du Châtelet bas, du sixième des grosses dîmes de Sormonne, des quatre neuvièmes des grosses dîmes du Châtelet bas, de la dîme du terroir appelé Saint-Nicaise ban Saint-Pierre au Châtelet bas, du sixième de la dîme du terroir de Buitry, du sixième

des dîmes de Gambier, ban de Laval, et des rapports de fer (3-8 avril 1760). — 5. Saisie féodale par l'abbaye de Saint-Nicaise de la seigneurie de Murtin aliénée sans avoir acquitté les droits féodaux (12 juin 1778).

55 H 114. — 1 liasse (18 pièces dont 5 parch.), 2 sceaux et 1 fragment.

1298-1785. — **Neuflize [Ardennes], Merquillon [Ardennes]**. — 1. Amortissement par Louis [de Flandre], comte de Nevers et de Rethel, et par Jeanne, sa femme, des biens acquis par l'abbaye Saint-Nicaise dans ses fiefs, c'est-à-dire de pièces de terre à Merquillon (février 1298, n.st.) (sceaux). — 2. Vidimus par l'officialité de Reims de l'acte d'amortissement par le comte de Rethel des six pièces de terre ci-dessus (6 septembre 1317) (fragment de sceau). — 3. Quittance par Claude Cauchon, seigneur de Neuflize, de sommes versées par l'abbaye Saint-Nicaise pour le rachat de la foulerie de Merquillon sur la rivière de Retourne (30 janvier 1564). — 4-6. Procès-verbaux d'arpentages des terres, prés et bois de Merquillon (17 mai 1602 - 18 mai 1645). — 7-8. Déclaration de la terre et seigneurie de Merquillon « entre le moulin de Mondregicourt et le village de Neuflize » et copie de la déclaration fournie aux commissaires du roi pour les amortissements en 1515 (20 septembre 1643 - 23 avril 1645). — 9. Vente à l'abbaye Saint-Nicaise par Poncelet Charlot, laboureur à Neuflize, de plusieurs pièces de terre à Neuflize (2 décembre 1656 - 3 mai 1661). — 10-13. Arpentages et déclarations de la cense et ferme de Merquillon appartenant à l'abbaye Saint-Nicaise (26 avril 1695 - 21 mars 1758). — 14. Bail par l'abbaye à Sébastien Georquin, laboureur à Neuflize, des droits seigneuriaux de la terre de Merquillon (17 avril 1776). — 15-17. Plans d'arpentages des deux censes du petit couvent et de la cense de l'aumônerie possédées par l'abbaye Saint-Nicaise à Neuflize (8 décembre 1784). — 18. Bail à Sébastien Georquin des droits de la terre de Merquillon (4 décembre 1785).

55 H 115. — 1 liasse (37 pièces dont 9 parch.), 1 sceau et 1 fragment.

1256-1775. — **Neuville-aux-Tourneurs (La) [Ardennes]**. — 1. Copie d'une bulle du pape Alexandre IV confirmant la division opérée en 1253 par Thomas [de Beaumont], archevêque de Reims, de la paroisse de Neuville en deux nouvelles et l'attribution à l'infirmérie de l'abbaye Saint-Nicaise des dîmes de Fontenelle jusque là perçues par le curé de La Neuville [15 octobre 1256]. — 2-3. Reconnaissance par Jacques, seigneur de La Neuville, de dix livres de rente à La Neuville données à l'abbaye Saint-Nicaise par Jacques de Rumigny, son père, moyennant une messe quotidienne pour lui et sa famille ; confirmation de l'officialité de Reims (7 novembre 1263 - 14 janvier 1267, n.st.). — 4. Notification, par l'officialité de Reims, de la reconnaissance par Jacques, seigneur de La Neuville,

de ladite rente de dix livres (12 août 1268) (sceau). — 5-6. Reconnaissance par Colard, seigneur d'Aulnois en Vermandois, fils de Jacques de Rumigny, de la rente ci-dessus ; notification par l'officialité de Reims (27 juillet 1268 - janvier 1272, n.st.) (fragment de sceau). — 7. Copie d'un accord entre l'abbaye de Bucilly, d'une part, le chapitre de Laon et l'abbaye Saint-Nicaise, d'autre part, réservant aux seconds la perception et le rapport des dîmes d'Antheny et de La Neuville et d'un accord entre le chapitre de Laon et l'abbaye Saint-Nicaise pour les dîmes d'Auvillers, près d'Antheny, en 1250 et en 1275 (s.d.). — 8. Bail par le chapitre de Laon à Jean Rousseau, curé de La Neuville-aux-Tourneurs, des deux tiers des grosses dîmes et du tiers des menues dîmes de La Neuville (20 juin 1579). — 9. Sentence des Requêtes du Palais condamnant l'abbaye Saint-Nicaise à laisser le curé de La Neuville-aux-Tourneurs jouir des novales sur les terres défrichées depuis quarante ans (8 juillet 1613). — 10-11. Sentence contre Charles de Lorraine, duc de Guise et baron de Rumigny et autre sentence contre Louis Thiebault, fermier du domaine de La Neuville, les condamnant à verser à l'abbaye Saint-Nicaise les dix livres de rente données par Jacques de Rumigny sur les revenus de la terre de La Neuville, avec les arriérés (4 janvier 1624 - 18 mars 1726). — 12-13. Certificat de Robert Dey, grand archidiacre de l'église cathédrale de Reims, attestant que le curé de Foulzy a pour secours les églises d'Auvillers-les-Forges, d'Eteignères et de Regniowez, qu'il célèbre la messe tous les fêtes et dimanches à Foulzy et à Auvillers et qu'il a un vicaire à Regniowez, que le curé d'Anthenay a pour secours l'église d'Auge où il célèbre la messe tous les dimanches et fêtes, que le curé de La Neuville-aux-Tourneurs a pour secours l'église de Beaulieu où il dit la messe dimanches et fêtes (25 septembre 1664). — 14. Traité, en cours de procès, entre dom René Ravineau, cellier de l'abbaye Saint-Nicaise, représentant le chapitre de la Sainte-Chapelle de Paris, et Gratien Portebois, cordonnier, représentant les habitants de La Neuville, par lequel les habitants procéderont aux réparations de l'église, moyennant une redevance (10 juin 1666). — 15-16. Reconnaissance faite par Jean Gillet, curé de La Neuville, qu'il doit payer aux abbés de Saint-Nicaise quinze livres à la Saint-Martin chaque année, moyennant quoi il jouira de la moitié des prés et terres attachés à la cure que le curé a abandonnés pour la portion congrue (21 décembre 1672). — 17. Accord entre le curé de La Neuville-aux-Tourneurs et l'abbaye Saint-Nicaise, mentionnant l'abandon par celui-ci de sa pension contre la portion congrue (28 juin 1677). — 18. Demande de justification par le chapitre de la Sainte-Chapelle à Antoine Beugniet et à Jacques Fouan, marguilliers de l'église de La Neuville-aux-Tourneurs, de l'emploi qu'ils ont fait des deniers reçus pour les réparations de l'église (13 juin 1679). — 19. Supplique adressée à l'abbaye Saint-Nicaise par Jean Noizet et Pierre Legros, de La Neuville-aux-Tourneurs, sous-fermiers de la moitié des dîmes dudit lieu, pour Pierre Henry et Jean Gaspard, de

Mézières, la stérilité ne leur ayant laissé que la moitié du revenu escompté, comme l'attestent Froidmont, curé, et les maire et échevins de La Neuville (1^{er} avril 1699). — 20. Lettre dudit curé à l'abbaye Saint-Nicaise rappelant l'obligation pour les fermiers de l'abbaye de procéder aux réparations de l'église conjointement avec lui (29 avril 1704). — 21. Assurance donnée au cellier de l'abbaye Saint-Nicaise par Jacques Piermé, curé de La Neuville-aux-Tourneurs, qu'il passera bail des dîmes de La Neuville et de Beaulieu, son secours ; mention de continuation de bail au profit du même qui donne pouvoir pour les louer à M. Soileau, curé d'Antheny (1^{er} juin 1711 - 16 avril 1717). — 22. Rétrocession par le curé de Plomion à Jacques Piermé de la moitié des dîmes de La Neuville, conformément au bail passé avec l'abbaye Saint-Nicaise (19 octobre 1713). — 23. Bail pour neuf ans des dîmes de La Neuville à Jacques Piermé (20 juillet 1724). — 24-27. Baux renouvelés au profit de Jacques Piermé des dîmes de La Neuville (7 janvier 1733 - 21 septembre 1758). — 28-30. Bail à Jacques-Antoine Bouré, curé de La Neuville-aux-Tourneurs, des dîmes de l'abbaye Saint-Nicaise et renouvellement (6 juin 1759 - 29 décembre 1767). — 31. Bail pour neuf ans à Jacques Dardenne, laboureur, de terres et prés dans la prairie d'Aouste (14 juin 1768). — 32. Déclaration faite par Jacques Antoine-Remy Bouré, curé de La Neuville-aux-Tourneurs, qu'il opte pour la portion congrue (2 janvier 1769). — 33. Lettre de Piette, procureur au bailliage de Rumigny, à Baudart, procureur de l'abbaye Saint-Nicaise, au sujet du rajustement de l'affermage de la dîme de La Neuville-aux-Tourneurs (13 février 1769). — 34. Bail pour neuf ans par Piette, représentant la Sainte-Chapelle, à Nicolas Beugnet et à Jean Radeau, laboureur et cabaretier à La Neuville, de toutes les dîmes de La Neuville (26 avril 1770). — 35. Expertise par François Duval, entrepreneur de bâtiments, de Laon, voyer du chapitre cathédrale de Laon, des réparations à faire aux chœur et cancel de l'église de La Neuville, communes audit chapitre et à l'abbaye Saint-Nicaise (4 septembre 1775). — 36. Requête adressée par Gillet, curé de La Neuville, au chapitre de la Sainte-Chapelle pour employer le revenu de six années de dîmes qu'il doit à la réédification de son église brûlée par les troupes du duc de Wurtemberg (s.d.). — 37. Memorandum de documents concernant La Neuville détenus par l'abbaye Saint-Nicaise (s.d.).

55 H 116. — 1 liasse (30 pièces dont 6 parch.), 2 sceaux.

1226-1775. — Neuville-en-Tourne-à-Fuy (La) [Ardennes] : cense de Rouvroy, dîmes. — 1. Notification de la vente faite à l'abbaye Saint-Nicaise par Garnier de Grivy et Julianne, sa femme, d'une rente de deux setiers de seigle à prendre sur la « maison » de Rouvroy (avril 1226). — 2. Reconnaissance par Ernoul de Rouvroy, écuyer, seigneur de Germiny, des droits de justice de l'abbaye Saint-Nicaise sur la maison de Rouvroy (26 février 1303, n.st.) (sceau). — 3.

Sentence de l'officialité de Reims, prise à la demande de Pierre Leroy, curé de La Neuville, contre Jennot Beauny, paroissien qui avait contesté l'appartenance au curé des dîmes du lieu (16 février 1516, n.st.) (sceau). — 4-7. Baux de la cense dite des Royaux à La Neuville successivement à Pierre Lambin, curé du lieu, et à Simon Gantelet, Remy Beauny et Etienne Lecocq, laboureurs à La Neuville (1656-1685). — 8. Requête des habitants de La Neuville contre Poncelet Lampy, estaminier audit lieu, qui a détourné des sommes qu'ils lui avaient confiées pour régler des dettes de la communauté (22 juin 1669). — 9-16. Baux des dîmes de La Neuville-en-Tourne-à-Fuy par le chapitre de Saint-Nicaise à Jean et Jacques Beauny, Remi Choffin, Thomas et Pierre Rousseau, Pierre Barrois, laboureurs à La Neuville, et à Nicolas Lacourt, curé (1697-1722). — 17. Arpentage de la cense de Saint-Nicaise appelée la cense Rouvroy par Pierre Defer, arpenteur à Avaux-la-Ville, avec plans (novembre 1700). — 18-22. Baux de la cense et ferme de La Neuville à Ponce Lecocq, Ponce et Jacques Rousseau, Jean et Hubert Lesbaudins, Jean et Simon Barrois, Pierre Vallart et Jean Beauny, Nicolas Barrois et Rigobert Bourin, laboureurs à La Neuville (1716-1741). — 23-26. Procès pour dîmes opposant l'abbaye Saint-Nicaise aux successeurs de Jacques Beauny, leur créancier, représentés par Laurent Maillard (1717-1718). — 27-28. Déclarations des terres labourables à La Neuville et à Germiny et de la cense appelée Rouvroy (1741-1758). — 29-30. Bail pour neuf ans de la ferme de Rouvroy à Hubert Buneau et à Pierre Barrois, puis à Charles Thierrard, tous laboureurs à La Neuville (7 juillet 1768 - 25 novembre 1775).

55 H 117. — 1 liasse (23 pièces dont 17 parch.),
3 fragments de sceaux.

1263-1667. — Novion-Porcien [Ardennes]. — 1. Copie de la donation à l'abbaye Saint-Nicaise par Jean de Sommevesle, seigneur de Novion, et par Agnès de Coucy, sa femme, d'un muid de froment de rente annuelle à prendre aux assises de Novion (15 décembre 1263). — 2. Reconnaissance par Robert de Sommevesle, châtelain de Vitry-en-Perthois, seigneur en partie de Novion, frère de Jean de Sommevesle, et par Marguerite, sa femme, de ladite donation (mars 1275, n.st.). — 3. Approbation par Arnoul de Beaufort, chevalier, seigneur de Sery et de Lalobbe, et par Alice, sa femme, de ladite donation (avril 1284). — 4-6. Accord en cours de procès entre l'abbaye Saint-Nicaise et Jean de Barbençon, seigneur de Jeumont, du Châtelet et de Novion, obligeant ce dernier à verser chaque année pendant six ans six setiers de froment, mesure de Château-Porcien, et à acquitter ensuite la rente d'un muid de froment dessus dite ; vidimus par Jean Chardon, bailli de Reims, et copie de vidimus (8 octobre 1455 - 2 septembre 1490). — 7. Vidimus par l'officialité de Reims de l'accord ci-dessus (2 mars 1499, n.st.). — 8-9. Arbitrage de Jean Cauchon, seigneur de Sillery, Ludes et Puisieux, garde des terres appartenant au chapitre de

Reims et à l'abbaye Saint-Remi de Reims, et de Pierre Boulet, procureur du roi pour les aides et gabelles en l'élection de Reims, dans le conflit opposant l'abbaye Saint-Nicaise à Jean de Suzanne, seigneur de Thugny, détenteur du tiers de la seigneurie de Jean de Barbençon, obligeant ce dernier au versement du tiers des douze setiers de froment de rente dus ; reconnaissance de sceau (22 avril - 15 mai 1501) (fragment de sceau). — 10-12. Reçu de Pierre Chantereau, pitanier de l'abbaye Saint-Nicaise, et de l'abbaye Saint-Nicaise au seigneur de Cerny et à Jacques Chastelain, receveur de Novion-Porcien, pour madame de Cerny, des douze setiers de froment dus (1507-1552) (fragments de sceaux). — 13. Procuration donnée par Jean de Suzanne, seigneur de Cerny, Thugny et Trugny, à Jean Coutant, procureur au Parlement de Paris, pour le représenter audit Parlement dans le procès ci-dessus (7 décembre 1552). — 14-17. Appointements dans le procès engagé par l'abbaye Saint-Nicaise (18 avril - 11 juillet 1553). — 18. Sommation pour Adam Le Charlier, marchand, demeurant à Rethel, ayant droit de l'abbaye Saint-Nicaise pour les douze setiers de froment de rente contre les procureurs et receveurs des terre et seigneurie de Novion-Porcien appartenant, d'une part au comte de Bossus, gouverneur de Hollande, amiral du roi d'Espagne et seigneur pour les deux tiers de Novion à cause de Charlotte de Warchin, sa femme, et, d'autre part, à Françoise de Suzanne, veuve de Charles de Fouilleuse, dame de Flavacourt (6 mars 1571). — 19. Procuration donnée par l'abbaye Saint-Nicaise à Sébastien de Rouvroy, religieux en celle-ci, pour recevoir les onze années de rente due par le seigneur de Bossus pour sa terre de Novion (22 mai 1575). — 20. Reconnaissance de la rente ci-dessus due à l'abbaye pour Novion-Porcien par François Patou, cordonnier, et Anne Potier, sa femme (12 avril 1600). — 21-22. Sommations faites aux seigneurs de Novion d'acquitter la rente de onze setiers (9 juin 1644 - 3 octobre 1667). — 23. Condamnation de Denis Pastoureaud, demeurant à Cerny, fermier des assises de Novion-Porcien, à acquitter à l'abbaye Saint-Nicaise la rente de onze setiers (24 septembre 1676).

55 H 118. — 1 liasse (3 parch.), 2 sceaux et 2 fragments.

1338-1783. — Oiry. — 1. Vidimus par la prévôté de Paris d'une vente faite la même année à l'abbaye Saint-Nicaise par Guyot de Saint-Lambert, seigneur d'Oiry, de dix fauchées de pré au terroir d'Oiry, lieu-dit En Grand pré, et d'une donation de six autres fauchées de pré au même lieu (19 mai 1338). — 2. Amortissement par Jeanne de Navarre des prés d'Oiry et de trente-six setiers d'avoine de rente annuelle à Bissey (janvier 1339, n.st.) (sceaux et fragments). — 3. Bail pour neuf ans par dom Charles-François Geruzet, procureur de l'abbaye Saint-Nicaise, à Jean-Baptiste-Nicolas Balourdet, laboureur à Plivot, d'une pièce de pré à Oiry, lieu-dit En Grand pré, appelé le pré de Saint-Nicaise (7 juillet 1783).

55 H 119. — 1 liasse (61 pièces dont 14 parch.), 2 sceaux et 1 fragment.

1202-1789. — **Pargny-Resson [Ardennes]** : cense, cure, dîmes. — 1. Aumône faite à l'abbaye Saint-Nicaise par Herbert de Sorbon, prêtre, d'un pré sis à côté de Resson, moyennant un usufruit viager à son retour de croisade (1202). — 2. Approbation par Hugues [II], comte de Rethel, de l'aumône faite à l'abbaye par Ponçard de Sery, chevalier, avant sa conversion, du huitième de la dîme de Pargny (1204). — 3. Reconnaissance, devant l'officialité de Reims, par Richard, maire de Rethel, fils de feu Espinet, et par Marie, sa femme, de la vente faite à l'abbaye Saint-Nicaise de la part qu'ils avaient dans la dîme de Pargny et de Resson (mai 1247) (sceau). — 4. Approbation par Jean, comte de Rethel, de la vente faite à l'abbaye par Richard, maire de Rethel, et par sa femme, du huitième de la dîme de Pargny et de Resson (mai 1247). — 5-6. Echange entre Guibert, abbé, et l'abbaye Saint-Nicaise, et Renaud de Resson et Agnès, sa femme, de huit journaux et demi de terre à Resson contre la même étendue à Sault (mai 1283 - mars 1296, n.st.) (sceau). — 7. Accord entre l'abbaye Saint-Nicaise et les chanoines de Sainte-Nourrice de Reims au sujet des rapports de Pargny et de Resson (avril 1290) (fragment de sceau). — 8. Vidimus par l'officialité de Reims d'un acte d'Oudard, maréchal de Champagne, portant notification en 1214 par Eudes d'Aulnay, maréchal de Champagne, de la vente à l'hôpital de Rethel, par son neveu Eudes de Sausseuil d'un muid de grains sur la dîme de Pargny, avec l'accord de son frère Guillaume et de ses sœurs Odierne, Adeline, Cécile et Marguerite (9 février 1377, n.st.). — 9-11. Notification par Robert d'Estouteville, garde de la prévôté de Paris, de l'accord entre Jean du Fossé, procureur de l'abbaye Saint-Nicaise, demandeur, et Nicolas Gossemart, procureur de Nicole Maigret, curé de Pargny, défendeur, par lequel le second est maintenu en possession et saisine de la cure de Pargny, le droit de patronage et de présentation à la cure revenant, en tout état de cause, à l'abbaye Saint-Nicaise, en cas de vacation ; copie (7 février 1456, n.st. - 2 juin 1456). — 12. Reconnaissance par Christophe Serval, prêtre au diocèse de Reims, qu'il est mal fondé au possesseur de la cure de Pargny et Doux, pour lesquelles il a reçu des provisions de l'archevêque de Reims (22 juillet 1650). — 13. Condamnation de Gilles Leroy et de Nicolas Nicart, de Pargny, à verser au chapitre de la Sainte-Chapelle l'arriéré des dîmes pour quatre ans, avec provision du tiers dû pour chaque année (18 août 1654). — 14-37. Baux des dîmes de Pargny-Resson à divers particuliers (1655-1789). — 38-39 Réclamation d'acquittement des dîmes au sieur Martinet de Resson, fermier des dîmes de Pargny pour l'abbaye Saint-Nicaise (8 novembre 1657). — 40. Accord pour le partage des dîmes fait entre l'abbaye, d'une part, les sieurs Brulé et Martinet, d'autre part (17 juillet 1662). — 41-46. Baux et sentences justifiant que le curé de Pargny a perçu six setiers de froment et six d'avoine sur les dîmes de Pargny, de 1610 à 1664

(s.d., [vers 1665]). — 47. Adjudication des dîmes et de la cense de Pargny (23 juillet 1669). — 48. Mandement de Charles-Maurice Le Tellier, archevêque-duc de Reims, assurant au seigneur de Pargny, la possession de la chapelle à gauche du maître-autel (22 février 1673). — 49. Copie de l'obligation faite aux habitants de Pargny-Resson de faire les réparations à l'église de Pargny, moyennant participation de l'abbaye Saint-Nicaise, l'un des décimateurs du lieu (9 juillet 1674). — 50. Signification par le curé de Pargny du choix qu'il a fait de la portion congrue, à la suite de la déclaration royale du 29 janvier 1686 (13 juillet 1688). — 51. Arpentage de la cense de Pargny par Pierre Defer, arpenteur à Avaux-la-Ville (7 mai 1701). — 52. Délibération sur le point de savoir si les décimateurs de Pargny peuvent prélever la dîme sur l'enclos de trois arpents de vigne dépendant du château de Resson (11 mars 1723). — 53. Délibération pour savoir si les réparations de la chapelle de Pargny incombent aux seigneurs ou aux décimateurs du lieu (27 août 1737). — 54. Mandement de Louis XV, roi de France, condamnant Louis Lefebvre, curé chapelain de la chapelle de Pargny, à verser trois cent trente et une livres à l'abbaye (23 juin 1741). — 55. Procès-verbal dressé par les receveurs des dîmes de Pargny-Resson du refus du sieur de Fürstenberg, seigneur de Doux, d'acquitter la dîme sur une pièce de vigne (1^{er} décembre 1742). — 56. Arpentage de la cense de Pargny fait par Fournier, arpenteur royal (28 août 1743). — 57. Sommation faite au curé de Pargny, décimateur pour un quart des dîmes du lieu, de participer pour un quart aux réparations de l'église paroissiale (23 janvier 1750). — 58. Lettre du sieur Rogelet de Resson, à dom Doulcet, procureur de l'abbaye Saint-Nicaise, au sujet de l'irrigation de près leur appartenant (25 septembre 1759). — 59-60. Renonciation des décimateurs à la perception de la dîme sur l'enclos de vigne du sieur de Fürstenberg (s.d.). — 61. Réponse au sieur de Fürstenberg sur les droits de terrages respectifs de l'abbaye et de lui-même à Resson (s.d.).

55 H 120. — 1 liasse (30 pièces dont 8 parch.).

1263-[XVIII^e s.]. — **Pargny-Resson [Ardennes]** : chapelle du château de Resson. — 1. Notification, par l'officialité de Reims, de la présentation à la chapelle de Resson de Renaud de Rethel, fils de Fillonne, à la demande de Wyllain, fils d'Agnès de Resson (17 décembre 1263). — 2-3. Reconnaissance par Wyllain de Resson, écuyer, du droit qu'a l'abbaye Saint-Nicaise de présenter à la chapelle de Resson ; copie (17 décembre 1263). — 4-5. Désignation, par l'officialité de Reims, de Renaud de Resson comme curateur de Wyllain, fils d'Agnès de Resson ; copie (17 décembre 1263). — 6-8. Fondation par Renaud de Resson, chevalier, et par Agnès, sa femme, d'une chapelle dans la demeure de Renaud ; copies (16 août 1273). — 9. Approbation par Jean de Mutry, chevalier, de la fondation faite par Renaud de Resson et par

Agnès, sa femme (4 décembre 1273). — 10. Confirmation par l'officialité de Reims de la fondation ci-dessus (17 octobre 1275). — 11-13. Confirmation d'Ernout de Resson, écuyer ; copie ; reconnaissance de sceau (décembre 1303 - 6 février 1304, n.st.). — 14. Copie de la désignation par Jacques [Joffrin], abbé de Saint-Nicaise, de Jean Guériot comme prêtre desservant la chapelle fondée au château de Resson (4-5 février 1527). — 15-16. Sentence au profit du sieur Jean Bernard nommé à la chapelle de Resson (15 novembre 1621). — 17-18. Copies de la sentence conférant à Jean Bernard la chapelle d'Arson et d'une consultation au Parlement au sujet de la chapelle (15 novembre 1621 - 28 décembre 1699). — 19. Copie de nomination en blanc à la chapelle de Resson (7 octobre 1644). — 20. Note sur les baux de la chapelle d'Arson ou de Resson (s.d., [XVII^e s.]). — 21. Reçu par le procureur des décimes au diocèse de Reims de décimes dus par le chapelain de la chapelle d'Arson ou de Resson (28 mars 1681). — 22. Déclaration des terres et prés de la chapelle d'Arson ou de Resson (1^{er} septembre 1684). — 23. Reçu de décimes de ladite chapelle (29 janvier 1692). — 24-25. Prise de possession par Jean Raillart, prêtre du diocèse de Reims, de la chapelle de Resson (12 septembre 1692). — 26. Lettre au sujet des droits de l'abbaye sur la chapelle d'Arson ou de Resson (3 décembre 1692). — 27. Procuration d'Antoine de Cellières, aumônier du roi, abbé de l'abbaye Saint-Etienne de Bassac et chapelain de la chapelle Saint-Michel d'Arson, pour bailler à ferme les biens et revenus de ladite chapelle (17 juillet 1693). — 28-30. Notes et copies diverses sur la chapelle de Resson (s.d., [XVII-XVIII^e siècles]).

55 H 121. — 1 liasse (3 pièces).

1723-1747. — Raucourt [Ardennes], Villers-devant-Raucourt [Villers-Maisoncelle, c^{ne} Maisoncelle-et-Villers, Ardennes]. — 1. Bail pour neuf ans par l'abbaye à Jean Louis et à Jean Cadet, marchands à Raucourt, des dîmes de Raucourt et de Villers-devant-Raucourt (15 mars 1723). — 2. Bail pour neuf ans à Guillaume Borgnet, curé de Villers-devant-Raucourt, de la moitié des dîmes de Villers dépendant de la mense conventuelle (30 avril 1747). — 3. Bail pour neuf ans à Jean-Baptiste Percebois, huissier royal, demeurant à Raucourt, des deux neuvièmes des dîmes de Raucourt dépendant de la mense conventuelle (1^{er} décembre 1747).

55 H 122. — 1 liasse (39 pièces dont 29 parch.), 10 sceaux et 3 fragments.

1200-1712. — Reims : justice de l'abbaye Saint-Nicaise. — 1. Donation par Guillaume I^r, archevêque de Reims, à l'abbaye Saint-Nicaise, d'un de ses bourgeois rémois (1200) (sceau). — 2. Commission de maintenue de la justice de l'abbaye Saint-Nicaise contre les empiètements de l'archevêché de Reims (26 septembre 1283). — 3. Sentence du bailliage de Vermandois

attribuant la justice de la rue de Saubourg à Reims à l'abbaye Saint-Nicaise au détriment de celle de Saint-Remi (13 avril 1315). — 4. Notification par l'abbé de Saint-Remi de l'accord survenu avec l'abbaye Saint-Nicaise qui garde la propriété de la justice en la rue de Saubourg à Reims contre vingt-cinq sous parisis de rente à verser annuellement aux religieux de Saint-Remi (31 mai 1321) (fragment de sceau). — 5-6. Renvois de sujets de l'abbaye Saint-Nicaise de la prison de la Porte-Mars où ils étaient détenus dans une prison du ban de ladite abbaye (22 octobre 1343, 3 avril 1352). — 7. Lettres de Jean II, roi de France, notifiant l'annulation d'un procès au Parlement de Paris entre le chapitre cathédral de Reims et l'abbaye Saint-Nicaise qui prétendaient l'un et l'autre avoir droit de haute, moyenne et basse justice sur une maison en la rue de Saubourg (12 décembre 1353) (fragment de sceau). — 8. Notification par le bailliage de Vermandois de l'accord à l'amiable entre le chapitre cathédral et l'abbaye Saint-Nicaise pour la justice en la rue de Saubourg (15 janvier 1354, n.st.) (sceau). — 9. Sentence du bailliage de Vermandois réglant le différend entre l'abbaye Saint-Nicaise et le chapitre cathédral lors de la succession de Jean Dilly, chanoine de l'église Sainte-Nourrice de Reims, qui avait choisi l'abbé de Saint-Nicaise comme exécuteur testamentaire (1363) (sceau). — 10. Sentence du bailliage de Vermandois maintenant la justice de l'abbaye Saint-Nicaise, malgré les protestations du chapitre cathédral, sur une maison près du grenier des pitances de ladite abbaye où demeurait, de son vivant, Jean Dilly, chanoine de Sainte-Nourrice de Reims (21 octobre 1363). — 11-12. Affirmation par le chapitre cathédral de ne plus troubler l'abbaye Saint-Nicaise dans l'exercice de sa justice temporelle à Reims ; reconnaissance de sceau (31 mars - 3 avril 1365) (sceau et fragments). — 13. Ordonnance de Charles V, roi de France, réglementant les appels des sentences de l'abbaye Saint-Nicaise au bailliage de Vermandois ; les religieux en effet qui avaient droits de haute, moyenne, et basse justice en plusieurs lieux du Vermandois se sont plaints au roi que des plaideurs interjetant appel de leurs sentences devant le bailli laissent dormir leur procès à Laon jusqu'à la prochaine session, puis appellent de rechef, mais s'abstiennent encore de tout acte de procédure et ainsi de suite plusieurs fois pour retarder une condamnation prévisible. Pour remédier à cet état de fait l'ordonnance déclare que les appellants doivent faire en sorte que leur affaire passe à Laon à la première session suivant leur appel, faute de quoi ils paieront une amende de soixante sous parisis aux justiciers de première instance lesquels, nonobstant l'appel, pourront faire exécuter leur sentence (1374). — 14-15. Procès-verbal d'autopsie dressé par la justice de l'abbaye Saint-Nicaise pour une femme trouvée morte et transportée en l'aumônerie ; reconnaissance de sceaux (15 novembre 1421 - 3 juin 1424) (sceaux). — 16-17. Sentence de la justice de l'abbaye Saint-Nicaise contre Simonet Le Bourguignon, cuisinier en ladite abbaye, pour certains vols ; reconnaissance de sceaux (11 janvier 1422, n.st., 23 juin 1424) (sceau). — 18-19.

Sentence arbitrale du chapitre cathédral de Reims en faveur de l'abbaye Saint-Nicaise contre Pierre Solet, curé de l'église Saint-Jean à Reims, qui refusait de reconnaître à ladite abbaye ses droits de juridiction à l'entour de sa paroisse ; reconnaissance de sceaux (23 juin 1422 - 7 septembre 1423) (sceau). — 20. Acte du notaire Jean de Blessonne constatant que, devant lui et devant des témoins, Jehan Le chat, maire du ban de Saint-Nicaise et son sergent Jehan Jacquemin, avaient restitué à Pierre de Sept-Saulx, appariteur de la cour de Reims représentant Jehan, prêtre curé de Verzy, la somme de 2 sols 6 deniers qu'ils avaient indûment confisquée audit Jehan pour avoir introduit des vins dans son cellier, quoique celui-ci soit exempt de toutes taxes et impositions (10 février 1432, n.st.). — 21. Notification de l'appel au bailliage de Vermandois de Jeannette, femme d'Antoine Le Masson, qui était lépreux, parce qu'elle avait été expulsée pour quelque méfait du ban de l'abbaye Saint-Nicaise à Reims (11 avril 1502). — 22-23. Lettres du roi Louis XII et notification au bailli de Vermandois ordonnant de faire avancer la procédure, les assises ne se tenant que tous les deux ans (22-28 avril 1502). — 24. Notification par le bailliage de Vermandois de la requête présentée par ladite Jeannette en l'hôtel abbatial de Saint-Nicaise aux termes de laquelle elle demande de se tenir à Reims, malgré son bannissement, où elle pourra gagner sa vie en filant sa quenouille alors qu'en dehors de la ville elle est réduite à mendier (7 juillet 1502). — 25. Lettres de collation de l'office de franc-sergent délivrées par l'abbé de Saint-Nicaise à Colesson Doynet (30 septembre 1505). — 26-27. Revendication au bailliage de l'archevêché de Reims par Colesson Doynet, puis par son fils Jean, d'être remis en qualité de franc-sergent de l'abbaye Saint-Nicaise à la juridiction des religieux, bien qu'ils demeurent à Reims au ban de l'archevêché (13 août - 23 décembre 1518) (sceau). — 28. Ordre donné aux chapelains et vicaires du diocèse de Reims par Jehan Jabot, chanoine, d'exécuter entièrement le contenu des lettres des officiaux de Reims attachées audit ordre (4 janvier 1531, n.st.). — 29. Lettre des officiaux de Reims à Jehan Jabot, chanoine de Reims, au sujet de Jehan Petit, marchand, qui est redévable envers l'abbaye de Saint-Nicaise d'une somme de 16 livres parisis depuis le 11 novembre dernier. Ils lui demandent de contraindre Jehan Petit, son justiciable, à satisfaire l'abbaye dans le délai de huit jours sous peine d'excommunication (4 janvier 1531, n.st.). — 30-31. Mandement du roi François I^e au bailli de Vitry lui prescrivant d'obliger les notaires, scribes et autres personnes publiques à lui présenter les titres et documents concernant le procès pendant par devant le Grand Conseil entre l'abbaye Saint-Nicaise et le procureur du bailli de Vermandois pour qu'il en fasse prendre des vidimus, des copies ou des extraits (13 février 1531, n.st.) (sceau). — 32. Opposition des religieux de Saint-Nicaise à un arrêt du cardinal de Guise, archevêque de Reims, qui condamnait l'abbaye par défaut ; ladite abbaye déclare l'archevêque incomptent parce qu'il n'a aucun droit

de justice dans le ban où les faits de la cause s'étaient passés, à savoir dans le ban de Saint-Nicaise qui a toujours joui de ses droits de justice pour l'exercice desquels elle entretient bailli, maire, échevins, procureurs, greffiers et sergents (s.d., [après 1579]). — 33. Procès-verbal par le procureur de l'abbaye Saint-Nicaise de la chute d'un enfant dans un puits de la rue Saint-Jean à Reims (25 août 1645). — 34. Lettres de provision de greffier en la justice de l'abbaye Saint-Nicaise accordées à Claude Tauxier, notaire royal à Reims (29 août 1672). — 35. Certificat de bonne conduite concernant Claude Tauxier donné par Charles Godinot, chanoine de Saint-Symphorien de Reims, et Michel Guillemin, maire de la justice de Saint-Rémi de Reims (29 août 1672). — 36-37. Sentence du bailliage de Saint-Nicaise condamnant Jacques Lespagnol, notaire royal, Jean Colignon, menuisier et Philippe Filquin, fils de feu Philippe Filquin et de Marie-Jacobé de La Salle, à verser des dommages-intérêts à Jean Maillet, jardinier à Reims, en réparation des insultes qu'il lui ont lancées (27 décembre 1700). — 38-39. Procès-verbaux d'expositions d'enfants en l'église ou sur les terres de l'abbaye Saint-Nicaise (5 avril 1709 - 9 juillet 1712).

55 H 123. — 1 liasse (1 parch.).

1255. — **Reims : maîtres d'école au ban Saint-Nicaise.** — 1. Sentence arbitrale du chapitre de Reims entre les religieux de l'abbaye Saint-Nicaise et l'écolâtre qui se disputent la présentation et la nomination des maîtres des écoles au ban Saint-Nicaise (9 juillet 1255).

55 H 124. — 1 liasse (18 pièces dont 8 parch.), 1 sceau et 1 fragment de sceau.

1175-1758. — **Reims : droits de stellage et rouage.** — 1-2. Reconnaissance par Henri, archevêque de Reims, de l'achat fait par lui à l'abbaye Saint-Nicaise de quatre moulins à Saint-Hilaire contre un droit de stellage rémois de huit muids de blé à percevoir chaque année en quatre terres (1175) ; confirmation par Pierre, légat apostolique (s.d.). — 3-4. Confirmation par Guillaume, archevêque de Reims, de l'échange susdit auquel il ajoute une maison à Saint-Pierre-à-Arnes contre quatre muids de blé de stellage rémois ; copie (1178). — 5. Bulle du pape Lucius III confirmant l'acte ci-dessus [1184-1185]. — 6. Confirmation par Philippe-Auguste, roi de France, des actes susdits de Henri et Guillaume, archevêques de Reims (1186). — 7. Vente par le chapitre de Saint-Timothée de Reims à l'abbaye Saint-Nicaise d'une grange à Reims avec les cens, droits de justice et de stellage pour quarante sous parisis de rente annuelle (octobre 1254) (sceau). — 8. Arrêt du Parlement contre Martin Hurtel, fermier de la vicomté de Reims, qui troubloit l'abbaye Saint-Nicaise dans la perception des douze muids de blé de stellage (2 décembre 1424). — 9. Sentence des sénéchaux de l'archevêché et des chanoines du chapitre cathédral condamnant

Martin Hurtel, fermier de la vicomté de Reims, pour avoir perçu un droit de rouage sur tous les forains qui achètent ou vendent du vin à Reims, même en la rue Saint-Nicaise qui est la juridiction de l'abbaye (7 décembre 1426) (fragment de sceau). — 10-11. Sentences du bailliage de l'archevêché de Reims condamnant l'abbaye Saint-Nicaise à verser un droit de stellage à Claude Oudinet, receveur de la vicomté, pour avoir vendu du seigle aux administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Reims (19 mai - 9 août 1651). — 12. Bail par les religieux de Saint-Nicaise à Nicolas Magnan, receveur de l'abbaye Saint-Remi de Reims, du droit de stellage des grains qui se vendent en la seigneurie de l'abbaye Saint-Nicaise à Reims (28 janvier 1726). — 13. Promesse par Claude Champagne et consorts, bourgeois de Reims, de prendre à bail le droit de stellage de l'abbaye Saint-Nicaise à Reims (décembre 1730). — 14. Bail par les religieux de Saint-Nicaise à Pierre Duchêne, maire du ban Saint-Remi de Reims, de leur droit de stellage des grains qui se vendent sur la seigneurie de l'abbaye à Reims (17 janvier 1739). — 15-16. Exploit d'huissier à Claude Champagne et à la veuve du sieur Langlois, fermiers de la vicomté de Reims, pour vérification de la qualité des grains livrés à l'abbaye Saint-Nicaise (10 décembre 1745). — 17-18. Bail par les religieux de Saint-Nicaise de leur droit de stellage des grains qui se vendent en la seigneurie de l'abbaye à Reims à Jean-Baptiste Landrelle, perruquier, à Jean-Baptiste Carengeot, laboureur, et à Pierre Galichet, marchand à Reims (16 mars 1758).

55 H 125. — 1 liasse (33 parch.), 1 bulle, 12 sceaux et 5 fragments.

1253-1431. — **Reims : clôture du monastère Saint-Nicaise.** — 1. Concession par Thomas, archevêque de Reims, à l'abbaye Saint-Nicaise du droit de construire un mur autour de son couvent pour soustraire les religieux à la vue des passants et leur éviter la vision des péchés du monde qui sont autant de périls pour leurs âmes ; l'archevêque se réserve toutefois le droit de faire démolir ce mur en cas de nécessité (août 1253) (fragment de sceau). — 2. Confirmation par Thomas, archevêque de Reims, de sa concession susdite (1^{er} septembre 1261) (fragment de sceau). — 3. Garantie accordée par le même Thomas à l'abbaye Saint-Nicaise pour la construction du mur, malgré les opposants au projet (2 septembre 1261) (fragment de sceau). — 4. Bulle du pape Clément IV confirmant la concession de Thomas, archevêque de Reims (1^{er} juillet 1265) (bulle). — 5. Accord du chapitre de Saint-Timothée pour céder à l'abbaye Saint-Nicaise ses biens en la rue de Saubourg à Reims pour les enclore (janvier 1281, n.st.) (sceau). — 6. Cession par le chapitre de Saint-Timothée, à l'abbaye Saint-Nicaise, des terres qu'il possède à Reims en la rue de Saubourg pour les enclore avec divers cens et droits, dont celui de stellage, contre trente setiers de froment à prélever annuellement par les religieux de ladite abbaye sur leurs revenus de Saint-Nicolas-de-Vrlouzet (février

1281, n.st.) (sceau). — 7. Notification par l'officialité de Reims de l'échange entre le chapitre Saint-Timothée et l'abbaye Saint-Nicaise (1^{er} mars 1281, n.st.) (sceau). — 8. Demande d'indemnités par l'abbé de Saint-Remi pour le préjudice à lui causé par la perte des revenus de sa part dans la rue de Saubourg cédée à l'abbaye Saint-Nicaise à la requête du légat apostolique et de Marguerite, reine de France, pour la construction de la clôture susmentionnée ; il réclame des compensations en stellage, cens, surcens etc..., dans les quartiers Saint-Sixte et Saint-Timothée appartenant à l'abbaye Saint-Nicaise (9 mars 1281, n.st.). — 9. Autorisation du chapitre cathédral de Reims à l'abbaye Saint-Nicaise de comprendre dans sa clôture une rue mal fermée appartenant audit chapitre juste derrière l'église Saint-Nicaise contre une terre dans la rue de Saubourg en dédommagement (9 mars 1281, n.st.) (sceau). — 10-11. Reconnaissance par Pierre, archevêque de Reims, à la requête de Marie, reine de France, du droit de l'abbaye Saint-Nicaise de se clore (1^{er} avril 1281, n.st.) (sceau). — 12-13. Confirmation par le chapitre cathédral de l'autorisation susdite de Pierre, archevêque de Reims (novembre 1281). — 14. Vidimus par Philippe III le Hardi, roi de France, de la reconnaissance précitée du 1^{er} avril 1281 par Pierre, archevêque de Reims (décembre 1282). — 15. Vidimus par Philippe IV le Bel, roi de France, de celui de Philippe III le Hardi et autorisation à l'abbaye Saint-Nicaise de reconstruire son mur détruit par les Rémois (février 1297, n.st.). — 16-17. Confirmation par Robert, archevêque de Reims, du droit qu'a l'abbaye Saint-Nicaise de se clore ; joint un double (9 octobre 1319) (sceaux). — 18. Confirmation par Robert, archevêque de Reims, du droit qu'a l'abbaye Saint-Nicaise de se clore, malgré le procès mené par les échevins du ban dudit archevêque au Parlement (2 novembre 1319) (fragment de sceau). — 19. Lettres de Philippe V le Long, roi de France, déboutant les échevins du ban de l'archevêché de Reims de leur demande en assignation contre l'abbaye Saint-Nicaise mais reconnaissant que ladite abbaye doit leur verser des dommages-intérêts pour le tort qu'ils subissent du fait qu'ils ne peuvent plus aller et venir sur les fossés de la ville (janvier 1320, n.st.). — 20. Lettres de Philippe V le Long, roi de France, autorisant la reconstruction du mur de l'abbaye Saint-Nicaise à nouveau détruit par les Rémois (7 février 1321, n.st.) (sceau). — 21. Vidimus par Charles IV le Bel, roi de France, des lettres précitées de Philippe V le Long de janvier 1320 (mai 1322). — 22. Sentence de Gaucher de Châtillon, connétable de France, de Jehan, abbé de Saint-Remi, et de Guillaume de Vous, chanoine du chapitre de Reims, chargés par Charles IV le Bel, roi de France, de se prononcer sur l'indemnité que l'abbaye Saint-Nicaise doit aux Rémois pour le préjudice à eux causé par la construction du mur ; décision est prise de laisser ladite abbaye jouir de son mur contre une rente annuelle et perpétuelle de vingt livres tournois ou un solde de deux cents livres parisis (11 décembre 1322) (sceau). — 23. Lettres de Charles IV le Bel, roi de France, vidimant la sentence susdite du 11 décembre

(mai 1323). — 24. Lettres de Charles IV le Bel, roi de France, vidimant à nouveau la sentence du 11 décembre 1322 et constatant qu'elle a désormais autorité de chose jugée, aucun appel n'ayant été interjeté (janvier 1328, n.st.). — 25. Vidimus de Philippe VI de Valois, roi de France, du vidimus susdit de Charles IV le Bel (29 juin 1328). — 26. Sentence du lieutenant du bailli de Vermandois déclarant que, les Rémois ayant refusé — malgré les contraintes — les indemnités à eux accordées par l'abbaye Saint-Nicaise suivant la volonté de Philippe V et Charles IV, ladite abbaye est déchargée de tout paiement (30 août 1329). — 27. Vidimus par Philippe VI de Valois, roi de France, de la sentence précitée rendue au bailliage de Vermandois (décembre 1329). — 28. Lettres de Philippe VI de Valois, roi de France, déclarant avoir autorisé les religieux de Saint-Nicaise à construire à l'intérieur de leur clôture et même sur les remparts de la ville de Reims (2 mars 1330, n.st.) (sceau). — 29. Sentence de Jacques Le Vacher et Robert Milet, conseillers du roi, chargés par Philippe VI de trancher un nouveau différend entre l'abbaye Saint-Nicaise et les Rémois, ces derniers ayant demandé au roi d'ordonner la destruction du mur ; les deux commissaires donnèrent en partie satisfaction aux Rémois, non qu'ils admirent les prétentions de ces derniers quant au mur mais ils imposèrent de nombreuses servitudes et obligations à l'abbaye (10 novembre 1346). — 30. Ratification de la sentence susdite par Philippe VI de Valois, roi de France (novembre 1346). — 31. Autorisation par les vicaires de Jean, archevêque de Reims, donnée en son absence mais à la suite d'une enquête dont il les a chargés, à l'abbaye Saint-Nicaise de réparer son mur et de le munir de créneaux (22 décembre 1347) (sceau). — 32. Convention entre le chapitre cathédral de Reims et l'abbaye Saint-Nicaise pour mettre fin à un procès entre eux au sujet de trente-cinq setiers de grains que l'abbaye refusait de livrer chaque année audit chapitre sur ses revenus de Saint-Nicolas-de-Virlouzet alors qu'elle les lui devait contre l'acquisition jadis faite d'un terrain en la rue de Saubourg pour l'enclure (10 février 1422, n.st.) (sceaux). — 33. Vidimus par l'officialité de Reims d'une rente en 1281 (n.st.) par le chapitre de Saint-Timothée de Reims à l'abbaye Saint-Nicaise d'une terre en la rue de Saubourg avec le droit de l'enclure contre trente setiers de grains à prélever chaque année sur les revenus de Saint-Nicolas-de-Virlouzet (27 juin 1431) (sceau).

55 H 126. — 1 liasse (3 parch.), 1 sceau et 1 fragment.

1260-1261. — Reims : procès avec l'abbaye Saint-Remi pour la porte Saint-Nicaise. — 1. Vidimus par l'officialité de Reims de l'arbitrage rendu le 22 juin 1260 par Nicolas Andreot, chanoine délégué par les officiaux, entre les abbayes Saint-Remi et Saint-Nicaise pour la garde de la porte dite Saint-Nicaise (27 juin 1260). — 2. Décision de l'abbé de Saint-Remi de s'en remettre à l'arbitrage de l'abbé de Signy sur la garde de la porte Saint-Nicaise (22 juin 1261) (sceau).

— 3. Sentence de l'abbé de Signy réglant les modalités de la garde de la porte Saint-Nicaise entre les abbayes Saint-Remi et Saint-Nicaise (29 juillet 1261) (fragment de sceau).

55 H 127. — 1 liasse (12 pièces dont 2 parch.), 1 sceau.

1230-1726. — Reims : patronage des églises Saint-Sixte et Saint-Jean. — 1. Notification par les officiaux de Reims du consentement de l'abbaye Saint-Nicaise à ce que le curé de Saint-Sixte prenne chaque année un demi-muid de blé pour augment de son bénéfice (juin 1230). — 2. Sentence de l'archidiacre de Reims contre les paroissiens de Saint-Jean pour la nourriture d'un enfant qu'ils ont trouvé exposé en l'église de Saint-Nicaise (janvier 1275, n.st) (sceau). — 3. Renonciation par Thomas Parent, curé de l'église Saint-Sixte, à sa cure (23 juillet 1645). — 4. Renonciation par Jacques Godinot, curé de Saint-Jean, après accord à l'amiable avec le chapitre de la Sainte-Chapelle de Paris, à son instance devant les Requêtes du Palais pour supplément de sa portion congrue (28 avril 1651). — 5-9. Pièces concernant la suppression de la paroisse de Saint-Jean et son union à celle de Saint-Julien (1700). — 10. Histoire de l'église Saint-Jean et du patronage de l'abbaye Saint-Nicaise, écrite à l'occasion du projet de destruction par le promoteur, chanoine de la cathédrale, de Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims (1701). — 11. Convention entre l'abbaye Saint-Nicaise, le séminaire de Reims et l'abbaye Saint-Remi au sujet des matériaux de démolition de l'église Saint-Sixte (10 avril 1726). — 12. Marché des religieux de Saint-Nicaise avec Bonhomme, architecte à Reims, pour l'enlèvement des matériaux de l'église Saint-Sixte (10 avril 1726).

55 H 128. — 1 liasse (76 pièces dont 31 parch.), 3 sceaux et 3 fragments.

1246-1775. — Reims : maisons et jardins au ban Saint-Nicaise. — 1. Vente par un nommé Remi à l'abbaye Saint-Nicaise de certaines masures à Reims rue Saint-Nicaise (mars 1246, n.st.). — 2. Vente par Gérard Aoust aux religieux de Saint-Nicaise d'une grange à Reims rue Saint-Nicaise (4 février 1252, n.st.). — 3-4. Vente par Thibaud Aymard, chanoine du chapitre cathédral de Reims, Jean et Roger, chanoines du chapitre de Saint-Timothée à Reims, d'une grange avec ses dépendances rue des Jardins à Reims (19 décembre 1254) (sceaux). — 5. Notification par l'officialité de Reims de la vente par un nommé Remi à l'abbaye Saint-Nicaise d'une maison avec ses dépendances rue Saint-Nicaise (12 janvier 1257, n.st.) (fragment de sceau). — 6. Notification par l'officialité de Reims de la vente par Renaud dit le frileux et consorts à l'abbaye Saint-Nicaise d'une maison rue Saint-Nicaise (17 avril 1257) (fragment de sceau). — 7. Vente par Martin, tailleur de pierres, à l'abbaye Saint-Nicaise, d'une maison rue Saint-Nicaise (28 juillet 1264) (sceau). — 8. Notifica-

tion par l'officialité de Reims de la constitution d'un surcens de vingt sous parisins annuels par Thibaud dit de Châlons et Aelide, sa femme, demeurant à Reims, en faveur de l'abbaye Saint-Nicaise sur une maison rue des Jardins (avril 1296). — 9. Notification par l'officialité de Reims de la vente par Guiot, dit de la Chrétienté, à l'abbaye Saint-Nicaise, d'une maison rue du Jardin de Saint-Nicaise (9 octobre 1355). — 10. Testament de Jean Bué, chanoine de Saint-Symphorien à Reims, par lequel il lègue aux religieux de Saint-Nicaise, entre autres choses, un jardin rue de Saubourg (6 avril 1377, n.st.). — 11. Notification au bailliage de Vermandois de la vente par Robert Levrier et Jeanne, sa femme, bourgeois de Reims, à l'abbaye Saint-Nicaise, de maisons et jardins rue du Jardin Saint-Nicaise (9 février 1397, n.st.). — 12. Notification par l'officialité de Reims de la vente par deux clercs à l'abbaye Saint-Nicaise d'une chambre sise rue Saint-Nicaise (22 avril 1403). — 13. Notification au bailliage de Vermandois de la donation par Isabelle de Ville Sauvage à l'abbaye Saint-Nicaise du bout d'un jardin tenant au mur du jardin des religieux (6 avril 1404). — 14. Notification par l'officialité de Reims de la vente faite par les exécuteurs testamentaires de Jean dit d'Aragon, de son vivant habitant Reims, à l'abbaye Saint-Nicaise, d'un jardin rue de Saubourg (1416). — 15. Notification au bailliage de Vermandois de la donation par Isabelle de Ville Sauvage à l'abbaye Saint-Nicaise d'une maison et d'un jardin à Reims tenant à l'abbaye (26 août 1419). — 16. Notification par l'officialité de Reims d'une vente faite par un certain Simon Lorvier à l'abbaye Saint-Nicaise d'un jardin rue de Saubourg (21 février 1426, n.st.). — 17. Notification par l'officialité de Reims de la reconnaissance par Paresson Pavillon, demeurant à Reims, envers l'abbaye Saint-Nicaise, d'un surcens annuel et perpétuel sur la moitié d'une maison rue Saint-Jean (25 juin 1458). — 18. Notification par l'officialité de Reims de la reconnaissance par Jean Charlot, demeurant à Reims, envers l'abbaye Saint-Nicaise d'un surcens annuel et perpétuel sur la moitié d'une maison rue Saint-Jean (25 juin 1458). — 19. Notification par l'officialité de Reims de la vente faite par Henri Rogier, demeurant à Reims, à l'abbaye Saint-Nicaise, d'une maison et d'un jardin rue Saint-Jean (23 novembre 1497). — 20. Notification au bailliage de Vermandois de la vente faite par Jaquemin Serpy, menuisier à Reims, à l'abbaye Saint-Nicaise d'une grange et d'un jardin rue Saint-Nicaise (13 août 1505). — 21. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Jean Payen, maçon à Reims, d'une maison et d'un jardin rue Saint-Jean (28 novembre 1506). — 22. Notification au bailliage de Vermandois de la vente faite par Perron Charlet, boulanger à Reims, et consorts, à l'abbaye Saint-Nicaise d'une maison et d'un jardin rue Folle Peine (3 mars 1508, n.st.). — 23. Notification au bailliage de Vermandois de la vente faite par Perrette, veuve de Colin Fouet, demeurant à Reims, à l'abbaye Saint-Nicaise d'un jardin en la rue Saint-Nicaise (4 juillet 1509). — 24. Notification au bailliage de Ver-

mandois de la vente par Mariette, veuve de Person Evrard, demeurant à Reims, à l'abbaye Saint-Nicaise, d'une petite cour et d'un jardin rue Saint-Jean (5 août 1513). — 25. Notification au bailliage de Vermandois de la donation par Jean Gavelon, jardinier à Reims, à l'abbaye Saint-Nicaise, d'un jardin rue de Venise (17 janvier 1537). — 26. Notification au bailliage de Vermandois du bail cédé par l'abbaye Saint-Nicaise à Jean Chappet, demeurant à Reims, d'une maison rue Saint-Jean (8 mai 1541). — 27. Notification au bailliage de Vermandois de la résiliation par les religieux du bail susdit faute de paiement du surcens dû par Jean Chappet (21 octobre 1544). — 28. Sentence de l'officialité de Reims en faveur de l'abbaye Saint-Nicaise contre Guillaume Poirier, curé de l'église Saint-Jean à Reims, qui ne payait pas les quinze sous tournois de loyer dus aux religieux (9 juillet 1558). — 29. Notification au bailliage de Vermandois de la donation par Remy Colbert, jardinier, à Reims, à l'abbaye Saint-Nicaise, d'un jardin rue Saint-Nicaise (29 octobre 1573). — 30-32. Bail à surcens viager par l'abbaye Saint-Nicaise à Nicolas Barbelet, maçon à Reims, d'une maison très proche de la paroisse Saint-Jean ; reconduction en faveur des enfants Barbelet et de leur mère, devenue veuve ; autre reconduction du bail pour les enfants après le décès de leur mère (26 juin 1587, 17 février 1615, 25 novembre 1625). — 33. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Pierre Barily, chanoine du chapitre de Saint-Timothée, d'une maison sise dans la cour de ladite abbaye (6 juin 1643). — 34-63. Baux par l'abbaye Saint-Nicaise à divers particuliers de maisons sises à Reims rue Saint-Jean (14 août 1721 - 28 mars 1775). — 64-70. Reconnaissances de cens et surcens dus à l'abbaye Saint-Nicaise sur des jardins sis rue Saint-Jean et rue de Venise à Reims ; arpantage et plan joints (1742-1771). — 71-74. Requête de Jean-Baptiste Boucton, commissionnaire de chaînes, demeurant à Reims, au chapitre de la Sainte-Chapelle de Paris pour être maintenu dans sa maison au lieu-dit vulgairement le Cul-de-Sac de Saint-Nicaise, tenue à bail de l'abbaye Saint-Nicaise d'où on voulait le chasser après l'incendie survenu dont on l'accuse. Il propose deux cents livres pour effectuer les réparations s'il est maintenu dans les lieux ; procès-verbal du commissaire de la police générale de Reims ; notes de travaux (1768-1769). — 75. Reconnaissance par Jean-Baptiste et Charles Moreau, demeurant à Reims, envers l'abbaye Saint-Nicaise d'un surcens sur deux maisons en la rue Bailla (19 novembre 1770). — 76. Reconnaissance par Martin Dimanche, boucher à Reims, envers l'abbaye Saint-Nicaise, d'un surcens sur une maison rue Bailla (21 novembre 1770).

55 H 129. — 1 liasse (34 pièces dont 11 parch.),
1 fragment de sceau.

1420-1770. — Reims : maisons et jardins au ban Saint-Remi. — 1. Testament d'Isabelle de Ville Sauvage par lequel elle donne à l'abbaye Saint-Nicaise une maison à Reims rue du Barbâtre (5 septembre 1420). — 2. Délivrance du legs testamentaire d'Isabelle

de Ville Sauvage à l'abbaye Saint-Nicaise consistant en une maison rue du Barbâtre (28 janvier 1421, n.st.). — 3. Notification par l'officialité de Reims de la réduction par l'abbaye Saint-Nicaise et le chapitre de Saint-Timothée en faveur de Perresson Lebègue d'un surcens sur une maison au ban Saint-Remi (12 juin 1429). — 4. Vente par Jehan Aubert, demeurant à Reims, au nom de Gérardin, son fils mineur, aux religieux de l'abbaye Saint-Nicaise d'un petit jardin enclavé dans ceux de ladite abbaye qu'elle avait en 1428 cédé avec une maison rue du Barbâtre, à Jacques Dartigny, grand-père maternel dudit Gérardin (28 août 1447) (fragment de sceau). — 5. Notification au bailliage de Vermandois de la vente par Person Coutel, demeurant à Reims, à l'abbaye Saint-Nicaise, d'une maison avec cour et jardin, rue du Barbâtre (28 novembre 1460). — 6. Notification par le maire du ban Saint-Remi de la vente par Perrette, femme de Jean Fouze, absent, à l'abbaye Saint-Nicaise, d'une cour et d'un appentis rue Tout-y-faut (15 février 1528, n.st.). — 7. Notification au bailliage de Vermandois de la donation par Pierre des Albertas demeurant à Marseille, héritier de son frère décédé à Reims, à l'abbaye Saint-Nicaise d'une maison dite la Rose sise rue du Barbâtre (1^{er} juin 1558). — 8. Notification au bailliage de Vermandois de la donation par Charles des Ursins, abbé commendataire de Saint-Nicaise, aux religieux de ladite abbaye, d'une maison rue du Barbâtre à côté de celle de Pierre des Albertas (1^{er} juin 1558). — 9-16. Procédure de retrait d'une maison rue du Barbâtre (1576-1647). — 17. Notification au bailliage de Vermandois de la vente par Melot à Jean Faciot, touz deux marchands à Reims, d'une maison appelée la Croix blanche, rue du Barbâtre (mars 1613). — 18. Testament de Jean Madre, prêtre, demeurant à Reims, par lequel il lègue à l'abbaye Saint-Nicaise une maison rue Tout-y-faut (17 juillet 1654). — 19. Délivrance faite par les exécuteurs testamentaires de Jean Madre aux religieux de Saint-Nicaise du legs d'une maison (6 octobre 1654). — 20. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Nicolas Oudin, marchand à Reims, d'une partie d'une maison dans une ruelle près de la maison de la Croix blanche (5 décembre 1669). — 21-22. Notification au bailliage de Vermandois de la vente par Antoine Maillefer, trésorier de France en Champagne, et Marie-Anne de La Salle, sa femme, à l'abbaye Saint-Nicaise, d'une maison rue du Barbâtre (8 juin 1700). — 23-24. Notification au bailliage de Vermandois de la vente par Martin Gavet, laboureur, à l'abbaye Saint-Nicaise, d'une maison appelée la Croix blanche, rue du Barbâtre (21 juin 1700). — 25-33. Baux par les religieux de Saint-Nicaise à divers particuliers de maisons rue du Barbâtre (20 février 1718 - 24 mars 1745). — 34. Reconnaissance par Pierre Lefebvre et autres, demeurant à Reims, en faveur de l'abbaye Saint-Nicaise d'un surcens de six sous sur une maison rue du Barbâtre (30 septembre 1770).

55 H 130. — 1 liasse (48 pièces dont 24 parch.), 9 sceaux et 4 fragments.

1376-1756. — **Reims : maisons et jardins dans la rue de Porte-Mars.** — 1. Notification par l'officialité de Reims de la vente par Jacques Cauchon, demeurant à Reims, à Henri Loiseau d'une maison rue de Porte-Mars (29 juin 1376). — 2. Notification par l'officialité de Reims de l'accord entre Thibaut de Châlons et Henri Loiseau pour surélever une cheminée sur le mur qui sépare leurs maisons sises rue de Porte-Mars (25 juin 1378). — 3. Autorisation par le prévôt de Reims à Henri Loiseau d'agrandir une fenêtre et de construire un auvent à sa maison rue de Porte-Mars (7 avril 1387) (sceau). — 4. Autorisation par le bailli du vidame de Reims à Henri Loiseau de percer une fenêtre à sa maison de la rue de Porte-Mars (4 avril 1388) (sceau). — 5. Notification par l'officialité de Reims de l'autorisation donnée par Henri Loiseau et Yderonne, veuve de Thomas, à Ancelet de Nave et à sa femme Isabelle, leurs voisins, de surélever une cheminée de leur maison de la rue de Porte-Mars (7 juin 1388). — 6. Notification par l'officialité de Reims de la vente par les héritiers d'Henri Loiseau à Perresson de Beaumont, demeurant à Reims, de la maison de la rue de Porte-Mars achetée jadis par ledit Loiseau à Jacques Cauchon (1408). — 7. Notification par l'officialité de Reims de la donation par Pierre [Perresson] de Beaumont à sa fille Remiette, femme d'Aubri Cugny, épicier à Reims, de la maison qu'il avait achetée rue de Porte-Mars (17 septembre 1412). — 8. Notification par l'officialité de Reims du règlement de la succession de Perresson de Beaumont (21 octobre 1419). — 9. Notification par l'officialité de Reims de la donation testamentaire par Remiette à son mari Aubri Cugny de la moitié de ses biens (6 février 1421, n.st.). — 10. Sentence au bailliage de Vermandois réglant le différend successoral entre Perrette, fille mineure de Perresson de Beaumont, et Aubri Cugny, mari de Remiette, sœur de ladite Perrette ; selon cette sentence trois quarts de la maison de la rue de Porte-Mars reviennent audit Cugny (11 février 1421, n.st.) (fragment de sceau). — 11. Notification par l'officialité de Reims du règlement de la succession de Pierre [Perresson] de Beaumont (30 avril 1421). — 12. Notification au bailliage de Vermandois de la vente par Aubri Loiseau et Meline, sa femme, à Aubri Cugny, du douzième d'une maison rue de Porte-Mars (4 juillet 1421) (fragment de sceau). — 13. Notification par l'officialité de Reims du partage à l'amiable entre Aubri Cugny, demeurant à Reims, et Marguerite, fille de feu Aubri Le Ramoneur, d'une maison rue de Porte-Mars (1^{er} août 1421). — 14. Notification au bailliage de Vermandois de la restitution par Aubri Cugny, épicier, à Henri de Saint-Souplet, cordonnier, des biens confiés audit Aubri par Pierre de Saint-Souplet, père d'Henri (27 juin 1424) (sceau). — 15. Notification par l'officialité de Reims de la quittance donnée par Henri de Saint-Souplet, demeurant à Reims, à Aubri Cugny, pour restitution de son bien (1427). — 16. Re-

quête au bailliage de Vermandois par Ponsard Le Ramoneur, demeurant à Reims, pour récupérer par retrait lignager la moitié d'une maison rue de Porte-Mars vendue par Henri de Saint-Soupplet et Marguerite, sa femme, à Aubri Cugny (16 janvier 1428, n.st.) (fragments de sceaux). — 17. Notification au bailliage de Vermandois de la vente par Henri de Saint-Soupplet et Marguerite, sa femme, à Aubri Cugny de la moitié par indivis d'une maison rue de Porte-Mars (16 janvier 1428, n.st.) (sceau). — 18. Notification au bailliage de Vermandois de la vente par Ponsard Le Ramoneur à Aubri Cugny de la moitié d'une maison par indivis rue de Porte-Mars (16 janvier 1428, n.st.). — 19. Notification au bailliage de Vermandois de la vente par Barbe, veuve de Nicolas d'Athis dit de Poilly, au nom de sa fille mineure Jeanne, à l'abbaye Saint-Nicaise, d'une maison rue de Porte-Mars contre deux messes annuelles à perpétuité (8 février 1514, n.st.). — 20. Notification au bailliage de Vermandois de la restitution par Colesson Tavernier, potier d'étain à Reims, à l'abbaye Saint-Nicaise, de la maison susdit après retrait lignager (11 février 1514, n.st.). — 21. Accord entre les religieux de Saint-Nicaise et Pierre Theullier, marchand à Reims, pour construire des cheminées sur leurs maisons de la rue Porte-Mars (8 août 1520). — 22. Bail emphytéotique par l'abbaye Saint-Nicaise à Jean Artault le jeune de deux maisons de la rue de Porte-Mars (7 décembre 1523). — 23. Notification au bailliage de Vermandois de la résiliation du bail susdit (20 avril 1538, n.st.). — 24. Bail par les religieux de Saint-Nicaise à Pierre Quarré, potier d'étain à Reims, d'une maison rue de Porte-Mars (3 juillet 1542). — 25. Bail par les religieux de Saint-Nicaise à Renaud Lavocat, demeurant à Reims, d'une maison rue de Porte-Mars (18 août 1642). — 26-48. Baux par l'abbaye Saint-Nicaise à divers particuliers de maison rue Porte-Mars (28 février 1676 - 3 mai 1756).

55 H 131. — 1 liasse (24 pièces dont 10 parch.), 2 sceaux et 2 fragments.

1426-1771. — Reims : maisons et jardins (autres rues). — 1-2. Notification au bailliage de Vermandois de la vente par Henri Fondant à Adenet, sergent au bailliage de Reims, d'une maison avec jardin rue du Jard aux drapiers ; notification de la donation par Adenet à l'abbaye Saint-Nicaise (12 février - 14 février 1426, n.st.) (fragment de sceau). — 3. Sentence de l'officialité de Reims condamnant Baudart Lescot dit Frouart à payer à l'abbaye Saint-Nicaise un surcens sur une maison rue du Vieux marché (1^{er} septembre 1428) (fragment de sceau). — 4. Notification au bailliage de Vermandois de la vente par Thibaut Galus, clerc et greffier des élections et bailliage de Reims, et par Robinet Aubert, marchand drapier à Reims, à Robinet Le Marié, boucher à Reims, d'une maison rue du Vieux marché chargée d'un surcens annuel et perpétuel de dix sous parisis envers l'abbaye Saint-Nicaise (6 juillet 1451). — 5. Notification au bailliage de Vermandois de la vente pour rachat de rente par Pierre

d'Aumenancourt, chanoine de Saint-Symphorien de Reims, à l'abbaye Saint-Nicaise d'une maison à Reims rue du Bourg de Vesle (7 avril 1506, n.st.) (sceau). — 6. Bail à surcens par l'abbaye Saint-Nicaise à Pernet Noblet, jardinier à Reims, de deux jardins sis rue du Jard aux drapiers (11 juillet 1530) (sceau). — 7. Notification au bailliage de Vermandois de la vente par Claude Delorme, cardeur de laine à Reims, à l'abbaye Saint-Nicaise, d'un jardin rue du Jard aux drapiers (7 octobre 1538). — 8-11. Reconnaissances diverses d'un surcens dû à l'abbaye Saint-Nicaise sur une maison rue Montoison, à Reims (9 juin 1540, 30 juin 1664, 16 août 1730, 10 juillet 1738). — 12-14. Titres d'un surcens annuel et perpétuel de dix sous parisis dû à l'abbaye Saint-Nicaise sur une maison rue Saint-Pierre-le-Vieil ou rue du Cadran Saint-Pierre (27 octobre 1576, 26 août 1728, 18 mai 1770). — 15-17. Titres d'un surcens dû par l'Hôpital Général de Reims, puis après vente par François-Augustin Oudart, maître teinturier, à l'abbaye Saint-Nicaise, sur deux maisons, l'une rue du Coutray, l'autre ancienne léproserie des hommes, au faubourg Saint-Eloi (17 avril 1646, 9-15 avril 1771). — 18-23. Baux par l'abbaye Saint-Nicaise de maisons sises rue des Quatre-coins à Reims (29 novembre 1747 - 19 mars 1766). — 24. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Daniel et Jean Herbé, jardiniers à Reims, d'un jardin rue du Jard (29 novembre 1747).

55 H 132. — 1 liasse (6 pièces dont 2 parch.), 1 fragment de sceau.

1379-1718. — Reims : étaux de boucher. — 1. Copie de la notification par l'officialité de Reims de la vente par testament à l'abbaye Saint-Nicaise d'un étal de boucher rue de la Boucherie à Reims (janvier 1379, n.st.). — 2-3. Notifications au bailliage de Vermandois des ventes d'étaux de boucher à l'abbaye Saint-Nicaise, rue de la Petite boucherie (6 décembre 1390) (fragment de sceau). — 4-6. Baux par l'abbaye Saint-Nicaise d'étaux de boucher rue de la Grande boucherie à Reims (19 décembre 1712, 24 septembre 1714, 17 mars 1718).

55 H 133. — 1 reg. pap. et 1 liasse (38 pièces dont 16 parch.), 3 sceaux.

1224-1786. — Cense de Reims. — 1. Notification par l'officialité de Reims de la sentence arbitrale rendue entre l'abbaye Saint-Nicaise, d'une part, et Agnès, veuve d'un certain Herbert, Gilles et Yda, ses enfants, d'autre part, aux termes de laquelle les trois défendeurs cités renoncent à tout droit sur un terrain sis à Reims au lieu-dit En Naue à côté de la Croix de l'Évêque (novembre 1224). — 2. Notification de la vente par un chanoine de Saint-Timothée de Reims à l'abbaye Saint-Nicaise d'un terrain inculte sis à Reims, lieu-dit la Grève, ainsi que tout le sable qu'elle en pourrait tirer jusqu'à épuisement (28 mars 1257, n.st.) (sceau). — 3. Notification par l'officialité de Reims de l'échange de terrains à Reims entre l'abbaye Saint-Nicaise, d'une part, et un

certain Drouard dit la barbe et sa femme Aubrée, d'autre part (mars 1258) (sceau). — 4-5. Notification par l'officialité de Reims de l'échange entre l'abbaye Saint-Nicaise et les frères Jesson et Jonelet de terres à Reims, lieu-dit Montvalois ; confirmation par Zacharie et Remi, chanoines de la cathédrale, au nom de l'archevêque de Reims (3 février 1343, n^ost., 18 décembre 1347). — 6. Notification par l'officialité de Reims de l'échange de terres à Reims au lieu-dit Montvalois entre l'abbaye Saint-Nicaise et un certain Gervaix (8 mai 1345). — 7-8. Notification par l'officialité de Reims de l'échange entre Jean, orfèvre à Reims, et l'abbaye Saint-Nicaise, de terres sises à Reims, lieu-dit Montvalois contre des terres à Reims également, lieux-dits En Honteuse et l'Epinette, confirmation par Zacharie et Remi, chanoines de la cathédrale, au nom de l'archevêque de Reims (8 mai 1345, 18 décembre 1347). — 9-10. Notification par l'officialité de Reims de l'échange entre Agnès dite La Coque et l'abbaye Saint-Nicaise de terres à Reims, lieu-dit Montvalois ; confirmation par les susdits Zacharie et Remi (8 mai 1345, 18 décembre 1347). — 11. Notification par l'officialité de Reims de l'échange entre l'abbaye Saint-Nicaise et Thierry dit La Barbe d'une terre à Reims, lieu-dit la Grève, contre une autre à Reims également, lieu-dit la Housse (1369). — 12. Notification par l'officialité de Reims du renouvellement du legs d'un certain Ernaud et de sa femme Marguerite en faveur de l'abbaye Saint-Nicaise d'un vignoble sis à Reims, lieu-dit Montvalois (juin 1414) (sceau). — 13-14. Notification au bailliage de Vermandois de la vente à l'abbaye Saint-Nicaise par Jacquemin Housseau, demeurant à Aubenton, de plusieurs pièces de terres sises à Reims (18 octobre 1439, 2 décembre 1445). — 15. Notification par l'officialité de Reims de la sommation adressée à Jacquemin Housseau, à la requête de l'abbaye Saint-Nicaise, de faire signer par sa femme une renonciation sur tous les droits qu'elle pouvait avoir sur les terrains vendus comme l'edit Housseau avait promis de l'obtenir (13 janvier 1446, n^ost.). — 16-20. Arpentage et déclarations de diverses pièces de terres sises à Reims appartenant à l'abbaye Saint-Nicaise (1612-1690). — 21. Arpentage d'une cense appartenant à l'abbaye Saint-Nicaise sise autour de Reims (1621-1622). — 22. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Roland Regnart, demeurant à Reims, de terres à Reims près de la porte de Dieu-Lumière (12 décembre 1623). — 23-33. Baux par l'abbaye Saint-Nicaise d'une cense sise à Reims et lieux voisins à divers particuliers (1633-1770). — 34-35. Arpentages d'une cense appartenant à l'abbaye Saint-Nicaise sise à Reims (26 janvier-1^{er} février 1672). — 36. Arpentage d'une pièce de vingt-et-un jours cinq verges sise à Murigny (s.d., [XVIII^e s.]). — 37. Plans des chemins de Reims à Murigny, à Champfleury et autres lieux (s.d., [XVIII^e s.]). — 38. Registre de 38 folios contenant les vêtures et nantissements sur la cense de Reims enregistrés en

la justice de l'abbaye Saint-Nicaise (1726-1786). — 39. Arpentage à la requête de l'abbaye Saint-Remi de Reims et de divers particuliers d'une terre sise à Reims, lieu-dit les Vaudans (12-14 juillet 1773).

55 H 134. — 1 liasse (19 pièces).

1611-1770. — Renwez [Ardennes]. — 1. Cahier de déclarations des terres du terroir de Renwez dont la dîme appartient à l'abbaye Saint-Nicaise (1611). — 2. Bail par Jean Pierquel, bourgeois de Reims, procureur de Nicole Lecamus, receveur général du revenu temporel appartenant à l'abbaye Saint-Nicaise, à Jean Cessonnel, lieutenant pour la duchesse de Guise du marquisat de Montcornet, et à Jean Bienaise, chirurgien à Renwez, des droits de dîmes à Renwez, Onchamp et Basigny, pour neuf ans (4 juillet 1624). — 3. Témoignages recueillis par Godefroy Thierry, chanoine de Mézières, commissaire délégué par les officiaux de Reims dans le procès opposant Nicolas Mauban, demandeur, à Jean Le Lorrain, défendeur, pour droits de dîmes à Renwez appartenant ou non à Nicolas Bourvel, curé à Renwez (5 août 1657). — 4. Bail à Nicolas Bourvel, curé de Renwez, Cliron, Charoué et Montcornet, par Pierre Henry, fermier des dîmes appartenant aux abbés de Saint-Nicaise de Reims des droits appartenant à la mense abbatiale aux dits lieux (5 août 1661). — 5. Demande de diminution de dîmes faite par les fermiers des dîmes de Renwez, Montcornet, Cliron, Charoué et Vieux (9 août 1689). — 6. Procès-verbal de visite des blés empouillés sur les terroirs de Renwez, Onchamp et Basigny, à la demande de Jacques Douë, amodiateur des grosses et menues dîmes (10 août 1689). — 7. Bail du « gros curial », abandonné au profit de la portion congrue par Laurent Adam, curé de Renwez, à l'abbaye Saint-Nicaise (10 août 1690). — 8-9. Bail par l'abbaye des deux tiers des dîmes de Renwez, Onchamp et Basigny à Jean Mayette, marchand à Renwez (22 mai 1711). — 10-11. Bail à François Collot, marchand au pont d'Arches, des deux tiers des dîmes de Renwez (8 avril 1720). — 12. Accord passé entre Alphonse-Louis Bochart de Champigny, fondé de pouvoir de la Sainte-Chapelle de Paris, et Jacques Gendré, curé de Renwez, décimateur pour le tiers restant de la paroisse de Renwez, sur les réparations à faire à l'église (22 juillet 1720). — 13. Bail pour neuf ans par Jean-François Collot, marchand à Charleville, amodiateur de la seigneurie de Ham-les-Moines et autres lieux appartenant à la Sainte-Chapelle, à Jacques Vuyart et à Louis Mazette, marchands à Renwez, des deux tiers des dîmes de Renwez et annexes (8 décembre 1737). — 14-15. Bail pour trois ans à Jean-Louis Brochard, Jeanne Mayette, sa femme, marchands à Renwez, Abraham Charbonnier, laboureur à la Bergerie, paroisse de Montcornet, et Marie-Thérèse Vuyart, sa femme, Jean Drouart, marchand à Montcornet, et Jeanne Charbonnier, sa femme, des deux tiers des dîmes susdites (16 août 1754). — 16. Bail par adjudication des deux

tiers des dîmes de Renvez à Jean-Louis Brochart et consorts (11 avril 1758). — 17-18. Renouvellement de bail en faveur de Jean-Louis Brochart ; double (25 mars 1761). — 19. Bail à Antoine Vaucher, fermier de la Bergerie, paroisse de Montcornet, des deux tiers desdites dîmes (10 juillet 1770).

55 H 135. — 1 liasse (2 pièces dont 1 parch.).

1764-1774. — **Rilly-la-Montagne.** — 1. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Hubert Duchatel, laboureur et vigneron à Rilly, d'une pièce de terre inculte de cent treize verges à Rilly, lieu-dit les Sarts (4 juillet 1764). — 2. Bail de cette même terre à Martin-Florent Desmons, marchand de vin, et à Marie-Thérèse Mazette, son épouse (5 janvier 1774).

55 H 136. — 1 liasse (6 pièces).

1689-1761. — **Rimogne [Ardennes].** — 1. Copie de la sentence du lieutenant civil et criminel au bailliage de Vitry condamnant le chapitre de la Sainte-Chapelle de Paris à verser la pension congrue qui lui est due, à Jacques de Lalobbe, curé de Bogny et de Rimogne, demeurant à Bogny (mai 1689). — 2. Reçu de Dentremeuze, entrepreneur, pour des acomptes versés par le prieur de l'abbaye Saint-Nicaise sur des réparations d'églises (4 août 1723). — 3. Reçu de Surtot, curé de Bogny et de Rimogne, d'une somme versée par l'abbaye Saint-Nicaise, gros décimateur de Rimogne, pour réparations au chœur de l'église de Rimogne (8 novembre 1736). — 4. Bail à Jean-Nicolas Huart, charpentier à Rimogne, du tiers des dîmes de Rimogne et d'une partie des dîmes de hameaux avoisinants (26 mars 1761). — 5. Mémoire retracant le différend opposant des décimateurs de Rimogne au curé de Bogny qui affirme ses droits sur la dîme de Rimogne (s.d.). — 6. Notice touchant les droits respectifs du chapitre cathédral de Reims et de l'abbaye Saint-Nicaise sur la collation de la cure de Rimogne, devenu secours de Bogny, après l'avoir été d'Harcy, et sur les dîmes du lieu (s.d.).

55 H 137. — 1 liasse (3 pièces).

1754-1774. — **Ripont [c^ene Rouvroy-Ripont].** — 1. Bail à Claude Margaine, notaire à Autry, du préciput de cinquante-deux setiers de grains appartenant à la mense conventuelle de l'abbaye Saint-Nicaise (15 février 1754). — 2. Renouvellement de ce bail en faveur du même, représenté par Constant Margaine, son fils, maître de forges à Beauclair (27 février 1765). — 3. Renouvellement du bail en faveur de Claude Margaine (23 juin 1774).

55 H 138. — 1 liasse (16 pièces dont 12 parch.), 1 fragment de sceau.

1401-1716. — **Sacy.** — 1. Notification par l'officialité de Reims de la vente faite par Robin dit Le Galois, de Reims, clerc apothicaire, procureur de Ma-

rie, veuve de Gérard dit Rivart, à Jean dit Le Fié, demeurant à Reims, de pièces de vigne à Sacy (14 décembre 1401). — 2. Renonciation de Jean Le Breton, d'Aougny, demeurant à Reims, au droit qu'il avait sur un savart sis à Sacy, au lieu-dit En Lambuel, contenant environ trois hommées de terre (2 mars 1405, n.st.). — 3. Don à l'abbaye Saint-Nicaise par Remi Le Boucher, tonnelier à Sacy, d'une pièce de savart à Sacy, au lieu-dit A la Chiene rue (10 novembre 1442). — 4. Echange de terres à Chamery et à Sacy entre l'abbaye et Jean Serpette dit Le Galois, demeurant à Sacy (24 février 1443, n.st.). — 5. Vente à l'abbaye Saint-Nicaise par Colette, veuve de Ponce Bourcannis, d'une pièce de vigne à Sacy, au lieu-dit Aux Gueux (8 janvier 1455, n.st.). — 6. Vente à l'abbaye par Jean Serpette dit Le Galois, de Sacy, d'une pièce de savart d'environ trois hommées à Sacy, au lieu-dit En Lambuel (15 mars 1455, n.st.). — 7. Vente à l'abbaye par Jean de Mons, laboureur à Sacy, d'une pièce de terre à savart d'environ huit hommées à Sacy, au lieu-dit En Vanel (29 juin 1456) (fragment de sceau). — 8. Vente à l'abbaye Saint-Nicaise par Jean de Mons, prévôt, fermier de Sacy, d'une pièce de savart d'environ huit hommées à Sacy, au lieu-dit Au Rozee (21 novembre 1458). — 9. Vente à l'abbaye par Jean Antoine dit Noel et par Ysabelet, sa femme, de Sacy, d'une pièce de vigne à Sacy, au lieu-dit Aux Gueux, contenant environ deux hommées et demie (9 janvier 1466, n.st.). — 10. Vente à l'abbaye par Colin Gillain, de Sacy, d'une pièce de savart d'environ trois hommées à Sacy, au lieu-dit En Lambuel (30 avril 1469). — 11. Vente à l'abbaye par Jean Le Notaire, vigneron à Sermiers, d'environ deux hommées de savart à Sacy, au lieu-dit En Prey (11 juin 1520). — 12. Vente à l'abbaye par Jeanne Wyart, veuve de Nicolas Gillet, de Reims, d'une pièce de vigne d'une hommée, six verges, douze pieds à Sacy (29 décembre 1643). — 13. Arpentage de onze pièces de vignes et savarts à Sacy par Pierre Roussel, arpenteur aux Mesneux (2 mai 1663). — 14. Adjudication d'une pièce de vigne à Sacy dite le Haut bourgeois, à Perrette Vauchelet (août-septembre 1689). — 15. Renonciation faite par Ponce Jossier, marchand à Reims, à ses droits sur une vigne sise à Sacy, au lieu-dit Au Rozee, au profit de l'abbaye (30 septembre 1702). — 16. Acquisition faite par l'abbaye sur Perrette Vauchelet de la vigne ci-dessus (29 mai 1716).

55 H 139. — 1 liasse (5 pièces).

1713-1775. — **Saint-Etienne-sur-Suippe.** — 1. Bail pour neuf ans par l'abbaye Saint-Nicaise à Pierre et à Guillaume Monceau, laboureurs à Saint-Etienne-sur-Suippe, des dîmes de Saint-Etienne (26 octobre 1713). — 2. Bail pour neuf ans à Brice Carré, meunier et foulon des fouleries de Guerlet, du sixième des dîmes de Saint-Etienne appartenant à la mense conventuelle (6 mars 1750). — 3. Bail

pour neuf ans à Marguerite Regnault, veuve de Brice Carré, du neuvième des dîmes de Saint-Etienne appartenant à la mense conventuelle (13 avril 1757). — 4-5. Bail pour neuf ans à Jean Legrand, curé de Saint-Etienne-sur-Suippe, du neuvième des dîmes ci-dessus et renouvellement pour la même durée (9 décembre 1767 - 15 mars 1775).

55 H 140. — 1 liasse (73 pièces dont 25 parch.), 12 sceaux et 2 fragments.

1163-1786. — **Saint-Germainmont [Ardennes] : biens et droits, cense des Barres ou des Sablons, cense et moulin de Brimont.** — 1. Confirmation faite par Henri, comte de Troyes, de la donation à cens à l'abbaye Saint-Martin de Laon par Hugues de Tagnon de l'alleu des Barres (1163). — 2. Fragment de cartulaire pour l'abbaye Saint-Martin de Laon concernant des terres au lieu-dit les Barres (1163-1502). — 3. Copie au XVII^e siècle de titres de la seigneurie des Barres et dépendances (XII-XV^e siècles). — 4. Donation sous forme de chirographe par l'abbaye Saint-Hubert à l'abbaye Saint-Nicaise de toutes ses possessions proches de Saint-Germainmont contre trois cent six setiers de blé et de tous ses biens à Béthancourt moyennant la même quantité de blé (1174). — 5. Copie, au recto, de l'acte susdit ; au verso, copie de la bulle du pape Lucius III ratifiant la donation par Alix du Thour et ses enfants, à l'abbaye Saint-Nicaise, de biens et revenus à Brimont, près de Saint-Germainmont (s.d., [entre 1181 et 1185]). — 6. Donation à l'abbaye Saint-Nicaise par l'hôpital Saint-Gilles de ses droits à Brimont contre huit setiers d'avoine par an (1177). — 7. Notification par Elisabeth, comtesse de Neufchâtel, de la confirmation par Domison, veuve de Hugues de Tagnon, et par Raoul, Guy, Baudoin, Jean, Emmeline et Gertrude, ses enfants, de la donation de l'alleu des Barres à l'abbaye Saint-Martin de Laon par ledit Hugues de Tagnon (février 1208, n.st.) (sceau). — 8. Sentence de l'officialité de Reims arbitrant le différend entre les abbayes Saint-Nicaise et de la Valroy à propos de leurs possessions au Thour et à Saint-Germainmont (juin 1250) (sceau et fragment). — 9. Notification par l'archidiacre de Reims de la vente par Alard, de Saint-Germainmont, à l'abbaye Saint-Nicaise, d'une vigne sise à Brimont (15 mai 1260) (sceau). — 10. Renonciation d'Helote, de Saint-Germainmont, veuve de Renaud dit la ramme, à une pièce de terre arable qu'elle disputait à l'abbaye Saint-Nicaise au lieu-dit Au Chêne, à Saint-Germainmont (19 mai 1266). — 11. Accord entre les abbayes de Vauclair et Saint-Nicaise réglant la levée des ventailles du moulin de Brimont (octobre 1301) (sceau). — 12. Accord entre les abbayes de Vauclair et Saint-Nicaise au sujet de la pêche dans les eaux du moulin de Brimont (novembre 1355) (sceaux). — 13. Copie au XVII^e s. de la notification de la vente par Rodolphe du Thour de ses biens à Saint-

Germainmont aux habitants de ce lieu (1357). — 14. Notification au bailliage de Vermandois du bail cédé par l'abbaye Saint-Nicaise, à Simon, demeurant près de Balham, de terres et vignes sises à Saint-Germainmont (21 février 1366, n.st.) (fragment de sceau). — 15. Echange fait entre l'abbaye Saint-Martin de Laon et celle de Saint-Nicaise de la cense des Barres pour être déchargée d'une rente annuelle de sept muids de grains (20 juin 1439) (sceaux). — 16-18. Lettres du roi Charles VII ordonnant de rendre aux religieux de Saint-Nicaise des biens contestés à Saint-Germainmont, malgré leur défaut lors de la contestation ; application ; reconnaissance de sceau (12 décembre 1441 - 29 août 1450) (sceaux). — 19-22. Accord entre Jean de Rethel, procureur de l'abbaye Saint-Nicaise, et Pierre Barjot, maire de Saint-Germainmont, Jean Pilly et Maillet Boucon, officiers du lieu, donnant à l'abbaye le droit de pâture pour les bestiaux de la cense des Barres dans les aisances de Saint-Germainmont au-delà de la rivière ; copies (26 janvier 1499) (sceau). — 23-24. Bail à divers laboureurs de terres et vignes à Saint-Germainmont au lieu-dit Mont-le-Hourlier ; copie (2 octobre 1567). — 25-38. Baux de la cense de Brimont à divers laboureurs demeurant à Saint-Germainmont (22 novembre 1658 - 8 janvier 1786). — 39-45. Procédure au sujet des vingt muids de blé que le seigneur de Saint-Germainmont a le droit de prendre chaque année sur tous ceux qui ont des terres audit terroir (1671-1674). — 46-55. Baux de la cense des Sablons ou des Barres, sise au terroir de Saint-Germainmont, à divers laboureurs demeurant à Saint-Germainmont ou à Balham ; déclaration des terres de Saint-Germainmont prises à bail qui appartiennent aux religieux (1674-1758). — 56-60. Comparution, en la justice de Saint-Germainmont, des habitants dudit lieu qui, comme les religieux de Saint-Nicaise, poursuivent le meunier du moulin des Barres pour avoir fait construire une chaussée à travers les marais et usages de Saint-Germainmont afin de se rendre plus facilement à son moulin ; procès intenté par l'abbaye à la communauté de Saint-Germainmont ; accord réglant ce différend par l'abandon de la chaussée des Barres au profit de l'abbaye moyennant la prise à sa charge des frais de la croisée de l'église (2 juillet 1677 - 28 décembre 1692). — 61-65. Arpentages des censes des Sablons et de Brimont, sises à Saint-Germainmont ; déclaration des terres de la ferme de Brimont appartenant à l'abbaye Saint-Nicaise (1682-1741). — 66. Déclaration de la ferme des Barres, avec le moulin et les dépendances, donnée à la Sainte-Chapelle de Paris, par Philippe Thierry et Nicolas Bardin, fermiers de la cense des Barres (13 août 1742). — 67. Bail à Jean-Nicolas Bardin, laboureur à Villers-devant-le-Thour, et à Nicolas Thierry, de la ferme de la cense des Barres (20 novembre 1777). — 68-69. Baux par l'abbaye Saint-Nicaise à Etienne Oudin, meunier du moulin des Barres, dudit moulin et des dépendances au terroir de Saint-Ger-

mainmont (20 novembre 1777 - 18 janvier 1786). — 70-71. Devis de reconstruction du pont des Barres par Detruireux, entrepreneur de bâtiments à Saint-Germainmont, et plan (29 avril 1784). — 72. Bail à Jean-Nicolas Bardin de la ferme des Barres (20 janvier 1786). — 73. Déclaration des terres de la cense des Barres (s.d., [XVIII^e s.]).

55 H 141. — 1 liasse (55 pièces dont 9 parch.), 1 sceau et 6 fragments.

1215-1778. — **Saint-Germainmont [Ardennes] : dîmes, réparations de l'église.** — 1. Notification par Albéric, archevêque de Reims, de la donation à l'abbaye Saint-Nicaise par Alain, fils du prévôt du Thour, de toutes les dîmes grosses et menues qu'il avait à Saint-Germainmont (août 1215) (sceau). — 2. Notification par Albéric, archevêque de Reims, de la vente à l'abbaye Saint-Nicaise par Herbert Perrier et sa femme de toutes les dîmes grosses et menues qu'ils percevaient à Saint-Germainmont (juin 1217) (fragment de sceau). — 3. Notification par l'officialité de Reims de la confirmation par Gérard, frère d'Herbert, de la vente susdite (mars 1220, n.st.). — 4. Sentence arbitrant les conflits de l'abbaye Saint-Nicaise avec les habitants de Saint-Germainmont pour réparer l'église (2 octobre 1361). — 5-6. Sentence de l'officialité de Reims réglant le différend entre l'abbaye Saint-Nicaise et le curé de Saint-Germainmont au sujet de la répartition des dîmes dudit lieu ; copie (17 septembre 1423). — 7. Sentence de l'officialité de Reims réglant le différend au sujet de la perception du rapport de fer à Saint-Germainmont entre Jean et Guillaume Flameng, fermiers des dîmes de l'abbaye Saint-Nicaise audit lieu, et Simon Baudet, meunier du moulin de Brimont (7 septembre 1518). — 8. Sentence arbitrale entre l'abbaye Saint-Nicaise et les habitants de Saint-Germainmont pour répartir les frais de réparations de l'église dudit lieu (1^{er} février 1520) (fragments de sceaux). — 9. Saisie du revenu des dîmes de Saint-Germainmont entre les mains de Nicolas et François Baudet, fermiers de l'abbaye Saint-Nicaise, pour garantir le paiement des réparations de l'église dudit lieu dont la charge revenait aux religieux (8 novembre 1621). — 10. Copie collationnée de la procuration de l'abbé de Saint-Nicaise acceptant de faire dresser l'inventaire des réparations nécessaires en l'église de Saint-Germainmont (8 janvier 1622). — 11-19. Baux des grosses dîmes de Saint-Germainmont à divers habitants dudit lieu à charge, entre autres, de verser un setier de blé à la fabrique de l'église (1^{er} juillet 1654 - 27 mars 1761). — 20. Sommation aux habitants de Saint-Germainmont pour transporter les matériaux nécessaires aux réparations de l'église dudit lieu (10 novembre 1661). — 21. Commission de l'officialité de Reims pour faire reconnaître, à la demande de Nicolas Parmentier, curé de Saint-Germainmont, la part de dîmes qui lui revient (16 septembre 1673). — 22-35. Pièces con-

cernant la chapelle Notre-Dame à Saint-Germainmont rassemblées lors de la procédure ouverte entre le chapitre de la Sainte-Chapelle à Paris et M. Delamare, chapelain de la chapelle de Saint-Germainmont, au sujet des réparations à y effectuer (1680-1727). — 36. Copie de l'extrait tiré de la Chambre des comptes des paiements effectués par la fabrique de Saint-Germainmont pour les amortissements (18 août 1690). — 37. Histoire des dîmes de Saint-Germainmont (s.d., [XVIII^e s.]). — 38-42. Baux des grosses et menues dîmes de Saint-Germainmont par l'abbaye Saint-Nicaise, successivement à divers habitants dudit lieu et au meunier du moulin des Barres (2 juillet 1718 - 27 mars 1761). — 43-46. Procès-verbaux des percepteurs des dîmes de Saint-Germainmont (1727-1738). — 47. Lettre de Jacques Gillet, curé de Saint-Germainmont, à propos de difficultés sur les dîmes (24 juillet 1762). — 48-52. Baux par l'abbaye Saint-Nicaise à Jacques Gillet, curé de Saint-Germainmont, des deux tiers des dîmes dudit lieu (19 septembre 1770 - 20 mars 1778). — 53. Déclaration, fournie par Jacques Gillet, à l'abbaye Saint-Nicaise, des terres et vignes sur lesquelles le curé de Saint-Germainmont perçoit seul les dîmes (15 juin 1771). — 54. Arpentage des terres de Saint-Germainmont où sont perçues des dîmes, demandé par Jacques Gillet, curé (9 juin 1772). — 55. Plan, par Louis Routhier, de différents cantons situés au territoire de Saint-Germainmont pour la perception de la dîme (1772).

55 H 142. — 1 liasse (44 pièces dont 18 parch.), 6 sceaux.

1213-1749. — **Saint-Hilaire-le-Petit : seigneurie, justice.** — 1. Déclaration par l'archidiacre de Reims qu'il ne peut prétendre lors de sa visite à Saint-Hilaire d'être logé en la maison de Saint-Nicaise sise audit lieu (octobre 1213). — 2-3. Sentence arbitrant l'abbaye Saint-Nicaise et Raoul de Bétheniville sur leurs droits à Saint-Hilaire ; copie (septembre 1215). — 4. Reconnaissance par Raoul de Bétheniville de la vente à l'abbaye Saint-Nicaise de tous ses droits, biens et revenus à Saint-Hilaire (septembre 1217) (sceau). — 5-6. Quittance, par Raoul de Bétheniville à l'abbaye Saint-Nicaise, des quatre vingt dix livres reçues pour la vente susdite ; copie (septembre 1217). — 7. Copie d'une vente, devant l'officialité de Reims, à l'abbaye Saint-Nicaise, de droits de justice, de biens et revenus à Saint-Hilaire (avril 1219). — 8-9. Reconnaissance devant l'officialité de Reims par Thierri Grenon de la vente de tous ses droits à Saint-Hilaire, à l'abbaye Saint-Nicaise ; copie (novembre 1225) (sceau). — 10-11. Reconnaissance, devant l'officialité de Reims, par Thomas de Hounel, de redevances à l'abbaye Saint-Nicaise pour une terre sise à Saint-Hilaire ; copie (août 1232). — 12-13. Notification par l'officialité de Reims de la vente d'une maison sise à Saint-Hilaire par Brichia de Saint-Hilaire-le-Petit à l'abbaye Saint-Nicaise ; confirmation de la

vente de l'usufruit et des droits sur ladite maison (12 novembre 1254 - avril 1259) (sceau). — 14. Acquisition par l'abbaye Saint-Nicaise des fief et hommage dus par Isabelle dite la poulaine, demeurant à Reims, pour Saint-Hilaire-le-Petit, à Mathilde, femme de Vaucher de Rilly, chevalier (9 avril 1257, n.st.) (sceau). — 15-16. Sentence contre les habitants de Saint-Hilaire-le-Petit pour n'avoir pas répondu au service d'ost et de chevauchée auquel ils sont tenus envers l'abbé de Saint-Nicaise ; confirmation par l'archevêque de Reims (juin 1276) (sceau). — 17. Notification par l'officialité de Reims de l'abandon, devant la justice de l'abbaye Saint-Nicaise à Saint-Hilaire-le-Petit, par Herbert, dit Patouars, de Saint-Hilaire-le-Petit, de tous ses biens meubles et immeubles audit lieu (4 mai 1345). — 18. Notification par l'officialité de Reims d'une dette de deux cents livres parisis d'Herbert, dit Patouars, et de ses frères, garantie en 1325 sur leurs biens meubles et immeubles à Saint-Hilaire-le-Petit devant la justice de l'abbaye Saint-Nicaise audit lieu (4 mai 1345). — 19. Donation par Philippe, abbé de Saint-Nicaise, à son abbaye, de revenus pris sur divers biens dont ceux qui avaient appartenu à Herbert, dit Patouars, et à ses frères à Saint-Hilaire-le-Petit (16 mai 1349). — 20. Déclaration par Jean, archevêque de Reims, de l'autorisation à lui donnée par l'abbé de Saint-Nicaise de lever certains péages sur la terre de Saint-Hilaire-le-Petit (1359) (sceau). — 21-22. Accord entre Jean, archevêque de Reims, et l'abbaye Saint-Nicaise à la suite du préjudice subi par l'abbaye en sa justice à Saint-Hilaire-le-Petit par la faute d'un sergent de l'archevêque ; copie (27 septembre 1364). — 23-24. Sentence contre Peresson Goisolin, habitant de Saint-Hilaire, pour avoir vendu son vin sans recourir aux mesures fixées par l'abbaye à qui en revient l'ajustement tant pour le blé que pour le vin ; copie (18 juillet 1419). — 25-26. Reconnaissance par le bailli de l'archevêché de Reims, seigneur de Bétheniville, du droit de l'abbaye Saint-Nicaise, comme seigneur haut justicier de Saint-Hilaire-le-Petit, de ne pas déléguer de représentant aux assises de Bétheniville dont ledit Saint-Hilaire serait du ressort ; copie (2 janvier 1451, n.st.). — 27. Reconnaissance par Jean Caron, laboureur à Saint-Hilaire-le-Petit, d'une dette de quatre muids de blé envers les religieux de Saint-Nicaise pour la cense de Saint-Hilaire-le-Petit qu'il exploite (6 novembre 1459). — 28. Sentence du Parlement de Paris jugeant en appel la cause qui opposait l'archevêque de Reims et son fermier Nicolas Colin en la châtellenie de Bétheniville à Jean Simon, Claudine Regnault et autres habitants de Saint-Hilaire-le-Petit qui seraient tenus de diverses redevances, dites droits de bourgeoisie, envers l'archevêché en tant que seigneur de Bétheniville dont Saint-Hilaire-le-Petit dépendait (10 juillet 1593). — 29-39. Procédure au Parlement de Paris entre le chapitre de la Sainte-Chapelle, en tant qu'abbé de Saint-Nicaise, et Antoine Baudran, receveur du revenu tem-

porel de l'archevêché, agissant au nom de Jean Bélossier, receveur de la seigneurie de Bétheniville dépendant de l'archevêché, et au nom des habitants de Saint-Hilaire-le-Petit à propos des droits de stellage, de bourgeoisie et autres (1663-1664). — 40. Nomination d'un lieutenant pour le bailli de l'abbaye Saint-Nicaise en la justice de Saint-Hilaire-le-Petit (22 octobre 1671). — 41. Copie collationnée d'une sentence de la Table de Marbre interdisant la chasse et la pêche sur les terres de Montrieux, de Dagny-la-Cour, de Ham-les-Moines et de Saint-Hilaire-le-Petit, appartenant à l'abbaye Saint-Nicaise (13 octobre 1682). — 42-43. Exploit, à la requête de l'abbaye Saint-Nicaise, contre Jean-Baptiste Simon et Jean Baronnet, laboureurs à Saint-Hilaire-le-Petit, pour avoir chassé sur les terres de l'abbaye (11 août 1705). — 44. Requête de Charles Gallois, garde des bois de Saint-Hilaire-le-Petit, pour récupérer son office de greffier en la justice dudit Saint-Hilaire (10 juin 1749).

55 H 143. — 1 liasse (54 pièces).

1647-1769. — **Saint-Hilaire-le-Petit : cueillerets et baux des droits seigneuriaux ; déclarations au terrier ; terrier.** — 1-2. Droits attachés à la mairie de Saint-Hilaire-le-Petit (s.d.). — 3. Déclaration des droits seigneuriaux au terroir de Saint-Hilaire-le-Petit qui reviennent à la Sainte-Chapelle de Paris en sa qualité d'abbé de Saint-Nicaise (23 octobre 1647). — 4-5. Rôles des cens et droits seigneuriaux appartenant aux abbés de Saint-Nicaise, seigneurs de Saint-Hilaire-le-Petit (octobre 1648 - octobre 1665). — 6. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Pierre Delagloye et Toussaint Billat, laboureurs à Saint-Hilaire, de terres, des dîmes et de la mairie dudit lieu (10 juillet 1654). — 7. Publication au bailliage de Vermandois des lettres de chancellerie autorisant l'abbaye Saint-Nicaise à établir un terrier (31 octobre 1696). — 8-17. Rôles des droits seigneuriaux à Saint-Hilaire-le-Petit revenant les uns aux abbés de Saint-Nicaise, les autres à l'archevêque de Reims ; correspondance avec dom Saveaumare, procureur de l'abbaye, au sujet de cette répartition (1698-1709). — 18. Procès entre Jean Delagloye et Nicolas Carnot, fermiers des mairies et seigneuries de Saint-Hilaire-le-Petit, appartenant aux religieux de Saint-Nicaise, contre Jean-Baptiste Ganon, laboureur et ancien fermier de ladite mairie, pour les dégradations par lui commises du temps de son bail (23 avril 1706). — 19-26. Baux, par l'abbaye Saint-Nicaise, de la mairie de Saint-Hilaire-le-Petit à divers laboureurs dudit lieu (25 juillet 1711 - 22 juillet 1769). — 27-52. Déclarations de terres à Saint-Hilaire-le-Petit par divers particuliers (1722-1754). — 53. Rôle des droits seigneuriaux à Saint-Hilaire-le-Petit appartenant aux abbés de Saint-Nicaise (1754). — 54. Terrier de Saint-Hilaire-le-Petit dressé à la requête de l'abbaye Saint-Nicaise (novembre 1755 - janvier 1756).

55 H 144. — 1 liasse (30 pièces dont 4 parch.), 2 sceaux.

1258-1758. — **Saint-Hilaire-le-Petit : biens, censes.** — 1. Vente par Rolin de Bétheniville, devant l'officialité de Reims, à l'abbaye Saint-Nicaise d'un jardin à Saint-Hilaire-le-Petit (octobre 1258) (sceau). — 2. Vente par Bertrand dit de Germiny, devant l'officialité de Reims, à l'abbaye Saint-Nicaise, d'un jardin sis à Saint-Hilaire-le-Petit (8 novembre 1260) (sceau). — 3. Autre vente par Bertrand dit de Germiny d'une terre à Saint-Hilaire-le-Petit (8 décembre 1266). — 4-21. Baux par l'abbaye Saint-Nicaise à divers habitants de Saint-Hilaire-le-Petit des censes dites des Patouars, de la pitance ou grande et petite censes sises au terroir dudit Saint-Hilaire (1538-1758). — 22-23. Assignation devant le présidial de Reims, à la requête des religieux de Saint-Nicaise, de Martin Le Tondeur, laboureur et fermier de l'abbaye à Saint-Hilaire-le-Petit (19 janvier 1557). — 24-27. Arpentages des petite et grande censes de Saint-Hilaire-le-Petit appartenant aux religieux ; plan des bois et pré de la cour (16 novembre 1620 - 15 novembre 1701). — 28-30. Déclarations des terres des grande et petite censes appartenant à l'abbaye Saint-Nicaise à Saint-Hilaire-le-Petit (14 août 1742 - 1^{er} décembre 1748).

55 H 145. — 1 liasse (46 pièces dont 4 parch.).

1570-1788. — **Saint-Hilaire-le-Petit : dîmes, procès au sujet des dîmes.** — 1-28. Baux des grosses et menues dîmes de Saint-Hilaire-le-Petit, dépendant en partie de la mense abbatiale, en partie de la mense conventionnelle, en partie du chambrier de Saint-Nicaise, à divers laboureurs dudit lieu, à Jean Pagnon, curé audit Saint-Hilaire, à Pierre Mangeot, également curé (7 avril 1570 - 3 mai 1788). — 29-46. Procès entre l'abbaye Saint-Nicaise et Jean Pagnon, curé de Saint-Hilaire-le-Petit, au sujet du paiement des dîmes (octobre 1660 - mars 1661).

55 H 146. — 1 liasse (11 pièces).

1714-1787. — **Saint-Martin-l'Heureux.** — 1. Bail pour neuf ans par l'abbaye Saint-Nicaise à Jean Dubois, laboureur à Saint-Martin-l'Heureux, des grosses dîmes en grain de Saint-Martin (21 septembre 1714). — 2. Bail à Jean Carengeot, laboureur à Saint-Martin, des treize parts de dime sur les vingt-deux appartenant à la mense conventuelle (17 janvier 1750). — 3. Bail à Jean Bohan, laboureur à Saint-Martin, des six parts sur les vingt-deux et demie dépendant de la mense abbatiale audit lieu (8 février 1755). — 4. Même bail avec Jean Baronnet et Jean Carengeot, laboureurs à Saint-Martin (4 avril 1758). — 5-6. Bail à Etienne Garot, curé de Dontrien, de six parts sur les vingt-deux et demie des dîmes de Saint-Martin appartenant à la mense abbatiale (30 janvier 1762). — 7-10. Baux des six parts susdites à Antoine Guénart, laboureur à Saint-Martin-l'Heureux (31 mai 1770 - 29 avril 1778). — 11. Adjudication du bail

précédent à Pierre Maître, laboureur à Saint-Martin-l'Heureux (29 novembre 1787).

55 H 147. — 1 liasse (3 pièces).

1763-1764. — **Sapicourt [c^{ne} Courcelles-Sapicourt].** — 1. Bail par adjudication pour un an à Gilbert, à Laîné, à Lefebvre, de Courcelles-lès-Rosnay, et à Antoine Lagnier, de Sapicourt, des dîmes de Sapicourt (3 juillet 1763). — 2. Bail par adjudication pour un an à Jean-Baptiste Surot, laboureur à Sapicourt, desdites dîmes (24 juin 1764). — 3. Bail pour cinq ans à Jean-Baptiste Surot, laboureur, et à Antoine Lagnier, vigneron, de Sapicourt, des dîmes de Sapicourt appartenant à l'abbaye (3 juillet 1764).

55 H 148. — 1 liasse (5 pièces dont 2 parch.).

1113-1721. — **Senzeille [Belgique].** — 1-2. Donation par Arnould de Morialmé à l'abbaye Saint-Nicaise où il prend l'habit d'une partie de ses biens à Senzeille et Soumoy et de l'auteur de Morialmé ; copie collationnée (1113). — 3-4. Accord entre l'abbaye Saint-Nicaise et Thierry, seigneur de Senzeille, sur les biens et droits de ladite abbaye à Senzeille et Soumoy ; copie collationnée (juin 1217). — 5. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Philippe Hubert, curé de Senzeille, du quart de la seigneurie et du moulin de Senzeille, et de la moitié des grosses et menues dîmes avec les terres sises au terroir de Soumoy (9 février 1721).

55 H 149. — 1 liasse (21 pièces dont 19 parch.), 11 sceaux.

1215-1523. — **Sermiers : vignes, terres.** — 1-2. Sentence arbitrale entre l'abbaye Saint-Nicaise et Ponsard, curé de Sermiers, et ses frères au sujet des vignes dans la vallée de l'Ardre et du presbytère de Sermiers ; confirmation par Albéric, archevêque de Reims (janvier 1215, n.st.) (sceau). — 3. Vente par Aymar, clerc, à Amand, doyen de Hannappes, d'une vigne à Sermiers (octobre 1235). — 4. Vente par Gérard, fils d'Ailleit de Sermiers, à l'abbaye Saint-Nicaise, d'une terre à Sermiers, lieu-dit Montevrard (4 février 1251, n.st.) (sceau). — 5-6. Vente par Supplicie, veuve de Jean, dit Dagais, de Fussy, à l'abbaye Saint-Nicaise de deux vignes à Sermiers (27 avril 1253) (sceaux). — 7. Notification de la vente par feu Roger Dagais de Fussy, à l'abbaye Saint-Nicaise, d'une vigne à Sermiers sur le territoire de l'archevêque (18 novembre 1256) (sceau). — 8. Vente par Robin Foilens et Odeline, sa sœur, à l'abbaye Saint-Nicaise, de deux pièces de terre à Sermiers, au territoire de l'archevêque, lieu-dit En la Nave de Sermiers (18 novembre 1256) (sceau). — 9. Notification par l'officialité de Reims de la vente par Helisende, veuve d'Aubert de Fussy, à l'abbaye Saint-Nicaise d'une vigne à Sermiers, lieu-dit Au Voie chieve, et d'une terre au même terroir, lieu-dit Montevrard (21 juin 1257). — 10. Vente par le fils de feu Robert de Nogent, à l'abbaye Saint-Nicaise, d'une vigne

à Sermiers, lieu-dit au Voie Chieve (21 juin 1257 (sceau). — 11. Notification par l'officialité de Reims de la reconnaissance par Adam dit Jeslos, fils de feu Dudin de Sermiers, envers l'abbaye Saint-Nicaise, de cens et surcens sur une vigne sise à Sermiers, lieu-dit Dessus Sermiers (1305). — 12. Notification par l'officialité de Reims de la reconnaissance par Huet dit Veles de Sermiers et Wederonne, sa femme, envers l'abbaye, d'une rente de douze sols parisis sur une terre arable sise à Sermiers, lieu-dit A la Croix (28 février 1324, n.st.) (sceau). — 13. Notification par l'officialité de Reims de la reconnaissance par Huet de Courtaumont et Isabelle, sa femme, envers l'abbaye, d'un surcens de dix sous parisis sur une terre à Sermiers, lieu-dit A la Croix (5 août 1324) (sceau). — 14. Notification par l'officialité de Reims de la reconnaissance par Jesson, fils de feu Renaud dit Ferret de Nogent, envers l'abbaye d'une rente sur une terre à Sermiers (19 février 1331, n.st.) (sceau). — 15. Notification par l'officialité de Reims de la reconnaissance par Aubry, dit Bries de Sermiers, envers l'abbaye Saint-Nicaise, de trois sols parisis sur une vigne sise à Sermiers lieu-dit Dessus Sermiers (19 février 1331, n.st.) (sceau). — 16. Notification par l'officialité de Reims de la reconnaissance par Thierry dit Cochars de Sermiers et Isabelle, sa femme, envers l'abbaye, d'une rente de douze sols six deniers parisis sur une terre à Sermiers (2 octobre 1335) (sceau). — 17. Notification par l'officialité de Reims de la reconnaissance par Colard dit le Marronnier, de Sermiers d'une rente de trois sous parisis sur une terre sise à Nogent, lieu-dit A la Dimeresse (2 octobre 1335). — 18. Assignation de divers habitants de Sermiers en la justice dudit lieu, à la suite de lettres de sauvegarde de Jean II, roi de France, le 3 mars 1362 (n.st.) en faveur des religieux de Saint-Nicaise, pour avoir détourné l'eau d'un ruisseau passant à Sermiers et appartenant à l'abbaye (10 juillet 1363). — 19. Notification par l'officialité de Reims de la vente, à l'abbaye Saint-Nicaise, par Jean Roy dit Robinet, laboureur, d'une terre à Sermiers, lieu-dit la Couture Saint-Nicaise (1495). — 20-21. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Grégoire Denis et Jean Follet, vignerons, d'une terre à Sermiers, lieu-dit Montevrard (15 novembre 1523).

55 H 150. — 1 liasse (69 pièces dont 7 parch.), 1 sceau.

1506-1783. — **Sermiers, Le Cosson [c^{ne} Sermiers] : vignes, terres, bois, bâtiments.** — 1. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Colesson Cauvis, vigneron, d'une terre à Sermiers, lieu-dit Dessous la croix (14 mars 1506, n.st.) (sceau). — 2. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Nicolas Cauchon, seigneur et baron du Thour, d'une terre au Cosson, lieu-dit Marocoulon (27 janvier 1554). — 3. Vente par François Puppin, marchand à Reims, aux religieux de Saint-Nicaise, d'une vigne à Sermiers (22 mars 1577). — 4-6. Arpentages de vignes à Sermiers appartenant à l'abbaye Saint-Nicaise (XVII^e s.). — 7-14. Baux par

l'abbaye Saint-Nicaise de la cense de Sermiers lui appartenant (30 août 1653 - 27 mai 1753). — 15-16. Arpentage d'une pièce de vigne à Sermiers dite la Dimeresse (7 octobre 1666 - 5 octobre 1676). — 17-18. Arpentage de la cense de Sermiers appartenant à l'abbaye Saint-Nicaise (octobre 1676). — 19-22. Baux par l'abbaye Saint-Nicaise à divers laboureurs de Sermiers de terres à Montaneuf, à Nogent et au Cosson (9 janvier 1683 - 7 mai 1694). — 23. Vente par Gilles Lespagnol, élu en l'élection de Reims, à Nicole Bona, demeurant à Reims, de deux pièces de vignes, l'une à Sermiers, l'autre au Petit-Fleury (27 octobre 1714). — 24-25. Arpentage de vignes à Sermiers et lieux voisins, vendues par Gilles Lespagnol (6-7 décembre 1714). — 26-28. Echange entre l'abbaye Saint-Nicaise et Louis Souyn, major du régiment royal d'infanterie, demeurant à Reims, d'une pièce de terre à Sermiers, dite la Petite fontaine contre une terre dite l'Usufruit sise aussi à Sermiers ; plan (17 août 1724). — 29-46. Droits d'amortissement prétendus à la charge de l'abbaye Saint-Nicaise par les fermiers généraux pour une maison et un clos acquis à Sermiers en remplacement de deux étaux à boucher vendus par les religieux aux officiers municipaux lors du projet de construction de la place royale à Reims (1731-1773). — 47. Procès-verbal, à la requête des religieux de Saint-Nicaise, constatant que Michel Patinet, demeurant à Sermiers, a étendu sa vigne au détriment de celle des religieux (décembre 1737). — 48. Vente par Pierre Houry, manouvrier à Courtaumont, paroisse de Sermiers, à l'abbaye Saint-Nicaise, de terres à Sermiers, lieu-dit les Surgeons (23 avril 1746). — 49. Procès-verbal, à la requête des religieux, des empouilles de Sermiers (12 juillet 1753). — 50. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Nicaise Patinet, laboureur à Montaneuf, et Jean Laherte, laboureur à Chamery, de plusieurs terres à Sermiers et au Cosson, la première au lieu-dit Aux Clos, la seconde Aux Buées, la troisième à la Presle, la quatrième En Marocoulon (31 août 1757). — 51-56. Mémoire du bois livré aux religieux pour leur bâtiment de Sermiers (avril 1761). — 57-58. Baux par l'abbaye Saint-Nicaise à Nicolas Leroy, vigneron au Petit-Fleury, d'une vigne à Sermiers, lieu-dit la Sablonnière (12 avril 1762 - 2 mars 1771). — 59-60. Baux par l'abbaye Saint-Nicaise à Nicolas Jacquin, laboureur à Sermiers, d'une cense audit terroir (13 avril 1762 - 21 novembre 1770). — 61. Arpentage d'une terre des religieux à Sermiers et mesure de la largeur des chemins qui l'entourent (29 décembre 1762). — 62. Arpentage d'une vigne, lieu-dit le Marais Coulon (26 février 1768). — 63. Vente par Sébastien Laplanche, curé de Sermiers, à François-Joseph Souyn, demeurant à Reims, écuyer et chevalier de l'ordre royal militaire de Saint-Louis, et à Raoule Lespagnol de Villette, sa femme, d'un clos verger à Sermiers, tenant aux terres de l'abbaye Saint-Nicaise (15 avril 1771). — 64-65. Lettres patentes de Louis XV, roi de France, autorisant

l'échange entre les religieux de Saint-Nicaise et Souyn d'une vigne dite le Jardin contre plusieurs pièces de vignes et deux vergers ; quittance de Souyn (novembre 1772 - mars 1774). — 66-67. Etat des martelages faits dans les coupes de Sermiers appartenant à l'abbaye Saint-Nicaise ; mémoire des frais à payer pour l'arpentage des bois et taillis par les adjudicataires (1778-1780). — 68. Arpentage de terres à Sermiers appartenant à l'abbaye Saint-Nicaise et à divers habitants dudit lieu (4 septembre 1783). — 69. Plan d'un bâtiment (s.d.).

55 H 151. — 1 liasse (24 pièces dont 2 parch.).

1231-1790. — **Sermiers, Le Cosson [c^{ne} Sermiers] : dîmes, réparations de l'église.** — 1. Sentence arbitrale de l'officialité de Reims entre l'abbaye Saint-Nicaise et l'église Saint-Symphorien de Reims pour les dîmes d'une terre entre Sermiers et Nogent (juillet 1231). — 2-10. Baux des grosses dîmes de Sermiers et du Cosson par l'abbaye Saint-Nicaise successivement à Guillaume Leroy et Michel Louis, vigneron, l'un à Fleury-la-Montagne [ou Le Petit-Fleury], l'autre à Saint-Martin, puis à Jacques Ourblin, curé de Sermiers, enfin à divers marchands et laboureurs demeurant à Sermiers (3 juillet 1613-4 juillet 1744). — 11. Copie collationnée le 11 février 1724 de baux passés par dom Joseph Desormes et dom Benoît Bugnet, prieurs, et par le chapitre de Saint-Nicaise avec Jean Bailly, fermier du Cosson, des menues dîmes du Cosson ; par dom Benoît Bugnet avec Jean Chertems, de Sermiers, des menues dîmes de Sermiers et du Cosson ; par dom Philippe Bastide, prieur, avec Jean Regnard, marchand à Montaneuf, paroisse de Sermiers, et par dom Mahieu Marzillers, prieur, avec Antoine Friché, manouvrier à Montaneuf, des menues dîmes du Cosson (29 décembre 1656-26 septembre 1671). — 12. Mise en adjudication par l'abbaye Saint-Nicaise des grosses et menues dîmes de Sermiers et du Cosson et report pour folle enchère (29 juin 1710). — 13. Rétrocession par Jean Henry, demeurant à La Goisse, paroisse de Sermiers, du bail des grosses et menues dîmes de Sermiers et du Cosson (19 septembre 1710). — 14-15. Baux par l'abbaye Saint-Nicaise à Jean Henry, marchand à La Goisse, paroisse de Sermiers, des grosses dîmes de Sermiers (5 avril 1720-20 juillet 1724). — 16. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Jeanne Godel, demeurant à Sermiers, de plusieurs terres sises à Montaneuf, à Nogent et au Cosson, de prés au Cosson et des menues dîmes de Sermiers (20 mars 1743). — 17-20. Mémoires pour le procès opposant les chanoines de la Sainte-Chapelle du palais à Paris à Sébastien Laplanche, curé de Sermiers, condamné à payer les réparations de l'église dudit lieu au prorata des dîmes qu'il perçoit (1746-1760). — 21. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Jacques Bougi, laboureur, et à Marie Mignon, sa femme, des menues dîmes de Sermiers (1^{er} septembre 1753). — 22. Bail pour six ans par dom Louis-Joseph Payen, grand prieur de

l'abbaye Saint-Nicaise, à Lié Briffaut, marchand au Cosson, des menues dîmes dudit lieu (16 février 1754). — 23. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Jacques Bougy, laboureur à Sermiers, d'une ferme sise audit terroir et des grosses dîmes en grains de Sermiers (8 mai 1756). — 24. Adjudication des dîmes de Sermiers (20 juin 1790).

55 H 152. — 1 liasse (7 pièces dont 2 parch.).

1556-1771. — **Sermiers, Montaneuf [c^{ne} Sermiers].** — 1. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Nicolas Cauchon, seigneur et baron du Thour, de mesure et terre arable sises à Montaneuf, moyennant un surcens perpétuel de cinquante sous par an (25 novembre 1556). — 2. Arpentage d'une pièce de vigne à Montaneuf, appartenant à l'abbaye Saint-Nicaise, par Poncelet Philipart, arpenteur-juré demeurant à Ecueil (1665). — 3. Mémoire de la vente faite par la princesse de Nassau, héritière de Nicolas Cauchon, baron du Thour, seigneur du Cosson, à Thomas Mongardien, de Montaneuf, paroisse de Sermiers, d'un jardin de soixante quinze verges environ donné à surcens en 1556 (s.d., [après 1717]). — 4-5. Bail à Philippe Mourel, maître tonnelier à Reims, et à Marie-Anne Deriot, sa femme, des vignes, terres et sarts appartenant à la mense abbatiale à Montaneuf et à Chamery ; renouvellement (21 juin 1762-2 janvier 1771). — 6-7. Reconnaissance par Thomas Mongardien, Thomas Liénard et Jacques Leroy, vigneron à Montaneuf et Nogent, d'un surcens sur un jardin à Montaneuf, lieu-dit le Jardin Claude (24 février 1771).

55 H 153. — 1 liasse (30 pièces dont 25 parch.), 15 sceaux et 2 fragments.

1104-1445. — **Sermiers, Montrieul [c^{ne} Sermiers], Courtagnon : titres de propriétés des bois.** — 1. Donation par Hugues [1^{er}], comte de Champagne, à Pierre, prêtre solitaire, de terres, prés, bois, pâtures et cours d'eau au lieu-dit Montrieul (1104) (sceau). — 2. Donation par Hugues [1^{er}], comte de Champagne, à Joran, abbé de Saint-Nicaise, des terres et bois ci-dessus précédemment donnés à Pierre (1121). — 3-4. Copie en 1665 des titres de Montrieul (1121-1326). — 5. Vente à l'abbaye Saint-Nicaise d'un bois par Gilles, seigneur de Courtagnon, et approbation par les héritiers (avril 1207). — 6. Vente par Elebaud, Bernard et Jean, d'Ecueil et de Chamery, à l'abbaye Saint-Nicaise, de deux pièces de pré à Montrieul, sur le ruisseau d'Ardre (avril 1224) (sceau). — 7. Acquisition par l'abbaye d'un pré près du pont d'Ardre sur Thibaud, fils de Roger de Sermiers (novembre 1224). — 8. Vente faite par Emeline, veuve de Costel, de Nogent, à l'abbaye Saint-Nicaise, d'une pièce de bois au terroir de Montrieul, lieu-dit la Preuse, près du bois de Saint-Nicaise, d'un pré au-dessous, de la moitié d'une autre pièce, tant bois que pré, indivis avec les enfants de Dudon de

Sermiers, et d'une pièce de terre dite la Chermoie (novembre 1224). — 9. Vente faite par Colard et Thomas, fils de Dudon de Sermiers, à l'abbaye Saint-Nicaise d'une pièce de bois et d'un pré au pont d'Ardre (novembre 1224). — 10. Vente à l'abbaye Saint-Nicaise par Odin Blanaille, de Nogent, de parts de pré et de bois qu'il avait avec l'abbaye entre le pont de l'Ardre et la Chermoie (avril 1228) (sceau). — 11. Vente à l'abbaye Saint-Nicaise par divers particuliers de ce qu'ils avaient tant en prés qu'en bois à Montrieul (janvier 1242, n.st.) (sceau). — 12. Vente faite à l'abbaye par divers particuliers d'un pré appelé pré Reçon et d'une portion de pré et bois au lieu-dit la Tremoigne et le bois de Garnon, à Montrieul (novembre 1244). — 13. Vente à l'abbaye par divers particuliers d'un pré dit le pré d'Obelin à côté du bois de Majorisse à Montrieul (juin 1245) (sceau). — 14. Vente par Wyardin, autrement dit Jeannot, seigneur de Courtagnon, à l'abbaye Saint-Nicaise de quatre-vingt-cinq arpents de bois sis au terroir de Courtagnon entre le village de la Neuville et le bois de Saint-Nicaise (14 avril 1341) (sceau). — 15-16. Amortissement au profit de l'abbaye des quatre-vingt-cinq arpents de bois susdits par Marie de Courtagnon, dame en partie de Courtagnon, cousine de Wyardin ; reconnaissance de sceau (14 avril-19 avril 1341) (sceaux). — 17. Autorisation donnée par Hugues de Bazoches, vidame de Châlons, à l'abbaye Saint-Nicaise d'acquérir quatre-vingt-cinq arpents de bois à Courtagnon, entre les bois de l'abbaye et la Neuville (8 mai 1341) (sceau). — 18. Confirmation par Robert de Rumigny, seigneur d'Any, de l'acquisition par l'abbaye Saint-Nicaise de quatre-vingt-cinq arpents de bois à Courtagnon (6 juillet 1341) (sceau). — 19. Vente par Wyardin, autrement dit Jeannot de Courtagnon, à l'abbaye Saint-Nicaise, d'une pièce de bois à Courtagnon d'environ trente-huit arpents (4 décembre 1347) (sceau). — 20. Vente par Baudesson de Courtagnon, écuyer, à l'abbaye Saint-Nicaise d'une pièce de bois à Courtagnon (4 décembre 1347) (sceau). — 21. Amortissement par Marie de Courtagnon de cinquante arpents trois quartiers de bois, en deux pièces sises à Courtagnon, acquises par l'abbaye (23 décembre 1347) (sceau). — 22. Amortissement pour l'abbaye Saint-Nicaise par Robert de Rumigny, seigneur d'Any, de deux pièces, l'une acquise sur Jeannot de Courtagnon et l'autre acquise sur Baudesson de Courtagnon, sises à Courtagnon (9 janvier 1349, n.st.) (sceau). — 23-24. Maintenance de l'abbaye Saint-Nicaise en possession de ses bois à Montrieul ; attestation de sceau (10 novembre 1361) (sceau). — 25-26. Pose de sept bornes entre les bois de l'abbaye et ceux du seigneur de Nanteuil à Montrieul (26 avril 1363) (fragments de sceaux). — 27-28. Vidimus du bailliage de Reims pour l'abbaye Saint-Nicaise d'actes concernant la donation des bois de Montrieul au profit de ladite abbaye ; copie (2 janvier 1445, n.st.). — 29-30. Copies, notamment de l'acte analysé sous le n° 20 et d'autres, concernant

l'acquisition des bois de Courtagnon et Montrieul par l'abbaye Saint-Nicaise (XIV^e-XV^e s.).

55 H 154. — 1 liasse (281 pièces dont 8 parch.).

1545-1789. — **Sermiers, Montrieul [c^{ne} Sermiers] : coupes, arpentes, baux et comptes des bois.** — 1-97. Arpentage des bois de Montrieul (1545-1723). — 98. Vente de quinze cents chênes, à prendre dans les bois taillis de Montrieul dépendant de l'abbaye Saint-Nicaise, pour subvenir aux réparations à faire à l'église et à l'abbaye ruinées par les vents et orages (29 avril 1613). — 99-100. Adjudications de coupes de bois et reconnaissance par Claude Leroy et par Jean Grenon le jeune, bûcherons à Courtaumont, d'une dette de 1157 livres envers Jean Colbert, seigneur de Terron, receveur du revenu temporel appartenant à l'abbé de Saint-Nicaise pour la coupe de bois taillis de Montrieul (3 novembre 1630-20 juin 1632). — 101. Vente de la coupe des bois de Montrieul par Henri Lané, fermier général du revenu temporel de l'abbaye Saint-Nicaise, à Gérard Charlot, marchand à Reims (1^{er} décembre 1635). — 102. Vente par Philippe de Lompré, bourgeois de Paris, fermier général du revenu temporel de l'abbaye Saint-Nicaise, à Nicolas Mauclerc, marchand à Reims, de la coupe de soixante-deux arpents de bois taillis pour six ans (8 août 1647). — 103. Autorisation donnée par le Parlement de Paris de faire couper et vendre un certain nombre de baliveaux en vue de réparations à apporter à l'abbaye Saint-Nicaise (22 novembre 1649). — 104. Conditions de la vente autorisée par le Parlement de Paris de baliveaux dans les bois de l'abbaye à Montrieul et à Filaine (20 décembre 1651). — 105-107. Détermination par Jean de Causa, commissaire général départi pour la réformation des Eaux-et-forêts en la province de Champagne, d'une réserve de deux cents arpents dans les bois de Montrieul (27 décembre 1664-12 octobre 1666). — 108. Demande par l'abbaye Saint-Nicaise d'une autorisation pour abattre des arbres ayant poussé au-delà des bornes assignées à la propriété de l'abbaye Saint-Pierre de Reims, sur celle de Saint-Nicaise (24 janvier 1673). — 109. Assignation de l'abbaye Saint-Nicaise (30 juillet 1674). — 110. Adjudication par l'abbaye des taillis de Montrieul (29 octobre 1675). — 111-113. Adjudication des coupes des bois de Montrieul (14 novembre 1681-27 octobre 1691). — 114-115. Etats des coupes de bois de Montrieul de 1663 à 1692 (s.d., [vers 1692]). — 116. Adjudication de la vente de onze arpents de bois à Montrieul (27 octobre 1694). — 117. Vente, pour l'ordinaire de 1698, de bois à Montrieul (7 octobre 1697). — 118-119. Demande par le chapitre de la Sainte-Chapelle de Paris d'une autorisation de coupe de bois dans les bois aliénés aux dames de Saint-Pierre de Reims puis restitués à l'abbaye Saint-Nicaise (11 octobre 1704). — 120-122. Visites des bois de Montrieul en vue d'autoriser l'abbaye à pratiquer une coupe de

soixante-quinze arpents (20 avril-27 mai 1705). — 123. Vente des bois de la pièce appelée Saint-Pierre et de celle dite de Montrieul autorisée par lettres patentes (5 septembre 1705). — 124. Adjudication de baliveaux sur la pièce de bois appelée Saint-Pierre, contenant environ soixante-quinze arpents (7 septembre 1705). — 125-127. Procès-verbaux de visites des bois de Montrieul à la demande du chapitre de la Sainte-Chapelle de Paris (9-29 septembre 1705). — 128. Adjudication des baliveaux se trouvant sur les soixante-quinze arpents du bois appelé Saint-Pierre et sur les six cents arpents du bois de Montrieul (23 novembre 1705) — 129-130. Arrêt du Conseil d'Etat permettant de surseoir à la réserve du quart des bois de Montrieul jusqu'après l'exploitation de la coupe accordée par lettres de 1705 (13 juillet 1706). — 131. Martelage des baliveaux des bois de Saint-Pierre et Montrieul (6 septembre 1706). — 132-133. Adjudication de cinquante-six arpents de bois de Montrieul au profit du sieur Merlin d'Avenay (15 novembre 1706). — 134. Martelage de coupes de bois de Montrieul (6 septembre 1707). — 135. Mémoire des coupes de bois vendues en 1706 et 1707 (s.d., [vers 1707]). — 136. Accord entre Marguerite-Angélique de Béthune, abbesse, et les religieuses de l'abbaye Saint-Pierre de Reims, d'une part, le chapitre de la Sainte-Chapelle et l'abbaye Saint-Nicaise, d'autre part, pour aider conjointement et à l'amiable un marchand acquérant, aux enchères et pour leur faire plaisir, un bois mis en adjudication à Montrieul (11 septembre 1707). — 137-138. Copie de l'adjudication des bois de Saint-Pierre au profit d'Alexandre Droux, de Reims, qui reconnaît avoir prêté son nom (12-13 septembre 1707). — 139-140. Adjudication de quarante-huit arpents de bois à Montrieul à Jean Lépine, d'Epernay (12 septembre 1707). — 141-142. Rétrocession à Charlet et à Fagnier, marchands à Avenay et à Reims, des bois ci-dessus adjugés en prête-nom à Droux (30 novembre 1707). — 143. Compte rendu au chapitre de la Sainte-Chapelle de Paris par Pierre Saveaumare, procureur de l'abbaye Saint-Nicaise, de la vente récente de bois (janvier 1708). — 144-145. Comptes des recettes des bois de Montrieul (1708). — 146-150. Autorisation de rachat du coût des bulles d'union de la mense abbatiale de Saint-Nicaise à la Sainte-Chapelle et permission d'effectuer des coupes dans les bois de Montrieul pour subvenir à la dépense (23 juin-21 août 1708). — 151. Compte rendu par Pierre Saveaumare, procureur de l'abbaye Saint-Nicaise, au chapitre de la Sainte-Chapelle de la recette des adjudications des bois de Saint-Pierre et de Montrieul (7 septembre 1708). — 152-153. Adjudication des bois de Montrieul pour cent dix-huit arpents (16 octobre 1710). — 154. Compte rendu par dom Saveaumare de la recette des adjudications de Montrieul et de Saint-Pierre (23 mai 1712). — 155-156. Arrêt du Conseil du Roi autorisant la vente de coupes de bois pour les réparations à faire à l'église et aux murs de clôture de l'abbaye Saint-Nicaise à la

suite de l'orage du 10 décembre 1711 (11 octobre 1712). — 157. Reçu des ventes de bois faites à Montrieul et à Saint-Pierre (20 octobre 1712). — 158. Compte de coupes de bois de Montrieul rendu par le cellerier de l'abbaye (20 octobre 1712). — 159. Marché des coupes de bois des taillis de Montrieul passé par le cellerier de Saint-Nicaise, avec Mahieu Chertemps et Pierre Houry, demeurant à Sermiers (12 novembre 1712). — 160. Adjudication de la coupe de soixante arpents de bois taillis à Montrieul appelée la coupe du Pont de pierre (21 décembre 1713). — 161. Etat des adjudications des bois dépendant de l'abbaye Saint-Nicaise de 1706 à 1714 (s.d., [vers 1714]). — 162. Adjudication de la coupe dite de la Terre des huit arpents du sieur Henry (3 novembre 1715). — 163. Adjudication de la coupe dite du bois de Saint-Pierre, touchant au bois de Montrieul (29 novembre 1716). — 164. Vente de la pièce de bois taillis appelée la Belle épine en la seigneurie de Montrieul (27 novembre 1717). — 165. Accord passé entre Jeanne Collarte, veuve de Nicolas Bocquet, et son fils, d'une part, fermiers de la ferme de Montrieul, et l'abbaye Saint-Nicaise, d'autre part, tendant à faire accepter par celle-ci la coupe des haies, buissons et broussailles dépendant de ladite ferme en dédommagement de sommes qu'ils n'ont pu verser, conformément à leur bail (30 novembre 1717). — 166-171. Adjudications de coupes de bois de Montrieul (19 novembre 1718-24 novembre 1723). — 172. Arrêt du Conseil d'Etat ordonnant l'emploi de la partie revenant à la mense conventuelle de la vente des bois de Montrieul pour les années 1722 à 1724 aux réparations à faire aux bâtiments conventuels de Saint-Nicaise (14 août 1724). — 173-195. Ventes de bois (1725-1747). — 196-210. Tableaux du montant des ventes et adjudications de coupes de bois et baliveaux de Montrieul et de Filaine de 1726 à 1737 (1737). — 211-257. Ventes par adjudications des coupes de bois des buissons taillis de Montrieul, après martelage, et quote-part revenant à l'abbaye dans celles-ci (1742-1770). — 258-269. Adjudications des coupes de bois de Montrieul (1767-1778). — 270-272. Adjudications de taillis et arbres abandonnés sur les coupes des bois de Montrieul (1775-1777). — 273. Arrêt du Conseil d'Etat autorisant l'éclaircissement des coupes de bois dépendant de la mense abbatiale de l'abbaye Saint-Nicaise (1^{er} septembre 1779). — 274-276. Mémoire concernant la pièce de bois nommée la Gruerie de Montrieul au terroir de Courtagnon, près de Saint-Imoges ; plans (s.d., [XVIII^e s.]). — 277. Affiche incomplète de vente des bois de Saint-Pierre, près de Montrieul (s.d., [XVIII^e s.]). — 278. Affiche de mise en adjudication des bois de Montrieul pour 1782 (4 janvier 1782). — 279-280. Réarpentage par Jacques-Joseph Duchesne, arpenteur royal en la maîtrise des Eaux-et-forêts de Reims et d'Epernay, demeurant à Reims, des coupes de bois exploitées par Peguchet, marchand de bois au Petit-Fleury, paroisse de Sermiers et par Forzy, de Saint-

Imoges, et Chevrier, marchands de bois (23-25 septembre 1783). — 281. Réarpentage par Alexandre Lalondrelle, arpenteur à Reims, de la coupe des bois de Montrieul exploitée par Lallement et Forzy (23 septembre 1789).

55 H 155. — 1 liasse (24 pièces dont 3 parch.), 1 sceau.

1551-1769. — **Sermiers, Montrieul [c^{ne} Sermiers]** : cense. — 1. Bail emphytéotique par le chapitre de l'abbaye Saint-Nicaise à Augustin Marrault, de Montrieul, d'une pièce de terre à Montrieul, lieu-dit Au Pont de pierre (2 avril 1551) (sceau). — 2. Bail à Charles Andoyeux, laboureur, et à Marie Laubé, sa femme, de Nanteuil-la-Fosse, de la cense de Montrieul consistant en bâtiments, étables, greniers, granges, jardin (30 mai 1699). — 3-4. Bail à Jeanne Collart, veuve de Nicolas Bocquet, de Montrieul, et à Julien Bocquet, son fils, de ladite cense de Montrieul (3 mars 1710). — 5. Bail à Nicaise-Pierre Fortier, demeurant sur la cense de Montrieul, de deux arpents de terre labourable au terroir de Montrieul (1^{er} février 1727). — 6. Bail à Jean Chertemps, laboureur à Sermiers, de la cense de Montrieul (19 juin 1727). — 7. Bail à Marie Mignon, veuve de Jacques Boseron, laboureur à Courtagnon, et à Sébastien Mignon, laboureur, à Nanteuil-la-Fosse, de la cense de Montrieul (25 octobre 1729). — 8. Bail de ladite cense à Louis Bochet, laboureur, et à Nicaise-Pierret, garde-bois et Marie Benoist, sa femme, de Montrieul (15 avril 1738). — 9. Requête présentée au chapitre de la Sainte-Chapelle pour obtenir la démolition de la ferme de Montrieul, paroisse de Sermiers, composée de plusieurs corps de logis et d'une chapelle purement domestique (9 août 1744). — 10. Transaction entre le chapitre de la Sainte-Chapelle de Paris, et l'abbaye Saint-Nicaise, aux termes de laquelle celle-ci sera déchargée des réparations à faire aux bâtiments de la ferme de Montrieul et autorisée à les démolir et à en récupérer les matériaux, moyennant l'entretien des étangs et la plantation en bois de chênes, charmes, ormes et frênes de l'emplacement des bâtiments (5 décembre 1744). — 11. Adjudication de la démolition de la ferme de Montrieul (4 mars 1745). — 12. Engagement pris par Pierre Peguchet, greffier à Sermiers, Jean Jalot dit Le Soldat, Nicolas Martin le jeune, Pierre Lefevre l'aîné et Nicolas Martin l'aîné, tous de Sermiers, de planter l'emplacement de la ferme de Montrieul (23 octobre 1745). — 13. Accord passé par l'abbaye Saint-Nicaise avec Louis Bochet et Nicaise Pierret, fermiers de la ferme de Montrieul, pour les dédommages accordés pour non-jouissance des deux dernières années de leur bail (4 décembre 1745). — 14. Arpentage de deux pièces de terre à Montrieul par Claude Duddin, arpenteur à Trois-Puits (24 janvier 1747). — 15-20. Baux par l'abbaye Saint-Nicaise à Jean et à Renaud Levasseur, marchands de poissons à Reims, faubourg de Vesle, des deux étangs dans les bois de Montrieul (30 janvier 1753). — 21. Cahier de dé-

penses pour la plantation de la ferme de Montrieul (1753). — 22. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Marie-Madeleine Baudet, veuve de Renaud Levasseur, des deux étangs susdits (13 juillet 1762). — 23. Bail des deux étangs susdits à Mathieu Levasseur, marchand de poissons à Reims (16 mars 1769). — 24. Déclaration des bâtiments et biens dépendant de la ferme de Montrieul (s.d., [XVIII^e s.]).

55 H 156. — 1 liasse (8 pièces dont 7 plans).

1542-1771. — **Sermiers, Montrieul [c^{ne} Sermiers]** : plans. — 1. Plan des bois de Montrieul (9 juin 1542). — 2. Plan des bois et cense de Montrieul (1658). — 3. Croquis des bois de Montrieul (1659). — 4. Plan des bois de Montrieul, divisés en vingt-cinq coupes, par Arnoul Hazart (février 1724). — 5-6. Arpentage des bois de Montrieul par Arnoul Hazart, avec un tableau des coupes (février 1724). — 7. Schéma des bois de Montrieul (14 août 1760). — 8. Plan d'une pièce de bois nommée « les plans et accrues de Montrieul » (février 1771).

55 H 157. — 1 liasse (17 pièces dont 8 parch.), 2 fragments de sceaux.

1252-1753. — **Sermiers, Nogent [c^{ne} Sermiers]**. — 1. Notification, par l'officialité de Reims, de la donation à l'abbaye Saint-Nicaise par Wiard d'Ecueil d'une vigne à Nogent, réserve faite de l'usufruit, sa vie durant (31 octobre 1252). — 2. Notification, par l'officialité de Reims, de la vente faite à l'abbaye par Adeline, veuve de Garnier dit Cochard, de Nogent, d'une pièce de vigne à Nogent au lieu-dit En Voie chiene entre celle de Saint-Nicaise et celle de Guillaume, fils de Robert (janvier 1256, n.st.). — 3. 5. Vente à l'abbaye Saint-Nicaise par Jean Mannimate, de Trigny, de plusieurs jardins, mesure, saussaies et aulnaies aux terroirs de Nogent et Montaneuf (15 janvier 1370, n.st.) (fragments de sceaux). — 6. Echange entre Jean Raymond, prévôt et chanoine de l'église de Reims, et l'abbaye Saint-Nicaise d'une pièce d'aulnaie et d'une terre au lieu-dit En Marocoulon au terroir de Nogent contre des vignes et jardins audit lieu (3 septembre 1443). — 7. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Pierre Dommangin, vigneron, de trois jardins à Nogent, paroisse de Sermiers, dits le jardin de Bar, le Clausel et le Buart (14 novembre 1530). — 8. Sentence du présidial de Reims au profit de l'abbaye Saint-Nicaise contre Jacques Godet, vigneron à Nogent, et d'autres, condamnant ces derniers à acquitter à l'abbaye un surcens sur une pièce de savart actuellement en vignes au lieu-dit En Marocoulon (28 mai 1557). — 9. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Nicaise Leroy, vigneron, de deux jardins à Nogent dits le Buart et le Clausel (9 juin 1561). — 10. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Jean Podet et Viron Leroy, vigneron à Sermiers, d'un jardin à Nogent dit le jardin de Bar et d'un pré à Montaneuf, lieu-dit les Fiermonts (4 juin 1566). — 11.

16. Copies de baux passés par le chapitre de l'abbaye Saint-Nicaise avec Guillin Leroy, garde des bois de Montrieul, à Simon Lebeuf, vigneron à Nogent, à Nicolas d'Amiens, dit Belaire, de Nogent, pour un jardin à Nogent, appelé le jardin du Bar (1644-1753). — 17. Plan du jardin du Bar, à Nogent (s.d., [XVIII^e s.]).

55 H 158. — 1 liasse (26 pièces dont 9 parch.), 5 sceaux et 1 fragment.

1219-1770. — Sermiers, Petit-Fleury (Le) [ou Fleury-la-Montagne, c^{ne} Sermiers]. — 1. Notification par Alain de Verneuil, chevalier, de la vente faite à l'abbaye Saint-Nicaise par Wibert et par Milon, son frère, de Villers-Allerand, d'une pièce de vigne à Fleury, au lieu-dit Chaisnoit (février 1219, n.st.). — 2-3. Approbation par Robert, fils de Raoul Coueit, Aubuin Billon, Bonard, tous frères, et par Julian, leur beau-frère, de la vente ci-dessus faite par Milon, de Villers-Allerand ; copie (juillet 1237) (sceau). — 4. Notification par Alain de Verneuil, chevalier, seigneur de Fleury, et par Eustache, sa femme, de la concession faite à l'abbaye d'acquérir tout ce qu'elle veut dans leur domaine à Fleury (28 août 1251) (sceau). — 5-6. Actes de même contenu que le précédent (29 août 1251) (sceau). — 7. Reconnaissance d'une rente due à l'abbaye par Thibault le viole et par sa femme (2 janvier 1269, n.st.) (fragment de sceau). — 8. Reconnaissance faite par Gauchet dit de Neuville, chanoine de Reims, seigneur de Fleury, que l'abbaye a droit d'acheter des biens à Fleury, après accord passé avec Alain de Verneuil, chevalier, seigneur de Fleury, son ancêtre (décembre 1273) (sceau). — 9. Copie collationnée le 24 avril 1643 de l'acte de donation à l'abbaye par Jean de Sermiers d'une partie de pré au terroir de Fleury-la-Montagne [ou Le Petit-Fleury] au lieu-dit au Ru de Flory (8 juillet 1330). — 10. Approbation et amortissement par Robert de Wavrin, seigneur de Saint-Venant et du Petit-Fleury, et par Roberte, sa femme, de l'achat fait par l'abbaye de quatre jours de pré à Fleury, au lieu-dit Au Ru de Flory (février 1336, n.st.) (sceau). — 11-12. Pièces établissant la propriété de l'abbaye sur la maison dite la Bastille sise au Petit-Fleury ; propriété mise en cause, à tort, par Pierre Tropinet, procureur au siège présidial de Reims, bien établie par le bail fait à Etienne Leroy, vigneron audit lieu (30 novembre 1563-8 février 1749). — 13. Arpentage de deux pièces de vigne à Fleury-la-Montagne [ou Le Petit-Fleury] appartenant à l'abbaye Saint-Nicaise, par Réol Plistet, arpenteur royal à Reims (7 octobre 1677). — 14-21. Pièces de la procédure opposant l'abbaye Saint-Nicaise au chapitre cathédral de Reims au sujet d'un cens soi-disant dû au second par la première (1689). — 22. Arpentage des pièces de vigne et de jardin appartenant à l'abbaye au Petit-Fleury (26 novembre 1714). — 23. Description et arpentage d'une maison, d'un verger et de trois pièces de vigne

appartenant à l'abbaye au Petit-Fleury (6-7 décembre 1714). — 24-25. Renouvellements du bail en faveur d'Etienne Leroy, vigneron au Petit-Fleury (24 juin 1762-17 décembre 1770). — 26. Arpentage et plan figuré d'une maison, d'un jardin et d'une pièce de terre sis au Petit-Fleury dans la seigneurie du chapitre de Notre-Dame de Reims (s.d., [XVIII^e s.]).

55 H 159. — 1 liasse (197 pièces dont 3 parch.).

1554-1769. — Sermiers : procédures. — 1-96. Procédure entre les religieux de Saint-Nicaise, créanciers de la succession de Jean de Coligny, seigneur du Cosson, contre Jean Lemasson, marchand drapier à Paris, Charles Cabot, maître tailleur d'habits, et Nicolas Hébert, maître brodeur, également créanciers de ladite succession ; lesdits religieux se déclarent munis de quittances valables et privilégiées pour les menues dimes du Cosson données en ferme audit Coligny ; sont joints les baux passés par l'abbaye avec Nicolas Cauchon, seigneur du Cosson, en 1554 et 1556 et celui passé avec Jean de Coligny, seigneur du Cosson, en 1678 ; sont également joints des extraits de sommes payées ou non à l'abbaye par les héritiers de Nicolas Cauchon, puis par le sieur de Coligny (1554-1698). — 97-105. Procédure entre les religieux de Saint-Nicaise et Etienne Brosse, seigneur de Champigny, se prétendant aussi créancier de Jean de Coligny (1694-1695). — 106-111. Procédure entre les religieux de Saint-Nicaise et Louise-Alexandrine de Coligny pour la succession de Jean de Coligny (1697). — 112. Requête des religieux de Saint-Nicaise en la justice de Nogent contre le nommé Cochette qui avait pris du sable dans les vignes de Sermiers sans autorisation (11 octobre 1656). — 113. Copie d'une sentence en la justice de Nogent et Sermiers en faveur de l'abbaye Saint-Nicaise contre Jobart, demeurant à Sermiers, pour avoir volé de la terre et du sable dans une vigne dite la Dimeresse (18 septembre 1668). — 114-157. Procédure au présidial de Reims entre les religieux de Saint-Nicaise et Brice Ponsin, laboureur à Sermiers, et Marie Gardelle, sa femme, débiteurs pour une ferme tenue de ladite abbaye (1717-1724). — 158-160. Assignation, à la requête des religieux de Saint-Nicaise, pour comparaître en la maîtrise des Eaux-et-forêts, adressée à Jacques Paulet, marchand de bois, demeurant au Petit-Fleury, et à Jean Fleury, également marchand de bois, demeurant à Sermiers, pour n'avoir pas réglé les coupes de bois dues aux dits religieux (1720-1721). — 161-187. Procédure au bailliage ducal de Reims entre les héritiers d'Etienne Jobart, marchand de bois à Sermiers, et de Madeleine Feutré, son épouse (1729-1769). — 188. Procès au bailliage de Vermandois, à la requête des religieux de Saint-Nicaise, contre Jean Feutré, manouvrier à Sermiers, pour avoir dégradé des chemins (20 février 1740). — 189-197. Requête des religieux de Saint-Nicaise auprès de l'intendant de Champagne contre les collecteurs de la paroisse

de Sermiers qui veulent les contraindre à payer les impositions de Philippe Hubert, leur fermier à Sermiers et à Montaneuf, alors que lesdits religieux l'ont tenu quitte de toute redevance pour lui permettre de subsister (1753).

55 H 160. — 1 liasse (14 pièces dont 8 parch.), 7 sceaux.

1243-1786. — **Sery [Ardennes]**. — 1-2. Confirmation par Arnaud de Beaufort, seigneur de Sery, et sa femme Cécile, de la donation à l'abbaye Saint-Nicaise par Domicelle, comtesse de Sery, d'un lot de terres à Sery ; notification par l'officialité de Reims (21 avril 1243-12 mai 1243) (sceaux). — 3. Notification par l'officialité de Reims de la vente par Jean, dit Choles, chevalier, fils de feu Wiard de Rumigny, et par Domicelle, sa femme, à l'abbaye Saint-Nicaise d'une vigne à Sery (6 juillet 1259) (sceau). — 4-5. Vente par Colart de Beaufort, fils d'Arnaud de Beaufort, à l'abbaye Saint-Nicaise, de deux pieds et demi d'aisance pour bâtrir, à proximité d'une mesure sise à Sery ; copie (9 décembre 1317) (sceau). — 6. Vente par Jean de Beaufort, seigneur de Sery, à l'abbaye Saint-Nicaise, de deux courtails sis à Sery (2 janvier 1348, n.st.) (sceaux). — 7. Vente par Jacques Nepo, laboureur à Sery, à l'abbaye Saint-Nicaise de trois fauchées de pré à Sery (15 mars 1507). — 8-14. Baux par l'abbaye Saint-Nicaise des grosses et menues dîmes de Sery successivement à Pierre Foulon et Ponce La Pierre, marchands à Rethel-Mazarin, et à divers laboureurs de Sery (23 octobre 1714-4 janvier 1786).

55 H 161. — 1 liasse (1 pièce).

1762. — **Signy-l'Abbaye [Ardennes]**. — 1. Bail pour neuf ans à Philippe Hourelle, maître tonnelier à Reims, du préciput annuel en froment dû à l'abbaye Saint-Nicaise par celle de Signy (20 octobre 1762).

55 H 162. — 1 liasse (6 pièces dont 2 parch.).

1761-1786. — **Singly [Ardennes]**. — 1. Bail par le chapitre de l'abbaye Saint-Nicaise à Nicolas Hubert, marchand de fer à Charleville, du quart des dîmes de Singly, du tiers de celles de Villers-le-Tilleul, du quart de celles de Butz, des deux neuvièmes de celles de Raucourt et des quatre neuvièmes de celles de Villers-devant-Raucourt appartenant à la mense conventuelle (3 avril 1761). — 2. Bail des mêmes dîmes à Gabriel Delbeck, receveur de la terre et seigneurie de Tannay (2 avril 1771). — 3-6. Bail de ces dîmes à Charles Huart, négociant au Chesne ; renouvellements (27 février 1778-2 janvier 1786).

55 H 163. — 1 liasse (6 pièces dont 1 parch.).

1749-1782. — **Sommepy [c^{ne} Sommepy-Tahure]**. — 1. Bail à Anne Connesson, veuve de Pierre

Marguet, demeurant à Sommepy, de la part des dîmes de Sommepy appartenant à la mense conventuelle de Saint-Nicaise (15 avril 1749). — 2-5. Bail à Jean-Nicaise Coltier, laboureur à Sommepy, et à Jean-Baptiste Coltier, huissier royal à Reims, de la part des dîmes de Sommepy appartenant à la mense conventuelle ; renouvellement pour neuf ans (30 juin 1759-21 avril 1771). — 6. Bail à Toussaint Boutillot, menuisier, et à Charles Perard, laboureur à Sommepy, des dîmes de Sommepy (17 juin 1782).

55 H 164. — 1 liasse (3 pièces).

1761-1771. — **Sormonne [Ardennes]**. — 1-2. Bail à Jacques Crépeaux, laboureur, et à Gilles Horbette, notaire à Sormonne, des dîmes de Sormonne appartenant à la mense abbatiale de Saint-Nicaise (28 avril 1761). — 3. Bail des dîmes à Nicolas Piette, curé de Lonny, de Sormonne et de Ham-les-Moines (8 avril 1771).

55 H 165. — 1 liasse (7 pièces dont 1 parch.).

1747-1785. — **Souain [c^{ne} Souain-Perthes-les-Hurlus]**. — 1-2. Bail pour neuf ans par le chapitre de l'abbaye Saint-Nicaise à Jean Jesson, greffier en la justice de Souain, et à Charles Perot, laboureur audit lieu, du neuvième des dîmes de Souain et Bouclenay ; renouvellement (2 mars 1747-24 décembre 1756). — 3. Bail des dîmes à Augustin et à François Macquart, laboureurs et marchands à Souain (13 décembre 1765). — 4-7. Bail à Nicolas Senart, laboureur à Souain, du neuvième des dîmes ; renouvellement (14 mai 1776-16 mai 1785).

55 H 166. — 1 liasse (4 pièces dont 1 parch.).

1516-1776. — **Treslon, Faverolles [c^{ne} Faverolles-et-Coémy]**. — 1. Bail à surcens viager par l'abbaye Saint-Nicaise à Jean Henry, manœuvre à Treslon, d'une terre, jadis en vigne, appelée la vigne Saint-Nicaise avec une mesure et de trois pièces de bois à Treslon (4 février 1516, n.st.). — 2. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Gérard Lallement, vigneron, d'une terre à Treslon, dite les Fosses de Saint-Nicaise, d'une terre à Faverolles, lieu-dit le Marais de Treslon, d'une autre terre audit Faverolles, lieu-dit Au Petit marais (22 avril 1767). — 3. Même bail en faveur de Jean-Baptiste Billiard, laboureur à Treslon (18 mai 1776). — 4. Déclaration des terres de l'abbaye Saint-Nicaise à Treslon et Faverolles (s.d., [XVIII^e s.]).

55 H 167. — 1 liasse (7 pièces dont 4 parch.), 1 sceau.

1335-1785. — **Trugny [c^{ne} Thugny-Trugny, Ardennes]**. — 1-2. Amortissement d'un bois à Trugny, lieu-dit A la Chainesse, vendu par Gobert de Trugny,

écuyer, à l'abbaye Saint-Nicaise (2 janvier 1335, n.st.) (sceau). — 3-4. Copies collationnées en 1741, de la vente par Nicolas de Fay, seigneur de Puisieux, à Melchior Lombard, demeurant à Mézières, de la moitié indivis de ses biens et droits à Trugny (13 juillet 1645). — 5. Aveu et dénombrement en la justice de l'abbaye Saint-Nicaise de la maison forte de Trugny, des terres et de la seigneurie en dépendant, par Nicolas Zenard, prêtre et docteur de Sorbonne, grand vicaire de l'archevêque de Reims (2 juin 1741). — 6. Acquisition par Henry Dessaulx, chevalier, seigneur de Mont-Laurent, sur Jean-Baptiste Lespagnol, seigneur de Bezannes, et consorts, du château et des droits de la maison forte de Trugny mouvant des chanoines de la Sainte-Chapelle pour deux tiers et des religieux de Saint-Nicaise pour un tiers (22 juin 1785). — 7. Aveu et dénombrement du fief de la maison forte de Trugny mouvant de l'abbaye par Claude-Pierre Arnoult, procureur de Henry Dessaulx, seigneur de Mont-Laurent (12 novembre 1785).

55 H 168. — 1 liasse (4 pièces).

1748-1784. — **Vaudesincourt.** — 1. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Pierre Breton, laboureur à Vaudesincourt, du sixième des grosses et menues dîmes du dit lieu appartenant à la mense conventuelle (19 juin 1748). — 2-4. Contribution de l'abbaye Saint-Nicaise, au prorata des grosses dîmes, aux réparations de l'église de Vaudesincourt (1781-1784).

55 H 169. — 1 liasse (17 pièces dont 3 parch.).

1657-1788. — **Vieux-lès-Asfeld [Ardennes].** — 1-2. Vente par Jean Bourgeois, laboureur au Mesnil-lès-Poilcourt, aux religieux de Saint-Nicaise, de trois prés à Vieux ; copie (15 novembre 1657). — 3. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Remy Hourlier, laboureur, de prés à Vieux (28 juin 1674). — 4-5. Baux par l'abbaye Saint-Nicaise à Etienne Camus, laboureur, du tiers des dîmes grosses et menues de Vieux, des deux tiers des rentes, cens et droits seigneuriaux appartenant à la mense conventuelle audit lieu et des trois prés achetés à Jean Bourgeois (28 février 1678 - 4 juin 1681). — 6. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Etienne Camus, laboureur, des trois pièces de prés provenant de Jean Bourgeois, dépendant de la mense conventuelle, et de quatre autres pièces appartenant à la mense abbatiale (10 juin 1684). — 7. Arpentage des prés de la chapelle Saint-Léger à Vieux appartenant aux abbés de Saint-Nicaise (21 avril 1722). — 8-9. Arpentage et déclaration de trois pièces de prés appartenant aux religieux de Saint-Nicaise à Vieux-lès-Asfeld (16 février 1733). — 10-11. Baux par l'abbaye Saint-Nicaise à Jean et Etienne Modaine, laboureurs à Vieux, du tiers des grosses et menues dîmes de Vieux et d'un pré dit le Petit pré sis audit lieu (21 novembre 1746-3 février 1755). — 12-13. Baux par l'abbaye Saint-Nicais-

se à Jean et Etienne Modaine, laboureurs, des trois prés provenant de Jean Bourgeois (27 décembre 1748, 29 mars 1758). — 14-15. Baux par l'abbaye Saint-Nicaise à Jean et Etienne Modaine, laboureurs, des trois pièces de prés achetées à Jean Bourgeois, du Petit pré, du tiers des grosses et menues dîmes de Vieux (18 avril 1761-4 avril 1771). — 16-17. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Nicolas-François Forget et Nicolas Marchand, laboureurs, des trois prés provenant de Jean Bourgeois, du Petit pré, du tiers des grosses et menues dîmes de Vieux ; reconnaissance de dettes desdits Forget et Marchand envers les religieux (3 avril 1788, 8 juin 1788).

55 H 170. — 1 liasse (7 pièces).

1754-1787. — **Ville-sur-Retourne [Ardennes].** — 1. Bail à Jean-Baptiste Ponsard et à Jean-Baptiste Malourdeau, laboureurs à Ville-sur-Retourne, du huitième des dîmes de Ville-sur-Retourne appartenant à la mense conventuelle de Saint-Nicaise (22 juillet 1754). — 2-6. Mêmes baux en faveur de Jean-Baptiste Roland, laboureur à Ville-sur-Retourne (25 juin 1757-2 juillet 1770). — 7. Bail par adjudication desdites dîmes à Marc Guillemin, laboureur à Saint-Hilaire-le-Petit (29 novembre 1787).

55 H 171. — 1 liasse (3 parch.), 2 sceaux.

1268-1355. — **Villers-aux-Nœuds.** — 1. Vente par Robert, seigneur de Fontaine, à l'abbaye Saint-Nicaise, d'une vigne à Villers-aux-Nœuds (mars 1268, v.st.). — 2. Notification par l'officialité de Reims de la donation par Jean, chanoine de Sainte-Nourrice de Reims, à Raulet, clerc, d'une vigne sise à Villers-aux-Nœuds (20 mai 1352) (sceau). — 3. Notification par l'officialité de Reims de la donation par Raulet à l'abbaye Saint-Nicaise de sa vigne sise à Villers-aux-Nœuds (3 novembre 1355) (sceau).

55 H 172. — 1 liasse (15 pièces dont 1 parch.).

1664-1770. — **Villers-devant-le-Thour [Ardennes].** — 1-9. Procédure entre l'abbaye Saint-Nicaise et Abraham Gondallier, capitaine réformé d'une compagnie de cavalerie, au sujet de la cense de Jouy ou de la Malaise à Villers-devant-le-Thour (1664-1665). — 10-13. Arpentages et déclarations de la cense de Villers-devant-le-Thour appartenant aux religieux, dite cense de Jouy ou la Malaise (4 mai 1682-30 janvier 1755). — 14. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Pierre Gacoin, laboureur à Villers-devant-le-Thour, de la ferme de Jouy (25 mars 1761). — 15. Bail par l'abbaye Saint-Nicaise à Nicolas et Jean Bardin, laboureurs à Villers-devant-le-Thour, de la ferme de Jouy (23 janvier 1770).

55 H 173. — 1 liasse (17 pièces dont 13 parch.), 13 sceaux et 3 fragments.

1218-1461. — **Vrilly [c^{ne} Reims] : moulin et dépendances.** — 1-2. Notification par l'archidiacre de Reims de l'abandon par Geoffroy de Taissy et sa femme, à l'abbaye Saint-Nicaise, de tous leurs droits sur le moulin de Vrilly, en échange de ceux de l'abbaye sur le moulin de Monceaux à Taissy et de douze setiers de froment sur le stellage de Reims ; copie (1218) (sceau). — 3. Notification par l'archidiacre de Reims de la cession par Jacques, seigneur du Mesnil, à l'abbaye Saint-Nicaise, de tous ses droits sur le moulin de Vrilly moyennant soixante livres parisis (septembre 1225) (sceau). — 4. Bail à perpétuité par l'abbaye Saint-Nicaise à Gérard le maréchal et à Maresson, sa femme, habitant Reims, de deux pièces de terre au chemin du moulin de Vrilly (13 juillet 1280). — 5-9. Vente par Warin, seigneur de Bocourt, diocèse de Toul, et Baudoin, seigneur de Taissy à l'abbaye Saint-Nicaise, de la moitié du moulin de Vrilly ; attache confirmant les sceaux ; copie de la vente ; confirmation par l'officialité de Reims ; amortissement (1321-1323) (sceaux et fragments). — 10-11. Accord entre le chapitre de la cathédrale de Reims et l'abbaye Saint-Nicaise réglant la pêche dans les eaux du moulin de Vrilly ; copie (28 septembre 1336) (sceaux). — 12. Accord entre le chapitre de Reims et l'abbaye Saint-Nicaise sur un vivier à Vrilly (28 septembre 1336) (sceaux et fragments). — 13-14. Lettres de préjudice du chapitre de la cathédrale en faveur de l'abbaye Saint-Nicaise pour avoir laissé de la boue provenant du nettoyage de leur vivier à Vrilly dans le jardin de ladite abbaye ; copie collationnée (27 juillet 1368) (sceau). — 15. Notification au bailliage de Vermandois de l'échange entre l'abbaye Saint-Nicaise et l'hôpital de Saint-Antoine de Reims de diverses pièces de terres et bois à Vrilly (5 juillet 1442). — 16. Notification au bailliage de Vermandois de la franchise du commerce des habitants de Vrilly envers l'archevêché de Reims, à la suite du procès opposant Guillaume Coquillart, procureur fiscal de l'archevêque, et Raulin, meunier de l'abbaye Saint-Nicaise à Vrilly, qui avait refusé de payer le tonlieu pour la vente d'anguilles à Reims (13 août 1449). — 17. Sentence de l'officialité de Reims en faveur de l'abbaye Saint-Nicaise maintenant le bail du moulin de Vrilly, malgré l'incendie qui l'a ravagé, par négligence des preneurs (24 décembre 1461).

55 H 174. — 1 liasse (103 pièces dont 2 parch.).

1615-1769. — **Vrilly [c^{ne} Reims] : moulin et dépendances, procès avec les fermiers.** — 1-103. Procès divers entre les religieux de Saint-Nicaise et leurs fermiers des moulins de Vrilly au sujet des réparations des bâtiments, des eaux de la Vesle, de la chaussée conduisant au moulin, des terres et dé-

pendances ; baux, devis de travaux, procès-verbaux de visites, mémoires et quittances d'ouvrages (1615-1769).

55 H 175. — 1 liasse (27 pièces dont 7 parch.), 5 sceaux.

1123-1708. — **Vrilly [c^{ne} Reims] : dîmes, chapelle Sainte-Marguerite.** — 1. Sentence de Raoul, archevêque de Reims, arbitrant le litige entre l'abbaye Saint-Nicaise et le chapitre de Saint-Timothée de Reims au sujet des dîmes de l'église Saint-Sixte à Vrilly ; autre sentence de Raoul maintenant les droits de l'abbaye Saint-Nicaise sur l'église de Remaucourt, contre les moines de Saint-Thiébault de Château-Porcien et les chanoines de Chaumont-Porcien (1123) (sceau). — 2. Fondation d'une chapelle à Vrilly en l'honneur de Sainte-Marguerite et constitution des revenus du prêtre desservant (octobre 1251) (sceau). — 3-4. Accord avec le chapitre de Reims et l'abbaye Saint-Nicaise pour la perception de la tierce partie des dîmes de l'église Saint-Sixte à Vrilly (22 janvier 1275, n.st., 10 février 1421, n.st.) (sceaux). — 5. Sentence des échevins du ban Saint-Remi de Reims contre Anne Couillet, boulanger, demeurant audit ban, en faveur des religieux de Saint-Nicaise, patrons de la cure de Saint-Sixte, pour paiement de la tierce partie des dîmes de Vrilly (28 juillet 1502). — 6. Autre sentence des échevins du ban Saint-Remi contre Anne Couillet pour paiement des arrérages des dîmes de Vrilly (13 juillet 1503). — 7-13. Baux et attestations de baux par le Chapitre de Notre-Dame de Reims des dîmes de Vrilly dont une portion revient au curé de Saint-Sixte et la tierce partie à l'abbaye Saint-Nicaise (1^{er} juillet 1643 - 4 juillet 1708). — 14-19. Procédure entre Timothée Bernard, demeurant à Reims, fermier des dîmes de Vrilly, et l'abbaye Saint-Nicaise au sujet du montant desdites dîmes (16 juin 1662 - 18 janvier 1664). — 20-27. Procédure au présidial de Reims entre André Bailly, fermier de l'abbaye Saint-Nicaise, et Jean Baudet, fermier du chapitre de la cathédrale de Reims, au sujet du partage des dîmes sur une pièce de terre au triage de la Baudelette, à Vrilly (janvier 1680 - juin 1682).

55 H 176. — 1 liasse (26 pièces dont 18 parch.), 5 sceaux et 1 fragment.

1276-1784. — **Château-Porcien [Ardennes] . prieuré de Notre-Dame.** — 1. Vidimus d'une charte de Jacques de Montchâlons, seigneur de Château-Porcien, amortissant plusieurs héritages appartenant au prieuré de Château-Porcien (19 février 1276, n.st.). — 2. Approbation par Jacques de Montchâlons de l'édification du prieuré de Château-Porcien, tenant à ses biens (1^{er} mars 1277, n.st.) (sceau). — 3. Vente par Jean de Château-Porcien dit Coche et par Juliet, son frère, à Eudes, prieur de Notre-Dame de Château-Porcien, d'une grange avec maisons, cour et

bois (16 avril 1282) (sceau). — 4. Donation au prieur de Château-Porcien par Maressonne de Château-Porcien, bégienne à Reims, d'une pièce de terre audit terroir, lieu-dit En Caurroit (22 novembre 1292) (fragment de sceau). — 5. Vente par Baudoin dit jadis bon varlet, de Château-Porcien, et par Prévoste, sa femme, au prieur de Notre-Dame de Château-Porcien de deux pièces de terre à Château-Porcien (1^{er} septembre 1297). — 6. Donation par Jean de Perthes, clerc, fils de Gilet de Perthes, à l'église Notre-Dame de Château-Porcien, de deux granges avec leurs dépendances à Château-Porcien, lieu-dit Delez estrillart (31 décembre 1297). — 7. Donation au prieuré de Château-Porcien de douze sous de surcens sur une vigne sise En Chevron par Aubri, fils de feu Jean Gourmant (2 juillet 1299). — 8. Donation aux religieux de Saint-Nicaisse par Gaucher de Châtillon, comte de Porcien, d'un jardin à Château-Porcien entre le prieuré et la porte du château et attribution de trois surcens pour la fondation d'une chapelle dans le prieuré de Château-Porcien (septembre 1318) (sceau). — 9. Amortissement de la chapelle de l'hôpital à Château-Porcien (octobre 1327). — 10. Vente faite par Regnault Mahuet au prieur de Château-Porcien d'un jardin et d'un bois y attenant entre le jardin du prieuré et un autre jardin (20 juin 1331). — 11. Vente faite par Pierre dit Buchet et par Isabelle, sa femme, au prieur de Château-Porcien d'un courtis sis à Château-Porcien au lieu-dit En Estrillart (14 janvier 1332, n.st.). — 12. Donation par Colard au prieuré de Château-Porcien de deux sous parisis de rente sur une pièce de vigne audit terroir, au lieu-dit Cimay (18 janvier 1341, n.st.). — 13. Donation par Marse, veuve de Robert dit Hazart, citoyen de Reims, à dom Philippe dit Hazart et, après son décès, à la fabrique de Saint-Nicaisse, de quarante-quatre sous de surcens sur deux maisons sises à Château-Porcien (9 février 1342, n.st.). — 14. Donation par Jean de Châtillon, comte de Porcien et seigneur du Thour, au prieuré de Château-Porcien d'un jardin sis à Château-Porcien, lieu-dit en Viez marchié (20 avril 1398). — 15. Restitution par Jean de Châtillon, comte de Porcien, d'un jardin appartenant au prieuré dudit lieu, donné au comte sa vie durant seulement (1^{er} septembre 1400) (sceau). — 16. Reconnaissance de surcens sur une maison sise à Château-Porcien devant la halle, appartenant à la fabrique de Saint-Nicaisse (19 avril 1447). — 17-18. Copies de lettres de Cour de Rome conférant le prieuré de Notre-Dame de Château-Porcien à François Le Picart ; ratification de François Brûlart, archidiacre de Notre-Dame de Reims (1591). — 19. Bail à Marguerite Méry, veuve de Martin Sorlet, de Château-Porcien, Jean-Baptiste Méry le jeune, Jean Sorlet, demeurant à la cense de Pargny, paroisse de Château-Porcien, de la cense ou ferme du prieuré de Notre-Dame de Château-Porcien, située à Château-Porcien (17 décembre 1765). — 20. Recueil de chartes concernant les droits de l'abbaye Saint-Nicaisse

à Château-Porcien (1768). — 21. Etat des ouvrages nécessaires aux murs, voûtes et piliers de l'église de Château-Porcien (31 juillet 1770). — 22. Déclaration des terres, prés, vignes et dîmes appartenant aux trésorier, chantre et chanoines de la Sainte-Chapelle à Paris, aux religieux de l'abbaye Saint-Nicaisse et au prieur de Notre-Dame de Château-Porcien (26 avril 1772). — 23-24. Bail pour neuf ans par le procureur de l'abbaye Saint-Nicaisse à Jeanne-Marguerite Mery, veuve de Martin Sorlet, à Marie-Anne Thierry, veuve de Remy Froment, à Guillaume Grulet, marchand à Château-Porcien, et à Jean Sorlet, laboureur et fermier de la cense de Pargny, de la cense ou ferme du prieuré de Notre-Dame de Château-Porcien ; abandon à l'abbaye par Claude Lalondrelle, curé de Château-Porcien, de ses dîmes, moyennant rente ajoutée à sa portion congrue (11-12 février 1774). — 25. Bail pour neuf ans à Jeanne-Marguerite Mery, veuve de Martin Sorlet, de la cense ou ferme du prieuré de Notre-Dame de Château-Porcien (12 février 1774). — 26. Bail pour neuf ans par Simon Duguet, procureur fiscal au bailliage de la baronnie du Thour, à Marie-Anne Perrin, veuve de Jean-Sorlet, et à Marie-Anne Thierry, veuve de Remy Froment, laboureurs à Château-Porcien, de la cense de Château-Porcien (1784).

55 H 177. — 1 reg. in-4°, de 125 f° parch.

XVII^e siècle. — Fives [cne Lille, Nord] : Cartulaire du prieuré de Saint-Martin. — Cartulaire du prieuré de Fives rassemblant des titres de 1104 à 1599. — Les folios 6, 20, 24, 25, 29, 49-50, 64, 100, 112, 118 sont blancs. — Table (f° 1-6) (XVII^e s.).

55 H 178. — 1 liasse (16 pièces).

1616-1786. — Fives [cne Lille, Nord] : prieuré de Saint-Martin. — 1. Bail à Jean Villars, religieux en l'abbaye Saint-Nicaisse, des droits et revenus du prieuré de Fives (1616). — 2. Requête au bailli de Vermandois par le fermier général du temporel de l'abbaye Saint-Nicaisse afin d'obtenir un bail en faveur de Jean Villars pour le revenu du prieuré de Fives (20 mars 1634). — 3. Règlement entre les chanoines de la Sainte-Chapelle, les religieux de l'abbaye Saint-Nicaisse et ceux de la congrégation de Saint-Maur pour la nomination du prieur de Fives et l'administration des revenus dudit prieuré (12 août 1684). — 4-5. Bail par les chanoines de la Sainte-Chapelle aux religieux de l'abbaye Saint-Nicaisse du revenu du prieuré de Fives (28 avril 1731). — 6. Mémoire des pièces confiées au procureur des religieux de Saint-Nicaisse à Fives (1749). — 7. Etat des droits seigneuriaux reçus pour le prieuré de Fives (1779-1780). — 8. Reliefs reçus pour le prieuré de Fives (1779-1780). — 9. Adjudication de la dîme du prieuré de Fives (8 juillet 1783). — 10. Compte du prieuré de Fives (1783-1784). — 11. Etat des

reliefs dus au prieuré de Fives et reçus pendant l'année 1783-1784 (18 janvier 1784). — 12. Adjudication de la dîme du prieuré de Fives (12 juillet 1784). — 13. Adjudication de la dîme du prieuré de Fives (14 juillet 1785). — 14. Bordereau du compte du prieuré de Fives (1785). — 15-16. Etat des droits seigneuriaux et des reliefs reçus pour le prieuré de Fives et portés au compte de la régie dudit prieuré pour l'année 1784-1785 ; attestation du prix des grains (30 août - 2 septembre 1786).

55 H 179. — 1 liasse (21 pièces dont 8 parch.), 4 sceaux.

1206-1778. — Rumigny [Ardennes] : prieuré de Saint-Pierre. — 1. Notification par H[audry], jadis abbé de Saint-Nicaise, et par R., doyen d'Antheny, de l'arbitrage intervenu dans le conflit opposant l'abbaye Saint-Nicaise à Vaucher de Rumigny, chevalier, sur le bois de Fréty, dévolu à l'abbaye suivant certaines limites (1206) (sceau). — 2. Arbitrage pour le bois de Fréty notifié par Hugues de Rumigny (1206). — 3-4. Donation à Nicolas, seigneur de Rumigny, par l'abbaye Saint-Nicaise, de la moitié des profits et rentes des bois dudit lieu, moyennant certaines charges ; copie au XIII^e s. (mai 1214). — 5. Accord entre Vaucher de Rumigny, chevalier, et l'abbaye Saint-Nicaise sur la moitié du bois de Fréty et sur un bois situé à Bussy (juillet 1231) (sceau). — 6. Vente au prieuré Saint-Pierre de Rumigny par Guiot, de Rumigny, d'une maison près du prieuré au-dessous des Deux-eaux, à Rumigny (15 janvier 1266, n.st.). — 7. Accord entre Hugues, seigneur de Rumigny, et l'abbaye Saint-Nicaise, par lequel Hugues donne, notamment, à l'abbaye, une maison touchant le jardin du prieuré de Rumigny (10 juillet 1269) (sceau). — 8. Déclaration des biens et revenus du prieuré Saint-Pierre de Rumigny (1612). — 9. Bail à Charles Goujon, marchand aux Hamonts, paroisse de Liart, des revenus dépendant du prieuré

Saint-Pierre de Rumigny (12 juin 1723). — 10. Bail à Nicolas Thierry, marchand à Rumigny, du droit abandonné par le curé du lieu sur les grosses et menues dîmes (12 juin 1723). — 11. Bail à Gilles Peltier, de Bay, de l'abandon fait par le curé de ses droits à Rumigny (29 mai 1724). — 12. Plan des terres et prés appartenant au prieuré de Rumigny, affermés à Marie Boudsocq, veuve de Jean Curaté, arpentés par Jacques Delanoise (1753). — 13-14. Arpentage par Jean-François de Molon, demeurant à Bay, d'une portion de pré tenue à ferme de l'abbaye Saint-Nicaise par Louis Philippot, ouvrier en laine, à Rumigny ; plan (15-18 juin 1759). — 15-16. Arpentage d'un pré tenu par Marie-Anne de Margny, veuve de Louis Larmuzeau, receveur du domaine et prieuré de Rumigny, à Rumigny, lieu-dit Buchonpré ; plan (4 juillet 1759). — 17. Bail à François Boudsocq, laboureur à Rumigny, de terres et prés situés à Rumigny (9 septembre 1767). — 18. Bail à Jeanne Duval, veuve de François Boudsocq, des mêmes terres (30 octobre 1776). — 19. Bail pour neuf ans à Jeanne Duval, veuve de François Boudsocq, de pièces de terre et pré à Rumigny (30 octobre 1776). — 20. Bail de l'enclos et de la cense du prieuré de Rumigny à Jeanne Duval (18 novembre 1776). — 21. Même bail (14 juin 1778).

55 H 180. — 1 liasse (2 parch.).

1641-1661. — Prieuré de Tours-sur-Marne. — 1. Sentence au Grand Conseil du Roi maintenant dans ses droits dom Guillaume Marlot, prieur de l'abbaye Saint-Nicaise et sacristain du prieuré de Tours-sur-Marne, contre Jean Mullot, prieur dudit prieuré (7 octobre 1641). — 2. Appel au Parlement par Jean Mullot d'une sentence rendue par le présidial de Reims en faveur de dom Marlot en 1658 (29 décembre 1661).

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
INTRODUCTION	VII-VIII
Abbaye Saint-Denis de Reims	1-107
Abbaye Saint-Nicaise de Reims	109-164